LA VIE WALLONNE

Revue Mensuelle Illustrée

TOME XVI

1935-1936

A Liège, 12, rue Saint-Mathieu

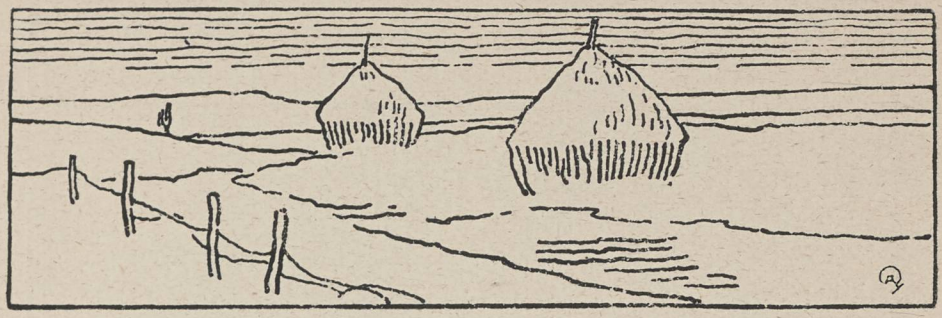
(Coin de la place de la République Française)

Imp. G. Thone, Liège

IN MEMORIAM

La Vie Wallonne *entre dans sa seizième année sous le signe du deuil national. La mort soudaine et tragique de la Reine Astrid a causé dans tout le pays une affliction à laquelle notre revue s'associe sans réserve.*

Cette tristesse collective s'est exprimée par d'innombrables et touchants témoignages, preuve que Celle qui vient de disparaître dans l'éclat de sa maternité juvénile avait en peu de temps su s'imposer à la sympathie des foules. Pour nous, nous garderons d'elle une image particulièrement émouvante et significative. Nous la reverrons telle qu'elle apparut au radieux matin du 7 juillet dernier, au haut de l'escalier de notre vieille Violette, debout, fière et attendrie, élevant dans ses bras, devant les Liégeois assemblés, le petit Prince de Liège qui souriait aux acclamations, sous l'égide des drapeaux palpitants.



MÉDAILLONS D'ARTISTES

ARISTIDE CAPELLE

PEINTRE DE LA HAUTE-LESSE

Il y a, en art, une vieille querelle entre les amateurs et les professionnels. Au regard de beaucoup de ces derniers, l'effort des amateurs ne mérite guère de considération. Aussi bien, on peut admettre que de vrais artistes, qui pratiquent l'art comme une religion et lui ont voué leur vie, se sentent agacés par les prétentions de gens qui, parce qu'ils sont dotés de bonnes rentes et de confortables loisirs, cherchent en de vaines tentatives esthétiques de superficiels et faciles succès de snobisme. Ce sont là, sans doute, des parasites de l'art.

Mais serait-il équitable de ranger sans discernement tous les amateurs sous cette étiquette péjorative ? En ce domaine comme dans tous les autres, il est imprudent de généraliser sur l'absolu. On pourrait citer de grands artistes qui ont commencé par être de simples amateurs. Serait-il donc indispensable, pour se faire de l'art une conception vraiment haute, de lui demander sa subsistance ? Dans la troupe innombrable des amateurs, ne convient-il pas de distinguer ceux, beaucoup plus nombreux qu'on ne pense, qui apportent dans leur aspiration vers la beauté la bonne volonté

de la compréhension, la gravité de la pensée et la tranquille humilité du cœur? Ceux-là sacrifient à l'art par pure dévotion, une dévotion qui les exalte et qui ennoblit leur existence. Ils n'en attendent nul bénéfice matériel : leur recherche est donc désintéressée. Pour nombre d'entre eux, le succès est même chose secondaire, puisque la satisfaction de la tentative suffit déjà à les contenter.

Il y a donc amateur et amateur. Nous en connaissons qui sont foncièrement plus sincères que tels professionnels, et dont la mentalité est autrement élevée. Il se peut que la vie ait comprimé leurs aspirations, qui d'ailleurs ont peut-être tardé à s'éveiller. Mais si l'art, dans leur vie, n'apparaît que comme un passe-temps noblement choyé, ils ne lui en ont pas moins réservé le meilleur d'eux-mêmes.

Il est assez remarquable de constater, d'autre part, que ce débat n'existe pas en ce qui concerne les écrivains, et que nul ne songe à faire grief à tel de nos poètes ou de nos romanciers — qui n'auraient au surplus pu vivre de leur plume — d'être en même temps médecins, professeurs ou fonctionnaires. On ne s'occupe que de la qualité de leurs écrits, et il n'y a en effet que cela qui compte.

*
* *

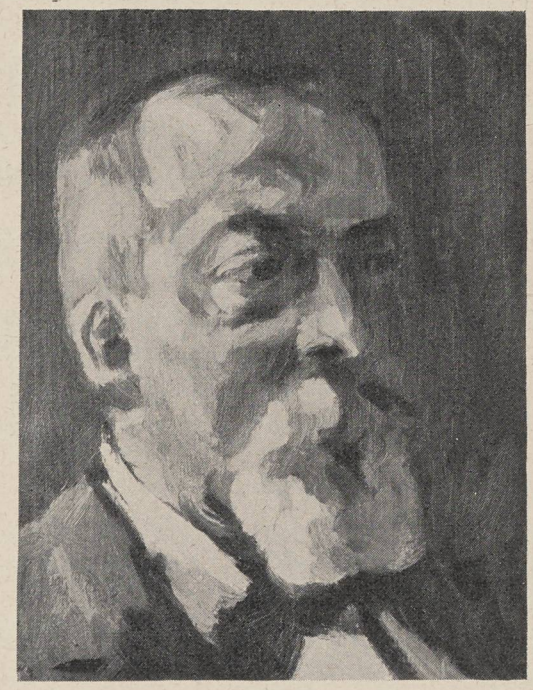
Il y a donc des amateurs dont l'exemple mérite d'être mis en valeur et dont l'apport, s'ils ont du talent par surcroît, peut profiter à tous.

A Liège, Aristide Capelle réalise le type de cette attachante espèce. Professeur à l'Ecole moyenne et à l'Ecole des hautes études commerciales et consulaires, il s'est adonné à son enseignement, jusqu'à l'âge de la retraite, avec la conscience réfléchie et vigilante qui se manifeste dans tous ses actes. Mais sa sagesse n'a pas cessé d'être active. A l'heure actuelle, elle lui a valu d'occuper une place importante dans le monde du haut commerce liégeois. Son expérience n'est pas moins appréciée dans d'autres sphères. Il a refusé naguère la présidence de la Société royale des Beaux-Arts pour renouer la tradition qui attribua jadis cette dignité au premier magistrat de la cité.

Si ceux qui le connaissent avaient tenu à l'en investir, c'est qu'ils savent ce qu'on peut attendre de son zèle à comprendre l'art et à aider ceux qui l'honorent. Mais, vice-président de la Société royale des Beaux-Arts et du Cercle des Beaux-Arts et membre militant de la Commission administrative de l'Académie des Beaux-

Arts de Liège, il n'est pas seulement un curieux de belles choses, de toiles, de lettres, de musique : il est peintre lui-même, un peintre sans prétention mais qui a fait ses preuves, et l'histoire de son effort nous a paru intéressante à révéler.

Dès son jeune âge, il se sent attiré vers le dessin. Il en a appris les éléments aux écoles normales de Verviers et de Nivelles. Il a le goût de la peinture : vers sa seizième année, elle se révèle à lui par

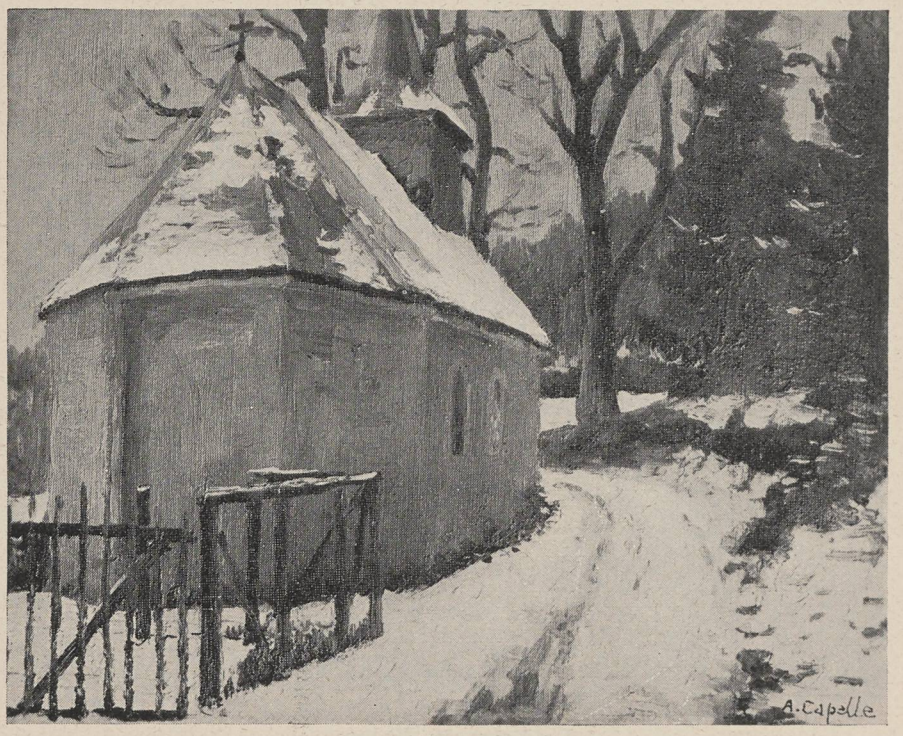


Portrait d'Aristide Capelle
par Richard Heintz

les œuvres. Une bourse de voyage conquise à l'école moyenne lui vaut de visiter les musées du pays. Un tableau de Rubens, le *Martyre de saint Liévin*, l'initie au miracle expressif de la couleur. L'engouement ne fera que se développer, mais il faudra de longues années et la faveur des circonstances pour que l'admirateur s'aventure aux essais de la création.

Avant cela, Aristide Capelle, en simple touriste, s'est plu, dans ses loisirs de professeur, à découvrir les inépuisables beautés de la terre wallonne. Il commence par être un amateur passionné de paysages et, pêcheur de truites, il a longé le cours de tous nos ruisseaux. Séjournant, en 1893, au ravissant hameau de Sy sur l'Ourthe,

alors tout à fait sauvage et solitaire, il y rencontre, à l'auberge de « Tante Léonie », le peintre Richard Heintz, que le charme de l'humble village retenait déjà en ces lieux. Les deux Liégeois font connaissance, et naît entre eux une étroite intimité qui devait durer un quart de siècle, et permettre à Capelle d'apporter une précieuse



La chapelle de Lesse sous la neige

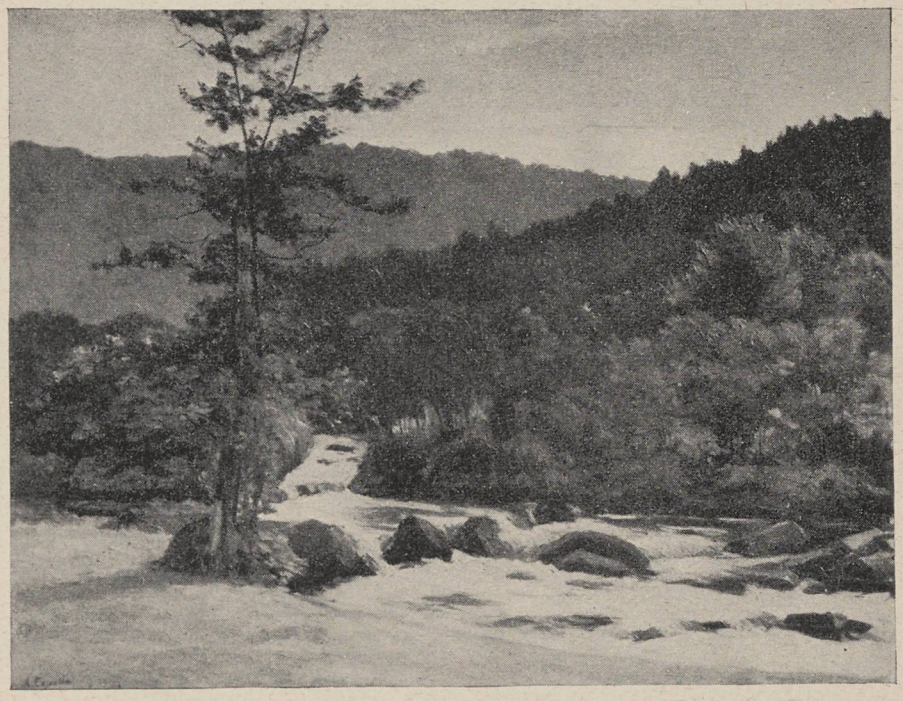
documentation à la biographie que M. Jules Bosmant a naguère consacrée à l'évocateur de l'Ardenne.

Capelle s'intéresse et s'émeut au travail de Heintz, il suit de près sa production et revient à Sy tous les dimanches pour le voir à l'œuvre. Toutefois, à aucun moment n'a germé en lui la pensée qu'il pourrait aussi faire œuvre d'artiste. C'est en mai 1906 — il a 43 ans — que les destins vont s'accomplir.

Un matin, dans le vallon de Verlaine près de Sy, Heintz, qui devait bientôt partir pour l'Italie, se délasse devant lui en notant à l'aquarelle, d'un pinceau léger, une impression printanière. Il y met tant de verve, le feu d'artifice des couleurs surgit avec tant d'aisance sur le papier, que le témoin de cette magique naissance

en est émerveillé. Et l'enthousiasme, une fois de plus, allait engendrer une vocation nouvelle.

A ce propos, il est curieux de noter l'influence spéciale que Richard Heintz exerça sur nombre de ses amis qui se firent ses disciples tellement sa virtuosité avait stimulé en eux le désir de



La Lesse en Ardenne

s'essayer à leur tour. Il y avait dans sa manière de peindre tant de logique et de simplicité, tant de spontanéité heureuse qu'il semblait que ce qu'il faisait fût la facilité même. Ils sont nombreux ceux auxquels sa candide et naturelle maîtrise dut inspirer confiance en leurs propres forces. On pourrait citer parmi ces néophytes Georges Ista, Ponthier, Zeippen, Toussaint, Elisée Fabry, Emile Braconier, Charles Jonniaux, et d'autres encore. N'était-il pas dès lors pour ainsi dire inévitable que Capelle, qui fut pendant une longue période son ami le plus intime et à certains égards son mentor par l'âge et le caractère, subît comme les autres cet ascendant puissant et fécond ?

Le voilà donc décidé à tenter l'aventure de la création. Heintz

s'est amusé de sa conviction, mais ne l'a pas dissuadé. Quand l'heure des vacances sonne pour le professeur, il se munit du matériel nécessaire. Armé de son pliant et de sa boîte à couleurs, il gagne les sites de la Berwinne, entre Mouland et la Meuse, et s'installe devant un beau paysage... Il se met au travail, dans l'innocence de sa bonne volonté. Il s'est donné quarante minutes, le présomptueux ! pour réussir. Hélas ! le résultat est décevant, mais sa foi n'est nullement ébranlée. Il s'acharne. D'une seconde expérience isolée, réalisée en deux séances, résulte une page qui lui vaut l'encouragement de Heintz. Et celui-ci, quand on lui montre la suite des essais exécutés par Capelle, deux mois plus tard, dans le Grand-Duché, s'écrie : « Il n'a pas fait ça tout seul ! » Il n'avait eu pourtant ni guide, ni aide, ni modèle, et il continue ses tentatives indépendantes. C'est à peine si Heintz lui avait donné quelques conseils avant de partir pour l'Italie, où il devait rester six ans. Dans l'intervalle, le débutant avait fait des progrès assez marqués pour que deux de ses œuvres fussent accueillies à la Triennale de 1909, au Palais des Beaux-Arts du Parc de la Boverie.

Il connut alors l'émoi du premier contact avec le public et la critique, et l'encouragement qu'il en reçut l'incita, non seulement à persévérer, mais à s'enhardir au point de s'essayer, toujours seul et sans maître, à peindre à l'huile...

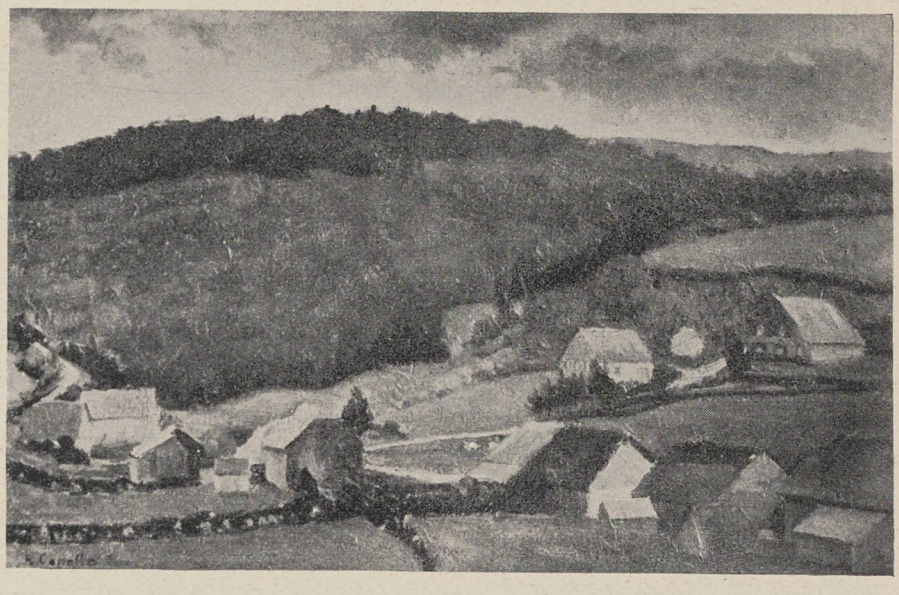
D'aucuns se demanderont si ce parti pris de la recherche solitaire n'était pas une erreur, qui se traduisit par une grande perte de temps. Il dut ainsi faire maintes expériences que les indications d'artistes plus avertis lui eussent évitées. Sans doute, mais ces erreurs, pour être convaincu qu'elles sont des erreurs, n'importe-t-il pas de les avoir commises soi-même ?

Quoi qu'il en soit, Aristide Capelle s'était consacré avec ferveur au paysage. En 1914, à la veille de la guerre, il s'était installé dans un charmant ermitage, au hameau de Lesse, dépendance de Redu et de Maissin — où allait avoir lieu un choc meurtrier entre Français et Allemands — sur la Haute-Lesse.

Pays exquis, d'une grâce virgilienne dans son innocence rustique, et qui participe à la fois de la Famenne et de l'Ardenne. Aristide Capelle, qui fut un amoureux fervent des paysages avant d'être peintre, allait en devenir l'interprète sensible autant que réfléchi.

Sa maisonnette à flanc du coteau domine un étroit vallon verdoyant au creux duquel babille la rivière. Des prés et des champs

maigres s'étalent sur les pentes ; plus haut, de sévères sapinières et des bois de haute futaie étoffent les sommets. Quelques maisons paysannes, basses sous leur chapeau d'ardoise, sont éparses dans le décor. Tout est patriarcal dans cette retraite où règne une clarté limpide et dont le chant d'un coq, le meuglement d'une vache ou le crissement d'une charrette sont encore les bruits essentiels. De minces fumées bleues montent des toits. La buée du matin estompe



Panorama de Lesse (Hiver)

les lointains, tandis que, dans le ciel calme, de lents nuages voguent et disparaissent.

La poésie de ce site est délicieusement insinuante. La Lesse sinueuse et cristalline y reçoit l'Our dans un fond boisé, et s'achemine vers Daverdisse au long d'un couloir de verdure que jalonnent les passerelles rustiques des Barbouillons et des Cochettes. Et la forêt n'est pas loin, semée de fagnes où poussent la bruyère et l'épilobe, et où l'on voit trotter et brouter les cerfs et les biches.

Attenant à une petite chapelle, l'accueillante maison du peintre n'est autre qu'un ancien presbytère. Elle a vu bien des artistes fouler son seuil hospitalier : Auguste Donnay, M^me^ Mathilde du Monceau, Georges Petit, Xavier Würth, Albert Raty, Albert Lemaître... Mais, c'est Richard Heintz qui en est l'hôte le plus assidu.

Il était rentré d'Italie en 1912. Pendant leur séparation, les

deux amis avaient abondamment correspondu, et Aristide Capelle, qui avait dans l'intervalle découvert la Haute-Lesse, se réjouissait de faire part au peintre de Sy de sa trouvaille. Il l'y entraîna dès son retour. En 1913, Heintz, Capelle et Georges Ista s'installaient pour les vacances au délicieux village d'Our, qui semble, avec son ponceau bossu et ses chaumines archaïques, avoir été créé tout exprès pour le ravissement des peintres.

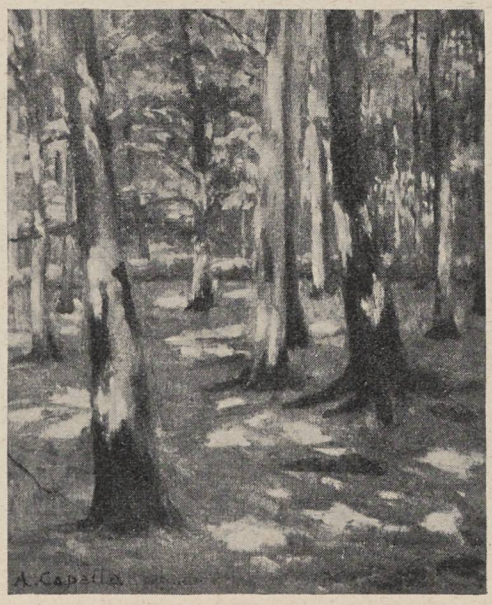
C'est en 1915 qu'Aristide Capelle s'établit définitivement au presbytère de Lesse où il fera dorénavant de longs et fréquents séjours. Amis de plus en plus étroitement liés, Heintz et Capelle peignaient de compagnie aux alentours, chacun choisissant son sujet et communiquant à l'autre ses impressions. L'apprenti de naguère a conquis sa manière, qui traduit sa compréhension et sa sensibilité. Il travaille, dessine, peint en toute liberté. Son activité est si abondante qu'il lui serait aisé de rassembler deux ou trois cents panneaux qui furent exécutés dans cette période, et qui n'ont jamais été montrés au public.

Et pourtant, il lui est arrivé assez souvent d'exposer, notamment à plusieurs des Triennales de Bruxelles, d'Anvers et de Liège, à Namur, à Mons, à Tournai. C'étaient là des envois discrets, fragmentaires, et qui furent très appréciés par les délicats. Une seule fois, en novembre 1927, il s'est aventuré à occuper toute une salle, au Cercle des Beaux-Arts de Liège. Pour être tardive, l'expérience n'en fut que plus révélatrice. Elle rassemblait des paysages, pour la plupart de la Haute-Lesse, et des fleurs. Car, vers 1925, notre peintre s'était mis à cultiver ce dernier genre, en manière de diversion, les jours où le mauvais temps empêche le travail de plein air. De même il a réalisé d'intéressantes études d'intérieurs et de natures mortes.

A ce propos, il nous prouve à son tour que la peinture de fleurs n'est pas le genre superficiel et banal que d'aucuns se sont plu à mépriser. C'est un art qui, s'il a séduit beaucoup de jeunes filles et leur a procuré un passe-temps sans conséquence, comporte sa part de vie intense et charmante et dans lequel se sont illustrés des maîtres comme Fantin-Latour et Oleffe, pour ne citer que ceux-là. Aristide Capelle en a compris tout le charme innocent, et a su tirer d'exquis poèmes des fleurs de son jardin.

L'évocation de ce salonnet nous amène à essayer de marquer par quoi se distingue l'effort expressif de cet amant de la nature, de qui la réserve égala toujours la native sincérité. Sans souci des théories, il a voulu peindre sans arrière-pensée, pour la seule et

profonde joie de traduire, par les moyens de la couleur, son émoi devant le changeant miracle des choses. Il n'a jamais eu d'autre but. Il ne se flatte pas d'avoir obtenu des résultats prestigieux, mais il n'a toutefois pas été déçu parce que son labeur lui a valu des émotions intenses dont il s'est senti exalté. Certes il a éprouvé, sa main étant guidée par une conscience clairvoyante, les pénibles incertitudes de la création, mais il se réjouit aussi de l'élargissement que le tourment de l'art a donné à sa vie en le rendant sensible aux



Sous-bois ensoleillé

qualités des autres, en lui faisant comprendre, si l'on peut dire, par le dedans, les affres et les difficultés de leur travail, en lui permettant d'étudier autrement qu'en profane l'incessante évolution des tentatives.

Il a peint des paysages dans maintes régions du pays wallon, mais il s'est surtout consacré à fixer les traits de ce pays de Lesse qui lui est particulièrement cher. Il est parvenu à en exprimer l'âme, parce qu'il l'a peint avec amour.

Tantôt il trace le portrait de sa vallée de prédilection, avec ses prés d'un vert qui semble beurré, ses reflets sur les toits d'ardoise, et les bois étagés qui se fondent dans un bleu violet sous le ciel paisible, et il y a dans la gamme de ces tons une douceur feutrée qui rappelle les tendresses du pastel. Tantôt il nous montre les

recoins aux courbes musicales des combes feuillues où gambade la rivière, tantôt il se plaît à surprendre, dans les sous-bois d'après-midi, les jeux du soleil sur les fûts élégants des hêtres.

Un tempérament épris d'ordre et d'harmonie s'atteste en chacun de ses tableaux clairement ordonnés. Ce sont, dans une mise en page toujours méditée, des coins de la vallée familière, avec ses plans étagés de prés, de champs et de bois. Les aspects du décor y sont fixés en synthèses finement éloquentes. Une portion du pays



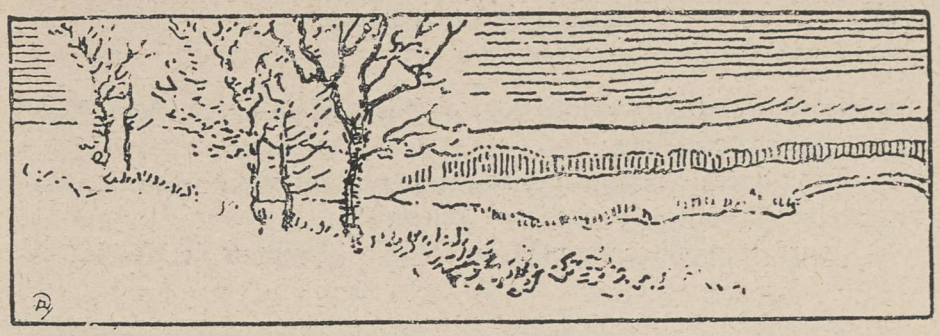
Nature-morte

s'inscrit dans un panorama bien lisible. L'auteur, comme la plupart de ses compatriotes, ne vise pas en effet, à traduire le motif isolé. Il en ramasse dans une vision restreinte, mais caractéristique, les traits distinctifs. Celui qui a parcouru la région la reconnaît tout de suite à la grâce des lignes et à la délicate justesse des tonalités.

Le mot d'harmonie revient tout naturellement sous la plume lorsqu'il faut qualifier de telles interprétations. C'est par l'harmonie, alliée aux rigueurs de la construction, et non par la vigueur impulsive, que s'atteste la personnalité d'Aristide Capelle en peinture. Peignant quotidiennement, à telles époques, en compagnie de Richard Heintz, artiste de fougue et de primesaut, il n'apparaît pas qu'il ait jamais songé à l'imiter. S'il fallait rapprocher sa manière de tels autres Wallons, c'est plutôt à Aug. Donnay qu'il faudrait

penser. Mais il est lui-même, modestement, honnêtement, avec cette fierté secrète, cette indépendance de l'effort qui garantit la sincérité foncière. Art sage, pensif et sensible, lyrisme contenu, subtile intuition du rythme et des nuances, voilà ce qui rehausse les œuvres tranquilles et discrètes d'un homme en qui la contemplation de la nature a éveillé un chant de piété. En s'abandonnant à un penchant qui était sans doute inné, mais qui a mis des années à s'élucider, il a peuplé sa vie de hautes joies silencieuses, il a approfondi et amplifié sa compréhension, il a ajouté au poème de l'Ardenne des accents qui n'appartiennent qu'à lui. La moindre de ses peintures, en effet, se reconnaît, dans une exposition collective, non point à de faciles artifices extérieurs, mais à son atmosphère propre. En peignant le visage idyllique de la Haute-Lesse, il a pris sa place au nombre de ces paysagistes wallons dont l'œuvre doit un caractère fraternel à la tradition méditative du décor et à la symphonie des couleurs spiritualisées. Il s'apparente ainsi, non seulement par ses paysages, mais aussi par ses panneaux de fleurs, d'une fraîcheur et d'une distinction si particulières dans leur présentation exempte d'apparat, à cette famille de naturistes plus épris de profondeur que d'éclat, et dont Aug. Donnay représente le prototype inspiré. Il a, comme eux, exprimé en de fines musiques arcadiennes, la saine et paisible poésie d'une région qui avait requis sa ferveur et qu'il s'est, pour sa délectation, donné la peine de comprendre et de pénétrer. Et c'est ainsi que cet amateur sans prétention a dignement fait œuvre d'artiste.

Charles DELCHEVALERIE.



APRÈS FLEURUS

La Bataille de Sprimont

Suite (voir *Vie Wallonne*, tome XV, p. 357)

La guerre de mouvement ne reprit vraiment qu'en septembre : le 2 (16 fructidor) l'armée de la Moselle remporta un avantage signalé près de Sandweiler ; dix jours plus tard, la même, sous les ordres de Dusirat, battait encore les troupes des coalisés devant Consteren.

La principale place tenue par les alliés, Maestricht, allait pouvoir enfin être attaquée. Le prélude de cet ensemble d'opérations, dont notre bataille de Sprimont fait partie, se place le 17, à Lawfeld. Voyons rapidement quelle est, à ce moment, la situation, la composition et la force des deux partis.

Les Français se sont avancés dans le Luxembourg, et Moreau a occupé Trèves le 9 août. Schérer s'est emparé du Quesnoy le 15 ; de Valenciennes, le 27 ; de Condé le 30 août ; nettoyant ainsi l'arrière des ailes marchantes, tandis que l'armée de la Moselle consolidait ses avantages par les victoires de Sandweiler et de Consteren.

D'autre part, la résistance des armées coalisées se prépare sur le front Meuse-Ourthe-Amblève, avec positions d'appui vers Houffalize et Saint-Vith, et lignes de communications (et, éventuellement, de retraite) s'étendant vers le Rhin, avec Cologne comme

centre principal. Des camps sont établis à Hautregard, My, Warnoumont et Petit-Thier.

Les armées républicaines se regroupent en vue d'une offensive nouvelle ; l'enjeu de la partie est Maestricht.

Jourdan appuie sa gauche au Démer, à hauteur de Herck ; sa



Jourdan
Général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse pendant la campagne de 1794, chef direct de l'armée du Centre pendant les opérations contre Maestricht.



Comte de Clerfayt,
Lieutenant-gouverneur et capitaine-général ad interim des Pays-Bas, général en chef de l'Armée autrichienne du Rhin en 1794.

droite à Liège ; il occupe par de forts détachements Tongres et Hasselt. Marceau campe à Strée ; Hardy couvre la droite de Marceau, et observe Luxembourg, dont la garnison n'a pas capitulé. Au moment de la chute de Landrecies (15 juillet) Jourdan a fait virer sa gauche (Kléber) de Tongres à Bilsen, et a créé un camp volant à Peer, pour garder ses communications avec l'armée du Nord, placée à hauteur de Turnhout. Comme nous l'avons dit plus haut, la reddition du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé rend disponible le

corps de Schérer, qui peut dès lors reprendre l'offensive ([12]); Carnot trace en conséquence un plan qui permette, tout en conservant le contact entre les différentes armées, de couvrir les flancs et de menacer les derrières de l'ennemi, mais en gardant sur la rive gauche de la Meuse des communications sûres. Il ordonne, en outre, de réparer les fortifications de « Vedette républicaine » ([13]) et de réduire celles de Namur et de Charleroi ([14]) à l'état de têtes de pont ([15]).

Du côté autrichien, nous voyons le prince de Cobourg céder, le 28 août ([16]) le commandement général de l'armée à Clerfayt ([17]), avec Beaulieu comme major-général.

([12]) Carnot à Gillet, 7 sept. 1794.

([13]) Nom donné par les Républicains à Philippeville.

([14]) Alias « Libre-sur-Sambre » ou « Charles-sur-Sambre ».

([15]) Nous devons dire que les sources consultées aux Kriegsarchiv de Vienne placent cette transmission de pouvoirs à la fin de juillet.

([16]) Voir annexe à paraître.

([17]) Clerfayt (François-Sébastien-Charles-Joseph de Croy, comte de) naquit le 14 octobre 1733 à Bruille, commune de Waudrez-lez-Binche, dans l'ancien château du même nom, de Sébastien de Croy-Duimez, comte de Clerfayt, gouverneur-prévôt de la ville et district de Binche († 1738), et de Marie-Anne Leduc. La famille de Croy eut pour auteur Eustache de Croy († 1209), compagnon d'armes de Beauduin, comte de Flandre, pendant la quatrième croisade ; un de ses descendants, Nicolas de Croy, fut fait comte de Clerfayt, le 13 mars 1685, par le roi d'Espagne Charles II. Notre héros était l'arrière-petit-fils de ce Nicolas de Croy.

Le futur général fit ses études à Mons, où il montra les plus vives dispositions pour les mathématiques et les sciences ; sa mère, demeurée veuve avec ce seul fils et trois filles, s'opposa vainement à son goût pour les armes : il s'engagea en 1752 comme cadet dans un régiment d'infanterie ; il était capitaine en 1756, major en 1759, lieutenant-colonel au régiment de Saxe-Gotha le 2 septembre 1760 ; peu après, il est fait colonel, et reçoit en 1770 la propriété de l'ancien régiment wallon de Los Rios, devenu régiment de Clerfayt ; entretemps, sa valeur et son habileté sur le champ de bataille (campagne de Prusse : Prague, Lissa, Hochkirchen, Lignitz, 1763) lui avaient valu d'être un des premiers titulaires de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse. Nous le retrouvons général-major en 1775, et lieutenant-général en 1784. A l'avènement de Joseph II, Clerfayt fut nommé chambellan ; mais, il n'avait rien de l'homme de cour, et préférait séjourner à Bruille, où il s'était fait construire un nouveau château à côté du vieux donjon de ses ancêtres. Il fit la campagne contre les Turcs, en liaison avec Laudon (août 1789 : Schupanek, Koramnek, passage de la Czerna, prise de Belgrade); pendant la campagne de France (1791) il force le passage de la Croix-au-Bois (Argonne) et se distingue au point que Dumouriez déclare plus

Clerfayt répartit son armée comme suit :

Aile droite			
A Stockem et Sittard,	14 bat.,	24 escad.	= 12.400 hom. sous Werneck.
Devant Maestricht,	10	18	= 10.832 hom. sous Kray
A Visé et Argenteau,	4	6	= 4.048 hom. sous Kray.
Centre			
Liège (Robermont),	19	48	= 20.270 quart. gén. Clerfayt.
Aile gauche			
A Esneux et Sprimont,	30	34	= 27.900 hom. s. Latour [18]
Couverture d'aile gauche			
A Nauendorf, Montjoie et Blankenheim,	4	16	= 5.140 hom. Beaulieu.
En réserve			
A Aix-la-Chapelle,	3	—	= 2.600 hom.

Total de l'armée de campagne : 80 bataillons, 146 escadrons, 83.190 hommes.

---

tard que « si Clerfayt avait commandé, le roi de France règnerait encore ». A Jemappes il prend encore une part brillante à l'action ; après la bataille, il est appelé au commandement en chef en place de Bender, et retraite en bon ordre par Rocour, Herve et Bernheim ; il reprend bientôt l'offensive, et, en quatre semaines, rejette les troupes françaises à leur point de départ (Neerwinden, Le Quesnoy), mais doit s'arrêter, mal secondé par le prince de Cobourg. En 1794, c'est Cobourg qui est généralissime : après Fleurus, l'empereur nomme Clerfayt généralissime. Mais celui-ci doit battre en retraite devant les armées françaises, et ramener l'armée sur le Rhin. Nommé feld-maréchal en 1795, il reçoit le commandement de l'armée du Rhin ; dans ce poste il se montre, dit Jomini, le plus habile des généraux opposés aux Français. Grand-cordon de l'ordre de Marie-Thérèse depuis 1790, il reçoit encore en 1796 l'ordre de la Toison d'or. Peu après, il se voit retirer son commandement et envoyer en disgrâce en Hongrie ; on conjecture que ce retour fut dû aux indications qu'il s'était permises comme Conseiller intime et membre du Conseil de guerre, où il avait préconisé le commandement unique. Il mourut à Vienne, le 18 juillet 1798, et fut inhumé à Hernaels sous un superbe mausolée. (Notices dans : *Belges Illustres*, par le baron de Stassart ; Chronique de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire, conf. de M. Buchet, déc. 1933 ; etc.)

[18] Latour (Maximilien de Baillet, comte de) naquit en 1737 au château de Latour (près de Virton) d'une famille ancienne ayant occupé depuis les ducs de Bourgogne les plus hautes dignités de l'Etat. Le titre de comte lui avait été conféré en 1719, et Marie-Thérèse avait érigé la terre de Latour en comté l'an 1744. Le jeune Maximilien fit ses études chez les Jésuites, et entra comme enseigne au régiment de Salm-Salm en 1755. Il fit la guerre de Sept-ans comme capitaine de grenadiers, et se distingua à la bataille de Kollin, puis reçut le commande-

Auxquels il faut joindre, pour avoir une vue complète de l'échiquier : les garnisons de Luxembourg, Condé, Valenciennes

ment d'un corps à Wielicza. En 1787, il fut envoyé aux Pays-Bas, où il devint maréchal de la Diète des Etats de la Province de Luxembourg ; il commanda les troupes du Luxembourg, et, en 1789, la place de Luxembourg. Joseph II le nomma, en 1790, feld-maréchal-lieutenant (= général de division) et lui donna le régiment de Dragons d'Ursel. Latour poursuivit l'armée révolutionnaire des Etats-Belgiques-unis, la tint en échec durant quatre mois, lui livra plus de trente combats, et finalement rendit la position des révoltés intenable ; ils furent réduits par Brown et Latour et durent ou fuir ou se rendre. L'Empereur Léopold conféra à Latour la croix de Marie-Thérèse ; il lui confia ensuite le commandement militaire de la Flandre. En 1792, dans la campagne contre la France, Latour reçut le commandement de l'aile droite du duc Albert de Saxe-Teschen ; il couvrit la Flandre et le Tournaisis, s'empara de Lannoy, Orchies, Saint-Amand, et tint pendant trois mois Dumouriez en échec devant le camp de Maulde ,le poursuivit, et, après le siège de Lille, reprit le commandement de la Flandre, qu'il reçut l'ordre d'évacuer après Jemappes. En 1793, il commanda un corps de droite de l'armée du prince de Cobourg et battit Lamortière à Ruremonde, puis poursuivit les Français jusqu'à Maubeuge. C'est à Latour que fut confié, en 1794, l'assaut du camp de Landrecies et le siège de la forteresse ; c'est alors que Jourdan lui fit savoir que la première bombe lancée sur la place serait le signal de la destruction de son château de Latour. « Le général autrichien fera son devoir, quoi qu'il advienne des propriétés du comte de Latour », répondit simplement le feld-maréchal-lieutenant. Les Français, sous le général Lamarque, mirent leur menace à exécution ; depuis ce moment, les ruines du château se dressent toujours près de Virton. Latour battit encore les Français à Rouvroy, Forchies-la-Marche et Fontaine-l'Evêque. Il était vainqueur sur le front qui lui avait été confié à Fleurus, première phase, mais dut, par ordre, couvrir la retraite. Il reçut alors le commandement d'un corps près de Liège, prit position en appuyant sa droite à la Chartreuse, et mit ses soins à protéger les convois dirigés vers la place de Luxembourg ; c'est alors que la bataille de Sprimont vint modifier les dispositions prises, et que la bataille de Juliers ruina tout espoir de conserver le front entre Meuse et Rhin ; Latour subit le plus violent effort des Français, et dut plier en hâte pour sauver les débris de ses unités. L'Empereur lui décerna le grade de Commandeur de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse, et lui conserva son entière confiance ; car nous le retrouvons, l'année suivante, commandant un corps d'armée entre le Mein et le Neckar. Il se porta à Carlsbach, et réussit la prise, jugée impossible, de Frankenthaler, où il se maintint contre Pichegru, et, après diverses péripéties, conserva les positions et le commandement de la rive gauche du Rhin jusqu'en 1796 ; le grand cordon de l'Ordre de Marie-Thérèse et le grade de Feldzeugmeister en furent la récompense. Obligé de garder avec des troupes insuffisantes une aussi

(ces dernières ne comptant évidemment, qu'avant la reddition des places), etc., soit 21 bataillons, 7 escadrons = 18.070 hommes ([19]).

Aux 27.900 hommes du corps du Comte de Latour, Schérer opposera, toujours d'après la même source, les divisions Marceau, Haquin et Mayer, plus la brigade Bonnet, détachée de la division Hatry, soit 48 bataillons et 20 escadrons.

Voyons en détail quelle est la composition des troupes en présence.

Du côté autrichien, d'après le Rapport officiel sur la bataille, tel qu'il se trouve aux archives du Ministère de la Guerre à Vienne, nous trouvons les unités ci-après ([20]) :

Position près d'Embourg (nord-ouest de Beaufays) :
1 escadron Hussards Barco (Régiment de hussards n° 10) ;
1 bataillon Grenadiers de Retz.

Position près d'Esneux :
Feld-maréchal Lieutenant Lilien ([21])
Généraux-majors : Riese, Ott.
1 bataillon Kaiser-infanterie (Rég. d'infanterie n° 1) ;
2 bataillons Murray-infanterie (Rég. d'inf. n° 55) ;
1 bataillon Salzbourg (plus tard, rég. d'inf. n° 46) ;
Légion Archiduc Charles ;
6 compagnies Franz Kinsky (plus tard, rég. d'inf. n° 47) ;
2 escadrons Hussards de Wurmser (Rég. Hussards n° 8) ;
3 escadrons Hussards de Barco (Rég. Hussards n° 10).

---

vaste étendue de territoire, Latour se fit battre à Biberach, mais reprit bientôt l'avantage sur Moreau ; après le siège de Kehl, il commanda l'armée du Rhin jusqu'au traité de Campo-Formio. En 1798, Latour fut investi du commandement de la Moravie et de la Silésie autrichienne, et nommé Conseiller intime. En 1804, il devint président du Conseil aulique et du département de la Guerre. Il mourut le 22 juillet 1806. Son corps fut inhumé au cimetière militaire de Vienne.

(D'après *Les Belges Illustres*, notice par Charles Soudain de Niederwerth.)

([19]) Ces chiffres sont tirés de l'ouvrage de Jomini, revisés et développés d'après les dossiers Wiener Kriegsarchiv (Feldakten, Hofkriegerätliche Feldakten, Kabinettsakten 1794), etc.

([20]) Il y a de fortes divergences entre le résumé en traduction des K. A. et le texte original que j'ai successivement reçus. Je crois devoir suivre ce dernier de préférence.

([21]) Grade équivalent à celui de général de division. Pour VON PORBECK (*Krit. Geschichte*, I, p. 506) Lilien commande les troupes en position devant Aywaille, Saigney et Ronceveux (*sic*) ; Otto (*sic*) a sous ses ordres les troupes massées à Rouvroi (*sic*).

Position près de Sprimont :

Feld-maréchal-lieutenant Gruber.
Généraux-majors : Zoph, Fink, Hadik.

1 bataillon de Slavons (Corps franc slavon-serbe);
2 bataillons Jordis (Rég. d'inf. n° 59);
2 bataillons Beaulieu (Rég. d'inf. n° 31);
1 bataillon Devins (Rég. d'inf. n° 37);
4 compagnies Gemmingen (Rég. d'inf. n° 21);
1 bataillon Franz Kinsky (Rég. d'inf. n° 47);
6 escadrons Dragons impériaux (Rég. dragons n° 1);
Réserve d'artillerie (10 pièces);
2 escadrons Hussards Archiduc Léopold (Rég. Hussards n° 2).

Position près de Hautregard :

8 compagnies infanterie Schröder (Rég. d'inf. n° 7);
2 escadrons Dragons impériaux (Rég. dragons n° 1).

Dans un autre recensement des forces, nous lisons que la position de Sprimont comprenait en outre deux bataillons régiment de Hohenlohe et trois bataillons du régiment de Kaunitz ; et que la cavalerie près d'Esneux comprenait 6 escadrons de Lolekowitz. L'auteur totalise les forces autrichiennes à 22 bataillons et un tiers, 16 escadrons et 10 pièces de réserve ([22]).

Ajoutons pour être exact, qu'une relation particulière de la bataille, provenant d'une lettre interceptée d'Aix-la-Chapelle ([23]) fait également intervenir le corps du général Devinsky, que nous n'arrivons pas à identifier, et précise que la Légion Archiduc Charles, nouvellement levée, comprenait trois compagnies.

Quant à l'armée française, nous possédons, grâce aux documents reproduits dans la brochure déjà citée du capitaine-commandant Hardy, la situation de l'armée de Sambre-et-Meuse au 15 septembre.

En voici, pour ce qui touche à notre étude, un résumé succinct :

Aile droite (donc positions devant Sprimont et Esneux) :

Général commandant l'armée : SCHÉRER.

21e demi-brigade (1er et 2e bataillons);
85e demi-brigade (1er et 3e bataillons);

([23]) *Kriegs Archiv.* Trad. Min. A. E. Jomini (t. II, p. 110) attribue au corps Latour 30 bat., 34 esc. soit 27.900 hommes.

([22]) HARDY, *op. cit.*, p. 15 ; voir aux Annexes.

Général de division : HAQUIN.

1er bat. Haute-Vienne ;
11e bat. des Vosges ;
1er bat. de l'Eure ;

Généraux de brigade : BASTOUL, SCHOEMEREL.

86e brigade (2e bat.) ;
7e bat. du Doubs ([24]) ;
2e bat. des Deux-Sèvres ([25]) ;
5e et 6e bat. de l'Yonne ;
5e régiment de dragons ;

Présents sous les armes : 9.668 hommes.

26e brigade (1er et 3e bat.) ;
26e bat. d'infanterie légère ;

Général de Division : MARCEAU.

9e demi-brigade d'infanterie légère ;
172e demi-brigade (3 bataillons) ;

Généraux de brigade : HARDY, LORGE, NALECHE.

2e bataillon du Nord ;
1er régiment de dragons ;
20e rég. de chasseurs ;
15e rég. de cavalerie ;
Détachement d'artillerie légère ;

Présents sous les armes : 8.852 hommes.

162e demi-brigade ;
1er bataillon de la Meurthe ;
45e demi-brigade (1er bat.) ;
10e bat. d'infanterie légère ;

Général de Division : MAYER.

7e bat. de la Seine-Inférieure ;
6e bat. du Nord ;

Généraux de brigade : THORY, LECOURBE.

4e bat. de l'Aisne ;
1er bat. de la Vendée ;
11e bat. d'infanterie légère ;
16e demi-brigade légère (1er bat.) ;
Un détachement du 25e régiment de cavalerie.

([24]) ([25]) Plus tard fondus dans la 112e demi-brigade avec les bataillons des anciens régiments d'Enghien et de Bourbon (CRUYPLANTS, *La 112e demi-brigade*, p. 5).

Présents sous les armes : 8.165 hommes.

Centre (*en partie* devant Esneux) :

Sous le commandement direct du général en chef JOURDAN.

16e demi-brigade d'infanterie légère (2e bat.) ;
13e demi-brigade d'inf. légère ;
80e demi-brigade de ligne ;

Général de division : LEFÈVRE.

149e demi-brigade de ligne ;
5e demi-brigade (1er bat.) ;

Généraux de brigade : LEVAL, JACOPIN, D'HAUTPOUL, DEBELLE.

33e demi-brigade (2e bat.) ;
99e demi-brigade (2e bat.) ;
1er régiment de chasseurs à cheval ;
6e régiment de chasseurs à cheval ;
9e régiment de chasseurs à cheval ;
19e régiment de chasseurs à cheval ;
Légion de la Moselle ;
Gendarmerie nationale ;
19e compagnie d'artillerie légère ;
25e compagnie d'artillerie légère ;
8e bataillon de sapeurs du génie (8e compagnie).

Présents sous les armes : 11.958 hommes.

59e demi-brigade ;
94e demi-brigade ; Général de division : CHAMPIONNET.
132e demi-brigade ;
181e demi-brigade ;
1er régiment de dragons ;

Généraux de brigade : LEGRAND, GRENIER, LERIVINT.

4e régiment de cavalerie ;
2e compagnie d'artillerie légère ;
Une demi-compagnie de sapeurs ;
Gendarmerie nationale.

Présents sous les armes : 10.197 hommes.

1re demi-brigade de ligne ;
31e demi-brigade ;
110e demi-brigade ; Général de division : MORLOT.
177e demi-brigade ;

10e régiment de cavalerie ;
14e régiment de dragons ;

Généraux de brigade : Simon, Olivier.

30e compagnie d'artillerie légère ;
8e bataillon de sapeurs (7e compagnie).

Présents sous les armes : 10.083 hommes.

179e demi-brigade ;
27e demi-brigade (1er bat.) ; Général de division : Hatry.
44e demi-brigade (1er bat.) ;
58e demi-brigade (2e bat.) ;
3e bataillon de la Moselle ;

Généraux de brigade : Chapsal, Bonnet.

9e bataillon du Doubs ;
3e bataillon de la Côte-d'Or ;
6e bataillon de Seine-et-Oise ;
2e bataillon du Loiret ;
1er bataillon du Bas-Rhin ;
1er bataillon de Lot-et-Garonne ;
2e bataillon de la Moselle ;
4e bataillon du Var ;
9e bataillon de la Meurthe ;
11e régiment de chasseurs ;
11e régiment de dragons ;
23e régiment de cavalerie ;
Gendarmerie nationale ;
3e compagnie d'artillerie légère ;
8e bataillon de sapeurs (4e compagnie).

Présents sous les armes : 13.586 hommes.

Division de cavalerie Dubois :
6e, 7e, 8e, 16e et 25e régiments de cavalerie ;
12e et 20e dragons ;

Généraux de brigade : Soland, Gaudin.

3e régiment d'artillerie légère (3e comp.) ;
8e régiment d'artillerie légère (3e comp.).

Présents sous les armes : 3.239 hommes.

Réserve d'artillerie (Général Bollemont) :
Artillerie de Paris ;
Artillerie de position.

Présents sous les armes : 4.945 hommes.

Troupes du quartier général : Guides de l'armée, force publique
Présents sous les armes : 96 hommes.

Ce qui, pour le *centre* et l'*aile droite* françaises, nous donne un total de 80.789 hommes.

Les troupes de l'*aile gauche*, sous le général Kléber, comprenaient une avant-garde, commandée par Bernadotte (9.205 hommes); les divisions Duchesne, Richard, Friant, avec respectivement 7.663, 9.961 et 8.769 hommes. Cette aile gauche formait en grande partie le corps de siège devant la place de Maestricht, et n'intervint pas dans l'affaire que nous allons narrer.

L'effectif total des forces françaises était : Infanterie : 94.554 ; cavalerie : 15.253 ; artillerie : 6.593.

Ce qui totalisait aux mains du général Jourdan 116.390 combattants.

Il reste à examiner un point, douloureux pour nous autres, Belges, dont le pays fut en 1794, comme souvent d'ailleurs, non seulement le théâtre, la victime et l'enjeu de la lutte, mais en plus cette fois, le témoin d'une guerre fratricide ; car, on ne peut l'oublier, dans les deux camps il y avait des Belges, tous de bonne foi, tous attachés du fond du cœur à des causes également respectables ; les uns étaient liés par un serment qui leur restait sacré, les autres, ayant abandonné ce qu'ils considéraient désormais comme un drapeau étranger, servaient la France parce qu'elle leur avait promis d'accorder à la Belgique le statut d'un peuple libre et indépendant.

D'après Guillaume ([26]), prirent part à l'affaire de Sprimont les régiments nationaux de Murray, de Clerfayt et de Beaulieu, ainsi que la légion de l'Archiduc Charles ([27]). La relation autrichienne officielle ne cite pas le régiment de Clerfayt ; on sait qu'à cette époque l'armée autrichienne comptait encore deux autres régiments recrutés en Belgique : ceux de Wurtemberg et de Ligne.

Du côté français, la situation était différente. D'après Cruyplants ([28]), en vertu de la loi du 9 septembre 1792, tous les régi-

([26]) *Op. cit.*, p. 87.

([27]) Laquelle ne compta jamais au delà de 481 hommes, soit l'effectif de deux compagnies, au lieu des 4.000 engagés prévus.

([21]) *La 112e demi-brigade*, introduction, pp. XIV-XV. Dans son ouvrage sur *Dumouriez*, tome I, pp. 70-145 et tome II, ch. VIII, pp. 499-564, l'auteur traite longuement de la part prise par les Belges

ments étrangers au service de la France avaient été dissous ; leurs éléments avaient été incorporés dans les demi-brigades d'infanterie. Quant aux régiments étrangers de cavalerie, ils avaient fondu dans la grande crise de l'émigration.

Les premiers volontaires belges au service de la République étaient les débris de l'armée des Patriotes, qui avaient fait la révolution brabançonne de 1789-1790 ; de nombreux sujets liégeois ayant quitté leur patrie en 1791 et 1793, lors de la répression de la révolution liégeoise, s'étaient joints à ces groupes ; on en forma tout d'abord quatre bataillons de chasseurs belges, un régiment de Bruges, un régiment de Namur, un bataillon de chasseurs de Gand, et une Légion liégeoise.

Un décret de la Convention, en date du 10 novembre 1793, incorpora ces divers corps belges dans cinq bataillons de chasseurs-tirailleurs, qui entrèrent dans la composition des 13e, 14e, 15e et 30e demi-brigades légères, et du 3e bataillon de chasseurs du Nord. Les corps francs de cavalerie formèrent les 17e et 18e régiments de chasseurs à cheval de la République.

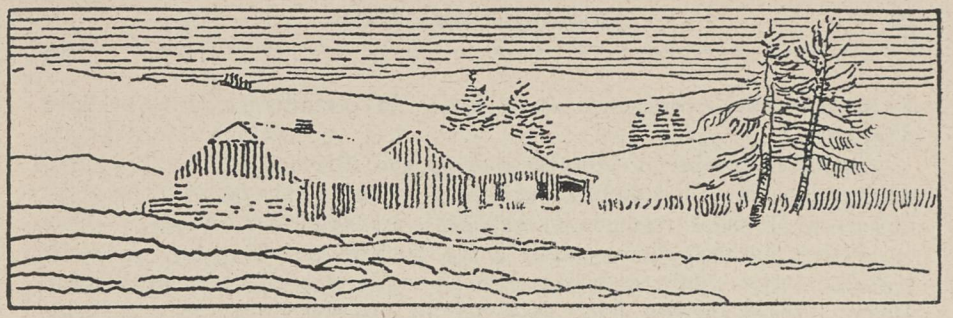
La 18e demi-brigade légère prit part à la bataille de Sprimont avec le centre de l'armée, sous Jourdan (division Lefèvre). Nous voyons figurer aussi à l'état des rationnaires le 20e dragons, qui fut formé le 5 juillet 1793 avec l'ex-régiment de dragons du Hainaut et de Jemappes. D'autres unités françaises comprenaient certainement des éléments venus de Belgique ; mais il est impossible de les identifier sans consulter d'autres sources que celles que nous avons pu interroger ([29]).

Dr L. Thiry.

(*A suivre.*)

aux campagnes de la République. Voir aussi dans la *Revue franco-belge*, l'étude de Maur. Wolf : *Les légions belges et liégeoises au service de la Révolution française* (nos 10-11-12, octobre-décembre 1925).

([29]) Cruyplants cite encore des Belges parmi les chasseurs, les tirailleurs, la 9e demi-brigade légère et surtout la 112e demi-brigade, etc.



CHRONIQUE WALLONNE

NOTES ET ENQUETES

Les Hôtes célèbres de Liège en 1810 et 1811

Les eaux de Spa connurent la grande vogue sous le Premier Empire Les étrangers, en s'y rendant ou en en revenant, passaient le plus souvent, pour ne pas écrire toujours, par Liège, où la police tenait soigneusement à jour la liste des personnes franchissant les barrières de la Cité. Nous avons pu, en parcourant ce répertoire, relever les noms de personnages célèbres, qui ont à tout le moins séjourné dans notre ville le temps nécessaire pour changer les chevaux de leur équipage. Le 16 août 1810, suivant de 14 jours son fils Jérôme, roi de Westphalie, Madame Mère était signalée sur les bulletins de police. La même année, exactement le 12 septembre, l'Inspecteur général des Ponts et Chaussées, le Comte Molé, qui devait occuper le premier plan de la scène politique française sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, inspectait, à Liège, les services de son Département. Il devait d'ailleurs renouveler cette visite le 12 décembre 1811.

Ainsi que chacun sait, l'année 1811, fut marquée en novembre par une apparition de Napoléon et de Marie-Louise. Mais à côté de ces têtes impériales, il faut signaler d'autres célébrités, revenant de la Cité des Bobelins.

Le bulletin du 25 août porte la « Comtesse de Valeskate » et la « Comtesse de Cafarigni ». Les déclarations faites par « l'épouse polonaise de Napoléon » et sa compagne la Comtesse Caffarelli furent-elles mal actées par un agent ignorant le polonais et l'italien, ou dissimulaient-elles des « incognitos » transparents ? Nul ne le saura jamais.

Tandis que la jeune femme du vieil Atanase Walewski regrettait peut-être encore les plaisirs de sa cure aux eaux du Pouhon, qui donc aurait imaginé que, cinq plus tard, elle vivrait rue Mandeville une

« lune de miel » orageuse, aux dires de certains, avec le Comte d'Ornano ?

Le 11 septembre, la Comtesse de la Vallette, cousine de Joséphine de Beauharnais, l'héroïque complice de l'évasion de son mari pendant la Terreur Blanche, retournait, elle aussi, des Ardennes à Paris.

Fin septembre, précisément le 23, la Princesse Borghèse relayait à Liège après s'être attardée dans la ville d'eau où la précédente année, d'ordre de son frère, elle n'avait pu poursuivre avec le beau Montrond, l'idylle esquissée à Aix-la-Chapelle.

En octobre, l'illustre Berryer, le futur défenseur du Maréchal Ney, débarquait de la diligence de Paris. Il ne nous a pas été possible de déterminer les raisons de son voyage car il n'était pas, que nous sachions, comme Stendhal, lié d'amitié avec le ménage Micoud d'Umons.

Les fonctionnaires de l'administration fiscale durent être singulièrement surpris, lorsque le 30 octobre, le ministre des Finances Gaudin vint les surprendre au travail, ou en train de musarder. Soulignons, à propos de ce personnage, qu'il détint pendant 15 ans d'affilée le portefeuille des Finances. Quel record !

Déjà à cette époque, comme en 1914 et en 1935, Liège se trouvait sur la route la plus directe de Berlin à Paris, aussi avons-nous relevé le nom d'une infinité de diplomates et de chambellans du Tsar de toutes les Russies. Nous ne les rappellerons pas : l'Histoire n'a pas conservé leur souvenir, rien ne sert d'essayer de le ressusciter !

Mais nous sortirons de l'oubli un voyageur de commerce allemand qui n'a jamais fait parler de lui, parce que le nom qu'il portait, « Ludendorf », est de ceux auxquels la prise de Liège, en 1914, a donné un relief que l'on ne peut oublier.

Henri HEUSE.

Les porcelaines de la manufacture impériale et royale de Tournai 1751-1817

Ce fut François-Joseph Peterinck qui installa à Tournai, vers la fin de 1750, une manufacture de porcelaine et de faïence. Le 23 février, Peterinck produisit son chef-d'œuvre, c'était un lustre de porcelaine destiné au prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas qui l'envoya à l'Impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Celle-ci en fut très satisfaite et faisant droit à la demande de l'auteur, octroya pour trente ans à la nouvelle industrie tournaisienne le privilège exclusif de fabriquer dans les Pays-Bas toutes sortes d'ouvrages de fine porcelaine (octroi du 3 avril 1751). Un nouveau décret du 7 août 1752 concéda à la manufacture le titre de manufacture impériale et royale et autorisa Peterinck à placer au-dessus de sa porte les armes de Sa Majesté.

Peterinck dirigea la fabrique de porcelaines jusqu'à l'époque de sa

mort en 1799 ; une de ses filles, Amélie Peternick, qui avait épousé en 1783 Jean-Maximilien de Bettignies lui succéda jusqu'en 1808, après quoi la direction fut cédée aux enfants de cette dernière Jules-Henri et Olympe de Bettignies ; celle-ci avait épousé Jean-Marie Ragon, un des meilleurs artistes de la fabrique. Malheureusement la manufacture dut être mise en liquidation en 1817, car si ceux qui dirigeaient l'entreprise avaient pu laisser à leur œuvre une renommée artistique qui s'étendait dans tous les pays d'Europe, ils n'avaient pu cependant trouver la fortune ; bien au contraire la détresse financière se fit plus d'une fois sentir et Peterinck et les de Bettignies durent recourir à plusieurs reprises à des associations et à des emprunts. 1817 termine la grande période d'efflorescence. Henri de Bettignies racheta la fabrique et la dirigea jusqu'en 1850 ; à cette date, il la céda aux frères Boch qui l'exploitèrent jusqu'en 1891.

Les pièces remarquables sorties de la manufacture durant sa période de grande prospérité (1751-1817) sont offertes à l'admiration des visiteurs de l'Exposition en ce moment ouverte à Tournai.

Les produits de la fabrication tournaisienne ont été classés en trois catégories : la vaisselle, les objets de petit mobilier (plaques, boîtes et objets divers) et la sculpture (sujets religieux et historiques, jeux d'enfants et d'amour, pastorales et vases).

Peu de fabriques ont présenté autant de variétés dans leurs décors que celle de Tournai. Une simple énumération donnera une idée de leur importance : fleurs, oiseaux, paysages, scènes, insignes des corporations, initiales, armoiries, motifs décoratifs, décors de Chine et du Japon ; imitation genre Strasbourg, Saxe... Les couleurs sont également nombreuses : à côté des camaïeux bleus très connus, on trouve des camaïeux violets de manganèse, roses, rouilles, verts, ors, etc... et des polychromés. Le décor bleu roi rehaussé d'or est particulièrement remarquable.

Les pièces de Tournai ne sont pas toujours faciles à reconnaître, car, si jusqu'en 1781 la plupart de celles-ci furent marquées, après cette date elles ne le furent plus. Les marques apposées par la manufacture de Tournai sont de deux pièces : la tour et les épées. La tour indique la provenance, c'est en effet le meuble principal des armoiries de la ville de Tournai ; les deux épées posées en sautoir et cantonnées de quatre croisettes indiquent l'auteur ; elles constituent les armes que Peterinck adopta en 1769 lorsqu'il fut anobli. La tour est en bleu, en violet, en rouge, en rouge-brunâtre, en noir ou en or. La tour en rouge ou en noir est parfois accompagnée d'un C, celle en rouge brunâtre est surmontée d'une sorte de M. La tour en or est toujours pleine. La marque aux épées est en or ou en bleu ; dans ce dernier cas, elle est souvent accompagnée d'une ou deux lettres, monogramme du décorateur. Il est regrettable que Peterinck n'ait pas choisi une marque distincte et ne l'ait pas déposée à la Chambre des comptes ainsi que le décret du 7 août 1752 l'y autorisait.

Ce qui contribua grandement à la renommée des porcelaines de Tournai, ce fut la collaboration des artistes peintres et sculpteurs que Peterinck sut assurer à son industrie. Citons parmi les plus notoires : Claude Borne, Jean Gilles fils, Henri-Joseph Duvivier, Nicolas Lecreux

et surtout Joseph Mayer qui décora notamment le fameux service de Buffon. Le chevalier Soil de Moriamé, auteur d'un ouvrage très apprécié sur les porcelaines de Tournai, écrit au sujet de ce service qu'il est « l'un des plus beaux qui se puissent imaginer, remarquable tant par la pâte que par le brillant des couleurs et des ors, ainsi que par le bon goût de sa décoration ». Un des oiseaux de l'ouvrage que Buffon venait de publier est reproduit au centre de chaque pièce : tout le marly ou le bord des pièces est couvert d'une large bande bleu de roi rehaussée de dessins variés à l'or bruni entrecoupée de réserves ornées d'oiseaux, d'insectes et de grisailles. Ce service était estimé cent mille francs... mais le duc d'Orléans n'en prit jamais possession.

Cette brève notice historique permet d'entrevoir tout l'intérêt que renferme l'Exposition des porcelaines visible à Tournai, dans la célèbre Halle-aux-draps, jusqu'au 30 septembre prochain.

Les amateurs d'objets d'art s'y délecteront certainement.

Lucien Fourez.

BIBLIOGRAPHIE

Gustave Charlier. — **Machiavel.** — Dans la collection « Les Cent Chefs-d'œuvre étrangers ». Edit. La Renaissance du Livre. Paris, 1935.

M. Gustave Charlier vient de publier une traduction du *Prince* de Machiavel, ainsi que, du même auteur, un fragment du livre I des *Discours sur la première décade de Tite-Live,* un épisode de l'*Histoire de Florence,* une scène de la comédie *La Mandragore* et la *Nouvelle très plaisante de l'archidiable Belphégor.* Le volume s'ouvre par une copieuse étude, documentée et vivante, sur la personne et sur l'œuvre de Machiavel.

Cette traduction du *Prince* est un petit événement littéraire. C'est, en effet, la première traduction en français qui ait été faite sur le texte critique de cette œuvre, à savoir celui qui a été établi par Mario Casella.

La traduction de M. Gustave Charlier présente aussi cette originalité de garder, sans artifice ni affectation d'archaïsme, la *couleur* du texte italien, et cela tout en restant absolument fidèle, ce qui n'est pas le cas des autres traductions françaises.

Notre intention n'est pas d'essayer une fois de plus d'expliquer et de commenter les idées du *Prince.* Il nous suffira de rappeler que ce manuel de l'homme d'Etat, qui n'a pas cessé, depuis le XVI^e^ siècle, de déchaîner des colères et de soulever l'admiration — une admiration purement cérébrale — n'est pas un traité de morale ou de philosophie, mais un manuel, au sens trict du terme, au même titre qu'un manuel Roret ou que ce *Manuel du parfait bouvier,* en chinois, dont se délectait le philologue Colline : « Comme mon intention, dit Machiavel, est d'écrire des choses utiles à ceux qui les comprennent, il m'a paru qu'il valait mieux m'attacher à la vérité réelle des choses qu'à l'image idéale qu'on s'en peut faire. »

La vérité réelle, c'est, selon la doctrine machiavélique, que tous les moyens de gouvernement doivent également convenir à un véritable homme d'Etat qui, au gré des circonstances, se montrera sagement magnanime, fourbe et cruel, saint Louis ou Ubu : « Il lui (au prince) faut paraître clément, loyal, humain, honnête, religieux, et même l'être, mais avec l'esprit disposé de telle sorte que, s'il lui faut ne plus l'être, vous puissiez et sachiez passer au caractère opposé. » La vérité réelle, c'est également cette politique, pratiquée invariablement par tous les hommes d'Etat, à toutes les époques de l'histoire, et qui s'inspire des principes qu'en matière de gouvernement la fin justifie les moyens et que nécessité fait loi.

On peut voir se manifester l'esprit de ce système et cette mentalité dans un épisode des guerres auxquelles fut mêlé César Borgia et que Machiavel raconte avec cette impassibilité et ce ton didactique qui lui sont propres. César Borgia, ayant conquis la Romagne, établit en ce pays, comme gouverneur muni de pleins pouvoirs, Remiro d'Orco, homme sanguinaire et habile. A l'entière satisfaction et selon les instructions de son maître, Remiro pacifia et unifia le pays en recourant aux pires cruautés. Mais César Borgia, estimant qu'un prince avisé, s'il est parfois obligé d'employer les plus atroces moyens de gouvernement, doit aussi s'efforcer de se concilier l'affection de ses sujets, fit arrêter Remiro d'Orco : « Là-dessus, écrit Machiavel, saisissant l'occasion, un beau matin, à Cesena, il le fit exposer sur la place publique, en deux tronçons, avec un morceau de bois et un couteau ensanglanté à côté de lui. La férocité de ce spectacle provoqua chez ces peuples un sentiment à la fois de satisfaction et de stupeur. »

Il y a, à la source de ces idées, une conception radicalement réaliste de l'histoire et un mépris souverain de l'humanité. « Il est beaucoup plus sûr, enseigne le Florentin, d'être redouté qu'aimé, si l'on doit renoncer à l'un des deux. Car l'on peut dire des hommes en général qu'ils sont ingrats, changeants, hypocrites, prompts à fuir le péril et avides de gain ; quand vous leur faites du bien, ils sont tout à vous, vous offrent leur sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, comme je l'ai dit plus haut, du moins quand vous n'en avez nul besoin ; mais quand le besoin vous en vient, ils vous tournent le dos. » Et plus loin : « Les hommes oublient plus vite la mort de leur père que la perte de leur patrimoine. »

Nous signalerons enfin que le philosophe Fichte qui a peut-être le plus contribué à affoler les Allemands et à implanter dans leur esprit le dogme de la supériorité de leur race, était une grand admirateur de Machiavel qui, d'autre part, eut de nombreux ennemis et contradicteurs dont les plus acharnés furent les jésuites et Frédéric II.

Alfred DUCHESNE.

Léon DECORTIS. — **La Fleur du Feu.** — Roman. La Renaissance du Livre, Bruxelles. 1935.

Un récit de guerre. Encore ? penseront peut-être d'aucuns. Et pourquoi non ? Tant que survivra la génération des « rescapés » du feu,

ceux-ci auront des souvenirs à évoquer, des impressions à traduire, des méditations à nous proposer. Le recul des années, d'ailleurs, permet souvent de mieux dégager, et de mieux comprendre, ce que le manque de perspective ne révèle que partiellement, sans vue synthétique, dans un heurt de détails où se noient les grandes lignes. Au surplus, l'épouvantable tourmente secoua tellement le monde, elle eut de si profondes répercussions sur les cœurs et les esprits, elle transforma si complètement, jusqu'aux fibres les plus intimes, chaque acteur du drame, que longtemps encore, croyons-nous, la littérature s'enrichira de témoignages nouveaux, brûlants d'intérêt, qui nous feront mieux pénétrer la psychologie, la mentalité, les réactions de ceux qui, de près ou de loin, furent mêlés aux formidables événements.

C'est le cas du roman de M. Decortis. L'auteur avait rapporté du front des « silhouettes épiques », burinées avec enthousiasme et ferveur. Son nouveau livre — qui succède à plusieurs ouvrages poétiques dont nous nous sommes plu à analyser les mérites — est un document et, à la fois, un recueil d'images. La dure vie des tranchées, la fièvre du moment, y sont projetées en pleine lumière, avec intensité et couleur, comme les épisodes d'un film émouvant, qui servent de cadre poignant à l'un de ces drames du cœur dont souffrirent des milliers d'êtres.

Les héros de ce roman sont Jean Dereine, soldat belge, et Eveline Wurner, jeune Liégeoise établie en Ecosse aux côtés de son mari. Jean, « cœur tendre et chair triste », comme tous ceux du front, fait, à la faveur d'une permission, la connaissance d'Eveline ; il s'éprend d'elle, et sa sensibilité passionnée, longuement contenue, s'exalte de la beauté de la jeune femme. Celle-ci résiste au sentiment tendre qu'elle sent naître et croître en elle. Mais à Paris, où les événements l'ont conduite, elle se donne enfin, tout entière : « Toutes les honnêtes femmes qui firent pour les hommes du Feu le sacrifice de leur vertu, les aimèrent comme des folles. » Et lui l'aima « d'un cœur fou, avide, insatiable ».

Mais leur intense bonheur fut court. Eveline, très pieuse, souffrit de scrupules, d'inquiétude, de malaise moral ; la dissimulation devant son mari — que commençait à harceler le doute — lui fit mal. Elle pria avec ferveur pour son ami — et lui demanda de l'oublier... Il n'oublia pas, mais souffrit de moins en moins de la séparation. Après l'armistice, ils se revirent une fois à Liège, sans que reprît leur roman d'amour. Jean se laissa fiancer à Maja, jeune fille riche et d'allure moderne — et qui lui rappelait Eveline par certains traits. Il faillit d'ailleurs abandonner Maja quand il apprit qu'Eveline, installée à Saint-Etienne avec son mari et sa fillette, était devenue veuve. Le souvenir lancinant de son grand amour ne mourra jamais en lui ; mais la vie, pour les êtres chez qui la résolution vacille, se charge d'ordonner aveuglément les événements en dehors de la volonté défaillante : dans le moment où Eveline rentre à Liège, libérée et l'espoir inavoué au cœur, Jean et Maja entreprennent dans le Midi leur voyage de noces...

Cette simple et palpitante histoire est contée à la fois avec réalisme et lyrisme. L'analyse des états d'âme y est poussée, nuancée ; l'ambiance du front, l'atmosphère de l'époque, les décors de nature y sont recréés avec une poignante vérité, un charme prenant. Et le tout s'im-

prègne, dans les images et dans le mouvement des phrases, d'une émotion contenue, d'une grâce pénétrante, qui révèlent le poète du cœur et l'artiste de la plume.

Un beau livre — fruit d'une observation sagace et lucide, témoignage d'une sensibilité vibrante. L'aimeront tous ceux qui cherchent dans le roman l'image mouvante de la vie et, à la fois, le reflet d'une âme frémissante.

Ernest GODEFROID.

George FAY, **Djâques Bèrtrand**, pièce en 4 actes (Gilly, Impr. Moderne, 100, ch. de Lodelinsart, 66 p., 1934. — Emile LEMPEREUR, **Spites d'âmes**, I *Visâdje 1934*, poème wallon avec traduction française (Châtelet, édit. A. Dandoy, 54 p., 1935, 7 fr). — Henry RAVELINE, **Chonque eptitès gnotés pièches** avet des z'imajes de M^lle^ C. Raveline (Mons, Edit. de La Province, 96 p., 1934). ID., **El cu d'el Mante** (Ibid., 142 p., 1935).

Jacques Bertrand, le premier grand chansonnier wallon de Charleroi, a inspiré à M. G. Fay une pièce en 4 actes qui est un essai très réussi de « reconstitution d'une époque révolue ». La vérité des caractères, l'émotion et l'esprit gaulois s'inscrivent tour à tour dans un dialecte plein de verdeur. Bien entendu, on nous a restitué les plus célèbres productions de ce chansonnier gaillard, mais jamais grivois.

*
* *

J'ai montré l'autre jour (1) que M. E. Lempereur n'était pas un essayiste heureux. Voici qu'aujourd'hui il se révèle poète et, ce m'est une joie de le dire, poète de talent. Lui qui paraissait saturé de littérature parvient ici à s'en dégager presque entièrement pour consentir à n'être plus qu'un homme écoutant « dans son cœur l'écho de son génie ». La forme est soignée, car le poète lui a imposé le corset d'une versification toujours surveillée. Aussi est-elle bien faite pour nous émouvoir cette confidence lyrique du jeune homme qui dit sa douleur et son espoir devant la vie qui monte avec ses mystères, ses tâtonnements et ses heurts inévitables. Le ton du livre est celui d'une désespérance mêlée à des sursauts de bonheur encore mal affermis. Citons ces strophes :

Oh! tous cès djoûs pènus, sins dès clignètes di fleûrs,
Sins brèssîyes di lumiêres, sins bètchos (2), *ni kèkyâdjes* (3) *!*
Ça m'fèt mau d'yèsse mérseû (4) *quand i gn-a tant d' visâdjes*
tôrdjant (5), si discavant (6) *dins mes oûyes èt dins m'cœûr.*

I m'chène (7) *souvint qu'dins l'fé fond di m'pwètrine,*
Come in rève qui s'aflache (8) *et qu'on n'atindeut né,*
Soumâdje (9) *in drole di gno* (10), *v'nu d'au lon, sins mouf'ter* (11),
bôrdant *s'douleûr*, di m'sang qui feumîye ou bèzine (12).

(1) *Vie Wallonne*, t. XV, pp. 386-387.
(2) baisers ; (3) chatouillements ; (4) solitaire ; (5) tardant ;

J'ai souligné les images fortes, voire outrées, dont la recherche même est caractéristique des fièvres de jeunesse qu'évoque l'auteur. A d'autres endroits, « l'obscurité de certains vers, comme l'écrit J. Flament, on dirait qu'un reste de pudeur l'a voulue ». A la qualité de son émotion, à son souci d'une forme neuve, on reconnaît en Emile Lempereur un vrai poète, — un nouveau poète wallon.

*
* *

M. Henry Raveline est, avec M. Gillain, le prince des conteurs wallons. D'une veine féconde, il nous donnait l'an passé un recueil de cinq petites comédies qui croquaient sur le vif des types et des mœurs populaires. Mais allons droit à son nouveau volume. Serait-ce déjà, comme il l'annonce, « le fond du panier » ? Espérons que l'auteur n'a pas fini de nous dérider au fil de ses histoires boraines ! En attendant, ces nouvelles fables sur les paysans, les curés et les femmes ne cessent pas d'être piquantes ; elles ont la saveur de nos vieux fabliaux sans en avoir l'audace. La langue — ce wallon mâtiné de picard — qui est pétrie de bonhomie un peu madrée et de réalisme un peu rougeaud, semble bien le produit de cette race qui cligne malicieusement de l'œil en vous disant le demi-mot d'un tour pendable.

Maurice PIRON.

(6) se décharnant ; (7) il me semble ; (8) qui s'affale ; (9) soupire ; (10) petit enfant ; (11) souffler mot ; (12) hésite.



P.-J.-B. BUCHEZ

DE MATAGNE-LA-PETITE

Président de l'Assemblée Constituante, 1848

P.-J.-B. Buchez fut un médecin de talent, un historien-philosophe original, un publiciste fécond, un démocrate-chrétien de la première heure.

En écrivant ces quelques pages, nous avons voulu raviver son souvenir et intéresser nos lecteurs à l'histoire de ce Wallon de génie qui, par ses connaissances étendues et variées, par sa droiture, sa loyauté et sa générosité, a été élevé à la présidence de l'Assemblée Constituante en 1848.

P.-J.-B. Buchez est né à Matagne-la-Petite, le 31 mars 1796. A cette époque, la petite commune namuroise faisait partie de la République française, département des Ardennes, district de Couvin, canton de Romerée.

Ci-dessous l'acte de naissance de Buchez tel qu'il figure au registre de l'état civil de Matagne-la-Petite.

« Aujourd'hui premier jour du mois d'avril mil sept cent nonante-six, an quatrième de la République française, à 8 heures du matin, par devant moi pierre-Joseph deruelle, agent de la commune de Matagne-la-Petite, élu le quinzième brumaire dernier pour dresser les actes destinés à constater les naissances, les mariages et décès des citoyens, est comparu en la salle publique de la maison

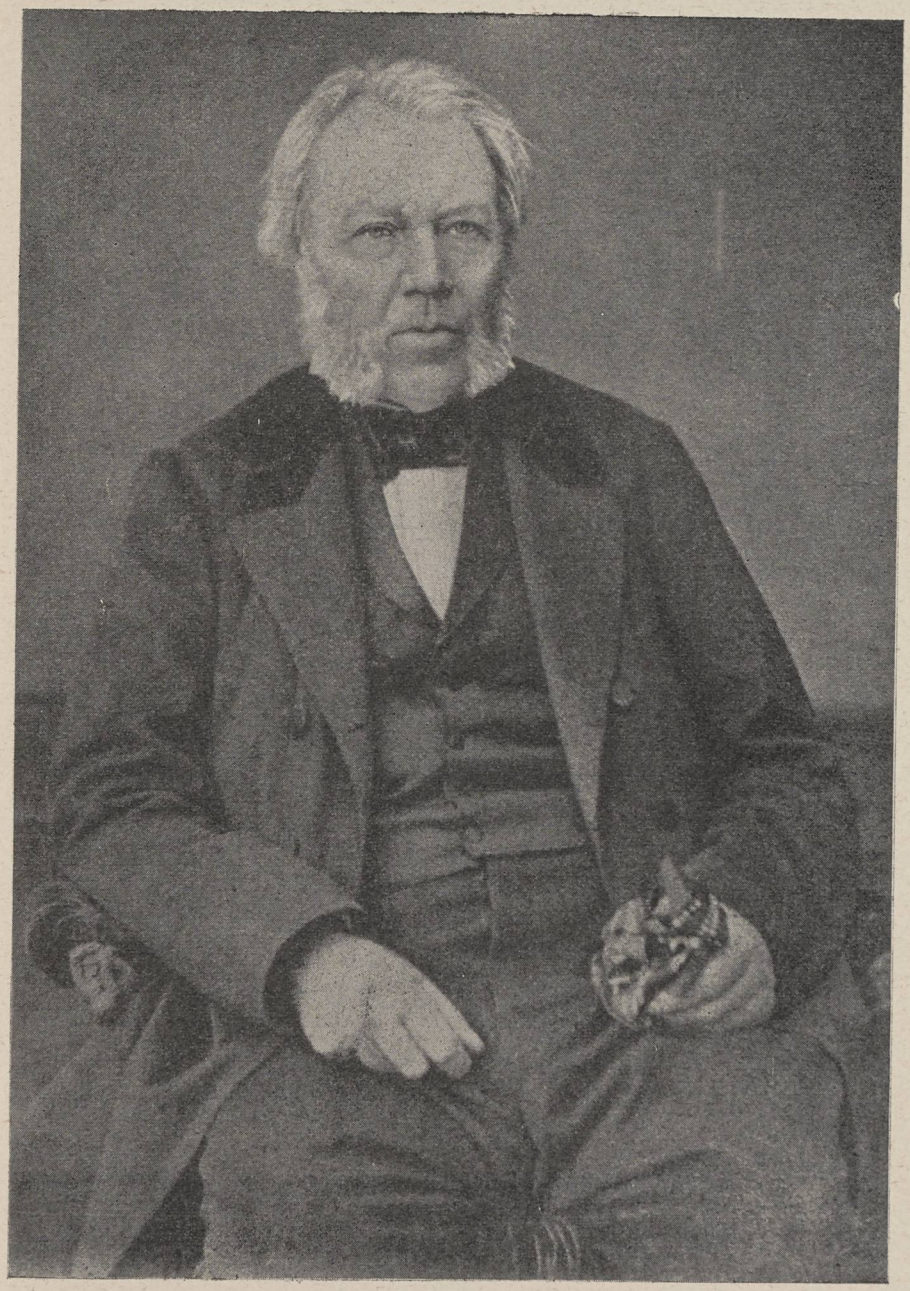
commune : Jacques-Philippe Buchet, homme de loi, domiciliez dans ladite commune de Matagne-la-Petite, lequel âgé de 28 ans et demis, été assisté de pierre Buchet laboureur et de Michel Buchet aussi laboureur âgé de 29 ans, tous deux demeurant à ladite commune, canton de Romerée, département des Ardennes, a déclaré à moi pierre-Joseph deruelle, que Marianne-Joseph Buchet son épouse en légitime mariage est accouchée hier au soir, dernier jour de mars, à six heures du soir, dans sadite maison, d'un enfant mâle qu'il m'a présenté, auquel il a donné les prénoms de Philippe-Joseph-Benjamin. D'après cette déclaration que les citoyens Pierre Buchet et Michel Buchet ont certifié conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommmé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le présent acte que Jacques-Philippe Buchet père de l'enfant et les deux témoins ont signé avec moi. »

(Sé) deruelle agent, P. Buchet,
Jacques Buchez, M. Buchet.

Dans cet acte, le « t » de Jacques Buchet est surchargé d'un « z ». C'est le grand-père de notre héros, Jacques-Dominique Buchez, époux de Pierre-Elisabeth Goffinet, qui aurait modifié l'orthographe de son nom, lorsqu'il alla fixer sa résidence à Paris. Un de ses cousins de Matagne, ayant gravement compromis sa réputation par son inconduite et terni ainsi l'honneur de la famille, Buchez aurait déclaré, avant son départ, qu'il changerait son nom et aurait recommandé à ses correspondants d'écrire désormais Buchez avec un z comme lettre finale (1).

Jacques-Philippe Buchez, père du futur président de l'Assemblée, vit le jour à Paris où il fit des études de droit Au moment de la Révolution de 1789, il vint s'établir dans le pays de ses parents et exerça, sous la jeune République, les fonctions de juge au tribunal de paix de Romerée. C'est lui qui fit exécuter, dans la contrée, les ordres de réquisition du fameux Comité révolutionnaire de Givet dont le sinistre Delécolle était l'âme. Le 11 novembre 1795, il épousa à Matagne-la-Petite, sa cousine Anne-Marie Buchet, fille de Michel Buchet et de Marie-Josèphe Colard. Trois ans après son mariage, il repartit pour la capitale française et occupa un emploi

(1) Ces détails nous ont été fournis par M. Dambroise, arrière-petit-cousin de Buchez.



P.-J.-B. Buchez

dans l'octroi de la ville. Lors de la Restauration, 1815, il fut obligé de quitter sa place à cause de ses sentiments politiques hostiles au régime. Il mourut en 1816 ; sa femme l'avait précédé dans la tombe en 1812.

Philippe-Joseph-Benjamin Buchez fit ses études moyennes dans un pensionnat du Marais où il se distingua par son intelligence et sa grande puissance de travail. Malheureusement, la situation de fortune de ses parents ne lui permit pas d'entrer à l'Université. Dès 1811, il put obtenir, à l'octroi, une place de surnuméraire. Peu absorbant, cet emploi lui procura beaucoup de loisirs qu'il consacra entièrement à l'étude. Guidé par son père, fervent démocrate-révolutionnaire, il subit fortement son influence, épousa ses idées politiques et s'adonna avec passion à l'étude de l'histoire et des sciences naturelles ; il crut trouver sa vocation dans la médecine.

Orphelin à peine âgé de vingt ans, Buchez, sans appui et sans conseil, garda cependant ses habitudes studieuses et poursuivit avec ardeur le but qu'il s'était imposé. Il suivit avec le plus grand fruit les leçons de Cuvier, Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire. Il fréquenta la société universitaire qui, à cette époque, professait des idées extrêmement libérales et hostiles aux Bourbons. Dans ce milieu agité et frondeur, il rencontra au petit cénacle de la rue des Quatre Vents, Bazard et quelques amis qui s'étaient groupés sous le nom bizarre de *Société diablement philosophique* (2).

De caractère enthousiaste, ardent, fougueux et généreux, Buchez s'impose à ses compagnons et devient bientôt le camarade écouté, le chef. Dès cette époque, dit G. Castella, Buchez est un républicain convaincu, franchement hostile à la Restauration comme aux bonapartistes ; il a comme foi les principes de la Révolution française ; c'est même un républicain plus avancé que la plupart des libéraux de l'époque et il restera nettement attaché à l'idéal révolutionnaire. « Le progrès, écrivait-il, c'est plus de charité, plus de liberté, plus d'égalité. Le but humain du christianisme est identiquement le même que celui de la Révolution ; c'est le premier qui a inspiré le second. »

Tempérament d'apôtre socialiste-révolutionnaire, passionné pour la propagande, il enrôla ses condisciples dans les sociétés de médecine et de philosophie qui se transformèrent bientôt en sociétés secrètes pour conspirer contre les Bourbons.

---

(2) G. Castella, *Philosophes et Penseurs. Buchez* (Paris 1911, in-8°, page 8).

En 1820, Buchez s'affilie à la loge maçonnique des *Amis de la Vérité*. La même année, il est compromis dans la conjuration militaire du 19 août, mais on ne put retenir contre lui des preuves suffisantes pour le poursuivre en justice.

Encouragé par ce demi-succès, il fonde en 1821, avec Flottard, Bazard et Joubert, tous trois également commis à l'octroi, la redoutable association que l'on appela la Charbonnerie française. Joubert et Dugied avaient rapporté d'Italie les statuts des carbonari de Naples ; Buchez, Bazard et Flottard furent choisis pour préparer des bases d'une organisation plus savante que celle des Napolitains. Voici quels en étaient les traits principaux. Vingt carbonari formaient une « Vente particulière »; les députés de vingt Ventes particulières formaient une « Vente centrale » ; enfin les délégués des Ventes centrales composaient la « Haute Vente ». L'organisation se fit de haut en bas ; les fondateurs constitués en Haute Vente, instituèrent peu à peu des Ventes centrales et chacune de celles-ci créa des Ventes particulières. Il fallait des noms populaires à la tête de l'association ; Buchez et ses amis placèrent dans le Comité directeur des députés révolutionnaires comme Lafayette, Manuel, d'Argenson ; des avocats tels que Mauguin, Barthe et Mérilhou et quelques publicistes.

« Attendu, disait l'acte de fondation, que force n'est pas droit et que les Bourbons ont été ramenés par l'étranger, les Charbonniers s'associent pour rendre à la nation française le libre exercice du droit qu'elle a de choisir le gouvernement qui lui convient. » Le gouvernement, dans la pensée des fondateurs, devait être la République. Ennemis du despotisme, ces jeunes gens se rappelaient avec admiration la grande Assemblée qui avait aboli la monarchie et vaincu l'Europe ; l'enthousiasme pour la Convention les rendit républicains.

Mais pour livrer bataille, ils recherchèrent l'Armée et y firent de nombreux adhérents. Bien que bonapartiste, l'Armée témoignait beaucoup d'hostilité aux Bourbons (3). La Charbonnerie prit rapidement une grande extension, sauf dans le Nord, et dès 1822, les chefs résolurent de passer à l'action : tous leurs complots échouèrent. Chargé d'une mission secrète à Belfort, Buchez est arrêté et traduit devant la Cour d'assises de Colmar. Heureusement, il ren-

(3) G. Weill, *La France sous la monarchie constitutionnelle* (Paris 1904, in-8°, p. 289).

contre là-bas un juge d'instruction, M. de Golberg qui préfère causer avec lui histoire et philosophie que l'embarrasser de sa procédure ([4]). Grâce à cet appui que le hasard lui a procuré fort à propos, il y eut partage des voix sur la question de sa culpabilité et l'inculpé eut la vie sauve. On sait que les quatre sergents de la Rochelle, le général Berton et le colonel Caron, compromis dans cette conspiration, furent exécutés.

Ayant ainsi effleuré la guillotine, Buchez se calma et abandonna la politique militante pour répandre ses idées philosophiques et sociales par ses écrits.

En 1825, il est reçu docteur en médecine. Le docteur Récamier, professeur à la Faculté, qui jouissait alors d'une grande réputation dans le monde médical, avait reconnu le talent de Buchez et lui aurait facilité sa carrière, s'il n'avait craint de pousser un homme dont il considérait les idées comme dangereuses ([5]).

Partisan de certains principes de la doctrine saint-simonienne au début de sa formation ([6]), Buchez collabora pendant quelque temps au *Producteur,* organe saint-simonien. Il créa lui-même le *Journal des progrès des sciences et institutions médicales* (1827 à 1830).

La révolution de 1830 le rejeta momentanément dans la vie agitée des clubs et des conspirations. Avec Flocon, Fazy et Huber, il forma la société des *Amis du peuple* qui voulut diriger la révolution, mais qui fut dissoute par le Gouvernement le 15 septembre.

A la suite de ce nouvel échec, Buchez renonça aux complots politiques et, pendant dix-huit années, il se consacrera entièrement à sa tâche d'écrivain et s'occupera uniquement de propagande religieuse et philosophique.

Après la mort du maître, les disciples de Saint-Simon se divisèrent par suite des divergences d'opinions dans les principes et leur application. La nouvelle religion dont le *Père* était Enfantin, admit l'abolition de la propriété et du mariage, le principe de la mobilité et du changement dans la morale sexuelle ; elle dégénéra très rapidement pour aboutir au panthéisme, à la réhabilitation de la chair

([4]) G. CASTELLA, *ouvrage cité,* page 9.

([5]) G. CASTELLA, *ouvrage cité,* page 9.

([6]) Toute la Société, disait Saint-Simon dans son livre *Le nouveau christianisme,* doit travailler à améliorer l'existence morale et physique de la classe la plus pauvre et s'organiser de la manière la plus convenable pour atteindre ce but.

et aux honteuses saturnales de Ménilmontant. Consterné de ces folles extravagances, Buchez abandonna les saint-simoniens et créa une doctrine personnelle, quelque peu singulière, mais qui semble continuer et parfaire le saint-simonisme du début ; on l'appela le buchézisme. Le christianisme était sa foi ; il en chercha, il en enseigna l'application vraie pendant toute sa vie. Dans ce but, il fonda le *Journal des sciences morales et politiques* devenu l'*Européen*, puis la *Revue nationale* (1831 à 1848). Tous ces journaux, rédigés avec beaucoup de talent, étaient, avant tout, des organes de l'école buchézienne ; ils firent une sérieuse propagande à la fois religieuse et socialiste et réunirent un certain nombre d'adhérents parmi les républicains, les ouvriers et même parmi les membres les plus éclairés du clergé (7).

Sa doctrine, tirée de l'Evangile, était contenue dans le triple symbole : Liberté, Egalité, Fraternité, base et but de la nationalité française, formule du progrès que la Révolution de 1789 avait pour mission de réaliser.

Buchez était donc un révolutionnaire républicain. Sa religion était la loi du Christ ; son critérium, la morale ; son but, l'amélioration du sort de tous ; son moyen, le dévouement fondé sur cette belle maxime : « Celui qui veut être le premier parmi vous, doit être le serviteur des serviteurs de Dieu (8). »

Le buchézisme ou néo-catholicisme, alliance étrange entre l'orthodoxie catholique et les théories les plus démocratiques, est un système extrêmement complexe : il contient une religion, une philosophie, une science. Buchez l'exposa d'une manière scientifique dans son *Introduction à la science de l'histoire ou science du développement de l'humanité* (Paris, 1833, in-8°) (9). Il en poursuivit l'application dans son *Histoire parlementaire de la Révolution française* (Paris, 1833 à 1838), 40 volumes in-8°, qu'il écrivit en collaboration avec son disciple et ami Roux-Lavergne. C'est un vaste recueil de documents encore consulté utilement aujourd'hui, où est rassemblée la partie la plus intéressante des débats des Assemblées consti-

(7) STERN, *Histoire de la Révolution de 1848* (Paris 1862, in-8°, page 42).

(8) GARNIER-PAGÈS, *Histoire de la Révolution de 1848* (Paris 1861-1862, in-8°, tome IV, page 79).

(9) G. CASTELLA, dans son ouvrage déjà cité, pages 18 et suivantes, a analysé de façon complète, les travaux de Buchez, sous le titre : *L'idée du progrès dans la philosophie de l'histoire, de Buchez.*

tuante et législative, de la Convention, du Conseil des Cinq Cents, du Conseil des Anciens, du Tribunat, du Sénat, du Corps législatif, de la Chambre des Représentants, 1815. Il contient également les publications du Club des Jacobins et de la presse révolutionnaire, une introduction qui est l'histoire de la nationalité française. Enfin on y trouve trente-trois préfaces fort singulières où Buchez démontre que la Révolution est en principe la réalisation de la morale chrétienne, que la Constituante l'a détournée de sa voie et que les Jacobins, seuls possesseurs des véritables principes, n'ont pu les appliquer faute de moyens de publicité suffisants pour manifester leurs intentions à la France entière. Cet ouvrage gigantesque qui exalte les hommes, les actes et les idées les plus audacieuses de la Révolution, créa une sorte d'atmosphère propice à de nouveaux bouleversements, enfiévra bien des cerveaux qui brûlaient de recommencer les grands ancêtres, répandit jusque dans la bourgeoisie, des sentiments et des impatiences révolutionnaires ([10]).

En 1837, les ouvriers imprimeurs eurent l'idée d'imprimer, à leurs frais, une édition des Evangiles dédiée à la Nation ; ils demandèrent à Buchez une préface pour leur livre. Il y déclara que la loi divine était restée inaccomplie, qu'elle s'appliquait non pas aux individus, comme on l'avait cru, mais aux sociétés et qu'elle terminerait son évolution en réglant l'association politique, comme elle a réglé les consciences ([11]).

C'est seulement en 1839 que parut l'exposé didactique et détaillé du buchézisme : *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès* (3 volumes in-8°, Paris, 1839).

Dans cette œuvre basée sur la conception du *progrès* et sur la *révélation*, Buchez se montre adversaire du matérialisme, du panthéisme, de l'éclectisme et surtout du spiritualisme pur ; il prétend que la morale dérive de la révélation qui a été donnée à l'homme par le Créateur, en vue du but social. La morale a évolué, mais la révélation a elle-même progressé par étapes : la révélation adamique, la révélation antédiluvienne, la révélation brahmanique et la révélation chrétienne. Il prétend que depuis le XIII[e] siècle, le christianisme a fait fausse route parce qu'on a méconnu, depuis lors, sa portée sociale.

([10]) Pierre QUENTIN-BAUCHART, *La Crise sociale de 1848* (Paris 1920, in-8°, p. 124).

([11]) *La Grande Encyclopédie* (Paris, tome 8, p. 313).

Le système économique et social de Buchez est moins nébuleux que sa religion. Il croit arriver au bonheur universel par la fraternité qui se réaliserait en des associations libres et volontaires des travailleurs. Pour remplir ce programme, il faisait appel aux maximes de l'Evangile. Dès 1831, il fonda des coopératives de production dont les caractères particuliers étaient les suivants : gros prélèvements sur les bénéfices pour créer un fonds social inaltérable et indivisible ; égalité des salaires et rejet systématique du travail à la tâche ; admission de tout ouvrier qui le demandera, même sans capital. Il préconisait la création d'institutions de crédit pour le travail, le maintien de la liberté du travail ; il était partisan de la propriété individuelle et de l'échange. Parmi ses adhérents, on comptait : MM. Leroy, Rampal, Garnier-Pagès, Corbon, Pascal, Danguy, Roux-Lavergne, Cerise, Boulard, Freugray, Ott, Bois-le-Comte, Bastide... Une première association des menuisiers, fondée sur ces bases, le 10 septembre 1831, ne put arriver à fonctionner normalement ; cependant, en 1834, l'Association chrétienne des ouvriers en doré parvint à vivre et même à prospérer ; mais elle comprenait seulement quatre ouvriers à l'origine et ne put jamais dépasser le nombre de dix-huit ; elle retomba à douze en 1851 et à huit en 1865. A cette époque, elle possédait un capital de 100.000 francs et donnait aux associés un dividende de 20 % ([12]).

D'autres associations inspirées par les mêmes principes, telles que Industries unies, Grand Saint-Joseph, bien que soutenues financièrement par le Gouvernement, tombèrent l'une après l'autre : la variété des besoins et des capacités des travailleurs n'ayant pu s'accommoder longtemps de l'égalité des salaires.

Le journal l'*Atelier* fondé en 1840, par deux buchéziens Corbon et Pascal, propageait les idées de Buchez ; il était rédigé et dirigé uniquement par des travailleurs libres ; les hommes de lettres n'y étaient admis qu'à titre de correspondants. Cette feuille qui se disait socialiste, affirmait en même temps n'être hostile ni à la religion, ni à la nationalité, ni à la famille, ni même à la propriété. Au point de vue politique, elle fit cependant campagne avec l'extrême-gauche contre la bourgeoisie. Elle alla jusqu'à excuser la Terreur et le meurtre de Louis XVI, mais jamais elle n'excita les ouvriers au désordre pour faire aboutir leurs revendications. Par la voix de Buchez, bien des préjugés contre l'Eglise tombèrent. Il disait très

([12]) Pierre QUENTIN-BAUCHART, *ouvrage cité*, p. 73.

haut la nécessité de ramener dans le peuple la foi de ses pères. Il aurait voulu que la Révolution se déclarât chrétienne ; il reprochait au clergé de rendre impossible cette union d'efforts et d'actions et de s'entêter à ne pas voir que le but de la Révolution était identique à celui de l'Evangile.

Connu pour son patriotisme éprouvé, sa philosophie progressive et ses œuvres historiques ; honoré, même de ses adversaires, pour son esprit droit et sincère et pour sa probité sévère, Buchez se vit offrir par le Gouvernement provisoire, en février 1848, les fonctions d'adjoint au maire de Paris. Il accepta cette tâche difficile et absorbante et prit immédiatement la direction de l'administration de la ville. Il prescrivit les mesures militaires de défense adéquates à la situation extrêmement troublée du moment. Il fit enlever les barricades, réparer les rues et les monuments, donner du travail aux ouvriers des ateliers nationaux ([13]). Il reçut les innombrables députations d'ouvriers, d'artisans et du clergé et répondit à chacune par un discours chaleureux ; il assista aux plantations d'arbres de la Liberté et au cours de l'une de ces cérémonies, il développa cette sublime pensée : « Le travail et le sacrifice sont les lois du progrès et des devoirs des hommes. » S'étant signalé par son autorité, son intelligence et son dévouement sans réserve, le Comité central électoral pour le département de la Seine, comprit Buchez dans la liste de ses candidats à l'Assemblée constituante. Aux élections du mois d'avril, il obtint le chiffre énorme de 135.678 suffrages alors que Louis Blanc n'atteint que 121.140 voix.

Dans sa séance du 5 mai, l'Assemblée le choisit comme président, par 382 voix sur 727 votants.

Dès les premiers jours de la session, le président Buchez avait été averti de ce que le peuple, mécontent de la composition de la Commission exécutive ([14]) qui ne comprenait aucun socialiste, préparait une manifestation contre l'Assemblée. Pour parer à toute éventualité, la Chambre avait, sur-le-champ, rendu un décret interdisant l'apport de pétitions à sa barre et avait pourvu à sa sûreté en investissant son président du droit de requérir la force armée.

Le 15 mai au matin, à la Bastille, le président de l'Assemblée

([13]) Avec Garnier-Pagès, maire et Flottard, secrétaire, Buchez avait approuvé le plan d'Emile Thomas relatif à l'organisation des ateliers nationaux.

([14]) Formée de cinq membres, cette Commission était chargée du pouvoir exécutif.

et la Commission exécutive concertèrent quelques mesures pour le cas où le mouvement prendrait un caractère séditieux. Le général Courtois, commandant en chef de toute la force armée, organisa l'occupation et la défense des positions choisies dans la ville. De son côté Buchez compléta les dispositions arrêtées en chargeant un bataillon de la garde mobile de garder le pont de la Concorde ; deux autres d'occuper le jardin du Palais ; enfin un quatrième de stationner sur l'esplanade des Invalides.

Le conflit prévu éclata le jour même dans l'après-midi. Une foule imposante de manifestants, conduite par Huber et Blanqui, se dirigea vers le Palais où siégeait l'Assemblée, sous prétexte de présenter aux députés une pétition réclamant une intervention française immédiate en faveur de la Pologne. Malgré les efforts de Raspail, Barbès, Lamartine et Louis Blanc, une bande de factieux surexcités envahirent la salle des séances et y produisirent un tumulte indescriptible. Le président cherche, mais en vain, à se faire entendre ; il donne des ordres pour l'évacuation de la salle ; il agite éperdument sa sonnette, mais le bruit redouble. Sur les instances de quelques députés, il a pu, bien qu'il soit entouré de séditieux, signer et remettre à un officier d'état-major l'ordre de faire battre le rappel, adressé au général Courtois et aux officiers des légions.

Malgré le vacarme produit par cette foule en délire, on entend tout à coup battre le tambour à proximité du Palais. La fureur des manifestants augmente aussitôt ; Barbès s'élance à la tribune et s'écrie : « Pourquoi bat-on le rappel ? Que celui qui a donné l'ordre de faire battre le rappel soit déclaré traître à la Patrie ! »

La confusion devient alors extrême, des menaces de mort s'élèvent contre le président et contre plus de quarante de ses collègues que Buchez entend désigner comme victimes, par les séditieux ([15]). On se précipite vers le président, on le saisit au collet, des sabres nus se lèvent au-dessus de sa tête ; on exige qu'il révoque l'ordre qu'il a donné ; il se débat, résiste. Sur ces entrefaites, M. Delgousée (questeur) qui vient du dehors, se glisse jusqu'à lui et à voix basse lui dit : « La garde nationale est réunie ; avant un quart d'heure, elle sera ici ; un peu de ruse pour gagner du temps et l'Assemblée sera sauvée ! » Buchez feint alors de céder aux séditieux ; il signe

([15]) F. WOUTERS, *Histoire parlementaire de l'Assemblée Constituante* (Bruxelles, in-4°, tome I, p. 262).

sur des feuilles volantes, sans timbre ni date, l'ordre de ne pas faire battre le rappel, certain, d'après ce qu'affirme Degousée, qu'il ne sera pas obéi, qu'on devinera la violence qui lui a été faite. Les clubistes Flotte, Quentin, Laviron s'emparent de ces feuilles. Un moment de calme succède alors au tumulte. Raspail donne lecture de la pétition des manifestants, puis quitte la tribune. Elle est aussitôt assaillie, escaladée par des hommes qui semblent en proie au délire et qui, le visage ruisselant de sueur, la lèvre écumante, le poing levé et se menaçant l'un l'autre, poussent des cris confus et font tous à la fois, des motions les plus insensées. Blanqui, entre autres, demande le rétablissement de la Pologne dans ses limites de 1772 ; il réclame du travail et du pain pour le peuple ! Tout à coup, on voit apparaître sur le bureau, un drapeau noir surmonté d'un bonnet rouge et d'une épée nue. A la vue de ces emblèmes sinistres, Buchez apercevant, non loin de lui, Huber, lui dit : « Au nom du ciel, tirez-nous de là, ce sont des scènes de Bicêtre ! » Alors, Huber dont les consignes et les intentions sont depuis longtemps outrepassées, monte à la tribune et, d'une voix qui perce les clameurs, s'écrie : « Citoyens ! puisqu'on ne veut pas prendre de décision, eh bien, moi, au nom du peuple français trompé par ses représentants, je déclare que l'Assemblée est dissoute ! »

A ces mots, une masse de factieux se précipitent vers le président, l'insultent et le renversent de son fauteuil ([16]). Des amis l'entourent, lui font un rempart de leurs corps et parviennent à le faire sortir de la salle. Le plus grand nombre des représentants quitte également le Palais ([17]).

On a durement reproché à Buchez de n'avoir pas su ou voulu faire respecter la représentation nationale. Il est certain que le général Courtois est le premier coupable dans cette affaire, pour n'avoir pas fait exécuter les ordres reçus relatifs à la protection du Palais. Buchez a manqué de clairvoyance d'abord et de promptitude dans la décision, ensuite. S'il avait signé l'ordre de faire battre le rappel une demi-heure plus tôt, il est vraisemblable que la salle eût pu être évacuée sans incident grave. D'autre part, il aurait dû s'abstenir de signer, même sur des feuilles déchirées, l'ordre de faire cesser de battre le rappel, geste qui fut jugé comme un acte de faiblesse.

Mais Buchez, comme tous ses partisans, a été surpris par la

([16]) F. WOUTERS, *ouvrage cité*, p. 266.
([17]) STERN, *id.*, t. II, p. 260.

puissance de la manifestation. Il s'attendait à une démonstration inoffensive ne présentant nul danger, mais offrant quelques avantages ; dans son esprit, elle devait permettre à son groupe d'intervenir comme régulateur entre les socialistes, dont on écarterait les chefs compromettants, et les dynastiques que l'on protégerait contre les prolétaires, mais en leur faisant sentir ce qu'ils en avaient encore à craindre ([18]).

Buchez a justifié sa conduite devant l'Assemblée, le 16 et le 19 mai. Il semble bien qu'il n'ait pas manqué ni de calme, ni de courage, ni d'énergie, mais peut-être de perspicacité dans le jugement. Il a cru devoir signer un contre-ordre pour gagner du temps et pour éviter une effusion de sang que les violentes menaces des émeutiers armés paraissaient rendre tout à fait imminente. Ajoutons que l'Assemblée admit unanimement les explications de son président.

Dans la séance du 5 juin, à l'expiration de son mandat de président, il demanda à ses collègues de porter leur choix sur un nouveau candidat ; son état de santé, assez précaire, ne lui permettant plus de remplir ses devoirs avec toute l'assiduité désirable.

Le 13 juin suivant, comme rapporteur du 10e bureau, il combat Jules Favre au sujet de l'élection, comme député, du prince Louis-Napoléon-Bonaparte. « Ce n'est point le citoyen Bonaparte qui se présente, dit-il, c'est le prince Louis-Napoléon ; c'est un prétendant qui est venu deux fois sur le sol français pour réclamer, à main armée, son droit héréditaire à l'Empire. Aujourd'hui, c'est par le cri de : Vive l'Empereur ! que ses partisans saluent son élection. » A l'appui de ses soupçons, Buchez fait remarquer que le prince Louis-Bonaparte n'a pas reconnu la République ; qu'il n'est pas venu un mot de lui pour mettre fin aux agitations de la rue, à l'ambiguïté de sa situation, à la perplexité de ceux de ses partisans qui le croient sincère ([19]).

Cette protestation contre l'élection du prince Louis-Bonaparte fut le dernier acte de la vie politique de Buchez.

Désormais, il abandonna la vie parlementaire et ne s'occupa plus que de terminer son *Traité de philosophie et de science sociale*. Cet ouvrage ne fut publié qu'un an après sa mort, 1866, par ses amis Ott et Cerise.

Lors du coup d'Etat du 2 novembre 1851, il fut arrêté chez son

([18]) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution de 1848* (Paris 1870, in-8°, tome II, p. 80).

([19]) Stern, *id.*, t. II, p. 260.

ami le docteur Caisse, comme ancien conspirateur et à cause de ses opinions antibonapartistes. Il fut relâché grâce à l'intervention du maréchal Baraguey-d'Hilliers.

A partir de cette époque, sa santé devint chancelante ; il travailla avec moins de courage et de persévérance.

Il fit de fréquents séjours dans son pays natal où il comptait de nombreux parents et où il aimait à venir se reposer de ses rudes travaux ([20]).

Pendant ses vacances, il soignait les malades du village et parcourait en botaniste éclairé, les trieux et les prairies de nos basses Fagnes, faisant ample moisson de plantes et de fleurs médicinales. Que de fois n'a-t-il pas exprimé son admiration pour ces plaines et vallons dont la maigre végétation représentait une fortune !

En 1865, au retour d'un voyage en Auvergne, où il était allé faire une cure, Buchez mourut assez subitement à Rodez, dans la nuit du 11 au 12 août, à l'hôtel où il était descendu.

Sa mort fut celle d'un bon catholique ; il avait eu le temps de voir un prêtre et de se réconcilier avec la religion dont il n'avait pas compris l'enseignement, bien qu'il fût sincèrement attaché aux idées morales du christianisme ([21]).

Il ne laissait ni famille, ni fortune.

Buchez fut un travailleur inlassable, énergique et désintéressé qui passa sa vie dans l'étude, sacrifiant toutes les jouissances au but qu'il s'était proposé : améliorer le sort de l'humanité.

Ce fut un novateur généreux, à la fois doux et exalté, mais plein de foi, qui voulait une démocratie chrétienne et qui glorifiait Robespierre en même temps que Jésus-Christ. Il prêchait que la morale est la meilleure hygiène et le meilleur conseiller pour les pauvres. Il condamnait le matérialisme des communistes, comme l'égoïsme des bourgeois .Il n'a pu rallier beaucoup de travailleurs à son système, ni à son austère doctrine, la brutale simplicité du communisme, les cris de guerre contre les riches convenant mieux à une masse ignorante et pauvre ([22]).

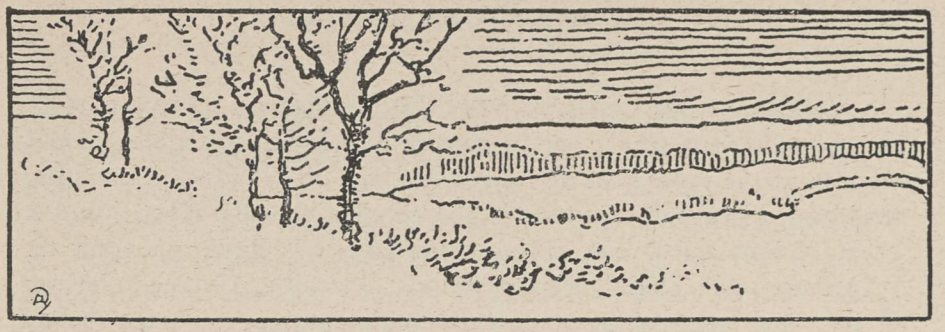
L'humble Buchez n'a peut-être pas conquis la gloire, mais il a laissé le souvenir d'un grand penseur dont les œuvres scientifiques ont servi de guides aux générations suivantes.

Lieutenant-colonel J. HENQUIN.

([20]) Par suite du mariage de son père avec une Buchet, on peut dire que toutes les familles portant ce nom et habitant actuellement Mataigne, Romerée et Gimnée, font partie de la parenté de notre héros.

([21]) G. CASTELLA, *ouvrage cité*, p. 15.

([22]) G. WEILL, *ouvrage cité*, p. 239.



APRÈS FLEURUS

La Bataille de Sprimont

Suite (Voir *Vie Wallonne*, t. XV, p. 357, et t. XVI, p. 17)

Le champ de bataille

PARMI les affluents de la Meuse, rive droite, l'Ourthe forme, avec ses propres tributaires, la plus importante ligne d'eau de la Haute-Belgique. Il est assez indifférent que l'on tienne la rive droite ou la rive gauche : la vallée coupe d'un tracé irrégulier, par un profond sillon aux tortueux méandres, une suite d'ondulations parsemant un vaste plateau qui s'élève en pente douce vers l'Est, où il s'appuie aux contreforts de l'Ardenne, bastions avancés de la crête de l'Eifel.

D'autre part, l'Ourthe prolonge vers le Sud la Meuse inférieure, axe pour axe, formant de Venloo à Durbuy un front rectiligne auxquels se rattachent en bras de potence les vallées latérales de l'Ourthe supérieure, de l'Aisne, de l'Amblève, de la Vesdre et de la Roër. Cette ligne était jalonnée de positions : Venloo, Ruremonde, Maestricht et la Chartreuse, auxquelles il n'était pas impossible, vu le temps dont disposait Clerfayt, d'ajouter des ouvrages de campagne sur l'Ourthe et sur l'Amblève, de manière à constituer un dispositif facile à garnir au moyen de ses effectifs.

Cependant, les vastes horizons des ondulations cultivées de la rive gauche font place, sur la rive droite, à des ensembles moins étendus, où le regard est arrêté par des bois, des dénivellations plus brusques, des escarpements de plus en plus considérables, jusqu'à ce qu'on soit arrivé aux points culminants des hauts plateaux de l'Ardenne ; par Theux, Remouchamps, Aywaille, Harzé, Ferrières et Barvaux passe la limite de cette région sauvage, où les roches percent la couche arable, et se couronnent de taillis impénétrables ([30]).

De sorte que l'avantage de la position d'une armée tenant la rive droite se révèle double : possibilité de tenir un front réductible à volonté sur les encoches latérales que constituent les vallées tributaires ; inutilité de tenir une longue étendue de perpendiculaires à la ligne principale, puisque ces perpendiculaires se perdent dans une région pratiquement infranchissable à une armée régulière, traînant son charroi et son artillerie. La chose était vraie surtout à l'époque où se déroula notre bataille, la voirie se réduisant à un petit nombre de routes mal entretenues, en dehors desquelles il n'existait que des sentiers, des pistes mal tracées, et des chemins d'exploitation forestière mal repérés, non empierrés, et dont le lacis, changeant d'assiette chaque année, exposait l'imprudent qui s'y serait engagé à s'égarer complètement dans les sous-bois.

Enfin, les Autrichiens avaient encore l'avantage, non de surplomber de partout les positions françaises, comme l'assure le rapport de Schérer, mais cependant d'occuper des emplacements d'où la position de leurs adversaires leur apparaissait sur le fond boisé des contreforts du Sud-Est, comme un vaste échiquier légèrement incliné vers eux, et où nul mouvement de troupes ne paraissait devoir leur échapper.

Les généraux autrichiens pouvaient donc, dans l'état de la stratégie du temps, avoir une grande confiance dans l'avantage de

([30]) Altitudes : *côté autrichien* : Plateau du Hamay (Esneux) : 220 m. ; Monfort : 225 ; Fraiture : 264 ; Rouvreux : 290 ; Focroule : 306 ; Warnoumont : 300 ; Hautregard : 385-415 ; Sprimont : 250 ; Hornay : 284 ; Bois-le-Comte : 283. *Côté français* : Sart : 185 ; Mont : 254 ; Oneux : 298 ; Hoyemont : 277 ; Cuimont : 300 ; Bellecroix (Awan) : 229 ; Ken-Stoqueux : 250-300.

Entre les deux, l'Ourthe à Esneux, coule à la côte 86,03 ; l'Amblève, près de son confluent, à Douxflamme, est à 105 ; elle est à 125 près d'Aywaille, et vers 140 à Remouchamps.

leur position. Mais cette confiance était exagérée, ainsi qu'il ressort de la relation autrichienne elle-même ; et, de plus, Latour sous-évaluait fortement la force numérique de l'ennemi ; de plus, il espérait encore le 17 que l'attaque française ne pourrait se déclencher. Ceci, toutefois, pourrait bien n'avoir été qu'une feinte, destinée à rassurer quelque peu ses officiers, et relever le moral des troupes, car, chose que ne mentionnent pas les relations officielles,



Général Schérer,
Commandant l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse pendant les opérations contre Maestricht, vainqueur à Sprimont

la carte (Gefechtplan) montre en avant des positions autrichiennes un semis de petits postes qui n'auraient aucune raison d'être, si le chef autrichien n'avait pas gardé de ses précédents contacts avec les armées républicaines une grande méfiance vis-à-vis de la mobilité de l'adversaire, de son mordant, et de la possibilité d'une surprise, par l'emploi de sa tactique ordinaire depuis Dumouriez : faire avancer de nombreux tirailleurs sous la protection des ressources naturelles du terrain ; les grouper à l'abri, les y former en colonnes, et darder brusquement l'attaque en masse devant laquelle

les unités les mieux ordonnées n'ont plus, leur coup de fusil ou de canon lâché, qu'à accepter le combat à l'arme blanche, ou à se replier.

Nous trouvons de ces petits postes devant Nonceveux (Heid d'Ie) ; trois le long des escarpements de la Heid des Gattes, entre Sougné et Aywaille ; un autre à l'entrée du vallon appelé « Trô Djhenne » entre Aywaille et Amblève ; le débouché du Fond de Gottale vers Rouvreux est tenu en force (n° 29 des positions), de même que le Fond des Longs prés et le débouché du Fond de Hollu, descendant vers Martinrive.

Treize petits postes jalonnent les hauteurs entre Rouvreux et Fraiture, à la lèvre Nord de la vallée ; cinq autres de Douxflamme à Chanxhe ; les villages de Douxflamme et de Fraiture étant tenus solidement, comme nous le verrons.

Cependant, après plusieurs mois d'une campagne très dure, les Autrichiens auraient dû se méfier davantage encore de la tactique française, qui avait si souvent déjoué les calculs des vieux stratèges de l'Empire, et qui se faisait un malin plaisir de bousculer toutes les théories figées des prédécesseurs.

Il semble aussi que les marches préparatoires des corps français aient échappé à leurs adversaires ; et que la possibilité de faire évoluer de grandes masses à la faveur de la nuit et des couverts de la rive gauche de l'Amblève n'ait pas été envisagée.

De plus, il faut croire que le service de renseignements autrichien était fort mal fait ; sinon Latour aurait su qu'au lieu de se diriger, comme il le croyait, vers Maestricht, les corps de Marceau et une partie des troupes de Jourdan allaient renforcer dangereusement l'armée de Schérer, de façon à opposer à ses 28.000 hommes découragés, près de 60.000 soldats animés du plus violent esprit d'offensive, auxquels leurs victoires donnaient un élan inouï. Or, le 18 au matin Latour ignorait encore l'arrivée, dans la nuit du 16 au 17 des douze mille hommes de Jourdan !

Pour aborder le plateau de Sprimont en quittant l'Amblève, quatre vallons fort encaissés et boisés offrent un passage, sinon commode, du moins praticable ; le rapport français les signale en insistant sur leur difficulté d'accès. Ce n'est pas absolument exact : ceux de Remouchamps vers Secheval, d'Aywaille vers Florzé, d'Amblève vers Rouvreux, de Halleux vers Fraiture, possédaient dès cette époque des chemins à peu près carrossables ; les Autrichiens avaient eu le temps de les reconnaître, et avaient établi leurs batteries en conséquence ([31]), savoir : une redoute au Nord

de Sougné ; une ou deux batteries à la lisière Sud du bois de Warnoumont ; une forte position d'artillerie au Sud-Est de Florzé ([32]) ; une redoute construite sur le saillant de la Heid, au Nord-Est d'Aywaille ([33]).

Vraisemblablement, d'autres pièces encore garnissaient le reste du front vers le confluent : entre Florzé et Rouvreux, entre Rou-



Comte de Latour,
Général commandant l'aile gauche autrichienne pendant les opérations de septembre 1794

vreux et Fraiture, au Sud de Presseux. Au Nord-Est de Douxflamme est marquée une grande redoute, mais nous savons qu'elle ne put être achevée à temps. A part ces points, la carte ne montre que des pièces braquées de Montfort vers Sart. On a tout lieu de croire que ces quelque douze pièces marquent l'emplacement de

([31]) Notons en passant, que le « Gefechtplan » ne donne pas tous les emplacements de batteries, notamment ceux de Sougné à Warnoumont.

([32]) Sur la carte, sept pièces marquées.

([33]) Redoute et deux pièces de position, sur la carte.

pièces de position ; l'artillerie régimentaire suivant le sort des diverses unités.

Celles-ci apparaissent, d'après la carte autrichienne, groupées comme suit :

Numéros	*Positions*
28	E-SE Fontin
29	NW Florzé
30 à 34	E Florzé
G (Artillerie)	*id.*
27	SW Fontin
22, 24, 25	entre Esneux et Flagothier
26	W-SW Montfort
38-39	SW Hautregard.

D'autres voies d'accès permettaient à des tirailleurs audacieux d'avancer sous le couvert de taillis : notamment le « Trô Djhenne » entre Aywaille et Amblève, dont le débouché conduisait au pied du château de Florzé ; le « Fond de Gotalle » conduisant du hameau de Martinrive à l'extrémité Est du village de Rouvreux ; le « Fond de Hollu », seule voie carrossable de Martinrive à Rouvreux ; ajoutons que le ravin de Halleux vers Fraiture bifurque en s'élevant, et enserre ce dernier village entre deux coupures boisées, dont une troupe manœuvrière doit savoir tirer un précieux parti.

La rive droite de l'Ourthe nous offre des voies multiples vers le plateau : trois vieux chemins montent de Douxflamme et de Rivage vers Fraiture, village au Nord-Ouest duquel nous remarquons un vallon qui joua, comme nous le verrons, un rôle dans la bataille. De Chanxhe monte vers Sprimont une longue et sinueuse vallée, partiellement à sec. De Chanxhe à La Gombe s'étendait, à cette époque ([34]) la majestueuse muraille à laquelle s'accrochaient les remparts ébréchés de Montfort, jalonnée à son sommet par les hameaux de Fays (alt. 220), le village de Montfort (alt. 175). Du haut de ce rempart naturel, homologue de notre Heid des Gattes, tiraient les canons autrichiens. Un kilomètre de talus moins escarpé nous conduit à Souverain-Pré, d'où descendant vers Esneux, nous ne trouverons plus que de rares et tortueux vallons : à Souverain-Pré, à Evieux et au Nord du plateau de Hamay. Mais, tandis que la rive gauche de l'Amblève offre aux Français de multiples et

([34]) Les carrières de grès ont ignoblement démoli cette merveilleuse falaise.

faciles accès vers le fond de la vallée, la rive Ouest de l'Ourthe ne leur présente qu'escarpements à peine interrompus par deux brèches : près du moulin d'Embiérir, et au Ry d'Oneux ([35]).

Il y a aussi quelque inexactitude dans l'indication des forces françaises : à moins d'avoir voulu indiquer que les canons se contrebattaient ([36]), il semble peu probable que les pièces françaises se soient trouvées où le « Gefechtplan » les place : au bord du plateau de Kin (2 pièces), alors que la tradition a conservé le souvenir d'une batterie française en position au Nord du pignon de la ferme seigneuriale ([37]) ; sous Awan, sur le plateau dit « Au gibet d'Aywaille » au Sud-Ouest d'Aywaille (6 pièces) ; sur le plateau Sud-Est d'Oneux (2 pièces) ; au Nord d'Oneux, au bord du plateau (6 pièces) ; sur la rive gauche de l'Ourthe, bord du plateau à l'Est de Mont (4 pièces marquées « E ») ; en plein village de Sart-lez-Poulseur : 2 pièces tirant sur Montfort. Nous devons supposer que ces emplacements de pièces, s'ils sont exacts, avaient été choisis pour appuyer d'un effet surtout *moral* l'action de l'infanterie ; leur répartition (R. g. Amblève : 16 ; r. g. Ourthe : 6) indique nettement les maîtresses lignes de l'offensive.

Si nous confrontons les indications du « Gefechtplan » avec la carte de Jomini, dont Hardy ([38]) semble avoir reproduit l'essentiel, nous n'y trouvons que l'indication sommaire des unités avant la bataille, durant la première attaque ([39]), à l'attaque principale et après l'action.

Mais la carte de Hardy indique mieux les positions d'artillerie, dont l'auteur met en relief l'importance et le rôle : on n'y trouve marquée aucune position d'artillerie sur l'Ourthe ; par contre, on y voit la redoute de Sougné, dont les feux commandaient les gués de Sougné et de Remouchamps ; celle de la Heid : elle occupe bien l'emplacement désigné par la tradition, et relevé dans la délibération du Conseil communal que nous avons rappelée. Son axe est dirigé vers le pont et le village d'Aywaille ([40]). Une autre com-

([35]) Inutile d'ajouter, encore une fois, que les carrières ont bouleversé tout le site au cours du siècle dernier.

([36]) L'écart des pièces et de leur objectif vraisemblable ne dépasse pas un kilomètre, s'il faut s'en rapporter à la carte.

([37]) Actuellement propriété de M. Van den Wildenberg.

([38]) *Op. cit.*, p. 10.

([39]) Jomini, n'ayant eu sous les yeux que le rapport français, ne semble pas avoir discerné toutes les phases du combat.

([40]) Ce qui semble bien indiquer que les Autrichiens n'avaient pu

mande le fond de Gotalle, au Nord-Ouest d'Amblève ; elle croise ses feux avec ceux de deux autres redoutes, placées la première au débouché du fond de Hollu, au N-W de Martinrive ; la seconde au Nord de Halleux.

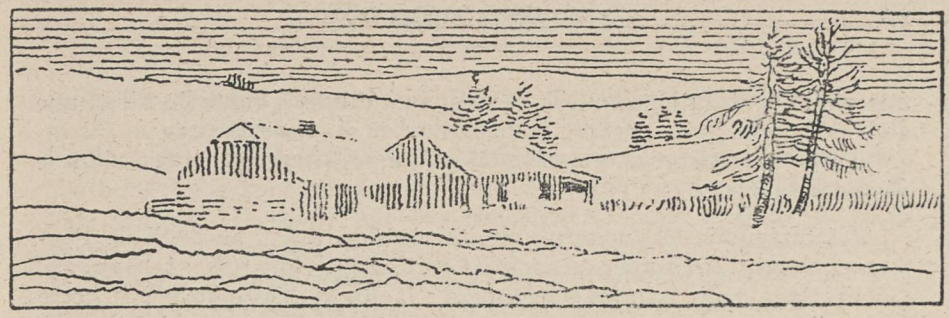
Les positions d'artillerie françaises indiquées par l'auteur se trouvent à Montjardin, entre Aywaille et Awan, et vers Oneux. Ce ne sont que des batteries de campagne marquées par un, trois et trois.

(*A suivre.*) Dr L. Thiry.



organiser Aywaille en tête de pont ; cependant nous croyons qu'avant la bataille, les Français n'y entrèrent pas davantage.

Des vieillards dénomment encore cet emplacement « Al' forteresse ».



CHRONIQUE WALLONNE

Une double commémoration en l'honneur de Richard Heintz

Le 22 septembre, à l'appel du comité qui organisa les diverses expositions consacrées à l'œuvre de Richard Heintz, de nombreux Liégeois se sont rendus au hameau de Sy-sur-Ourthe, où le maître mourut en 1929, après y avoir fait, depuis ses lointains débuts de paysagiste, de nombreux et féconds séjours.

Dans la troupe de ses admirateurs, conduite par MM. O. Gilbart et J. Bosmant, président et secrétaire du comité organisateur, on remarquait notamment Mlles Marie et Jeanne Lejeune, Dallemagne, Brives, Champagne ; Mmes Charlier, Lepersonne-Anspach, M. et Mme Adelin Salle, M. et Mme Jules Bosmant père, M. et Mme Lepinois, M. et Mme M. Jaspar, M. et Mme E. Godefroid, MM. Poissinger, professeur à l'Université, Warnotte, architecte honoraire de la ville, les peintres Mataive, Masson, Defize, Jean Donnay, Crommelynck, Lepage, Scaufflaire, Léon Defrecheux, M. et Mme Otten-Rosier, M. et Mme A. Capelle, L. Smal, Camille Fabry, etc... La famille de l'artiste était représentée par Mme Richard Heintz-Orban, Mme Beck-Heintz et ses enfants, MM. Charles et Oscar Heintz et Bary. S'étaient excusés, MM. Charles Magnette, Xavier Neujean, Louis Pirard, Louis Fraigneux, James Ensor, Edmond Glesener, Léon Polain, Ch. Hanocq, J.-M. Remouchamps.

A son arrivée, le pieux cortège s'arrêta d'abord à l'endroit, marqué d'une plaque encastrée dans la roche, où l'artiste mourut subitement, au bord de la rivière.

En priant ses compagnons de se recueillir, M. Gilbart prononça ces mots :

« C'est ici que s'extasiant pour la dernière fois dans le rêve qui avait enchanté toute sa vie, Richard Heintz s'affaissa pour ne plus se relever et se confondit à jamais avec le paysage. »

Les pèlerins du souvenir, quittant la roche fleurie, gagnèrent

ensuite le haut du hameau, où s'élève, au bord de la route de Filot, une stèle en pierre bleue portant le médaillon de Richard Heintz.

Devant l'assistance attentive, M. Olympe Gilbart prononça alors le discours suivant :

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui à Sy, au seuil de l'automne, devait se dérouler au mois de juin. Tout était prêt ; le statuaire Adelin Salle avait terminé son travail ; la Roche Noire attendait notre venue, lorsque des événements tout à fait imprévus nous forcèrent à chercher ailleurs un endroit où perpétuer le souvenir de Richard Heintz. Nous n'avons pas trouvé de meilleur emplacement que celui-ci.

L'hommage, que nous rendons à Richard Heintz dans ce site qu'il aima de toute la ferveur de son âme, réjouira tous ceux qui sont sensibles à la beauté du Pays wallon.

A cette époque où les artistes de chez nous qui prodiguent leur cœur et leur talent à interpréter fidèlement la nature ne rencontrent souvent au dehors qu'incompréhension, malignité ou même dénigrement systématique, il est bon que nous nous rassemblions pour célébrer la mémoire d'un peintre qui comme Richard Heintz traduisit avec la plus totale sincérité toutes ses émotions devant les arbres, les eaux et les rochers des Ardennes.

C'est un devoir que nous remplissons aujourd'hui et nous y mettons toute la foi qui nous anime.

Parmi les peintres qui expriment avec la plus loyale tendresse la terre wallonne, il en est un qui fervemment voua son art à l'exaltation de la vallée de l'Ourthe : Richard Heintz.

Nature ardente, aux sauts brusques, aux élans fougueux, Heintz se sent violemment saisi par le spectacle enthousiasmant et si varié que lui offre la sauvage vallée de l'Ourthe. Il se donne sans raisonner, de toute la force de son instinct tumultueux. Il est emporté par la divination d'une sensibilité aiguë qui lui confère des dons de visionnaire. Il s'imprègne tellement de ce pays de l'Ourthe qu'il crée entre lui et la vallée une fraternité étroite. Il en a les soudaines brusqueries, le caractère capricieux et les douceurs cachées.

Ses tableaux brossés avec une impétuosité irrésistible témoignent de la générosité de ce beau tempérament d'artiste. Point de concession au fignolage; point d'arrangements truqués, mais la naturelle expansion d'une âme profondément impressionnée par le spectacle qu'elle savoure.

Je sais que des critiques chagrins lui font un reproche de cette fougue. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'ils ne connaissent pas ou qu'ils connaissent mal le pays qu'il a peint et dont il a donné une sensation directe. Ses toiles sont frissonnantes de vie, au point qu'il nous a appris à découvrir l'Ardenne, son atmosphère réelle et sa vraie lumière.

Mais Richard Heintz voulut élargir sa vision. Il séjourna en Italie plusieurs années. Il en rapporta des tableaux magnifiques dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre.

Je ne puis ici, en plein air, analyser l'œuvre considérable de Richard Heintz.

Le dévoué secrétaire du Comité organisateur de cette manifestation, M. Jules Bosmant, a consacré à l'artiste un très beau livre qui raconte

sa vie et nous fait suivre l'évolution de son talent et les perfectionnements de sa technique.

Mais Richard Heintz, fidèlement, est revenu à Sy, dans ce décor familier et grandiose qui nous entoure. La rivière frémit entre des buissons touffus, elle nous fait des confidences, nous croyons la saisir quand tout à coup elle se hérisse, elle reflète dans le miroir mouvant de ses eaux de hauts rochers que les heures colorent harmonieusement et elle prend des airs hautains que Richard Heintz, qui la connaissait beaucoup mieux que nous, a su interpréter avec toute la poésie dyonisiaque qui était en lui.

Ici même on réalise la sincérité de son art et son incontestable maîtrise.

C'est pourquoi nous avons voulu perpétuer ici son souvenir, par le ciseau du sculpteur Adelin Salle qui a noté les traits de Richard Heintz avec une précision et une netteté vigoureuses et qui a su exprimer l'âme de son modèle.

J'ai l'honneur de confier à Monsieur le Bourgmestre de Vieuxville la garde de ce modeste monument. Il évoquera le souvenir d'un grand artiste dans le pays qu'il a tant et si fiévreusement aimé, — jusqu'à son dernier souffle.

Tandis qu'on applaudissait longuement cet émouvant discours, le médaillon était dévoilé, laissant apparaître l'effigie de l'artiste, énergiquement modelée par M. Adelin Salle,. A. M. Gilbart répond M. Philippart, bourgmestre de Vieuxville, qui accepte la garde du monument et exprime à son tour son hommage à celui qui restera le maître de Sy.

A la fin de l'après-midi, une seconde cérémonie a rassemblé les mêmes personnalités, dont le groupe s'était grossi des autorités et des sociétés locales, au joli bourg ardennais de Nassogne, autour de la demeure où Richard Heintz vécut des années d'abondante et brillante production. Dans une nouvelle allocution, M. Gilbart souligna le sens de cette commémoration plus intime :

Ce matin, à Sy, dit-il, j'ai essayé en quelques phrases de définir la puissance et l'éclat du talent de Richard Heintz, merveilleux interprète de l'Ourthe.

Mais Richard Heintz, qui avait une prédilection pour Sy, a peint à Stoumont, sur les bords de l'Amblève ; il a été reprendre la Lesse à ses sources ; il a connu la forêt de Nassogne.

Il vint ici souvent chercher son inspiration. La collégiale de Nassogne lui fut un sujet favori et la forêt lui donna l'occasion de composer des toiles où dans les clairières la lumière, en vibrations subtiles, se joue à travers le feuillage.

Richard Heintz était un artiste direct, si j'ose employer ce qualificatif. Il communiait directement avec la nature, il peignait ce qu'il voyait et ce qu'il éprouvait, il s'exaltait au point de défaillir devant le site qui renfermait tous ses rêves.

On a quelquefois parlé de toiles inachevées, voire d'impressions bâclées. Cela devait arriver, et c'est le gage même, le gage le plus émouvant de son entière sincérité. Son âme recevait souvent le choc des choses intraduisibles, tant ses sensations étaient vives.

Mais son œuvre conserve une harmonie complète. Il a trouvé la lumière de l'Ardenne. Ses bleus, ses mauves, ses verts sont à elle et sont à lui. Il est peu d'artistes qui, comme lui, aient frémi devant un paysage

Le nom de Richard Heintz ne cessera de grandir.

Ce bel artiste, qui fit connaître et aimer l'Ardenne, qui planta son chevalet à Sy, à Stoumont, à Redu, à Nassogne, méritait qu'on lui rendît hommage. Je constate avec plaisir, monsieur l'Echevin, que vous vous y associez pleinement. Au nom des amis et des admirateurs de Richard Heintz, soyez très vivement remercié !

Sur la façade de l'habitation qu'occupe encore Mme Richard Heintz, une plaque porte cette inscription :

« Richard Heintz, peintre de l'Ardenne, a vécu dans cette maison de 1926 à 1929, ses dernières et plus douces années. »

Remplaçant le bourgmestre de Nassogne immobilisé par un accident, M. l'échevin Benoit exprime en excellents termes les sentiments d'amitié que ses concitoyens éprouvaient pour l'artiste disparu, et M. Jules Bosmant, au nom du comité, remercie les autorités, les sociétés et la population.

Après quoi les pèlerins ont regagné Liège, au milieu des décors forestiers dans lesquels Richard Heintz trouva si souvent l'inspiration...

Le Wallon a-t-il la tête épique ?

Louis Lagauche, **Tchantchès**, avec illustr. de Maurice Salme et Léon Defrecheux (chez Guillaume Bovy, rue d'Harscamp, 20, Liège, 218 p., 1935). — Joseph Mignolet, **Li tchant di m' tére**, avec trois eaux-fortes de Jos. Delfosse (chez Dupont, rue Bois-l'Evêque, Liège, 141 p., 1935).

Une curieuse coïncidence a placé dans la corbeille du critique deux livres, deux poèmes inspirés de l'amour du sol natal. Sur des modes différents, tous deux célèbrent Tchantchès, le populaire héros liégeois. Une analyse, même détaillée, de chaque œuvre séparée aurait risqué de les isoler dans une perspective fragmentaire. C'est pourquoi il nous a paru utile d'établir, à la suite du compte rendu habituel, des points de comparaison entre les deux ouvrages et de juger, par le fait même, des possibilités du wallon dans un genre où jusqu'ici il n'avait que rarement pénétré.

*
* *

Le *Tchantchès* de M. Lagauche nous reporte un demi-siècle en arrière. Cette histoire familière raconte, en de nombreux petits épisodes, la vie d'un gamin d'Outre-Meuse. La naissance de Tchantchès nous convie dans une ruelle sordide, comme M. Lagauche les aime bien, chez de petites gens mariés... « al cole ». L'enfant, ô prodige, vient au

monde en chantant : « Allons, la mère Gaspard... ! » (Qu'en dis-tu, Rabelais ?) Et tandis que les parents se querellent sur la provenance de cet être extraordinaire, les voisins accourent en foule auprès du nouveau-né. Le poète en tire cette douce comparaison :

On l' louquîv' plein d'amoûr come ine vatche louque on train...

Puisqu'il faut lui donner un nom, on se met d'accord pour l'appeler Tchantchès, comme aux marionnettes. Le jour du baptême arrive enfin et Tchantchès est porté à l'église, sous les regards de la plèbe en jupons des ruelles. Jour mémorable ! Le curé, qui est ivre d'avoir bu trop de vin en célébrant la messe (?), laisse choir sur le nouveau-né l'eau baptismale, le bénitier et le rituel. Voit-on la scène d'ici ? Une invraisemblable « margaye » s'ensuit, à laquelle succédera une autre, non moins épique, quand rentré au logis, l'entourage s'aperçoit que le nez du gosse prend des dimensions au moins insolites. Le père fait un baccarat en règle, mais dans le peuple tout s'apaise vite. D'autant plus vite que le chat, dans sa frayeur, a inscrit son nom au beau milieu de la chambre. Signe d'argent ? Porte-bonheur en tout cas. C'est ce que se disent ces aimables gens qui lapent aussitôt « deux litres » (Vandervelde était-il déjà né ?). Pendant ce temps, le poupon, assoiffé, suce... son gros orteil. Ce que voyant, les invités s'empressent de lui verser rasades sur rasades...

Je m'arrête au terme de cette première partie. Le lecteur aura déjà remarqué quelle atmosphère de trivialité pèse sur ce récit. D'invraisemblance aussi, et j'y insisterai plus loin. Je pourrais citer bien d'autres détails d'une vulgarité excessive qui empêchent de prendre un contact sympathique avec les personnages. La suite ne dément pas, hélas, le début. Tchantchès — ce bâtard — va grandir on sait dans quel milieu. Sa grand-mère s'emploie comme tireuse de cartes, son père est un « lètcheû d'baye » ; lui-même sera le plus souvent un flâneur, s'amusant de farces scatologiques et s'accommodant de concubinages qui n'ont rien de glorieux. N'y avait-il donc pas moyen de créer un Tchantchès populaire sans être populacier, luron sans être galvaudeux, un Tchantchès qui ne fût pas au ban de la société simplement honnête, qui ne jouât pas les cocus et qui sût se complaire ailleurs que dans les impasses lreneuses ? Est-ce à travers pareil type que nous avons accoutumé d'aimer l'esprit pétillant, le franc-parler et le courage de nos gens ?

Autour de ce personnage central, l'auteur a évoqué la vie du peuple à Liège, telle qu'il la connut en son enfance. Les types populaires d'alors : Marcatchou, Paganini, etc., d'autres — éternels — comme *li Flamind, Boule di gôme* sont allègrement croqués. M. Lagauche a un œil amusé pour voir les détails cocasses d'une scène et une plume mordante pour les rendre avec vivacité. *A catrusème* (p. 83), par exemple, est du Lagauche des meilleurs jours. Au demeurant, sa verve est toujours haute en couleurs et, quand ils se maintiennent dans les limites du bon goût, ses dialogues respirent un humour essentiellement liégeois. Le vers, d'une frappe drue, rend un son clair et plein : M. Lagauche se révèle en possession d'un métier naturel et aisé. Très souvent, l'expression est à l'emporte-pièce et la langue, si spontanée,

on la devine cueillie aux lèvres du peuple. Voilà qui est de bon augure. Cela n'empêche point l'auteur — qui n'aime pas les poèmes « modernes » et les vers *vas'm'èl kwîre* en un langage bilingue — de franciser parfois et de sacrifier au manteau d'Arlequin. Des exemples pris au hasard :

... *Et Tchantchès* prind la fuite *tot s'apougnant pol tièsse* (p. 160).
... *Arè tot l' minme duré* ce que durent les roses (p. 115).
... *On nozé* prince charmant *tape sès oûys tot avå* (p. 167).

Quant à l'orthographe, mieux vaut n'en pas parler.

Habile dans l'art de la description, M. Lagauche ne l'est pas moins dans celui de la satire. Tous les travers de la vie et de la mode d'aujourd'hui sont à l'occasion soulignés dans ce livre. Ce n'est pas que la réaction du poète soit particulièrement intelligente, ni que ses idées aient une grande nouveauté. Mais il dénonce d'un trait si férocement ironique le ridicule de certaines attitudes qu'on se divertit sans arrière-pensée. Les meilleurs morceaux se trouvent aux pages 16-17, 143, 174.

Je viens de signaler combien le livre de M. Lagauche ressortit au genre comique. Mais pourquoi faut-il que la vérité et la mesure soient sans cesse outrepassées ? Car, à force d' « en remettre », l'auteur sombre dans le ridicule le plus invraisemblable. Le résumé que j'ai fait plus haut de la première partie l'a montré à suffisance. Le pot aux roses n'est pourtant point là. Il faut lire *Tchantchès powète* (pp. 123 et ss.). Les vers d'amour *A Nanèsse* sont une bouffonnerie criante de mauvais goût. On en jugera d'après la dernière strophe :

Ah! dji n' roûvirè måy mès prumîrès-amoûrs!
Totes frisses èt rambômèyes qwand dj' hantév' ine årtisse!
Ah! qwand dj' tûse à cisse-lal qui dj' louméve troudabour,
Dj'a l' hisse èt dj'a l'rouvisse à nn' atraper l' djènisse !

Le poète, qui ne se met guère en frais pour être spirituel, cultive le calembour comme d'autres font des poids ou du vélo. Or, le calembour serait, à en croire un mot célèbre, la fiente de l'esprit humain... Assistons-nous à la joyeuse entrée du prince Baud'huin en 188... ? Nous voilà plongés dans la plus haute fantaisie. Tchantchès, commissionnaire aux Guillemins, offre ses services au prince que les officiels accueillent à sa descente de train. Baud'huin, qui parle le wallon aussi bien qu'un fripier de la Batte, propose plutôt à son partenaire une promenade à cheval jusqu'en Outre-Meuse. Et Tchantchès, monté sur le canasson d'un omnibus, accompagne parmi la foule ce prince en rupture de protocole, tandis qu'il l'instruit — voyez comme c'est beau — des mœurs et du caractère des valeureux Liégeois. Certes, il y a place pour de piquants détails du cru. Mais peut-on seulement accepter la donnée d'une telle histoire ? Ainsi, le grossissement du comique et l'invraisemblance aidant, le héros du poème devient un acteur de haute pantalonnade. De caractère véritablement humain, il n'y a pas. Voilà qui est grave. On rit, mais c'est trop souvent au dépens de Tchantchès. Est-ce cela qu'a voulu l'auteur ?

Certes non, et il entend bien faire de son héros l'incarnation du type

liégeois. C'est pourquoi le poète met fréquemment l'accent sur la popularité de Tchantchès. Comme ce n'est point suffisant et qu'il convient de donner au poème le caractère d'une épopée familière, l'auteur s'est prononcé pour un mauvais intermède d'opéra-bouffe. Tchantchès, malade de la tête, s'en remet à la Faculté, laquelle décide d'endormir d'abord le patient. Par les larges ouvertures de son nez à la Cyrano, le docteur aperçoit dans le crâne de son client... je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... quoi ? Un cinéma !... Tenez-vous bien ! Sur l'écran de la substance blanche va repasser toute l'histoire liégeoise. D'abord Charlemagne. Puis, dans d'autres « flims » (1), les bons métiers, les 600 Franchimontois, la Révolution, etc... J'oubliais de dire que le cinéma est sonore, Tchantchès ayant acquis, sous le chloroforme, une nature de visionnaire et une éloquence qu'on ne rencontre généralement que chez les poètes du Caveau. Après cette sinistre farce d'amphithéâtre, on lit sans intérêt le dernier chapitre qui s'achève par deux mauvais vers et un dessin digne d'illustrer l'anthologie des poètes bachiques...

Ce livre qu'on ferme avec une si pénible impression n'enrichit nullement notre patrimoine dialectal. C'est encore lui faire beaucoup d'honneur que de le démontrer si longuement.

*
* *

Je serai plus bref pour parler du *Tchant di m'tére* de M. Joseph Mignolet, car je me réserve le soin d'y revenir dans une prochaine étude sur cet écrivain, à paraître ici même. Qu'on n'attende pas un résumé de cette longue action en trois parties qui tient du roman épique autant que de l'histoire. Le thème, s'il manque de nouveauté, ne manque pas de grandeur : le récit des guerres liégeoises contre la maison de Bourgogne, l'aventure héroïque des 600 hommes de Franchimont et le sac de Liège par le Téméraire. Un tel sujet était bien fait pour tenter la plume d'un panégyriste du peuple liégeois ; il devait tenter spécialement un Mignolet qui affectionne de nous reporter en ces siècles d'un moyen âge un tantinet romantique, tout bruissant d'armures, de prières et de chansons d'amour. Ne vantons pas à nouveau ses dons brillants de coloriste, le charme de ses images poétiques et cette architecture impeccable qu'il a le secret d'imposer à la construction d'un drame. A peine si, dans cette œuvre, on pourrait discuter la nécessité ou le bon goût de tel épisode. Allons droit au cœur du livre : nous y retrouvons Tchantchès, le vrai cette fois. Nous sommes aussitôt séduits par l'allure franche et sympathique de cet enfant du peuple, né de temps immémorial, esprit indépendant défiant les princes et le temps lui-même :

(1) Ce mot, dans le langage actuel des poètes wallons signifie film. Comme dans le « milieu » à Montmartre !

Lès siékes qui r'vièrsèt tot ni l'avît gote candjî :
C'èsteut todi l'Tchantchès d'na-wére,
Li Tchantchès d'oûy, èt l'ci di d'main,
In ome di fiér todi luron
Fîr di s'coksant linguèdje èt di s'payîs walon !

Tchantchès, tête chaude et cœur ardent, vivra une vie d'homme, aimant, pleurant, s'amusant comme tout autre. Mais ses tendresses, ses douleurs et ses joies seront greffées sur l'amour qu'il a voué à Liège, la ville de son berceau et de ses rêves. Il sera de toutes les échauffourées ; on le trouvera partout. Mieux qu'une présence, il est l'âme vaste et profonde en qui résonne l'écho de tous les faits de la communauté.

Le poète qui traitait un sujet patriotique n'a pas voulu se départir de la rigueur de l'histoire. D'où, dans son livre, deux parties d'inégale valeur. D'une part, une chronique versifiée : le poète devenu annaliste suit pédestrement les méandres du fait historique Stratégies et clauses de traités. L'aventure est compromettante pour la poésie, exposée ainsi au délayage dans l'artificiel et le prosaïque. Mais, heureusement, s'il a dû parfois compter avec le document et le livre, le poète retrouve ses pleins droits dans l'affabulation elle-même. Ce qu'il imagine — et M. Mignolet a une imagination étincelante — est souvent proche de la grande poésie et je songe spécialement à la vision du héros sur l'avenir de Liège, à sa prière pour la Cité en péril, au portrait impitoyable de Louis XI, aux croquis alertes de Tchantchès et de Tchantchèsse. A côté, les descriptions de batailles ennuient, avec leur réalisme trop anecdotique. Le manque de relief de certains passages est surtout accusé par la versification trop relâchée. Le poète qui use souvent des vers sans rimes aurait dû leur donner une forme plus concise, plus lapidaire, moins répandue et accentuer davantage leur rythme. L'on regrette qu'ils n'aient point tous la plénitude de ces strophes où la couleur s'allie au mouvement et dont le balancement ressemble à celui d'un beau fruit mûr aux arbres de l'été :

Pus tård, bråh'mint pus tård, qwand l'pondeû dèl nutêye
Mahura lès teûts d'intche èt spita Moûse di pièles,
Dès fouwås d'jôye blamît todi d'vins chaque vinâve ;
A l'intrèye dès gargotes lûhantes comme des âtés,
Li p'tit peûpe des rouwales voléve todi danser,
Et Tchantchès, qui s'aveût tût'lé mwèrt às canètes,
Crâmignonéve tot seû d'vant l'Pèron dèl Violète.

Joseph Delfosse, autre artiste de talent, a illustré de trois eaux-fortes débordantes de vérité ce livre né de l'amour d'une terre et d'un passé.

*
* *

Le Wallon a-t-il la tête épique ? Le moment de répondre est peut-être venu.

Puis-je d'abord faire remarquer avec quel ensemble déconcertant les épopées historiques en vers de nos modernes litteratures sont tombées à plat ? Un des principaux écueils du genre est sans conteste le poncif livresque. On met l'histoire en vers. De l'histoire qui sent souvent son patriotisme cocardier. En outre, une langue comme le français, par exemple, est trop polie et trop savante pour se prêter à un jeu qui suppose une imagination ingénue de primitif et la vision plus directe, moins raffinée, d'une humanité plus simple. Seuls, les parlers dialectaux et ceux qui les emploient gardent encore, par nature, quelque chose de cette âme populaire. C'est pourquoi un poème épique en wallon a peut-être plus de chances de réussir.

Un récit objectif inventé par un poète ne suffit pas à créer l'épopée. Nous exigeons encore que la matière épique s'attache à une humanité supérieure, source de grandeur, voire d'héroïsme. C'est par là qu'elle se distingue surtout du roman où les personnages vivent de préférence au niveau des jours ordinaires. En outre, elle doit intéresser une collectivité et, du point de vue où nous sommes ici, nous aimons à voir s'y inscrire, fidèle, la synthèse spirituelle de la race.

L'œuvre de M. Lagauche, on l'a vu, est familière dans le ton. Cela ne ferait en rien tort à la noblesse du héros si nous ne trouvions celui-ci, livré à des farces sans sel, à des aventures d'un grotesque consommé. Tchantchès est caricatural, démesurément, comme le nez qu'il porte. Presque aucune psychologie. C'est un pantin, et il n'a pas d'âme. Préférons-lui encore la marionnette.

Le Tchantchès de M. Mignolet est d'une autre délicatesse. S'il domine le poème de sa silhouette bien accusée, mais jamais banale, il le domine aussi moralement. Il sent mieux que les autres, il vit plus intensément qu'eux parce qu'il a une âme plus haute, plus réceptive :

I pwèrtéve è s'grande âme li grande âme dèl patrèye.

Héros, oui, certes, parce que homme avant tout.

Dans *Li tchant di m'tére* l'identification de Tchantchès au caractère local s'est faite tout naturellement. D'emblée, par la volonté du poète, il a pris place dans la vie du peuple liégeois ; il est au centre de l'action d'où il ne sortira plus. Quand Liège périra, Tchantchès disparaîtra et la renaissance de la Cité sera marquée par son retour :

Wice sont-is lès Lîdjwès ?
Broûlés, touwés, banis...
Mins, tant qu'i-n-a Tchantchès,
Lîdje ni pôrèt mori!

Ainsi chez Joseph Mignolet l'élément proprement épique naît du récit lui-même, celui-ci — on ne s'y trompe pas — n'étant que le décor nécessaire de celui-là.

Il en va tout autrement dans l'œuvre de Louis Lagauche. Pour donner à l'existence de son Tchantchès ce caractère épique, il introduit, à la fin de son poème, des épisodes inattendus et fatalement hybrides.

Tchantchès n'était qu'un gavroche frondeur et rigolo, populaire à coup sûr. On voudrait maintenant nous en faire un symbole du type liégeois en ajoutant ces quelques scènes d'une suprême ineptie dont j'ai parlé plus haut. L'auteur dira peut-être qu'ici comme dans le reste de son œuvre il a voulu faire de l'humour. Mais ce n'est pas être humoriste que de créer un genre tout à fait faux où le tragique et la mascarade sont brutalement mis en présence l'un de l'autre, dans un accouplement hideux.

De l'œuvre de M. Lagauche, on ne retiendra que des fresques isolées de la vie et de l'esprit des rues. L'ensemble du livre est manqué.

S'agit-il d'apprécier l'œuvre de M. Mignolet ? C'est le point de vue contraire qu'il convient d'adopter. Elle possède la vérité, la grandeur, les couleurs de la vie, le charme poétique de l'évocation. Seuls, l'uniformité et un métier trop libre l'affaiblissent à certaines pages. Au reste, on ne manquera pas de lui préférer cette autre épopée *Li tchant dèl Creû* qui pourrait bien rester le chef-d'œuvre de Joseph Mignolet.

Je me demande pourquoi le Wallon n'aurait pas la tête épique ?

Maurice Piron.



UN OUBLIÉ :

HECTOR CHAINAYE

Le renouvellement qui s'imposait dès les premières heures de notre indépendance s'opéra plus rapidement dans les lettres flamandes que dans les lettres françaises. Tandis que les écrivains de langue française — exception faite du grave et mélancolique Octave Pirmez et du noble Charles De Coster, fort peu appréciés par leurs contemporains d'ailleurs — vivaient une vie tout à fait végétative, les Flamands, usant de plus en plus des libertés constitutionnelles, multipliaient cercles et fédérations, voulant faire de leur langue un instrument de civilisation et d'émancipation intellectuelle. Bien avant 1880, des noms se sont imposés : ces sont les romanciers Conscience, Tony Bergmann, Snieder, Zetternam, les sœurs Loveling, les poètes Prudent Van Duyse, Dautzenberg, Emmanuel Hiel, Gezelle, Hugo Verriest...

Il fallut attendre le mouvement que créa la *Jeune Belgique* pour que les lettres françaises prissent chez nous une efflorescence qui n'a fait que s'amplifier.

Hector Chainaye avait débuté à dix-sept ans sous le signe du romantisme le plus exacerbé dans une feuille namuroise *Plume et Crayon* ; il sympathisa vite avec cette phalange d'esprits indépendants et avides de progrès qui, sortant à peine des universités de Louvain et de Bruxelles, ambitionnaient de faire entrer nos Lettres

dans une voie nouvelle en défendant des idées neuves et en proclamant la supériorité de certains génies français : Hugo, Baudelaire, Zola, Verlaine, les Goncourt, jusque-là assez dédaignés chez nous.

Cette poignée de jeunes gens, parmi lesquels se distinguaient Max Waller, promoteur du mouvement, Albert Giraud, Georges Eckhoud, Emile Verhaeren, Georges Rodenbach et plusieurs autres appelés à de belles destinées, a exercé sur l'orientation de notre littérature une influence qui s'explique par leur talent autant que par leur ambition. Stimulés par un entrain nouveau, ils ont courageusement rompu avec cette timidité lâche et hypocrite qui n'offrait aux lecteurs que des proses sans largeur et sans nerfs, des poèmes soporifiques et diffus. Ce petit groupe donna la mesure de ses aspirations dans une revue mensuelle hardie et pleine de sève, la *Jeune Belgique*. La ferveur des opinions littéraires y était autrement vive que dans les revues de notre temps parce que la littérature était alors combattue, et combattue par un mélange d'arbitraire et de faiblesse. Cet organe exhale encore, quand on le relit aujourd'hui, après plus de cinquante années, un parfum enivrant de confiance juvénile et de générosité exubérante.

C'est donc dans l'ambiance de cette revue, après une courte incursion dans le domaine politique en faveur du socialisme (1), qu'Hector Chainaye vécut les premiers moments de sa vie littéraire. Non pas qu'il ait été un collaborateur assidu de la revue de Waller, car son nom n'y apparaît qu'à de longs intervalles, mais toutes les autres revues dans lesquelles nous le voyons publier ses proses fines et délicates — *La Basoche, L'Elan Littéraire, La Wallonie, Floréal* — sont écloses dans le rayonnement même de la *Jeune Belgique* (2). Que ces revues se soient orientées vers des destinées différentes, que leurs programmes aient été fort opposés, qu'il y ait eu entre elles d'assez vives polémiques, nous ne chercherons pas à le nier, mais nous pouvons dire que toutes ces revues sont nées de l'impulsion donnée par leur aînée. *La Wallonie* elle-même, qui n'allait pas tarder à devenir sa rivale au moment de l'effervescence symboliste et surtout au moment de la publication des fameux *Ecrits pour l'Art* de René Ghil, s'en réclame dès les premiers numéros.

(1) La politique militante devait le reprendre plus tard à la poésie et faire de lui un grand journaliste et un polémiste de race.

(2) Hector Chainaye écrit parfois aussi sous les noms de Virelle et de H. Vigoureux.

Mockel, poète lumineux et chantant, qui dirigeait alors *La Wallonie* avait accueilli Hector Chainaye avec enthousiasme. Il avait pressenti en lui, comme en son frère le beau sculpteur Achille Chainaye, une nature exceptionnelle, douée d'un sens exquis de la Beauté, une sensibilité harmonieuse, un âme altière et simple, un cœur pur et modeste. Il ne s'était pas trompé. Chainaye avait trouvé dans cet organe qui groupait tous les éléments vivants de la jeunesse littéraire des provinces wallonnes — les Vierset, les Demblon, les Severin — la revue par excellence où il pourrait écrire selon son cœur et son esprit. Ses essais furent vite remarqués dans cette publication pourtant féconde en recherches hardies, en individualités originales et vigoureuses. Ce sont des proses fines, nerveuses et ténues, d'une suave suggestion et d'une rare pureté d'expression, avec parfois quelques réminiscences de lectures, mais dénotant toujours une perception originale de la vie et de la nature. Elles révèlent un homme penché sur soi, se scrutant et se méditant en quelque sorte par l'intermédiaire des choses qui l'entourent. Tout ce dont il parle est comme la figuration de son âme concentrée, de sa pensée, de sa mélancolie. A l'exemple de Heine, il se plaît à mettre son âme en des récits et des légendes inventés. Son idéal littéraire s'apparente à celui des Parnassiens par sa haine de la mollesse et du laisser-aller dans la forme, raison pour laquelle il attaquera plus tard, et si violemment, le style inégal de Camille Lemonnier, par exemple.

*
* *

Il est, en histoire littéraire, de ces noms et de ces œuvres qui se transmettent de bouche à oreille comme une initiation réservée à une élite. Le nom est parfois ordinaire ou banal, mais l'œuvre toujours rare et subtile est pareille au pénétrant parfum contenu dans un coffret de santal. Telle chez nous *L'Ame des Choses.*

L'Ame des Choses, tiré à un petit nombre d'exemplaires, parut au mois de juillet 1890, année qui vit le premier grand succès de Maeterlinck et la publication de tant de livres qui suffisent pour caractériser une époque : *Miette* de Maubel, *Quillebœuf* de Vandrunen, *Au bord de la Route* de Verhaeren, *La Damnation de l'Artiste* de Gilkin ([3]).

([3]) *Excursions aux Forêts de la Meuse,* livre qui parut sans nom d'auteur en 1890 et qui fut publié par le journal *La Meuse,* est également dû à Hector Chainaye. C'est un volume plein de couleur et de pittoresque qui vaut surtout par ses fines esquisses de paysages.

De nombreux et laudatifs comptes rendus furent consacrés à *L'Ame des Choses* dès sa publication. Arnold Goffin dans la *Jeune Belgique,* Hubert Krains dans la *Société Nouvelle,* Célestin Demblon dans *La Wallonie* ne tarissent pas d'éloges et sont tous d'accord pour reconnaître la valeur étrangement poétique de l'œuvre. *La Wallonie* avait annoncé la publication de ce livre d'abord dans son numéro du 30 septembre 1888, puis dans son numéro de février-mars 1890. Mais le conte liminaire de l'œuvre qui a donné le titre au recueil et qui en forme bel et bien la synthèse, avait été publié dans la *Jeune Belgique* au cours de l'année 1887.

L'auteur y prouve un goût particulier pour le rêve, c'est-à-dire pour une sorte d'imagination consciente et involontaire. Il jouit de cette activité intérieure comme d'autres jouissent du mouvement ou de la parole.

Le décor demi-vrai, demi-chimérique de ce récit s'ouvre sur un très vieux et très mélancolique château, vision qui vient en ligne droite du symbolisme. Une paisible chambre de malade. Les fenêtres laissent apercevoir le tendre paysage du parc et ses limpides étangs où glissent de beaux cygnes. Comme dans un conte de fées, les personnages paraissent surgir d'un lointain passé.

Un drame muet va se dérouler, un drame où il n'y aura ni aventure, ni événement. La châtelaine Yolande, presque folle, se meurt de la mort de son époux et ne veut pas guérir, malgré son fils et sa mère. Peu à peu, la voix des choses familières s'élève ; la convalescente dont les sens ont acquis une extrême acuité la perçoit et la comprend. Elle porte sur la nature toute sa tendresse, tout son amour. Pendant ses heures de fièvre ou de détente, tout l'entretient en ce mélancolique décor qui, plus compréhensif que les gens toujours importuns, prend la couleur de ses rêves et la réconcilie avec la vie.

Mais nous ne tardons pas, tant nous obsède certain arrière-sens enfermé dans cette courte narration, et sous l'ascendant d'une vérité infiniment plus profonde que la vérité des faits, à nous dire que « ceci n'est pas un conte ». En effet, la conception de ce récit est fort peu de chose. Ce qui est ravissant, c'est l'art de faire sentir le pouvoir mystérieux que peut exercer la nature. Nous croyons souvent reconnaître chez l'auteur ce miracle de sympathie qui unit l'homme aux choses.

Le passage suivant, plein d'originale intuition et de grande qualité poétique, est tout frissonnant de précieuses beautés et d'adorables couleurs entrevues et scintillantes :

« Par ces journées interminables où son esprit divaguait, elle avait compris et pénétré toute la poésie de la fenêtre. La fenêtre est l'œil du mur, pensait Yolande, elle lui donne son expression, comme l'œil anime la figure et l'éclaire d'une vie spéciale. Telles fenêtres font penser à tels regards et certains murs rappellent certains visages. La fenêtre joyeuse, aux flammes de jeunesse, doit encadrer la tête blonde d'une vierge ; la fenêtre mélancolique aux regards pensifs le chef branlant d'une vieille... Et les croisées muettement dramatiques, n'évoquent-elles pas la subite et déjà fuyante apparition d'une figure déjà vue dans le malheur et prédisant de nouvelles infortunes ?... O vitres glorieusement incendiées des premiers rayons du soleil ! n'exaltez-vous pas en vos crépitations les orgueilleux espoirs, les brûlants désirs de vivre et les enthousiasmes flamboyants de la jeunesse ? O vitres douloureusement éclairées des derniers feux du jour ! Ne dites-vous pas les sourds regrets, les souvenirs nostalgiques et les longues tristesses des vieux ans ? Et vous, vitres nocturnes, languissamment allumées de féminines clartés de la lune, vitres de rêve qui frissonnez de visions amoureuses, blanches de la neige d'épaules nues, miroitantes des éclairs fuyants de regards éperdus, argentés de l'éclat de bras qui s'enlacent, ne chantez-vous pas religieusement l'indicible des nuits passionnées, les râles et les pâmoisons des folles étreintes, où l'homme perd la voix, oublie et doit fermer les yeux ? »

Quand on a écrit quelques phrases comme celles-là, on est sacré symphoniste en prose et l'on attend son critique et son historien. Les figures que l'on rencontre dans *L'Ame des Choses* semblent, par la douleur de leur destin et l'atmosphère de rêverie qui les entoure, appartenir moins à la réalité qu'à une galerie de personnages appartenant à Arnold Goffin, à Vandrunen aussi bien qu'à Maeterlinck.

Cette prose nostalgique qui évoque un peu la manière du trop oublié Henry Maubel, rappelle ce moment où le naturalisme expirait sous le lourd écroulement de ses propres pierres si mal retenues par le ciment de critiques ennuyeuses et où le Parnasse s'effaçait sans s'être imposé pour permettre le triomphe du symbolisme.

L'influence du symbolisme se voit dans l'œuvre de Chainaye à de nombreux petits détails dont aucun n'est significatif, mais qui, réunis, nous révèlent bien cette sorte de sentimentalité morbide, inquiète et extasiée tout à la fois qui précéda la publication de *La*

Chanson d'Eve de Van Lerberghe, livre qui marque la fin du pessimisme symboliste et l'avènement de la Joie et de la Sérénité.

Comme on aura pu le constater, Hector Chainaye a proscrit de son vocabulaire les mots roturiers pour ne conserver que des expressions de riche sonorité. Nous ne retrouvons pas chez lui la rhétorique paroxyste de Lemonnier et de Picard, mais bien cette manière pure et toute spirituelle de Pirmez, de Severin et de Delchevalerie.

Une autre nouvelle, *La Cage aux Bêtes,* qui ferme le volume, marque une évolution notable : quoique d'une teinte plus sombre, d'un esprit plus désolé, plus pessimiste, elle procède cependant de la même inspiration et est, à nos yeux, comme une profession de foi. Elle exprime et dramatise l'amertume de certaines existences d'artistes au sein des envies locales et des inclémences d'une patrie qui ne fut jamais pour les meilleurs de ses fils qu'une marâtre égoïste. C'est la thèse bien connue et un peu passée de mode de *L'Art en Exil* de Georges Rodenbach.

Walther, le doux et sensitif poète interné dans sa cité natale parmi des êtres matérialistes et brutaux, souffre d'une sourde humiliation ; il déserte ces trop prosaïques milieux qui le froissent et qu'il méprise. Il choisit une retraite propice au recueillement, à la songerie. Car il hait l'humanité d'une haine de timide et de rêveur. Il ne voit dans l'homme que l'esprit du mal ; l'astuce, la malice, la perfidie lui semblent le fond même de notre nature. Mais à peine installé dans la solitude conquise, « il sentit un vide en lui. Une force lui faisait défaut. Et il comprit alors que la haine comme l'amour retient à la vie, et qu'aussi bien que les êtres aimés, nos ennemis occupent tyranniquement leur place dans notre cœur et notre cerveau. »

Cependant, un soir de lassitude, au crépuscule, ses odieux concitoyens ayant découvert sa retraite lui arrachent la promesse d'un retour prochain. Dès qu'il les eut reconduits, tout lui paraît subitement devenu hostile. Il éteint les lumières dont l'éclat l'effraie ; il va s'assoupir lorsque ses visiteurs de tantôt se représentent, mais démasqués cette fois de leur hypocrisie, étalant la hideur de leurs âmes de boue et de rancune. Et tandis qu'ils parlent, leurs visages se métamorphosent, le vernis s'écaille, leurs silhouettes apparaissent. Aux yeux de Walther, la salle s'emplit de fauves, d'ours, de loups et de renards dont les prunelles sanguinaires fulgurent de convoitise et qui, altérées de carnage, s'élancent vers le coin où le poète s'est réfugié. Mais, par un violent effort de volonté, il les maîtrise, les dompte et s'évade au dehors. « Demain, dit-il à son

chien, demain nous partirons de là. Peut-être les autres hommes sont-ils moins cruels. »

Les poèmes en prose qui complètent *L'Ame des Choses* et qui sont des paraboles plus que des symboles s'intitulent *Hunald,* un chef-d'œuvre de fine élégance et de grâce discrète, *La Lune assassine, Les Amis, La Vie et le Rêve, La Fin du Monde, Le Sombre Compagnon, Le Rêve des Eaux,* aux touches si personnelles ; d'autres encore d'une insaisissable et impénétrable essence sont à tirer hors de pair pour leur langue sensibilisée, aux consonnances fluides, pour leur style argentin et frémissant, pour telles phrases prismatiques et émerveillées, pleines d'enchanteresses visions.

La matière de ces contes poétiques n'appartient pas toujours en propre à Chainaye. Elle est même parfois banale. Mais ce qui vient de lui, c'est l'expression simple et ordonnée, la traduction adéquate frappant l'esprit et le charmant tout à la fois, ces sentiments et ces impressions auxquels l'art prête des formes concrètes.

Ce qui intéresse en ces récits, ce sont les prolongements, le sens merveilleux du mystère que contient toute vie quotidienne lorsqu'un être très sensible la conçoit et lorsqu'il a l'art de nous communiquer, par une sorte de musique tremblante et de trouble indéfini, le secret de toute existence, et nous dirons mieux encore, le secret de toute minute.

De quoi est faite la rêverie de Chainaye ? Cela est difficile à dire parce qu'une rêverie de ce genre à un caractère indistinct.

C'est une singulière passivité de l'esprit qui permet à celui-ci de laisser éclore toutes ces formes presque indivises de l'imagination, des formes qui s'élèvent, s'étirent et se changent comme des fumées et qui donnent à celui qui se laisse aller à ces demi-visions quelque chose du plaisir que l'on éprouve à fumer.

Vraiment, on peut dire que Chainaye représente l'aspect classique du caractère des Wallons : goût pour le merveilleux et le mystère, penchant pour la féerie de l'esprit, amour des nuances, de la cohésion intérieure, enfin tout le rêve des vieux Celtes toujours en quête de princesses lointaines et de Saint-Graal.

Les contemporains de Chainaye trouvèrent en ces pages d'un ton si simple, d'une si soyeuse délicatesse, d'une si naturelle harmonie et d'une si gracieuse fantaisie la légitimation d'une forme alors très discutée — le poème en prose ou prose lyrique — forme qui permet autant et mieux encore parfois que celle du vers libre la réalisation littérale de ces ondoyantes songeries, de ces fluctua-

tions de la vie intérieure auxquelles la riche entrave du vers régulier ne paraît même pas convenir.

On pourrait croire, à certaines échappées champêtres, que les choses n'intéressent Hector Chainaye que par leurs côtés poétiques, qu'il aime la nature seulement par dégoût de l'humanité. On pourrait croire aussi que les bois, les champs, le ciel, les oiseaux l'intéressent uniquement par leurs couleurs ou leur forme. Certes, il n'est pas demeuré insensible à tout cela puisqu'il a si dévotieusement transcrit ses émotions devant tels sites d'élection. Mais il y a dans son art quelque chose de plus profond, de plus pénétrant qui donne à son livre comme une circulation sanguine. Ce que l'on voit, ce que l'on touche, ce que l'on entend, à quoi bon le dire si, par l'esprit on n'y peut découvrir une réalité supérieure aux sens ?

Une telle façon d'envisager le monde appelle le grand nom de Maeterlinck sans pour cela conclure à l'influence de l'un sur l'autre. Mais, comme l'a fait pressentir Arnold Goffin, il y aurait un curieux parallèle à établir entre Chainaye et l'auteur de *L'Intruse*. Tous deux voient avec intensité le rôle important des choses, le rôle mystérieux, quasi fatal du monde extérieur sur la destinée de l'homme. Cette similaire orientation de deux esprits fort dissemblables de tempérament diverge bientôt d'ailleurs. Ils ne développent pas leurs sentiments de la même manière. On pourrait reprocher à Maeterlinck le mécanisme prévu de ses présages et des perceptions extra-sensibles de ses personnages, mécanisme qui donne parfois à ses œuvres un cachet assez simpliste, un caractère plutôt mélodramatique. Hector Chainaye, s'il n'atteint ni à la puissance ni au génie de Maeterlinck, est cependant plus modéré, plus humain que celui-ci et son style n'a pas son angoissante tension.

Comme la plupart des écrivains de souche wallonne, Chainaye est panthéiste. Panthéiste non pas à la façon des philosophes, mais comme l'entendait Baudelaire. Il donne une parcelle de lui-même, un frisson de son fluide vital à tous les objets qui l'entourent, si bien que nous les voyons animés d'une vie particulière, d'une vie issue de sa propre individualité. Il se méprend sur le sens de cette vie qu'il communique au monde matériel et, par un mirage de l'imagination, il croit à sa réalité. « Croire que c'est nous qui prêtons une âme aux choses, quel blasphème ! »

La voix, l'âme des choses ! Les hommes n'aperçoivent point la singulière douceur de ce qu'ils nomment la matière. Mais lui, il écoute avec ses yeux, avec son cœur la voix verte des feuillages et la voix bleue du ciel. Cette fleur troublante, ce cygne gracieux et

blanc, ce livre, cette fenêtre, tout objet a le grand étonnement de vivre et sa vision évoque tant de souvenirs, fait pressentir tant d'événements. Instinct surprenant des choses et des bêtes !... En vérité, la vieille conscience des hommes a dépassé le monde borné. Il éprouve une joie silencieuse, dans sa chambre, à voir les meubles, les tableaux, les portraits. Chaque objet semble se regarder en soi-même. Ainsi, les choses, mieux que les êtres, deviennent des amies bienveillantes, de discrètes confidentes auxquelles on peut communiquer ses inquiétudes et ses peines, ses joies et ses espérances et qui complètent en quelque sorte notre individualité. Bien qu'il y ait ici un écho de Lamartine qui créa dans son *Vallon* le thème de la nature consolatrice, on voit combien chez Chainaye l'idéal s'est enrichi de l'apport de sensibilités plus conscientes et d'intelligences plus lucides. Les choses sont des amies qui racontent des faits que les hommes ne connaissent point ; elles évoquent le passé ; elles ont été les confidentes de drames mystérieux ; elles font pressentir les événements qui vont se dérouler. Comme il l'écrit lui-même, « les choses paraissent divines à ceux qui peuvent comprendre leur infinie tendresse ; elles pénètrent en eux naturellement, par leur force même et correspondent à tous les besoins de leur esprit ». Ainsi, leur rôle sur le cours de notre destinée est important, même capital. Les choses ont d'occultes missions ; elles figurent aux yeux du poète les signes vibrants et émus de bonheurs ou de catastrophes futures. Le rêve, comme un radieux nuage émaillé de paillettes cristallines, les enveloppe étroitement. Il écoute dans le ravissement des voix musicales et douces qui chantent perpétuellement à ses oreilles. L'attention émue qu'il leur accorde donne à sa phrase un tour de surprise et d'émotion qui est comme la signature régulière de sa sensibilité.

Léon-Louis SOSSET.



APRÈS FLEURUS

La Bataille de Sprimont

Suite (voir *Vie Wallonne*, t. XV, p. 357, et t. XVI, pp. 17 et 51).

Si l'armée française avait la supériorité numérique, il ne faut pas sous-évaluer les difficultés auxquelles allait se heurter son offensive : l'avantage du terrain était incontestablement aux mains des Autrichiens, retranchés derrière les profondes vallées de l'Ourthe et de l'Amblève, et ayant toutes facilités de faire évoluer leurs forces entre les deux branches de leur ligne de bataille, suivant les nécessités du moment. Mais un abîme séparait les mentalités des deux armées : les Français, ayant derrière eux un immense territoire reconquis pas à pas sur l'ennemi ; les Autrichiens, reculant depuis des mois, épuisés par des échecs répétés, et n'ayant sous les yeux que la triste perspective d'une retraite fatale jusqu'au Rhin, et la crainte de voir les Républicains les suivre au cœur de l'Empire, semant leurs doctrines redoutables pour l'absolutisme des princes, et vivant sur un pays qu'on désirait d'autant moins leur abandonner, qu'on les disait à bout d'argent, de matières premières et de vivres.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter les plans adoptés par les états-majors : le lecteur curieux d'approfondir ce point pourra

consulter Jomini (1) et les autres écrivains militaires qui ont analysé les opérations de cette campagne. Cependant, il convient de n'accueillir qu'avec une certaine méfiance les conclusions des auteurs : il est trop visible qu'ils tirent tous leurs éléments d'appréciation du seul rapport de Schérer ; les rapports autrichiens n'ont pas été publiés ; et Schérer, comme tous les généraux républicains de l'époque, a grand soin de conformer ses appréciations, voire de plier les faits, aux inspirations toutes puissantes du Comité de Salut Public.

C'est un Prince de Liège, sinon liégeois d'origine, qui a choisi pour devise : *Audiatur altera pars ;* nous faisons nôtre ce principe de critique ; c'est pourquoi, puisant dans l'une et l'autre relation, et nous aidant des rares traditions recueillies sur les lieux, nous essayerons de nous faire une idée juste des faits, en retraçant heure par heure l'aspect de la bataille.

Les préliminaires de l'action

Le 13 septembre 1794 (27 fructidor) le général Schérer, parti de Valenciennes le 7 du même mois avec 24 bataillons et 10 escadrons formés en deux colonnes, passait par Namur et venait camper à Fontaines, dit le rapport français, à *Mayent* (Maillen) selon la relation autrichienne. Les localités étant voisines, il est probable que Schérer ait désigné le double campement par le seul siège de son état-major.

De là, les Français se portent sur Durbuy (2), où ils prennent contact avec les premiers éclaireurs autrichiens ; ceux-ci ne font pas grande résistance et se replient sur My, ou, plus exactement, sur la région située entre Ourthe et Amblève, en amont du confluent, tenue par des contingents dont l'importance ne nous est pas bien connue ; on sait seulement qu'un camp avait été formé à My, et qu'il était occupé par deux bataillons de Beaulieu et un bataillon De Vins ; une tradition fort vraisemblable veut que cette

(1) JOMINI, *Histoire critique des guerres de la Révolution*, t. 2 de l'édition de Bruxelles. Librairie militaire de J. B. Petit, 1841, p. 11 à 13.

(2) Le chef de bataillon G. du Martray (*La 132e demi-brigade*, p. 51) place au 11 septembre l'arrivée de Schérer à Durbuy et sa prise de contact avec l'aile droite de Jourdan ; le 13, d'après le même auteur, l'aile droite aurait traversé l'Ourthe en amont du confluent, à l'exception d'une brigade envoyée à Esneux pour assurer la liaison avec Huy.

infanterie ait été soutenue et éclairée par de la cavalerie, des hussards spécifie-t-on.

Le 14, Clerfayt se rend de sa personne à Sprimont, où il donne l'ordre de recueillir les troupes du camp de My et de les renforcer d'un bataillon Franz Kinsky ; le généralissime n'est pas sans inquiétude, quoique Latour persiste à croire que les Français n'attaqueront pas ; Schérer, dans sa marche rapide, n'a pu se faire suivre de son artillerie, qu'il attend à Durbuy ; Marceau doit encore se trouver entre Vierset et Strée ; les forces adverses étant ainsi disjointes, la probabilité comme la direction d'une attaque éventuelle demeurent incertaines.

Clerfayt rentre à son Quartier-général de Bois-de-Breux assez rassuré en somme, puisqu'il a renforcé sa gauche (auparavant Sprimont n'était occupé que par deux bataillons Jordis), et prescrit d'observer les mouvements des Français en direction du Sud-Est, et jusqu'aux environs de Trèves, au moyen de trois bataillons et huit escadrons, détachés à Malscheid sous le commandement de von Hadick. Des postes d'observation et de liaison jalonnent la ligne Hautregard (Gl Finck, avec 8 compagnies Schröder et 2 escadrons Dragons impériaux), Malmédy, Nauendorff, Montjoie et Blankenheim ; des éclaireurs battent la région en avant de cette ligne, vers Stavelot, Vielsalm et Houffalize.

D'autre part, quatre bataillons, à effectifs réduits il est vrai, occupent Esneux et les hauteurs immédiatement à l'Est (plateau du Hamay).

Les Français, qui évaluent l'effectif ennemi à 36.000 fusils et sabres, font preuve de prudence en ne brusquant rien. Tandis que Schérer attend son artillerie et donne à ses troupes un repos bien mérité, Jourdan lui envoie du camp devant Liège 9 bataillons et un régiment de cavalerie ; il se met lui-même en marche pour rejoindre le quartier-général de Schérer ; et, après s'être renforcé et avoir soigneusement assuré ses liaisons, Marceau, qui a quitté Strée le 13, amène à Schérer 12.000 hommes de complément.

Enfin, pour ne rien laisser au hasard, les Français font l'essai de leur aérostat sur l'esplanade de la citadelle de Liège, à la grande frayeur des Autrichiens qui, croyant à une attaque imminente sur leur centre, se placent aussitôt en ordre de bataille.

Les généraux français savent par leurs espions que l'ennemi a déjà transporté sur le Rhin la masse de ses approvisionnements, que les réserves sont cantonnées à Aix-la-Chapelle, et que le pays de Herve est faiblement garni. Mais, suivant le plan établi de

longue main par le Comité de Salut public sous l'impulsion clairvoyante de Carnot (3), les Français doivent laisser planer l'incertitude la plus complète sur leurs intentions, agir en parfaite liaison avec l'armée du Nord, et n'avancer qu'après avoir mis toutes les chances de leur côté. Le plan immédiat, soumis au Comité par Jourdan (4), est, sitôt la supériorité numérique acquise, de refouler



Général Kléber,
Commandant l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse pendant les opérations contre Maestricht

les troupes autrichiennes loin des rives de l'Ourthe, d'attaquer ensuite au centre, vers la Chartreuse, et de livrer bataille sur la rive droite de la Meuse ; pendant ce temps, Marceau observerait les mouvements de l'ennemi en Luxembourg (5).

Mais la faiblesse des Autrichiens devait provoquer une réalisation plus foudroyante encore que celle prévue par l'Etat-major

(3) Cf. *Mémoires historiques et militaires sur Carnot, rédigés d'après ses manuscrits, sa correspondance inédite et ses écrits,* par P.-F. Tissot, Paris, Baudouin, 1824, p. 218 et *passim.*

(4) *De Jourdan au Comité, du Camp devant Tongres, le 26 fructidor,* V. Hardy, *op. cit.*, p. 7.

(5) N'oublions pas que le Luxembourg commençait à la rive Sud de l'Amblève.

français. Sans doute, Schérer en eut-il l'intuition ; aussi prit-il ses mesures en conséquence : Marceau reçut l'ordre de rejoindre par Comblain-au-Pont ; et la surprise des Autrichiens dut être complète ; car, à peine eurent-ils le temps de détruire l'antique pont dont le village tire son nom. A Oneux, l'avance des éclaireurs français fut si rapide qu'un officier-payeur, logé dans la vieille demeure de la famille Deleau (6) s'enfuit brusquement et dut revenir en hâte tandis qu'il criait à ses hôtes : « J'emportais la clef de votre armoire ; voici la clef, mais rendez-moi la caisse du régiment ! » Les Français avaient, dit-on, déjà atteint les premières maisons du hameau.

Ceci se passait le 15 ; Marceau, sitôt ses ordres reçus, avait quitté Strée dès les dernières heures de la nuit, pris le chemin de Villers-aux-Tours ; bientôt sa droite vint occuper Comblain, tandis que le reste de sa division s'installait à Mont et au Rond-Chêne. On assure que l'occupation de Comblain ne se fit pas sans dommage, et que l'église, notamment, eut à souffrir ; les reliques de saint Aubain auraient disparu à cette occasion, brûlées disent les uns, volées assurent les autres.

Schérer accentuait sa progression : ses colonnes avaient franchi l'Ourthe à Barvaux et Hamoir en même temps que l'état-major s'avançait par Durbuy ; elles se déployèrent face à l'ennemi et, après quelques escarmouches qui rejetèrent les Autrichiens sur la rive droite de l'Amblève, s'installèrent à Montjardin, Kin, Aulne (Awan) (7), Hoyemont et Oneux.

Le 16 septembre, Jourdan partit de Chockier vers Plainevaux avec douze mille hommes, dont une partie s'avança jusqu'à Oneux et Halleux ; il se rendit au Quartier-général de Schérer pour examiner la situation et combiner l'attaque (8). Pour occuper l'ennemi et distraire son attention, les Français eurent soin d'entretenir un violent feu d'artillerie tout le long des positions ; ils esquissèrent même une attaque sur Montfort (division Marceau) tandis qu'une offensive de grand style semblait se préparer sur le front de Maestricht. Cette double feinte inquiéta le Quartier-

(6) Famille du Curé de Xhignesse dont la tragique odyssée fut contée par Marcellin La Garde, dans ses légendes de l'Ourthe. La maison porte le nom de « Xheure-âs-Tours ».

(7) *Aulne* est proprement le nom du château ; *Awan* désigne le village.

(8) Ce Q.-G. doit s'être trouvé, selon toute vraisemblance, entre Aywaille et Awan.

général autrichien, qui modifia ses premières dispositions afin de diriger vers Maestricht des renforts destinés à empêcher le passage de la Meuse ; ces mouvements alertèrent à leur tour les Français : la brigade Grenier, croyant à l'imminence d'une attaque sur Liège, donna l'alarme à toute l'armée. Après une canonnade nourrie et quelques escarmouches de tirailleurs, tout rentra dans le



Baron de Beaulieu,
Major-général du comte de Clerfayt pendant les opérations de septembre 1794

calme. Ces mouvements sans conclusion semblent avoir ébranlé la confiance de l'état-major autrichien, dont les informations se trouvaient en défaut ; néanmoins, il ne fit rien pour consolider sa gauche, d'où avaient été prélevés les éléments dirigés en hâte sur la Meuse le matin du 16 ; il paraît, cependant, que le rideau de troupes placé face au Sud (rive droite de l'Amblève) s'en trouva bouleversé ; des traditions locales nous montrent par exemple l'installation d'un camp à Warnoumont se faisant avec une telle rapidité qu'il en est resté une vive surprise parmi les populations. On rappelle le cas d'un cultivateur de Soumagné, nommé

Maréchal, qui y perdit sa récolte de pommes de terre ; d'un autre Ségnien, trouvant à son retour de Sprimont des troupes installées dans un lieu parfaitement désert le matin. D'autre part la canonnade sur Esneux aurait fait une victime parmi les civils ; un Esneutois qui fut frappé par un boulet au moment où il enfouissait son maigre pécule dans un coin de son jardin.

Dans la dangereuse incertitude où il se trouvait, et, sans doute, afin de savoir, en pénétrant dans les positions françaises ou en faisant des prisonniers, ce qui se passait devant lui, Latour déclencha (au témoignage de Schérer, car le rapport autrichien n'en souffle mot) une attaque générale sur les positions françaises. Il est probable que tout se borna à quelques attrapades entre tirailleurs avec accompagnement d'artillerie ; quoique Schérer ajoute en conclusion « que l'ennemi se replia vers le soir sans avoir pu entamer la ligne française ».

Jourdan et Schérer avaient pu analyser la situation ; ils en savaient assez, et prirent leurs dispositions en conséquence : Marceau commanderait la gauche, et tâcherait de s'emparer des hauteurs de Fraiture et de Rouvreux (9) ; Mayer s'emparerait, au centre, du village d'Aywaille et des hauteurs de Florzé, d'où il foncerait sur Sprimont, occupant le village et le débordant à droite et à gauche ; Haquin devait, avec la division de droite, franchir les gués de l'Amblève devant Sougné et Remouchamps, s'emparer de cette agglomération, escalader les hauteurs de Sougné, contourner le bois de Warnoumont, et se jeter sur la gauche autrichienne. Une forte réserve de cavalerie, appuyée d'infanterie légère, sous le général Bonnet se tiendrait prête, en face d'Esneux, à profiter de la première occasion pour opérer une diversion à l'attaque principale et forcer le passage de l'Ourthe, en coupant la droite autrichienne de ses communications avec le Quartier-général. L'artillerie de position ne pouvant se mouvoir, par suite de l'état déplorable des chemins, resterait sur la rive gauche de l'Amblève, gardée par deux bataillons.

Ce plan est fort beau ; mais les choses se passent-elles jamais dans les batailles, selon les prévisions des stratèges ?

Le 17 devait être consacré aux derniers préparatifs de l'action

(9) Nous substituons aux localités, nommées et orthographiées à la diable par les rapports officiels, les véritables dénominations : les « hauteurs d'Amblève et de Halleux » (qui sont en réalité dans la vallée) deviendront sous notre plume ce qu'elles ont toujours été : les hauteurs de Rouvreux et de Fraiture.

que l'état-major français voulait entourer de tous les avantages que donne la surprise : aussi l'ordre était-il donné sur toute la ligne de ne faire mouvoir les troupes qu'à l'abri des hauteurs et des bois. C'est, sans doute, ce jour-là qu'un officier aurait invité les gens de Kin à s'écarter des batteries en leur disant : « Ne demeurez pas rassemblés, paysans, mais vaguez çà et là... »

Pour occuper l'attention des Autrichiens, et, peut-être aussi pour s'assurer un débouché plus facile sur la rive droite des deux rivières, les Français prononcèrent ce jour-là, vers 9 heures du matin, une violente attaque contre les positions et les petits postes autrichiens de Douxflamme occupé, comme nous l'avons déjà dit, par le corps franc slavon-serbe ; pris sous les feux croisés de deux batteries installées l'une à Mont, l'autre à Oneux, les Slavons commencèrent à plier ; Latour leur fit envoyer en soutien deux bataillons de Jordis et une division de Dragons impériaux, sous les ordres du Général-major von Ott ; tandis que l'artillerie autrichienne bombardait énergiquement les positions françaises du village de Mont, dont une section dite « Entre-deux-monts » fut entièrement détruite et n'a jamais été reconstruite ([10]). Mais déjà les chasseurs à pied français avaient franchi la rivière et occupé les maisons du village de Douxflamme ; le général von Ott dut rétrograder avec ses renforts. Latour réitéra l'ordre d'occuper la position ; les chasseurs français furent dépostés, grâce aux efforts de deux officiers autrichiens, le major d'infanterie Albel, du régiment de Jordis, et le commandant Swinburn, du même régiment, dont les noms ont été portés au rapport du comte de Latour. Mais, en se retirant, les Français avaient mis le feu au village, et les fantassins autrichiens, incommodés par la fumée, furent obligés de se retirer dans un chemin creux, ne laissant dans le hameau que de faibles avant-postes. Je crois qu'on peut identifier ce chemin creux avec le vallon, aujourd'hui presque comblé par des déblais de carrière, qui descend de Fraiture vers un point de la vallée situé entre Rivage et Chanxhe ; le chemin qui le parcourt est encore en partie visible.

Ce combat se poursuivit, sans qu'on puisse parler d'avantage au profit de l'un des adversaires ; de fait, le rapport français passe totalement sous silence cet engagement qui dut coûter assez de monde aux deux partis. Néanmoins, quoiqu'ils eussent réussi à démonter une pièce de position et à réduire la batterie entière au

([10]) Je tiens ce détail de l'obligeance de M. le professeur Detaille, originaire de Comblain.

silence, les Français ne purent d'abord exploiter leur succès, ni déboucher des ruines du hameau. Toutefois leurs efforts eurent un résultat : cette insistance à vouloir rompre la charnière de leurs positions d'Ourthe et d'Amblève jeta l'inquiétude parmi les officiers du quartier-général autrichien ; Clerfayt, qui avait tenu à inspecter en personne son aile droite, sans doute parce que, la veille, elle avait paru plus menacée, fut d'autant plus impressionné qu'au même instant il recevait le rapport des majors von Theiss et von Schuhay ([11]) qui revenaient par les hauteurs de l'extrémité gauche de ses lignes, à Sedoz et Quareux ; et ce rapport achevait de tromper le généralissime sur les intentions des Français : tout était calme, Theiss et von Schuhay n'avaient rien vu, rien appris...

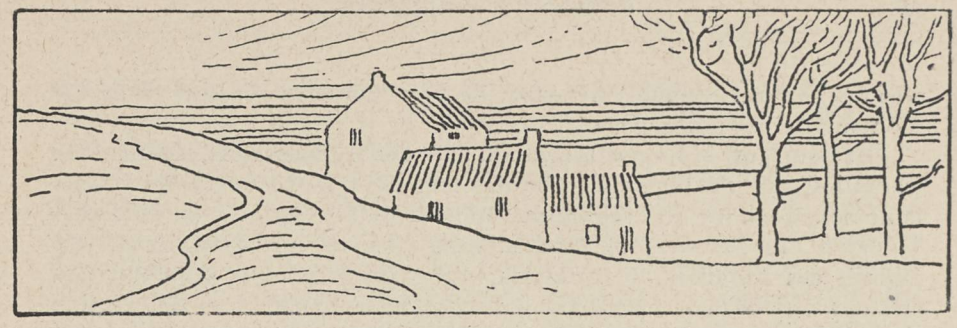
La rapidité avec laquelle l'ennemi avait franchi l'Ourthe devant Douxflamme, où la rivière est large et profonde, avait décontenancé les Autrichiens ; leurs troupes étaient épuisées et avaient subi de lourdes pertes ; Latour fit donc relever les deux bataillons Jordis par deux bataillons Beaulieu ; il fit demander au quartier-général des renforts ; on lui envoya un bataillon Kaiser-infanterie qui fut chargé de renforcer son flanc droit et prit position à Esneux ; un bataillon de Gemmingen stationné à Hautregard fut dirigé sur Sprimont. Pour plus de précaution, les Beaulieu travaillèrent toute la nuit à une redoute destinée à empêcher les Français de déboucher de Douxflamme sur Fraiture ; travail qui, d'ailleurs, s'avéra superflu : le lendemain, les attaques avaient complètement changé d'objectif.

Entretemps, le soutien et le développement de la feinte sur Maestricht dont nous avons parlé plus haut, déclenchait la bataille de Lawfeld, qui coûta 900 hommes aux Autrichiens, et acheva de les désorienter sur les intentions de l'adversaire. Ainsi se termina le premier jour complémentaire ([12]). L'aérostat avait plané ce jour-là au-dessus de Milmort et de Vottem.

(*A suivre.*) Dr L. Thiry.

([11]) Von Schuhay est qualifié par les rapports de « Oberristwachtmeister de l'artillerie ».

([12]) L'année républicaine, comme on le sait, se terminait par cinq jours complémentaires dits *Sans-culotides*. Le premier était consacré aux Vertus, le deuxième au Génie, le troisième au Travail, le quatrième à l'Opinion, le cinquième aux Récompenses ; ces vocables étaient ceux d'autant de *Fêtes Nationales*.



CHRONIQUE WALLONNE

NOTES ET ENQUÊTES

Les Botteresses, messagères et colporteuses au XVIII[e] siècle

Au cours de recherches sur le Luxembourg d'autrefois, j'ai, sans m'y attendre, rencontré les botteresses. Elles me sont apparues sous un aspect qui ne nous est guère familier. Messagères régulières et courageuses, certes, telles que déjà nous les connaissons, elles savaient, à l'occasion, se muer en véritables commerçantes. Leur concurrence, les ruses auxquelles elles recouraient au besoin soulevèrent plus d'une fois des récriminations dont eurent à s'occuper les autorités publiques.

Résultat, pour ainsi dire fortuit, d'investigations orientées vers un objet assez différent, simples coups d'œil jetés en passant par un spectateur amusé, les lignes qui vont suivre ne peuvent fournir que des aperçus très incomplets, des notations fragmentaires de l'activité de nos botteresses hors du pays de Liège. Elles n'ont pas d'autre prétention. Le lecteur voudra bien, je l'espère, en tenir compte et excuser les lacunes nombreuses de ce très modeste exposé.

Nous sommes dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, à partir de 1762 jusqu'aux approches de la réunion de nos provinces à la France. La paix régnait dans nos contrées depuis quelque temps déjà ; la prospérité aussi. Ces choses sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. L'on peut juger d'ailleurs par le nombre d'industries et d'entreprises nouvelles, érigées un peu partout et jusque dans des

régions pauvres comme l'Ardenne, de l'amélioration sensible de la vie économique de notre pays (1).

Et pourtant, si l'on se tourne du côté des commerçants établis dans les villes, on n'entend que plaintes, on ne relève que réclamations. Pour nous en tenir à la région méridionale de la Belgique, on voit que, dès 1748, les Merciers de Luxembourg avaient introduit auprès du Conseil des Finances, à Bruxelles, une requête en vue d'obtenir des mesures restrictives concernant l'activité des colporteurs et de certains négociants étrangers, lesquels paraissent leur faire dans le « plat pays » une concurrence désastreuse (2). Pendant près de douze années, ils insisteront, multipliant démarches et rappels jusqu'à ce qu'en 1759, l'affaire soit classée sans suite. Mais, en 1763, les merciers reviennent à la charge, avec succès cette fois, ainsi qu'en témoigne une ordonnance de 1764.

Que s'était-il passé ?

Des protestations analogues aux leurs s'étaient élevées, de tous côtés, dans les provinces belges. A Namur, en 1762, les commerçants se plaignent amèrement du tort que leur font les boutiques du plat pays, les ventes aux enchères et surtout « les Colporteurs, Savoyards et Boteresses ». Il en fut de même un peu partout à cette époque, si bien que, successivement, dans les départements (fiscaux) de Mons, de Tournay, de Chimay, dès 1762, de Namur en 1763, l'interdiction du colportage est proclamée. Cette dernière année, pareille décision est prise pour le département de Charleroi (3). Et, à ce moment, les négociants de Bruxelles, d'Anvers, de Tirlemont, de Turnhout sont en instance pour obtenir une semblable mesure. Le mouvement devient, pour ainsi dire, général.

Pourtant, il y avait longtemps que le colportage avait été ou réglementé ou même prohibé. Mais il faut croire que toutes les restrictions et défenses étaient restées inefficaces, puisqu'après quelques années, il fallut les renouveler. Dès le début du XVIII^e^ siècle, pour ne pas remonter plus haut, dans son édit du 7 octobre 1717, le marquis de Prié se dit informé « que les porte-paniers et botresses liégeoises parcourent les provinces de Namur et de Hainaut et vont journellement de village en village vendre des merceries et toutes autres sortes de denrées et marchandises au grand préjudice du débit et négoce des sujets de Sa Majesté... (4) » L'interdiction de vendre en dehors des foires et marchés dont sont par suite frappés porte-paniers et botteresses

(1) Voir notamment le « Dépouillement des Manufactures, Fabriques et Productions » de 1764. Arch. Gén. Royaume. Conseil des finances, *Rég. 830 et 831.* — Voir aussi : TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises,* t. I, où est reproduite la partie du document susdit portant sur le Luxembourg belge.

(2) A. G. R., Conseil des finances, farde 1668[2].

(3) A. G. R., Conseil des finances, farde 1669[1].

(4) Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique, 3^e^ série, t. III.

étrangers n'a guère été opérante. En 1739 (18 février), Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, reconnaît que les colporteurs « ont trouvé l'expédient de la rendre sans effet en se faisant recevoir bourgeois ou en prenant à louage quelque petite partie ou place de maison sous la dite domination (5). » Elle renouvelle la défense de vendre de porte en porte et impose à ceux et celles qui transporteront des marchandises dans l'espace de deux lieues des frontières, l'obligation de se munir d'un acquit à payement, valable pour dix jours et renouvelable une fois seulement pour le même laps de temps. Le tout sous peine de confiscation.

Il semble cependant qu'après 1763, sans doute sous l'effet de la pression des négociants urbains, auxquels le Conseil des Finances est en train de céder de plus en plus, on essaie, au moins dans certaines régions, de faire respecter les mesures qui frappent le commerce ambulant.

Mais des cas se présentent, sinon malaisés à trancher, pour lesquels du moins certains fonctionnaires éprouvent le besoin de se mettre à couvert. Et c'est ici que nous allons retrouver nos botteresses et les suivre de plus près.

Et d'abord, dans les décisions de 1762 et 1763, de quelles botteresses s'agit-il ?

J. M. Dupaix, « juge des domaines et droits de Sa Majesté » à Namur, écrit le 3 juillet 1763 au Conseil des Finances : « ... Il y a des femmes liégeoises que l'on appelle communément boteresses qui sont habituées de se rendre un jour par semaine en cette ville avec différentes denrées et marchandises que des particuliers les requièrent d'aporter... Ces femmes ne parcourent pas le plat païs, se rendant... directement de la ville de Liège à Namur par les barques établies d'une ville à l'autre, prenant les acquits nécessaires au bureau d'Ahin avec destination sur cette ville où, à leur retour, elles se chargent de marchandises pour Huy ou Liège, qu'elles acquittent en le bureau et qu'elles transportent par les barques... Je ne parle pas de ces botresses qui se rendent de village en village, d'autant que le faisant, elles parcourent le plat païs et sont dans le cas de la dite ordonnance (6). »

La minute d'une lettre du Trésorier Général de la Régie à Bruxelles aux Officiers principaux des Droits de S. M. à Namur, nous apprend, le 7 juillet, la suite donnée :

« Nous vous faisons les présentes pour vous dire que les Boteresses qui ne parcourent pas le plat païs et qui se rendent directement de la ville de Liège à celle de Namur, par les barques établies d'une ville à l'autre, ne peuvent point être censées comprises dans l'ordonnance du 28 avril dernier qui deffend à tous portepaniers, colporteurs, porteballes et autres personnes qui parcourent le plat païs de vendre et colporter

(5) Recueil des anciennes ordonnances, série 3, t. V.
(6) A. G. R., Conseil des finances, farde 1669[1].

des marchandises dans les départements de Namur et de Charleroi (7). »

La décision devait être renouvelée beaucoup plus tard par le Conseil du Gouvernement Général. Certains officiers des douanes avaient demandé que l'on déterminât d'une façon précise les personnes qui devaient être réputées colporteurs. C'est ce que le Conseil fera le 25 août 1788 ; il énumérera en même temps celles qui échappent aux interdictions des années 1762 et suivantes. Nous lisons sous le 4° de son avis : « On n'a pas eu l'intention de comprendre dans la défense du colportage les botteresses qui se rendent de Liège à Namur par la barque et qui ne parcourent pas le plat pays (8). »

Voilà donc nos Liégeoises confirmées dans le droit de transporter les marchandises pour lesquelles elles ont reçu commission d'achat. Et, en dépit de certaines menaces, on ne voit pas que, par la suite, elles aient été entravées dans l'exercice de cette fonction.

Limitées dans leur activité au dehors, les botteresses s'en tiendront-elles au rôle de simples messagères ?

Nous serons bien vite fixés !

Est-ce pur hasard, est-ce lacune dans les dossiers administratifs, est-ce plutôt résultat d'une sévérité plus grande exercée dans le Namurois et le Hainaut..., toujours est-il que c'est d'un autre côté, vers le Sud et l'Est, que nous allons voir s'affirmer l'activité de ces femmes.

La dernière ordonnance réglementant le colportage dans le Luxembourg date du 3 septembre 1764. Or, dès le 11 décembre, il paraîtrait, d'après une déclaration des Officiers principaux de S. M. à Marche, que « les botresses liégeoises, qui de tout tems ont parcouru la Province comme colporteuses, continueroient à se répandre dans la ville de Marche et les environs, à y introduire et vendre en détail des marchandises et denrées de toute espèce... »

La lettre adressée au Conseil des Finances nous expose les ruses employées par nos négociantes : « Pour se soutenir dans cette pratique... elles s'attribuent et se font attribuer la qualité de messagères et prétextent n'apporter aucunes denrées que par comission des particuliers sujets du Pais ; au moien de quoy, elles obtiennent aux bureaux de Barvaux, d'Ochain ou autres de leur entrée, des acquits pour une destination déterminée.

» Il est certain qu'elles chargent beaucoup de marchandises par comission ; mais il est de fait aussi, que, sous cette couverture, elles en introduisent plus grande quantité encore pour leur compte qu'elles débitent avec précaution.

» Pour se soustraire à la recherche des emploiés... elles réfugient leurs marchandises chez différens particuliers de Marche et des villages voisins avec lequels elles s'entendent. C'est au domicile de ces particuliers que d'autres s'adressent pour acheter. Au moien de tout

(7) Même source que ci-dessus.

(8) A. G. R., Conseil du Gouv. Gén., farde 1691.

quoy les emploiés (des douanes) rencontrent des difficultés à exercer leurs fonctions vis-à-vis des botresses et le but de l'ordonnance du 3 septembre est détourné.

» Pour en rendre l'exécution d'autant plus sûre, il nous paraît, Messeigneurs, qu'il serait à propos de deffendre l'entrée des botresses et autres étrangers dans la qualité de messagers comme dans celle de colporteurs (9). »

Proposer une mesure aussi radicale revenait, de la part des agents des douanes, à reconnaître leur impuissance à déjouer les ruses des botteresses.

Que va faire le Conseil ?

Delplancq, un Luxembourgeois, homme de valeur, attaché en ce moment au Bureau de la Régie à Bruxelles, et qui terminera sa belle carrière comme membre du susdit Conseil, est consulté.

Son avis est, au fond, contradictoire : « J'ai, écrit-il le 29 janvier 1765, examiné la lettre des Officiers principaux de Marche ci-jointe. Les botresses liégeoises ne fréquentent que leur département dans le Luxembourg. On ne pourrait, dans cette province, sans exciter des murmures, défendre indéfiniment l'importation des marchandises par des personnes à dos.

» Mais, comme il ne s'agit que d'écarter ces botresses, je remets à la considération de vos Seigneureries Illustrissimes de déclarer, dans une lettre aux Officiers principaux de Marche, que ces botresses et toutes autres personnes non domiciliées dans la province ne pourront apporter à dos aucunes marchandises du païs de Liège dans leur département à peine d'encourir la confiscation... »

Empêcher les colporteurs et même les messagers, hommes ou femmes, non domiciliés dans le pays, d'y apporter des marchandises, revenait, en fait, à entraver singulièrement, sinon à empêcher tout à fait, l'importation, dont l'auteur de pareille proposition, en homme qui connaissait bien le Luxembourg, admettait pourtant la nécessité pour son pays. Aussi le Conseil ne suivit-il ni Delplancq ni surtout les fonctionnaires des douanes. En réalité il ne décida rien, — il l'avoue, — et s'en tira par des recommandations.

Nous possédons la minute de sa réponse aux officiers des Droits de S. M. à Marche, en date du 6 février 1765 : « Aïant vu, y est-il dit, ce que vous nous avez marqués par votre lettre du 11 décembre dernier au sujet des expédiens dont se servent les boteresses liégeoises pour éluder l'article 1 de l'ordonnance du 3 septembre 1764, nous vous faisons cette pour vous dire que nous avons résolu de ne point statuer quant à présent sur cet objet. Notre intention est cependant que les employés fassent des visites exactes sur les dites boteresses et que vous saisissiez toutes les occasions de veiller et faire veiller à ce qu'elles n'introduisent aucune marchandise frauduleusement et qu'elles n'éludent point la disposition de la dite ordonnance par un colportage secret (10).»

(9) A. G. R., Conseil des finances, farde 1669².

(10) A. G. R., Conseil des finances, farde 1669².

Mais est-il bien vrai, comme l'affirmait Delplancq, que les botteresses liégeoises ne visitaient, dans le Luxembourg, que la région de Marche ?

En 1765, peut-être ; mais après ? Il semble que leur rayon d'action n'ait fait que s'élargir. A moins qu'il ne fût pas aussi restreint à cette époque qu'on le pensait à Bruxelles. Toujours est-il qu'il apparaît bientôt beaucoup plus vaste que ne le montrent les documents de 1765.

Ce sont encore les Officiers des Douanes, à Marche, qui nous en feront la première révélation. Invités, en 1788, comme leurs collègues des autres départements, à donner leur avis sur les demandes des marchands des villes flamandes, lesquels voudraient voir édicter de nouveaux règlements interdisant le colportage, ils écriront le 18 octobre : « ... Tout ce qui avoisine au pays de Liège, jusque bien avant dans l'intérieur de cette province, est, en grande partie, pourvu par des messagers et botteresses, chaque semaine, qui font les commissions à Liège... » Et ils constatent que si l'on paie les droits aux bureaux d'entrée sur certaines marchandises, de celles-ci « il s'en fraude des parties » (11).

Quatre ans plus tard, ce seront presque toutes les villes du Luxembourg qui se plaindront du tort que leur cause le colportage, et, de plus, les habitants du comté de Salm. La requête de ces derniers a malheureusement disparu. Mais les Officiers principaux des douanes à Saint-Vith, consultés en reprennent les affirmations dans leur avis du 17 mars 1792 : « Ils (les habitants du Comté de Salm) citent pour preuves de leur assertion qu'une multitude de femmes liégeoises, appelées bottresses, dont quelques-unes prennent aux bureaux de l'abord des dépêches (12) qui leur prescrivent une destination, savent en éluder les effets, en vendant dans les endroits situés sur la route qui leur est indiquée pour y parvenir... Une fois outrepassées les deux lieues de la frontière, elles peuvent vendre librement dans l'intérieur du pays, sans plus rencontrer le moindre obstacle (13). »

Nous ne connaissons pas la suite donnée à ces plaintes. Y en eut-il jamais, sinon celle qu'allait apporter le triomphe des idées de la Révolution ? D'autres soucis d'ailleurs devaient absorber bientôt le gouvernement impérial. La France, un mois plus tard, déclarait la guerre à l'Autriche et, avant la fin de l'année, une première annexion réunissait nos provinces à la République.

Que nous chaut, au surplus, le silence des pouvoirs publics en cette affaire ? Ce qu'il importe de retenir se ramène à ceci : en dépit des règlements et des interdictions multiples, malgré les mesures prises au passage des frontières (passavants, inventaires des marchandises transportées, acquits à payement ou à caution), nonobstant la surveillance et le droit de visite des agents, les botteresses péné-

(11) A. G. R., Conseil du Gouvernement Général, farde 1691.

(12) Il s'agit des passavants détaillant les marchandises transportées et constituant la preuve du payement des droits d'entrée.

(13) A. G. R., Conseil des finances, farde 1669[2]

traient presque partout comme messagères ou, pseudo-messagères, comme commerçantes. Dans le Luxembourg on les voit « *chaque semaine* », « *jusque bien avant dans l'intérieur* » du pays. Et il ne s'agit pas de quelques cas isolés. Plus le temps avance, plus elles se montrent en nombre, si bien qu'en parlant d'elles on dira, finalement, « *une multitude de femmes liégeoises* ». Que cette dernière affirmation soit empreinte d'une certaine exagération, trop naturelle de la part de protestataires qui se déclarent lésés, je le veux bien. Mais puisque, interrogés à ce sujet, les Officiers des douanes la reproduisent sans la moindre réserve et semblent ainsi la faire leur, force nous est bien d'admettre que les botteresses marchandes devaient former une légion assez imposante.

Leurs faits et gestes, les réclamations et les plaintes auxquelles donne lieu leur pénétration progressive dans les régions voisines de la Principauté ne constituent, à vrai dire, que de petits incidents, des épisodes secondaires au cours d'une action beaucoup plus vaste. Depuis longtemps, une lutte sans répit mettait aux prises les négociants des villes défendant leurs vieux privilèges et les agents du commerce libre. Ce dernier devait fatalement l'emporter et, malgré tous les règlements et toutes les entraves, l'emportait déjà, bien avant que la Révolution et la conquête n'eussent fait disparaître, chez nous, les restes de l'Ancien Régime.

Victor MULLER.

Une curiosité onomastique wallonne

Le sculpteur lierneusien Rutxhiel n'a pas seulement eu l'extraordinaire fortune de débuter, dans la vie, en modeste pastoureau ardennais, pour finir au milieu des honneurs les plus enviés de la capitale intellectuelle et artistique du monde moderne. Il connut aussi l'originalité d'un patronyme déconcertant.

Quel fichu nom propre que le sien ! On le trouve écrit d'une demi-douzaine de façons, même dans les documents les plus officiels. C'est tantôt Ruthiel, simplement ; parfois même, Rutheil, et puis aussi Ruteil ; voici enfin l' « x » : Ruxteil, avec ou sans « h », cette dernière lettre se plaçant avant ou après l' « x » pour faire Ruhxteil ou Ruxhteil, etc...

L'érudit critique liégeois M. Jules Bosmant avait dénommé notre sculpteur Ruhxtiel, dans la biographie très complète qu'il lui a consacrée, mais dans un ouvrage plus récent et plus concis, écrit pour les enfants, il a adopté l'orthographe Rutxhiel.

Cette diversité nous avait frappé et, à vrai dire, nous inclinions à penser que « Ruxhtiel » était, probablement, le nom le plus conforme à la réalité, ceci à cause de l'abondance, dans la région de Vielsalm, des noms de famille dans lesquels intervient le qualificatif « roux » sous ses formes ardennaises : rux, rouxhe, rouche, ruche, etc...

Nous avons voulu en avoir le cœur net, et savoir quel était l'aspect véritable du nom, à Lierneux, au temps où le futur sculpteur parisien vivait dans son lieu natal.

Il n'existe plus de Rutxhiel à Lierneux ; la famille a disparu, soit qu'elle ait émigré ou qu'elle ait manqué de descendants masculins pour transmettre son nom. On ne pourrait donc trouver un exemple parmi nos contemporains lierneusiens, mais les registres paroissiaux nous révèlent même par leurs erreurs orthographiques, la vérité sur le petit cas onomastique que nous envisageons.

Le nom était bien « Rutxhiel », comme nous l'avons écrit à la première ligne de cet article, et comme l'orthographie, en seconde version, M. Bosmant ; il se prononçait Rut'hiel.

Les actes de naissance des enfants Rutxhiel portent pour les trois premiers, le nom de Rutxhiel, mais voici le texte de celui de Henri-Joseph, notre sculpteur :

« Henricus-Josephus filius Henrici-Josephi Ruthiel et Anna Maria Deria legitimorum conjugum ex Lierneux 4ª Julii 1775 baptizatus fuit suscepit eum Dominicus Deria ex Baneux, cum Christina Lambert pro Maria Joseph Deria ex Lierneux. »

Mais, tandis que le père Rutxhiel figure sous le nom de Ruthiel dans la plupart des autres documents officiels, c'est seulement dans l'extrait de baptême de sa fille qu'on voit son nom orthographié Rutxhiel.

Or le plus souvent, Rutxhiel le sculpteur signe ses pièces et requêtes Rutxhiel de Lierneux et parfois Rutchiel.

C'est qu'en réalité, le fameux « xh » qui donne au nom un aspect si barbare est le « xh » d'emploi fréquent dans nos wallons de l'Est, surtout dans les noms propres. Cet « xh » est le même que celui de Xhovémont, de Xhavée, de Xhendelesse, de Fexhe que nous prononçons à présent, erronément, « Fex » en français, alors que nous disons justement et correctement Fèhe en wallon.

Sur le portrait peint par Ingres et gravé par Fontassard que la *Vie Wallonne* a publié dans son numéro du 15 février 1934, Rutxhiel est orthographié de cette même manière.

Sans doute, un desservant moins familier avec la phonétique wallonne avait-il ramené le nom à Rut'hiel comme on le prononçait dans le village et qu'il écrivit Ruthiel dans les actes qu'il rédigea.

Rutxhiel était donc bien le vrai nom de l'artiste.

Prononçait-on Rut'hièl ou Rut'hîl ? Il semble bien que jamais on n'ait dit Rut'hîl, sinon dans les documents de cette époque où l'on était peu soucieux de la rigoureuse exactitude des noms propres, et où l'écriture, souvent, épousait textuellement les formes correspondant à la prononciation locale. Il se fut certainement trouvé des scribes pour adopter l'orthographe Rut'hîl si cette façon de dire eût été en honneur, ne fut-ce que le pasteur qui, dans ses actes, supprimait le « x » parce qu'on ne le prononçait pas. Or, on ne rencontre pas une seule fois cette forme.

Mais, précisément, de ces orthographes diverses copiant la prononciation, il semble résulter que les uns disaient Rut'hièl et d'autres

Rut'heil. Et ceci n'a rien d'étonnant. Ce phénomène se produit encore actuellement pour des graphies de l'espèce. Dans certains mots, par une sorte de paresse ou d'indocilité de la langue, la diphtongue iè est remplacée par le son simple è ; ainsi dans la région ardennaise, beaucoup de personnes disent « hèles » et non « hièles » pour vaisselle (laver lès hèles) bien qu'elle appellent le vaisselier « hièlî ».

Une indication précieuse est fournie à ce propos par le récent et intéressant ouvrage du Dr Louis Thiry sur la vie fantastique de Bellem, sorcier d'Ardenne, suite de légendes que l'auteur a recueillies dans la région d'Ourthe-Amblève. Il y est question d'un fermier, Pierre Ruxthiel, ainsi l'écrit M. Thiry, qui vivait à Renne-Hamoir en 1772. Et l'auteur fait connaître en note que ce nom se disait Rut'hel.

Mais revenons à notre héros.

On remarquera que sa mère s'appelait Deria, ce qui pourrait inciter un biographe trop imaginatif à supposer que le sculpteur lierneusien était, de par sa mère, d'origine étrangère, italienne peut-être, et que de là lui serait venu ce sens si net de l'exécution artistique.

Or si l'on examine les autres actes relatifs à la famille, on trouve le nom de la mère orthographié tantôt Deria, ou d'Eria, tantôt même d'Erria.

Et ceci nous donne la clef du mystère et nous rassure sur les origines de Rutxhiel. Le nom indique que la famille maternelle venait, sans doute, d'Erria, hameau du territoire de Bra-sur-Lienne, sis en contrebas de la route de Werbomont à Basse-Bodeux, entre Villette et l'étang de Gerardwez.

Par sa mère autant que par son père, le sculpteur appartenait donc, en totalité, au terroir de ce coin de l'Ardenne liégeoise.

G.

Le musée d'Andenne

Au cours d'une récente excursion, l'Institut Archéologique Liégeois eut l'occasion de visiter le Musée d'Andenne, et il m'a paru intéressant de signaler cette nouvelle création à l'attention des lecteurs de *La Vie Wallonne*. Non point que soit très important le nombre des objets exposés, mais parce que ce tout petit musée (il ne comporte actuellement que deux salles fort exiguës) est l'œuvre d'amateurs andennais qui y déposèrent leurs collections, et que le geste des docteurs Dardenne et Melin me parait pouvoir être imité par d'autres amis du folklore et de l'archéologie.

Le musée est situé au rez-de-chaussée du bâtiment qui abrite la Justice de Paix (ancien hôtel de ville), place du Perron ; il est ouvert le dimanche de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ; en semaine, de 14 à 18 heures.

Dans le domaine de l'archéologie, on y rencontre un fragment de monument du IIe siècle prouvant l'importance que les Romains attachèrent à Andenne comme point de passage de la Meuse, des tuiles provenant de villas belgo-romaines découvertes dans la région, trois

sarcophages du IX^e siècle, la pierre tombale d'une comtesse d'Oultremont, chanoinesse du monastère d'Andenne fondé vers 680 par sainte Begge, fille de Pepin de Landen et d'Itta d'Aquitaine, et mère de Pepin de Herstal.

Le folklore est largement représenté par des produits réfractaires divers, des objets en faïence et en porcelaine, des poteries en grès Cérames de « grand feu », des moules à pipes, une série de pipes qui fait défiler toute l'histoire de la fabrication de la pipe en terre d'Andenne.

Je n'oserais affirmer que les faïences actuellement exposées puissent donner une idée exacte de ce que valut, du point de vue esthétique, la faïencerie andennaise, laquelle brilla surtout de 1786 à 1800 et de 1805 à 1825 avec Jacques Richardot et Joseph Wouters pour la première période, Bernard Lammens pour la seconde. Mais l'effort est tenté de réunir des pièces intéressantes qui formeront un jour, dans ce musée, modeste aujourd'hui, l'histoire d'une industrie locale qui eut ses heures de gloire.

L'aimable conservateur, M. Roumont, est plein d'espoir.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

Jules DECHAMPS. — **Les Cent Chefs-d'œuvre étrangers : Benjamin Franklin**, avec une introduction. — Paris, la Renaissance du Livre, 1935. 1 vol. petit in-8° de 205 pages.

Dans cet élégant volume, le bon Wallon Jules Dechamps, professeur à l'Université de Londres, nous donne la quintessence des écrits de Benjamin Franklin, qu'il emprunte à la belle traduction d'Edouard Laboulaye.

En une introduction précise et substantielle, et qui répond parfaitement à sa destination vulgarisatrice, M. D. retrace la carrière de cet homme étonnant, écrivain de race, physicien, philosophe, économiste, administrateur, homme politique et homme d'affaires, diplomate, qui, sorti du peuple et n'ayant pas fréquenté l'école plus de deux ans, remplit tout le XVIII^e siècle anglo-saxon, voire européen, de sa personnalité sympathique et débordante.

« J'ai toujours plus estimé, écrivait Franklin, le titre d'homme de bien que toute autre réputation. » Voilà le principe qui domine les *Mémoires,* la *Correspondance* et les *Essais,* parmi lesquels M. Dechamps fait un choix judicieux, où tout est excellent. Cet autodidacte qui, par des moyens empiriques, a démontré l'identité de l'électricité avec la foudre — et l'on pense à Edison, à qui l'on a reproché aussi d'avoir sacrifié la science pure à ses applications pratiques —, prodigue des trésors d'esprit, de bonhomie et de bonne humeur pour améliorer le sort de ses contemporains et défendre les humbles et les opprimés. Il n'a de sévérité que pour les Anglais et leurs partisans américains. Il affectionne particulièrememnt la forme de l'apologue et du conte. Aux pre-

miers jours de la guerre de l'Indépendance, dans le salon d'un lord anglais, voulant montrer l'embarras où se trouvait l'Angleterre après avoir provoqué l'Amérique, il improvisa en quelques minutes la fable de l'*Aigle et du Chat* :

« Il y avait une fois un aigle qui, tournant autour d'une ferme et épiant un lièvre, tomba comme la foudre sur sa proie, la saisit dans ses serres et l'emporta dans les airs. L'aigle s'aperçut bientôt qu'il avait affaire à un animal de plus de courage et de force qu'un lièvre. Car, malgré la finesse de sa vue, il s'était trompé. C'était un chat qu'il avait pris. Non seulement le chat se débattait à outrance, mais il s'était dégagé des serres de l'aigle, l'avait saisi au corps avec ses quatre griffes et lui enfonçait ses dents dans la gorge. « Lâche-moi, dit l'aigle, et je » te lâcherai. — Fort bien, dit le chat, je n'ai nulle envie de tomber de » cette hauteur pour être écrasé et mourir en mille morceaux. Tu m'as » enlevé, descends et remets-moi où tu m'as pris. » Et l'aigle vit qu'il était nécessaire de descendre comme le chat lui avait dit (1775).»

Il y a, dans ce recueil, une foule de pages qui valent celle-là.

On doit savoir gré à notre compatriote d'avoir mis à la portée de tous les lecteurs l'essentiel de la production de cet esprit d'élite.

Arthur Bovy.

Auguste Vierset. — **L'Espagne en autocar.** — Les Editions de Belgique, Bruxelles, 1935.

M. Auguste Vierset a eu la témérité de publier le journal d'un voyage qu'il fit en autocar à travers l'Espagne. *Audaces,* etc... Mais, cette fois, c'est son talent qui aida cet audacieux. Il fallait, en effet, du courage pour oser, après Théophile Gautier, après Taine et tant d'autres écrivains notoires, publier un livre d'impressions sur l'Espagne.

L'entreprise était d'autant plus difficile qu'un voyage en autocar, si bien organisé qu'il soit, et ce fut le cas de celui que fit M. Vierset, ne permet guère à un écrivain de muser et de s'abîmer dans la contemplation des sites et des monuments.

M. Vierset a pleinement réussi. Il est de ceux qui voient vite et bien. Son œil a enregistré avec une exactitude surprenante les spectacles qui se déroulèrent le long des routes ou qui s'offrirent dans les vieilles cités ibériques. Et ce ne sont pas de brèves notes plus ou moins impressionnistes, des vocables plus ou moins pittoresques alignés sans ordre ni cohérence, comme cela se pratique d'ordinaire dans les recueils d' « impressions de voyage » ; M. Vierset a *écrit* son livre, et ce livre est une *œuvre* et non un carnet de notes.

Il ne nous est pas possible de suivre M. Vierset à travers la Catalogne, l'Andalousie, l'Estramadure, la Castille et les autres régions du magnifique pays qu'est l'Espagne. Nous conseillons à nos lecteurs de lire ce livre pendant les longues soirées d'hiver qui se préparent, ce qui leur permettra d'éclairer d'un peu de soleil et de beaucoup de couleur nos brumes et nos rêveries nordiques.

Nous voudrions cependant signaler spécialement le chapitre que

M. Vierset a consacré au Prado et qui nous a semblé des mieux venus. Ce Wallon a un tempérament de peintre et c'est merveille de l'entendre disserter sur les chefs-d'œuvre des primitifs flamands et de l'école espagnole.

Nous voudrions aussi faire remarquer que le présent volume est le vingt-deuxième d'une liste de livres les plus divers. Poésie, impressions de voyage, romans, pièces de théâtre, essais, critiques, souvenirs. M. Auguste Vierset a abordé tous les genres, hors le genre épique et le genre ennuyeux.

Nous attendons le vingt-cinquième volume et le jour où il paraîtra, il faudra bien que les amis de M. Vierset songent à mettre enfin à l'honneur un écrivain auquel, à l'exemple de James Vandrunen, a manqué un certain cabotinisme pour parader avantageusement devant la galerie et qui a plus pensé à la gloire des autres qu'à la sienne propre.

Alfred DUCHESNE.

Mathieu DEBAAR : **Le Violon, Son Historique, Sa Littérature. Essai de vulgarisation,** Verviers, Soc. An. G. Nautet-Hans, 1935, 78 pages, 4 feuilles, nombreux portraits et dessins.

Professeur au Conservatoire et à l'Ecole normale d'Instituteurs, Directeur-fondateur de l'Association des Concerts Debaar, Chef d'orchestre des concerts de la Grande Harmonie de Verviers, auteur d'une *Histoire de la Musique* (encore manuscrite) et de plusieurs compositions musicales, M. Debaar a senti l'opportunité de munir nos futurs maîtres de l'archet de notions, à la fois succinctes et précises, sur le rôle de leur instrument dans le développement musical.

Il débute par une courte description du violon, suivie d'une sorte de généalogie des instruments à cordes frottées.

Nous trouvons, ensuite, une esquisse de l'histoire de la longue et ardente rivalité qui, en France, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, opposa la viole au violon.

Cette introduction continue par quelques détails sur François Tourte, le créateur de l'archet moderne, sur la sourdine, le vernis, et les principaux luthiers.

Tablant sur les résultats d'un concours qui eut lieu à Paris, en 1909, l'auteur conclut que les créations des luthiers modernes ne le cèdent en rien, pour la sonorité, à celles de leurs devanciers.

Si l'on envisage, en ordre principal, la littérature du violon, on constate, qu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, trois écoles s'y distinguèrent. La première en date, et la plus brillante, l'italienne, nous donna, entre autres, Corelli, Vivaldi, Tartini, et, surtout Viotti. On lui doit la création de formes musicales nouvelles : *Sonate de chambre, Concerto Grosso,* et *Concerto moderne.* L'allemande fut illustrée par von Biber, Benda, Stamitz. Ce dernier assouplit la basse, introduisit, dans son orchestration, un plus grand nombre d'instruments, et fit intervenir les timbres comme coloris.

Retardée par le despotisme de Lulli, par la querelle entre Français et Italiens, de même que par l'opposition des partisans des violes, l'école française n'en brilla pas moins d'un vif éclat avec Leclair et, surtout, avec Gaviniès. Elle s'inspira, généralement, de Corelli en ce sens qu'elle préféra un art majestueux, dépourvu de toute tendance au virtuosisme.

Le XIX^e^ siècle fut une belle époque.

L'art du violon, grâce à la facilité des communications, qui multiplia les rapports entre les maîtres de pays éloignés, tendit à s'unifier.

A côté des écoles italiennes (Paganini et le virtuosisme), française (Baillot, Kreutzer, Rode et Alard), allemande (Spohr, David, Joachim et Wilhelmy), notons le Polonais Wieniawski et l'Espagnol Sarasate.

Mais le fait dominant fut la naissance de l'école belge, et, plus spécialement, de l'école mosane, qui éclipsa, et même, transforma ses rivales.

Elle utilisa toutes les ressources de l'instrument avec plus de souci d'ordre purement musical. La réaction de la musicalité contre le virtuosisme fut et reste son caractère dominant. Après de Bériot, son fondateur, elle nous donna une pléiade d'artistes parmi lesquels il faut citer Massart, Léonard, et surtout, Vieuxtemps, dont Marsick, Musin, Thomson et Ysaïe, à côté de bien d'autres, furent les dignes continuateurs.

Ceci posé, quelques remarques nous paraissent nécessaires. L'auteur considère, avec raison, que la Lyra, l'Organistrum, la Vielle à roue et à clavier, ne sont pas des ancêtres directs du violon, car leur jeu ne se faisait pas au moyen d'un archet.

Si, en France, le violon mit du temps à supplanter la viole, cette dernière fut également, et dans une mesure plus forte encore, un objet de prédilection en Angleterre. (Cf. PINCHERLE, Marc : *Les Violonistes*, Paris, 1922, pp. 16 et 44.) Cet état de choses, de même que l'habitude du cumul des instruments, qui, nous dit Pincherle (*Op. cit.*, p. 44) persista jusqu'au début du XVIII^e^ siècle, ne peuvent-ils pas être cités au nombre des causes qui empêchèrent la naissance et le développement d'une école anglaise ?

Il ne faut pas trop regretter le « virtuosisme » de Paganini, car il eut le mérite de faire repérer, d'une manière convenable, la limite des possibilités de l'instrument, qui, après tout, ne sont pas infinies.

S'il y eut revanche de la musicalité sur la virtuosité, cette revanche n'est-elle pas due à la situation créée aux compositeurs par le perfectionnement, l'apparition, voire même la renaissance de nombreux instruments qui devaient trouver place dans l'orchestre moderne ? Il n'est nullement dit que cette évolution soit terminée. D'autre part, la musique s'essaie à exprimer, de nos jours, des sentiments d'une complexité infiniment plus grande que par le passé. Et cette expression pourrait bien se faire plus parfaitement par la symphonie que par le concerto. C'est aux maîtres de l'orchestration à perfectionner leur art en vue de donner à chaque instrument une partie susceptible, dans un ensemble, de mettre en valeur ses possibilités particulières.

M. Debaar a joint à son exposé quatre feuilles donnant, par natio-

nalité et dans l'ordre chronologique, les noms des principaux maîtres de l'archet. L'établissement de ces listes était particulièrement malaisé, car les archives des conservatoires, d'un abord difficile, si elles nous renseignent sur le « curriculum vitae » du personnel enseignant, sont, pour ainsi dire, muettes sur le sort des artistes qui, sans appartenir à l'enseignement, poursuivirent une carrière de virtuose. On en est réduit, pour ce qui les concerne, à utiliser les programmes de concert, les journaux, les mémoires, les encyclopédies et les revues musicales. Ajoutez à cela la nécessité d'opérer une discrimination, et vous aurez une faible idée de la difficulté que présente l'établissement de pareilles listes.

Si l'on tient compte de tout cela, on conclura, sans peine, que l'auteur y a montré un louable souci de ne passer sous silence aucun talent réel.

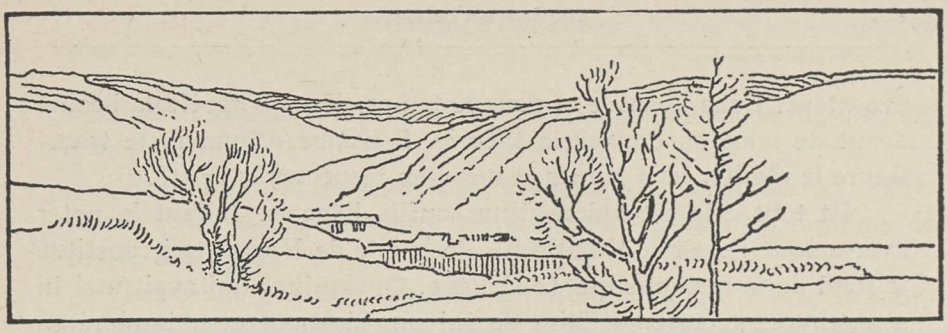
Nous ne pouvons terminer ce compte rendu sans nous demander si, parmi les causes du développement de l'art violonistique, il n'eût pas fallu mettre davantage en lumière la sympathie avec laquelle les compositeurs, d'une part, et les amateurs, de l'autre, ont accueilli le violon.

Lavignac a écrit que la connaissance de cet instrument était indispensable à tout compositeur écrivant pour l'orchestre. (Cf. *La Musique et les Musiciens,* Paris, 1933, p. 156.) Il n'était pas seul de son avis. Un bon nombre de compositeurs, sans avoir songé à devenir des maîtres de l'archet, ont tenu à pratiquer le violon. Plusieurs y firent même une honorable carrière. Ce fut le cas, notamment, pour Gossec (1734-1838), qui devint premier violon dans l'orchestre de M. de la Popelinière, et composa, en 1753, *Sei Sonate a due violine e basso*. (Cf. TONNARD, Fernand : *Une commémoration. François-Joseph Gossec,* dans *Vie Wallonne,* XIV^e^ année, n° 7 (163), 15 mars 1934, p. 206.)

D'autre part, beaucoup de personnes, sans faire de la musique leur vocation, ont aimé et pratiqué le violon avec succès. Le cas d'Ingres est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler ici. Le développement de l'art du violon dut, certainement, être facilité par la sympathie et la compréhension qu'ont rencontrées les artistes auprès d'un public conscient des difficultés qu'ils avaient à vaincre. Disons, enfin, que l'auteur, en consacrant à l'école belge une place dans son exposé, a comblé une lacune que l'on regrette de devoir constater dans les ouvrages similaires. On se doutait un peu, ici, de ce que l'apport de notre pays, et surtout de la région mosane, à l'art violonistique, n'était pas négligeable, loin de là. M. Debaar nous en a montré toute la splendeur, et c'est là son principal mérite (1).

G. BONHOMME.

(1) Léonard est né à Bellaire (LAVIGNAC, *op. cit.*, p. 543). On désirerait plus d'unité dans l'orthographe des noms d'artistes. Par exemple, on lit, pp. 40 et 44 : von Biber et Banister. La feuille I porte Bieber et Bannister. Pourquoi les frères Karl et Anton Stamitz, cités p. 41, ne paraissent-ils pas, comme leur père, à la feuille I ?



UN CHANTRE DE LA WALLONIE

HUBERT COLLEYE

ANALYSANT naguère avec beaucoup de finesse l'âme wallonne (1), M. Fernand Desonay écrivait : « Le promeneur wallon n'est pas seulement un promeneur solitaire ; sa rêverie est tournée vers le dedans. Il écoute le chant des oiseaux ; mais c'est pour mieux percevoir l'écho de ce chant dans son âme. »

Devant ces lignes, il est impossible de ne pas évoquer la figure de Colleye, ce critique-poète, natif de Liège, qui promène sur la fière cité des regards tout chargés de tendresse et d'amertume. C'est tout à la fois un amant de la Liège du XX^e^ siècle que la vie tient éloigné de *sa* terre et un visionnaire auquel le souvenir de la prestigieuse cité médiévale fait verser des larmes.

*
* *

La personnalité de Hubert Colleye est d'une riche complexité. Cet Anversois d'adoption est tout à la fois critique littéraire, critique d'art, prosateur exquis et bien autre chose encore. Mais il ne lui est pas possible d'écrire sans poésie. C'est tout d'abord un

(1) *Revue Catholique des Idées et des Faits*, 2 août 1935.

évocateur. Dans l'espace et dans le temps. Il nous révèle la beauté avant de nous en donner la théorie. Son âme d'humaniste transfigure la réalité, sans jamais cesser d'en respecter la vérité.

Et tout cela est animé d'un souffle liégeois. Il faut le noter avec amour : c'est ce titre de fils de la cité de Notger qui constitue le fond de la personnalité de Colleye. Quelqu'un, qui avait mal lu son œuvre, a tenté de faire de lui un Flamand et a imploré sa conversion en écrivant : « Sa personnalité si accentuée de Wallon ne s'est pas encore faite au mouvement flamand. » Ces regrets — qui contiennent un aveu — sont inutiles. « On vit de sa terre », a dit Colleye.

Il manque peut-être aux Liégeois le sens de la fierté. Fierté de dire que leur ville est un joyau de Belgique. L'auteur de *Liège est fine et belle* nous y invite. Et tous, nous nous réjouissons de voir la cité chantée et magnifiée. Qu'on nous rappelle un passé glorieux auquel nous restons fidèles.

I. Liège et ses églises

Hubert Colleye a débuté dans la carrière des lettres par une plaquette consacrée aux vieilles églises de Liège (²). Il a flâné dans cette Liège « qui achève de se dénaturer de jour en jour » et il s'est réjoui, lui qui déplore « les magnificences de la rue moderne », de voir se dresser ces « oasis d'éternelle fraîcheur et d'éternel silence, chargés de sens et d'amour ».

L'admiration profonde que professe Colleye à l'endroit du moyen âge lui fait évoquer la cité des temps révolus. Il l'admire qui, jadis, se groupait autour du perron. Aujourd'hui, elle s'éparpille. Car les Vandales lui ont enlevé « l'énorme cathédrale de nos aïeux, osant ce que n'avaient pas osé les mercenaires du farouche duc de Bourgogne ». A la cité, ceux-là ont arraché le cœur. La place Saint-Lambert est un vide immense qu'il ne peut voir « sans que son âme crie en moi ».

Il reste que les survivantes, à dater de la romane tour de Saint-Denis, sont d'une étonnante modernité. Elles sont l'ancre à laquelle s'accrochent les bonnes volontés. « Aux églises nouvelles, il manque la tradition. » Les vieux temples sont le testament que des

(²) Voir des notes de bibliographie en fin de cette étude.

millions d'hommes nous ont légué. Chacun d'eux la fit s'élever d'une pierre.

Nous sommes les légataires. Et nous aimons flâner à l'ombre de ces témoins gigantesques. Nous sommes hantés du fantôme de ce qui n'est plus.

Je n'aime guère le touriste. Le Hollandais qui entre, en coup de vent, à Liège, un matin d'été. Il s'arme d'un guide et visite nos églises. Le soir, il emporte une vision de monuments anciens. Il omet de noter qu'ils sont avant tout *liégeois*. Il est entré dans Saint-Denis par la rue Cathédrale, a traversé un cloître sans le voir et a franchi, de l'autre côté, la porte qui donne accès sur une place essentiellement liégeoise. Mais il a fait cela à la manière de la ménagère qui passe de la rue de la Régence à la rue de l'Université en traversant l' « Uniprix » ! Tout serait à recommencer.

C'est que nos vieilles églises s'insèrent merveilleusement dans le cadre de la Cité. Elles sont des centres de rayonnement. Qu'elles s'accordent ou non avec le tracé des rues, la ville ne pourrait s'en passer. Elles sont l'âme de Liège. Le palais des Princes appelle la cathédrale rasée.

Ces jalons spirituels semés dans Liège, Hubert Colleye les apprécie à la faveur d'un retour aux idées du moyen âge. En opposition avec la Renaissance qui a tout paganisé. Il les contemple des yeux de l'âme d'abord. Car, « les églises gothiques, on les considère trop avec des yeux d'archéologue ou, ce qui est pis, des yeux d'esthète. Elles ont jailli d'un effort d'âmes... ».

Non pas qu'il soit interdit de contempler l'église chrétienne des yeux de la chair. Mais les désillusions ne nous sont pas épargnées. De prétendues restaurations ont manqué leur but. En fait, il y eut des « reconstructions » desquelles est absent le souci de se soustraire à l'évolution des styles.

Cette dénaturation s'achève... en beauté. La plupart des statues modernes, plates imitations de chefs-d'œuvre, attendent d'être expulsées, peut-être à la manière forte de Jésus. « Le chef-d'œuvre du genre triomphe à Saint-Martin : un Sacré-Cœur, au milieu d'une gloire dorée qui semble une panoplie de flèches. C'est le comble de l'impuissance, le chant du cygne de l'avarie et du déséquilibre mental. »

Saint-Paul, cathédrale d'adoption, est un pont jeté entre deux âges. Elle n'a rien de Reims dans la structure. Mais elle ne satisfait pas la banale curiosité des touristes qui traversent le dôme de

Cologne, désert, telle une place publique où se rassemblaient les congrès. Elle s'adapte étonnamment à la ville d'aujourd'hui. « Sans avoir de gros os, elle s'avère puissante, délicate pourtant comme une femme. »

Mais on nous montre mal ce temple où, depuis 93, s'est réfugié l'évêque. Ce n'est pas du Vinâve d'Île qu'il le faut contempler. « Montrez-moi cette double splendeur des transepts et du chevet occidental, ces merveilleuses fenêtres à dentelles qui remplacent chez nous les symboliques roses des grands édifices. » C'est de l'enclos carré des cloîtres qu'il faut dégager le vrai visage de l'édifice dont les fabricants de cartes postales ne sont pas parvenus à faire valoir la ligne.

Cloîtres sauvages, aux pierres tombales dédaignées des curieux, peu fréquentés parce que trop silencieux, vous révélez à la fois une synthèse et le détail qui l'embellit. « Le jardinet claustral la voit s'exhausser, géante dans ses proportions humaines, belle de son extrême simplicité, forte de sa pénurie d'ornements, sans un détail qui la retienne dans son élan ou la déchiquette comme une chose rongée. Sa volée d'arcs-boutants et ses rangs de contreforts apparaissent nécessaires... c'est ici que gît la vraie gloire extérieure du délicieux édifice. »

Combien s'en étaient aperçus ?

Saint-Paul est malgré tout un centre. Une ceinture court de Saint-Martin à Saint-Jacques pour regrimper à Sainte-Croix.

Saint-Martin, que la restitution du titre de basilique n'a pas guéri de son isolement. Commise à la garde de la cité, sa masse se dresse, presque étrangère au contact des foules. On dirait que toute la ville en est descendue. Ce fut un abandon. L'église a vu la vie « s'amasser au bas, où il est plus facile de croupir ».

Colleye rappelle que Bonaparte la voulut comme cathédrale de la moderne-Liège. Le projet en resta là : la réalisation eût été une faute.

L'antique construction continue de dresser sa masse altière, supra-terrestre, presque. Elle dédaigne les foules et vit du passé, lequel est gros de souvenirs. « Mesurez les choses du moment à la mesure altière de l'abside ; mesurez-les à l'étalon du clocher. Harmonie profonde, élégance non voulue, mais naturelle comme celle des gens de race, pensée collective et pourtant réservée. »

La mâle et grave Saint-Martin ne tend pas la main à Saint-Jacques, coquette et folle comme une Liégeoise qui se sait belle.

« Ceci n'est pas la Porte du Ciel, mais un Paradis terrestre qui fait presque oublier l'autre, le définitif, le vrai. »

« Le moyen âge s'est fait joli pour mourir. » Il a voulu prouver que, lui aussi, savait rire. Mais déjà, le monument cache mal la mensongeuse Renaissance ! Trop de bijoux dans cette église, trop de détails qui appellent une somptueuse mise en scène. Colleye a raison de dire que « la liturgie des morts paraît insupportable dans cette église de la joie et du soleil, de l'arabesque et du médaillon ».

C'est que l'amour du détail y est profanement coquet. Regardez Sainte-Croix : elle aussi est toute en détails. Mais c'est le vrai moyen âge qui l'a édifiée. On la visite comme on lit une page du Livre Saint. C'est-à-dire sans jamais tout comprendre. L'atmosphère de l'édifice est demeurée mystérieuse. « Quelle idée de derrière la tête rumine-t-elle dans sa propice obscurité, l'église géminée au haut de la colline? J'égrène ses chapelles comme un rosaire d'énigmes, et de stupéfiantes sculptures m'y font l'âme pensive. »

Ces églises de Liège sont autant de haltes, pour l'esprit et pour le cœur, à l'homme affairé que menace la ruine de ce qui, en lui, est proprement humain.

On s'y réfugie comme on goûte, au haut de la colline, le feuillage vert de l'arbre qui borde le chemin.

II. Liège est fine et belle

« Mille ans de vie nous ont laissé un patrimoine... Je croirais faillir à mon devoir si je ne le rappelais pas à ceux de ma race et de mon sang. »

Il est des accents qui ne trompent point. Et c'est une gratitude de cœur qui va à des hommes tels que H. Colleye et Ch. Delchevalerie ([3]) qui ont estimé que leur ville valait bien qu'on lui consacrât un livre.

Il serait vain de vouloir comparer Liège à quelque ville. Tel cachet fait d'elle une cité unique : incomparable, on ne peut mieux dire. Elle est d'église d'abord — nous l'avons vu — et partout haut cotée dès avant les écoles de Charlemagne. Passé trop lointain pour être oublié. « Les évêques baptisèrent cette toute jolie

([3]) Ce dernier auteur d'un livre exquis, *Autour du Perron*, dont nous reparlerons dans l'intellectualité liégeoise.

païenne et, sans violenter sa nature, lui firent une âme de moniale, sinon de béguine. »

Tel de mes amis n'aime guère les « pays de légendes ». Liège est cependant de ceux-là. A chaque génération des apports sont venus s'ajouter, qui ont fait de la ville un chef-d'œuvre de munificence intérieure, d'une tenue coquette. Raser Liège serait rayer de l'histoire du monde des pages écrites d'un sang généreux et prédestiné. Et l'écriture est gracieuse.

« Liège est fine et belle de corps, d'âme et d'esprit. Le paysage l'a rendue belle et fine. La Meuse est femme. Elle a des mouvements de bras et de hanches onduleux et ronds. Elle est souple et gracieuse en toutes ses attitudes. Les collines qui l'escortent l'aiment et répètent ses chatteries... Rivière et montagnes ont choyé cet enfant de leurs amours harmonieuses. Elles l'ont voulue à leur image et ressemblance. Et Liège s'est docilement prêtée à cette éducation maternelle. »

A l'étranger qui veut embrasser la ville d'un regard, on fait gravir la hauteur de Cointe. Le pèlerinage est classique. J'en proposerai un autre mais qui ne me paraît accessible qu'au Liégeois. Qu'il traverse le pont de Fragnée, puis celui de l'Ourthe et qu'il fasse quelques pas encore dans la direction du quai Mativa.

Puis, qu'il s'arrête au bord de l'eau. C'est Liège l'harmonieuse et rien qu'elle. La Meuse « aux eaux chantantes et paresseuses », semée d'une presqu'île qu'on dirait un îlot de féerie. Au delà du pont de l'Exposition, à mi-hauteur, le blanc monument de Cointe. A droite, la ville s'étend et gravit lentement les hauteurs de Saint-Gilles et de Sainte-Walburge.

Cette dernière, elle aussi, surplombe la cité d'une manière significative. « On y est enveloppé par la tragique atmosphère de l'Histoire. » On y découvre les tours d'églises, donjons offerts au Téméraire Charles.

Et il est ainsi de multiples façons d'admirer la ville. Toujours elle est belle. Hélas ! il lui manque Saint-Lambert. Regrets éternels, avec sincérité. Car « sous sa cuirasse de pierre battait le cœur du pays ».

Avec elle, on allait loin déjà, sur l'escalier du souvenir. L'hypocauste de la place Saint-Lambert (que la plupart des Liégeois connaissent à peine et qu'ils n'ont jamais vu) nous reporte aux temps les plus anciens. « L'on descend quelques marches ; et c'est comme si un sortilège avait agi : l'on est brutalement reporté à vingt siècles en arrière. » Vestiges d'une villa romaine que les Bar-

bares mirent à mal en 406. Les siècles édifièrent, là, trois cathédrales. Celle de Saint-Hubert, dont il ne reste rien. Puis, celle des terreurs — imaginées par les chroniqueurs — de l'an mil. Enfin celle que trouvèrent les démolisseurs de 1794 : « L'une des grandes cathédrales de l'Occident. Le moyen âge lui fait des portails qui valent ceux de Reims en Champagne. » On y conservait l'étendard donné par Charlemagne à la cité, et Godefroid Kurth la qualifiait de « sanctuaire des fidèles et dortoir des morts ».

Nous pleurons sur cet « hiatus géant dans une histoire et touffue et compacte ».

Car depuis Notger, nos annales valent d'être lues ! Depuis Notger... père renié, auquel on n'a su qu'élever une grotesque statue emmi les cloîtres Saint-Jean. Celui qui la commit « n'a jamais vu se dresser dans son rêve l'homme terrible et doux, prêtre et guerrier, justicier et pontife ».

Serait-ce donc trop de payer un tribut de gratitude à Notger? Non, mais « nous sommes trop anticléricaux pour nous glorifier du vers fameux et payer notre dette envers ce prêtre. Notger n'est qu'un curé. Et Liège, comme la France républicaine, croit qu'elle date de la publication des immortels principes ».

Ses vieilles tours sont là, cependant, qui témoignent. « Clocher de Saint-Jean en l'Isle dont l'envolée est une joie pour les yeux, tours jumelles de Saint-Barthélemy érigées au septentrion, quadrilatère trapu du prieuré de Saint-Gilles, moignon féodal du donjon de Saint-Denis, clocheton polygonal de Saint-Jacques, derniers débris d'une église qui fut puissante et belle, clocher un peu byzantin de Sainte-Croix, tour très pauvre de Saint-Servais, tour résignée d'une paroisse de simples gens... »

Vieilles tours dont l'écroulement équivaudrait à un cataclysme tant leur place est marquée et tant, toutes, elles veillent la Meuse, forteresses jamais ébranlées.

Car c'est le fleuve qui leur a communiqué cette âme de noblesse. La Meuse n'est pas que poésie et légende : elle est aussi « d'épopée et de résistance au mal ».

Un tel regard est tout d'intelligence et de finesse. Il ressuscite le visage sanglant des Verdun, Dinant, Namur, Huy, Liège. La Meuse « marque la limite de Latinité ». Et c'est pour cela que nos vieux étendards ont coûté la vie à tant de Wallons. Depuis les Six Cents Franchimontois jusqu'aux germaniques tueries du XX^{e} siècle. La Meuse n'a rien oublié « étant de celles qui ont la *mémoire du cœur* ».

Et cependant, a-t-elle changé ! Les modernes ont étouffé ses caprices, redressé son cours, endigué ses eaux. Elle n'a rien perdu de sa beauté. Pour s'être attardé sur sa berge, l'on sait « qu'il émane de cette créature privilégiée un charme dont on ne mesure la toute-puissance que lorsqu'on l'a brisé... ».

Depuis des siècles, elle roule ses eaux puissantes et charmeuses vers l'océan. Autres à tout instant, ces flots évoquent des âges dont le souvenir ne peut mourir. « C'est tout un moyen âge qui se concentre le long de ses belles eaux limpides. Il en naquit cet art mosan plus précieux et plus glorieux aujourd'hui. »

« Nous avons fait rêver le métal. Nous avons poétisé les minéraux et les pierres. Et nous avons révélé l'art du paysage aux fabricants de tableaux. » C'est Renier de Huy qui fondit « la cuve liégeoise aux douze bœufs ». C'est Patenier qui se souvient du pays mosan dans ses peintures.

Et puis viendront les madones liégeoises, l'art de Del Cour, et ces poètes de la cité, Defrècheux, Henri Simon — notre Mistral a-t-on dit — et tant d'autres, que Colleye évoque mieux que tout autre parce qu'il est, comme il le dit lui-même, une addition de sa race.

A cette Liège, fine et belle d'esprit et d'âme, il nous faudra revenir.

*
* *

Ville fine et belle de corps, a proclamé Hubert Colleye. Et il a ouvert les yeux à ceux qui en avaient pour ne point voir. Il l'a fait éloquemment, parce qu'il possède ce don d'évocation qui annule les articles d'un catalogue. Il communie à cette terre liégeoise dont il est issu.

Ce qui fait le charme d'une œuvre semblable, c'est le regard, spontané et folâtre tout à la fois, que jette sur ce sol millénaire et toujours jeune une âme que rebute l'artificiel.

C'est vers lui que se rue l'homme d'aujourd'hui. Et Colleye s'en éloigne parce que le siècle a rompu toute attache avec la terre. Cette conception de la vie est erronée. Il n'est qu'un remède : le retour à la nature.

N'est-ce pas elle, cette Meuse qu'il chante avec une tendresse profonde, ces cathédrales et vieilles églises aux pierres farouches apportées par des siècles de foi, ces recoins de paysages aimés dont le charme subsistera tant que fleurira cette terre wallonne aux coteaux inachevés?

Hubert Colleye s'est penché avec amour sur tout cela qui est sien, qui est nôtre. Son cœur a chanté cet hommage à la terre natale, tout vibrant d'une admiration non contenue.

Ah, oui ! c'est en exil que retentit plus violent encore cet appel du coin de terre jadis aimé tout à loisir. « Moi, j'ai quitté tout cela, écrit-il, l'âme endeuillée, parce que je suis pauvre et qu'il faut vivre. Je savoure désormais l'amertume du mot : déraciné. Où que j'aille — et que m'importe désormais le lieu — j'emporterai sous mes paupières la vision cruelle et douce. »

A nous aussi, il arrive de partir. Mais lorsqu'au sortir de la ville, nous la voyons qui s'estompe dans cette atmosphère brumeuse qui est sienne, le sanglot ne nous étreint pas longtemps : déjà, nous sommes assurés du retour.

Hélas ! c'est à ces heures-là seulement que nous sentons vibrer en nous cette fierté de la race, cette filiation première de l'homme.

« Nous ne serons jamais que les enfants du sol natal et rien ne vaudra pour nous le clocher à l'ombre duquel nous avons épelé l'alphabet et récité notre premier Ave. »

Chanter les fastes *di nosse pitite patrèye* c'est encore inviter les Liégeois à embrasser du regard ces richesses qui leur ont été départies — et à eux seuls —, c'est leur dire de prolonger intérieurement le rêve de beauté qu'ils vivent, c'est leur faire apprécier, chaque jour davantage, les vers de Noël Ruet :

Ami, crois-moi, dans ce village
Aux seuils gris, veinés de bleu,
Je n'imagine aucun rivage
Plus lumineux...

Louis DUCHESNE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Causeries, Art et Littérature (sur Michel-Ange, Paul Verlaine, Anatole France, Léon Bloy, Barbey d'Aurevilly). 1918. 138 pages. Imprimerie Bénard, éditeur, Liège.

Dans la paix des vieilles églises (Saint-Paul, Les Cloîtres de Saint-Paul, Saint-Jacques, Saint-Martin, Sainte-Croix). Sans date. 57 pages. Imprimerie Bénard, Liège.

Et in Arcadia ego, paru dans les Cahiers de la *Revue Sincère* (Bruxelles, 270, chaussée de Haecht) le 15 décembre 1924. 133 pages

Un Velasquez retrouvé, notice par Hubert Colleye, illustrée de la repro-

duction de tableaux ainsi que de documents comparatifs. Anvers, Imprimerie J. E. Buschmann. 1926. Un grand in-8° de 39 pages.

L'âme de Léon Bloy. I. La Genèse du Désespéré. — Véronique. — La Salette. 1 vol. de 284 pages. Desclée de Brouwer, 1930.

Liège est fine et belle. La Rivière-Fée. Les Editions du Panthéon, Anvers, 1931. 1 vol. de 132 pages.

En revenant de Lorraine et d'Alsace. Les Editions de Belgique, Bruxelles, 1933. 1 vol. de 217 pages.

Bretagne. — Nouvelle Société d'Editions, 87, Montagne de la Cour, Bruxelles.

Idées du temps. Collection « Les Rois » aux Editions Rex. 1 vol. de 283 pages. Louvain, 1933. (Baudelaire, Maurice de Guerin, Péladan, Schwob, Bloy, Mauriac, Louis Artus, Bernanos, Pirmez, Ramuz, Bronte, Thompson, K. Mansfield.)

Les Eglises baroques d'Anvers. Un magnifique volume dans la collection « Ars Belgica » à la Nouvelle Société d'Editions. Bruxelles, 1935.

A paraître :

La Rivière des « Han ».
Idées du temps. Tome II.
Italie.
Tapis d'Orient.

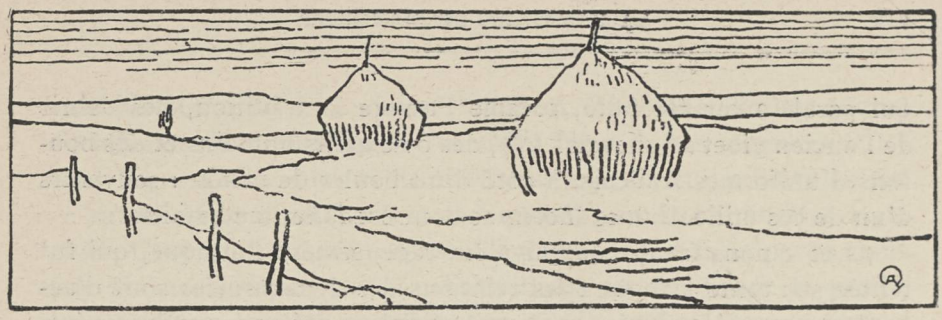
Collaborations :

M. Hubert Colleye assume la rédaction de la page littéraire de : *La Métropole* (Anvers);
L'Essor colonial et maritime ;
La Revue Générale (la critique d'art) ;
Cassandre ;
Rex ;
Orientations ;
Le Trésor des Lettres ;
Dante.

A consulter :

Guillaume VAN DEN BROECK, *Hubert Colleye*, le penseur et l'écrivain. Editions du Panthéon, Anvers. 1932. 92 pages.

— Un aperçu sommaire et superficiel. Une tentative mort-née de faire de H. Colleye... un flamand! Et l'auteur consacre tout juste sept pages à ce qui constitue le fond de la personnalité de l'auteur : son caractère wallon.



APRÈS FLEURUS

La Bataille de Sprimont

Suite (voir *Vie Wallonne*, t. XV, p. 357 et t. XVI, pp. 17, 51 et 78)

L'AURORE du lendemain, jeudi 18 septembre 1794, deuxième sans-culotide an II, le signal de la bataille fut donné, une demi-heure avant le jour ([13]), par deux coups de canon tirés du centre de la ligne française, sur les hauteurs au sud d'Aywaille, donc. Cependant, Mayer n'était pas prêt à marcher : deux de ses bataillons s'étant égarés dans la nuit, n'avaient pu se trouver à pied d'œuvre au moment prévu ; d'autre part, les soldats de la division Haquin, impatients d'attaquer, avaient cru entendre le signal une demi-heure avant le moment où il avait été donné et s'étaient intrépidement lancés à l'attaque de Sougné, dont le Général Lilien avait fait un dangereux nid de tirailleurs. Les colonnes françaises d'assaut s'étaient, sans doute, aussi révélées prématurément : on a retrouvé, à l'orée du bois de Montjardin, en face de la grille d'entrée du château, à l'endroit aujourd'hui marqué par une grande croix de bois,

([13]) A 4 h. 51, le soleil se levant ce jour-là à 5 h. 21.

qui paraît avoir été faite, comme l'assure la tradition, des débris de l'ancien gibet seigneurial ([14]), des ossements humains et des boutons d'uniformes français, à côté d'un boulet de canon : souvenirs d'un de ces mille drames inconnus dont est faite une bataille.

Les canons français appuyaient rageusement l'attaque, qui fut tentée sur toute la ligne ; les relations des deux armées sont d'accord sur ce point. Mais, tandis que Schérer prétend que les opérations progressèrent avec un ensemble parfait sur tout le front, la relation autrichienne ne rend pas ce son optimiste. De cinq à neuf heures, l'avance française au delà de l'Amblève fut à peu près nulle ; on se battit férocement dans Sougné, qui fut pris et repris, mais non occupé tout d'abord par les Français ; dans Aywaille, qui prit feu tout à coup, sans que l'on ait pu élucider si c'était du fait des Autrichiens ou du fait des Français ; l'incendie avait, en tous cas, surpris les Aqualiens et je tiens d'un des plus vieux habitants que j'aie connus ([15]) que malades, infirmes et enfants durent être descendus par les fenêtres, dans des draps de lit, pour échapper aux flammes ; et aussi qu'une seule maison, formant l'angle de la rue Sur-les-Cours, et portant le millésime 1693 ([16]), n'aurait pas péri dans l'incendie ; ce qui, certainement, est exagéré, car l'on voit encore dans l'ancienne église Saint-Pierre la charpente du XVIII[e] siècle parfaitement intacte et ne présentant nulle trace d'incendie. Mais il faut croire que, tout au moins, les maisons entourant la place souffrirent beaucoup : en 1810, le nombre de familles habitant Aywaille n'excédait pas 38, et les archives communales, auxquelles j'emprunte ce renseignement, attribuent cette dépopulation à l'incendie de 1794.

Il y a lieu de croire que les Autrichiens furent surpris, ou avaient mal pris leurs précautions : le pont qui franchissait l'Amblève ne fut même pas coupé ([17]). Est-ce à ce moment tragique de

---

([14]) Ce gibet était situé à l'autre extrémité du bois, à l'endroit dit « Trixhe Winand » où subsistent encore les pierres de soutènement. A l'initiative de M. le sous-inspecteur des Eaux et Forêts Gobiet, l'Administration a baptisé officiellement « Croix des Français » l'antique mémorial de Montjardin.

([15]) Feu M. Charles Thomsin, de Kin.

([16]) Cette date fait supposer qu'elle avait été reconstruite après un autre incendie, allumé par des troupes brandebourgeoises, en l'an 1691, et où toute la localité fut détruite.

([17]) Pour l'histoire de ce pont, voir : *Le pont d'Aywaille* par le Dr Thiry (Ed. du Vieux-Liège).

notre histoire qu'il faut placer l'incident du colonel Vrillé, auquel fait allusion Marcellin La Garde dans l'une de ses légendes ([18]) ? Nous l'ignorerons sans doute toujours, les précisions fournies par cet auteur étant insuffisantes, et les traditions étant muettes à cet égard. Quoi qu'il en soit, Aywaille flamba en grande partie dans cette sinistre journée ; et les Autrichiens en attribuent le profit, sinon la responsabilité, aux Français, car ils prétendent que ceux-ci n'ont progressé sur le centre qu'à la faveur des abondantes fumées répandues par ce vaste brasier ([19]). Marcellin La Garde, qui dut encore être documenté par des contemporains de la bataille, dit simplement que Aywaille fut incendié « à cause des Français », ce qui ne tranche rien ; ses allusions à des officiers français qui auraient dû leur salut à l'intervention de gens d'Aywaille ne sont pas plus claires ; mais le « Gefechtplan » confirme la version populaire : un détachement français y est figuré d'abord placé en observation à Dieupart, en face de l'ancienne usine Libert ; ce sont probablement les hommes de cette troupe qui passèrent la rivière, avec ou sans le couvert des fumées, puis gravirent par des sentiers de chèvres les rochers de la Heid, à la faveur de l'angle mort formé par l'escarpement rocheux, et purent arriver au sommet sans s'être placés dans la ligne de feu des Autrichiens. On raconte que ceux-ci ne trouvèrent d'autre moyen de les arrêter que de précipiter du haut de la falaise des caissons et des affûts... Ce qui nous paraît un peu trop romantique pour être vrai.

Mais, n'anticipons pas : ce n'est pas devant Aywaille que se donna l'attaque du début ; après leur premier échec devant Sougné, c'est sur Montfort que les assaillants déchaînèrent leur *furia francese* ; l'offensive commença par bousculer les bataillons de von Ott, demeurés près de Fraiture, de Sart et du bois de Halleux ([20]), suivant ses tirailleurs, l'infanterie française déboucha bientôt en direction de La Gombe, et gravit les pentes de la rive droite, prenant à revers les batteries de Montfort et refoulant les troupes d'appui. Les chasseurs à pied demeurés aux lisières des ruines de Doux-flamme avaient progressé vers Chanxhe, en débordant la forge ([21]) ; appuyés bientôt par les colonnes d'infanterie, d'autres traversèrent l'Ourthe par petits paquets (probablement en s'aidant de barques)

([18]) Légendes du Val de l'Amblève. *Le Proscrit de la Mohinette.*
([19]) Les rapports autrichiens l'assurent textuellement.
([20]) *Bois d'Aleu* sur le Gefechtplan.
([21]) Créée au XVIII[e] siècle par la famille de Lezaack.

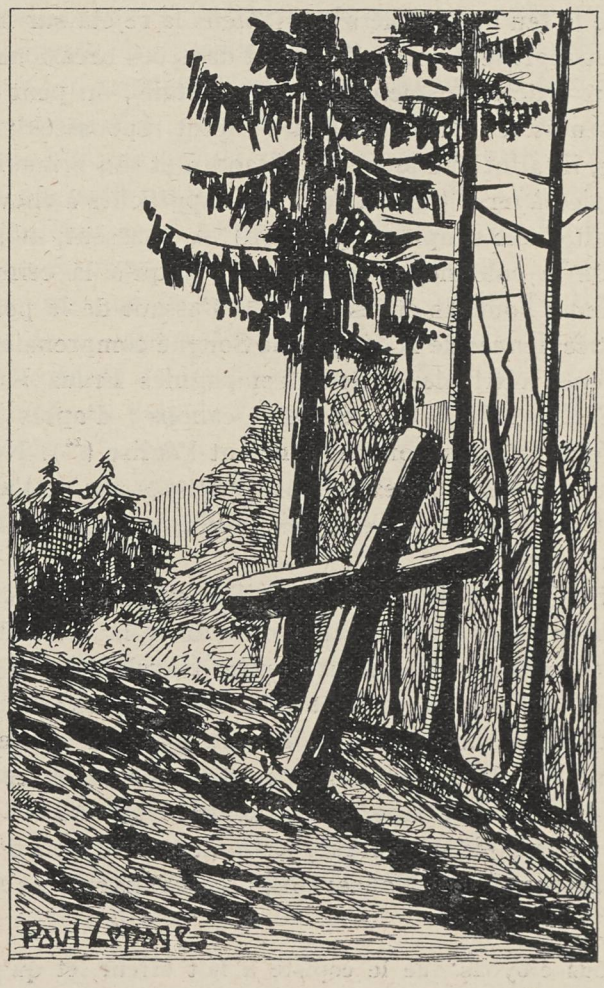
et prirent à revers les détachements postés sur la rive droite de l'Amblève ; lorsque ceux-ci s'aperçurent du péril, déjà s'accentuait la pression, du fait de colonnes françaises de bataillon, s'avançant de Montfort en direction de Presseux et Lillé. Au même instant, un autre danger s'avérait vers le Sud : des Français ayant traversé l'Amblève individuellement, en utilisant les gués de Halleux et de la Belle-Roche, le passage d'eau de Martinrive ([22]) et les hauts fonds de la rivière, les menaçaient de front et rendaient inutilisables leurs ouvrages de campagne. Le passeur d'eau de Martinrive tremblait de tous ses membres en transbordant ces singuliers clients, tandis que les tirailleurs autrichiens s'efforçaient de les cribler de balles, et que les Français répétaient, dit-on : « Va toujours, passeur ! Bientôt ils ne tireront plus ! » Ce qui fut vrai, mais n'alla pas sans une vive échauffourée : lors des travaux du chemin de fer de l'Amblève, on retrouva quantité de sépultures de combattants, hâtivement inhumés au pied du talus.

Fidèles à leur tactique, les Français avaient lancé d'audacieux tirailleurs par tous les points praticables de la rive Nord, entre Liotte et Amblève ; et, vers dix heures et demie, l'infanterie avait réussi à s'infiltrer à l'abri des ravines que nous avons mentionnées : Hollu, Gotalle, Fond des Longs prés, etc., et menaçait de prendre en flanc les troupes de von Ott retraitant vers Lillé.

Au moment où il apprenait ces alarmantes nouvelles, Latour recevait un message autrement grave du général Lilien. Nous avons laissé la colonne Haquin en difficultés devant Sougné : appuyée par le feu des pièces postées à Kin et à Henumont, l'infanterie de cette division s'était présentée prématurément aux gués de Sougné et de Remouchamps. Les sentinelles ayant cru entendre le signal donné

([22]) Dont les habitants n'étaient pas fâchés de voir chasser les encombrants « Kaiserlicks » ; on raconte, en effet, que la fille d'un certain Defossé dut s'enfouir dans les réserves d'un fenil pour échapper à leurs entreprises, au risque d'y périr étouffée, ou lardée par les lattes et les bayonnettes dont se servaient ces amoureux empressés pour dépister l'objet de leurs vœux. Un sieur Thozet, ayant depuis peu tué son porc, ne put le sauver de la goinfrerie de ses hôtes qu'en simulant une mise en bière : sur une table, les morceaux du cochon recouverts d'un suaire et encadrés de cierges et d'eau bénite, passèrent pour le corps d'un défunt. « Ach ! kapout ? » dirent les soldats... Et ils s'en allèrent. Les Autrichiens avaient réquisitionné toutes les bêtes à cornes de ce pauvre hameau, et transformé en abattoir le pré dit « dè vî Thozet ».

par Schérer, une demi-heure avant le temps où il fut réellement donné, les tirailleurs avaient dévalé les pentes boisées de Montjardin, et les diverses unités préparées pour l'assaut avaient suivi.



La Croix des Français ou « Rodge creux » près Montjardin
(Dessin de Paul Lepage)

Sougné, nous l'avons dit, avait été transformé en forteresse par les avant-postes du Feldmarschalleutnant Baron Lilien : la redoute construite sur les pentes du plateau de Playe était soutenue par une position d'infanterie dont le Vieux Couvent des Récollets, avec ses épaisses murailles, sa chapelle et ses terrasses fortement surélevées, constituait l'élément essentiel. Les maisons environnantes avaient

été garnies de soldats, et fort probablement crénelées ; cinq bataillons d'infanterie, dit la relation française, s'abritaient derrière les lisières du bois de Warnoumont.

A peine la première tête de colonne s'était-elle engagée dans le gué, que le feu des fusiliers autrichiens la rejeta sur la rive gauche ; il s'ensuivit le désordre habituel dans ces occasions ; quoique les relations officielles soient sobres de détails, on peut croire que plusieurs tentatives du même genre furent repoussées ; car, Schérer l'avoue, il fallut que le général Haquin et son brigadier Bastoul ayant mis pied à terre (ils s'étaient donc approchés à cheval, comme s'il s'agissait d'une simple progression), se jetassent, sabre au clair, à la tête de la colonne, avec de l'eau jusqu'à la ceinture, pour entraîner leurs hommes et les mener à l'assaut de la position. Les troupes autrichiennes de la défense de Sougné comprenaient, d'après les documents autrichiens, deux compagnies Franz Kinsky, une compagnie « Greuzer » ([23]) et deux canons ; d'après la relation française, quatre cents hommes tenaient l'église ([24]). Nous savons d'autre part que ces troupes étaient soutenues par de l'artillerie de position, et que la gauche des forces de Warnoumont tenait les gués sous le feu de ses pièces.

Haquin lança trois bataillons à l'assaut, non sans avoir pris d'autres dispositions qui allaient consommer la perte de Latour : des détachements placés en réserve entre Havelange ([25]) et Niaster, ainsi qu'à l'est d'Awans, avaient été alertés dès les premiers symptômes d'une résistance sérieuse à Sougné ; guidés par le berger de Montjardin ([26]), ils traversèrent par des raccourcis les lieux dits Fonsay et Ronday-Fontaine, pour gagner, à travers le Grand Bois et la crête de la Heid de Goreur, les hauteurs du bois d'Aywaille ; parvenus au-dessus de Nonceveux, ils dévalèrent les heids, tra-

([23]) Nous croyons que le copiste a fait erreur, et qu'il s'agit de *Grenzer* ou contingents de troupes-frontières tenues perpétuellement sur pied de guerre. C'est la première fois que la relation autrichienne mentionne ces corps dans l'armée de Clerfayt, sur le champ de bataille de Sprimont.

([24]) Nous avons des raisons de croire que l'on a confondu l'*église* de Sougné avec la *chapelle du couvent des Récollets.*

([25]) La tradition veut qu'une chapelle, sise au milieu de ce hameau, ait été démolie par ces troupes pour alimenter leurs feux de bivouac.

([26]) Ce berger s'appelait Willem et habitait Kin. Cf. note dans *A. Body, Spa, Bibliographie et histoire,* par A. Houyon. Ce Willem était l'aïeul maternel de feu M. Bonivers, de Kin, dont je tiens ce détail.

versèrent le hameau, passèrent l'Amblève à gué, puis, par Sedoz et les Riveux, gravirent les hauteurs de la rive droite, et arrivèrent inopinément, sous l'abri des taillis, tout près de Hautregard, n'ayant rencontré qu'un petit poste commandé, dit la relation autrichienne, par un caporal. D'autres détachements auraient contourné tout le fond de Han, après être passés derrière le château de Montjardin.

Les forces qui tenaient Hautregard étaient, s'il faut en croire certaines traditions ([27]), occupées de tout autre chose que de la bataille ; nous n'avons pas de précisions suffisantes à cet égard ; mais, le fait que seul un petit poste surveillait la vallée, et assurait — ou bien était censé assurer — la liaison avec les forces rassemblées en amont, vers Quareux, Stavelot, Malmédy, Saint-Vith et Vielsalm, montre que le commandant du poste de Hautregard avait négligé de se garder. Il est certain que les huit compagnies Schröder et l'escadron de dragons stationnés à cet endroit eussent pu rejeter facilement au delà de l'Amblève les effectifs, probablement peu considérables ([28]), chargés du mouvement tournant : jamais une troupe nombreuse, nécessairement encombrée d'un certain matériel, n'eût exécuté avec une telle rapidité un mouvement de cette envergure.

Pendant ce temps, les Autrichiens avaient dû pour la plupart abandonner Sougné, en perdant une pièce d'artillerie, et s'étaient retirés sur les hauteurs au Nord du village. Le général Lilien donna l'ordre de réoccuper la position : un bataillon Gemmingen et un groupe de Dragons impériaux, appuyés par quelques pièces rapidement mises en batterie par la major von Schuhay, rejetèrent, une fois de plus, les Français sur la rive gauche de l'Amblève ; le canon perdu fut repris ; c'est vers ce moment que le général Haquin, apprenant le succès de sa manœuvre contre l'extrême-gauche ennemie, fit appuyer l'attaque par de la cavalerie qui, débordant et

([27]) Lire dans *La Meuse* du 31 août 1889, le rappel de faits, qui prouveraient que les Autrichiens firent endurer les pires sévices aux habitants et aux passants.

([28]) La relation autrichienne prétend que « la plus grande partie de l'aile droite » avait passé derrière le château de Montjardin, suivi toute la courbe de la rivière, passé l'eau à gué, escaladé rapidement les hauteurs, et tenu en échec « grâce à sa supériorité numérique » le général Fink s'avançant avec 8 compagnies et un escadron. Le « Gefechtplan » donne l'itinéraire que nous décrivons, et non celui de la relation, qui nous paraît exagérer l'importance des forces affectées à cette marche dérobée.

dépassant les deux villages de Sougné et de Remouchamps, rattrapa bientôt l'infanterie par le fond de Sècheval et les hauteurs de Moirimont. Le reste de la division, franchissant une fois de plus la rivière, parvint à s'incruster dans le village, dont les défenseurs n'étaient plus appuyés, depuis que Lilien s'était aperçu de la menace mortelle qui planait sur ses lignes de retraite : sans avoir emporté les positions de Warnoumont, les Français étaient en passe de lui couper tout accès vers Louveigné ! Abandonnés à eux-mêmes, quatre cents fantassins autrichiens, enfermés dans l'église ([29]), refusèrent obstinément de se rendre ; « on les passa au fil de l'épée » dit froidement le rapport de Schérer.

Pendant que ces graves conjonctures se nouaient sur l'aile gauche, la situation de la droite autrichienne n'apparaissait guère plus favorable. Schérer avait obtenu que six bataillons et quelques escadrons, sous le commandement du général Bonnet, de la division Hatry, fussent détachés vers Esneux pour forcer le passage. Dès que ces troupes aperçurent le mouvement offensif sur Montfort, elles s'avancèrent hardiment droit devant elles, sur Esneux et Hony, où elles passèrent l'Ourthe ; une colonne contourna par le Nord la position défensive des Autrichiens sur la plateau du Hamay ; une autre rejoignit la première par Avionpuits, tandis que les Autrichiens se retiraient précipitamment vers Hautgné en direction de Beaufays, suivis de près par la cavalerie française. A Hayen fut blessé mortellement le lieutenant-colonel Flette von Flettenfeld, du régiment de Beaulieu ([30]).

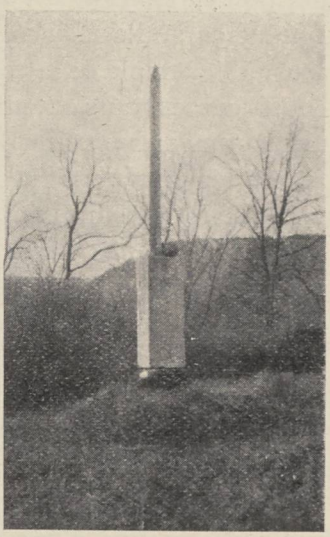
Au centre, la situation n'était pas meilleure pour les troupes de Latour ; mais la résistance fut honorable. Nous avons laissé Aywaille sous les feux croisés des batteries adverses, qui, probablement, finirent par l'incendier ([31]). La fumée, dit la relation autri-

([29]) La relation autrichienne ne dit rien de ce drame qui nous paraît doublement invraisemblable : nulle part nous n'avons trouvé trace d'une consécration nouvelle de l'église, indispensable après semblable carnage ; ni l'église de Sougné, ni la chapelle des Récollets n'auraient pu contenir quatre cents combattants.

([30]) Cet officier distingué a eu les honneurs d'une courte notice dans *Lieutenant-Colonel Guillaume, Histoire des Régiments nationaux belges,* p. 87, note 3. Il mourut le lendemain à l'ambulance de Herve. Sa famille est encore représentée en Belgique.

([31]) Il est resté trace de souvenirs de ce bombardement dans la tradition locale, qui veut, d'ailleurs à tort, reconnaître dans les trous criblant les rochers calcaires derrière Dieupart, les traces de ce combat

chienne, était si épaisse qu'elle cacha le déploiement des colonnes françaises aux faibles postes défendant les ravins. Deux bataillons Jordis étaient encore rangés en bon ordre entre Rouvreux et Florzé, sous la protection d'une batterie d'artillerie exceptionnellement forte de dix pièces. Par petits paquets, les fantassins français débouchant d'Aywaille, traversaient le pont ; les uns gravissaient individuellement la Heid ; d'autres, suivant le chemin d'Amblève, profitaient de tous les sentiers de la Hayette, d'une mauvaise foulée s'élevant par le « Trô Dj'henne » ; ou, dépassant le moulin, montaient par la sablière, ou par les ruines du château des Quatre Fils Aymon ; c'était une fourmillère de tirailleurs qui débouchaient sur ce plateau, dernier boulevard d'un ennemi de ses communications, craignant d'être à tout instant encerclé, doutant de plus en plus de pouvoir trouver encore une voie libre pour la retraite. Les canonniers firent pourtant bonne contenance : ils pointèrent et tirèrent comme à la manœuvre ; mais que pouvaient quelques volées de boulets et de mitraille contre cet essaim de sauterelles?



Esneux
Petit mémorial de la bataille, dans le jardin de l'ancien Hôtel de Liège

L'infanterie lâcha pied ; elle fut ramenée au feu par ses officiers qui, prenant la tête des compagnies, firent honte à leurs hommes de leur faiblesse. Un moment, ils se remirent à tirer, et ne refusèrent pas le corps à corps; les Français s'abritèrent, et leurs coups bien ajustés, firent de nouveaux vides dans les rangs autrichiens. Puis, le feu des canons faiblit, car les servants étaient le point de mire des tirailleurs français ; l'infanterie autrichienne recula de nouveau et, la panique aidant, ce fut la fuite dans un inexprimable désordre. Canonniers et servants, bousculés par cette cohue, se trouvèrent tout à coup en face des tirailleurs ennemis contre lesquels ils se défendirent avec le courage du désespoir ; mais

d'artillerie. Mes concitoyens prennent pour des « trous de boulets » les vides laissés par des polypiers fossiles tombés du banc rocheux par l'effet des intempéries.

l'issue ne pouvait être douteuse : les Français semblaient jaillir du sol ; en vain le major von Schuhay réussit-il à faire dégager quelques pièces, à les remettre en batterie sur les hauteurs de Rouvreux et de Florzé, non loin de la crête appelée le Tige, parce qu'elle est parcourue dans toute sa longueur par une voie romaine ; en vain les canons crachèrent-ils la mitraille sur les Français débouchant des couverts ou escaladant les pentes ; le brave officier fut des premiers blessé ([32]) et l'on dut l'emporter loin du combat. Les conducteurs d'attelages, abandonnés à eux-mêmes, cherchèrent tous, à l'exemple de la couverture, leur salut dans la fuite ; certains coupèrent les traits et tentèrent de sauver les chevaux, pour s'échapper eux-mêmes plus facilement. Une partie du train des bouches à feu et des munitions fit cependant des efforts désespérés pour sauver le matériel dont il avait la garde : évitant les villages et le risque de s'y trouver pris ou embouteillé, ce groupe courageux se vit contraint d'esquiver à gauche l'ennemi déjà signalé aux approches de Louveigné, où se trouvaient rassemblés les bagages de l'armée ; empruntant des chemins de terre presque impraticables, il tâcha de gagner Stinval malgré le feu incessant des tirailleurs et la menace continuelle des fourrageurs français. Tout à coup, dans un chemin creux, situé entre Cornémont et Stinval, un des véhicules de tête (les uns disent un canon, les autres un chariot ([33])), se renversa par suite du bris d'une roue ; toute la colonne dut s'arrêter, et, faute de pouvoir se défendre, les conducteurs avec vingt-six pièces de canon et de nombreux chariots et caissons devinrent la proie d'une poignée de tirailleurs et de cavaliers français.

On comprend cette déroute subite lorsqu'on se figure l'effet produit par la cavalerie de la division Marceau et celle du général Bonnet s'élançant vers Sprimont, la première par Presseux et Lillé, la seconde par Hotgné et Dolembreux. « En vain, dit Schérer, six bataillons et six escadrons autrichiens se détachèrent-ils pour sauver le quartier-général et l'armée, en barrant le chemin aux Français » : tandis que Marceau fonçait droit devant lui, dix bataillons de la division Mayer, reformés sur le plateau, dépassaient Sprimont par la droite et par la gauche, et quatre autres nettoyaient le village des derniers tirailleurs qui l'occupaient.

([32]) Un rapport autrichien dit que von Schuhay fut, non pas blessé, mais frappé de congestion.

([33]) Un canon de douze livres, d'après le rapport du comte de Latour.

Latour avait perdu tout espoir de retraiter en bon ordre ; certes, les rappels de Clerfayt ne manquèrent pas pour l'inciter à se replier par Beaufays vers Chênée et Bois-de-Breux ; les Français avaient prévu le cas : ayant présent à l'esprit le but essentiel de son attaque, savoir d'*arracher Latour de ses positions sur l'Ourthe,* Schérer donna l'ordre à toute la cavalerie du centre et de la gauche de se porter rapidement sur le flanc droit de l'ennemi, et de le harceler sans trêve, de manière à précipiter sa retraite sur Verviers.

Or, au moment où Latour, ayant pris ses dispositions pour un repli vers le Nord-Ouest, expédiait à von Zopf ([34]) l'ordre de se retirer par Francorchamps vers Limbourg, et au général von Hadik celui de quitter Malscheid pour gagner Saint-Vith et Montjoie ; enfin, donnait à von Riese l'indication de Beaufays comme point de ralliement, et s'approchait lui-même de Sprimont pour y organiser un nouveau front d'attente, il eut la terrible surprise d'y rencontrer les Français. Force lui fut de se jeter sur la droite, pour gagner Louveigné où se trouvaient rassemblés bagages, tentes, fourgons et chevaux d'équipages.

Les Français y étaient entrés avant lui !

Evitant Louveigné, le général en chef s'orienta vers Trooz, non sans avoir d'abord butté sur la colonne d'équipages et d'artillerie, immobilisée comme nous l'avons conté plus haut, et qui devait, peu d'instants plus tard, être capturée par les Français.

Von Ott, de son côté, coupé de ses communications avec le centre de l'armée, dut se jeter à travers champs pour gagner Beaufays, où il croyait rejoindre Latour. Deux canons de douze livres, deux pièces de cavalerie de six livres, quatre des pièces des bataillons Jordis, deux du bataillon Beaulieu, et un obusier demeurèrent en chemin et durent être abandonnés.

Arrivés à peu de distance de Beaufays, les deux généraux malheureux durent faire front, la poursuite française devenant très pressante ; s'arrêtant sur la hauteur ([35]), les troupes firent demi-tour et marchèrent en musique contre les Français qui, nécessairement, s'avançaient en ordre dispersé et furent facilement refoulés jusqu'à Gomzé. Après ce coup de boutoir, les Autrichiens regagnèrent en bon ordre Beaufays, où ils attendirent la nuit. Ces

([34]) Général-major commandant à Stavelot et Malmédy.

([35]) Vraisemblablement sur la Chaussée de Liège à Spa, entre Beaufays et Andoumont.

débris de l'aile droite purent se retirer, à la faveur des ténèbres, vers Chênée et de là vers Bois-de-Breux.

Quant aux troupes ayant formé le centre de la ligne sur l'Amblève, elles arrivèrent en masses désordonnées à la Vesdre, qu'elles franchirent vraisemblablement à Fraipont ; à l'abri de la rivière, elles furent un peu reprises en main par leurs chefs, auxquels le comte de Latour donna l'ordre de les rassembler sur la hauteur de Forêt.

Pour ce qui concerne les troupes qui avaient, de Hautregard, assisté passivement au combat, elles ne se retrouvèrent que le lendemain, à Battice ; nous savons par diverses sources qu'elles traversèrent Spa en y semant la panique, puis Verviers, d'où elles furent rassemblées en seconde ligne entre Herve et Henri-Chapelle. Comme dans toutes les situations de l'espèce, la retraite n'alla pas sans un affreux désordre : Albin Body ([36]) conte, d'après la relation d'un contemporain, Antoine Houyon, que vers onze heures du matin — donc *avant* la rupture des lignes — la ville était déjà envahie par le reflux des troupes autrichiennes qui dévalisèrent les acheteurs de coupes précisément rassemblés ce jour-là pour une importante vente de bois ; pour se mettre en appétit, les soldats avaient pillé La Reid, Becco, Trou-de-Quareux, Mont et d'autres hameaux ; des soudards allèrent jusqu'à déchausser et dépouiller les passants, piller la demeure du vieux juge de Hautregard dont ils entraînèrent la femme dans les bois pour la violer ; la malheureuse y mourut des sévices endurés et de la frayeur qu'elle avait eue. A midi, les Autrichiens dévalaient les bois de La Reid et leurs groupes s'écoulaient par la route de Theux, suivis des émigrés réfugiés à Spa. Le même soir, la ville retrouvait ses proscrits et ceux de ses fils qui combattaient comme volontaires dans les rangs français.

Le soir venu, Clerfayt transmit l'ordre d'acheminer les troupes vers Herve, sous la protection d'une couverture dont le commandement avait été confié au général von Ott, et qui avait été postée à Soumagne. Les Français vinrent l'y attaquer à la fin de l'après-midi ([37]) ; s'étant bornés à contenir l'avance ennemie, les Autri-

([36]) Albin Body, *Spa, Histoire et Bibliographie.*

([37]) Il semble bien, d'après tous les témoignages, que la bataille était gagnée dès deux heures de l'après-midi ; comme nous allons le voir, le prudent repli des Autrichiens empêcha les Français d'exploiter à fond leur succès.

chiens battirent en retraite sur Herve à la tombée du jour, sous la protection du corps de von Riese et von Ott, appuyé sur sa droite par celui du F. M. L. Quosdanovich, primitivement posté sous la Chartreuse ; ces corps réunis se retirèrent alors jusqu'à Battice, où ils arrivèrent à l'aube, tandis que le gros des troupes du comte de Latour s'avançait en direction d'Aix-la-Chapelle.

Eurent l'honneur d'être portés au rapport du général en chef : le major Theiss, les généraux Lilien et von Grüber, ainsi que l'Oberristwachtmeister von Schuhay, blessé en plein combat comme le major baron Zeegraedt ; le colonel chevalier de Brady, commandant le régiment de Murray, et le capitaine ff. major Berneck qui furent cités à l'ordre du jour ; quatre médailles d'argent de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse furent décernées aux sous-officiers et soldats qui s'étaient distingués ([38]) ; le capitaine comte Latour, aide-de-camp du général, les sous-lieutenants Reisinger, des Dragons de Latour, et Winter, des cuirassiers Archiduc Franz ; les feldwebels Johann Zehner, du régiment von Kinsky ; Franz Posselt ; les caporaux Johann Schwartz, Franz Schindler et Johann Schaupp ; le soldat Lorenz Patzel ; ces sous-officiers, caporaux et soldats, dont le régiment n'est pas mentionné, se firent remarquer à la défense de Sougné ([39]).

Le repli de l'armée de Latour continua le jour suivant vers Aix-la-Chapelle.

Le 20 septembre, le général Championnet enlevait les hauteurs de Clermont, après sept attaques consécutives. En suite de ce dernier échec, les Autrichiens se retirèrent sur la Roër.

S'il faut en croire la relation autrichienne, les pertes françaises auraient été considérables : le comte de Latour les évalue à 7.000 hommes ; son armée aurait perdu 248 tués, 815 blessés auxquels il faudrait joindre 1.819 prisonniers et disparus.

Dans une lettre au général Ferrand, Schérer annonce 1.100 à 1.200 Autrichiens tués, plus de 600 prisonniers, et une prise de 26 canons, 3 drapeaux, 40 caissons ; ces chiffres sont à peu près ceux des lettres du représentant Gillet au général Ernouf, d'Ernouf au Comité de Salut public, et de Van Langendonck, membre du magistrat de Bruxelles à l'adjudant-général Leclerc ([40]).

([38]) Lieutenant-Colonel GUILLAUME, *Op. cit.*, pp. 87-88.

([39]) Je regrette beaucoup de n'avoir pas retrouvé de mentions analogues du côté français ; il serait surprenant que le *Bulletin des Armées* ne fît mention d'aucun officier, sous-officier ou soldat à cette occasion

([40]) Pièces citées par DELHASSE, *Op. cit.*

Le « Tableau historique de la Guerre de la Révolution de France » porte ces chiffres à 2.800 tués, 1.500 prisonniers, 34 canons, 79 caissons, 6 drapeaux et beaucoup de bagages ([41]).

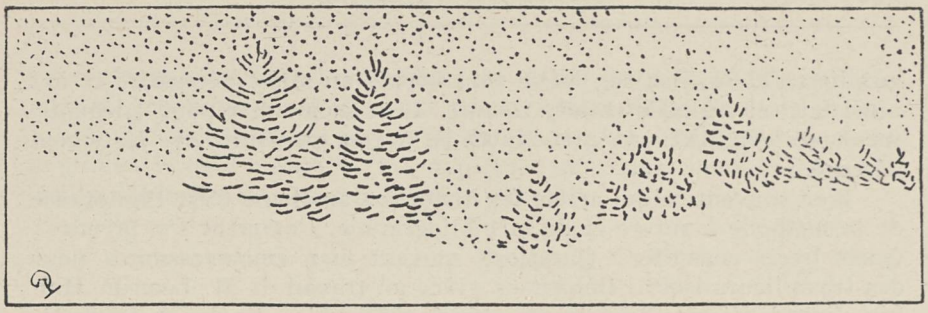
Le général Schérer avoue, de son côté, une perte de 1.200 tués et blessés, dont la moitié, dit-il, à l'attaque de Sougné ; il assure qu'à l'exception de l'infanterie légère, l'armée ne brûla pas une cartouche, et qu'elle vainquit par les baïonnettes et par les charges de la cavalerie.

Nous avons des raisons de penser que les rapports officiels pèchent par une excessive modération ; les tombes françaises sont nombreuses et occupent de vastes étendues sur les hauteurs : à Hoyemont, à Montjardin et sur l'Aisemence de Henumont. D'autre part, la tradition désigne du nom de « Fosse des Kaiserlicks » une vaste pièce de terre située à Deigné où furent, paraît-il, rassemblés la plupart des cadavres autrichiens. Un des corps les plus maltraités, la Légion Archiduc Charles, avait perdu le quart de son effectif.

Dr L. Thiry.

(*La fin au prochain numéro.*)

([41]) Tome III, p. 31. Voir dans cet ouvrage la carte n° 12.



CHRONIQUE WALLONNE

BIBLIOGRAPHIE

Quelques travaux récents d'histoire liégeoise

Dans un de ses derniers rapports, le jury du Prix Quinquennal d'Histoire Nationale déplorait la médiocrité de la plupart des monographies d'histoire locale. Ce reproche ne saurait, semble-t-il, s'adresser à l'*Histoire de la seigneurie de Nivelle-sur-Meuse* [1], qui vient d'obtenir le Prix Kurth-Delaveux, et qui pourrait servir de modèle à ceux qui voudraient entreprendre l'histoire de leur localité. Pour caractériser ce travail, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de reproduire quelques lignes de la préface, écrite par M. E. Poncelet, président de la Commission Royale d'Histoire : « La localité étudiée a l'avantage d'avoir un passé fort intéressant ; ses annales remontent aux premiers temps de l'évangélisation de nos contrées et les documents qui la concernent sont parmi les plus anciens qui aient été conservés sur notre pays. Lorsque saint Hubert transféra à Liège les reliques de son prédécesseur saint Lambert, un cortège partit de Maestricht et s'arrêta à Nivelles. Les auteurs tirent un excellent parti de la relation de ces faits dans la plus ancienne *Vita* de saint Lambert. Les chapitres consacrés à l'histoire de la paroisse, au domaine des évêques de Liège, aux seigneuries sont bien étudiés. Ils ont eu soin de ne pas s'attacher à traiter longuement de ce qui peut être dit, à propos de n'importe quelle localité, au sujet de la cour de justice, des mayeurs, des échevins et des

(1) Pierre-J. Debouxhtay et Floribert Dubois, *Histoire de la Seigneurie de Nivelle-sur-Meuse et de l'ancienne paroisse de Lixhe*, Liège, imprimerie Walthéry, 1935, in-8°, 320 p., 4 cartes et 53 ill., 50 fr.

auxiliaires de la justice ; ils se sont bornés au strict nécessaire et ont ainsi fait œuvre utile et intéressante. Leur mémoire répond adéquatement aux conditions du prix Kurth-Delaveux qui leur a été justement décerné. »

Bien souvent ce qui arrête les historiens-amateurs c'est l'ignorance de la méthode à suivre et de la bibliographie. Comment s'y prendre ? Quels livres consulter ? Questions souvent bien embarrassantes pour des travailleurs isolés. Désormais grâce au travail de M. Léon-E. Halkin, *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège*(2). il leur sera moins malaisé d'entreprendre une monographie locale. Après des notions générales et des remarques méthodologiques, M. Halkin publie une longue liste de travaux à consulter sur presque toutes les paroisses de l'ancien diocèse de Liège. Ce travail, d'une très grande utilité, qui a d'abord paru dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois* (t. LIX) vient d'être publié en volume séparé, avec une préface de M. Gabriel Le Bras, professeur à l'Université de Paris, et un précieux index des auteurs cités.

*
* *

En 1518, Erard de la Marck avait conclu avec Charles-Quint une alliance qui valut assez bien d'ennuis à la Principauté de Liège. M. Louis Gothier (3) nous fait connaître en détail la position assez difficile de Liège pendant les guerres de Charles-Quint et les efforts des princes-évêques pour atténuer les conséquences fâcheuses de cette situation.

*
* *

C'est à l'époque de ces guerres que vivait à Liège, un théologien de grande valeur, Grégoire Sylvius, prieur des dominicains, qui représenta l'évêque Georges d'Autriche au concile de Trente. Choisi comme évêque-auxiliaire, en 1552, Sylvius remplira sa charge pendant vingt-six ans, sous les trois princes-évêques Georges d'Autriche, Robert de Berghes et Gérard de Groesbeek. M. l'abbé Ansiaux a retracé la vie de ce prélat éminent (4).

*
* *

A la Bibliothèque Centrale de la Ville de Liège se trouve un manus-

(2) Léon-E. Halkin, *Introduction à l'histoire paroissiale de l'ancien diocèse de Liège,* Bruxelles, L'Edition Universelle, 1935, in-8°, 112 p.

(3) Louis Gothier, *Les guerres de Charles-Quint et la Principauté de Liège,* Liège, Editions de la Société d'Art et d'Histoire, 1935, in-8°, 42 pages.

(4) Paul Ansiaux, *Grégoire Sylvius, Inquisiteur et Evêque Auxiliaire Liégeois (1502-1578),* Ibidem, 1935, in-8°, 20 p.

crit contenant une liste des membres du métier des orfèvres. Ce registre qui n'est pas un original mais une transcription, fit partie d'une collection de manuscrits copiés par les généalogistes Abry. M. J. Breuer vient de publier la liste d'Abry en la complétant grâce aux nombreuses notes qu'il possède sur les orfèvres liégeois (5).

P. D.

Jules GARSOU. — **La Révolution de 1848 à Virton et dans le Sud du Luxembourg**, d'après des documents inédits. — Publication du Cercle La Fourragère. — Bruxelles, imprimerie « L'Avenir », 1935.

L'historien belge, M. Jules Garsou, à qui l'on doit notamment une excellente biographie d'Alexandre Gendebien, une biographie de Léopold II et un ouvrage important, en deux volumes, sur les *Débuts d'un grand règne* (Léopold II), — préface de MM. Henri Pirenne et A. Devèze, — vient de publier une étude sur la *Révolution de 1848 à Virton et dans le Sud du Luxembourg*.

Pour comprendre les événements rapportés par M. Garsou, il faut se rappeler que par le traité de 1839 signé à Londres et qui confirmait le *Traité des XXIV Articles* de 1831, le Grand-Duché de Luxembourg était octroyé au roi de Hollande, Guillaume Ier. Il faut se souvenir aussi que la révolution de février 1848, en France, avait propagé dans toute l'Europe une fièvre révolutionnaire qui atteignit tout d'abord la Belgique.

On sait que le 29 mars une bande révolutionnaire de quelque deux mille ouvriers de la région de Lille franchit la frontière belge au hameau de Risquons-Tout, près de Mouscron, et fut dispersée par le général Fleury-Duray. Le 11 mars le drapeau belge avait été arboré à Ettelbruck. Les 17, 18 et 19 du même mois des rassemblements tumultueux s'étaient produits à Arlon aux cris de « Vive la République! ». Le 21, une dépêche du gouverneur de la province de Luxembourg, Smits, au ministre Rogier, annonçant que la population grand'ducale était prête à se joindre aux Luxembourgeois belges « pour déchirer par le fait le traité de 1839 ». La veille, le 20 mars, il mandait « la fâcheuse nouvelle que le drapeau rouge avait été arboré la nuit dernière sur la tour de l'église de Virton ». Peu de temps après, à des dates diverses, il signalait que la situation se troublait à Bastogne, à Florenville, à Saint-Hubert, à Etalle, à Messancy et à Arlon où l'on réclamait spécialement une extension du « Zollverein » afin de faciliter l'écoulement des produits belges dans le Grand-Duché. Toujours d'après Smits, il avait même été vaguement question, lors d'une seconde manifestation à Virton, de proclamer la république dans les deux Luxembourgs réunis sous le protectorat français.

Vus de loin, ces événements paraissent assez anodins. Les fauteurs

---

(5) Jacques BREUER, *Les orfèvres du Pays de Liège. Une liste de membres du métier*, Tongres, Michiels-Broeders, 1935, in-8°, 248 p.

de troubles, une bande de jeunes étourdis auxquels s'étaient joints, à Arlon surtout, les inévitables voyous qui escomptaient un coup de main profitable, furent condamnés par le tribunal correctionnel d'Arlon à des peines légères que l'avocat général de Liège, Doreye, ne proposa pas d'aggraver. On leur avait accordé le bénéfice des circonstances atténuantes « résultant de l'exaltation des esprits, de l'état d'ivresse des inculpés, de l'absence de tout concert préalable, de leurs antécédents, de la correction qu'ils avaient reçue sur les lieux ».

Il semble que ce soit à Virton que l'agitation ait été le plus grave. D'ailleurs les Virtonnais qui, par parenthèse, avaient autrefois le droit de s'intituler « Seigneurs de la Grange-au-Bois » et qui jouissaient du privilège de porter l'épée, avaient la réputation d'être très irascibles et batailleurs. C'est à cause de cette humeur chatouilleuse qu'ils devaient porter leur épée du côté droit parce que, par suite de la difficulté de tirer leur épée, ils avaient le temps de réfléchir avant de se livrer à des représailles.

L'étude de M. Garsou est pleine de renseignements extrêmement intéressants et nous révèle, avec beaucoup de charme et parfois d'humour, un des chapitres les plus curieux de notre petite histoire. Nous nous permettons de la recommander expressément aux amis de *La Vie Wallonne*.

Alfred Duchesne.

Albert Willem. — **Cassandra,** *Roman des temps héroïques.* — Bruxelles, Vanderlinden, 1934.

Il est peut-être un peu tard pour signaler aux lecteurs de *La Vie Wallonne* le livre qu'a publié, l'année dernière, M. Albert Willem, préfet des études de l'Athénée royal de Liège, *Cassandra,* roman des temps héroïques.

Ce retard est tout à la louange de ce livre. Il prouve que l'ouvrage de M. Willem n'est pas de ceux qu'un lecteur distrait, alléché par la publicité, parcourt rapidement et se hâte d'oublier.

Cassandra est l'histoire de la ruine de Troie, pressentie et prédite par la jeune princesse, fille de Priam, Cassandra, affligée du don de prophétie, de cette faculté de « double vue », qui n'est peut-être pas aussi illusoire que l'affirme un positivisme sommaire.

C'est en s'inspirant d'Homère, de Virgile et des tragiques grecs, que M. Willem, à l'exemple de Fénelon, auteur de *Télémaque,* nous raconte une fois de plus — ce qui, il s'en faut, n'est pas une fois de trop — le destin tragique d'Ilion. Dans un avant-propos plein de sagacité, il se défend d'avoir fait œuvre d'archéologue. Il a voulu intéresser ses lecteurs à une légende illustre qui, de génération en génération, a enchanté l'imagination des jeunes gens, et ce dessein, à notre avis, est tout aussi méritoire que de bourrer leur cerveau de faits et de notions indigestes.

Nous supposons qu'il a aussi réfléchi que, au cours de leurs humanités, les jeunes gens, en général, ne s'initiaient à la civilisation et aux

lettres de l'antiquité que par des fragments d'œuvres anciennes, système qu'aggravent le plus souvent de redoutables commentaires philologiques.

C'est à ce double inconvénient qu'il a voulu remédier en offrant à la jeunesse ce livre où est racontée, d'une façon tout à fait attachante, une des plus merveilleuses histoires de l'humanité.

M. Willem a parfaitement réussi si nous en croyons le plaisir que nous avons éprouvé à lire son livre et qu'ont partagé des jeunes gens auxquels nous l'avons passé.

Alfred DUCHESNE.

Francis DUMONT. — **La Révolution liégeoise dans le Pays de Charleroi, 1789-1790.** (Extrait du tome XL des *Documents et Rapports de la Société Royale Paléontologique et Archéologique de Charleroi,* 176 pages, 25 × 16, avec deux plans ; Thuin, Eug. Huaux, 1935.)

L'auteur a remis sur le métier une histoire qui avait déjà été traitée avant lui assez abondamment, mais d'une manière forcément incomplète et trop uniquement restreinte à certains épisodes locaux. Il n'a point su échapper entièrement à ce dernier caractère, car, en somme, et il ne pouvait sans doute faire autrement, ce qu'il nous retrace, ce sont les réactions que provoquèrent les événements survenus à Liège, à partir du 18 août 1789, soit à Thuin, soit à Châtelet, soit à l'abbaye d'Aulne, soit à celle de Lobbes. Mais combien il a élargi sa manière, en faisant apparaître les liens, la connexion ayant existé entre ces différents théâtres d'événements plus particuliers à la Thudinie, leurs influences réciproques. Il nous transporte aussi, et c'est là chose fort instructive, dans les campagnes, si l'on peut dire, s'essayant à nous faire sentir les difficultés de la vie au sein des populations agricoles, ce qui les prédisposait à accueillir favorablement les innovations politiques et aussi de l'ordre économique, prônées par les « patriotes », par les révolutionnaires de la capitale du pays de Liège. A cet égard, le chapitre I, *La crise économique avant le 18 août 1789* retiendra particulièrement l'attention : il y est question du ravitaillement, du transport des grains, de la menace de disette. Et cela est à rapprocher d'une étude qui a fait époque de M. DD. Brouwers, l'archiviste de Namur sur *La Révolution dans les campagnes wallonnes de la Principauté de Liège en 1789,* parue en 1926, ainsi que du livre si suggestif de M. P. Recht, *1789 en Wallonie*, publié en 1933.

Notre auteur reprend son sujet, au chapitre III qu'il consacre à *La crise économique* après le 18 août 1789.

Mais cela fait, l'érudit Thudinien s'engage à fond dans l'exposé minutieux au possible des conséquences politiques de la révolution, partie de Liège. C'est à Thuin qu'il nous installe en quelque sorte ou dont il fait pour nous le centre d'observation sur tout ce qui va se dérouler dans la ville même et aux alentours, c'est-à-dire à Lobbes et à Aulne. A Thuin, installation d'une nouvelle municipalité, résistance de l'ancienne, formation d'un parti des patriotes et d'un parti

des conservateurs, ceux-ci soutenus par tous moyens par les chefs des deux grandes abbayes voisines, mobilisant de véritables troupes armées; les Thudiniens, devant se soumettre aux uns ou aux autres, la Ville-Haute canonnant la Ville-Basse, repaire des patriotes (chapitre VIII, *La Guerre des deux villes*); anarchie règnant dans tous les pays, excès commis par les *catulas,* sobriquet indéchiffrable donné à des bandes de révolutionnaires qui allaient terroriser les censiers ou fermiers des abbayes, s'appropriant leurs greniers à blé ou les forçant à porter leurs réserves à la halle au grain de Thuin, pour parer à la disette toujours menaçante.

Tout cela, et tant d'autres faits encore, est, quoique d'une valeur tout à fait locale, fort intéressant, pittoresque même. Combien, forcément, pareille lecture nous fait considérer la « Révolution liégeoise » sous un jour bien différent de celui sous lequel on nous l'enseigne d'habitude !

L'auteur se meut avec une parfaite aisance dans la masse des faits, dont il ne nous fait grâce d'aucun, — ceci n'est pas un reproche — ; il ne nous cache pas que bien des points restent encore obscurs, et il pose bien des signes d'interrogation. C'est qu'aussi les sources certaines d'information lui ont fait souvent défaut. Et cependant il a fait usage la plupart du temps de documents d'archives, celles du Royaume, de Mons, de Namur, de Liège, de Thuin, de Châtelet, ainsi que de ceux publiés antérieurement par la société qui a édité son livre. On peut donc se demander, en terminant, si l'on aurait su faire mieux que ne l'a tenté, avec un réel bonheur, M. F. Dumont. D'autres, plus à même d'en juger que nous-même, en décideront. Mais nous avons bien l'impression que non.

F. MAGNETTE.

ECHOS

La plus ancienne " Gloire „ de Paris

Sous ce titre, on a pu lire, dans le « Carnet des lettres, des sciences et des arts » de *L'Action française,* les lignes suivantes consacrées à une œuvre maîtresse du peintre liégeois Bertholet Flemalle :

« Le plus ancien dôme, dans le style assez improprement appelé jésuite, que nous trouvions sur une église parisienne, est celui de Saint-Joseph-des-Carmes, autrement dit de la chapelle de l'Institut catholique, rue de Vaugirard. Bâti de 1613 à 1620, assez médiocrement, de bois et de plâtre, ce ne serait pas, malgré cette priorité, une œuvre d'art très intéressante s'il n'était décoré d'une « gloire » à la Corrège qui fut, elle aussi, la première de cette sorte que Paris ait vue et qui reste d'un haut intérêt.

» Jusqu'à ces derniers mois, elle était comme invisible, noircie par le temps, voilée de poussière, enfumée par les cierges. La voilà, passée habilement à l'éponge, fraîche et vive presque comme en ses premiers jours.

Bertholet (ou Bartholomé) Flemalle (ou Flamaël), qui la peignit vers 1644, était un de ces bons peintres du Nord chez qui l'italianisme, alors répandu dans la plupart des ateliers des Flandres, s'était fortifié par un long séjour à Rome et dans la péninsule. Né à Liège en 1614, on le trouve dans la métropole de la chrétienté, alors métropole des arts, en 1638. Sollicité par le grand-duc de Toscane, il va à Florence décorer une galerie du palais Pitti. Il vient à Paris, où il reçoit un flatteur accueil. C'est alors qu'il peint, dans la chapelle des Carmes déchaussés, cette étonnante décoration.

» Le sujet en est parfaitement choisi, et pour plaire aux religieux, et pour être disposé en manière de « gloire » sur le tambour et la calotte d'une coupole. C'est Elie montant au ciel dans un char de feu en présence de ses disciples, qui jette son manteau à Elisée. A l'intérieur de l'hémisphère, dans une lumière d'empyrée, parmi des nuées et des groupes d'anges qui se jouent à travers les rayons, le char du prophète s'enlève. Au-dessous, le corps cylindrique qui porte la calotte est fort long et coupé de fenêtres désagréablement distribuées. L'invention de Flemalle s'est fort bien tirée de la difficulté. Il a revêtu cette paroi de pilastres feints, qui encadrent soit les ouvertures, soit des niches, elles aussi feintes, où il a peint des statues de saints chers aux Carmes. C'est dans la partie basse de cette muraille circulaire qu'il a disposé le complément de l'apothéose du prophète, la scène qui se passe sur la terre. Tout autour, retenus de tomber dans l'église par une balustrade, les disciples d'Elie, ancêtres des Carmes, regardent ou le ravissement de leur maître, ou le désespoir d'Elisée qui tend les bras vers le père enlevé au ciel. Au-dessus de ce fils préféré, le manteau lancé par le bienheureux tombe.

» Les gestes et attitudes sont admirables de vivacité, de variété, de justesse. C'est d'un dessinateur comme il n'y en a plus depuis longtemps, bien que Bertholet Flemalle soit de troisième ordre parmi ses contemporains. L'étoffe en train de s'abaisser flotte en perfection. Par un artifice alors commun, le peintre l'a détachée au-dessus de la composition d'en bas, dans la partie intermédiaire qui est couleur de marbre clair, et cela rend beaucoup plus saisissante encore la chute de ce manteau fameux ; de même un des anges du bord est figuré en partie au-dessous de la composition supérieure, pour faire une piquante rupture de symétrie. Dans l'apothéose du prophète, les mouvements, vus en raccourci, par-dessous, qui rendent le galop des coursiers, le vol capricieux des anges et l'action d'Elie, sont d'un « perspectiviste » très savant, mais chez qui la virtuosité reste tempérée par le goût.

La couleur a un peu souffert, çà et là assombrie ou même dénaturée. Pourtant, la tonalité générale, assez ambrée, qui harmonise des tons vifs, demeure, pour achever l'air corrégien de l'ensemble.

» L'Institut catholique a été fort bien inspiré de nous dévoiler (c'est le mot) cette peinture d'un grand prix et fertile en leçons.

» ORION. »

Il y a cent ans

Un ami de *La Vie Wallonne* nous communique ces lignes amusantes, publiées naguère par le *Journal des Débats,* dans sa rubrique : *Il y a cent ans* :

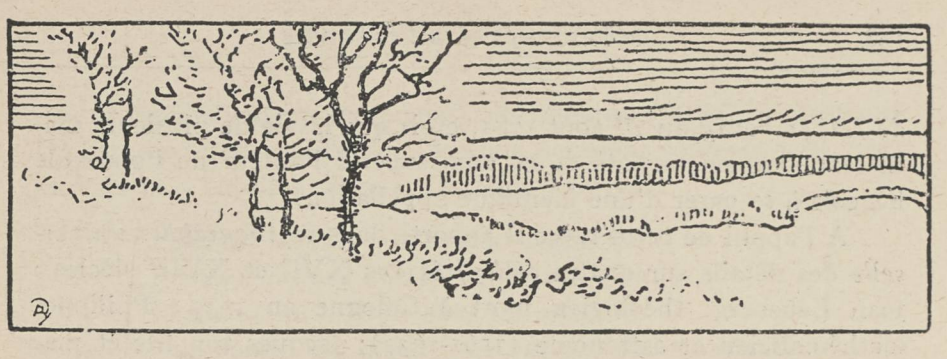
Journal des Débats du mardi 23 juin 1835.

Paris, 22 juin. — On lit dans le *Journal de Liège* du 16 juin :

« Une de nos plus belles promenades publiques, le quai de Saint-Léonard, a été hier le théâtre d'un étrange scandale. Vers les six heures du soir, une troupe composée de quatre à cinq cents hommes y est arrivée tambour battant et s'est rangée en bataille dans une des allées du quai, à un coup de pierre en dessous de l'endroit dit l'Etoile.

» Au premier commandement de l'officier qui les conduisait, ils mirent habit bas ; au deuxième commandement, ils ôtèrent leurs pantalons ; au troisième commandement, ils se dégagèrent de leur chemise et restèrent en ligne dans cet état, en attendant le quatrième commandement qui leur ordonnait de se précipiter à la rivière, mouvement qu'ils exécutèrent en faisant entendre des hurlements et des cris semblables à une horde de sauvages. Et les passants, les promeneurs et les promeneuses scandalisés et indignés d'un spectacle aussi révoltant, cherchaient à fuir de toute part. La promenade fut déserte pour le restant de la soirée.

» Un quart d'heure après, ils sortirent de l'eau au bruit du roulement de tambour et chaque homme se rhabilla dans l'ordre que je viens d'indiquer. »



LA PETITE HISTOIRE

Un Tricentenaire liégeois

L'almanach de Mathieu Laensbergh

L'abbé Namêche répertoriant les sources auxquelles il avait eu recours pour la composition de son *Histoire de Belgique* citait dans le cinquième volume les *Recherches sur la ci-devant principauté de Liège* du baron de Villenfagne. Il aurait pu à cette occasion rappeler d'autres titres du même auteur et, s'il avait entrepris d'en dresser une table, il eût dû mentionner une *Lettre sur deux prophètes,* dont l'intérêt redevint actuel en cette récente fin d'année.

De Villenfagne nous apprend en effet dans cette étude que le plus ancien almanach de Liège qui se puisse trouver est celui pour l'année 1636.

Dans un siècle qui se trouve être en même temps celui des records et des commémorations, cette note rend Mathieu Laensbergh intéressant et expose de Villenfagne à toutes les curiosités.

Au nombre des problèmes les plus curieux que soulève l'almanach de Mathieu Laensbergh, le premier est celui de l'existence même de l'astrologue dont il porte le nom.

L'abbé de Feller, dans une dissertation insérée dans le *Journal*

de Luxembourg du 1er août 1785, croit que la vie de plusieurs mathématiciens ou savants de ce nom a porté l'auteur de l'opuscule liégeois à se parer d'une identique appellation.

A l'appui de cette thèse il apporte dans sa *Biographie universelle* des détails sur quatre célébrités des XVIe et XVIIe siècles : Jean Lansberg, théologien mort à Cologne en 1539 ; Philippe, mathématicien et astronome (1561-1632); Jacques son fils et mathématicien comme lui, mort en 1657 et enfin N..., ingénieur, qui mourut dans la première moitié du XVIIIe siècle.

De Villenfagne signale dans le même sens que le privilège de 1646 permet à Léonard Streel d'imprimer l'almanach « qu'on désigne sous le nom de Maistre Mathieu Laensbergh ».

Les dictionnaires les plus accrédités et de Feller lui-même font mention d'une tradition qui veut que Mathieu Laensbergh ou celui qui s'est mis à l'abri de ce nom soit un chanoine de Saint-Barthélemy.

La famille Bourguignon, qui imprima l'almanach au XVIIIe siècle, a conservé la croyance en ce qui ne se trouve pas confirmé par l'examen des archives du chapitre de Saint-Barthélemy.

De Villenfagne rapporte avoir vu chez le baron de Cler un portrait que « cet amateur très instruit » assurait être celui de l'astrologue :

« Figurez-vous, écrit-il, un vieillard assis dans un fauteuil, la main gauche appuyée sur une sphère et tenant de la droite un télescope ; à ses pieds on distinguoit différens instrumens de mathématique, plusieurs volumes et quelques feuilles de papier, sur lesquelles étoient tracés des cercles et des triangles. Il avoit les yeux gros et saillans, le regard hébété, le nez en forme de coquille et de grandes oreilles que laissoit appercevoir une crasseuse toque ; sa bouche, large et à demi-ouverte, annonçoit la morgue et le pédantisme ; des rides affreuses sillonnoient son visage, et sa barbe, longue et épaisse, cachoit presque entièrement un énorme rabat. Ce vieillard étoit en outre affublé d'une soutane raccomodée dans plusieurs endroits et plus grise que noire. Au bas de ce portrait on lisoit *D. T. V. Bartholomaei canonicus et philosophiae professor.* »

Un poète seul, en dépit de ce portrait, pouvait écrire, sans hésiter, la biographie d'un homme dont l'existence même était problématique et un poète s'est trouvé qui a rempli cette mission.

Mathieu Laensbergh, à l'en croire, fut un enfant modèle croissant en force et en sagesse. Dédaignant les choses de la terre, il

devint rapidement un mathématicien remarquable et fit construire à Liège un observatoire dont la tour dominait toute la ville. Faisant de ce « sublime siège » son logis habituel

Pendant la nuit notre homme spéculoit,
Pendant le jour notre homme calculoit,
Persuadé qu'il liroit dans les astres
Nos biens, nos maux, nos succès, nos désastres.

Avant qu'il eût atteint ce résultat, Phoebus charmé de ses talents lui décerna un brevet glorieux et le confia aux soins des quatre déesses chargées de faire les honneurs des douze signes du zodiaque.

C'est d'elles que Laensbergh apprit que Phoebus avait enfermé dans un cabinet le livre des destins et d'elles encore qu'il connut exactement quel était ce cabinet.

Pour la science et pour ses compatriotes Laensbergh aussitôt rafla chez un serrurier tout un attirail de clefs, pénétra dans la retraite sacro-sainte, copia sans vergogne le précieux manuscrit et s'en revint à Liège cet exploit accompli.

Alors comme aujourd'hui les journaux étaient à l'affût de nouvelles à sensation et l'un d'eux se tint fort heureux d'apprendre à ses lecteurs :

... Que Laensbergh le prophète
Annonceroit en termes bien certains
De l'avenir les cas les plus lointains,
Qu'il donneroit de la suivante année
De chaque jour à part la destinée,
. . . . . .
Qu'on trouveroit chez le sieur Bourguignon
Cet almanach paraphé de son nom,
Qu'il lui cédoit en plein son privilège
A lui donné par le prince de Liège...

La réclame porta ses fruits et au jour dit une édition de dix mille exemplaires fut vendue en moins de six heures.

Mathieu Laensbergh toujours perfectionnant son ouvrage dut mourir, à ce que l'on croit, entouré de l'unanime vénération des Liégeois.

« L'ex jésuite long-tems attaché au collège anglais de Liège » qui écrivit cette histoire à l'occasion de l'avènement du prince-

évêque de Velbruck paya son imprimeur en commettant, volontairement peut-être, l'erreur d'attribuer à Bourguignon ce qui appartint d'abord à Streel dans une origine bien lointaine.

Si l'on a longtemps hésité en effet sur la date du premier livret portant le nom de l'astrophile liégeois la question semble résolue depuis de Villenfagne en faveur de l' « Almanach pour l'an bissextil 1636 supputé par M. Mathieu Lansbert Mathématicien ».

Au milieu du frontispice de cet exemplaire est le portrait d'un astronome qui ressemble fort à celui que l'on est accoutumé depuis à mettre en tête de l'ouvrage.

Le nom de Léonard Streel, imprimeur-libraire, est suivi sur la première page de la mention « avec permission des supérieurs » et deux feuillets sont consacrés immédiatement après à un article intitulé : « Les douze signes du zodiaque gouvernant le corps humain. »

Le calendrier est accompagné d'une « Table pour connoitre les marées des villes maritimes des Pays-Bas » et suivi de prononsticications.

Celles-ci s'ouvrent par un bref discours sur les éclipses, après lequel on trouve une « Déclaration des quatre saisons » et la « Prédiction générale sur les variations du tems et sur les événemens pour l'année 1636 ».

Un « Tarif des monnoies publié en Brabant » met le point final au livret.

Cent cinquante ans plus tard, à la fin de l'ancien régime, le plan de celui-ci a subi tant de modifications qu'il est presque totalement différent déjà.

« L'almanach pour cette année 1785 supputé par Maître Mathieu Laensbergh (on orthographie ainsi depuis 1646) math. — A Liège. Chez la veuve S. Bourguignon, imprimeur-libraire de S. A., rue Féronstrée, Au Livre d'or. — Avec privilège » se résume par exemple dans la table des matières que voici :

1. Déclaration de ce présent almanach.
2. Ami et judicieux lecteur...
3. Extrait du privilège de S. A. C. Notre Souverain.
4. Extrait du privilège de S. M. I. et R. pour ses Etats.
5. Les douze signes célestes du zodiaque. — Signes des planettes. — Aspects des planettes.
6. Calendrier avec indication des marchés francs.
7. Table pour connoitre les marées.

8. Effractions en argent (du clergé de Liège pour le muid d'épeautre ; de MM. les échevins de Liège pour le stier de wass., pour le stier de Froment et pour le muid de spelte.
9. Arrivée et départ au bureau des postes de S. M. Impériale. — Messagers. — Départs des principales voitures publiques tant de terre que d'eau.
10. Prières des XL heures (dans les églises de Liège).
11. Pronostications particulières : *a*) Table du lever et du coucher du soleil à Liège ; *b*) Des éclipses ; *c*) Prédiction générale sur les variations du tems avec quelques événemens (Quartiers de la Lune. — Conseils aux agriculteurs. — Prophéties relatives aux événemens).
12. Continuation des choses les plus remarquables arrivées par toute l'Europe et autres parties du monde depuis le mois de septembre 1783 jusqu'au dit mois de l'année 1784.

L'imprimeur intercale en outre dans l'une ou l'autre page des annonces dans lesquelles il vante les ouvrages édités par sa maison et notamment, dans l'exemplaire que nous examinons, la Continuation du recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège.

L'intérêt de la partie historique de ce livret nous a porté à le choisir pour modèle et nous incite à énumérer les articles qui la composent :

Septembre 1783 : Traité de Versailles. — Naissance de deux fils du prince des Asturies ;

Octobre 1783 : Création de la rue Velbruck et rénovation magistrale à Liège ;

Novembre 1783 : Découverte d'un moyen de préserver les bleds des charençons ;

Décembre 1783 : Recette pour guérir le cancer ;

Janvier 1784 : Ascensions aéronautiques ;

Février 1784 : Inventions diverses (Bonnet de Wright pour rester sous l'eau. — Correspondance à longues distances au moyen de machines électriques. — Le marcheur sur l'eau de Lyon);

Mars 1784 : Les rigueurs de l'hiver dans la principauté ;

Avril 1784 : Continuation du même sujet. — Les loups en Franche-Comté. — Traité de Constantinople ;

Mai 1784 : Le bailli de Suffren à Versailles. — Mort de l'électeur de Cologne ;

Juin 1784 : Mort du prince-évêque de Velbruck. — Paix entre la Hollande et l'Angleterre. — Remède contre les maladies des bêtes à cornes ;

Juillet 1784 : Catastrophe de Ronda. — Election du prince-évêque de Hoensbroech. — Passage du roi de Suède à Liège. — Bombardement d'Alger par les Espagnols ;

Août 1784 : Incendies à Constantinople, Andrinople et dans la campagne romaine. — Entrée du prince de Hoensbroech à Liège.

La note absolument personnelle est fournie dans l'article du mois de janvier par l'observation suivante appuyée d'un croquis sommaire : « Aujourd'hui on s'occupe à chercher les moyens de perfectionner le ballon aérostatique en lui donnant dans l'air la direction que l'on voudra comme à un vaisseau en mer. Si on parvient à donner une telle perfection à cette machine Mathieu Laensbergh sera bien plus à même de faire avec une plus grande exactitude encore que ci-devant ses prédictions astro-météorologiques en se transportant dans les plus hautes régions de l'atmosphère. »

Entre 1636 et le moment où ce vœu fut exprimé de faire encore mieux, l'almanach du prophète liégeois connut ses jours les plus glorieux et fut souventes fois dans les mains de l'aristocratie.

Il en était à sa douzième année d'existence lorsqu'il parut avec grâce et privilège de S. A. et Ferdinand de Bavière rendit en 1646 seulement le décret qui permet à Léonard Streel d'imprimer l'almanach de Mathieu Laensbergh et défend toute contrefaçon « sous peines de confiscation et autres arbitraires ».

A la fin de l'ancien régime, la veuve Silvestre Bourguignon mettait en tête du livret l'extrait suivant d'un privilège lui concédé le 9 septembre 1784 : « Il est bien défendu par S. A. C. Notre Très Gracieux Evêque et Prince de Liège à tous et quelconques libraires, imprimeurs, colporteurs et autres à l'exception de la Veuve S. Bourguignon en qualité de son imprimeur, d'imprimer, vendre ou débiter, beaucoup moins de contrefaire les Almanachs nommés de Maître Mathieu Laensbergh et ce sous quelque nom, forme ou caractère que ce puisse être, ni d'en rien extraire à peine de confiscation et de 20 florins d'or d'amende. »

Cette défense était appuyée alors de l'extrait ci-dessous d'un privilège de S. M. I. et R. daté du 20 août 1782 : « Joseph II, Empereur des Romains, etc... Défend, prohibe et interdit fortement à tous libraires, colporteurs, imprimeurs et tous autres, excepté à la Veuve Silvestre Bourguignon d'imprimer dans ses Etats, vendre et débiter l'almanach de Mathieu Laensbergh, soit sous ce titre ou

tous autres à peine d'être condamné à une mulcte de cinq marcs de pur or à payer sans nul espoir de rémission, moitié au fisc impérial et moitié à la partie lésée. Ordonnant à tous ses sujets quelconques et principalement à ceux qui administrent la justice de ne permettre ni souffrir que son présent Privilège Impérial soit violé, méprisé ou enfreint mais que s'ils trouvent quelques contraventeurs qu'ils les fassent punir par la mulcte comminée et par tous autres moyens convenables s'ils veuillent eux-mêmes éviter la très griève indignation Impériale et la prédite peine. »

Ces marques de la bienveillance de l'autorité avaient excité plus d'une fois au cours du frondeur XVIII[e] siècle la verve sarcastique des écrivains et surtout des philosophes.

Voltaire dans l'*Epître au roi de Danemark* laisse échapper deux vers dans lesquels il dit :

Et quand vous écrirez sur l'almanach de Liège
Ne parlez des saisons qu'avec un privilège

et Gresset, toujours dans une épître, écrit ironiquement :

L'auteur de l'Almanach de Liège
Lorgne l'histoire du beau tems
Et fabrique avec privilège
Ses astronomiques romans.

Le livret célèbre à leur époque n'avait pas toujours eu d'aussi remarquables antagonistes.

Imprimé au XVII[e] siècle par Léonard Streel, la veuve Léonard Streel et enfin Guillaume-Henri Streel, il avait subi pourtant sous ces libraires de multiples transformations imposées par le goût du jour ou des attaques virulentes.

De Villenfagne, après avoir constaté que tous les livrets du XVII[e] siècle « sont remplis de petites gravures exécutées sur bois », signale immédiatement que « s'il y en a beaucoup dans les sommaires des années 1636, 1637, 1638, 1639, 1640, 1641 et 1642, il y en a beaucoup moins dans les trois années qui suivent et ces figures commencent à disparaître en 1646 ».

(*La fin au prochain numéro.*)

P. GASON.



UN PEINTRE WALLON DE MARINES

JEAN DOHMEN

Qui dira par quel mystère les artistes s'orientent vers tels sujets et ce qui dicte leurs préférences ? Il est naturel, évidemment, qu'un paysagiste flamand évoque les drêves du plat pays et qu'un Wallon nous offre l'image des panoramas ardennais ou des corons du pays noir. Mais qu'un Spadois comme Marcette devienne un spécialiste du décor maritime au lieu d'aller chercher l'émotion dans la fagne, cela est à première vue un peu paradoxal.

Je ne cite, au surplus, le cas de Marcette que pour constater que l'exception qu'il paraît représenter n'est pas unique. Voici un jeune peintre liégeois, M. Jean Dohmen, à qui l'interprétation du paysage marin valut naguère le succès qui révéla son nom — et qui depuis lors s'est consacré aux mêmes thèmes avec une constance caractéristique.

M. Jean Dohmen n'a pas trente ans. Fils d'un industriel amateur d'art, il a commencé par faire ses humanités, pensant d'abord s'orienter vers le droit. Mais ses études ouvraient mainte avenue à son avide curiosité intellectuelle, et l'art, déjà, le sollicitait particulièrement. A l'école, il se plaisait à illustrer ses livres de classe... Quand il lui fut permis de s'adonner à la peinture, il était un peu tard pour suivre les cours de l'Académie. Il travailla avec le paysa-

giste Ludovic Janssen, et l'accompagna dans ses promenades en Campine.

Il a dix-huit ans à ce moment. Pour serrer son dessin, il copie les modèles classiques avec le peintre Couture, et suit en élève libre les cours de croquis et de composition d'Emile Berchmans. Richard Heintz, ayant vu ses essais de paysagiste, patronne sa candidature au Cercle des Beaux-Arts de Liège. Le néophyte va tenter de voler de ses propres ailes.



Jean Dohmen

Il a abandonné pour le littoral les horizons restreints de la Campine. Est-ce parce qu'il compte parmi ses ascendants des voyageurs au long cours qu'il s'est senti si fortement attiré par cette fenêtre que notre pays ouvre sur le large ? Ce qui est certain, c'est que notre jeune Wallon a trouvé le décor dans lequel sa sensibilité visuelle pouvait s'émouvoir au point de donner un accent personnel à ses études.

De sa confrontation initiale avec la mer, il rapporte une suite de tableautins qui font, en 1930, la matière d'une exposition où s'affirment des dons précoces. En fait, cet ensemble est plein de promesses et la critique locale l'enregistre comme la révélation d'un tempérament original. Les visiteurs ont été captivés par la fraîcheur et la justesse de ses notations.

« Un tempérament équilibré, lucide et finement doué de peintre et de luministe apparaît — écrivait un chroniqueur — dans ces essais d'artiste juvénile dont les formules n'ont pas gâté la fraîcheur d'intuition et qui se livre à la joie de la découverte. » Et l'an d'après, il confirmait cette appréciation à propos de la seconde exposition de M. Jean Dohmen : « Sa vision subtile traduit dans leur variété d'atmosphère les aspects mouvants de la mer du Nord. Une sensibilité visuelle perspicace et délicate, jointe à une facture alerte, souple et légère, distingue ces pages aérées dans lesquelles les tonalités grises et glauques et les rehauts nacrés composent de fines harmonies. » Ailleurs il constatait que l'artiste « se plaît à noter les reflets que font sur les grèves de l'Escaut les troubles clartés des ciels d'arrière-saison ».

Le jeune peintre liégeois était devenu un mariniste fervent. Il avait trouvé sa voie. A vingt-huit ans, il a le temps d'en changer : quoi qu'il en soit, on comprend qu'il se soit passionné et qu'il



Orage sur l'estuaire



Giboulée sur Ostende

continue à se passionner pour les sujets qu'il a choisis, puisqu'il les comprend si bien.

Il a commencé par les interpréter d'instinct, pour ainsi dire, et depuis lors, il n'a pas cessé de les étudier pour les connaître en profondeur. Chaque année, aux approches de l'hiver, il retourne au littoral. Dans sa contemplation solitaire, il scrute le mystère



Rentrée par gros temps
Appartient à M. L. A.

changeant des apparences. En même temps qu'il s'attache à fixer les modalités de la lumière, nous le voyons captivé par le rythme profond des vagues, et soucieux d'exprimer le dynamisme de leurs masses en mouvement. Il ne cherche pas les faciles effets de dramatisme ou de pittoresque : avec une sagacité d'impression qui ne s'émousse pas, il s'efforce d'aller plus avant dans l'interprétation de la vérité vivante, et ses œuvres les plus récentes montrent à cet égard que sa compréhension ne cesse de s'enrichir.

La poésie du large et des éléments sauvages s'allie à l'observation dans ces évocations variées où l'artiste ne laisse entrer aucune frivolité anecdotique. Ce n'est pas là la mer de la belle

saison dont certains s'amusent à capter les coquetteries dans leurs pochades impromptues, au cours d'une vacance fugitive. C'est la mer solitaire, étudiée pour elle-même, avec ses bonaces et ses



Cloître
Saint-Trophime (Arles) Provence

colères montantes, avec ses barques qui rentrent au port, avec ses ciels laiteux ou gonflés d'averses. Nul romantisme encore une fois : la vision véridique, sobrement traduite par les ressources d'un tempérament particulièrement réceptif, ne provoque-t-elle pas l'émotion de la meilleure qualité?

Nous nous plaisons à croire que M. Jean Dohmen, à mesure que mûrira son talent, voudra encore amplifier sa manière. En attendant, saluons les réussites de ce mariniste wallon qui a su

adapter à des sujets inusités la finesse d'intuition que la plupart de ses compatriotes réservent à nos décors familiers.

Nous avons dit que ce jeune peintre avait commencé par travailler en Campine. Ses dons de paysagiste se sont exercés aussi dans la région liégeoise et il a fait, dans le Midi de la France, des séjours pendant lesquels il a collectionné de vibrantes impressions de lumière où s'affirment sa verve et son sûr instinct de coloriste.

Ses curiosités, au demeurant, sont multiples. Dans les loisirs que lui laissent ses travaux de mariniste, il a cultivé la nature-morte dans des essais intéressants ; il a, requis par la vie obscure des êtres élémentaires, fait à l'aquarium du Jardin Zoologique d'Anvers une série d'études vraiment attachantes et caractéristiques par ce que leur vérité révèle de mystérieux et de féerique.

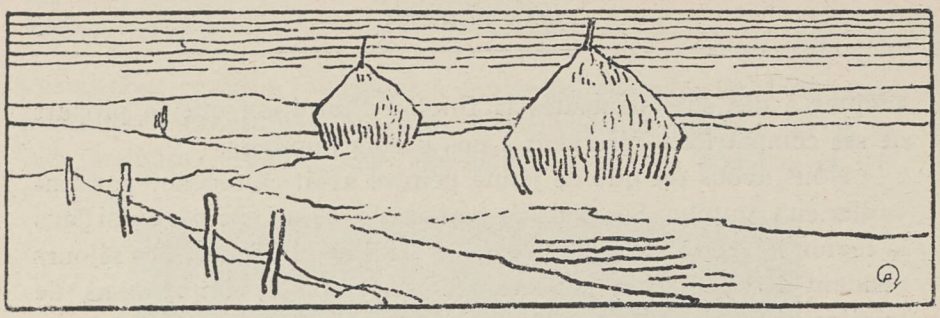
Et, de même que le dessinateur s'est offert la diversion d'observer la faune humaine au cours de tels procès à sensation, il s'est souvent, en ces dernières années, spécialisé dans l'ordre zoologique en étudiant, dans les cirques et les ménageries, les mœurs des éléphants et des fauves. Il lui est arrivé de les croquer jusque dans l'intérieur de leurs cages...

Toutes ces tentatives constituent un trésor d'études qui témoignent d'une nature singulièrement investigatrice, attentive à tous les spectacles de la vie innombrable, et dont la jeune activité est déjà riche de réalisations captivantes.

Charles DELCHEVALERIE.



Croquis de ménagerie



APRÈS FLEURUS

La Bataille de Sprimont

Suite et fin (voir *Vie Wallonne*, t. XV, p. 357 et t. XVI, pp. 17, 51, 78 et 111)

SERIONS-NOUS empiéter sur un domaine qui nous est tout à fait étranger, et essayer d'esquisser une *critique* de la bataille?

Schérer a voulu, dans son rapport au Comité, nous mâcher la besogne, en même temps qu'il faisait le panégyrique de la tactique française : « Latour, écrit-il, avait, dans cette journée, commis deux fautes capitales. La première décida du gain de la bataille. Ce fut, en voyant l'infanterie des trois attaques forcer les retranchements et les hauteurs de l'Ayvaille de ranger ses troupes en bataille en arrière de Sprimont pour y recevoir le combat, au lieu de former trois corps qui eussent marché droit devant eux, baïonnettes baissées, sur les premiers bataillons de chaque attaque, à mesure qu'ils se formaient à la tête des débouchés. Il est probable que les premiers bataillons auraient été renversés sur ceux qui suivaient ; il laissa au contraire aux généraux français le temps de former leur infanterie en bataille sur une ligne de colonnes de bataillons, et à leur cavalerie, le temps d'arriver et de soutenir

l'infanterie. Dès lors, débordé sur ses deux flancs, il n'eut plus d'autre ressource, malgré un feu prodigieux d'artillerie, que de se retirer à la hâte pour n'être pas entouré.

» La seconde faute de Latour fut de n'avoir pas pris ses précautions et de n'avoir pas fait les dispositions nécessaires pour gagner, avant l'armée française, la rive droite de la Vesdre. Cette rivière, très encaissée, lui donnait une deuxième ligne de défense qui m'aurait obligé à lui livrer un nouveau combat, d'autant plus meurtrier que le corps de Latour pouvait être soutenu par l'armée de Clerfayt, dont la gauche occupait la Chartreuse.

» Clerfayt fit lui-même une troisième faute très considérable en ne ralliant pas ce qui restait de ses 26.000 hommes, pour les joindre à 20.000 ou 30.000 hommes de son armée, qui seraient venus m'offrir le combat, le lendemain de la bataille, dans la position de Louveigné.

» L'armée de Jourdan, trop éloignée pour me secourir, et obligée à un détour de 6 lieues pour communiquer avec moi, ne pouvait empêcher cette manœuvre qu'en forçant le passage de la Meuse, ce qui n'était pas chose facile. Mais l'ennemi consterné *perdit la trémontane*. Ses généraux, en voyant une armée victorieuse sur leurs flancs, ne trouvèrent pas d'autre parti à prendre que de quitter, pendant la nuit du 18 au 19 septembre, les positions formidables qu'ils tenaient sur la Meuse et de se retirer sur Aix-la-Chapelle. »

Nous excusant encore de la liberté grande, nous révoquons en doute que ces conclusions soient d'un général ayant commandé dans l'action : l'introduction des dates ancien style trahit déjà une retouche subséquente ; la première faute attribuée à Latour, prouve une méconnaissance totale de la topographie du champ de bataille : Latour ne pouvait abandonner son artillerie au bord du plateau, sans aucun soutien ; d'autre part, il ne pouvait ranger son infanterie derrière une artillerie placée en seconde ligne, sans laisser du coup l'accès libre sur la rive nord de l'Amblève ; enfin, la manœuvre préconisée était impraticable sur un terrain aussi mouvementé et où l'assaillant trouvait l'appui de nombreux obstacles, et d'épais couverts. Quant aux autres fautes reprochées au commandement autrichien, elles s'expliquent par l'état de profonde démoralisation des vaincus, et le désordre d'une retraite devenue débandade ; pour enrayer la déroute, il eût fallu des forces fraîches attendant les événements sur le bras de potence formé par la vallée de la Vesdre ; or, enchaînés jusque-là sur la Meuse, et liant leur sort à la défense

de Maestricht, les Autrichiens ne surent pas se détacher à temps ; ils furent en cela moins bien inspirés que notre armée de campagne, lors du siège d'Anvers en 1914.

D'autre part, Latour fait état, dans sa relation, des pertes terribles infligées à l'ennemi surtout à l'occasion des attaques contre Douxflamme et contre Sougné ; il rend justice à la tactique française, dont le principe d'avance en tirailleurs suivie de rassemblement à l'abri des avantages naturels du terrain, rendit vains les efforts d'une puissante artillerie dont la plupart des coups ne rencontraient que le vide, jusqu'au moment où les batteries étaient noyées sous un flot d'assaillants étonnamment mobiles.

La diversion exécutée par la division Haquin, cessant ses assauts infructueux contre la position de Sougné-Warnoumont pour recourir à une marche dérobée entre les positions de Sprimont et celles de Hautregard, est appréciée par le haut commandement autrichien comme un trait de grande clairvoyance ; mais il essaye de minimiser l'éloge en prétendant que cette manœuvre n'a pas empêché les troupes placées en observation à Hautregard de s'échapper. Nous avouons que le rôle joué par les effectifs assez considérables placés à Hautregard nous a paru fort effacé ; qu'une liaison plus effective leur aurait permis, semble-t-il, de contrarier dangereusement le hardi mouvement exécuté par la droite française ; alors que ces troupes se sont bornées à reculer, sans liaison avec l'aile qu'elles étaient chargées de couvrir et sans aucune utilité pour le centre ; au lieu de remonter vers le nord-est, elles eussent pu rallier Louveigné avant l'arrivée des coureurs français, et contribuer à couvrir la retraite générale, à sauver les bagages et le charroi.

Le soir de la bataille, les Français campèrent sur trois plateaux entourant Louveigné : leur position formait un triangle appuyé sur la chaussée de Spa depuis la cote 280 à l'Est, jusqu'au Nord d'Andoumont à l'Ouest, avec les Trois Tilleuls pour sommet. Marceau occupait ce sommet d'angle ; Mayer et Haquin les côtés ; l'infanterie légère gardait les hauteurs de la rive sud de la Vesdre, le quartier général étant à Louveigné.

Les *résultats* de cette bataille furent considérables : Maestricht eut désormais à compter sur ses seules forces pour soutenir le siège ; les armées autrichiennes étant dès lors rejetées sur le Rhin ; la menace qui pesait depuis si longtemps sur Liège fut écartée. La conquête de la Belgique était virtuellement terminée. Ces impor-

tantes conséquences valaient bien, m'a-t-il paru, de tirer d'une obscurité imméritée la bataille de Sprimont ([8]).

Récits et souvenirs

Parmi les récits de cet épisode, le plus ancien que j'aie lu (il est d'un contemporain) est celui de ce citoyen David, qui paraît avoir accompagné pas à pas l'armée du Nord ; j'avoue ignorer les motifs de sa présence auprès de Pichegru. Il accorde six lignes à notre bataille ; mais ce qu'il écrit par ailleurs du plan de Carnot et de la tactique des troupes de Pichegru et de Jourdan le dispense d'insister sur un combat d'ordre secondaire pour l'époque ([9]).

Jomini ([10]) donne une version dont les termes ont de quoi surprendre: on se demande comment l'auteur, officier supérieur de l'armée russe, n'a pu dépouiller les documents autrichiens, et a presque littéralement transposé le rapport de Schérer. Pour lui, comme pour l'état-major français, l'action s'est déroulée « conformément au plan » et avec un brio qui excluait tout retard et tout échec ; dès lors, il demeure inexplicable qu'il ait fallu toute une journée de fin d'été pour mener à bien cette petite manœuvre...

Von Porbeck ([11]) donne un compte rendu sobre et objectif ; mais il faut avoir vu le terrain ou soigneusement étudié la carte pour comprendre la succession des mouvements décrits par l'auteur.

Thiers ([12]) copie Jomini : sa vision de la bataille est la traduction « en langage de pékin » du rapport Schérer : Latour est « resté immobile sur les hauteurs de Sprimont », se préparant à « fondre

---

([8]) Un dernier mot : on a aussi appelé cette bataille « Bataille d'Esneux ». Cette dénomination, qui n'apparaît ni dans le rapport de Schérer, ni dans celui de Latour, ni dans Jomini, ni chez aucun des auteurs militaires que j'ai pu consulter, semble avoir été créée dans le cours du XIX[e] siècle. Certes, il y eut une action secondaire près d'Esneux ; mais l'ensemble des opérations mérite de conserver le nom de « Bataille de Sprimont », ou, comme quelques auteurs la dénomment encore, « Bataille de l'Ourthe ». Les faits, dans cette mince contestation, parlent d'eux-mêmes.

([9]) David, *Hist. chronologique des opérations*, etc., p 82.

([10]) Jomini, *Hist. critique des guerres de la Révolution*... Tome II. Livre VII, chapitre 38.

([11]) Von Porbeck, *Hist. critique de la défense de la Hollande en 1794-1795 par l'armée anglaise combinée.*

([12]) Thiers, *Histoire de la Révolution française*, livre XXIV.

sur les colonnes françaises dès qu'elles auraient passé la rivière » ; les Français se sont rués... les Autrichiens se sont enfuis... Renchérissant sur ce roman, un illustrateur ([13]) qui, certes pas plus que Thiers, n'a visité la région, représente l'épisode du passage de l'Amblève par les Français sous le feu des canons autrichiens mis en batterie sur une petite éminence de la rive, sans abri ni soutien ; c'est grotesque, et cette gravure, d'ailleurs fort bien dessinée, est une agréable plaisanterie.

Nous avons parlé d'un résumé donné par Alexandre Delhasse ([14]) dans le plus pur genre romantique ; les vers d'Arago, que nous citons plus loin, sont l'amplification poétique de ce compte rendu fantaisiste.

Parmi les historiens modernes, on peut citer Jules Delhaize ([15]) pour lequel la bataille n'a été qu'un assaut donné par quatre colonnes, généraux en tête. La guerre menée de cette façon est assurément très jolie ; et je comprends que l'auteur critique, quelques pages plus haut, les sages lenteurs du plan de Carnot, auquel il ne paraît avoir rien compris. Si ce plan eut lui-même besoin d'être traduit sur le terrain, lors des délibérations de Jourdan et de Schérer, et ne put être mis en exécution littéralement, méfions-nous des critiques d'un auteur qui ne paraît pas avoir étudié sa bataille sur les lieux.

Paul Verhaegen ([16]) donne un résumé correct de cette affaire ; mais ce n'est qu'un résumé, où s'entremêlent les diverses phases : l'infanterie a pris d'assaut les hauteurs au nord d'Aywaille et a reçu, dès son débouché sur le plateau, le secours apporté par la cavalerie chargeant en flanc l'ennemi. La retraite autrichienne s'est exécutée en bon ordre ; en outre l'auteur, se servant de sources de seconde main, paraît n'avoir pas recensé très exactement les effectifs en présence.

Plus succincts, mais très précis, sont les exposés du lieutenant-colonel Guillaume et du lieutenant-colonel comte de Grunne, auxquels nous nous sommes référés. Les autres auteurs que nous avons

---

([13]) Yan D'ARGENT, dans *Hist. de la Révolution,* de THIERS, éd. Furne, Jouvet et C^ie^, Paris, 1866. Tome 2, p. 121.

([14]) DELHASSE, *La Grotte de Remouchamps, près de Spa.* Bruxelles, Labroue, 1852, p. 10.

([15]) DELHAIZE, *La domination française en Belgique,* tome 2, pp. 167-168.

([16]) VERHAEGEN, *La Belgique sous la domination française,* t. 1^er^, pp. 244-245.

pu consulter citent, ou résument, les attaques de Jourdan et la retraite autrichienne sans leur accorder beaucoup d'importance ([17]). Très peu parmi eux doivent s'être rendu compte sur place des circonstances de l'action.

Souvenirs locaux

Il en reste fort peu ; plusieurs même sont douteux, étayés qu'ils sont sur des traditions incontrôlables.

On dénierait toutefois difficilement la qualité d'authentique souvenir au boulet encastré dans la façade de l'ancien « Hôtel de Liège », à Esneux ; ce boulet de petit calibre est retenu par une bague de métal sur laquelle on a eu la précaution de graver : 1794.

Dans le jardin du même immeuble, aujourd'hui en ruines, se dresse un petit monument commémoratif : c'est un prisme triangulaire taillé dans un bloc de petit granit, et mesurant 0 m 67 de petite arête sur 1 m 47 de hauteur ; il est posé sur trois boulets de pierre d'environ 0 m 37 de diamètre ; à son sommet sont fixés un mât de pavillon, et un (originairement il y en avait trois) boulet de fonte, de 0 m 21 de diamètre. Chaque face du prisme porte une inscription, presque disparue, en couleur noire peinte à même la pierre :

MONFORT POUSEUR BELMON

On croit pouvoir interpréter comme suit la présence de ce monument dans une propriété qui appartint jadis au dernier clerc-juré de la seigneurie d'Esneux : s'occupant d'histoire locale, et désirant conserver à ses successeurs le souvenir des événements parvenus à sa connaissance, ce greffier, nommé Spineux, aurait érigé cette stèle sur des boulets recueillis dans les ruines des antiques forteresses de Beaumont et de Montfort, et complété l'ensemble au moyen de boulets recueillis sur le champ de bataille de 1794. On assure que l'orientation des trois faces du prisme n'a rien à voir avec le site des châteaux dont elles portent le nom. Associons-nous au vœu émis par les Amis du vieil Esneux, et

([17]) Je dois mentionner l'extrême obligeance avec laquelle la Bibliothèque du Ministère de la Défense nationale a bien voulu mettre à ma disposition nombre d'ouvrages cités dans la Bibliographie de ce travail ; que la Direction de cette bibliothèque veuille bien trouver ici le témoignage de toute ma gratitude.

appuyé par la Commission royale des Monuments et des Sites : voir ce qui reste de ce monument mis à l'abri des ramasseurs de souvenirs, race que n'étouffent guère les scrupules ([18]).

Outre la « Croix des Français », formée d'énormes pièces de bois semblant, comme le veut la tradition, avoir appartenu à l'ancien gibet seigneurial, et portant gravés, au-dessus de l'assemblage ces caractères énigmatiques :

M R
XXIX ([18 bis])

on connaît encore, à Henumont, la « Croix de l'Aisemence » ([19]), derrière laquelle le sol, qui montre encore de vastes creux en forme de fosse commune, recélerait les restes de nombreux soldats français.

En 1882-1884, lors de la construction de la ligne du chemin de fer de l'Amblève, on aurait mis au jour, le long d'un chemin passant au Nord du moulin de Martinrive, de nombreuses tombes que je crois pouvoir rapporter à notre bataille.

A Hoyemont, un cultivateur a ravalé, il y a très peu d'années, une sorte de tumulus moderne, situé à la bifurcation de la route vers Oneux et d'un chemin continuant directement vers l'Ouest, derrière une petite croix de pierre adossée à un arbre, et beaucoup plus ancienne ; elle paraît être du XVII[e] siècle, au moins. Ce tumulus, qui bosselait la prairie, fut nivelé par motif d'économie, afin de regagner le terrain perdu ; une tradition constante veut qu'il ait recouvert les restes de Français tués en 1794, vraisemblablement lors des escarmouches qui précédèrent la bataille de Sprimont.

Enfin, à Deigné, on montrait encore il y a peu d'années un vaste terrain situé en pleine campagne, où les blés croissaient plus drus et plus verts : c'était la « Fosse des Kaiserlicks », où furent vraisemblablement inhumés pêle-mêle les tués après la bataille de Sprimont. Aujourd'hui, le souvenir est en voie de se perdre : lors-

---

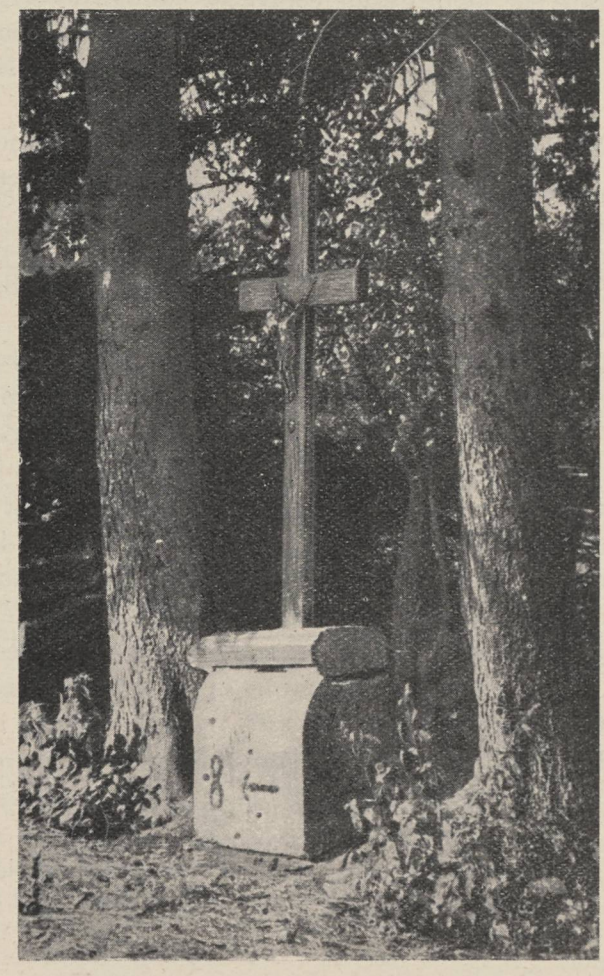
([18]) Je dois ces renseignements et la photographie qui les illustre à l'amabilité de M. R. Dalem, directeur du périodique *Le Petit Esneutois* ; dans les numéros de janvier et de février 1934 de cette feuille ont paru les détails dont j'extrais la description ci-dessus.

([18 bis]) On appelle aussi cette croix « Li rodge creû ».

([19]) « Creû d' l'âhmince », ainsi nommée parce que située au bord d'un terrain en clairière abandonné, sous l'ancien régime, comme aisemence (= aisance) aux habitants de Henumont.

que j'ai voulu obtenir chez les indigènes des précisions, et me rendre sur les lieux, personne n'a pu me dire avec certitude où se trouvait l'endroit.

Lors de la rédaction de son fameux *Dictionnaire géographique,*



Croix de l'Aisemence à Henumont

Del Vaux de Fouron recueillit sur les lieux diverses traditions que l'on ne retrouve plus que dans son ouvrage, d'ailleurs modèle du genre. Voici quelques notules relatives aux événements que nous venons de passer en revue.

« Aywaille fut une troisième fois totalement détruit par un incendie terrible en 1794. Aywaille souffrit beaucoup des suites d'une sanglante bataille, nommée bataille d'Esneux, qui eut lieu

le 18 septembre de la même année entre les Français commandés par le Général Jourdan et les Autrichiens qui furent obligés de se retirer derrière le Rhin... ([20]).

» ... Une bataille fut donnée en cette commune (Comblain-au-Pont) en 1794 par les Français contre les Autrichiens, qui furent chassés des montagnes qu'ils occupaient en moins de deux heures de temps. L'image de saint Aubin fut enlevée et brûlée par les Français... ([21]).

» ... Une bataille gagnée par les Français commandés par le général Jourdan sur les Autrichiens fut donnée le 18 septembre 1794 dans le village d'Esneux. Cette bataille décida la retraite des Autrichiens de la ligne de la Meuse et de l'Ourte ; le quartier-général du Prince de Saxe-Cobourg était à Fouron-le-Comte; le village d'Aywaille fut alors incendié... ([22]).

» ... C'est à Fouron-le-Comte, où le quartier-général autrichien fut fixé par le général en chef Feld-maréchal prince de Saxe-Cobourg, lors de la retraite de l'armée derrière la Meuse ; ce quartier-général y resta du 23 juillet au 19 septembre 1794, sous la régence des bourgmestres H.-T.-J. Del Vaux et T. Heynen ; et le village logea ledit prince de Saxe-Cobourg, l'archiduc Charles, les princes de Metternich, de Waldeck, de Ligne ; le général-major baron Fischer, le général-major Lincken, le général comte de Clerfayt, le général-major baron Frohn, le marquis de Chasteler, etc. Le prince de Cobourg quitta la commune le 28 août et remit le commandement au comte de Clerfayt... ([23]).

» ... En 1794, les Autrichiens établirent un camp sur la bruyère devant Hautregard, qui fut levé lorsque l'armée française livra la bataille d'Esneux... ([24]).

» ... Le 20 septembre 1794, à la retraite des Autrichiens, un combat assez sanglant s'engagea du côté de la chapelle Saint-Sau-

---

([20]) Henri Del Vaux de Fouron, *Dictionnaire géographique*, t. II, p. 43.

([21]) *Ibid.*, p. 112.

([22]) *Ibid.*, p. 143.

([23]) *Ibid.*, p. 171. Comme nous l'avons vu plus haut, il semble bien que le prince de Cobourg n'a nullement commandé en chef au moment de la bataille de Sprimont, quoique la relation officielle autrichienne place à fin août, et non fin juillet, la transmission de commandement. Nous avons abrégé la liste des nombreux officiers de la suite du Prince.

([24]) *Op. cit.*, p. 249.

veur sur la chaussée et s'étendit jusque dans les villages de Clermont et Thimister dont beaucoup de maisons furent endommagées... ([25]). »

L'ouvrage auquel je fais ces emprunts date de 1841 ; rien de surprenant à ce que ces souvenirs, déjà vagues, se soient estompés de plus en plus dans les mémoires. Qu'en retrouverait-on aujourd'hui ?

*
* *

Je dois à l'obligeance de mon ami G. de Froidcourt la communication de la lettre suivante d'un combattant ayant pris part à la bataille de Sprimont ; elle complète l'atmosphère de notre récit :

Armée
de Sambre et Meuse
Division du
Général Hatry

Au bivouac le long du Rhin, proche Cologne
Le 7 brumaire an III (28 octobre 1794) de la
République une et indivisible.

Depuis longtemps, mon cher beau-frère, je n'ai reçu de tes nouvelles, la marche rapide que nous venons de faire m'a empêché de t'écrire. Je t'aurais bien écrit quelques jours plus tôt, mais j'ai attendu pour savoir ce que l'on ferait de nous. Tous les jours nous nous attendions à partir pour aller dans une autre armée, parce que la nôtre est actuellement à son but, mais je crois que nous ne bougerons pas. Voici quelques détails des victoires que notre armée a remportées depuis le commencement de l'année, que tu dois sûrement savoir. Le deux sansculottide (18 septembre), la colonne de droite de notre armée qui était à Seneu (Esneux), à deux lieues sur la droite de Liège a attaqué les esclaves des tyrans qui occupaient une montagne prodigieuse et presqu'insurmontable. Au sommet de cette montagne, ce n'était que redoutes, retranchements hérissés de canons. A la pointe du jour par le signal d'un coup de canon toute l'armée a battu le pas de charge, elle a passé la rivière dans l'eau jusqu'à la ceinture, malgré la mitraille qu'on faisait pleuvoir sur elle, elle est enfin parvenue au sommet de cette montagne impraticable, puisque le soldat était obligé d'y monter à quatre (pattes) en se servant de sa bayonnette. Elle a pris d'assaut les redoutes et les retranchements, elle a haché ces esclaves, les a mis en fuite, en pleine déroute. Rien n'a égalé le courage de nos républicains, malgré tous les obstacles qui se sont trouvés devant eux ; rien n'a pu affaiblir leur courage ; au contraire cela n'a fait que l'augmenter. Ils ont pris 27 pièces de canons, une grande quantité de caissons et d'équipage et fait 500 prisonniers. La perte de l'ennemi a été considérable, la terre était couverte de leurs cadavres. La victoire a été très importante pour la République puisque l'ennemi ayant perdu cette position-là, a été

([25]) *Op. cit.*, p. 402.

forcé de quitter le camp de la Chartreuse et toutes les lignes le long de la Meuse, ce qui nous a facilité pour le bloquement de Maestricht. Le lendemain de la bataille qui était le 3 sans-culottide (19 septembre) nous sommes partis de Liège pour aller à leur poursuite. Ils étaient tellement en déroute et fuyaient si vite que nous ne les avons rattrapés qu'à 14 lieues de l'autre côté de Liège, près de Juliers, petite ville avec une jolie forteresse au pied de laquelle passe une rivière et de l'autre côté ce sont de superbes hauteurs où l'ennemi nous y a attendu et où il était parfaitement retranché. Le II vendémiaire (2 octobre) toute l'armée les a attaqués à cinq heures du matin sur tous les points. Lorsque nous avons eu tiré quelques coups de canon, leur avant-garde, qui était de ce côté-ci de l'eau, s'est retirée très précipitamment, a même passé la rivière à la nage. L'armée était si bien dirigée que la droite et la gauche sont parvenues, malgré la vivacité du feu de l'ennemi, à placer des pontons sous leurs batteries et l'ont forcé de se retirer après une canonnade très vive de part et d'autre. L'ennemi se voyant cerné et encore épouvanté de la bataille du 2 sans-culottide, l'épouvante s'est tellement répandue parmi eux qu'ils ont abandonné la forteresse de Julliers et 60 canons qui y étaient et 50 milliers de poudre et de positions superbes, mais s'ils n'avaient pas évacué ils auraient bien pu être bloqués. La bataille a duré tout le jour. Les esclaves ont été complètement battus. Ils ont perdu beaucoup de monde ; nous leur avons fait 800 prisonniers. Notre division en a fait 300 et pris 2 canons. Ces esclaves ne peuvent plus soutenir à l'ardeur et au courage des républicains français, ils sont obligés de fuir comme des lâches.

Le 15 vendémiaire (6 octobre) nous sommes arrivés sur les bords du Rhin proche Cologne où nous avons bivouaqué le même jour et où nous bivouaquons encore jusqu'à ce que Maestricht soit rendu. On en fait le siège à force ; il faut espérer que dans moins de quinze jours il appartiendra à la République.

Ces pays, ici sont superbes et riches, ce sont des plaines immenses. Cologne est une très grande ville, très commerçante, mais toutes les boutiques sont fermées, ce n'est qu'à force qu'on y trouve à acheter quelque chose, voilà de mauvaises bijouteries que j'y ai achetées : un collier pour ma petite nièce, une bague pour la Thérèse, une pour la Charlotte. Tu voudras bien leur donner de ma part. Cela est si peu de chose que cela ne vaut presque pas la peine d'envoyer.

Les esclaves des tyrans sont enfin de l'autre côté du Rhin. Ils sont bien heureux d'avoir une aussi forte barrière qui les sépare des républicains français, parce qu'ils fuiraient encore. Ils peuvent actuellement aller vanter leurs conquêtes à Joseph et lui dire la manière dont se battent les soldats français ; pour eux ils s'en souviendront longtemps.

Je suis avec l'amitié la plus fraternelle

Ton beau-frère,
Ch. GIRARDIN.

Toutes nos armées sont triomphantes. Les ennemis de la République sont battus partout. L'armée du nord a pris ces jours passés Bois-le-Duc, ville très forte dans le Brabant hollandais. Nous avons appris hier qu'elle avait haché 800 Anglais, qu'elle venait de rem-

porter une grande victoire. Aujourd'hui nous venons d'apprendre qu'elle vient de prendre Venloo, ville très forte des provinces unies, avec un fort qui sert beaucoup à la défense de la ville. Elle a capitulé : il y avait 1.800 Hollandais qui s'en sont retournés chacun chez eux avec tous leurs équipages. Il y a 150 canons et des magasins immenses. Elle est sur la rive droite de la Meuse, à la droite de Bois-le-Duc.

La droite de notre armée a pris Coblenz avec la gauche de l'armée de la Moselle. Toutes nos victoires nous annonçent une paix prochaine ce qui pourra me procurer le doux plaisir de vous aller voir.

Voici, d'autre part, tirés de l'ouvrage souvent cité de Hardy, des extraits de lettres de soldats autrichiens :

... Le 18 septembre, les Français firent une nouvelle attaque contre les généraux Latour et d'Alvinzy, sur l'Ourthe. L'aile gauche ne put tenir contre la supériorité des Français, dont le nombre était grossi à chaque instant par des troupes fraîches. Ils réussirent ainsi à déposter le corps autrichien trop peu nombreux pour résister.

Toute cette aile fut presque entièrement détruite et les régiments qui la composaient ont extrêmement souffert, particulièrement celui de Beaulieu, dont la plupart des officiers ont été tués, blessés ou faits prisonniers. Les trois compagnies de la légion de l'Archiduc Charles nouvellement levées ont été hachées en partie ; le reste est prisonnier. Le régiment de Muray, le bataillon de Vinsky (26), un de l'Empereur, deux des troupes de Saltzbourg, le régiment des dragons de l'Empereur et deux divisions de l'Archiduc Léopold ont aussi considérablement souffert.

Cette aile a été mise dans une déroute complète et la retraite s'est faite en désordre après l'abandon de l'artillerie.

Les Français s'étaient portés sur l'Ourthe en plusieurs colonnes, de My, d'Esneux, d'Harzek (27) et d'Aywaille, ainsi que de Spa et de Verviers (28). L'action se donna près de Theux (29). Les Français furent repoussés plusieurs fois avec grandes pertes et obligés de rétrograder jusqu'au ruisseau d'Emblève. Mais, ayant dépassé la position des Impériaux, ils la prirent par derrière, et alors ce corps, qui n'était que de 7.000 hommes (30) contre 30.000 Français et au delà, coupé en partie,

---

(26) Il semble que l'auteur fasse erreur : s'agit-il d'un bataillon de Vins ou d'un bataillon Kinsky, engagé également dans cette affaire ?

(27) Harzé, au sud d'Aywaille.

(28) Hardy ajoute ici un point d'interrogation ; il est à présumer que celui qui a écrit cette lettre se trouvait encore sous le coup d'une terreur panique et voyait des ennemis lui courant sus de partout ! La diversion sur Nonceveux et Louveigné lui aura, sans doute, paru tomber du Nord-Est sur les derrières de la position autrichienne.

(29) Décidément, l'auteur a dû prudemment « tenir ferme aux bagages » comme dit une vieille chanson satirique sur la Landwehr !

(30) Nous n'insistons pas.

fut presque totalement détruit et dispersé. Entre autres avantages, les vainqueurs avaient celui d'une parfaite connaissance de position autrichienne qu'ils avaient acquise au moyen d'un ballon lancé avant l'action.

Une des conséquences de cette défaite fut l'évacuation de la Chartreuse, qui se trouvait tournée et prise à dos. Les Français entrèrent à Stavelot, Malmedy et Spa. Le général Clairfayt, informé des revers que venait d'essuyer le comte de Latour, détacha, le 18 à midi, treize bataillons du centre pour renforcer l'aile gauche qui put prendre à Herve une nouvelle position défensive.

(Lettre d'Aix-la-Chapelle.)

Citons encore ces vers, consacrés à l'assaut des Français à l'attaque des positions de Warnoumont ([31]).

COMBAT DE LA HEID DES GATTES

Regardez ce rocher dressé là comme un mur ;
Il emprunte son nom à la chèvre au pied sûr
Qui, seule, dirait-on, peut en gravir le faîte.
Fructidor finissait... jour de gloire et de fête !
Les Autrichiens, postés au haut de ce rempart
Formidable, faisaient pleuvoir de toute part
Sur les Républicains les boulets et les balles.
Terrains mal partagés et forces inégales,
Tout rendait la victoire impossible aux Français ;
Pourtant à nos soldats il fallait un succès,
Il fallait châtier une ligue fameuse
Et repousser Clerfayt loin des eaux de la Meuse.
Nos soldats étaient tous des enfants de Paris
Par l'émeute d'août, par Santerre aguerris,
Volontaires, conscrits, bonnet rouge à l'oreille,
Qui mouraient en chantant le refrain de Marseille.
« Enfants, cria leur chef, vous allez dénicher
Ces aigles qui là-haut sont allés se percher,
Pour dominer la route et le cours de l'Amblève ;
Le poste est bien choisi : donc, il faut qu'on l'enlève ! »
Ce laconique appel, de rang en rang porté
Par le chef dont le front rayonne de fierté,
Est accueilli partout avec des cris de joie.
Nul chemin n'est tracé, nul sentier, nulle voie

([31]) Ces vers, dus à E. Arago, réfugié en Belgique après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, ont paru dans la brochure *La grotte de Remouchamps* par Alexandre DELHASSE (Bruxelles, imp. Labroue et Cie, 1852).

Par où pourront gravir tous ces braves enfants :
Y songent-ils ?... Déjà leurs regards triomphants
Mesurent la hauteur de la rude montagne,
Comme s'ils mesuraient quelque mât de cocagne.
Le prix est au sommet... mais il faut s'y hisser ;
Mortellement atteint, plus d'un pourra glisser...
Eh qu'importe ? En avant !... On ne veut plus attendre.
Le fameux *Ça ira* partout se fait entendre.
L'Autrichien, à ses pieds voyant ses ennemis
Se remuer ainsi qu'un peuple de fourmis,
Laisse tomber sur eux un coup d'œil sans colère,
L'aigle à la double tête est tranquille en son aire,
Il est trop près du ciel, et contre le rocher
Sa serre écraserait qui viendrait le chercher.
Cependant, des Français on voit l'ardente foule
S'avancer, s'avancer comme un flot qui roule ;
Le roc est bien glissant !... Ils vont l'escalader.
L'un l'autre, voyez-les se soutenir, s'aider ;
Comme d'adroits chasseurs, sur les plus rudes pentes
Ils s'accrochent au sol, se retiennent aux plantes,
Aux buissons épineux que le sang de leurs mains
Rougit... jeunes héros, intrépides gamins !
Il pleut sur eux du plomb, mais rien ne les arrête.
On dirait, aux éclairs qui sillonnent leur tête,
Encelades nouveaux, que les dieux irrités
Lancent les feux du ciel sur leur témérité.
Mais les dieux sont vaincus et leurs foudres s'éteignent ;
Au sommet du rocher les Parisiens atteignent ;
Le sabre qu'ils tenaient aux dents pour mieux grimper,
Passe en leurs mains... alors il faut les voir frapper !
L'arme des gens de cœur, n'est-ce pas l'arme blanche ?
Le fer prend sur le plomb une belle revanche,
Et du haut de ce mont, percés, ensanglantés,
Les anciens occupants roulent précipités.
Les vainqueurs, aussitôt, phalange adolescente,
Cherchant d'un doigt poudreux une moustache absente,
Après avoir au loin balayé le terrain,
Fermes sur leurs pieds nus, et le poing sur le rein,
Au bord du fier rocher s'établissent, superbes !
Mais ne l'oublions pas... De ces héros imberbes
Qu'un seul mot fit courir à ce brillant assaut,
Le chef était, comme eux, presqu'un enfant... Marceau !

Etienne ARAGO.

Spa 1850.

BIBLIOGRAPHIE

Archives du dépôt de la Guerre, à Paris.
Kriegsarchiv, Wien.
Feldkarten, hofkriegsrätliche Feldakten. Kabinetsakten 1794, Memoires.
Manuskripts, Armeeakten, Kriegsminister Lacy akten, 1794.
Akten des Hofkriegsrates, Niederländisches Generalkommando, 1794.
Gefechtspläne, 1794.
Regimentsgeschichten der Infanterieregimenter 1, 7, 21, 31, 37, 46 und 47.
Husarenregimenter 1, 2, 8 und 10 Dragonerregiment 1.

Baron de JOMINI, *Histoire critique et militaire des Guerres de la révolution,* Bruxelles, Petit, 1841 (tome 2).
THIERS, *Histoire de la Révolution française* (livre XXIV).
Lieutenant-général CRUYPLANTS, *La Belgique sous la domination française (1792-1795), Dumouriez dans les ci-devants Pays-Bas Autrichiens,* Bruxelles, De Boeck, 1912.
Lieutenant-général CRUYPLANTS, *Histoire illustrée d'un corps belge au service de la République et de l'Empire ; la 112e demi-brigade,* Bruxelles, Spineux, 1902.
DAVID, *Histoire chronologique des opérations de l'armée du Nord et de celle de Sambre-et-Meuse, de mars 1794 à mars 1795,* Paris, Guerbart.
HARDY, *L'armée de Sambre-et-Meuse pendant la campagne d'automne de 1794. Le siège de Maestricht,* Paris, Dumaine, 1878.
HARDY DE PERINI, *Archives et correspondances du Général de division Jean Hardy. De Valmy à Maestricht,* Paris, Chapelat, 1903.
HARDY DE PERINI, *Correspondance intime du général Jean Hardy.*
CONTANCEAU et DE LA JONCQUERIE, *La campagne de 1794 à l'armée du Nord,* Paris, Chapelat, 1907.
VON PORBECK, *Histoire critique de la défense de la Hollande en 1794 et 1795 par l'armée anglaise combinée.* (En allemand.)
VON PORBECK, *Tableau historique de la guerre de la Révolution de France depuis son commencement en 1793 jusqu'à la fin de 1794,* précédé d'un exposé des recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806, Paris, Würz, 1808, 3 vol.
DU MARTRAY, *La 132e demi-brigade. — Deux ans à l'armée de Sambre-et-Meuse, 1794-1796,* Paris, Baudain, 1887.
SABRON, *La guerre de 1794-1795 sur le territoire de la République des Pays-Bas unis* (en néerlandais).
CHUQUET, *Jemappes et la conquête de la Belgique,* Paris, Cerf, 1886-1896.
ROMAGNY, *Campagnes d'un siècle. 1792-1795,* Paris, Lavouzelle, 1900.
Lieutenant-général GUILLAUME, G., *Histoire des régiments nationaux belges pendant les guerres de la Révolution française, 1792-1801.*
Lieutenant-général comte F. DE GRUNNE et capitaine DE WINTER, adj. d'E.-M., *Les dragons de Latour,* Bruxelles, Mertens, s. d.

ALVIN, etc., *Panthéon national. Les Belges illustres,* Bruxelles, Jamar, s. d.

Maur. WOLF, *Les légions belges et liégeoises au service de la République française,* dans *Revue Franco-Belge,* 1925, nos 10, 11 et 12.

(Lorédan LARCHEY), *Journal de marche d'un volontaire de 1792, le Sergent Fricasse de la 127e demi-brigade,* publié par Lorédan Larchey, Paris, Mouillot (s. d.).

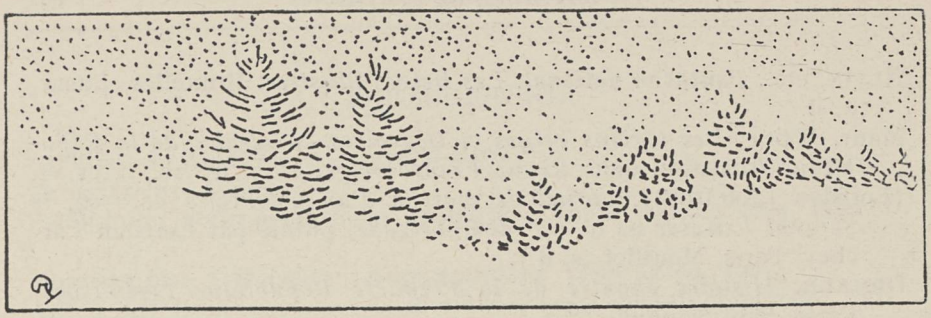
DEMADE, *Histoire chantée de la Première République (1789-1799),* Paris, Paul Schmidt, 1892.

DELHASSE, *La grotte de Remouchamps près de Spa,* avec notes historiques et orné d'une vue et d'un plan de la grotte par Alexandre DELHASSE, Bruxelles, imp. de A. Labroue et Cie, 1852.

Dr L. THIRY.

Le présent travail, augmenté d'un avant-propos documentaire et de pièces justificatives, paraîtra incessamment en librairie





CHRONIQUE WALLONNE

Actualités dialectales

On ne saurait trop honorer la mémoire de ceux qui ont ouvert des avenues aux lettres wallonnes d'aujourd'hui. C'est ce que s'est dit le Théâtre Communal du Trianon qui, le 21 décembre 1935, célébrait le centenaire d'Alexis Peclers (1835-1885). A la suite des noms de Delchef et de Remouchamps, il convient d'ajouter celui de Peclers, si l'on veut citer ainsi les meilleurs dramaturges du renouveau wallon au XIX^e^ siècle. Cette place honorable de l'auteur de *L'ovrèdje da Tchantchès,* M. Ch. Delchevalerie la rappela, avec bien d'autres choses encore, dans un discours spirituel et pertinent qui fit revivre la figure de l'ancêtre, tandis que les wallonisants et les pensionnaires du Théâtre d'*Amon nos autes* s'étaient groupés sur la scène autour du portrait d'Alexis Peclers.

Le spectacle comportait notamment la reprise de sa meilleure pièce *Li consèy dèl matante* (1884), tandis que les trois actes des *Novês wèzins* prouvaient à suffisance que Maurice Peclers est le digne continuateur de son père.

*
* *

Ce même soir du 21 décembre avait lieu, dans les somptueux salons de la Maison Wallonne, la réception de Frans Dewandelaer sous les auspices de l'Action Interprovinciale Wallonne. Il s'agissait en l'occurrence de congratuler en Frans Dewandelaer le jeune et brillant écrivain qui vient de remporter le prix biennal de littérature wallonne pour une œuvre encore inédite : *El tchanson dè grisou.*

Après une allocution de M. F. Stévart, M. Jos. Mignolet, au nom de M. O. Servais empêché, eut des termes heureux pour définir l'apport caractéristique du lauréat dans les lettres dialectales. A ces paroles s'associa M. G. Fay, ami du poète nivellois. Ce dernier remercia, en promettant de servir mieux que jamais la cause littéraire et morale de la Wallonie.

*
* *

Toujours dans les locaux de l'ancien Hôtel de Grady... Depuis la fin décembre s'est ouverte une exposition de livres et de publications dialectales. Elle est organisée par la Fédération Wallonne de Liège dont MM. Ch. Defrecheux et Stévart sont les chevilles ouvrières. Encore qu'elle dispose de peu de place, cette exposition est intéressante et abondamment fournie. Le théâtre en occupe une grande partie (et certaines affiches décorent bien mal à propos cette rétrospective de chez nous...). Mais aucune œuvre importante — prose ou vers — du patrimoine wallon n'a été omise. On est donc en présence d'une réalisation très heureuse et il faut souhaiter que, lors d'une prochaine occasion, le comité puisse élargir son œuvre en accueillant manuscrits, éditions rares et documents iconographiques qui formeront ainsi un vivant musée du livre wallon.

M. P.

Une Nativité du XV^e^ Siècle sur les Planches d'un Théâtre wallon

Chaque hiver, à Liège, les habitués des théâtres populaires de marionnettes vont, à Noël, y suivre le jeu archaïque de la Nativité, figuré par des acteurs de bois. Or, tandis que les dernières « scènes » de ce genre, pour ne pas disparaître tout à fait, s'installent au Musée de la Vie wallonne, cette semaine a été marquée par une suite de représentations de la Nativité que des interprètes vivants ont animées de leur ferveur.

Tentative pleine d'intérêt, non religieuse, mais purement littéraire. Il y a un an, M. Gustave Cohen, l'érudit professeur dont on connaît les belles découvertes dans le trésor dramatique du moyen âge, avait montré, à Bruxelles et à Liège, des mystères présentés par des élèves de son cours de la Sorbonne. A Liège, sur la scène du Trianon, dévolue tous les soirs au répertoire dialectal, ces jeunes gens avaient joué *Le Miracle de Théophile* et *Le Jeu de Robin et de Marion*. Ce spectacle avait captivé les professeurs et les étudiants de la très vivante Faculté de Philosophie et Lettres de l'*Alma Mater* liégeoise, et inspiré à certains l'idée de s'essayer dans une expérience analogue. C'est cette idée qui vient de se réaliser de façon vraiment remarquable.

Le texte qui a été ressuscité de la sorte a été découvert naguère par M. Cohen parmi les manuscrits de Chantilly. Il commente les scènes de l'Evangile telles que les a évoquées, au XV^e^ siècle, une religieuse de Huy, Catherine Bourlet. Avec beaucoup d'art, une brillante agrégée de l'enseignement supérieur, M^me^ Rita Lejeune-Dehousse, à qui l'on doit des travaux appréciés sur le genre romanesque au moyen âge, en a réalisé l'adaptation en français moderne.

Dans sa fraîche naïveté médiévale, l'œuvre séduit par son atmosphère de tendre et simple légende, par la couleur et le mouvement de

l'action et par le dessin des caractères. Les scènes entre Marie et Joseph, la visite des Rois chez Hérode, l'annonciation aux bergers, les adorations des bergers et des mages sont autant de tableaux traditionnels dont chacun a son accent, et de l'ensemble se dégage une pénétrante poésie.

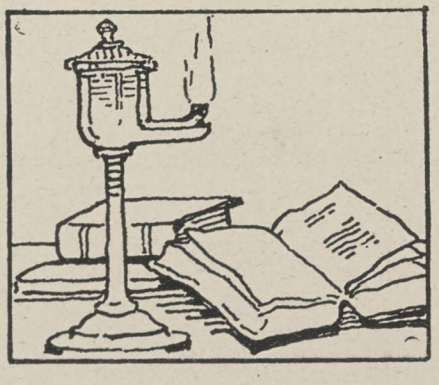
Quant à la réalisation scénique, étudiants et étudiantes, conseillés par leurs professeurs, y ont apporté un soin intelligent et minutieux. Ils ont eux-mêmes dessiné, coupé et teint les costumes d'après les miniatures de Chantilly, et composé les éléments d'une mise en scène sommaire, mais très suffisamment évocatrice.

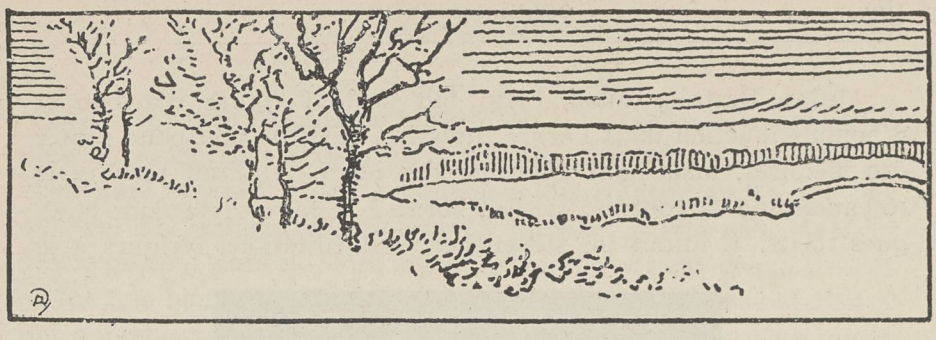
Aux endroits où le manuscrit originel annonçait des chants sans autre indication, des Noëls wallons anciens ont été adroitement introduits et ajoutent au poème la saveur de leur allègre rusticité. Un des jeunes collaborateurs de l'œuvre commune, M. François Duyssinx, a pourvu avec toute la discrétion désirable aux nécessités de la musique de scène.

Sous la conduite de ce compositeur en herbe qui était aussi le meneur du jeu, les acteurs improvisés ont donné à l'œuvre retrouvée une interprétation dont on a apprécié la piété, le tact et la cohésion. Faute de pouvoir les citer tous, signalons la pure et tendre création que M^lle^ Andrée Séaux a faite du rôle délicat de Marie.

Une semaine durant la Nativité de Catherine Bourlet a été chaleureusement applaudie au Trianon, par un public renouvelé. Depuis lors, ceux qui l'ont ressuscitée ont été la révéler, à Paris, à leurs amis de la Sorbonne, pour les remercier d'avoir été leurs initiateurs.

Charles DELCHEVALERIE.





JULES DESTRÉE

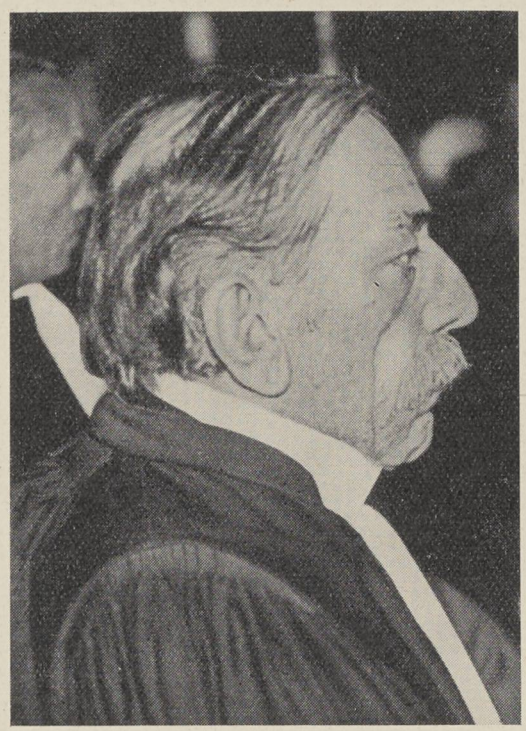
PROMOTEUR DE L'ART WALLON ET DES LETTRES FRANÇAISES

En Jules Destrée, mort à Bruxelles le 3 janvier, dans sa maison de la rue des Minimes, la Wallonie a perdu un homme qui fut un artiste, un écrivain, et par surcroît, un magnifique animateur.

Ses biographes ont détaillé ses multiples activités. Il est naturel qu'on ait discuté les idées de l'homme politique, mais l'accord est unanime pour reconnaître les services qu'il a rendus à l'art et aux lettres. Tempérament exceptionnellement ardent et généreux, s'il fut largement humain, il eut avant tout la religion du pays natal.

Souvent un écrivain dénonce ses tendances dans une page de ses débuts. Dans un des premiers livres de Destrée, les *Chimères*, il faut relire la ballade des Fumées du pays noir, qui a été souvent reproduite dans les anthologies. On y sent palpiter son frémissant amour pour la tragique et laborieuse région dont il est issu, et dans le ciel souillé de laquelle l'arabesque des fumées nées des brasiers industriels met une grâce inattendue. Ce pays a beau être morose, Destrée en avait compris et fait comprendre la lancinante poésie, dans le temps où Constantin Meunier, que l'écrivain a si souvent magnifié, commençait à en évoquer les aspects farouches et le peuple pathétique.

Jules Destrée, aussi bien, fait surtout figure d'artiste et d'homme d'action dans l'ordre littéraire. Il écrit, non pour conter des histoires, mais pour exprimer des idées. Il aurait pu être le romancier de sa contrée. Il s'est borné à la faire vivre dans quelques récits. Il aurait pu s'épancher en méditations lyriques à la



manière de son compatriote Octave Pirmez. Il a préféré faire œuvre de critique et de propagandiste, dans le sens le plus élevé du terme. Il était, en réalité, de la race des éveilleurs.

*
* *

Critique d'art, il est d'abord — en vertu de la loi des contrastes sans doute — captivé par l'angélique et printanière sérénité des primitifs italiens.

Plus tard, c'est aux primitifs romans de l'époque bourguignonne qu'il apportera ses curiosités, en dédiant des ouvrages fervents et mûris aux deux grands Tournaisiens du XV^{e} siècle, Robert Campin et Roger del Pasture.

Il avait appris à aimer les œuvres du terroir et s'était voué à

les faire connaître et comprendre. C'est sous cet aspect particulier de zélateur de l'art wallon qu'il organisa à Charleroi, en 1911, la captivante exposition des Arts anciens du Hainaut qu'on n'a pas oubliée. Le Hainaut s'y confondait un peu, à vrai dire, avec la Wallonie tout entière puisque les Liégeois y furent conviés — et ce fut très bien ainsi. La manifestation fut d'importance et l'on y put apprécier les témoignages du profond et gracieux génie de la race à travers les âges.

Au lendemain de cette affirmation, Jules Destrée fondait l'Association des Amis de l'Art wallon, pour assurer une continuité aux bonnes volontés que son ardeur avait su réunir. Des sections qui s'étaient créées avant la guerre sous son impulsion, une seule a gardé sa vitalité, celle de Liège, et cette incomplète réussite fut un des regrets du promoteur...

*
* *

Cependant, dans un autre domaine, il faut saluer aussi la pensée qui l'anima quand, ministre des Sciences et des Arts, il fonda l'Académie de langue et de littérature françaises.

Tout d'abord, il rendit justice à nos écrivains de langue française, pour la plupart exclus de la classe des lettres de l'Académie royale, alors qu'il existait une Académie flamande bien vivante. Mais le geste réparateur avait une plus ample portée. Il ne se bornait pas à décerner un hommage tardif à ceux de chez nous qui illustrent la langue par leurs écrits ; il installait à leurs côtés les philologues, qui étudient son évolution. C'est ainsi que les maîtres qui élucident le passé des parlers romans y ont trouvé la place qu'ils méritent, et qu'un Henri Simon a été appelé à en faire partie en même temps qu'un Haust et qu'un Feller.

L'idée, au surplus, était plus large encore. Elle appelait à Bruxelles, au sein du nouvel aréopage, des individualités des deux sexes choisies parmi les poètes, romanciers, critiques dont l'effort a enrichi la culture française, à quelque nation qu'ils appartiennent. Les noms d'Anna de Noailles, de Brand Whitlock, de d'Annunzio, de Maeterlinck, inscrits à côté de tels maîtres français de Suisse, de Portugal, de Hollande, de Suède ou du Canada, sont la preuve éloquente de cette volonté d'universalité dans la défense du génie latin. L'initiative était opportune en présence des assauts du germanisme, et il est heureux que la pensée d'un ministre wallon ait

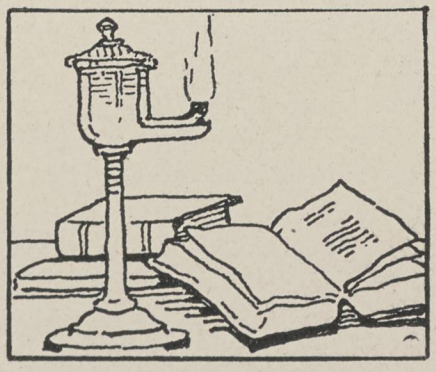
réalisé ce que ne pouvait faire, captive de ses antiques règlements, l'Académie qui siège sous la coupole du Palais Mazarin...

On conçoit que Jules Destrée, que ceux qu'il avait appelés à l'honneur avaient élu à son tour, ait dû goûter une satisfaction intime lorsqu'il venait prendre part aux séances du concile qu'il avait créé pour le prestige et la dignité de la chose écrite...

*
* *

Il est juste qu'on se souvienne de tels gestes, et de bien d'autres encore. Si nombre des livres que publia Destrée sont épuisés, si d'autres sont édités à petit nombre, souhaitons qu'on relise son *Mystère quotidien,* paru il y a quelques années, et dans lequel il a condensé les méditations de sa maturité sur les hommes et sur les choses. On ne connaît pas assez ce testament de sa pensée, fruit des réflexions d'un homme dont la carrière fut brillante et mouvementée, qui fut sensible à toutes les émotions de son temps, et dont l'idéal fut par lui-même formulé dans cette trilogie : la pitié pour les humbles, l'amour de la beauté et la folie de la justice. Il eût pu ajouter qu'en lui le culte de l'humanité se confondait avec la religion du pays natal.

Charles DELCHEVALERIE.



LA PETITE HISTOIRE

Un Tricentenaire liégeois

L'Almanach de Mathieu Laensbergh

Suite et fin (voir *Vie Wallonne*, tome XVI, p. 133).

C'est à la date de 1646 que l'auteur introduit un changement fort heureux et très important dans la partie historique.

L'auteur avait reproduit jusqu'alors sans grands changements un précis des « choses les plus mémorables advenues depuis l'année 1500... », il innova en donnant seulement un sommaire des événements survenus en 1646 mais en le donnant assez détaillé.

Moins de trente ans plus tard, le « tarif des monnoies publié en Brabant » qui n'avait cessé jusqu'alors de figurer dans l'almanach disparaissait.

Dans l'opuscule de 1674 l'imprimeur justifie cette suppression, imputable, déclare-t-il, au grand changement « survenu dans la Flandre » à la suite des guerres de Louis XIV.

Peu de temps après, une pièce qui se trouvait être, de même que le tarif des monnoies, aussi vieille que l'almanach, était mise à l'index à la suite des attaques... de la faculté.

Un « Avis au lecteur » de 1679 fait part en effet de la cruelle nécessité dans laquelle l'insistance des médecins avait placé le responsable du livret qui, pour se débarrasser d'eux, devait leur sacrifier l'article relatif aux « douze signes du zodiaque dirigeant le corps humain ».

Envers et contre tous cependant, Mathieu Laensbergh poursuivait sa carrière. Il avait au lendemain de sa naissance pris ses lettres patentes de bourgeois de la noble Cité en publiant une « Relation de l'assassinat de La Ruelle, bourgmestre de Liège ».

De Villenfagne qui a consacré de nombreuses pages de sa *Lettre sur deux prophètes* à l'examen de cette pièce en porte le témoignage suivant :

« Elle est écrite avec beaucoup de candeur et de simplicité et mériteroit bien d'être tirée de l'oubli où elle est tombée... C'est un témoin oculaire qui en est l'auteur ; c'est le domestique de La Ruelle ; on y a joint le portrait de ce magistrat ; il est étendu sur un lit ; on y distingue les coups qu'on lui a portés. »

Cette « histoire attendrissante » se retrouve dans l'almanach de 1639 et le portrait qui l'accompagnait orne encore les livrets de 1639, 1640, 1641 et 1642.

Tant de patriotisme et de conscience devait entraîner le succès et celui-ci à son tour devait éveiller l'envie des confrères.

La veuve Léonard Streel ouvre en 1689 la série des plaintes qui vont se faire jour à ce sujet et deviendront bientôt l'accompagnement obligé de chaque édition.

Henri-Guillaume Streel en 1697 paraît excédé par ces ennuis et avertit le public que le livret imprimé par lui ne sera plus désormais entremêlé de rouge et noir comme cela se faisait depuis l'origine.

Cette réforme visait surtout le calendrier où l'on marquait auparavant à l'encre rouge les fêtes principales de l'église et les noms des saints honorés plus particulièrement dans le diocèse de Liège.

Malgré cette précaution les presses de Liège, Lille et surtout Anvers ne cessèrent pas une seule année de gémir pour enfanter des contrefaçons. C'est pour cela que l'on peut lire dans l'almanach de 1785, que nous avons choisi pour modèle de ceux de l'ancien régime finissant, un avis conçu en ces termes :

« Ami et judicieux lecteur.

» Il est bon de vous prévenir que malgré les privilèges et octrois accordés pour l'impression exclusive de notre renommé Almanach de Maître Mathieu Laensbergh tant par S. A. C. notre Souverain que par S. M. l'Empereur (pour ses Etats) la témérité de plusieurs libraires est si outrée qu'ils ne respectent pas même des autorités d'un si grand poids puisqu'ils osent encore contrefaire cet almanach soit sous le nom supposé de Maître Mathieu Laensbergh, soit sous divers titres étrangers ou supposés. On continue toujours à distribuer entr'autres un almanach intitulé et faussement dit d'Anvers et dans tous en nous pillant on fourre des signes astronomiques mais avec cette ignorance qu'il n'y a qu'à les confronter pour livrer au mépris les pauvretés et les fautes dont sont farcis ces chétifs almanachs. C'est pour que le public ne soit plus la dupe de ces fourberies et pour faire le vrai Laensbergh reconnoissable à un chacun que nous mettons ci-après en tête du privilège de S. A. un ornement bizarre qui sera changé tous les ans outre celui qui est toujours à la fin et en tête d'un avis de libraire qu'il est impossible l'un et l'autre de contrefaire. »

La veuve S. Bourguignon se faisait de singulières illusions si elle croyait déjouer aussi aisément l'avidité des imprimeurs-libraires de Liège et d'ailleurs.

De Villenfagne raconte en effet à ce propos l'acte audacieux que voici :

« Un imprimeur de Verviers nommé Oger ne s'est pas contenté de contrefaire l'almanach de Mathieu Laensberg il s'est avisé d'en arranger un sous le nom de notre prophète pour l'année 1790 tout différent de celui que fit imprimer la veuve Bourguignon pour cette année. Oger se vante dans un avis qu'il est le seul possesseur des véritables manuscrits de Laensbergh ; on doit le croire sur parole. Il prévient les gens de la campagne s'ils ne veulent être trompés qu'ils doivent regarder tous les almanachs de M. L. imprimés avec privilège comme faux et nuisibles à la patrie. La prédiction du mois de mars de l'almanach d'Oger est assez remarquable ; elle s'est vérifiée dans plusieurs endroits ; la voici : « Liberté, liberté voilà » ma devise. O homme modère tes transports de peur que tu ne « deviennes l'esclave de la licence. » La prédiction du mois de mai du même almanach est plutôt un conseil qu'une prophétie : « Typo- » graphes nettoyez vos caractères et vos presses, mais gardez-vous

» de les rouiller de cette rouille qui blesse l'humanité, la religion » et la constitution. » Oger a orné son petit livre d'une épigramme assez piquante sur un élève de séminaire qui s'étoit marié clandestinement ; je vais la transcrire :

» *Las de dire son bréviaire*
» *Et de porter bonnets cornus,*
» *Jean s'est fait prêtre de Vénus*
» *Après quatre ans de séminaire.*
» *S'être à son goût apparié*
» *Me semble une excuse assez forte,*
» *Mais depuis qu'il est marié*
» *Quel bonnet croyez-vous qu'il porte?* »

Nous avons sous les yeux en transcrivant ces lignes un « Almanach pour l'année bissextil 1792 avec l'aspect des planettes. — Supputé par Me Philippe Laensbergh, fils de feu Mathieu, mathématicien. — A Liège chez la Veuve Guillaume Barnabé, imprimeur de S. A. S. ».

L'auteur de cette contrefaçon laisse percer des idées assez avancées dans la partie des pronostications où l'on peut lire sous les rubriques de janvier, février et mars le texte continu que nous ne résistons pas au désir de publier :

« C'est de la ville de Liège que je vous adresse cher lecteur mes souhaits et mes pronostications chaque année ; au commencement de celle qui a précédé l'année dans laquelle nous entrons j'étois encore à Liège, les troubles qui ont affligé cette ville m'ont empêché de travailler avec assiduité aux observations astronomiques qui demandent du repos et de la tranquillité ; mais je n'ai pu me dissimuler que les valeureux Liégeois ne viendroient pas à bout de leur entreprise tant parce qu'ils n'étoient pas assez d'accord entre eux que parce qu'ils avoient la maladresse de requérir l'intervention des puissances voisines. De Liège je suis passé à Bruxelles ; là j'ai cru que des peuples rentrés sous l'obéissance de leur souverain qui est un prince sage et modéré devoient être heureux et tranquilles mais j'y ai trouvé encore de la fermentation et je prédis que le seul moyen d'y rétablir un calme durable c'est de donner au Tiers Etat plus d'influence dans l'administration des affaires publiques et d'empêcher que la noblesse ou le clergé n'en soient les seuls arbitres. Puisse cette révolution politique s'opérer par le seul progrès des lumières de la saine raison. De là je suis

passé en France j'y ai vu avec admiration les représentants de la nation établir des lois fondées sur l'équité naturelle. Tous les citoyens devenus égaux en droits concourrant aux choix des fonctionnaires publics. Plus de despotisme ministériel, plus de corvées, plus de guerres injustes ou de caprices. Quel spectacle imposant que celui d'un peuple de frères armés pour le maintien de la liberté. Il ne faut pas lire dans les astres pour prédire que ce peuple sera à jamais heureux et que son roi ne le sera pas moins puisqu'il met son bonheur dans la félicité du peuple et sa gloire à régner sur un peuple libre. Persévérez François dans vos nobles projets et ne vous lassez pas de détourner les pervers desseins des ennemis de la révolution. »

Ces deux exemples remarquables pris entre combien d'autres d'une banalité parfois désespérante suffisent à prouver le crédit conservé par l'*Almanach de Mathieu Laensbergh* après un siècle et demi d'existence.

L'auteur du *Dictionnaire des origines* et Mercier dans son *Tableau de Paris* constatent cette vogue à propos de laquelle le second se récrie même : « Pourquoi donnons-nous notre argent pour l'*Almanach de Mathieu Laensbergh*? Ne pourrions-nous pas composer un pareil chef-d'œuvre que celui qui se tire ainsi à 60.000 exemplaires? »

De Villenfagne qui rapporte ces témoignages et trouve le dernier exagéré dans son chiffre même en y comprenant les plagiats assure que lors de certaines prévisions étonnantes « on en auroit pu débiter à Paris de 4 à 5.000 exemplaires en 24 heures ».

Ces occasions de vente se multiplient singulièrement dans la seconde moitié d'un siècle qui porte pourtant le nom des Philosophes.

De Villenfagne, encore et toujours, rappelle d'après l'auteur des *Anecdotes sur Madame la comtesse de B...* publiées à Londres en 1775 cette historiette amusante :

« Cette dame lors de la dernière maladie qui termina la carrière de Louis XV fut obligée de quitter la Cour ; elle eut alors lieu de se rappeler l'*Almanach de Liège* qui l'avoit si fort intriguée, et dont elle avoit fait supprimer autant qu'elle avoit pu tous les exemplaires ; il portoit dans ses prédictions du mois d'avril cette phrase : Une dame des plus favorisées jouera son dernier rôle. Elle avoit eu la modestie de s'attribuer cette allusion et elle répétoit souvent : Je voudrois bien voir ce vilain mois passé. M^me^ du Barry

jouoit effectivement dans ce moment son dernier rôle puisque Louis XV mourut le mois suivant. »

Une *Correspondance secrète sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la Ville et la Cour* publiée par Lescure apporte à l'histoire anecdotique du *Mathieu Laensbergh* les notations que nous reproduisons ci-dessous :

« 12 février 1778. — L'autre soir chez le Roi et en sa présence deux seigneurs ont mis la conversation sur le chapitre de M. de Maurepas et ne l'ont épargné ni sur son insouciance épicurienne ni sur le manque de talents ministériels auxquels on devait attribuer tous les désordres successifs de l'administration. Sa Majesté a tout entendu avec le plus grand flegme. Les courtisans en conclurent que le Mentor sera bientôt remercié. A propos de ces vieux seigneurs on s'occupe aussi d'une prédiction pour le mois prochain que l'on a remarqué dans l'*Almanach de Liège* de Mathieu Laensberg : Un vieux renard après avoir bien joué de ses tours sera pris enfin au piège qu'on lui tendra...

24 janvier 1788. — L'*Almanach de Liège* se vend à un prix fou. On croit y voir clairement prédites les discussions relatives aux protestants, aux Parlements et aux querelles de l'archevêque de Toulouse avec le garde des sceaux. Si celui-ci n'était pas contrarié par la modération de l'autre le Parlement serait déjà dispersé par nos indociles sénateurs. »

des lettres d'exil encore en ce moment suspendues sur la tête de

Voltaire n'était plus là en 1788 pour ridiculiser cette manie et répéter le passage de ses œuvres où il écrit : « La plupart des prédictions ressemblent à celles de l'*Almanach de Liège*... Un grand mourra, il y aura des naufrages. Un juge de village mourait-il dans l'année? C'était pour ce village le grand dont la mort était prédite. Une barque de pêcheurs était-elle submergée? Voilà les grands naufrages annoncés. L'auteur de l'*Almanach de Liège* est un sorcier soit que ses prédictions soient accomplies, soit qu'elles ne le soient pas ; car si quelque événement les favorise sa magie est démontrée ; si les événements sont contraires on applique la prédiction à toute autre chose : l'allégorie le tire d'affaire. L'*Almanach de Liège* a dit qu'il viendrait un peuple du nord qui ravagerait tout. Ce peuple ne vient point mais un vent du nord fait geler quelques vignes : c'est ce qui a été prédit par Mathieu Laensbergh. »

La raillerie du patriarche de Ferney paraît rejaillir dans cette

dernière phrase sur la prédiction du temps qui n'a jamais cessé de figurer dans le petit livret de l'astrologue liégeois.

Elle évoque d'autres attaques dirigées dans le même sens et le souvenir notamment du passage de *Tristam Shandy* dans lequel Sterne note implacablement : « J'ai observé ce 26 mars 1759 jour de pluie malgré l'*Almanach de Liège.* »

La Harpe dans son *Lycée* abonde davantage encore et observe en parlant des *Travaux et des Jours* d'Hésiode : « Ce que les Muses ne lui avaient pas dicté c'est le morceau qui termine son poème dans lequel il spécifie la distinction des différents jours du mois dans un goût qui fait voir que celui de l'*Almanach de Liège* n'est pas moderne. C'est là qu'Hésiode nous apprend qu'il faut se marier le 4 du mois ; qu'on peut tondre ses moutons le 11 et le 12 mais que le 12 est infiniment préférable ; que le dixième jour est favorable à la génération des mâles et le quatorzième à celle des femelles et beaucoup d'autres choses de cette force ou même d'une sorte de ridicule qu'on ne saurait citer. C'étaient sans doute les rêveries de son temps comme du nôtre. »

Cet « abattage » était dirigé, semble-t-il, contre l'*Almanach des Bergers* que l'on avait pris coutume de joindre au *Laensbergh* dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle et dans lequel on pouvait lire les conseils et préceptes suivants relatifs à « L'influence lunaire » :

« Au premier quartier de la lune fait bon saigner pour les jeunes gens, au second pour ceux qui sont parvenus à l'âge de virilité. Au tiers pour ceux qui commencent à décliner ; au dernier pour les vieilles gens. Après 40 ans il n'est pas bon d'ouvrir la céphalique, après 50 la médiane et après 60 on ne fera aucune incision sinon quand la nécessité le requiert et après conseils des médecins bien sçavants. Ceux qui font couper leurs cheveux au brisant de la lune deviendront chauves. Toutes choses que l'on coupe au brisant sont meilleurs qu'au croissant de la lune car le bois qu'on coupe au croissant de la lune devient bientôt sec et vermoulu. Il fait bon engraisser les terres avec la nouvelle lune et au premier quartier. Il ne faut pas châtrer le bétail comme porcs, taureaux, béliers et boucs sinon au brisant de la lune. Il faut vanner et mettre au grenier les bleds au dernier de la lune. Il faut faire puits et fosses de nuit avec la pleine lune : en semblable tems faire couvrir la racine des arbres. »

Rien ne pouvait cependant ébranler la foi des campagnards

en de semblables allégations et le calendrier hiéroglyphique de cet *Almanach des Bergers* leur paraissait le dernier mot en matière de science. La révolution même ne put tuer leur croyance et, pendant les années les plus inquiètes, *Mathieu Laensbergh* ne disparut pas.

C'est l'époque évidemment où ses variations se font particulièrement sensibles et profondes, mais c'est l'époque aussi où peut se manifester davantage sa prodigieuse et presque incroyable vitalité.

Dans l'exemplaire « pour 1791 » la veuve S Bourguignon prend le titre d'Imprimeur de la Cité et non plus de S. A. C. en même temps qu'elle supprime l'insertion des privilèges en tête de l'ouvrage.

Toujours soucieuse de mieux faire elle annonce dans l'inévitable « Avis nécessaire pour reconnoitre le véritable *Almanach de Mathieu Laensbergh* » une addition fort intéressante.

« Dans la cinquième page, dit-elle, on a inséré une liste des foires mobiles qu'on pourra augmenter à la suite moyennant qu'on en donne connoissance à l'imprimeur par lettre affranchie et sans qu'il en coûte rien autre chose. »

L'invasion française passe sur la Belgique puis reflue vers Paris et l'on arrive au très intéressant *Almanach pour 1794*.

La veuve S. Bourguignon et Christian Bourguignon y ont repris pour la dernière fois le titre d'imprimeur de S. A. et s'efforcent d'éluder l'écueil que pourrait présenter l'insertion de la partie historique de l'opuscule.

« Comme les faits historiques, exposent-ils, sont connus longtems avant que notre *Almanach* ne paroisse nous avons cru être beaucoup plus utile au public surtout aux habitans des campagnes d'y substituer en place un petit traité d'agriculture et c'est à cet effet que le 54^{e} feuillet est surmonté d'une gravure représentant une charrue l'attribut respectable de cet art si utile et si nécessaire. »

Si nous allons au 54^{e} feuillet nous y trouvons ce préambule embarrassé dont les termes méritent d'être reproduits :

« Ami Lecteur,

» Au lieu de rapporter les événements historiques déjà insérés dans tant de gazettes, de journaux et d'autres ouvrages folliculaires qui inondent le public et où les amateurs trouvent de quoi repaî-

tre leur curiosité long-tems avant que notre *Almanach* ne paroisse nous croyons lui être plus utile et beaucoup mieux le servir surtout les gens de la campagne, cette classe si précieuse et si respectable à tout homme qui sait apprécier leurs pénibles et nécessaires travaux, en donnant ici des observations sur l'agriculture pour la perfectionner ou l'améliorer par des moyens plus simplifiés ou par quelques nouvelles découvertes, que nous avons extraites des meilleurs ouvrages en ce genre (surtout de la *Bibliothèque physico-économique,* 1791, 2 vol. in-12 br. fl. 5 qui se trouve chez l'imprimeur de cet *Almanach*) afin d'épargner les fatigues et les sueurs du pauvre laboureur. »

Toute cette littérature n'obtint d'autre résultat que de faire crier même le pauvre laboureur et ce tollé général contraignit l'auteur à joindre au livret paru un sommaire des événements comme cela se faisait auparavant.

Voulant effacer l'impression assez singulière que ne pouvait manquer de produire cette décision de supprimer la partie historique Bourguignon avait cependant créé une autre rubrique dont l'intérêt ne le cédait en rien à nos yeux à celle qu'il abandonnait.

Il s'exprime à ce propos dans les termes suivants : « Comme depuis nombre d'années nous avons fait une occupation toute particulière d'observer et de marquer chaque jour les variations du tems d'où on pourra tirer à la suite certaines probabilités sur les changemens des saisons et quelles elles peuvent être au bout de certaines années par leur ressemblance ou au moins par leur rapprochement ; c'est ce qui nous engage à donner ici la relation des quatre saisons de l'année écoulée, c'est-à-dire de celle de 1792 nous proposant de continuer tous les ans la même opération si nous voyons qu'elle soit du goût de nos lecteurs auxquels nous nous efforcerons d'être toujours aussi utiles qu'agréables. »

Une note justifie *in fine* la manière dont ce programme a été rempli et explique avec désinvolture : « Quoique nous ayons aussi observé les divers degrés ou hauteurs du baromètre et du thermomètre d'où on peut encore tirer assurément de bons pronostics sur les variations de l'atmosphère mais n'en ayant pas tenu note nous ne saurions les rapporter outre que d'ailleurs nos autres occupations nous absorbent trop de tems pour entrer dans tous ces détails. »

La partie des prédictions relatives aux événements est plus étendue que de coutume dans cet *Almanach* et cette augmentation se conçoit aisément, assure-t-on dans un Avant-propos, « dans un

siècle si mémorable par ses événemens rares, si pas uniques dans l'histoire ».

Cette constatation rompt en quelque sorte le fil d'un exposé qui doit renouveler sa matière en même temps que se transforme la présentation de l'*Almanach de Mathieu Laensbergh*.

Les faits deviennent dès lors plus aisément vérifiables et l'on doit le regretter peut-être.

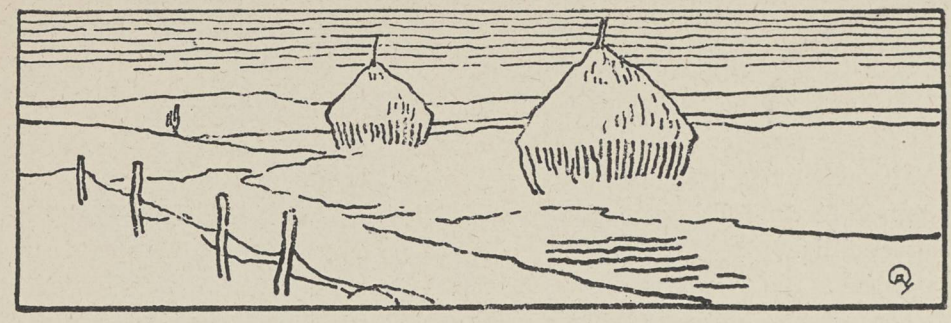
La période qui s'achève a été celle en effet de la vogue la plus grande et de la gloire la plus brillante d'un livret cher au souvenir des Wallons et surtout des Liégeois.

Il convenait de l'évoquer peut-être à l'occasion d'un tricennaire et ce fut pour nous un véritable plaisir que d'apporter cette modeste contribution après le travail du baron de Villenfagne.

L'inventaire de ces humbles *Almanachs* mérite d'être fait méthodiquement par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la principauté et, si nous avons pu éveiller en eux le désir de le faire, notre tâche n'aura peut-être pas été inutile.

Ils y trouveront ce que nous n'avons pu exprimer et verront dans ces pages, jaunies par le temps, passer comme le reflet de toutes les idées qui furent celles de nos ancêtres.

P. Gason.



LES MOULINS A VENT DU PAYS D'ATH

Le 20 avril 1923, la Commission royale des monuments et des sites, dans une lettre adressée à chacun des gouverneurs de province, le priait de vouloir bien charger le comité provincial de ses correspondants de dresser la liste des moulins à vent de la province existant encore. M. Jules Dewert fut chargé de faire ce recensement pour l'arrondissement d'Ath. Le savant professeur présenta bientôt à la Commission un rapport très documenté, dépassant largement tout ce qu'on pouvait espérer. Les notes historiques recueillies firent l'objet d'un gros volume de 170 pages avec planches, publié en 1930 par le Comité des correspondants du Hainaut et qui formait le tome I d'une nouvelle série des *Inventaires* des richesses artistiques de la province. Il était intitulé *Les moulins du Hainaut.* Tome I, *Les généralités.*

Les malheurs des temps n'ont pas permis à la province de continuer cette publication. M. Dewert vient d'en donner une partie dans le tome XXI (1935) des *Annales du Cercle archéologique d'Ath.* Ce recueil concerne les moulins de l'arrondissement d'Ath. On y trouve des renseignements précieux sur les moulins des soixante-quatre communes et vingt-deux photographies des derniers moulins.

Dans le pays d'Ath, les moulins se dressent ordinairement à un

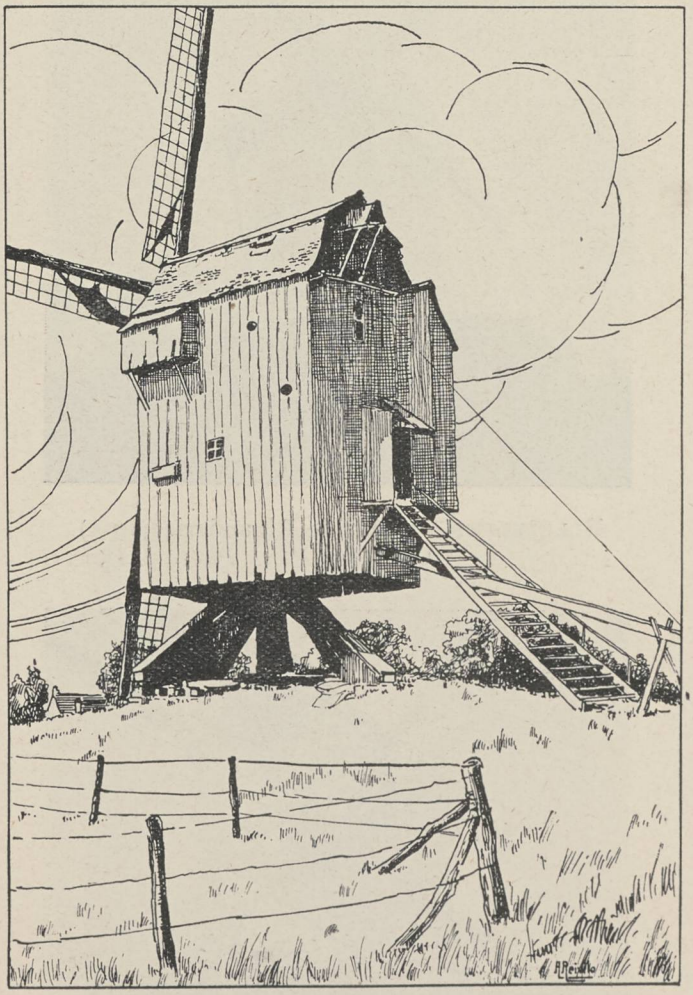
ou deux mètres au sommet des plateaux. Il n'est pas rare de voir s'élever dans leur proche voisinage un calvaire ou une chapelle. Ils fournissent de précieuses indications pour la toponymie. C'est aussi un côté du folklore peu exploré et il y a là de jolies légendes à recueillir.



STAMBRUGES. Moulin Colmant (1928)
Photo Louis Haubourdin

D'après l'enquête menée en 1924 le Hainaut entier ne comptait plus que 80 moulins à vent dont 35 en activité. Dans ce nombre l'arrondissement d'Ath intervenait pour 27 dont six en non-activité. Il y en avait dix-neuf en charpente et huit en maçonnerie. Depuis cette époque quelques-uns ont encore cessé de mouvoir leurs grands bras. On peut juger de l'intérêt d'une monographie de ce genre. Elle est le fruit de recherches qui ont duré plusieurs années aux archives du royaume et dans les diverses communes. L'auteur

regrette que sa documentation ne soit pas plus complète encore et il se propose de joindre les renseignements qu'il découvrira par la suite dans les notices locales consacrées aux autres communes. Il



MOULBAIX. Moulin à vent (1935)
Dessin d'André Olivier

faut en effet espérer que les sociétés historiques des autres arrondissements du Hainaut suivront l'exemple du Cercle d'Ath et faciliteront la publication de l'historique des moulins de leurs régions.

A côté de la documentation des archives publiques il serait aussi bien utile de posséder celle des archives privées. Il y a celles



ELLEZELLES. Moulin de Rigauderie (1935)
Photo J. Dewert



ELLEZELLES. Moulin du Nesplier (1935)
Photo J. Dewert



ELLEZELLES. Moulin du Cat sauvage (1935)
Photo J. Dewert



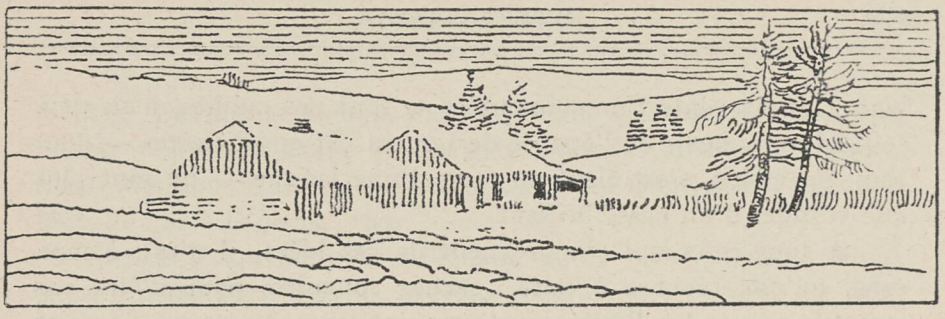
QUEVAUCAMPS. Moulin d'en-haut (1935)
Photo Roger Herlant

des seigneurs qui jadis étaient propriétaires des moulins. Au château de Belœil il y a de nombreux baux, criées, plans et pièces relatives aux moulins d'un grand nombre de localités qui dépendaient des Ligne. D'autre part la profession de meunier était ordinairement l'apanage de certaines familles et on trouvera là aussi des papiers fort curieux relativement à certaines clauses et aux multiples procès ou enquêtes soulevées pour l'érection d'un nouveau moulin.

Nous reproduisons ici quelques types de moulins à vent extraits de l'ouvrage de M. Dewert dont le travail est une précieuse contribution à l'histoire économique et au décor pittoresque d'une des régions agricoles de notre pays qui a compté au XVIII[e] siècle le plus de moulins.

Félicien LEURIDANT.





UN CHANTRE DE LA WALLONIE

HUBERT COLLEYE [1]

(Suite et fin)

Qu'il existe une intellectualité liégeoise, personne ne le conteste. Mais il en est qui ont intérêt à en faire un phénomène historique qui s'est subitement clos, on ne sait trop quand ni pourquoi... Qu'importe : l'essentiel est que ces temps du « culte inné des choses de l'esprit » soient révolus. Il y aurait, à ce propos, beaucoup à dire. On ne peut, en tous cas, tolérer que des esprits qui passent pour bien-pensant, épris d'un nationalisme suspect, se drapent d'un idéalisme vain pour nous traiter en parents pauvres et reléguer, du même coup, la communauté wallonne dans les manuels d'histoire.

Nous tenons que la Wallonie d'aujourd'hui continue de participer activement à la vie nationale. Or, ceux qui habitent ce qu'il est convenu d'appeler le « cœur du pays » professent à notre endroit quelque dédain. Ils ont les yeux uniquement tournés vers le nord. Cet exclusivisme témoigne d'un état d'esprit dont s'étonnent parfois les étrangers. Les Wallons, eux, ont compris.

Il y a une méconnaissance de la Wallonie et de ce qui s'y fait. C'est chose certaine. Une ignorance — systématique chez plusieurs — des faits et gestes de la partie romane du pays. L'on m'entend

(1) Voir *La Vie Wallonne* du 15 décembre 1935.

bien : les six cents Franchimontois ne sont pas oubliés, mais déjà se perd le souvenir de l'épopée de Loncin. Et nos dialectes — dont l'un, au moins, s'est élevé au rang d'une langue — ne sont plus que vestiges d'un passé brillant.

A tous ceux qui s'imprègnent de ces idées, il n'est, à mon sens, qu'une réponse à faire : sachez connaître pour n'être pas mauvais juges. La Wallonie n'est point terre de morts. Le sang généreux qui court dans ses veines depuis des siècles n'a rien perdu de sa vitalité. Il est dans trois millions et demi d'individus qui valent bien les autres hommes.

Ceux-là — et ils sont nombreux — qu'anime un désir sincère d'entente et de compréhension, écouteront la voix de Colleye. Elle leur dira des réalités vivantes et agissantes qui sont le terme d'un passé glorieux et l'aurore nouvelle d'un avenir que l'historien étudiera s'il reste fidèle à sa mission et conscient de notre gloire nationale.

*
* *

L'exil éprouve l'amour. H. Colleye s'en fut à l'autre bout du pays et, dès cet instant, il apprécia chaque jour davantage son titre de Liégeois. Larmes qui fécondent le souvenir. Et l'œuvre de Colleye a jailli, pure et forte, offrande déposée aux pieds du Perron liégeois.

Un Liégeois ne dit jamais adieu à sa patrie. Il lui reste attaché par les fibres les plus secrètes de son être. Il promène par le monde le signe de sa race. On n'y peut rien, mais cela saute partout aux yeux « qu'on est de Liège ». Il n'y a pas seulement cet accent un peu gras que ceux de Bruxelles narguent, jaloux qu'ils sont, sans doute, de n'en point avoir... de pareil. Mais encore cette verve, cette pétulance, si savoureuses.

Tout cela est proprement le signe d'une race que les apports des générations ont fortifiée. L'originalité du Liégeois est faite essentiellement de cette tradition ancestrale. « Pendant mille ans, l'état liégeois a été souverain. L'âme de la cité subsiste. Nous sommes une trop vieille nation pour avoir perdu jusqu'au souvenir de ce que nous fûmes. » C'est-à-dire qu'un millier d'années a fait de l'âme wallonne ce qu'elle est aujourd'hui.

Ouvrez après cela un manuel d'histoire. Au XI^{e} siècle, nous sommes prétendûment inféodés à l'empire parce que des gouverneurs impériaux s'attachent, l'un après l'autre, à se faire détester

à Liège. Dix lignes pour la Paix de Fexhe et Liège retombe dans l'oubli : l'histoire s'écrit en Flandre, avec les luttes des corporations. Mention de la destruction de Liège par Charles le Téméraire. Mais de l'âme liégeoise, rien.

Or cette souveraineté millénaire de la principauté explique, entre autres, l'art liégeois. « Nous sommes nés du sang de saint Lambert. » Liège est une ville de spéculations, non de pragmatisme. C'est pour cette raison, sans doute, qu'on nous tient aujourd'hui en si profond mépris.

Cette attitude de nos contemporains demande une parenthèse. Qu'on veuille bien le noter : la banlieue liégeoise est essentiellement industrieuse et productrice. Ch. Delchevalerie a pu écrire : « L'utilitarisme industriel a, depuis les débuts du XIX^e^ siècle, défiguré la vallée. Si vous voulez avoir une impression de ce que réalise le tenace génie des hommes, faites, en bateau-mouche, le court voyage de Seraing à Liège. La vision est exaltante et terrible. On contemple avec stupeur ces ruches formidables et sonores où s'assouplit dans l'étincellement des fournaises le métal martyrisé, d'où vont sortir des chaudières pour les paquebots, des rails et des locomotives pour les voies ferrées des deux continents. L'eau docile nous porte au long de cette route noire et sévère, que fend l'étrave des remorqueurs... C'est ainsi qu'on atteint les abords de la grande ville... Libéré des images infernales, le regard se pose avec soulagement sur les claires toilettes qui parsèment les bosquets et sur les fanions bariolés des canots à l'amarre. »

Du pays des houillères et des canons à la cité de l'esprit.

« Liège est positivement la Rome et l'Athènes du Nord. » Liège fut longtemps l'un des éducateurs de l'Europe. H. Colleye a rappelé dans *Liège est fine et belle* les divers « moments » de l'histoire intellectuelle des Liégeois. Dès le XII^e^ siècle, il existe une intellectualité populaire wallonne. Au siècle suivant, « l'influence française est adoptée, mais elle ne tue rien ». C'est que, depuis plusieurs siècles déjà, rayonne la cité de l'intelligence. Qu'on s'en souvienne : c'est à la suite d'une circulaire (dirions-nous aujourd'hui) de l'évêque de Liège à ses prêtres que Charlemagne s'attacha plus particulièrement à la culture intellectuelle du clergé. Ce sont là lettres de noblesse qui se transmettent. Le XIV^e^ siècle assiste à l'efflorescence de la chronique. Puis, un temps de léthargie.

Jean Del Cour nous sauve de l'italianisme au XVII^e^ siècle. Aux célébrités du monde, Rome et Paris, qu'il a visitées, il préfère

nos coteaux ensoleillés et son art est essentiellement marqué de la terre qui le vit travailler. La fin de l'âge d'or approche : la révolution viendra bientôt tout bouleverser. Mais c'est aussi le moment idéal : des siècles de bourgeoise prospérité ont accumulé d'étonnantes richesses. Le visage de la ville en est un témoignage. Les artistes se meuvent avec aisance dans cette cité artiste. Et c'est la pléiade des ébénistes et des décorateurs du XVIII[e] siècle qui achèvent d'enjoliver la cité cossue.

Où sont ces temps heureux? Aujourd'hui, Colleye le note avec amertume. « Liège se meurt d'être la province. » On la considère un peu comme une frivole qui ne manque ni de talent ni d'âme, mais qui n'en impose ni par sa masse ni par sa nécessité.

Et cependant rien n'est perdu. « Notre passé peut se montrer garant encore de notre avenir. » Le présent continue de cultiver ces valeurs traditionnelles qui, depuis des siècles, font notre richesse. On va le voir : nous pouvons être fiers de ceux qui, aujourd'hui, représentent Liège dans la vie de l'esprit.

Le peuple liégeois est là, qui vit. Ce peuple qui « porte en lui des trésors de songe ».

*
* *

« La poésie de Defrècheux est incorporée à notre sensibilité. » Cette note suffirait à établir que Colleye a parfaitement compris l'art liégeois. Defrècheux est d'abord un des nôtres. Un Wallon, qui a réussi à dire, dans sa chanson d'amour, ce que *tous* nous sentons. On voit les liens intimes qui unissent l'aède et le peuple. Le poète puise dans le cœur même de ceux qui vivent à ses côtés les sentiments qui feront vibrer ses vers. Et le Wallon, aux heures de liesse, va tout droit au « cramignon » qui lui donne de s'exprimer tout comme il le désire. Poésie que traduit non seulement le son de la voix, mais encore les mouvements du corps. Hymne du cœur « qui paraît avoir pour mère la palpitation de la multitude ».

Et malgré cela, que de différences avec nos chants populaires modernes ! Je ne sais, mais ces musiques, toujours éphémères et sans cesse renouvelées, ne nous paraissent pas appelées à vivre. Elles ne manquent point d'un certain vernis, mais elles n'ont pas d'âme. Elles n'atteignent pas le meilleur de nous-mêmes et ne nous font point tressaillir. Defrècheux, lui, « a écrit la chanson de l'idylle liégeoise de tous les siècles ».

Colleye s'est efforcé de caractériser cette poésie, immortelle

comme l'amour qu'elle chante. Il la voit « réaliste et rêveuse » tout à la fois et qui répond ainsi très heureusement aux aspirations de l'âme liégeoise. C'est ce mélange intime de tendances diverses qu'on ne retrouve pas ailleurs. *L'avez-v' vèyou passer* est une chanson de rêve, mais elle est autre chose encore : elle est l'histoire du rêve qu'on réalise.

Le poète de *Liège est fine et belle* s'est ému et cette évocation a inspiré au prosateur délicat et nuancé des lignes d'un rythme remarquable.

« Fille de mon pays, menu rien d'amour qui ne pèse pas au bras, silhouette parfaite, brune ou blonde, aux yeux bleus ou bruns, fleur et sourire, eurythmie et musique, tu étais tombée, heureuse, palpitante et confuse, aux bras miraculeux de l'Art. »

Colleye souligne encore le réalisme sain du poète. C'est la vie qu'il raconte. La vie avec l'amour et ses joies, la souffrance et la mort. Trilogie de thèmes auxquels les poètes doivent leurs plus belles pages, parce que plus profondément humaines.

Mais ces thèmes, il est diverses manières de les exploiter. A ce propos, Colleye a justement marqué ce qui sépare Defrècheux de Henri Simon, qu'il qualifie « d'une sorte de Mistral ou de Virgile wallon ». « L'œuvre (de Simon) enrichit d'une note inédite notre littérature. Jusqu'alors les poètes liégeois avaient été presque uniquement des élégiaques. Henri Simon, plus plastique et plus universel, se montre au contraire avare de larmes. Une pudeur singulière retient ses confidences. Le poète est à la fois trop classique et trop wallon pour nous apitoyer longuement sur son vase brisé. »

Ce « vase brisé » n'a-t-il point induit Colleye en erreur? Le critique affirme plus loin : « La vie dut être décevante au poète. Il semble en avoir pris son parti. Et, avant de se confier à la seule nature, il règle son compte à l'amour. »

Pure hypothèse, toute gratuite, que l'auteur repousserait avec énergie, vraisemblablement. Ne fût-ce que par pudeur... Je veux bien suivre Colleye dans l'évolution qu'il assigne à la poésie de H. Simon : l'adieu à l'amour suivi d'un retour à la nature. Mais je me refuse à identifier, sans autres preuves que le texte, un fait littéraire et un fait réel. Et d'ailleurs, qu'importe ! Comme l'a écrit M. Piron, « la connaissance *littéraire* du texte, qui seule importe ici, n'a rien à gagner à de pareilles devinettes ».

D'ailleurs — H. Colleye voit ici très juste — l'essentiel de l'œuvre de Simon n'est pas là. C'est aux grandes œuvres qu'il faut

s'arrêter, par exemple : *Li Pan dè Bon Diu*. « Il ne ressemble à rien. Il est entièrement original, avec ses vingt-quatre petits chants, qui semblent issus tout spontanément du terreau liégeois. »

Je me plais à souligner les concordances qui unissent le critique et le poète. Cette histoire du « pain qui se fait », Colleye l'a aimée parce qu'elle glorifie tout ce qui lui est cher. Je retourne au critique les lignes qu'il consacre au poète : « Il aime cette vie simple et saine soumise au caprice de la terre ; *il souffre de la savoir méconnue ou méprisée, et il rêve de la réhabiliter.* » Dans chacun de ces deux hommes, il y a un humaniste, un poète et un vrai Wallon qui croit en la langue qu'il manie.

Il me souvient de cette ardeur émouvante avec laquelle Colleye lut des vers de Simon lors de la séance qui lui fut consacrée, en la salle académique de l'Université de Liège, l'an dernier, à l'occasion du jubilé du poète. Nous entendions un hymne d'amour à la terre natale, dit par un de ses enfants auquel la Wallonie est reconnaissante de l'hommage qu'elle a reçu de lui.

Colleye ne veut pas qu'on dise de l'intellectualité liégeoise — parce que cela n'est pas — ce qu'il a pu dire de l'œuvre de Renan : « Elle est cataloguée au cimetière de l'Histoire. Elle fait, certes, partie du patrimoine de l'Humanité. Mais c'est, comme on dit en style administratif, au titre littéraire. »

On juge un homme à ses amours. Colleye n'aborde que les sommets. Son jugement a marqué ceux qui, à ses yeux, incarnent le génie de la race. Deux écrivains, wallons jusque dans l'expression. Un dernier hommage sera rendu à Noël Ruet, « poète wallon avec des accents des poètes de France ». On le voit : l'œuvre de Colleye gravite autour d'une idée centrale : la glorification de la terre natale par ceux auxquels fut réservé le sacerdoce de la louange.

Ce critère est sage. Car ils sont légion, ceux qui se sont essayés à écrire en wallon. Colleye dit de Henri Simon qu'il « souffrait de voir le parler liégeois se relâcher entre les mains de trop petits faiseurs ». Ce ne serait pas faire œuvre utile que d'égrener la litanie de tant d'écrivains qui se disent patoisants mais ne croient pas à l'instrument qu'ils ont entre les mains.

Defrècheux et Simon pensent en wallon. Et Colleye parle d'eux avec une âme wallonne. Si Noël Ruet écrit en français, ses vers rendent un son de terroir. Autre raison qu'a le critique littéraire de s'attacher à lui. Voici donc un poète parmi les autres, dont l'œuvre se lit avec celle de ses pairs. Mais tout aussitôt, Colleye

lui réserve une place de choix : il a découvert en lui un homme qui « rit avec des larmes », un « éterniseur de rêve », un « ravisseur de minutes fugitives ». Il a reconnu un Wallon.

Il y a, certes, dans l'œuvre de Ruet, à prendre et à laisser. Mais, de lui, des poèmes méritent de demeurer et pour lesquels de bons poètes français n'ont pas caché leur fervente admiration. Et l'on voit très bien, dès lors, Colleye heureux de voir notre terre wallonne mieux connue d'un pays dont, selon qu'il le dit ailleurs, « nous vivons intellectuellement ».

« Heureux l'écrivain, dit encore notre critique, qui réussit à s'annexer un terroir. » C'est ce qu'avait fait Noël Ruet en donnant dans *Le beau Pays* des poèmes d'inspiration mosane, dont cette « Ode à la Wallonie », dédiée à Auguste Donnay, émouvante dans sa simplicité.

*
* *

Si l'on veut se faire une idée exacte de l'hommage qu'a rendu Hubert Colleye à la terre wallonne, il faut lire le bel ouvrage de Ch. Delchevalerie : *Autour du Perron* (1). Je dirai tout de suite tout le plaisir que m'a procuré cette lecture. C'est le vrai guide de la ville et des environs. Mais un guide vivant, alerte, prévenant et soucieux de ne rien oublier. Et l'auteur est un familier de la poésie : Liège est une ville d' « atmosphères », non de mortes curiosités. C'est à la lecture de ces pages que j'ai pris conscience de la vie séculaire qui anime la cité.

Evidemment, on ignore que ce livre existe. Il est cependant le seul guide dont il serait intelligent de se munir. Et ce n'est pas seulement aux étrangers que ceci s'adresse: les Liégeois sont fort ignorants des beautés qu'ils ont reçues en héritage. Je signale encore que cet ouvrage est orné de reproductions photographiques de premier ordre. Elles font du livre une chose vivante. Je ne connais pas plus beau « souvenir de Liège ».

C'est une encyclopédie intelligente à laquelle doit se référer le touriste s'il veut connaître de Liège les traits essentiels et courir quelque chance de communier à l'âme de la cité. Tel est bien le mérite de ces pages : donner de la vie de la ville l'image la plus fidèle en restituant aux choses du passé le souffle de vie qui les anime encore aujourd'hui.

L'œuvre de H. Colleye se détache de façon très nette sur ce

(1) A L'Eglantine, Paris-Bruxelles, 1932.

décor qui est, à la vérité, un panorama digne de la plus grande attention. Enfant de Liège, l'auteur de *Liège est fine et belle* connaît toutes ces richesses que Delchevalerie a rappelées à notre souvenir. Il les aime et est heureux de vivre avec elles.

Mais lorsqu'il se promène dans les rues de Liège, ce n'est pas d'un œil curieux. Toutes ces choses lui sont familières. Son esprit est ailleurs : aux époques glorieuses de la cité des Princes.

Cet évocateur de vieilles églises est un *méditatif*.

Ceci va nous permettre de comprendre le fond de la pensée de H. Colleye. A ses yeux, tous ces joyaux auxquels Ch. Delchevalerie a consacré des pages pittoresques, sont les éléments d'une synthèse : la cité de Liège à travers les âges. Le glorieux héritage dont nous sommes les bénéficiaires est matière à fervent hommage.

Qu'on s'en souvienne : Colleye est hanté du souvenir du moyen âge. Il rêve d'une vie naturelle et simple, à l'exemple de ceux qui vivaient « au temps de chrétienté ».

Il nous est dès lors facile de suivre l'auteur. De cet apport énorme que constitue un millénaire de vie liégeoise, il détache, dans l'espace et dans le temps, des traits qui lui sont matière à réflexions. S'il ressuscite le passé, c'est pour en faire revivre les gloires ; évocations d'une poésie simple, mais non livresque, qui n'a reçu aucun apprêt : poésie du cœur.

Le présent lui est pénible. La vitesse du progrès et le progrès de la vitesse ont introduit dans le monde un déséquilibre auquel il est bien malaisé de porter remède. Dans Liège, ville moderne, les églises, nombreuses encore, sont des survivances d'un autre temps. Mais Colleye salue leur présence, tel un don du ciel, parce que ces oasis de silence et de solitude sont le dernier refuge des valeurs spirituelles.

Dernier, mais indestructible rempart. Car les valeurs auxquelles est attaché l'essentiel de l'homme ne périront point. Colleye en a l'assurance. Et c'est pourquoi il fait confiance à l'avenir : tout ensemble, le passé et le présent lui sont un témoignage. La Wallonie continuera de vivre et de rayonner. Une longue et riche tradition en est le garant.

Ce seul aspect de l'œuvre de Hubert Colleye nous révèle un humaniste. Un homme auquel la terre natale est chère, parce qu'il a reçu d'elle le sentiment qu'un équilibre doit se réaliser en nous par la judicieuse exploitation des richesses dont le germe est en nous. Mais Colleye a dépassé la poésie du régionalisme. Il a gagné le plan des réalités éternelles en face desquelles l'homme, quoi

qu'il fasse, doit toujours prendre position. Son témoignage rend un son de sincérité et de vérité auquel on est attentif. C'est le signe d'une œuvre grande et belle, d'une œuvre forte.

Je signale encore sur Hubert Colleye :

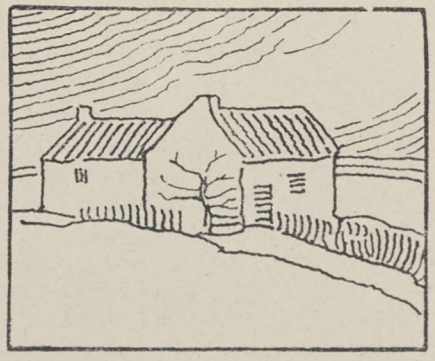
Une étude de cet excellent critique qu'est M. Désiré Denuit, parue dans *La Revue Sincère* (octobre et novembre 1929);

Deux panoramas, dans lesquels on trouvera des notes biographiques, de M. Paul-Victor Collin, parus dans *l'Expansion Belge* (juillet 1932) et dans *l'Avant-Poste* (même date).

Je serai reconnaissant à tous ceux qui pourraient me signaler d'autres articles relatifs au même auteur.

M. Hubert Colleye publie ces jours-ci le tome II d'*Idées du Temps* (à la Librairie Pax, 12, place Saint-Jacques, Liège). M. Colleye est, on le sait, un de nos meilleurs critiques littéraires et artistiques. Il y a, là aussi, matière à enseignements. Mais nous nous sommes bornés ici, strictement, à l'aspect régionaliste de son œuvre.

Louis Duchesne.



Chronique de la Section Liégeoise des Amis de l'Art Wallon

Secrétariat :
63, Rue Eracle

Séance du jeudi 16 janvier 1936 consacrée aux œuvres du compositeur verviétois Lucien LAMBOTTE

Enfant de Verviers, où il naquit en 1888, Lucien Lambotte fit ses études musicales au Conservatoire de sa ville natale.

Nanti des prix de solfège, piano, harmonie et fugue, il s'en fut à Paris travailler à la « Schola Cantorum » sous la direction de Vincent d'Indy.

Les dispositions que dès son jeune âge Lucien Lambotte manifesta pour l'art musical, les études auxquelles il se livra pour les développer, l'amenèrent à la composition.

Des concerts, des récitals de piano donnés par le musicien avaient cependant attiré l'attention sur lui.

Mais voici que de sa plume sortent un *Triptyque symphonique* pour piano et orchestre joué aux Concerts Pasdeloup à Paris, puis un poème symphonique, *La Cité des Songes*.

Le démon de la composition l'avait pris, ses œuvres se multiplient : Pièces pour piano, lieders, chœurs *A Capella*, concerto pour violoncelle, etc.

Cet artiste de chez nous, successeur de Victor Vreuls à la direction du Conservatoire de Musique de Luxembourg, méritait l'hommage que lui ont décerné les Amis de l'Art Wallon, en organisant une séance entièrement consacrée à ses œuvres.

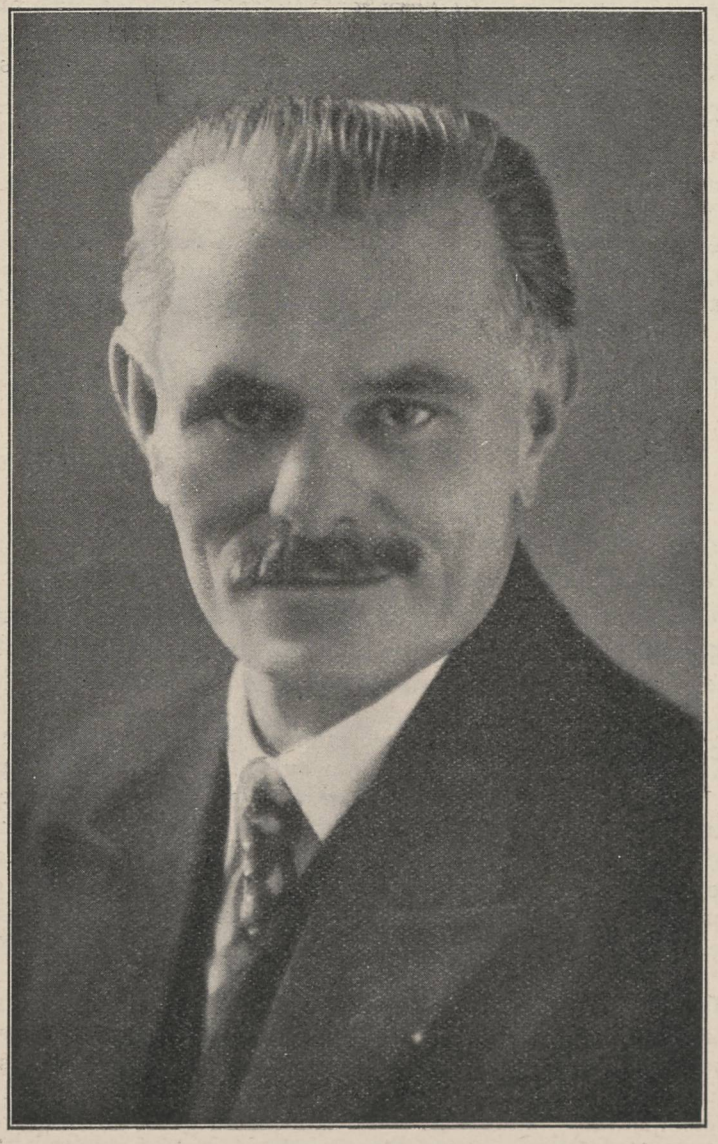
Le programme, élaboré de façon à ce que l'art du compositeur pût être apprécié dans sa variété, fût une révélation pour beaucoup.

Mme Yvonne Coessens, Professeur à l'Académie de Musique de Liège, fit preuve d'une belle virtuosité en exécutant au piano *Thème et variations*, œuvre inspirée et marquée par une constante distinction.

Mme Coessens atteste encore sa jolie sonorité et sa dextérité dans *Semailles, Jeux, Devant la Chapelle*, impressions pittoresques et d'un dessin parfait, et dans *Deux impromptus* construits sur des thèmes populaires de chez nous.

Accompagnée par l'auteur, Mme Watté-Nysten, la cantatrice au talent si expressif, détailla des poèmes harmonisés par L. Lambotte sur des vers de Jean Lahor, *Le Tzigane dans la lune*, *Madrigal* et *Nuit*

devant la mer. Puis de Henri de Régnier, *Deux épigrammes,* et de Paul Fort, *Rondes,* pièces aux harmonies riches et émotives.. L'excel-



Lucien Lambotte

lente artiste fut très applaudie pour son interprétation de ces choses menues, d'une écriture fine et où la musique est aussi toute poésie

L'auteur demeurant au piano, on entendit ensuite *Andante symphonique* pour violoncelle. L'archet de M^me^ Rogister y fait merveille,

sa grande et belle sonorité, sa compréhension de ces pages pleines de charme soulignent la syntaxe nerveuse et concise de L. Lambotte.

Quant au dernier numéro de ce programme, un *Quintette* en sol, pour piano et quatuor à cordes, il s'impose par sa structure, et la seconde partie, *Lento,* très expressif, aura toute notre admiration. Les première et troisième partie, très mouvementées et pleines de caractère, animées d'un généreux lyrisme, se déploient, se développent dans un superbe essor.

Œuvre à retenir et qui fut accueillie chaleureusement. MM. Louis Lavoye, Henri Koch, Jos. Beck, Jean Rogister, Mme Rogister, ardents et compréhensifs interprètes, donnèrent toute sa valeur à cette œuvre d'une musicalité distinguée, digne et frémissante.

Ces deux heures de musique si richement étoffées, si sincèrement émues, pleines de beaux rêves, permirent de surprendre en son évolution la pensée toujours noble d'un artiste sincère qui méritait l'admiration qu'une salle unanime lui manifesta.

Jean QUITIN.

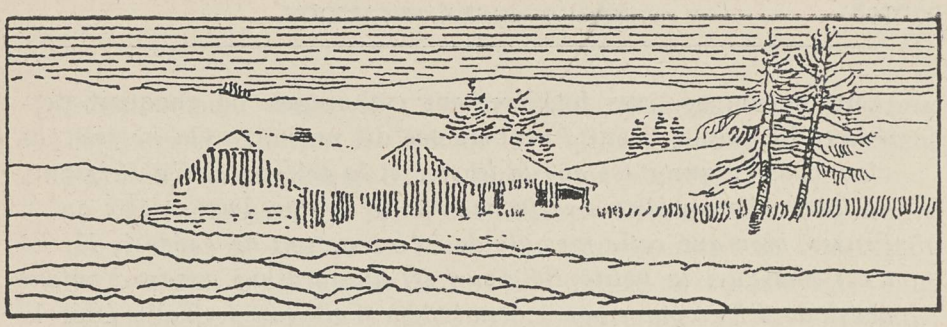
BIBLIOGRAPHIE

Paul HARSIN. — **Textes rares et inédits concernant le bourgmestre La Ruelle.** Louvain, Imprimerie orientaliste et scientifique, 1936, in-8°, 176 p., 25 francs.

Beaucoup d'historiens se sont efforcés de faire la lumière sur la fin du tribun liégeois La Ruelle. Bien qu'elle soit d'un intérêt passionnant, la journée du 16 avril 1637, qui vit disparaître La Ruelle et son meurtrier le comte de Warfusée, n'est cependant qu'un élément dans la série des faits qui ont marqué la politique liégeoise pendant la guerre de Trente Ans. Mais tous ces événements ont ce trait caractéristique de graviter autour de la personnalité du bourgmestre La Ruelle, qui fut constamment au premier plan pendant les années 1630-1637.

M. Harsin s'est proposé de retracer la biographie détaillée du chef des Grignoux et de mettre en relief l'importance de sa carrière grâce aux nombreuses découvertes de documents qu'il a faites dans les dépôts d'archives. En attendant qu'il puisse réaliser son dessein il publie avec commentaires une bonne trentaine de textes rares (7) ou inédits (27). En parcourant ces documents, judicieusement choisis, on constatera combien les puissances belligérantes suivaient de près les événements dont la cité ardente — demeurée neutre — était le théâtre. En souhaitant que M. Harsin nous apporte bientôt une réponse définitive dans le « procès historique ouvert depuis le XVIIe siècle », nous le remercierons de nous avoir fait connaître les principaux fondements de son futur travail.

P. D.



RÉGIONALISME EN ACTION

UNE VIEILLE QUERELLE
entre nos Villes universitaires

Il n'est presque aucun des chapitres des quatre gros volumes des Mémoires de l'ex-chancelier d'Allemagne prince de Bulow, qui ne renferme l'une ou l'autre appréciation flatteuse pour la France et, à l'occasion aussi, pour la Belgique.

Parlant de la situation internationale de notre pays en 1870, le prince écrit ces lignes concernant nos universités libres (1) :

« Depuis le milieu du XIX^e^ siècle, le royaume de Belgique était partout considéré comme l'Etat modèle. Sa Constitution semblait tenir le juste milieu entre la liberté et l'autorité. Sa prospérité économique était remarquable. Sous la devise : *L'Union fait la force*, il avait uni Wallons et Flamands. Sous le signe de la liberté, la Belgique avait résolu des problèmes qui soulevaient en d'autres pays de dangereux conflits. A Louvain, existait une université strictement catholique qui répondait aux exigences de l'Eglise romaine mieux que n'importe quel autre établissement d'enseignement supérieur, sans excepter ce qui pouvait exister à Rome et à Innsbruck ; mais tout près de Louvain, à Bruxelles, avait été créée une université libre, où étaient professés le rationalisme, le matérialisme et l'athéisme, avec une indépendance sans égale et qui,

(1) Page 99, vol. IV.

pourtant, en ce pays foncièrement catholique, ne choquait personne. Le prince Franz Arenberg me dit un jour : *On ne sait pas chez vous ce que c'est que la liberté et la tolérance. En Belgique, on laisse chacun faire à sa façon le salut de son âme, mieux qu'en Prusse, bien que cette formule de tolérance soit de Frédéric II. Et c'est pourquoi la petite Belgique est aujourd'hui encore l'enfant chéri de l'Europe, comme disait déjà Talleyrand.* Telle était la Belgique, ajoute le prince de Bulow. »

Ces lignes flatteuses pour notre pays et particulièrement pour nos universités étaient absolument méritées au moment où elles furent écrites (²). Elles le seraient plus encore aujourd'hui. Mais il y a un siècle et plus, cette bonne harmonie était loin de régner entre nos universités et les villes qui en étaient ou voulaient en être le siège. Il est de bon ton, dans certains milieux, de déclarer qu'à notre époque de nivellement général, sous le signe du veston, on manque généralement de tenue et de distinction et que l'avènement de la démocratie s'accompagne de vulgarité, voire même de grossièreté, et cela par opposition aux manières polies, raffinées qu'affectaient nos bons aïeux ! Il est possible qu'il y ait une certaine part de vérité dans ces appréciations. J'en doute pour ma part depuis que j'ai lu les documents officiels qui se rapportent à une époque de notre vie universitaire où les villes de Louvain, Gand et Bruxelles se disputaient le siège de l'université dont les gouvernants d'alors projetaient la création dans une ville de la Belgique et dont le choix restait indécis.

Nous sommes en 1814 : l'Empire français s'est écroulé, Bonaparte est à l'île d'Elbe. Les alliés occupent nos provinces avant leur rattachement à la Hollande.

L'occupation française en 1794 avait été suivie de la suppression de l'unique université existant en Belgique sous l'ancien régime, celle de Louvain. Aussi longtemps que nos aïeux furent citoyens français, celui d'entre eux qui voulait conquérir le diplôme de docteur en médecine devait s'inscrire aux universités de Paris, Strasbourg et de quelques autres villes de France ; en Belgique,

(²) D'après un autre passage des Mémoires, cette conversation eut lieu au château de Marche-les-Dames, propriété de la famille d'Arenberg, voisine du rocher tragique devenu un lieu de pèlerinage sacré pour tous les Belges. Le prince de Bulow y fit un séjour en 1872, invité par son ami François d'Arenberg, officier dans l'armée allemande. Le château a été mis sous séquestre après l'armistice. Ce d'Arenberg fut, croyons-nous, député de Malmedy au Reichstag.

fonctionnaient seulement des Ecoles de médecine annexées aux hôpitaux et délivrant le diplôme d' « officier de santé » autorisant l'exercice de la médecine dans une région limitée.

Les alliés sont à peine installés en Belgique en 1814 qu'un mouvement se produit en faveur du rétablissement de l'université de Louvain. C'est la ville de Louvain qui, le 24 octobre 1814, dans un mémoire adressé à S. A. le Prince souverain des Pays-Bas unis, Guillaume d'Orange, réclame pour elle le siège de l'université que l'on se propose de créer et qui doit être un établissement de l'Etat, à la différence de l'université de l'ancien régime. Le mémoire se termine ainsi : « Sans doute, on trouvera la destinée de la nouvelle université dont nous demandons l'établissement à Louvain assez belle si, un jour, comme on doit l'espérer, elle peut se placer avec quelque avantage à côté des universités de Göttingen, de Leyden, de Cambridge et d'Oxford. » Et, non sans malice, les édiles de Louvain, qui savent que la décision dépend d'un prince protestant, ajoutent ces considérations peu tendres pour l'ancienne université catholique : « On doit l'espérer sans doute, *puisque l'obstacle qui s'opposait aux progrès des sciences et des lumières dans l'ancienne université ne subsistera plus. Cet obstacle était sa Faculté de théologie qui avait pris un tel ascendant sur les autres que celles-ci étaient à peine aperçues.* »

Mais la ville de Gand, elle aussi, allait faire entendre sa voix ! Dans le mémoire qu'elle adresse au Prince souverain des Pays-Bas unis, elle ne croit mieux faire que de déconsidérer l'ancienne université de Louvain, et en quels termes !

« Avouons-le franchement, dit le mémoire, l'université de Louvain était devenue paresseuse et routinière. Outre que les principales parties de l'instruction y étaient extrêmement faibles, l'anatomie, la botanique, la chimie n'y étaient pas seulement négligées, mais absolument ignorées... Un attachement servile aux anciens préjugés, des erreurs grossières qui en résultaient, voilà ce qui caractérisait, dans ces derniers temps, l'université de Louvain. »

Et pour avoir l'oreille du prince d'Orange, la Municipalité de Gand ne manque pas de rappeler que c'est à Gand que fut conclu, avec Guillaume I^er^ d'Orange, l'ancêtre du prince actuel, le fameux traité de la Pacification de Gand pour s'opposer à la farouche tyrannie du duc d'Albe !

« Ce qui méritera sans doute l'attention de votre Altesse, ajoute le mémoire des Gantois, c'est qu'à cette même époque la ville de Gand avait obtenu l'établissement d'une université, mais

malheureusement cette université a été supprimée peu après sa formation.

» *Ces observations n'échapperont pas à la sagacité d'un Souverain, digne descendant de ce Prince magnanime ; il sera digne de Lui d'augmenter la splendeur d'une province et d'une ville qui lui présentent de si grands souvenirs et où ses ancêtres trouvèrent les plus puissants secours dans le dévouement de ses habitants. Il daignera donc accueillir leur vœu avec la bienveillance que cette intéressante cité s'efforce de mériter.*

» *Ce sera pour la ville de Gand un nouveau motif de reconnaissance et ce bienfait s'ajoutera encore, s'il est possible, au respect et au dévouement de ses habitants envers le premier souverain et son illustre dynastie qui va réunir dans un faisceau toutes les provinces des Pays-Bas.*

» Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage de notre respectueuse *soumission.* »

Et ce placet était signé du maire et des membres du Conseil municipal de Gand, le 7 novembre 1814, au lendemain du départ des Français.

Quant à Liège, qui n'avait jamais été le siège d'une université, et qui sans doute restait méfiante, plus que Gand, à l'égard du nouveau régime, elle ne réclamait rien.

Liège regrettait sans doute les vingt ans d'annexion à la France et se demandait ce qu'elle allait devenir avec les Hollandais.

Mais Bruxelles n'entendait pas — le choix de Gand ne paraissant pas devoir être retenu — que Louvain l'emportât. Déjà siège de trois Facultés sous le régime français — la Faculté de droit, la Faculté des sciences mathématiques et physiques, la Faculté des lettres — Bruxelles faisait valoir que rien ne serait plus facile, en organisant à côté de ces Facultés, une Faculté de médecine, avec les hôpitaux existants, que de créer ainsi la grande université de l'Etat, ayant son siège dans la capitale du pays, et où viendrait se former l'élite de la Belgique future.

Un mémoire adressé au nouveau gouvernement par le Conseil municipal de Bruxelles, le 1er décembre 1914, répond à la question :

« Dans *quelle ville de Belgique convient-il, et pour l'intérêt public et pour celui de l'enseignement, que soit placé le siège des écoles supérieures* ? Que l'on veuille bien tenir compte, pour l'appréciation de ce mémoire, qu'il *est signé des noms les plus connus de l'aristocratie belge de l'époque.* Citons le maire de Bruxelles,

baron J. Vanderlinden d'Hooghvorst, des barons Huys de Thy, Vanreynegom, du comte J. de Quarré, etc. !

Le mémoire débute par l'historique de l'ancienne université de Louvain, fondée au XV^e^ siècle. Après une période de splendeur, cette institution, déclare la requête, avait beaucoup perdu de son lustre, et, sous le régime de la République française, les établissements tels que collèges, fondations, propriétés, édifices, soutenant l'université avaient été aliénés et adaptés à d'autres usages.

Mais c'est à l'esprit même de l'université de Louvain que s'attaque le mémoire des Bruxellois en comparant l'enseignement tel qu'il était donné à Louvain à la fin du XVIII^e^ siècle et les cours organisés actuellement dans les Facultés créées à Bruxelles sous le régime français, qu'il s'agisse des sciences, des mathématiques, du droit et des belles-lettres.

Mais, dit-on, Bruxelles est une ville trop dissipée ; elle exposera les jeunes gens à la débauche. Ils y seront distraits de leurs études par la fréquentation des spectacles.

Devant ces objections, le mémoire de la municipalité de Bruxelles monte de ton et devient tout à fait agressif :

« Est-ce bien de bonne foi qu'on met ces objections en avant ? Les temps où l'université était à Louvain sont-ils déjà si loin de nous qu'on ne se souvienne plus que les jeunes gens qui se dérangeaient se laissaient aller à la fois et à la crapule qui dominait à Louvain et à la séduction des plaisirs que pouvait leur offrir le voisinage de Bruxelles où, sans rien perdre de leur habitation à Louvain, ils venaient souvent passer plusieurs jours hors de toute surveillance ? Il y aura à coup sûr un de ces dangers de moins à Bruxelles ! Qui ne sait qu'à Louvain une grande partie des étudiants en droit passait les journées entières au jeu dans les cafés et les soirées à boire et à fumer dans les estaminets à bière. Les étudiants en philosophie avaient-ils eux-mêmes d'autre passe-temps les jours de congé que de se jeter par bandes dans quelques cabarets *intra vel extra muros* pour y boire à l'envi les uns des autres ? »

Et après avoir, sur ce ton véhément, multiplié les arguments en faveur de la moralité des élèves suivant les cours déjà existants à Bruxelles, par comparaison avec la conduite des étudiants du XVIII^e^ siècle à Louvain, le mémoire s'adresse, pour finir, aux pères de famille et adjure ces derniers de donner la préférence à Bruxelles en invoquant un argument plutôt inattendu, très bourgeois d'ailleurs suivant l'esprit de 1814 (argument qui devait toucher les parents prévoyants préoccupés surtout de préparer un mariage

avantageux pour leur progéniture) : la perspective de voir s'ouvrir à celle-ci l'accès des grandes familles bruxelloises :

« L'accueil que votre jeune homme recevra dans les sociétés honorables (de Bruxelles) où il pourra se faire présenter le préservera du danger des mauvaises. Flatté d'y trouver de la bienveillance pour le présent, il s'efforcera par sa conduite de mériter *d'y trouver un appui pour le futur*. Un jeune homme, dans l'inconsidération de son âge, pouvait, sans faire absolument un faux calcul, ne pas attacher grande importance à Louvain, à l'opinion qu'il laissait de lui parmi des gens qu'il croyait ne plus devoir exercer d'influence sur le sort du reste de sa vie.

« *Il sera nécessairement plus circonspect et plus retenu à Bruxelles, en présence de personnes dont il sentira que ce sort peut dépendre un jour.*

» Combien ne peut-on pas encore citer d'exemples d'enfants de famille qui, pour le malheur du reste de leurs jours, ont épousé à Louvain des filles ou des servantes de café ou de cabaret ? Ces accidents étaient assez multipliés pour que dans toute la Belgique on donnât le nom de *mariages de Louvain* à toutes les équipées du même genre. Rien de semblable n'est arrivé à Bruxelles depuis l'institution de l'Académie. Et dût-on voir revivre un jour la législation matrimoniale qui exposait les pères de famille à de si irréprochables chagrins, les mœurs et l'opinion publique d'une grande ville et même la peur seule du ridicule suffirait pour préserver de pareilles extravagances le jeune homme le plus emporté par la fougue de l'âge. »

Le mot « arrivisme » n'était pas connu en 1814, mais la chose existait peut-être plus encore qu'aujourd'hui si l'on en juge par le souci qu'exprime la municipalité bruxelloise de voir les jeunes universitaires se ménager, au cours de leurs études, de fructueuses relations mondaines en vue de leur avenir !

Malgré les efforts dépensés par les Bruxellois en faveur de leur ville, ils ne parvinrent probablement pas à convaincre le nouveau gouvernement de 1814 que la vertu des jeunes gens serait mieux garantie dans la capitale qu'en province : on sait que le roi Guillaume décida la création de trois universités de l'Etat, à Gand, à Liège, à Louvain, qui s'ouvrirent en 1817.

Mais, après 1830, la question se posa de nouveau au Gouvernement provisoire de décider du sort des universités ouvertes sous le régime hollandais. L'idée de Rogier et de ses amis était de ne plus

ouvrir qu'une seule université de l'Etat. Mais où serait le siège de celle-ci ?

Et de nouveau la querelle de 1814 recommença ! Louvain n'avait pas encore digéré le mémoire de la municipalité bruxelloise si sévère pour sa jeunesse universitaire. Aussi, le 23 février 1835, le Sénat académique de l'université de l'Etat à Louvain publie-t-il un mémoire au cours duquel ce collège riposte, de bonne encre, aux anciennes attaques des Bruxellois et, pour le dire vulgairement, renvoie à ceux-ci la monnaie de leur pièce !

« Vous prétendez, messieurs les Bruxellois, que l'université, la grande université, qu'il s'agit d'ouvrir comme seule université de l'Etat, doit avoir son siège dans la capitale ?

» Qu'est-ce qu'une capitale ? Une ville où fermentent toutes les ambitions, où le talent et le savoir ne sont qu'un moyen, où l'on fait tout servir à des projets de vanité ou de fortune.

» Et voilà, précisément, ce qu'il ne faut pas à l'enseignement supérieur.

» En effet qu'exige-t-il ? *Clarté, profondeur, plénitude.* Dans une capitale où *les gens du monde et les femmes décernent la réputation,* la profondeur et la plénitude seront sacrifiées non à la clarté mais au désir de recueillir des applaudissements. Les bagatelles brillantes, les riens agréables, les frivolités adulatrices, les paradoxes ingénieux usurperaient la place des études mâles et sévères. On fera de la science musquée, courtisanesque, à l'usage des dames, des puissants du jour, et les élèves ne serviraient qu'aux expériences de l'égoïsme et de l'ambition.

» Qu'est-ce qu'une capitale ? C'est une ville où s'agitent tous les intérêts, où s'ourdissent toutes les intrigues politiques.

» D'un côté, la tribune et ses accents passionnés, de l'autre, les roueries de salon et d'antichambre. Qu'irait faire, au milieu de tout cela, l'enseignement supérieur ? N'oublierait-il pas le véritable caractère de sa mission ?

» Et l'élève, que de séductions, que de pièges l'attendent ! L'intérêt dramatique des débats judiciaires, les éloquentes invectives de la tribune, la lutte sans cesse renaissante des journaux, les provocations des partis, les provocations plus dangereuses du vice ne l'arracheront-ils pas trop aisément à ses livres ? Quel est, dites-nous, le sage de seize ans qui ait la force héroïque d'éviter cet abîme ? ... Que ceux qui ont des enfants nous répondent ! »

Et le mémoire des Louvanistes continue sur ce ton pendant des pages entières, donnant une singulière idée des passions qui agitaient nos ancêtres.

Quant aux villes de Gand et de Liège, menacées de perdre leur université créée en 1817, elles ne semblent pas avoir mis la même passion que Bruxelles et Louvain à défendre leurs intérêts.

Gand invoqua surtout le calme de la vie provinciale favorable aux études sévères et à la bonne conduite des jeunes gens (c'était décidément le *leitmotiv* de toutes ces polémiques), et Liège, par l'organe de son Conseil de Régence (Conseil communal), insista surtout — ce qui est bien caractéristique de la sociabilité si particulière des Liégeois et de leur bon garçonisme wallon — sur cette considération que « *l'hospitalité des habitants de Liège ouvre aux élèves l'accès des meilleures maisons, et cet avantage les préserve de cette rudesse des manières qui caractérise ordinairement les étudiants des universités* ».

Après toute cette débauche d'arguments en faveur de l'une ou l'autre proposition, le Parlement belge trancha définitivement la question : Bruxelles n'eut pas son université de l'Etat ; celle de Louvain, institution de l'Etat depuis 1817, fut supprimée ; Liège et Gand furent désignées comme sièges des deux universités de l'Etat de la Belgique... Rogier s'était prononcé pour une université unique de l'Etat à Louvain et cela dans un esprit hautement national. Il croyait, en effet, que les deux races viendraient se fondre dans cette unique université, consacrant l'union sacrée des Flamands et des Wallons.

Mais le Parlement ne le suivit pas ; il est vrai que la majorité pour Gand et Liège fut très faible, 8 voix seulement. Des députés wallons — que l'on vienne encore parler de leur manque de patriotisme ! — avaient suivi Rogier, voté pour la suppression de l'université de Liège en faveur de Louvain, dans un esprit de sacrifice à l'intérêt national ; Joseph Lebeau lui-même, le grand Hutois, vota comme Rogier contre Liège !

On sait que les Evêques de Belgique avaient déjà décidé en 1835 la réouverture à Malines de l'ancienne université catholique du XVIII[e] siècle et que les libéraux fondèrent de toutes pièces l'université libre de Bruxelles.

Le Conseil communal de Louvain, préoccupé des intérêts de la ville et qui était propriétaire des locaux universitaires abandonnés par l'Etat les offrit à l'université créée à Malines qui accepta avec empressement, et ainsi Louvain redevint le siège d'une université libre et catholique.

Ernest MALVOZ.



CONTES DE LA VALLÉE DU HOYOUX [1]

LE PACTE

Du côté de la porte de Spontin, s'élevait autrefois, en dehors de l'enceinte crénelée, une belle maison que dominait une haute tourelle. C'était là qu'habitait le maître des Communs Pauvres. La considération dont il jouissait auprès de tous, grands et petits, lui avait valu d'être élu mayeur de la ville.

Il était à peine installé dans ses fonctions depuis quelques semaines quand des ennemis secrets, profitant du renouvellement du Conseil, l'accusèrent de concussion. L'accusation était si perfide qu'il ne put se justifier devant le Magistrat qui porta l'affaire au Grand Conseil du Prince. Le mayeur, confiant dans son innocence, crut inutile d'intervenir. Il ne tarda pas à être privé de sa charge et il fut en outre condamné à être banni.

Lorsqu'il apprit la nouvelle, tout son être se révolta contre ce châtiment immérité. Son désespoir était si grand qu'à la faveur de la nuit qui tombait, s'enveloppant d'un manteau, il s'en alla par

(1) Sous ce titre, notre collaborateur hutois, M. Emile Dantinne, publie aux Editions de Belgique (20, avenue Jean Volders, à Bruxelles) un recueil de récits folkloriques. Nous avons le plaisir d'en reproduire la page qu'on va lire.

des ruelles détournées frapper à la porte d'une vieille maison en Chienrue. Là, habitait un juif, magicien redouté, qui passait en ville pour être en relations avec le diable.

Le mayeur lui fit part de sa disgrâce et de son désespoir ; il alla jusqu'à lui offrir de vendre son âme à Satan si celui-ci voulait le secourir. Le juif l'écoutait sans dire un mot. A la fin, il lui demanda de l'attendre dans une petite salle obscure et froide où il le laissa plusieurs heures en proie à ses sombres réflexions. Il était près de minuit quand le juif revint, car il avait voulu éprouver la résolution du mayeur. Le juif évoqua Satan et le mayeur conclut avec lui un pacte qu'il signa de son sang. Il prenait l'engagement, si Satan le rétablissait dans ses fonctions, de lui livrer son âme.

Satan ne tarda pas à accomplir sa promesse. Les archers qui avaient été chargés d'arrêter le mayeur le conduisirent triomphalement vers le Grand-Hôpital ; de là, suivi d'un grand nombre de gens des onze métiers qui célébraient ce jour-là la fête de la sainte Vierge, ils se rendirent à l'Hôtel de ville où le magistrat, réuni sur le perron, lui rendit les honneurs.

Le mayeur réussit d'ailleurs dans toutes ses entreprises, les libéralités qu'il lui fut permis de faire augmentaient sa popularité. Et pourtant, il n'avait jamais été si malheureux. Les remords déchiraient son cœur ; jour et nuit, il maudissait le pacte fatal qu'il avait accepté.

Les remords devinrent à ce point insupportables qu'il résolut une nuit de s'en aller demander pardon à la Vierge de la Sarte. A la faveur de l'obscurité, il sortit par la portelette de Gabelle qui conduisait hors des remparts. Et gravissant la côte abrupte, se faufilant loin des tours de Gabelle par des sentiers perdus entre les rochers, il parvint à la petite chapelle.

Il se prosterna aux pieds de la Madone et, avec des larmes de sang, il la supplia de lui pardonner sa trahison.

Pendant trois jours et trois nuits il ne cessa pas de prier, agenouillé sur le pavé de la chapelle. Les gens qui passaient n'osaient troubler son oraison et s'éloignaient avec respect devant sa douleur.

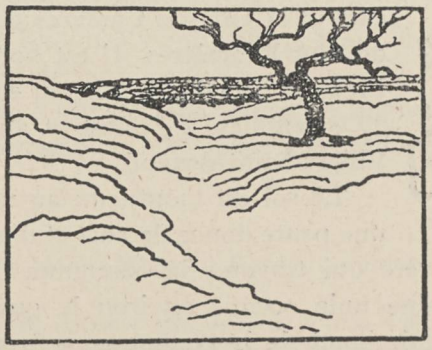
A la fin de la troisième nuit, la fatigue l'emporta et il s'endormit tout en murmurant sa prière devant l'autel. Et voilà qu'il vit en songe la sainte Vierge qui lui tendit le pacte qu'il avait signé. Il s'éveilla aussitôt et trouva à ses genoux le parchemin portant sa signature en lettres de sang.

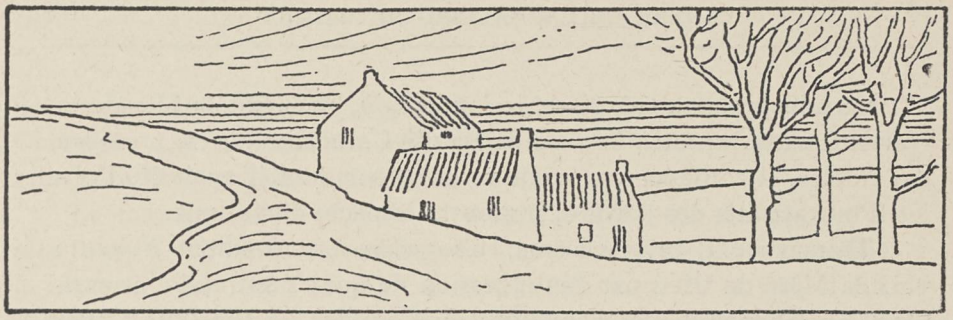
Sa joie égala sa surprise ; le lendemain, qui était la fête de la Nativité, il se rendit à l'église de Sainte-Catherine et, en présence des fidèles, il confessa son crime et la faveur dont il avait été l'objet. Pour attester ses paroles, il montra le pacte diabolique.

Transporté d'enthousiasme, les paroissiens louaient à haute voix la Mère de Dieu par l'intercession de qui s'était opéré ce prodige. Le lendemain, les chanoines du Chapitre de l'insigne Collégiale de Huy vinrent en corps, suivis d'un grand concours de fidèles, vers l'église Sainte-Catherine. Ils reprirent sur l'autel de la sainte Vierge, où le mayeur l'avait déposé, le parchemin diabolique qui fut brûlé en grande pompe sur le grand Marché.

A ce moment le mayeur ressentit d'atroces douleurs ; il se sentit atteint d'une maladie contre laquelle les trois médecins de la ville et ceux d'ailleurs furent impuissants et il mourut avant la fin de l'année en remerciant la sainte Vierge de l'avoir sauvé.

Em. DANTINNE.





UN VILLAGE DU PAYS D'ATH

IRCHONWELZ

Le village d'Irchonwelz, à deux kilomètres sud-ouest de la ville d'Ath, a pour chef-lieu de canton la ville de Chièvres dont il est distant de sept kilomètres. Il est borné au nord et à l'est par la ville d'Ath, au sud par le village d'Ormeignies, à l'ouest et au nord-ouest par Villers-Saint-Amand.

Le sol est montueux au nord ; il présente une pente douce de part et d'autre de la vallée de la Dendre, rivière qui traverse la commune du sud-ouest au nord-est. Une plaine unie occupe environ le quart de l'étendue totale. Le point culminant de la commune se trouve à l'ouest, à l'*Arbre vert,* à la cote de 72 mètres du nivellement général du Royaume. Au sud-est, à la ferme de *Qui vive,* qui est à la limite d'Ath et d'Irchonwelz, la cote est de 65 mètres ; en son point le plus bas, la vallée de la Dendre se trouve à 33 mètres d'altitude.

Le terrain est argileux, très productif, sauf sur les bords de la rivière, où il est marécageux.

La Dendre, *Tenera* en 966, *Tenora* au XI^{e} siècle, a eu des appellations variées : d'anciennes cartes la dénomment *Denre, Tenre, Leuze* (parce qu'elle vient de cette ville), *Irchonway,*

Irchonwelle ; les archives l'appellent *la rivière d'Yrchonwelz* (1) ; Vanham la nomme *Willet, rivière d'Irconwel, Petite Willette* ; le plan cadastral de Popp, dressé en 1858, la renseigne sous le nom de *Secours de la Dendre* ; sa dénomination officielle fut *Petite Dendre,* jusqu'en 1882 (3). C'est en amont d'Irchonwelz, sur le territoire de la ville d'Ath, qu'elle s'unit à l'*Arbre, Asbra,* pour former la Dendre proprement dite (4).

Le nom de cette commune s'est écrit de différentes façons ; nous nous bornerons à citer les plus anciennes formes : *Hyrezonwez* (5) avant 1136, *Ericii vadus* en 1170 (6) et en 1176 (7), *Iricconwes, Iricouwes, Irecouwes* en 1177, *Yerchonwes, Ierchonwes, Yreconwes* en 1186-1187 ; *Yreceonwes,* 1187 ; *Hirechonweis,* 1198 ; *Irechonwels,* 1210, etc. Vulgairement : *l'Chonwée.*

Ce nom aurait pour sens le gué d'Eric (8) ou d'Ercho (9).

Le fait est que, non loin du vieux château, la rivière s'est passée à gué, jusqu'à la construction de la ligne de chemin de fer d'Ath à Tournai. C'est la Société de Tournai-Jurbise qui a construit le pont du moulin, proche du gué.

La commune d'Irchonwelz, dont la population oscille entre 850 et 900 habitants, s'étend sur une superficie de 412 hectares 86 ares. Elle est traversée par les chaussées d'Ath à Tournai et d'Ath à Valenciennes ; deux lignes de chemin de fer d'Ath vers Tournai et vers Blaton s'y bifurquent mais le village n'a pas de station de chemin de fer.

L'agriculture y fut de tous temps en honneur ; la propriété y était déjà fort morcelée au XV^e siècle, exception faite pour les biens

(1) Arch. Etat Mons. Etats du Hainaut, cahiers de répartitions des vingtièmes.

(2) *Traité de la défense des places* (Paris 1769), p. 189 et plan ; réimprimé dans les *Œuvres de Vauban* (Amsterdam et Leipzig, 1771), III, p. 115 et plan.

(3) E. Ouverleaux, *Not. hist. et topogr. sur Leuze* (Burxelles, 1886), pp. 53-54.

(4) Cf. M. Van Haudenard, *La Vallée de la Dendre en Hainaut, Vie Wallonne,* t. V, pp. 142 et s.

(5) Duvivier, *Actes intéressant la Belgique,* nouvelle série (1903), 43-45.

(6) *Bulletins Commission Royale d'Hist.,* 4^e série, VII, 129.

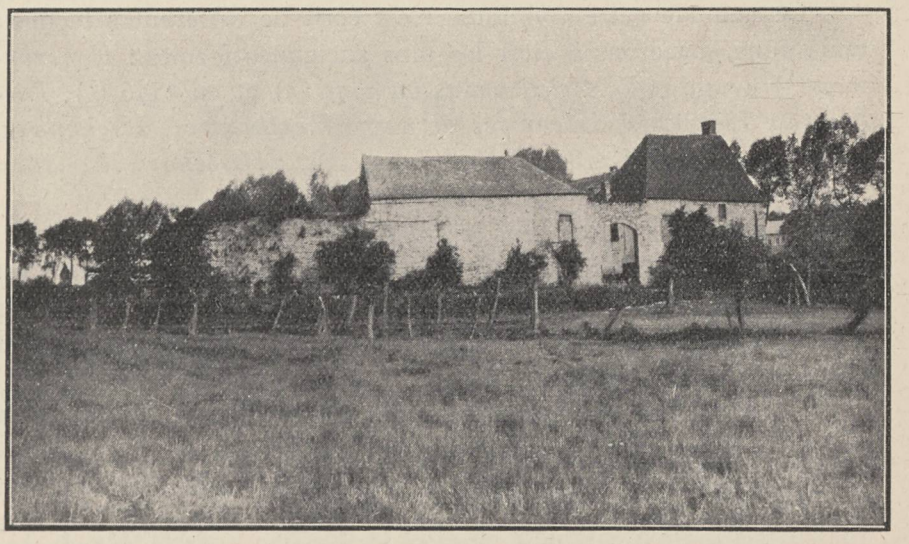
(7) De Smet, *Cartul. de Cambron,* I, 364.

(8) Wauters, *Bulletins Commission Royale d'Hist.,* cité.

(9) *Ann. Acad. Archéol. de Belgique,* XXXVII, 192.

monastiques, qui étaient d'ailleurs donnés en location à des particuliers.

Mais à côté des censiers et des laboureurs, la population comptait un hôtelier, un ou deux brasseurs, un meunier, des couvreurs d'estrain, un maçon, un charpentier, un couturier, des telliers, cureurs de toile et satiniers ([10]).



L'ancien château : côté de l'entrée actuelle

L'on sait que les toiles d'Ath étaient très renommées ; Irchonwelz, aux portes de la ville, avec ses luxuriantes prairies bordant la Dendre, était une localité de choix pour le curage et le blanchiment des toiles. En 1556, on y voyait cinq maisons avec curoir dépendant de la seigneurie principale ([11]) et nous trouvons cité, en 1575, un sixième cureur de toiles, en la seigneurie secondaire, où il avait sa maison avec 6 journels de pâture ([12]).

La seigneurie principale appartenait aux Trazegnies ; bien qu'elle eût les mêmes seigneurs que la pairie de Silly, elle en était

([10]) Dénombrements des feux de la châtellenie d'Ath aux Archives de l'Etat à Mons, *passim*.

([11]) Greffe scabinal d'Irchonwelz (1556) aux Archives de l'Etat à Mons.

([12]) Cahier de répartition des vingtièmes en la seigneurie de Haussy (1575) aux Archives de l'Etat à Mons.

indépendante. Elle constituait un fief ample, relevant du comte de Hainaut.

A côté du château, entouré de fossés, de jardins et de pâturages, au bord de la rivière sur laquelle il avait le droit de pêche, le seigneur possédait son moulin et son tordoir, tous deux en bon bois, mus par l'eau, une brasserie, les terres labourables et les bois. Il jouissait, sur ses terres, de l'exercice de toutes les justices, haute, moyenne et basse ; il percevait des droits divers, tels que ceux de bastars, d'aubains ou étrangers, de morte-main, de meilleurs cattels, de gambaige, etc. Les archives de l'Etat à Mons possèdent un livre de comptes des meilleurs cattels perçus à Irchonwelz au XV^e^ siècle ; il commence en l'an 1403 ; on y voit que tantôt il est prélevé un lit, tantôt une vache bleue, deux vaches, une robe, voire une pierre à battre toile.

Les meilleurs cattels sont remis directement au seigneur ou bien ils sont vendus à son profit.

De cette seigneurie relevaient de nombreux arrière-fiefs, dont nous ne citerons que les principaux : la seigneurie de Condé, fief ample comprenant 21 journels de terres labourables, 3 bonniers de prés, des terrages et des rentes diverses avec *bonne justice de mayeur et échevins* ; la seigneurie du Bois de Condé, fief lige comprenant le quart des bois de Condé (75 bonniers en 1724); la seigneurie de Canteraine à Mainvault, fief lige comprenant l'exercice de toutes les justices, des rentes en nature et en numéraire ; la seigneurie de le Tenre à Chapelle-à-Wattines, fief lige comprenant une cense, 28 bonniers de terre et 4 bonniers de prés ; jusqu'en 1617, le seigneur d'Irchonwelz y eut la haute justice qu'il abandonna alors au tenancier du fief ; un fief ample de 2 bonniers 16 verges près de Bétissart (Ormeignies) ; le fief d'Hamelkame, fief ample de 11 journels tenant à la seigneurie de le Tenre ; la seigneurie de la Haye ou de Hornurie ou encore de Quiévrain à Leuze, fief ample de 14 bonniers ; le fief de Hermanfosse de 5 bonniers à Irchonwelz ; le douaire de la Motte, fief ample comprenant maison avec jardin d'un bonnier et 6 bonniers et demi de terre, à Irchonwelz ; le fief de Cocquelibert, de 3 journels au lieu dit la Quairière, celui d'Oultremont de 9 journels et divers autres fiefs amples ou liges à Irchonwelz.

L'habitation seigneuriale est une construction en maçonnerie très grossière qui remonte à la première moitié du XIII^e^ siècle,

bien que des clefs d'ancrage, relativement modernes, forment le millésime 1161. Les murs, en moellons bruts, ont une hauteur de 5 mètres et une épaisseur de 1 m. 80 cm. Ils sont flanqués de solides contreforts.

Une embrasure romano-ogivale et un moucharabi rompent seuls la nudité des façades, abstraction faite des baies modernes.

L'entrée primitive, située au nord, est aujourd'hui murée. Elle présente un arc ogival primaire grossièrement tracé, surmonté d'un plein cintre plus régulier. Cette baie a 3 m. 30 cm. d'ouverture ; la hauteur du piédroit est de 2 m. 70 cm. ; la hauteur à la clef est approximativement de 3 m. 40 cm.

Lorsqu'on regarde cette baie de l'extérieur, on remarque, à droite, les traces d'une poterne voûtée en plein cintre, large de 1 m. 35 cm. et de même hauteur à la clef que l'entrée principale.

L'on ne s'explique pas cette hauteur ; car si l'entrée principale donne accès aux chariots, il n'en est pas de même de la poterne qui ne sert qu'aux hommes et qui est donc construite en conséquence. Des remaniements qui ont été faits dans la maçonnerie ne nous permettent pas de déterminer exactement la position du seuil de la poterne ; nous en sommes donc réduit à une hypothèse : la poterne avait vraisemblablement environ 2 mètres de hauteur à la clef et l'on devait faire usage d'une échelle pour y accéder du dehors. Cette disposition avait pour avantage de rendre plus difficile à l'ennemi l'accès de cette baie. Le pont-levis a disparu mais il reste de nombreuses traces des fossés qui entouraient l'enceinte et qui étaient alimentés par la Dendre, qui coule à proximité.

Comme cela se présente habituellement dans la région, le manoir a été construit sur une motte.

L'on remarquera l'absence de créneaux et de meurtrières ; ceci nous indique que le système de défense était purement passif ; la seule ressource des assiégés consistait donc à abattre de la lice les ennemis qui auraient réussi à se hisser jusqu'à la crête du mur.

Si l'on pénètre dans la cour du manoir, qui sert aujourd'hui de ferme, on est immédiatement attiré par un arc en plein cintre, correspondant à l'entrée primitive et surmonté d'une pierre aux armes des Trazegnies.

Le château a été aménagé, vers la fin du XVII[e] siècle, pour servir d'habitation à Antoine-Léon de Mahieu de Warelles, bailli.

Le manoir avait sa chapelle avec chapelain particulier ; la col-

latrice en était l'abbaye de Ghislenghien ; cette chapelle était taxée à 15 livres ([13]).

La seigneurie principale d'Irchonwelz resta la propriété des Trazegnies jusqu'en 1725 ; elle passa alors à Marie-Jeanne Pattey, veuve de Jacques-François de Leuze, seigneur de Gembloux. Son fils Atanase-Ghislain, créé baron par lettres patentes du 18 novembre 1750, lui succéda. Il mourut en 1760, laissant la terre à ses enfants Alexis-Ghislain-Joseph de Leuze, époux de Marie-Benoite du Sart de Molembaix, et Marie-Florence, dame d'Irchonwelz, épouse de Philibert-Joseph, baron du Sart de Molembaix. Ils furent les derniers seigneurs de notre commune.

La seigneurie secondaire, dite de Haussy, parce qu'elle appartint primitivement à cette famille, formait un franc alleu qui fut acquis, le 11 août 1452 par le chapitre de la cathédrale de Tournai ([14]). Elle consistait en toutes justices haute, moyenne et basse, en revenus sur divers héritages ; le pré de Haussy était de 3 journels, la terre de Haussy de 6 journels. En 1539, cette seigneurie comptait 8 maisons ; en 1736, elle n'en avait plus que 5. La seigneurie de Haussy avait son mayeur, ses échevins et son sceau particulier.

Les abbayes de Cambron, de Vicoigne et de Liessies, le monastère de Ghislenghien, le chapitre des chanoines de Soignies, l'abbaye de la Marquette, près de Lille, le couvent de Nazareth et l'hôpital d'Ath avaient de nombreux biens sur le territoire de notre commune.

Le plus important de tous ces propriétaires fonciers était l'abbaye de la Marquette qui possédait un alleu comportant la cense, qui est encore connue de nos jours sous le nom de cense de la Marquette, 3 journels de pâture, 29 bonniers et 1 journel de terre, 9 bonniers et demi de bois et d'aulnois, tant sur Irchonwelz que sur Villers-Notre-Dame. Tout cela représente plus de 50 hectares de terre. L'abbaye avait en outre, d'après un cartulaire de 1643, une rente due à la Noël, de 2 rasières d'avoine, 2 chapons, 14 deniers blancs et 2 meilleurs cattels à la mort sur une maison gisant assez près du moulin d'Irchonwelz, contenant 5 journels ou environ. Elle avait encore une rente de 8 sols blancs, de 2 chapons et

([13]) Pouillé du XV[e] siècle aux Archives générales du royaume, bibliothèque De Jonghe, n° 387 A B.

([14]) Archives de la cathédrale, cartulaire H, folio 230 recto.

d'un meilleur cattel à la mort sur 1 journel 1/2 en la rue du Moncheau ([15]).

La Petite Marquette était une autre cense appartenant à la même abbaye ; mais nous ne connaissons pas exactement son étendue.

La paroisse d'Irchonwelz avec Villers-Notre-Dame, sa succursale, étaient à la collation de l'abbaye de Ghislenghien.

Ainsi qu'il est mentionné dans l'acte du 14 septembre 1179, par lequel le pape Alexandre III confirme aux dames de Ghislenghien la possession de leurs biens ([16]), la dîme, un terrage, des serfs et des serves furent donnés à ces moniales au XII[e] siècle par un personnage du nom d'Alard.

La paroisse est dédiée à saint Denis.

L'église, modeste édifice du XVIII[e] siècle, a un transept qui remonte au XVI[e] siècle ; on y remarque des fonts baptismaux de style ogival en pierre de taille qui ne manquent pas d'intérêt, ainsi que des lames funéraires dont un bas-relief du XV[e] siècle où le Christ en croix est représenté ayant à ses côtés la sainte Vierge, saint Jean et neuf personnages et qui porte l'épitaphe de Jean Legrand dit de Gramont et de sa famille.

Le modeste trésor renferme une croix d'argent datant de 1623, aux armes des Trazegnies, un ostensoir soleil en argent doré, au poinçon d'Ath, du XVIII[e] siècle, un ciboire et un calice tous deux en argent et aux mêmes poinçons, deux lanternes de procession en cuivre argenté et doré de l'époque empire.

Quelques statues ornant l'église méritent d'être citées : celle de saint Denis, tenant sa tête sur la poitrine, bois peint du XVI[e] siècle ; celle de la sainte Vierge, en bois doré, avec couronne d'argent, du XVIII[e] siècle et celle de saint Roch, gothique.

Il y eut deux ermitages sur le territoire de notre commune : celui de Bonne Fortune cité en 1505 ; une messe basse y était dite aux sept fêtes de la sainte Vierge ([17]); et celui de Notre-Dame au Chêne, cité en 1482.

La chapelle actuelle, consacrée à Notre-Dame de Consolation, fut érigée au XVII[e] siècle par Paul Despret sur l'emplacement de l'ancien ermitage au Chêne ; ce pieux personnage fonda sept messes

([15]) Registre des criées de 1630-1663 aux Archives de l'Etat à Mons.
([16]) DUVIVIER, *Pagus Hainoensis*, 628-629.
([17]) Obituaire de 1779, à la cure d'Irchonwelz.

à dire aux fêtes de la Vierge. Le lieu était très fréquenté par les pèlerins qui y invoquaient Marie spécialement contre la fièvre. Il y fut érigé au XIX[e] siècle une confrérie d'archers sous le vocable de Notre-Dame au Chêne dite de l'Arbre Vert, qui faisait célébrer une messe le jour de l'Assomption ([18]). La chapelle est aujourd'hui la propriété de l'hôpital d'Ath.

Ajoutons à ces notes historiques quelques miettes de folklore.

Il existe deux kermesses, celle du jour de la Procession, qui se fait le dimanche dans l'octave de la Fête-Dieu, kermesse d'origine récente, due à l'initiative d'une société dite « des Jeunes Gens » et celle du deuxième dimanche d'octobre qui est la *ducace*, la fête du patron de la paroisse.

Comme tous les villages du pays d'Ath, Irchonwelz compte de nombreux archers ; si la société de l'*Arbre vert* n'existe plus (elle avait sa perche au cabaret de ce nom qui figure sur les cartes de l'Institut cartographique militaire), il y a encore actuellement deux perches pour le tir à l'oiseau, sur le territoire de notre commune.

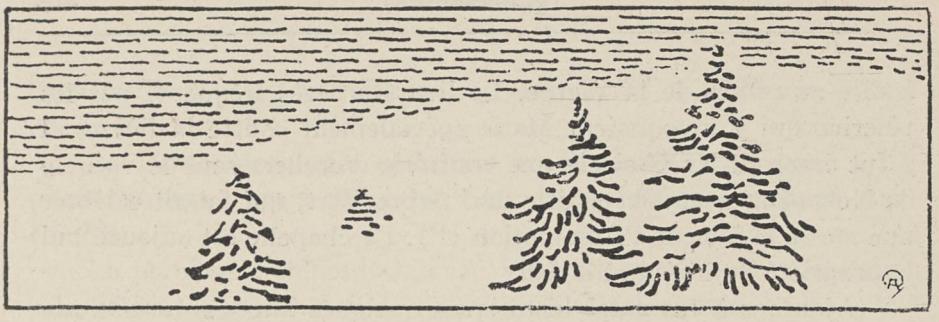
La coutume du mai y était connue. Au hameau Fion, vers Ath, on plantait le *mai*, ordinairement un peuplier provenant de la propriété voisine, qui appartient à un ancien ministre de l'Industrie et du Travail, M. Armand Hubert. A côté du *mai*, était un arbre plus petit, un platane, appelé *courette*. Les jeunes gens surveillaient attentivement leur *mai*, jour et nuit, de crainte que ceux du faubourg de Tournai, à Ath, ne vinssent le leur voler ; la tentative de ceux-ci fut d'ailleurs parfois couronnée de succès.

Au jour de l'Ascension, les jeunes gens, qui avaient choisi leur *reine de mai*, celle qu'ils considéraient comme étant la plus jolie fille du hameau, l'amenaient en dansant au pied du mai ; la reine était placée au milieu de la ronde des hommes et lorsque ceux-ci s'arrêtaient de danser, elle procédait à la vente de la *courette* d'abord, du *mai* ensuite.

Le brasseur du hameau achetait ordinairement le tout ; l'argent de la vente était dépensé au cabaret. Cet usage a cessé à la fin du siècle passé.

Maurice Van Haudenard.

([18]) Archives de la Chapelle de N.-D. au Chêne, à la cure d'Irchonwelz.



CHRONIQUE WALLONNE

NOTES ET ENQUÊTES

Liège, port de guerre et chantier de construction de navires de combat !

Se douterait-on que Liège fut, à un moment de son histoire agitée, port de guerre ?

Il ne s'agit évidemment pas d'un arsenal complétant ceux de Toulon et de Brest ! C'est plus modeste, mais enfin on construisit chez nous et on arma des bâtiments de guerre. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'une flotte armée par les Princes-Evêques... mais pendant vingt ans nous avons été Français et Bonaparte ne se contenta pas de créer ici une fonderie de canons, il fit construire des canonnières !

C'est par hasard, en consultant le *Mémorial administratif du département de l'Ourte,* où je cherchais des renseignements sur l'introduction de la vaccine dans nos contrées par le distingué préfet français, le citoyen Desmousseaux, que je n'ai pas été peu surpris de lire la relation du lancement dans le port de Liège de neuf bâtiments qui allaient être armés contre l'Angleterre !

Pour que personne n'en doute, je copie fidèlement (*Mémorial,* an 12, 1er semestre, page 60) :

« Le moment est venu de rendre compte de deux événements qui, dans le cours de cette décade, ont vivement intéressé les bons citoyens : la pose des cloux des chaloupes canonnières votées pour prendre rang dans les flottes armées contre l'Angleterre et la réunion du premier collège électoral.

» Le 6 de ce mois, le préfet, accompagné du secrétaire général et du citoyen Beckoz, l'un des commissaires du Conseil général du département, s'est rendu au port où les chaloupes de l'Ourte se construisent avec une rapidité digne de tous les éloges.

» Le général commandant la division, le général Jardon (1), l'ingénieur en chef avaient été invités par l'ingénieur maritime.

» Les cloux ont été posés successivement sur les bâtimens *le Desmousseaux, le Loison, le Jardon, le Limbourgeois, l'Ourte, la Vesdre, l'Emblève, le Hoyoux, le Malmedyen* qui doivent sortir de nos chantiers sous les numéros 249 et suivans.

» Chacun des spectateurs, en observant la précision, la solidité des premiers travaux maritimes qu'ait vu le port de Liège, applaudissait aux talens, aux soins du citoyen Govard, ingénieur, efficacement secondé par le citoyen Segond, élève de l'Ecole polytechnique, à l'intelligence et l'activité des ouvriers de l'Ourte dont les essais dans ce genre de construction surpassaient toutes les espérances.

» Un déjeuner était préparé sur le rivage, les toasts chers aux Français ont été portés avec enthousiasme. On se disait que les noms donnés à ces bâtiments étaient du plus heureux présage... Comment n'aurait-on pas applaudi surtout à la délicatesse qui voulut honorer tous les militaires de la division dans la personne de leur digne chef, tous les militaires nés dans le département, en décorant l'un de ces bâtiments du nom de Jardon ? »

L'article annonce ensuite les nouvelles suivantes :

« Nous avons indiqué, lit-on au *Mémorial,* les premiers résultats connus du scrutin électoral.

» Le citoyen Digneffe, ex-membre du Conseil des cinq-cents, a obtenu en dernier lieu la majorité absolue et il a été proclamé second candidat au corps législatif. »

Nous ne croyons pas nous tromper en ajoutant que le citoyen Digneffe, ancien membre des Cinq-cents, était un ancêtre de notre éminent concitoyen M. Emile Digneffe.

Ernest MALVOZ.

BIBLIOGRAPHIE

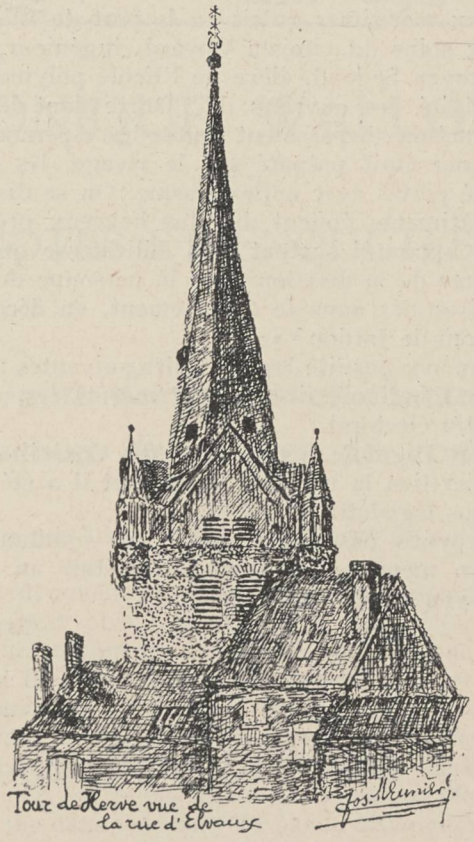
MEUNIER, Joseph. — **Balade d'un flâneur en Wallonie. Par les ruelles du Pays de Herve.** Verviers, G. Nautet-Hans, s. d., 141 p. et 13 dessins.

M. Meunier, dont le goût pour les promenades pédestres est connu, et dont les lecteurs de *La Vie Wallonne* ont déjà pu apprécier les descriptions de notre pays, a voulu nous faire parcourir, en sa compagnie, les ruelles de Herve et de ses environs.

Après avoir dit tout le charme du plateau qui vit les ébats de son adolescence, il nous livre quelques bribes d'histoire relative à Herve

(1) Il avait pris part, croyons-nous, à la bataille de Sprimont, décrite par le docteur Thiry, dans *La Vie Wallonne.*

et à ses potales, au château et à la ferme de Crèvecœur. Viennent, ensuite, l'église paroissiale, avec sa tour romane du XIII^e siècle, le vieux cimetière, désaffecté en 1857, l'églisette du Vieux Couvent bâtie en style jésuite, au XVII^e siècle. L'école ménagère, l'orphelinat, le collège et l'hôtel de ville retiennent son attention, ainsi que les hameaux de Xhénemont, de Hautregard, de Manaihant et de Bruyères,



et le village de Xhendelesse. Il nous ramène à Herve par l'Orphelinat de la Miséricorde, la rue du Vivier et la fontaine des « Six Batches ».

Suit un aperçu des principales fêtes du passé, notamment de la commémoration du 75^e anniversaire de la réouverture du Collège Marie-Thérèse, et de celles des 75^e et 100^e anniversaires de notre indépendance nationale.

On peut lire, ensuite, le texte des actes constitutifs de la Mélomane de Herve, créée pour l'exploitation d'une salle de spectacle, des fragments généalogiques sur les familles De Bosse, Hauzeur et Lys, des notes sur la procession du lundi de la Pentecôte et sur celle du 6 novembre, qui rappelle le marché franc de Herve.

L'auteur nous décrit les joies gastronomiques des invités « al sope-è-tripes ». De même que les topiques, les vieilles enseignes ont

attiré ses regards. Le modernisme tend à les faire disparaître. M. Meunier nous entretient du folklore des petits métiers, passe en revue les sobriquets que l'on rencontre si fréquemment à Herve, comme, d'ailleurs, dans toutes les petites villes de notre pays.

Ne lui demandons pas une méthode réellement scientifique, n'exigeons pas qu'il ait lu et qu'il nous cite toutes les monographies consacrées à cette partie de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Il nous offre une gerbe de détails précis, présentés en un style un peu hâtif, mais très attachant et très coloré (1). Son livre se lit sans fatigue, et il contribuera, certes, à nous faire goûter, comme il convient, les charmes de notre petite patrie.

G. Bonhomme.

Albert Jacquemin. — **Terres et Gens de Wallonie.** Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1936.

Nous sommes heureux de signaler aux amis de *La Vie Wallonne* le volume que M. Albert Jacquemin vient de consacrer à la Wallonie.

C'est un volume compact de plus de 500 pages, du format 23 × 30 cm., imprimé sur beau papier frictionné Hollywood et contenant environ 400 illustrations photographiques, des cartes et quatre planches en couleur.

Dans cette « somme » du pays wallon M. Jacquemin a réuni la quintescence de presque tout ce qui a été écrit sur la Wallonie envisagée dans ses conditions historiques, ethniques, physiques (sol, climat, hydrographie, régions naturelles, etc.), industrielles, intellectuelles et artistiques, ce à quoi il faut ajouter l'apport personnel et original de l'auteur.

Assurément les monographies sont nombreuses, et beaucoup sont excellentes, qui ont pour objet la structure physique, l'âme, l'esprit, l'activité multiple et les hommes représentatifs de la Wallonie. Mais, en général, elles sont ou exclusivement littéraires, ou uniquement historiques ou folkloriques. L'ouvrage de M. Jacquemin les résume toutes et ajoute à l'intérêt d'un répertoire intelligemment établi des notions d'histoire naturelle qui achèvent la connaissance qu'on peut se faire du pays wallon.

En outre, cette encyclopédie qui se lit comme le plus agréable des livres de lecture peut, grâce aux tables analytiques qui le complètent, servir de guide — pas de guide de poche, évidemment — aux touristes désireux de se documenter sérieusement sur les différentes régions de la Wallonie qu'ils désirent parcourir.

On appréciera aussi dans l'œuvre de M. Albert Jacquemin une objectivité et une bonne foi qui excluent cet esprit de clocher, ce ton déplaisant de vantardise, de gros panégyrique, de dénigrement borné et parfois haineux, toutes choses qui sont les défauts ordinaires de maints ouvrages de ce genre.

---

(1) Quelques tournures défectueuses : ... Balades *improvisant* rêveries, p. 5, *érection* de baraquements, p. 35.

Avec le préfacier, le très regretté Jules Destrée, nous sommes persuadé que le livre *Terres et Gens de Wallonie* rencontrera dans notre pays wallon le succès qu'il mérite et nous ajouterons le succès qu'obtiendrait dans les provinces thioises un ouvrage analogue consacré au pays flamand.

Alfred DUCHESNE.

Louis THIRY. — **Bellem, sorcier d'Ardenne.** — Illustrations de Paul Lepage. — Remouchamps, Steinmetz et fils, 1935.

Le Dr Louis Thiry, membre correspondant de la Commission royale des Monuments et des Sites, est avantageusement connu des lecteurs de *La Vie Wallonne,* dont il est un des collaborateurs les plus appréciés.

Il vient de publier une vie mi-folklorique, mi-romanesque, du sorcier Bellem, dont nous recommandons la lecture aux amis de l'Ardenne.

Ce Bellem a dû vivre à la fin du XVIIIe siècle ou au commencement du XIXe ; mais, comme les héros épiques ou les individualités puissantes, comme, aussi, ce Blaireau qu'Anatole France nous présente dans une de ses meilleures nouvelles, son souvenir, sous l'action de l'imagination populaire, s'est altéré et idéalisé, au point de devenir une sorte de mythe. En tout cas, on lui a attribué des aventures que l'on retrouve, ainsi que le remarque M. Thiry, dans les actes des procès démonologiques des XVe et XVIe siècles, et à peu près tous les maléfices que l'on attribue aux sorciers de tous les temps et de tous les pays avec, dans les manifestations et les procédés de ces pratiques, une uniformité qui, à notre sens, en est le caractère le plus troublant.

Le Dr Thiry a puisé la matière de son livre dans la tradition populaire et dans certains documents, notamment, par l'intermédiaire de L. Banneux, dans des notes laissées par le chanoine Lebrun, ancien curé de Freineux (commune de Dochamps), et, directement, dans un manuscrit que composa M. Merten, ancien instituteur en chef d'Aywaille.

Il ne peut être question de rapporter ici les aventures du sorcier Bellem dans cette région où s'écoula son existence et qui s'étend entre l'Ourthe et l'Amblève. Nous laissons au lecteur le plaisir d'apprendre comment Bellem évoquait le diable, comment il commandait aux rats et aux corbeaux, comment il bouleversait les éléments, comment il contraignait des commères à danser les maclotes presque jusqu'à épuisement du souffle vital. M. Thiry, écrivain plein de verve, nous conte ces aventures et bien d'autres avec bonhomie et humour. En le lisant, revit en nous notre âme d'enfant et ressuscite l'époque heureuse où l'on nous racontait, au coin du feu, des histoires de macrales et de revenants et où nous lisions l'histoire de Peau-d'Ane, les légendes du val de l'Amblève de Marcellin La Garde et d'autres récits merveilleux qui nous enchantaient.

Nous avons lu l'ouvrage de M. Thiry avec un plaisir qui eût été plus complet si l'auteur n'avait pas cru devoir employer, comme moyen d'expression, un vieux français approximatif dont nous n'aimons pas

l'archaïsme sommaire et qui nous fait regretter le naturel et la simplicité de sa prose ordinaire.

Alfred DUCHESNE.

Louis LECONTE. — **Le Bataillon des Tirailleurs liègeois, 1830-1831** (dans le *Carnet de la Fourragère*, 4e série, n° 5, décembre 1935, pages 411 à 499).

L'auteur, conservateur en chef du Musée royal de l'Armée, directeur des Carnets de la Fourragère, précieuse revue d'histoire militaire belge, s'était déjà signalé à l'attention du public liégeois par une volumineuse étude sur *Les événements militaires et les troupes de la Révolution liégeoise (1789-1791)*, parue en 1933 et dont il a été rendu compte dans *La Vie Wallonne*. Nous lui devons aujourd'hui, grâce à l'utilisation fertile en nouveautés d'un important fonds d'archives qu'il a su annexer aux riches collections de son Musée du Cinquantenaire, une bien suggestive histoire des volontaires accourus de Liège et du pays de Liège à l'aide du peuple bruxellois en septembre 1830 ; de leur formation en bataillon de tirailleurs, en 1830-1831, jusqu'à leur réunion au 2e chasseurs à pied, en vertu du décret royal du 19 août 1831.

M. Leconte est un historien fort indépendant, hardi même dans ses affirmations, ne craignant pas d'aller à l'encontre d'opinions jusqu'ici admises, mais aussi s'appuyant sur une documentation copieuse, minutieuse au possible, substantielle et en grande partie inédite. On en avait déjà eu la preuve dans son histoire militaire, précitée, de la révolution liégeoise. On en a une nouvelle, quand on lit les pages qu'il vient de consacrer à la part que prirent les volontaires liégeois aux événements libérateurs de 1830 et 1831. Ces braves sont-ils à considérer « sous l'aspect d'une phalange digne de l'antiquité fabuleuse et à laquelle le pays doit, en majeure partie, la liberté » ? Ont-ils été des milliers à combattre pour notre émancipation ? Charles Rogier, leur chef dans les débuts, a-t-il justifié les titres qu'il s'est arrogés d'aide-de-camp du Régent et de « colonel » chef de corps des Liégeois ?

Rien que poser de pareilles questions offusquera sans doute plus d'un. L'auteur n'hésite cependant pas à y répondre nettement d'une manière négative. Il a voulu départir à chacun ce qui lui revient, remettre les choses au point et, nous dit-il, « tirer quelque philosophie d'une école que l'on refit dans la suite et qu'il faudra éviter demain par saine économie morale autant que matérielle ». A-t-il eu tort, après cent ans, de vouloir profiter d'un recul suffisant pour essayer de conclure à bon escient ? Nous ne le pensons pas.

Il reste que la monographie nouvelle de M. Leconte ne peut être négligée des historiens et de ceux qui, par patriotisme local ou non, veulent se rendre mieux compte du rôle qui a été joué par nos volontaires.

L'auteur nous les montre à leur départ de Liège, puis à Bruxelles, et il précise à son tour leur participation aux combats autour du Parc et dans la banlieue bruxelloise. Ici il n'apporte guère de neuf, ce qui

eût été difficile après la publication, en 1934, du remarquable ouvrage de M. R. Demoulin, sur *Les Journées de Septembre 1830 à Bruxelles et en province*. Mais, en novembre, il est décrété que « le bataillon sous les ordres de M. le colonel Rogier sera organisé en bataillon de chasseurs » ; en réalité il sera dénommé plus tard bataillon de tirailleurs. Comme nous les avons vus batailler bravement, mais sans organisation, sans discipline à Bruxelles, à Anvers, à Louvain, nous allons les voir partagés en 6 compagnies, à effectifs minuscules, et commandés, non pas par Rogier, mais par le major E. Lochtmans, un jeune homme, incapable, sans autorité sur ses hommes, et de conduite peu édifiante. Cantonnés à Termonde, nos Liégeois, auxquels avaient été réunis des Flamands, prirent part, et d'une manière plus qu'honorable, aux combats qui se livrèrent autour des forts de l'Escaut, lors de la Campagne des Dix Jours. Mais, cela acquis à l'histoire, que d'ombres au tableau ! Quel pitoyable état matériel, et beaucoup plus encore moral de la troupe, révélé par de multiples rapports adressés par Chazal à Rogier, « aide de camp » du Régent. Ici l'auteur se montre particulièrement sévère pour ce dernier, — qui, depuis longtemps, a dû être apprécié à sa juste, c'est-à-dire à sa très mince valeur, — pour Rogier, et pour Lochtmans, le chef du bataillon, qui, vraiment, paraît justifier les épithètes que lui décoche impitoyablement M. Leconte, militaire dans l'âme, épris de discipline et d'ordre, et qui, on le sent, en veut à tous ces militaires improvisés et affligés d'une jactance ridicule.

Impossible d'entrer ici dans les détails, mais il est difficile de déclarer peu valables les preuves nombreuses, officielles, sur lesquelles l'auteur s'est appuyé. Il suffirait de lire le rapport du colonel L'Olivier, chargé de procéder à l'incorporation au 2e chasseurs à pied du ci-devant bataillon de tirailleurs liégeois, pour être tristement édifié !

M. Leconte a joint à son exposé historique de précieuses notices biographiques sur les officiers du dit bataillon, parmi lesquelles nous signalerons, comme pouvant plus particulièrement intéresser des familles liégeoises, celles consacrées aux nommés : Bicheroux, Cartiaux, Chaumont, H. Collette, Cranshof, G.-H. Devillers, T.-J. Doyen, L.-R. Forir, L.-J. Lambinon, A. Ledent, Ch.-D. Leroy, E.-J. Lochtmans et ses deux frères, J. Palate, M. Paques, A.-N.-J. Rasquinet, F.-L. Thomas.

Disons enfin que 12 gravures-lithos, empruntées aux collections du Musée royal de l'Armée, illustrent agréablement et utilement le travail de M. Leconte et ajoutent à l'intérêt que l'on devra y prendre.

F. MAGNETTE.

Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, nos 34-36 (avril-décembre 1935) (1).

Les fascicules du bulletin-questionnaire publié par le Musée Wallon, sous la direction de M. J.-M. Remouchamps, sont d'un intérêt

(1) Liège, 136, rue Féronstrée.

toujours renouvelé. La matière travaillée à ce musée est tellement riche et substantielle, sa mise en valeur est l'objet de tant de soins de la part du directeur-fondateur, que le bulletin des enquêtes, reflet d'une activité savamment ordonnée, est chaque fois accueilli par les initiés avec la faveur la plus significative.

Dans le récent numéro, nous trouvons notamment, illustré de savoureuses vignettes documentaires, le premier état d'une étude sur la *herde* et le *herdier* en Ardenne, en Condroz et en Entre-Sambre-et-Meuse. L'évocation de cette antique pratique rurale est vraiment attachante et de grand intérêt folklorique.

Suit la publication d'un important travail de M. Remouchamps : la carte systématique de la Wallonie, publiée par la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, précédée d'une notice sur la frontière linguistique et d'une double nomenclature des communes belges de langue romane. Chacune des quinze cents communes de Wallonie est ainsi indiquée par un sigle facile dont la lettre désigne l'arrondissement administratif et le chiffre le numéro de la commune au sein de cet arrondissement.

Désormais, dans leurs publications particulières, les folkloristes et les philologues pourront utiliser, pour désigner nos communes, un indice permanent d'ingénieuse invention et d'application aisée.

Enfin, témoignage des nombreuses et intéressantes initiatives prises par le M. V. W., le bulletin expose le programme de l'Ecole d'Ethnographie wallonne qui bientôt, il faut l'espérer, sera créée au sein de la Faculté des Sciences de notre Université.

E. G.

Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie (t. IX, Bruxelles, 1935). — Henri DELIGNE. — **Dofe,** version wallonne par Firmin Callaert (Châtelet, Dandoy, 1935, 193 p., 18 fr.). — **Armonac Walon d'Mâmdî** (Malmedy, Edit. du Cercle Chantecler, 1936, 102 p., 2 ill. hors-texte, fr. 10,50, C.c.p. 325207). — Lucien MARÉCHAL. — **Moûse** (Namur, Chantraine, 1935, 16 p.). — Fernand CHARLIER. — **C'èsteut lèye** (pièce en un acte), Liège, Imp. Larock, 19, rue Varin.

De l'importante livraison annuelle de nos savants philologues, détachons les études qui concernent plus spécialement nos dialectes. Comme par le passé, M. Jean Haust établit de façon scrupuleuse le bilan de *La Philologie Wallonne en 1934*. Septante articles, groupés sous une dizaine de chefs, offrent un fidèle aperçu de l'activité de nos chercheurs, cependant que cette abondante bibliographie critique permet en même temps, à ceux qui le désirent, de se documenter exactement sur les questions scientifiques abordées, au cours de 1934, dans le domaine wallon. M. Haust n'hésite pas à descendre dans la poussière des faits pour relever une erreur, modifier une interprétation, suggérer une hypothèse, ajouter un détail précis. C'est dans un autre article consacré au *Dictionnaire Namurois* de Léon Pirsoul que se vérifie

davantage encore l'utilité d'une critique aussi minutieuse et souvent enrichissante.

De M. J. M. Remouchamps, la contribution à ce *Bulletin* est de choix. Car elle apporte un document d'une importance fondamentale et qui rendra des services marqués tant au point de vue linguistique qu'au point de vue politique : c'est l'établissement à l'échelle de 1/400.000 d'une *Carte systématique de la Wallonie* ou, plus exactement, de la Belgique romane. Une double nomenclature des communes rend aisée et prompte l'identification de celles-ci sur la carte où elles figurent à l'aide de sigles et de chiffres. Une note très détaillée sur la frontière linguistique précède ce scrupuleux travail que M. Remouchamps, grâce à sa documentation, était seul capable de mener à bien.

On lira aussi avec intérêt les *Glanures toponymiques* que M. Edg. Renard a recueillies sur une série de noms de lieux tels que Cornillon, Rotheux, La Tolle, Fouarge, la Chatqueue, Lanaye, etc. Le rapprochement avec la dialectologie et la mise en œuvre des documents d'archives permettent à l'auteur de nous proposer des solutions fort judicieusement étayées.

Le volume s'ouvre par une courte étude, du même auteur, sur Fernand Danhaive, mort l'an passé. M. Renard donne de cet érudit de valeur et de ce Wallon décidé, une notice exhaustive qui dégage les qualités d'âme de l'homme et les lignes essentielles de ses travaux d'histoire et d'ethnographie. Fort bien écrites au surplus (nul ne s'en étonnera...), ces quelques pages n'ont rien des habituelles nécrologies d'administration.

*
* *

On se rappelle peut-être qu'il y a une dizaine d'années, un ingénieur du Pays Noir, M. Henri Deligne publia un curieux petit livre, *Dophe ou la difficile production* (Marcinelle, Dupuis, 1925). Ce n'était ni un roman, ni un ouvrage didactique, mais plutôt la relation d'une série de scènes réalistes de la vie des bures, — une sorte de livre de mémoires où les peines, les labeurs, les plaisirs et les sacrifices généreusement consentis des mineurs étaient évoqués autour de la figure centrale du porion Dophe. L'œuvre était d'une simple et tranquille vérité et, comme l'écrivait alors M. Delchevalerie, « donnait un prestigieux relief humain à l'idée du devoir ».

Toutes ces qualités se retrouvent dans l'adaptation wallonne (dialecte de Charleroi) que M. Callaert nous présente aujourd'hui dans une belle édition rehaussée de sept bois suggestifs de G. Camus. Toutefois la grande originalité de ce volume, c'est sans conteste l'accent dialectal qui achève de donner aux dialogues et au récit lui-même l'illusion complète de leur authenticité. Certes, la version française de M. Deligne, par souci de « faire vrai », empruntait abondamment au vocabulaire et à la syntaxe du patois ; là, on imitait le parler populaire ; ici, on nous le restitue. Et avec quelle verdeur ! Aussi bien la vérité du caractère et le ton du livre lui-même y gagnent-i's une aisance

et un naturel qui ajouteront encore à la valeur intrinsèque et humaine de cette « Peine des hommes » de chez nous.

*
* *

A plus d'un quart de siècle de Mistral, quelques lustres après les *Qwate Mathy,* de joyeuse mémoire, les fils de la louve romaine du pays de Malmedy font paraître un almanach dialectal. Ils reprennent ainsi à leur compte une tradition qui a fourni aux littératures régionales nombre de leurs bonnes pages. Désireux d'offrir à leurs compatriotes un raccourci pittoresque de la vie du terroir dans ses manifestations dialectales et folkloriques, dans ses souvenirs et son histoire, les Malmédiens du Cercle Chantecler ont atteint à une réussite parfaite et singulièrement vivante. Pour eux en effet, le sens de la latinité — de la Wallonie — est une chose réelle et chaude au cœur. Attentifs à la voix « de la terre et des morts », ils savent sentir et s'émouvoir. Enfin, ils ont du talent. Groupés en une amicale corporation de frères (fré Mathî, fré Flipe...), ils ont, j'imagine, élu comme père spirituel le sympathique abbé Jos. Bastin qui a rédigé pour cette plaquette un Calendrier wallon, bourré de termes et de détails locaux où le dialectologue et l'ethnographe trouveront à glaner ; une petite contribution sur les « Noms wallons de nos oiseaux » est également signée de lui. Du *fré Mathî* (Henri Bragard?), on appréciera à leur juste valeur les « rumimbrances », notes du folklore de l'enfance, écrites en marge du calendrier. Elles projettent une lumière joyeuse et colorée sur les coutumes et mœurs de cette race à la fois finaude et rêveuse. Pleines de saveur et gonflées de la haute sève du coin de terre, ces pages sont tout autant remarquables pour la verdeur et la simplicité aisée de la langue et du style. Que dirai-je encore du contenu si varié du volume? Des poésies wallonnes dont certaines sont très aimables aux consciencieux articles d'histoire locale, sans oublier les anecdotes et « couyonnâdes », on admire partout l'éclectisme de ce recueil qui mérite la sympathie et le soutien des Wallons.

« Littérature d'almanach », dit-on en parlant d'une production gauche, insipide et sans relief. Allons! Rayez cela de vos tablettes, puisque l'*Armonac Walon d'Mâmdî* vous montre que ce n'est pas vrai...

*
* *

Pour terminer, mentionnons la petite monographie que sous le titre de *Moûse,* M. Lucien Maréchal a consacrée à la vallée namuroise, dans *Le Guetteur Wallon* (oct. 1935). Elle plaira à tous ceux qui aiment les anecdotes et souvenirs d'enfance contés avec vivacité et une grande fraîcheur de touche. Quant à l'acte de M. Fernand Charlier *C'èsteut lèye,* on ne peut en dire que du bien. En exploitant le thème de l'inquiétude d'un père malade qui ne voit pas rentrer son fils et soupçonne à bon droit un accident, l'auteur nous a changé un peu des données banales du théâtre d'aujourd'hui. Il a aussi fait preuve d'habileté technique, car l'intérêt se soutient sans jamais défaillir et le dénouement ne manque ni de sobriété, ni de profondeur psychologique.

Maurice Piron.

Une Triple Exposition à la Société royale des Beaux-Arts de Verviers

La Société royale des Beaux-Arts de Verviers vient de fêter d'une façon heureuse et intéressante le quarantième anniversaire de son existence. Elle a consacré trois expositions, dont chacune a duré une quinzaine, aux vétérans qui se sont illustrés dans l'évocation des choses du terroir, et qui ont valu au groupe verviétois, en ces derniers lustres, une notoriété particulière.

On a d'abord honoré la mémoire du regretté Georges Le Brun en rassemblant les œuvres dans lesquelles il a fixé avec une si grande conscience et une compréhension si pénétrante l'austère décor de la Fagne. Paysages largement aérés, intérieurs de fermes d'une méticuleuse sobriété, effigies de campagnards tracés avec un métier de primitif rappelèrent la discrète maîtrise d'un artiste qui était loin, quand la guerre nous l'enleva, d'avoir dit son dernier mot.

M. Philippe Derchaine lui succéda à la cimaise de la société. Ses tableaux et ses dessins étudiés avec une égale ferveur marquèrent l'évolution de son art d'intimiste pensif et sensible vers l'expression dans la simplicité. Quarante années de recherches se résumèrent en une soixantaine de panneaux imprégnés d'une spiritualité subtile et délicate. L'âme des chambres confidentielles et des sites familiers palpite en ces pages nuancées.

M. Maurice Pirenne enfin réunissait d'abondants témoignages de son effort, toiles et dessins, portraits, paysages, intérieurs, scènes de genre. Ses intimités si attachantes, ses pastels verviétois dont l'atmosphère si juste est si chargée de poésie ont montré ce qu'on peut faire tenir d'ampleur, d'harmonie et d'humanité dans un cadre de miniature. Cependant, cette triple démonstration, en marquant les différences qui personnalisent ces trois artistes a mis en valeur leur parenté spirituelle et souligné la haute place qu'ils méritent d'occuper dans notre estime.

Ch. D.

Chronique de la Section Liégeoise des Amis de l'Art Wallon

Secrétariat :
63, Rue Eracle

JULES DESTRÉE

par M. Delchevalerie

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, s'éteignait à Bruxelles, Jules Destrée qui, à plus d'un titre honora notre petit pays. Il était le président-fondateur de la Société des Amis de l'Art Wallon. Et pour rendre un public hommage au grand disparu, la section liégeoise des A. A. W. organisait, jeudi 13 février, en la salle Académique de l'Université, une séance à sa mémoire.

M. Delchevalerie occupait la tribune. Le conférencier, dont la sobre éloquence était toute d'émotion contenue, évoqua la vie ardente de l'auteur du *Mystère Quotidien*.

Né à Marcinelle en 1863, Jules Destrée aurait pu goûter, entre son père, professeur de sciences naturelles et son frère qui devait plus tard entrer dans les ordres, une existence obscure et quiète d'avocat de province. Mais sa folie de la justice, sa pitié pour les humbles, sa religion de la Beauté en même temps que l'influence féconde du mouvement Jeune Belgique feront de lui un homme d'action et un écrivain d'élite.

M. Delchevalerie trace un fidèle portrait de son héros, depuis le Jules Destrée intentant un procès au théâtre de la Monnaie, pour crime de lèse-wagnérisme jusqu'au Destrée ministre des Sciences et des Arts.

Voici le poète d'*Imagerie Japonaise*, et des *Chimères* dont le conférencier lit la célèbre ballade en prose *Les fumées* qui chante le pays noir. Jules Destrée réalise en lui l'admirable synthèse de l'amour du petit pays, et de l'idéal international et largement humain, qui anime les grands européens.

A ce Destrée, M. Delchevalerie fait succéder le Destrée esthète, l'organisateur du salon des Arts Anciens du Hainaut à l'Exposition de Charleroi en 1911, le fondateur des Amis de l'Art Wallon, le critique des *Primitifs Italiens* et l'inlassable défenseur de Roger de la Pasture.

Le conférencier exalte ensuite le Destrée de la Grande Guerre, dont l'éloquence incantatoire a une telle puissance d'émotion que les Italiens l'appellent « l'orateur formidable ». Ses tournées de propagande en faveur de la Belgique envahie eurent une influence décisive sur l'action entre pays latins pour la défense de la culture commune.

Enfin, en 1920, revenu de ses pérégrinations d'un bout à l'autre du

monde, voici Jules Destrée ministre des Sciences et des Arts, inlassable dans son activité artistique et dont la création la plus mémorable est certes l'institution de l'Académie belge de langue et de littérature françaises.

Depuis, malgré son âge avancé, il témoignait aux arts une sollicitude toujours égale, il vivait d'une flamme qui consume l'homme en faisant vivre l'artiste, a dit G. Van Zype, car l'artiste qui n'a plus l'occasion de s'émouvoir est déjà mort.

Chez Destrée, l'homme seul est mort. On a transporté sa dépouille vers le pays des fumées qu'il a tant aimé, mais l'écrivain, l'orateur restera une des plus pures gloires de notre pays.

Les auditeurs — un public d'élite — firent à M. Delchevalerie une ovation méritée par le tact, la clarté, la sûreté de la langue et l'accent persuasif de sa causerie. Lui qui fut l'élève du père de Jules Destrée et, plus tard, l'ami et l'admirateur de l'écrivain, a servi dignement la mémoire du grand défenseur des arts wallons.

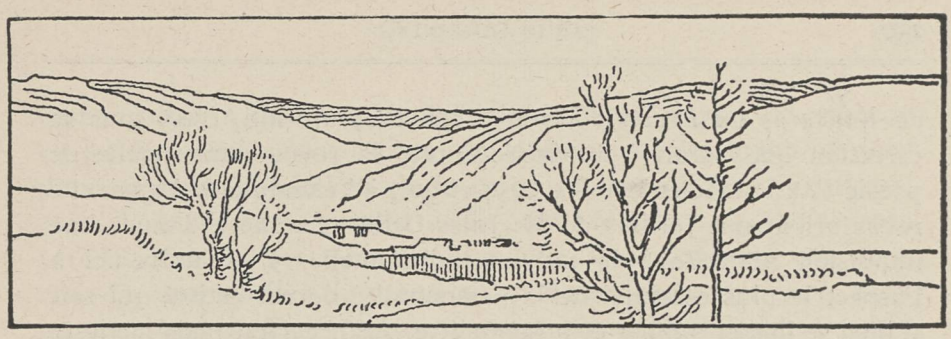
J. J.

Vallée de la Meuse
CHEMINS DE FER DU NORD BELGE
ALPINISME - CAMPING
SPORTS DE PLEIN AIR ET DE RIVIÈRE

Pour les "ROCASSIERS"

La seule région de Belgique qui puisse servir d'École d'Escalade..., c'est la VALLÉE DE LA MEUSE, dont la plupart des roches sont constamment visitées par les membres du Club Alpin Belge
La plus accessible et la plus plaisante, celle qui présente la plus grande variété de falaises.

DE MARCHE LES DAMES-BEEZ
à DINANT et à FREYR-HASTIÈRE
toute la Haute-Meuse est pour les "rocassiers"



SOUS LE SIGNE D'HORACE

LOUIS GUEUNING

Humaniste, poète et animateur

La physionomie littéraire de M. Louis Gueuning se prêterait à plus d'un développement facile. M. Louis Gueuning est, en effet, l'un de ces nombreux professeurs venus à la littérature et qui en ont fait un art d'agrément, un passe-temps noblement choyé, sans pourtant quitter ni négliger leur carrière.

Avant de publier ces œuvres qui s'intitulent *Narcisse* ou *Appassionnata,* il s'est occupé activement de folklore, d'enseignement, et dirigea même à Arlon, de janvier 1926 à décembre 1930 *La Nouvelle Revue des Humanités* qui prit bientôt le titre plus éloquent de *Humanitas*. Cette revue qui s'adressait au personnel enseignant visait à la réforme de l'enseignement secondaire dont on sait les lacunes et les insuffisances. On le voit. Avant même d'être poète, M. Gueuning est un animateur. Animateur, il l'est dans son entourage, dans son enseignement, dans ses contacts avec le public. Mais il l'est surtout comme fondateur de revues et de collections littéraires dont on ne peut regretter que le peu de diffusion.

Aujourd'hui encore, il n'a rien perdu de ses qualités actives. Le mouvement suscité par la *Nouvelle Revue des Humanités* survécut d'abord dans des publications telles que *Les plus beaux vers*

de Ronsard, La Leçon d'Horace, etc. Aujourd'hui, c'est sous sa direction que paraît à Braine-le-Comte la revue trimestrielle de poésie *Pan* fondée en octobre 1934 et qui, à l'exemple de l'ancienne revue arlonnaise *Jardins* de M. Jules Gille, cherche à donner une impulsion nouvelle à la poésie traditionnelle. J'en arrive ici à l'aspect le plus essentiel de la personnalité de cet artiste qui sait si bien se laisser oublier et méconnaître. Actif certes, mais modeste et désintéressé, il s'est dévoué à la défense de la culture générale, autrement dit de l' « humanisme ». C'est sous cet angle qu'il nous est le plus immédiatement accessible puisque c'est en défendant son point de vue qu'il nous a révélé ses convictions les plus profondes. Alors que les nouvelles générations se faisaient une gloire de ne rien savoir et de tout tirer de leur vanité, alors qu'elles n'avaient plus le sens et le goût des idées générales et préféraient à celles-ci les idéologies les plus abstraites et les plus vides de sens, il mena une campagne ardente dans *Humanitas* sur le plan éducatif, campagne qu'il poursuit encore à l'heure actuelle par la parole et par la plume. Quel beau programme et quelle belle ardeur il met à le défendre ! N'est-il pas consolant de rencontrer un écrivain d'une souche si ferme alors qu'il y en a tant qui s'appliquent à des sujets terre à terre et souvent futiles ou assez vils, pour assurer à leurs livres l'engouement de la masse ? Quel sens M. Gueuning donne-t-il au terme « humanisme » qui revient fréquemment sous sa plume ? C'est d'abord l'absence de tout conformisme dans le domaine des idées, une indépendance qui repousse toutes les théories livresques, un sens aigu de la vie et, d'autre part, le respect du passé, la reconnaissance et la tendresse à l'égard de quelques esprits supérieurs et de quelques âmes d'élite. En d'autres termes, l'humanisme, c'est le culte de l'intelligence sensible. Il pense aussi que l'érudition est à la portée de tous et ne mène pas à grand'chose. La culture dont l'humanisme est la base, au contraire, est un haut développement de l'intelligence en relation avec les problèmes fondamentaux de la vie. L'essentiel pour l'homme, à ses yeux, c'est de bien penser puisqu'il ne peut tout savoir. La vraie culture ne cherchera donc pas à meubler un esprit, mais bien à le former, à lui apprendre à bien observer les cas qui se présentent, à en extraire toutes les leçons qu'ils comportent. Et, envisagée selon cette formule, la poésie ne sera rien d'autre que l'effort instinctif ou voulu de tous vers la Beauté.

Il sera surprenant sans doute pour ceux qui, dans quelque vingt ou trente ans, examineront le mouvement de l'après-guerre

de rencontrer à côté des manifestations submergeantes du cubisme ou du surréalisme, des esprits qui, dédaigneux des manifestations plus ou moins éphémères de la mode (cosmopolitisme, exotisme, culte de la machine, passion de la politique, etc.) se sont tournés vers les richesses permanentes du monde. Ils ont apporté avec eux, ceux-là, une bouffée de grand air et de fraîcheur. Ce sont, pour ne citer que quelques poètes de chez nous, Noël Ruet, Camille Melloy, Adolphe Hardy, Yv. Herman-Gilson, Marcel Clémeur, Carlo Bronne, Jules Minne, Roger Bodart et autres qui continuent la tradition de Fernand Severin, le beau poète du *Don d'Enfance* et de *La Source au fond des Bois*.

Homère, Virgile, Horace, Lucrèce, Ronsard, nobles auberges qui marquent la route royale de la Poésie et auxquelles il est nécessaire de s'arrêter parce qu'elles recèlent toutes les joies et toutes les lumières stimulantes de l'art. La révision des valeurs, quelle chimère, lorsque l'on songe à ces modèles ! (Tant de statues récentes s'en sont allées déjà aux dépôts des marbres !) Mais un retour au passé, quelle leçon ! Car, comme l'a dit Derème :

> ... Lisez quatre vers de Virgile
> Quand vous doutez de vos destins :
> Soudain le sort est moins fragile
> Et la peine s'efface au calme des matins.

N'est-il pas nécessaire, dans l'atmosphère énervante et frénétique qui nous entoure et nous subjugue, de retourner parfois nous retremper à ces sources inépuisables de lyrisme, à ces grands maîtres dont les enseignements nous rendent plus riches et plus jeunes? N'est-il pas nécessaire d'écouter ces accents purs de toute vague passagère pour devenir soi-même apte à percevoir les mille échos de la terre, du ciel et de la mer et à goûter les mélancolies et les enthousiasmes du soleil, du vent et de l'azur ? M. Louis Gueuning revient fréquemment sur ces principes fondamentaux en des articles que l'on peut relire avec fruit, sur Virgile, Horace, Cicéron, Ronsard, « l'un des rameaux les plus drus, les plus vigoureux de notre humanisme occidental ».

Le classicisme une fois admis comme point de départ inchangeable, il en tire des équations. Il réprouve ce désir d'extraordinaire qui a dénaturé le talent des jeunes poètes de ces derniers lustres. Il ne veut pas sacrifier aux idoles et se défie des mouvements avancés de la poésie moderne. Il blâme ces artistes d'une célébrité soufflée que sont pour lui Valéry, Claudel, Guéguen, Bosschère. Je suis loin d'approuver un jugement aussi unilatéral, mais j'admets

volontiers que nos chercheurs de poésie sont allés partout, sauf dans les sentiers courants dont ils ont perdu la carte et où sans doute la poésie continue d'aller seule, dans son ineffable simplicité, en s'étonnant du silence où elle est laissée. Il ne faut pas, entend-on dire un peu partout, que la poésie soit traditionnelle. On veut la capturer sauvage. Mais pourquoi? N'est-ce pas parce que, vêtue de préjugés, elle est devenue méconnaissable ? Le travail de la débarrasser de ses oripeaux et de la rendre propre et nue parut trop ingrat et trop malaisé à ces amateurs de nouveauté. La poésie éternelle, M. Gueuning ne la reconnaît que dans ces œuvres qui dérobent leurs trésors sous une apparence de simplicité. Dans les vers comme dans la nature, l'amour et la beauté se répètent sans craindre la monotonie. Une idée gracieuse est toujours la bienvenue, fût-elle redite ; elle n'est dérisoire que sous une plume inhabile. Cependant, il y a un écueil à éviter. La simplification à outrance peut dégénérer en pauvreté entre les mains d'un auteur malhabile ou impuissant. Et précisément ce qui gâte cette conception normale de la poésie, c'est le souvenir de tant de défroques ramassées ici et là, sans discrimination, le souvenir de tant de vers sans poésie, pleins d'un vide immense.

Mais en dehors de l'académisme et de la préciosité qui sont les périls les plus importants de la tendance classique, celle-ci enseigne qu'il y a en art des permanences, des valeurs essentielles. Et ce sont ces permanences, ces valeurs essentielles que M. Louis Gueuning a recherchées. Il les trouve non pas dans les manifestations extérieures mais bien dans la culture de soi. Il veut que l'art soit un élan vers l'harmonie et la clarté, une « exaltation illimitée vers la plénitude de l'être ». La Poésie est chose sérieuse et nécessaire à l'homme ; elle est surtout l'un des plus sûrs moyens d'élévation morale. Cette fin qu'il assigne à la poésie, il l'assigne aussi à l'humanisme qui est avant tout « une aptitude naturelle de la pensée solidement établie dans le réel, à reproduire la vie ». A maintes reprises, il a formulé cette profession de foi esthétique. Nous la trouvons tout d'abord dans un article paru dans le numéro 3 de la *Nouvelle Revue des Humanités* où il vante cet état d'âme riche et fraternel qui permet à l'homme de saisir dans ce qu'elles ont de plus durables les nuances de l'univers sensible et de répudier en même temps ces instincts barbares qui ont fait naître « le culte de la matière et de la rapine brutale ». Nous la trouvons ensuite dans l'avant-propos de *Quand Jason partit* et dans une brochure intitulée *La Leçon d'Horace* (1933) où il insiste « sur le choix d'un dur

métier », sur l'emploi d'une poésie « simple, en robe toute droite, sans falbalas », sur la fidélité de l'art à l'objet. Nous la trouvons encore dans la préface qu'il écrivit pour un recueil des *Plus beaux vers de Ronsard* où il rompt une lance contre l'anarchie aux fallacieuses séductions et contre les fétiches dont s'encombre l'art contemporain. Sans cesse, il nous renvoie au delà de lui-même. Faire un retour à l'antiquité, ce n'est pas faire un retour à certaines formules dogmatiques, mais, dans l'orientation où elle nous place, c'est remonter à l'origine de la poésie.

Il expose ces idées avec la conviction de l'apôtre persuadé de la nécessité de la cause qu'il plaide. Lisez les chroniques poétiques si solides qu'il signe dans la revue *Pan* où il défend le caractère humain de la poésie. Cet enseignement, il le tient dans sa quasi-totalité d'Horace dont il a transposé quelques beaux vers avec délicatesse et à l'égard de qui il nourrit une tendresse particulière. Horace fait « l'ombre et le soleil sur nos journées » dit-il. Lui aussi a vanté cette délicatesse de l'âme et de l'esprit, cet équilibre des passions, cette tendresse et cette joie harmonieuse qui sont l'idéal même de toute vie. Lui aussi a proscrit de la poésie tout désordre, toute hystérie verbale. Fausses richesses que tout ce qui est inattendu, surprenant, bizarre ou insolite. Ecoutez son commentateur vanter les « saintes notions » qu'il dégage de son art : « Souci et choix de la ligne, ordonnance du plan et soumission du détail à l'ensemble, sages limites du chant, discipline de l'éloquence mesurée par l'inflexible dessin de la strophe, imagerie claire, au profil net et toute puisée aux choses familières et charnelles, celles qui passent, celles qui demeurent. » Une telle conception de l'art conduit M. Gueuning à la méfiance à l'égard des écoles qui écartent l'homme de cette formation toute classique. Il charge le romantisme de tous les péchés de la poésie parce qu'il est entaché dans son principe de vaines et confuses conventions qu'il condamne : « Il a tout brouillé, tout obnubilé, jusqu'aux notions d'élémentaire bon sens » ; il en veut également au symbolisme qui « à force de vouloir figurer, suggérer, se charger d'un potentiel de rêve, se détache des choses, perd ses racines et ne suggère plus rien... ». Problèmes graves, essentiels, difficiles à résoudre et qui sont de moins en moins résolus. Il s'agit là évidemment d'appréciations assez superficielles qui restreignent les limites déjà si étroites de la littérature. Qu'on m'entende bien. En disant cela, je ne veux pas exprimer une remarque désobligeante à l'égard de M. Gueuning et c'est seulement pour mieux préciser ses tendances et ses goûts que je signale ce vigoureux parti pris.

La formation de M. Louis Gueuning s'est donc accomplie lentement, dans l'ambiance du plus pur hellénisme. Il a apporté à l'art la tranquille humilité du cœur. Il écrit pour la seule et profonde joie de traduire par le moyen des mots son émoi devant les choses. Et à une époque comme la nôtre où, sous le souffle de la vanité, les poètes naissent comme les champignons et vivent pareillement, ce point est digne d'être souligné. En effet, il parle sur le mode lyrique, sans apparat et nous offre des effusions soudaines du sentiment ou de l'esprit. Je citerai ces trois strophes à titre d'exemple :

Je vous ai si longtemps, si longtemps attendue,
Tant de soirs et tant de matins
J'ai regardé la route blanche, au loin...
Vous n'êtes jamais revenue.

Mon cœur a si souvent battu
En entendant des pas devant la porte...
Ce n'étaient que les feuilles mortes,
Je ne vous reconnaîtrais plus...

J'ai si souvent, au soir, laissé la porte ouverte
Et la lampe allumée et la chaise au foyer...
Quand vous viendrez, il fera nuit dans le sentier
Et la maison sera déserte...

Pour produire de pareilles œuvres, me direz-vous, inutile d'être grand clerc. Il suffit d'avoir un peu de cœur et des yeux. Mais n'est-ce pas assez rare ? Pour M. Gueuning, les paroles viennent se ranger d'elles-mêmes en vers harmonieux comme les hirondelles dont parle Alphonse Allais, viennent au son d'une flûte se poser note par note sur cinq fils télégraphiques.

Sa poésie est discrète et souriante, pleine de tact, d'ordre, de discrétion. Il se trouve devant la nature dans une sorte d'état de grâce. Il exprime la saine et paisible poésie d'une région qui a requis sa ferveur, et qu'il s'est, pour sa délectation, donné la peine de comprendre et de pénétrer et ces évocations, semble-t-il, jettent sur la vie quotidienne comme un voile argenté.

Il est de ceux qui, saturés de progrès, éreintés par le bruit, savent trouver dans une rustique maison de campagne cette merveilleuse cage de parfums et de sons qui fait oublier l'intelligence. A Casteau, délicieux coin de campagne situé dans l'ardent Borinage, il découvre lentement, durant les mois d'été, toutes ces choses dont la présence est continuelle autour de nous depuis l'heure de la naissance jusqu'à celle de la mort.

Certes, ses pages de début — celles de *Matines* (1931) et de *Laudes* (1933) — sont empêtrées de souvenirs littéraires. Le poète cueille encore ses fleurs avec des doigts tachés d'encre. On rencontre dans ces pages trop d'épithètes usées, trop de mots surannés. Pourtant certaines pièces sont de vraies réussites. Ce sont des poèmes ingénus et directs où il ne faut pas chercher des initiatives prosodiques, des rénovations « troublantes » ; les vieux mètres lui suffisent pour exprimer sa vision des choses, des bêtes et des hommes. Cette sagesse lyrique nous vaut des strophes de sensibilité et d'émotion contenues du genre de celles-ci :

Vous avez dédaigné l'humble petit village
Où j'aurais tant voulu vous emporter jadis.
C'était pour moi le paradis...
Il vous fallait d'orgueilleux paysages,
Et j'ai compris souvent, sans que vous l'ayez dit,
Que vous rêviez d'autres voyages...

Vous avez méprisé le tranquille horizon
Où j'aurais borné mon envie,
Vous n'avez pas voulu de la simple maison
D'où nous aurions vu les saisons
Tourner comme un vol de pigeons
Sur notre vie ;

Vous n'avez pas voulu de mon petit jardin
Avec son mur fleuri de giroflées...
Je vous verrais de la fenêtre, le matin
Et ce serait tout mon destin
De vous voir revenir à travers les allées,
Les bras chargés de fragiles butins ;

Vous n'avez pas voulu qu'à l'heure de complies,
Après les tâches accomplies,
Nous emportions la table au fond du clair verger.
J'aurais repris le livre de la veille,
Vous vous seriez mise à songer,
Dans le bourdonnement des dernières abeilles ;

Vous n'avez pas voulu...
Vous n'avez pas voulu et vous êtes partie,
Vous avez désolé ma vie
Et maintenant, je ne vous attends plus...

Vous avez fait vos beaux voyages...
Je suis demeuré seul dans le petit village,
Et ce sera bientôt la nuit...
Sur le coteau descend déjà la brume,
Voici que les lampes s'allument
Et c'est encore à vous que je songe aujourd'hui...

Ce sont là des rythmes denses, continus, aux cadences claires, unies intimement à la pensée et qui n'ont rien d'un poète mineur. Il y a dans ces strophes tant de nostalgie, tant de regret, tant de désillusion et cependant une si sereine acceptation du sort, une si humble soumission à la vie qu'on se prend à rêver soi-même à son passé et à se demander si l'on n'est pas aussi dans le même cas, si l'on n'a pas laissé au fond d'une humble ville provinciale le souvenir d'un baiser accroché en ex-voto au cœur qui l'a repoussé.

Mais lisez également son *Appassionnata* par exemple, et dites-moi si ces vers n'ont pas le parfum de cette eau que la pluie laisse aux creux des souches ? Le poète module son chant sur un ton mineur, un peu incantatoire et si simple. De fraîches images quotidiennes lui suffisent car il faut que, selon le principe d'Horace, l'œuvre soit faite pour l'homme, à la mesure de l'homme et de la terre. Il n'a qu'une ambition : exprimer son chant intérieur. Mais n'est-ce pas la seule véritable ambition de l'artiste ? Foin du succès, des récompenses, des honneurs. Et dites-moi encore que son chant n'est pas suffisamment lumineux. « Il ne faut pas toujours aimer la nature pour elle-même, a écrit quelque part Maeterlinck dans *Sagesse et Destinée,* mais pour ce qu'elle éclaire. Un grand feu éclaire les cimes... mais il y a peu d'hommes sur les cimes, et une petite flamme au milieu d'une foule fera souvent besogne plus utile. »

Et c'est pourquoi nous devons être reconnaissant à M. Louis Gueuning de chanter en une époque écrasée par l'action pratique, le murmure des tilleuls, le rire engorgé des fontaines, les aubépines et les luzernes, l'amour qui fredonne par-dessus les haies, toutes choses simples mais vraies, en des vers qui embaument notre mémoire d'une odeur printanière, d'une odeur douce, verte et acide comme celle du muguet. Ces poèmes présentent une charmante spontanéité, une musicalité qui adopte tantôt le mètre classique et tantôt crée son propre rythme qui se développe en lignes harmonieuses.

Il lui arrive parfois de nous conter des histoires d'un autre âge. L'aventure de Jason qui va cingler vers la Colchide par exemple, renouvelée d'un épisode des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes (*Quand Jason partit,* 1931) qui est en même temps le récit d'une poursuite, d'une aspiration, d'une conquête ; ou l'histoire de Narcisse (1934), belle comme un conte de fée et touchante comme un paysage où pleurent les yeux d'une nymphe. Ces deux récits où les indications destinées à faciliter leur déclamation mimée sont

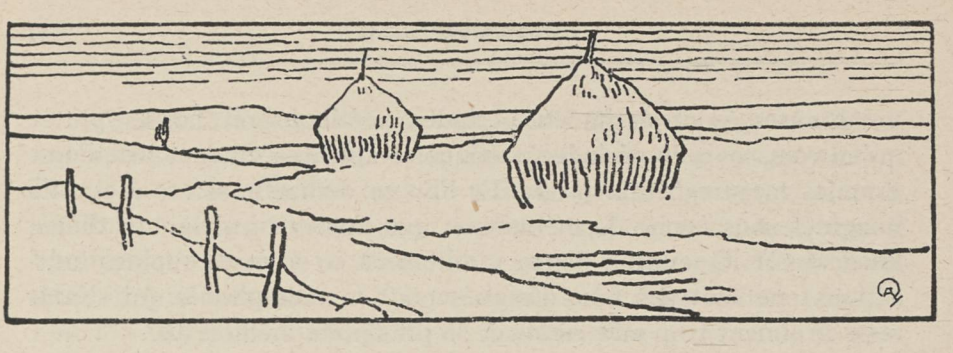
nombreuses, sont écrits en périodes poétiques ou laisses plutôt qu'en vers, mais en périodes poétiques amplifiées souvent jusqu'aux grandes mesures de la prose. Et l'on se demande si ces récitatifs imaginés sous forme de mélopée et que pourrait animer un thème musical (M. Gueuning donne d'ailleurs à ce sujet de rapides indications) ne sont pas tout désignés pour la radiophonie qui s'intéresse vraiment trop aux essais de la plus plate médiocrité.

Au point de vue de la forme, *Appassionnata* déjà cité se situe également entre le vers et la prose. Ce livre apporte une expérience plus mûrie et séduit par ce que j'appellerai un rythme nouveau sur un accompagnement classique. J'aime, en effet, la forme musicale et parlante de ces vers libres de la symétrie rythmique. Les sentiments et les pensées qu'ils traduisent sont le reflet du ciel et de la verdure, l'écho vivant de la brise et du cri des oiseaux. Les vers portent comme une parure de chèvrefeuille et de cerises.

*
* *

La poésie a quitté le cœur des hommes, disent certains, ou ne connaît plus qu'un pompiérisme d'une monstrueuse fadeur ou une avant-garde aux aveuglantes faiblesses. Et cependant cet humanisme dont M. Gueuning s'est fait le défenseur, n'est-ce pas une tendance vers un nouvel équilibre ? L'heure de la poésie classique sonnerait-elle de nouveau à l'heure grave où l'Art est devenu la Patrie de nos patries, à l'heure dangereuse où l'on doit en faire le pays idéal où, en dépit de toutes les barrières, peuvent se retrouver quelques hommes faits pour s'aimer ?

Léon-Louis SOSSET.



EN WALLON

Cinq Poèmes d'Auguste Vierset



Auguste Vierset

On connaît assez Auguste Vierset pour qu'il ne soit pas nécessaire de le présenter ici. Ses romans et pièces de théâtre, ses recueils de contes et de poèmes français, ses travaux divers (mémoires de guerre, reportages, etc...) lui ont assuré une audience qui dépasse les frontières de son pays. Ce qu'on sait sans doute moins, c'est la fidélité inébranlable qu'il a vouée à son terroir de Namur, dont il cultive avec succès le dialecte. Auguste Vierset a écrit nombre de poèmes wallons et, à la veille d'en publier le recueil complet, il veut bien nous autoriser à donner aux lecteurs de *La Vie Wallonne* la primeur de quelques-uns.

Les cinq pièces qui suivent témoignent à suffisance du don d'observation, du métier sûr et de l'heureuse simplicité de cet écrivain fécond.

M. P.

Li vî Curé

(Sonnet)

Li long do p'tit pazia qui cotoûne si djârdin
Après awè dit s'messe, li vî curé s' pormwinne.
Il avance picote à migote ; i r'prind alinne
Divant ses rôses d'Ejipe è ses bias quarantins.

Il a mètu su s' tièsse on grand tchapia di strin.
Po s'asglignî, il a r'trossi s' soutane qui l' jinne.
I rauye les mwéchès-ièbes, sint si les cosses sont pleinnes ;
E d'vôy bin toûrner sès salades, il èst contint.

Di mougnî ses porias, ses p'tits pwès, i s' ragrance.
Des plaijis dè l'coujène i s'rapaupîe d'avance...
Autoû d'li, on ètind brûtî les mouches d'avion.

Tot r'waitant, tot sondjeant, li bon curé les r'tchèsse,
Sitindant l'brès si long, qu'il a l'air, avou s'djèsse,
Di doner au corti si bènèdiction.

Le vieux curé

(Sonnet)

Le long du petit sentier qui contourne son jardin,
Sa messe dite, le vieux curé se promène.
Il avance à petits pas, il reprend haleine
Devant ses résédas et ses belles giroflées.

Il s'est coiffé la tête d'un grand chapeau de paille.
Pour s'agenouiller, il a retroussé sa soutane qui le gêne.
Il arrache les mauvaises herbes, sent si la cosse des pois est pleine ;
Et de voir ses salades qui tournent bien, il est content.

De manger ses poireaux, ses petits pois, il se réjouit,
Des plaisirs de la table il se régale à l'avance...
Autour de lui, on entend bruire les abeilles.

En regardant, en songeant, le vieux curé les chasse,
Etendant le bras si loin qu'il semble, avec ce geste,
Donner au courtil sa bénédiction.

Li Cafeu

(Rondel)

Tot sèrant l'trimouye inte les gngnos,
Grand-mére moût l'cafeu din l'coujène.
Lèye-minme — come èle n'a pont d' mèsquène —
Dissus l'tauve èlle a mètu tot :

Pwin, galètes, tautes aus-abricots
Prèstis avou l'fleûr di farène.
Tot sèrant l'trimouye inte les gngnos,
Grand-mére moût l'cafeu din l'coujène.

Maugré qu'èlle èst vîe, èle tint co
A causer avou Djan èt Djène,
Choûter ç'qu'on dit, dire si p'tit mot.
Et grand-mére ratind ses vwèsènes
Tot sèrant l'trimouye inte les gngnos.

Le café

(Rondel)

En serrant la trémie entre ses genoux
Grand-mère moud le café dans la cuisine.
Elle-même, — car elle n'a pas de servante —,
Sur la table, elle a tout disposé :

Pain, galettes, tartes aux abricots
Pétris avec la fleur de farine.
En serrant la trémie entre ses genoux
Grand-mère moud le café dans la cuisine.

Bien qu'elle soit vieille, elle tient encore
A causer avec Jean et Jeanne,
Ecouter ce qu'on dit, placer son petit mot.
Et Grand-mère attend ses voisines
En serrant la trémie entre ses genoux.

Li Biyet d'amour

(Rondel)

Elle li r'lît tot l'timps è catchète.
C'èst l'prumî biyèt di s'galant.
Aïr à l'nêt an z-ènn'alant
Il a trové moyin d'lî r'mète.

Di l'amour, elle n'èst qu'al creûjète.
Elle a r'çu l'papî tot frum'jant.
Elle li r'lît tot l'timps è catchète.
C'èst l'prumî biyèt di s'galant.

One saqwè d'novia si dispiète
Au fond d'ses bias-ouy rilûjants.
Maugré qu'èle sét par cœûr li lète
Jusqu'au dêrain des mots plaijants
Elle li r'lît tot l'timps è catchète.

Le billet d'amour

(Rondel)

Elle le relit tout le temps en cachette.
C'est le premier billet de son amoureux.
Hier soir, en s'en retournant,
Il a trouvé le moyen de le lui remettre.

De l'amour, elle n'est qu'à l' a b c.
Elle a reçu le papier en frémissant.
Elle le relit tout le temps en cachette.
C'est le premier billet de son amoureux.

Quelque chose de nouveau s'éveille
Au fond de ses beaux yeux qui brillent.
Quoiqu'elle sache par cœur la lettre,
Jusqu'au dernier des mots qui plaisent
Elle la relit tout le temps en cachette.

Li vîe Bauchelle

(Rondel)

Elle l'a ratindu tote si vîye
L'cia qu'on rève d'awè à vint ans.
Elle aveut l'frècheû do printemps,
Tot ç'qu'i faut po qu'on chone djolîye.

Elle pinseûve sovint : « Dji m'rafîye
D'yèsse à mwinnadje, d'awè d's èfants. »
Elle l'a ratindu tote si vîye
L'cia qu'on rève d'awè à vint ans.

Gn-a des cœûrs qui l'amour rovîye
Et qui toc'nut bin fwârt, portant.
Sins sondjî qu'elle div'neûve pus vîye
Elle aurdèt l'espwâr d'on galant.
Elle l'a ratindu tote si viye.

La vieille fille

Toute sa vie, elle l'a attendu
Celui qu'on rêve d'avoir à vingt ans.
Elle avait la fraîcheur du printemps,
Tout ce qu'il faut pour paraître jolie.

Elle songeait souvent : Je me réjouis
D'être en ménage, d'avoir des enfants
Toute sa vie, elle l'a attendu
Celui qu'on rêve d'avoir à vingt ans.

Il est des cœurs que l'amour oublie
Et qui battent bien fort, cependant.
Sans penser qu'elle vieillissait,
Elle gardait l'espoir d'un amoureux.
Toute sa vie elle l'a attendu.

Li Pènéye

(Chanson)

Dji dôreûve gros po rabrèssî
L'cia qu'a trové li chnoufe.
Avou ça, on è-st-ayèssî.
On n'fait pus rin rouf-roufe.
Vos causez — ça s'wèt tos les djoûs —
L'rèsponse vos èbarasse ?
Vite, li bwèsse... one pènéye... tot doûs...
On rèflèchit, l'timps passe.

I v's arive d'awè po vwèsin
En tchmin d'fiêr, au théâte
One saquî qu'vos n'conichoz nin.
V'loz z-èsse vite camarâde ?
Abîye li bwèsse, gna rin d'mèyeû.
V'n'avoz qu'à fé d'l'onête.
« E v'loz, Madame ? E v'loz, Monsieû ? »
E v'là l' conichance faite.

La prise

Je donnerais gros pour embrasser
Celui qui a trouvé le tabac à priser ;
Avec cela, on est pourvu.
On ne fait rien à la diable.
Vous causez — cela arrive chaque jour —
La réponse vous embarrasse ?
Vite, la boîte... une prise... tout doucement
On réfléchit, le temps passe...

Il vous échoit d'avoir pour voisin,
En chemin de fer, au théâtre,
Quelqu'un que vous ne connaissez pas.
Voulez-vous être bientôt camarades ?
Vite, la boîte, il n'y a rien de meilleur.
Vous n'avez qu'à paraître empressé.
« En voulez-vous, Madame ? En voulez-vous, Monsieur ? »
Ainsi on fait connaissance.

Dji sé bin qu'on n'è prind pus tant.
Din l'ridant on lait l'bwèsse.
On prétind qui c'èst disgostant.
Què d'joz don dè l'djonnesse
Qui po s'fé belle met po sôrti
Su ses lèpes dè l'rotche crauche ?
Su vosse massale elle s'aplatit
Quand on vos done one bauje.

On a, onc èt l'ôte, si passe timps,
One manie inocinne,
One saqwè qui vos rind contint
Èt v' fait rovî vos pwinnes.
C'ti-ci, c'èst l'pupe, c'tèle-là, l'cafeu,
Au dèlon dè l'djoûrnéye.
On aute li verquin ou bin l'djeu.
Mi, c'est li p'tite pènéye.

Vos p'loz bin m'leyî c'plaiji-là.
Gn'enn'a nin tant su l'têre.
Et puis, nèdon, ça vaut co mia
Qui d'wîdî sovint s'vêre.

Je sais bien qu'on en n'use plus tant.
Dans le tiroir on laisse la boîte.
On prétend que c'est dégoûtant.
Que dites-vous donc de la jeunesse
Qui, pour se parer, met quand elle sort
Sur ses lèvres de la graisse rouge ?
Sur votre joue elle se répand
Quand on vous donne un baiser.

On a, l'un et l'autre, son passe-temps,
Une innocente manie,
Quelque chose qui vous rend content
Et vous fait oublier vos peines.
Celui-ci, c'est la pipe, celle-là, c'est le café,
Tout au long de la journée,
Un autre, le petit verre ou bien le jeu.
Moi, c'est la petite prise.

Vous pouvez bien me laisser ce plaisir-là.
Il n'y en a pas tant sur terre.
Et puis, n'est-ce pas, cela vaut encore mieux
Que de vider souvent son verre.

Mi, li chnoufe, dj'è pidrè todis
Qu'les djins ou non s'moqu'nuche.
S'on n'pèn'téye nin au paradis,
Bin, dj'lairè m'bwèsse à l'uche.

Auguste VIERSET.

Moi, le tabac à priser, j'en prendrai toujours
Que les gens se moquent ou non.
Si on ne prise pas au Paradis,
Eh bien, je laisserai ma boîte à la porte.

M. PIRON.





LE PAYS DE CHARLEROI[1]



CHARLEROI (30.000 habitants) doit sa prospérité à la réunion des trois industries du charbon, du fer et du verre, qui se sont développées dans sa région parce que le sous-sol renferme plus de 70 couches de houille, parce que l'Entre-Sambre-et-Meuse fut autrefois très riche en minerai de fer et parce que, dans ses environs, s'ouvraient, il y a longtemps déjà, des carrières d'un sable spécial ; et puis il y a la situation topographique : au confluent de la Sambre, du Piéton et de l'Eau-d'Heure, la convergence de trois vallées principales a déterminé un élargissement, une vaste cuvette qui a permis l'installation d'une agglomération d'hommes et d'usines à nulle autre pareille.

La ville de Charleroi est disposée en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, s'appuyant à la rive gauche de la Sambre ; elle est entourée d'un ensemble de sites gracieux disséminés parmi les coteaux boisés et les plateaux onduleux : Loverval, Nalinnes, Jamioulx sont évocateurs de fraîcheur et de coquetterie ; ce sont des lieux d'exode dominicaux qui fourmillent de bourgeois, de commerçants et d'ouvriers endimanchés.

Quelle destinée que celle de cette ville ! Au XVII[e] siècle, ce

---

(1) Les pages qu'on va lire sont extraites du bel ouvrage que M. Albert Jacquemin a consacré à la description du pays wallon sous le titre de *Terres et gens de Wallonie* (Renaissance du Livre). Notre collaborateur Alfred Duchesne en a signalé la valeur dans notre dernier numéro, p. 219.

n'était que le petit village de Charnoy (²) : une pauvre église, quelques maisonnettes vulgaires abritant 50 ou 60 charbonniers ; en 1666, Charles II en fit une forteresse, qu'on appela Charleroi et qui semblait devoir devenir une place purement militaire ; à peine un an après, commençait pour elle la série des batailles et des sièges qui l'empêchèrent de prendre aucune extension, malgré que Jourdan, qui s'en empara en 1794, l'ait dénommée « Libre-sur-Sambre ». Mais certaines dates marquent spécialement dans son existence : en 1656 déjà, les Etats-Généraux étudiaient le projet d'un canal entre Charleroi et Bruxelles pour le transport des charbons, canal qui, décrété en 1803, fut commencé en 1827 ; dès 1669, l'écuyer Jean de Condé obtint privilège pour construire une fabrique de verre ; en 1770, il y avait sur le territoire de la localité (qui comptait alors 2.400 habitants) quatre verreries, dix-sept fabriques d'étoffes, des clouteries, des usines à fer, des brasseries, des moulins, des fabriques à tabac ; en 1840 fut construit le chemin de fer de Namur à Braine-le-Comte par Charleroi ; débarrassée de ses remparts, la ville prit un développement considérable, celui d'une capitale dans la région la plus industrielle de la Belgique et une des plus importantes du monde. En 1911, une Exposition grandiose, due à l'initiative de la Chambre de commerce, venait mettre en relief la puissance industrielle du pays de Charleroi : elle fut une révélation, tant au point de vue artistique du Hainaut qu'au point de vue économique de la région.

Ville étrange ! Elle fut la patrie du peintre Navez et aussi du poète ouvrier Jacques Bertrand qui la chanta en des chants ardents, et de Desandrouins, le fondateur des mines d'Anzin. Ville ardente, faite d'ombre et de feu, comme l'enfer du Dante, dit J. Sottiaux dans sa *Wallonie héroïque* :

De la sérénité des campagnes prochaines,
Elle apparaît comme une ville surhumaine,
Barrant de croupes bitumeuses les entours
Et plantant par le ciel des donjons et des tours
Où flottent, dans le soir, de rouges oriflammes...

Malgré les hauts fourneaux, les puits de mine, les laminoirs, les glaceries et verreries, et cent autres usines qui l'entourent dans une ceinture de feu et de fumées, la ville de Charleroi est propre et

(²) Ou Charmoi (lieu planté de charmes).

claire ; on lui a donné de l'air par la transformation de ses vieux remparts en boulevards plantés d'arbres, sur lesquels se sont élevées des habitations modernes, souvent somptueuses ; mais elle n'est pas belle, parce qu'elle est sortie trop vite de terre, parce qu'elle est neuve et pourtant sans jeunesse, parce que tout y a toujours été sacrifié aux exigences d'une vie toute vouée aux affaires et au travail. Elle n'a pas d'édifices. Pourtant sa gare est de grande allure ; sa prison cellulaire a des airs de forteresse ; l'église Saint-Antoine, à la Ville-Basse, porte son chapiteau sur quatre grosses colonnes doriques ; la place du Sud, grande et claire, présente, dans un de ses coins, un coquet Hôtel des Postes tout neuf. Plus intéressante par sa façade, mais surchargée par un clocher mesquin, l'église Saint-Christophe ou de la Ville-Haute, datant de la fin du XVIII[e] siècle, contient des restes intéressants provenant de l'abbaye d'Oignies, un tabernacle provenant de l'abbaye d'Aulne ; la statue de Saint-Christophe est le seul vestige qu'elle garde de l'église du petit village de Charnoy. L'Université du Travail, institution provinciale d'enseignement technique qui fut la première du genre en Belgique, est logée dans de somptueux locaux. Enfin un hôtel de ville magnifique, avec un élégant beffroi d'où l'on a un émouvant panorama sur la contrée, vient d'être érigé sur l'emplacement d'une bicoque qui était indigne d'une ville comme Charleroi.

Charleroi apparaît, malgré cela, comme « une sorte de pied-à-terre où les fatigués des fiévreuses œuvres du feu puissent, au plus vite, quand ils en ont envie, retrouver le semblant de repos de la ville ; tout y a l'air impersonnel d'un de ces cantonnements construits à la hâte et qu'on abandonnera volontiers ; la Sambre elle-même prend un air maussade, sous les péniches de charbon qui la souillent ; il faut chercher pour reconnaître quelques traits de la physionomie d'une villette wallonne, avec ses loustics moqueurs et farauds, d'une verve drue réaliste... ». (L. DELATTRE, *Le Pays wallon.*)

*
* *

Autour de Charleroi se pressent des communes puissantes, aux rues grouillantes, aux maisons sans fraîcheur, poussiéreuses et bruyantes, dans lesquelles l'usine se mêle à l'habitation et envahit la chaussée. Partout des houillères, des ateliers, des verreries, des cheminées, des flammes, des fumées.

Gilly (26.000 habitants) était célèbre naguère encore par son

tilleul-fétiche, comme il y eut et subsiste des arbres miraculeux en plusieurs endroits de la Wallonie, derniers survivants du culte des arbres sacrés auxquels on attribuait le pouvoir merveilleux de guérir nombre d'affections et auxquels on abandonnait, en guise d'*ex-voto,* des linges de pansement ou que l'on criblait de clous ou d'épingles (Hêtre cloué de Jalhay, Pins de Braine-l'Alleud, Tilleul de Battice, etc.). Parmi ces vestiges du paganisme, que les missionnaires du haut moyen âge et le clergé des campagnes s'attachèrent à christianiser en leur adjoignant une chapelle avec statuette de saint, le tilleul de Gilly, situé dans l'abbaye de Soleilmont, était le plus remarquable de tous, non seulement par ses dimensions, mais encore parce que, de nos jours, on continuait d'y planter des clous disposés suivant des dessins primitifs et surtout en croix ; cet arbre fut abattu par l'orage en mars 1922 et un fragment en a été acquis par le Musée de la Vie Wallonne à Liège ; l'arbre était garni de plus de 70.000 clous ; et le culte populaire était si tenace que, lorsque l'arbre abattu fut déposé dans la cour d'une ferme voisine, des pèlerins continuèrent à piquer des clous dans son tronc, tandis que d'autres emportaient des parcelles de son bois ou de son écorce pour faire des tisanes curatives.

C'est à Gilly que se dressent les restes de l'abbaye de Soleilmont, qui avait été érigée jadis dans un site charmant. Longtemps ferme et pensionnat, ce monastère, qui est demeuré à peu près complet, est aujourd'hui rigoureusement fermé par les Sœurs Bernardines qui l'occupent ; parmi les vestiges intéressants qu'on pouvait y contempler, figure la tombe des sœurs Jacqueline et Begge de Burlen, mortes en 1693, et honorées de la curieuse épitaphe suivante

MESME TOMBEAU CI-APRES ENCLOT DEUX SŒURS,
JADIS ENSEMBLE EN MESME SEIN ENCLOSES.
QUINZE ANS DU MONDE AYANT GOUTE LES ROSES,
ONT DE L'EPOUX ENSUIVI LES ODEURS ;
A SOLEILMONT ENSEMBLE EN MESME JOUR
UN MESME VŒU LES FIT RELIGIEUSES.
PRIEZ, PASSANTS, QU'AU CELESTE SEJOUR
ENSEMBLE UN JOUR ELLES SOIENT BIENHEUREUSES...

Lodelinsart (11.000 habitants), Dampremy (13.000 habitants) où se sont installées les premières verreries mécaniques, Roux (11.000 habitants) et Courcelles (18.000 habitants) avec leurs gla-

ceries et verreries, Montignies-sur-Sambre (26.000 habitants) dont l'église renferme une belle châsse de saint Vincent, Couillet (13.500 habitants) avec sa vieille église ogivale de Saint-Laurent, son domaine de Loverval où, dans un magnifique parc, s'élève le beau château moderne de Mérode (un chevalier de Loverval signa le Compromis des Nobles), et sa grande fabrique de soude Solvay, Châtelet (15.500 habitants) dont la partie centrale a encore des aspects de vieille cité, Châtelineau (19.500 habitants) dont l'église renferme le superbe mausolée de Philippe de Mérode et de Jeanne de Montmorency, autant de communes sans attrait, envahies par l'industrie.

Et c'est aussi le cas de Jumet (30.500 habitants), vaste commune et la plus populeuse du Hainaut, ce dont les Jumétois sont volontiers fiers. Jumet, divisé en un tas de quartiers, Jumet-Brûlotte, Jumet-Hamendes, Jumet-Station, Jumet-Malavée, etc. gros centre industriel, est célèbre par la « Marche de la Madeleine » exécutée depuis des siècles : elle part à quatre heures du matin, le quatrième dimanche de juillet, fait le « tour » de la commune et des environs, en suivant le chemin par où sainte Marie-Madeleine est censée avoir passé, en s'insinuant par les voies les plus imprévues, même les plus étroites ruelles ; derrière les hommes d'armes qui ouvrent la « marche » et les trompettes vibrantes qui en annoncent le passage, c'est d'abord la procession religieuse où de nombreux pèlerins accompagnent, en chantant, les statues et les bannières de saints ; puis viennent les groupes profanes, dont les Mamelucks qui ne peuvent jamais être plus que cinq, les Zouaves, les Guides, les Matelots, les Mousquetaires Louis XV, les Turcos, les Monténégrins, les Indo-Chinois, les sapeurs précédant un état-major (maréchal, général, aides-de-camp), le tout accompagné de corps de musique jouant des marches entraînantes. Foules bigarrées, bannières flottantes forment un ensemble truculent, qui parcourt des kilomètres sous le soleil de juillet, avec conviction. Mais tout subit l'empreinte de la vie moderne : dans le cortège se sont introduits, depuis quelques années, des groupes empruntés à l'actualité et qui d'ailleurs persistent, Boers, chasseurs alpins, tirailleurs algériens, jockeys, qui font suite au clergé, voire des coloniaux parmi lesquels on peut voir aujourd'hui de vrais Congolais qui participent très sérieusement à cette manifestation folklorique (qu'en pensent-ils donc?), et pour allonger encore le cortège, une suite de dizaines et de dizaines de voitures automobiles garnies de

branchages, qui transportent des êtres joyeux faisant le « tour » très à l'aise, munis de provisions solides et liquides...

A Jumet-Heigne, le touriste pourra visiter le prieuré fondé au IX^e siècle par l'abbé de Lobbes, pour y donner l'hospitalité aux pèlerins et pour percevoir la dîme sur la seigneurie ; dans la chapelle est une curieuse pierre tombale de plus de 2 mètres de haut, représentant un chevalier debout, le Sire de Marcines, vêtu de bure, la tête couverte du casque ; ce prieuré de Jumet-Heigne reçut au XII^e siècle la visite de saint Bernard. De la place de Heigne, on a un magnifique panorama sur le pays houiller tout hérissé de terris, vers Courcelles, Trazegnies, Forchies.

Tout proche de Charleroi, c'est Marcinelle (21.500 habitants), avec, silencieuse dans l'agglomération carolorégienne, sa vieille église dont le clocher remonte au XII^e siècle et la nef au XV^e (3). A ses industries diverses, Marcinelle ajoute des carrières de sable et de terre plastique, et surtout les magnifiques installations des Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (ACEC). Mont-sur-Marchienne (10.500 habitants), tout en haut, à l'orée d'un beau plateau, offre à l'observation, sous la forme d'une vieille ferme, un château-fort du XVI^e siècle, flanqué de quatre grosses tours dont les murs sont percés de nombreuses meurtrières ; on a, de cette localité, un beau panorama sur la vallée de l'Eau-d'Heure et la région de Montigny-le-Tilleul. Montigny-le-Tilleul (4.500 habitants), qui exploite des carrières de pierre de taille et de castine, comprend le hameau de Bomerée, où fut érigé un fourneau avec usine à fer, en 1612 ; de l'éperon entre les vallées de la Sambre et de l'Eau-d'Heure, sur lequel s'est installée la commune, on a sur Charleroi une vue impressionnante. Nalinnes (2.600 habitants), tout à fait agricole, siège d'importantes sablonnières, dans un site entouré de bois, intéresse le curieux par son église ogivale dont les fenêtres à meneaux sont de toute beauté.

Marchienne-au-Pont (23.000 habitants) tient avec Charleroi ; son imposant château du XVII^e siècle est enserré entre la Sambre et les hautes murailles des moulins à farine, et l'intéressante église du XVI^e siècle est effacée par l'entassement incroyable d'usines et d'ateliers. En face, sur la colline, Monceau-sur-Sambre (9.000 ha-

(3) Elle a été incendiée il y a quelques mois et il n'en reste que les murs.

bitants) marque ses industries en un fumeux et noir paysage dans lequel se perd son vieux manoir aux tours rondes.

Enfin, aux confins du Hainaut, à quelques kilomètres de Châtelet, voici un petit village tout à fait pittoresque, Presles, situé dans un creux du vallon de la Biesme, historique par la bataille des Nerviens contre Jules César ; isolé dans la campagne, dans des massifs de marroniers et de sapins, fait de maisons proprettes enfouies dans la verdure ou adossées à une colline que perce le roc, possédant un beau château au milieu d'un vaste parc, Presles a conservé une coutume qui figure chaque année au programme de la « ducasse », le premier lundi d'octobre ; c'est la Limodge, menacée de disparition. « A l'issue de la messe matinale, les habitants de Presles se rassemblent autour d'un bipède fantastique, tenant du bœuf par le haut du corps, armé de cornes démesurées, la langue sanglante, mâchant par à-coups une touffe de sainfoin avec la hâte vorace d'un ogre affamé. La Limodge, ainsi appelle-t-on ce grotesque animal à jambes humaines, est menée en laisse par un paysan armé d'un gourdin et escorté d'une dizaine de cavaliers vêtus selon une mode ancienne des plus bizarres. Cette troupe fait le tour de la localité entre deux haies de badauds qui s'ébaudissent au spectacle des reculs provoqués dans leurs rangs par les bonds sauvages et désordonnés de la Limodge ; car celle-ci est d'humeur fantasque et capricieuse. Elle affectionne particulièrement dans sa sournoiserie les brusques gambades habilement calculées aux abords des fumiers et des purins de l'itinéraire... Arrivée sur la place communale, la cavalcade assiste à la mort de la Limodge, qu'on abat d'un coup de fusil chargé à blanc. Il arrive parfois que le monstre, sur le point de rendre son dernier rugissement, accouche tout à coup, au milieu des rires amusés de la foule, d'un petit chien qui se sauve aussitôt à toutes pattes avec des jappements de rancune. » (Edm. Doumont.) Mais un illustre vétérinaire, le docteur Canabot, parvient toujours à ranimer par des drogues ultratoniques la bête, qui finit par succomber sous les coups répétés des dompteurs et qui, finalement abandonnée, expire sur place, honorée des pleurs sympathiques de ses fervents.

La Limodge est originaire de Fosses où elle apparut vers 1810 ; des habitants de Presles, que cette exhibition attirait à Fosses, introduisirent vers 1820 la coutume chez eux, mais en la transformant. La ville de Fosses a abandonné plus tard cette « cérémonie ». Telle quelle, à Presles, elle nous garde la trace de ces légendes qui, comme le Doudou à Mons, appartiennent au fonds commun de la

croyance aux habitants mystérieux des forêts de jadis, mais sa réalisation s'inspire en plus de l'esprit farceur du Wallon, qui se paie malicieusement la tête du badaud.

*
* *

Toutes ces communes et d'autres que nous n'avons pas citées constituent ensemble une formidable agglomération de 350.000 à 400.000 âmes vivant à l'étroit et dont 50.000 au moins peinent comme mineurs, métallurgistes, verriers, dans un inlassable labeur, avec des plaisirs naïfs et des idées sociales avancées, des patiences insoupçonnées et des colères soudaines. Ce pays de Charleroi est un pays de géhenne ; sur un espace dont le rayon n'est que de quelques lieues, une quinzaine de hauts fourneaux déversent chaque jour plus de 2.000 tonnes de fonte ; plus de 40 fosses d'extraction en activité remontent quotidiennement plus de 10.000 tonnes de houille ; 35 à 40 verreries y produisaient naguère encore journellement des milliers de mètres carrés de glaces et de verres à vitre et des centaines de milliers de bouteilles, de gobelets, de verres, etc., mais une crise grave a considérablement diminué le nombre de ce genre d'usines.

C'est le royaume du Feu et de la Machine : « On a comparé Charleroi et ses environs à Manchester, comparaison qui s'offre presque invariablement à l'esprit quand il s'agit de trouver une assimilation pour montrer la puissance du travail unie au développement des installations dans un milieu de haute organisation industrielle. Et c'est ici le cas. Il faut voir, du haut des terris de Monceau ou de Couillet, le fourmillant panorama des usines qui, de toutes parts sans interruption, se succèdent jusqu'au fond des horizons, pour saisir la prodigieuse vitalité de ce coin de la Belgique. » (Cam. Lemonnier.)

Rien ne peut être beau dans une pareille contrée, rien, sinon l'agglomération elle-même et son travail, le Travail. Ceux d'aujourd'hui qui ne verraient plus que le site actuel ne peuvent comprendre l'entrain avec lequel les Carolorégiens redisent le chant de leur poète populaire, Jacques Bertrand, qui l'écrivit à une époque où l'industrie n'avait pas encore entièrement exproprié la nature dans ce coin de terre :

J'ai de maintes cités contemplé les merveilles,
Leurs palais tant vantés aux splendeurs sans pareilles ;

De ces beaux monuments admirant la structure,
Je regrettais nos champs
Et leur verte parure
Qu'annonce le printemps.
Pays de Charleroi,
C'est toi que je préfère :
Le plus beau coin de terre,
A mes yeux, oui, c'est toi...

Au surplus, le grand bonheur ici, c'est — après les joies de la famille — le jeu de cartes, le cinéma, le théâtre à variétés, le cirque, la parade des cortèges carnavalesques, la ducasse communale, et surtout la foire. La foire d'août à Charleroi, foire comme toutes les autres avec leurs loges disparates et bruyantes, leurs lutteurs, leurs musées, leurs fritures, leurs carrousels, leurs marchandes de sucreries, leurs jouets ; mais elle attire dans la « grande ville », surtout le 15 août, une foule énorme, drainée de cinq lieues à la ronde, qui vient goûter l'ivresse de « sauter par-dessus l'existence atroce des Roux, Jumet, Gilly, et la géhenne des laminoirs, des houillères et des verreries ».

Mais la foire ne dure qu'un temps, il faut d'autres plaisirs, permanents. Et le plus en vogue est le Jeu de Balle. « C'est le passe-temps dominical le plus goûté du petit artisan des villettes et des jeunes hommes. Les sociétés de joueurs de balle, gants de cuir durci à la main, culotte de toile blanche et chemise de flanelle, se défient. Dans l'enceinte de petits bancs et de cordes tendues en forme d'Y de pairle de blason, des heures durant les petites boules dures de Velaine ou d'Ath se jettent et se renvoient à grands cris, d'une partie à l'autre, et sous les applaudissements ou les huées des spectateurs partagés dans leur enthousiasme. Une « livrée » incertaine, un « quinze » douteux, une « chasse » mal marquée dans une partie, suffisent à mettre le feu à des animosités sans fin d'un village à l'autre. Mais d'ordinaire, les cris des joueurs ne sont que de plaisir. Des collines voisines, dans la paix des beaux dimanches, on les entend qui animent la petite ville ainsi qu'un ramage de grands oiseaux. » (L. Delattre, *Le Pays wallon.*)

D'autre part, tout l'esprit industrialiste de la région de Charleroi se synthétise dans la majestueuse Université du Travail, installée au point culminant de la ville. C'est une institution remarquable qui réunit dans ses murs toutes les écoles profession-

nelles et leurs ateliers, mis au service d'une race de travailleurs tenaces et intelligents que rien ne rebute. C'est aussi à Charleroi que le gouvernement provincial du Hainaut a installé une œuvre humanitaire, la première en date en Belgique, l'Ecole des Estropiés qui, outre une instruction générale suffisante, assure un métier honorable et rémunérateur à ceux que la nature a mal lotis ou que l'usine a mutilés et qui eussent été sans cela à charge de la société. Rappelons enfin que c'est encore à Charleroi que fonctionna une des premières Ecoles d'Infirmières de la Wallonie

*
* *

Fermant le cercle autour de la farouche agglomération carolorégienne, voici des communes qui, encore industrielles, s'ouvrent déjà sur les campagnes. Bouffioulx (4.500 habitants) sur le ruisseau d'Acoz, dont les rues et les ruelles grimpent parmi les coteaux de son sol rocheux, ajoute à ses industries minières et métallurgiques, de constructions métalliques et de carrières, l'industrie très renommée des poteries vernissées dites « grès de Bouffioulx », les unes ordinaires, les autres d'art ; la corporation des potiers de Bouffioulx remonte à l'an 1530. Les vieux manoirs de la localité rappellent un passé de guerres et de terribles batailles à l'arc et à l'arbalète.

De l'autre côté, Ransart (9.500 habitants) creuse les derniers charbonnages aux confins de la féconde terre limoneuse. Fleurus (7.500 habitants), dont le nom rappelle une bataille fameuse, étale sa place sur un dédale de souterrains historiques et, à la renommée de ses industries chimiques, ajoute celle de ses « Bernardins », sorte de pâte sucrée aux amandes dont toutes les manifestations foraines du pays ont fait connaître la délicate finesse. Puis c'est Gosselies (10.000 habitants), où est née l'industrie des métaux émaillés ; c'est une localité proprette, aux allures de bourg agricole. Avec Gosselies, Fleurus et Ransart, nous rentrons dans la Hesbaye, des grand'routes frontalières de laquelle on voit se profiler sur le ciel les aspects fumeux et âpres de la zone houillère que nous venons de quitter pour nous porter vers le nord.

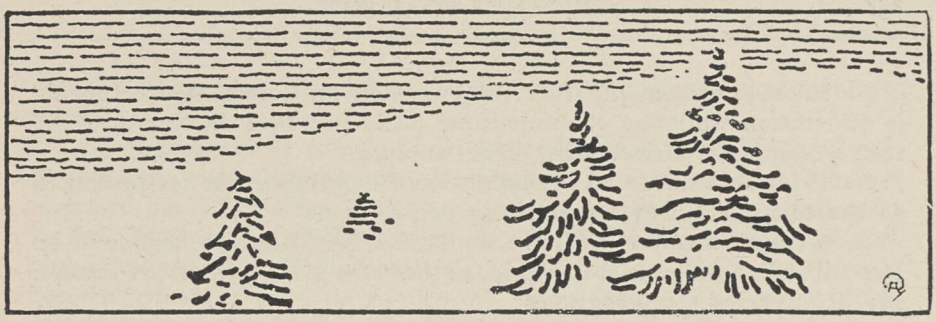
A l'ouest de Gosselies, se signale une vieille bourgade. Fontaine-l'Evêque (8.000 habitants), aux rues montantes et descendantes sur les flancs d'un vallon et où l'on peut contempler un beau manoir bien dégagé ; elle a tiré sa prospérité et sa renommée de l'industrie cloutière à laquelle les événements

d'après-guerre ont peut-être porté dans cette région un coup mortel ; Fontaine-l'Evêque, sans ses clouteries, redeviendrait ce qu'il est plutôt, un bourg agricole. Non loin de Fontaine-l'Evêque, sur le territoire de la commune de Forchies-la-Marche, (6.500 habitants), dont le centre est tout noirci par les charbonnages et les usines métallurgiques, se carre, sur la bosse d'un vaste plateau, la belle ferme féodale de La Marche, dont les quatre grosses tours d'angle semblent encore monter la garde jusqu'aux lointains horizons maigrement arborés.

*
* *

Le pays de Charleroi forme ainsi une vaste agglomération d'une physionomie actuelle très particulière, âpre et rude. La nature que l'industrie y a violentée, l'activité qui y a atteint à une intensité incomparable, le panorama présent sans charme ni fraîcheur, le « climat » affairé imprégnant une population ardente et turbulente, y ont décrété une mentalité assez bien caractérisée par son matérialisme et son épicurisme, et le grand art et le beau savoir y cotoient fréquemment un flagrant terre-à-terre. Pays de braves gens s'il en fut, courageux et d'avant-garde.

Alb. JACQUEMIN.



CHRONIQUE WALLONNE

Alphonse Maréchal

Nous empruntons au *Guetteur Wallon,* de Namur, les extraits suivants de l'article nécrologique qu'il consacre à un excellent serviteur de la philologie wallonne qui vient de disparaître :

« Un intellectuel de la première heure dans l'étude de nos dialectes, un maître distingué qui fut professeur de rhétorique, pendant 30 ans, à l'Athénée royal de Namur, et dont la modestie égalait la science profonde, est décédé à Liège le 9 mars 1936.

» M. Alphonse Maréchal, né à Liège le 6 juillet 1856, avait fait ses études à l'Athénée et à l'Ecole normale des Humanités où il obtint, en 1878, le diplôme de Professeur agrégé de l'Enseignement moyen du degré supérieur pour les Humanités.

» Il eut comme professeur le renommé grammairien L. Roersch. Son goût précoce pour la philologie fut encouragé par le célèbre Auguste Scheler, qui avait publié en 1873 son *Dictionnaire d'étymologie française.*

» Scheler approuva fort un étude publiée par Alphonse Maréchal en 1879 sur *L'histoire de dix mots wallons.*

» A. Maréchal débute comme professeur au Collège de Virton. Il en profite pour étudier le gaumais. Pour se rapprocher de Liège, il demande son transfert pour Tongres, où il exerce de 1880 à 1886.

» Il arrive à Namur en 1886. Il enseignera la rhétorique jusqu'en 1918. Il s'intéresse au parler local, collectionne des textes wallons, notamment la gazette *La Marmite,* réunit l'importante collection qui servira à ses fils Paul et Lucien à élaborer leur anthologie des poètes namurois (1930).

» En 1889, il obtient la médaille d'or à la Société de Littérature wallonne pour sa *Carte dialectale de l'arrondissement de Namur,* travail qui sert, depuis lors, aux philologues pour la délimitation des divers wallons. C'est un des premiers travaux de l'espèce.

» En 1899 également, il devint Président du Comité de Lecture de la Fédération wallonne et dramatique de la province de Namur. Il le reste jusqu'à son départ pour Liège, en 1924.

» Il fut secrétaire de la Commission dramatique pour les provinces de Brabant, Namur et Luxembourg depuis 1921.

» Nommé membre titulaire de la Société littéraire wallonne en 1906, il collabora plus d'une fois au *Bulletin du Dictionnaire wallon* par des articles étymologiques.

» D'autre part, il fit chaque année partie des jurys des concours de toponymie, dialectologie, etc., et rédigea bien des rapports qui sont, suivant le président M. J. Feller, « d'une critique méticuleuse et bienveillante ». Il passa à l'éméritat en 1933.

» Membre associé de la Commission administrative du Musée de la Vie wallonne et président de sa section de botanique, depuis 1925, il a effectué, en partie, le classement des documents nombreux recueillis au sujet des noms wallons des plantes et de leur utilisation en médecine populaire. Il publia à ce sujet plusieurs articles dans le *Bulletin des Enquêtes* du dit musée, de même qu'une étude sur la Wallonie et ses divisions linguistiques (1926).

» Homme d'étude, il a passé la moitié de sa vie au milieu des livres, cultivant son esprit en *dilettante,* passant du latin et du grec à l'italien, à l'espagnol, au provençal, au vieux français et au wallon. Il affectionnait les promenades pédestres et connaissait à fond la botanique.

» En 1930, il avait fait partie du jury du Concours national de Littérature wallonne du Centenaire.

» Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la médaille civique de 1re classe, de la médaille commémorative du règne de Léopold II, de la médaille du Centenaire. »

A notre tour nous présentons nos vives condoléances à ses fils, MM. Paul et Lucien Maréchal, auteurs de la remarquable anthologie des poètes wallons namurois et disciples fervents de la muse wallonne.

En l'honneur de Rodolphe de Warsage

C'est une figure populaire dans les milieux wallons que celle de M. Rodolphe de Warsage. Son fervent amour du terroir s'extériorise depuis des années sans nombre par de multiples travaux de vulgarisation historique et folklorique. Il s'intéressa d'abord à nos marionnettes, et sa curiosité s'orienta bientôt vers toutes les avenues du passé local. Il étudia les mœurs, les coutumes, et il en est résulté mainte étude familière sur le calendrier folklorique, sur les remèdes populaires, sur les bons métiers d'autrefois, sur les vieux clochers liégeois.

Investi de la présidence de la Société royale « Le Vieux Liège » après la mort de Ch.-J. Comhaire, Rodolphe de Warsage a donné une vitalité nouvelle à cet intéressant organisme dont le bulletin pério-

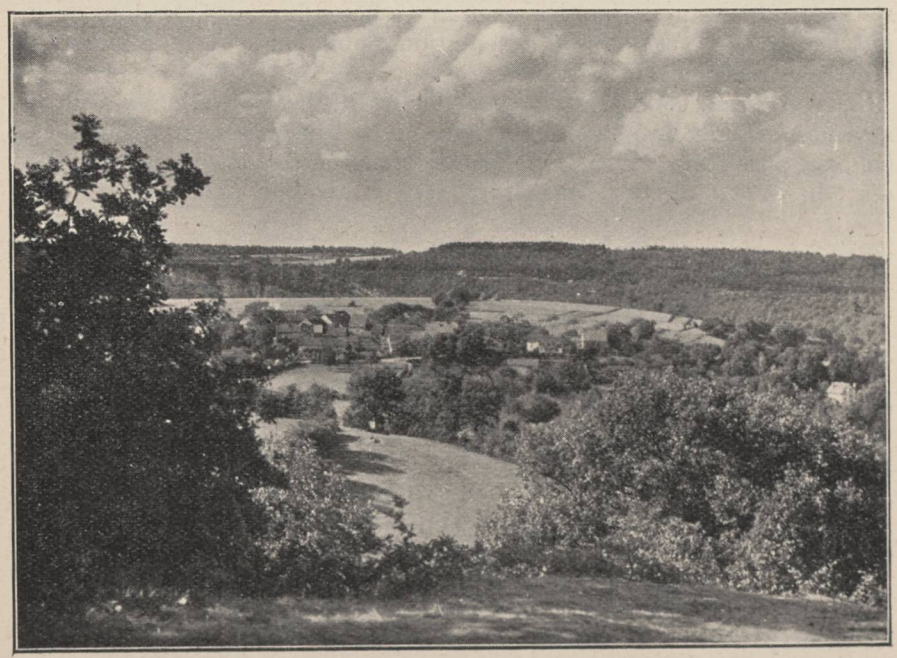
dique a, sous son impulsion, acquis une importance documentaire notable.

Le gouvernement français lui ayant décerné la croix de la Légion d'Honneur, cette distinction a été fêtée, le 4 avril, par un banquet organisé par « Le Vieux Liège » avec la collaboration de nombreuses sociétés littéraires et philanthropiques, et qui a rassemblé quelque cent cinquante convives. M. le Ministre français Justin Godart, M. Fernand Sarrien, consul général de France, M. Louis Pirard, gouverneur de la Province, les échevins Troclet et Buisseret, les conseillers communaux Depresseux et Cassian Lohest, MM. Hogge, président de l'Œuvre des Artistes, Félix Magnette, professeur à l'Université, et nombre d'autres personnalités y assistaient. Les mérites du héros de la soirée ont été chaleureusement mis en relief par une suite d'orateurs auxquels il a répondu en exprimant avec une émouvante sincérité la piété profonde qui l'attache aux choses de notre terre.

Parmi les souvenirs qui lui ont été offerts, signalons son portrait, dû au talent distingué de M. Jos. Damien et de M^lle^ Anne Rutten.

Un décor d'idylle

Ce joli paysage champêtre qui s'étale dans sa grâce et sa sérénité, c'est le hameau de Ham, dépendance d'Esneux, qui s'accroche à l'un



Le hameau de Ham

des versants de la colline de Beaumont. On sait que le site de Beaumont vient d'être officiellement classé, c'est-à-dire garanti contre les vandalismes, grâce aux efforts de la vaillante Association pour la défense de l'Ourthe et de son vigilant président, M. Louis Gavage.

Souhaitons que soit préservé du même coup ce hameau de Ham dont maints écrivains, comme Maurice des Ombiaux et Léon Souguenet, firent naguère leur refuge d'élection, et où Camille Lemonnier écrivit son roman l'*Hallali*.

Un Prix triennal de Littérature dialectale

Un prix de 10.000 francs vient d'être institué par le Ministre de l'instruction publique. Il sera décerné pour la première fois en 1936 et sera réservé à une pièce de théâtre créée ou éditée entre 1920 et 1935. Il appartiendra au jury d'apprécier si les pièces en un acte pourront être retenues, l'arrêté d'institution ne prévoyant pas ce point.

Les conditions à réunir pour participer au concours sont les suivantes :

1° Etre de nationalité belge ;

2° Avoir *fait jouer* ou *publier* dans la période, une pièce de théâtre en wallon. Les adaptations ou les traductions se trouvent exclues de cette épreuve.

Exceptionnellement, la première période comprendra six ans et s'étendra donc du 1er janvier 1930 au 31 décembre 1935, la date de la publication ou *première* représentation étant seule à déterminer si l'ouvrage rentre dans la période.

Le prochain concours triennal pour la littérature wallonne s'adressera aux œuvres en prose ou en vers qui ne ressortissent pas au théâtre ; sa première période, elle aussi, comprendra exceptionnellement six années et s'étendra donc du 1er janvier 1933 au 31 décembre 1938.

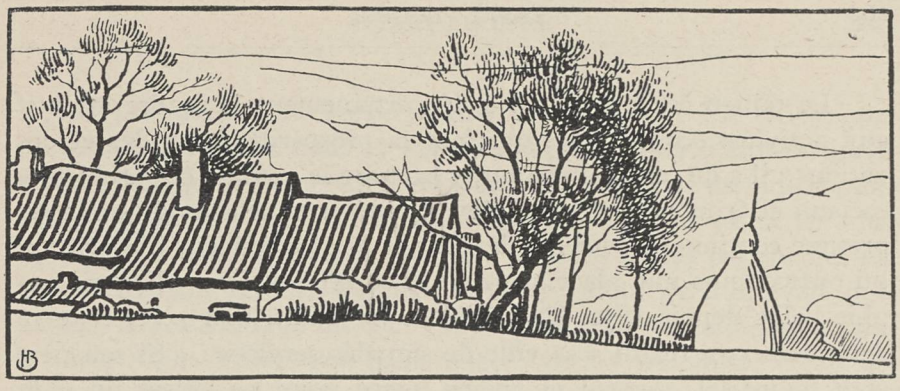
Hommage à Louis Banneux

La petite ville de Rochefort en Ardenne vient de donner le nom de Louis Banneux à la rue où se trouve la maison natale de cet écrivain de talent, mort en 1932, qui fut un sociologue distingué et un des folkloristes les plus avertis de notre pays.

Pendant plus de dix ans, Louis Banneux collabora à la *Défense Wallonne*, où il tint, avec maîtrise, la rubrique du Folklore. Il a aussi collaboré maintes fois à la *Vie Wallonne*.

C'est à l'étude du folklore ardennais qu'il s'était spécialement appliqué, et il lui consacra une série de volumes remarquables, dont les principaux sont *L'Ardenne Mystérieuse*, *L'Ardenne Superstitieuse*, *Le Légendaire Ardennais*, *Les Fées du Hultai* et autres légendes.

Comme sociologue, Louis Banneux vit plusieurs de ses œuvres couronnées par l'Académie Royale de Belgique.



HENRI PIRENNE ET L'HISTOIRE LIÉGEOISE (1)

... Il ne s'agit pas ici d'expliquer par quels mérites éminents Henri Pirenne, ce grand Belge, mais aussi ce grand Wallon, est devenu au regard de tous nos compatriotes et aussi du monde savant étranger celui qu'on a surnommé « Historien national », titre de noblesse dont aucun avant lui n'avait été honoré. Ce serait répéter ce qui a été proclamé par tant d'autorités scientifiques. Notre but est à la fois plus modeste, plus précis, puisque nous nous proposons de faire connaître ceux des travaux de notre illustre concitoyen dont le sujet se rapporte à notre histoire régionale liégeoise. Il nous conviendra d'indiquer, sobrement, mais encore, quelle place Pirenne a consacrée à cette histoire dans ses grandes œuvres de synthèse que domine sa monumentale *Histoire de Belgique*.

*
* *

Et tout d'abord, qui fut plus de « chez nous » que Pirenne. Il est né à Verviers, le 23 décembre 1862. Il appartenait par ses origines familiales à cette bourgeoisie industrielle qui était si influente alors en Belgique.

(1) Ce texte est la reproduction à peu près intégrale d'une communication faite devant les membres de l'Institut archéologique liégeois, le 27 décembre 1935.

Le milieu où il a grandi a dû certainement le rendre attentif aux activités économiques qui font la prospérité des villes et des nations ; il a dû, en grandissant, y prendre le goût de ces problèmes sociaux et économiques, qu'il devait étudier et éclairer d'une façon presque continuelle avec une largeur et une profondeur d'esprit qui lui ont conquis une place si neuve, si originale dans l'historiographie belge depuis 1830. Il est fils de fabricant. Son père, échevin des travaux, a rendu à sa ville de signalés services : « Si son père était industriel, il avait en même temps pour les lettres un goût qu'attestait sa riche bibliothèque. L'enfant, lui, dans un petit pavillon du XVIII[e] siècle, au milieu du jardin paternel, tout en étudiant, s'amusait à expérimenter des teintures ([2]). »

Le jeune Henri est l'élève de l'Athénée de sa ville, brillant élève. Il y eut, disons-le en passant, comme condisciple Jules Feller. Il passe du collège à l'Université de Liège, où il va recevoir une excellente formation scientifique. Sait-on encore de qui il fut l'élève préféré, quel fut le maître à qui il dut la première connaissance et la pratique des méthodes nouvelles de la science historique ? Ce fut Godefroid Kurth, qui organisa, le premier en Belgique, les cours pratiques, les séminaires d'histoire. Pirenne le vénéra toujours comme son initiateur par excellence([3]). Plus tard il suivit les

([2]) R. P. Willaert, *Henri Pirenne historien,* dans *Revue Générale,* 15 novembre 1935, p. 539.

([3]) Ceci est confirmé par M. M. Wilmotte qui, dans le numéro de novembre 1935 de la *Revue franco-belge,* consacre quelques curieuses pages de *Souvenirs et regrets* à celui qui fut son ancien condisciple (voir la note ci-dessous) : « La passion de l'histoire était en lui. Elle dicta tout de suite son choix. G. Kurth invitant les plus studieux de ses élèves à assister à un cours pratique qu'il faisait chaque semaine, il s'y inscrivit, et bientôt il domina ses camarades de toute la supériorité d'une culture déjà étendue et gagna l'amitié du maître par un zèle et une curiosité intellectuelle dont peu d'entre eux étaient capables. » — Nous lisons d'autre part, *Bulletin de l'Association des Amis de l'Université de Liège,* janvier-avril 1936, pages 109-111, article de M. P. Harsin : « Si peu d'esprits furent aussi dissemblables que ceux du maître et de l'élève, nul doute pourtant que l'influence du premier sur le second fut profonde. Médiéviste consommé, Kurth détermina le cadre de prédilection des futurs travaux de Pirenne. Esprit universel, à la fois philologue et historien..., cerveau divinateur et toujours en quête de questions nouvelles, Kurth donna peut-être à son premier disciple, avec le sens aigu de la critique des textes, cette curiosité prodigieuse qui resta jusqu'à son dernier jour la marque la plus apparente de sa personnalité. »

leçons pratiques d'un autre maître illustre, Paul Frédéricq, qui professait alors chez nous et que Pirenne aura peu d'années après comme collègue à l'Université de Gand. Son diplôme de philosophie et lettres conquis avec éclat, notre jeune Verviétois visita les universités allemandes en 1882, puis les grandes écoles parisiennes en 1883. Dès son retour, l'année suivante, alors qu'il n'avait que 22 ans, le voilà chargé du cours de paléographie et de diplomatique à notre *Alma Mater*. Son camarade, Maurice Wilmotte, créait au même moment à l'École Normale des Humanités l'enseignement des langues et littératures romanes (4).

Qu'est-ce qui avait bien pu valoir à Pirenne, si jeune cependant, la bienveillance ministérielle ? Il n'est pas difficile de le présumer. Ce fut sans nul doute la publication par celui qui n'était encore qu'élève du doctorat de deux études qui attirèrent aussitôt sur lui l'attention des connaisseurs.

La première de ces études, ce fut le *Sédulius de Liège-Carmina*, travail présenté au séminaire de God. Kürth, en 1882, puis admis d'emblée dans la collection des Mémoires de l'Académie, salué par les revues de France et d'Angleterre et apprécié en les termes que voici par un savant bien connu des Liégeois, Stan. Bormans : « Dès son début, l'auteur a réussi à se faire distinguer, et s'il persiste dans cette voie, on peut lui prédire de brillants succès. » Jamais, pensons-nous, pareille prédiction ne s'est trouvée si parfaitement réalisée.

Qui était ce Sédulius ? C'était un moine irlandais, qui avait été forcé d'abandonner sa patrie à l'arrivée des Normands scandinaves. Il trouva un asile auprès de l'évêque de Liège, Hartgar, entre les années 840 et 851. Il devint bientôt le directeur des études à l'école cathédrale de Saint-Lambert, le conseiller intellectuel et artistique du prélat, l'oracle du petit cercle de lettrés qui se réunis-

(4) « De ses contemporains peu survivent. Je suis le seul peut-être, a écrit M. Wilmotte (*ouvr. cité*) qui, vivant et agissant, l'ait connu sur les bancs de l'école et suivi tout d'abord dans la carrière. Quand il vint s'inscrire au doctorat en philosophie et lettres, j'avais fait une année de droit et j'avais, moi aussi, opté pour le professorat... J'ai vécu à côté de lui, travaillé avec lui. Les langues l'attirèrent peu. Mais, tout de suite, il avait mordu aux études historiques. Pourquoi ? Avait-il eu, à l'Athénée de Verviers, un maître qui avait éveillé sa curiosité ? Je l'ignore. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'en lisant Taine et d'autres historiens, dès le collège, il lui était venu un goût particulier pour la connaissance du passé. »

saient autour de Hartgar et, à la mort de celui-ci, en 855, de l'évêque Francon. Nous sommes à l'époque où les monastères pullulent dans nos régions lotharingiennes, où les maîtres étrangers y affluent, faisant surtout des pays de Meuse un foyer intense de vie littéraire et artistique (5). Autour de ce Sédulius, son jeune historiographe reconstitue, dans ce triste siècle désolé par les Normands, ce qu'on a pu appeler d'une expression pittoresque « la vie dans l'oasis mosane », ces réunions dans le palais épiscopal aux salles décorées de peintures symboliques et éclairées de fenêtres à vitraux, chose plus que rare à cette époque. Faut-il ajouter que l'on prend le plus vif intérêt à l'analyse de ce poète irlandais devenu Liégeois de cœur (il appelle notre ville, *pia mater*), avec ses qualités et ses défauts, ainsi qu'au commentaire des œuvres qui nous sont restés de lui. Concluons avec Pirenne : « Les *Carmina* de Sédulius sont une source des plus précieuses. Grâce à ses vers, on peut enfin combler cette lacune qui, dans l'histoire de Liège, sépare les règnes des évêques qui vécurent avant Charlemagne d'avec ceux qui sont postérieurs à l'invasion normande. Ils éclairent, en nous faisant connaître l'histoire du règne de Hartgar, toute la première moitié du IX^e^ siècle liégeois. » Soyons donc reconnaissants à celui qui nous les a fait si bien connaître.

*
* *

Pirenne, nous l'avons dit, fut l'élève de P. Frédéricq. Sous l'égide de ce maître, il va diriger son attention vers un tout autre domaine de l'Histoire, le XVI^e^ siècle belge. Sa contribution au cours pratique d'histoire nationale du maître gantois (6) eut pour sujet : *La politique de Gérard de Groesbeek, prince-évêque de Liège, pendant le gouvernement de don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas (4 novembre 1576-1^er^ octobre 1593)*. Elle date de 1884.

Elle nous reporte au moment où l'opposition au régime espagnol, dans les provinces des Pays-Bas, voisines de notre principauté, se poursuit ardente sous l'inspiration des Etats Généraux et du

(5) Il faut lire à cet égard la si précieuse étude de M. F. Rousseau, *La Meuse et le Pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII^e^ siècle* (Extrait du tome 39 des *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1930, 247 pages).

(6) Pirenne y eut pour condisciples Alfred Journez, Eugène Monseur, Eugène Hubert, Henri Lonchay, Guillaume Crutzen.

prince d'Orange, Guillaume le Taiseux. Requésens mort à la tâche, Philippe II le remplace par le jeune et illustre vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche, le fils illégitime de Charles-Quint. On est également au lendemain de la conclusion de la célèbre Pacification de Gand, de novembre 1576, et de l'Union de Bruxelles, de janvier 1577, laquelle fut un pacte d'union entre catholiques décidés à maintenir coûte que coûte la religion apostolique et romaine. Don Juan va devoir négocier dans les conditions les plus difficiles avec les Etats, avec ceux de l'Union, parce qu'avant tout on exigeait impérieusement le départ des troupes espagnoles. Le gouverneur dut, la rage au cœur, y consentir, et de là sortit l'Edit perpétuel (quelle ironie !) de Marche, du 12 février 1577. Or, ce qui est intéressant pour nous, Liégeois, c'est que don Juan réclama et obtint l'entremise de Gérard de Groesbeek, notre prince-évêque depuis 1564, dont il espérait au fond se faire un allié. C'est à exposer dans le détail ces négociations et à y résumer la part qu'y prit Groesbeek que Pirenne s'est attaché dans sa monographie riche de références. « Il est probable, a pu conclure l'auteur, que, sans l'intervention incessante des députés de l'Empereur et tout spécialement de l'évêque de Liège, elles n'eussent abouti qu'à une violente rupture... Si, malgré des circonstances défavorables, l'entrevue de Huy fut couronnée de succès, ne faut-il pas en attribuer la réussite à Gérard de Groesbeek et à ses collègues? Leur rôle fut effacé, mais non point inactif... La conduite de don Juan fut, peut-on dire, inspirée par les conseils de Groesbeek... Depuis son arrivée aux Pays-Bas, sa correspondance avec lui n'a pas cessé... Le rôle de l'évêque est d'ailleurs loin de finir ici... »

En effet, le prélat liégeois assista à la réception de don Juan à Bruxelles. Il sut toutefois éviter de se lier au sort du représentant de Philippe II. On sait qu'il défendit autant qu'il le put la neutralité du territoire épiscopal, sans plus se sentir lié par l'alliance conclue autrefois en 1518. Le pays de Liège fut néanmoins foulé par les troupes espagnoles en retraite et le prince-évêque s'épuisa à limiter le plus possible les inconvénients de sa situation, tant que dura le gouvernement de don Juan, avec lequel il n'avait jamais perdu contact. Pirenne arrête ses recherches au moment de l'avènement d'Alexandre Farnèse, en 1578.

*
* *

Le mémoire que nous venons de résumer date de 1884. L'an-

née suivante, Henri Pirenne fut promu à la chaire d'Histoire du moyen âge à l'Université de Gand. Il devait s'y maintenir pendant 45 ans, jetant non seulement sur sa chaire, mais aussi sur toute l'Université belge un éclat incomparable. Son ami, M. Abel Lefranc, de l'Institut de France, a pu dire récemment à l'occasion de la mort de notre grand savant : « Toute l'école belge des historiens du moyen âge et des temps modernes dérive de lui. »

A-t-il négligé désormais de s'intéresser au passé de notre vieux pays de Liège? Loin de là. Ce serait du reste peu connaître Pirenne que de voir en lui un historien s'étant spécialisé dans l'étude exclusive soit d'une époque, soit d'une région. Il va, certes, se passionner pour l'étude des communes flamandes, de l'industrie et du commerce de la Flandre ; mais il ne manquera pas, puisque les recherches d'histoire économique et sociale vont être maintenant le but nouveau, et si plein de promesses, de son activité scientifique ([7]), de porter ses regards aussi bien sur la Meuse et les pays mosans que sur l'Escaut et le Zwyn.

La preuve en est que, dès 1889, il a pris nettement figure de savant innovateur en composant un ouvrage qui fait date dans l'historiographie belge et plus spécialement liégeoise : ce fut son *Histoire de la constitution de Dinant au moyen âge,* un volume de 119 pages, qui forma le second fascicule du Recueil des travaux publiés par la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Gand ([8]). Pirenne s'orientait ainsi dans la voie des travaux sur la vie et les institutions urbaines, « orientation déterminée sans doute

([7]) « Au lieu de s'enfermer dans les cadres artificiels et étroits de l'histoire diplomatico-militaire, Pirenne fit largement appel aux faits d'ordre social ou institutionnel. Il montra comment se réalise le développement d'une société déterminée, d'une collectivité humaine soumise aux mêmes règles juridiques ou morales, animée des mêmes passions politiques, conduite par les mêmes forces économiques, traversée par les mêmes courants intellectuels, séduite par les mêmes manifestations artistiques. Dans cette mosaïque de petits Etats médiévaux, où l'unité ne devait triompher qu'au XV^e^ siècle avec les ducs de Bourgogne, il découvrit un centre de civilisation qui participa largement aux influences de l'est et du midi tout en opérant une synthèse harmonieuse de forces antagonistes. C'était l'histoire de nos provinces belges à travers le moyen âge, qui se continue à l'époque moderne pour aboutir seulement en 1830-1831 à la constitution d'un Etat unitaire. » (P. HARSIN, *loc. cit.*, page 113.)

([8]) Ce travail avait d'abord été soumis au jury du Concours des bourses de voyage. Remanié, il parut seulement en 1889.

en partie, a pu dire le successeur de Pirenne à Gand, M. Fr.-J. Ganshof, par l'influence inconsciente du milieu auquel appartenait Pirenne. Verviétois, fils d'un industriel investi d'un mandat public dans cette turbulente cité manufacturière, il était peut-être prédisposé à l'étude des institutions autonomes et de l'activité économique des villes d'autrefois, comme de la structure sociale de leur population ».

Il n'est pas possible de résumer le livre qui nous occupe. Il importe seulement de redire, après tant d'autres, que la nouvelle œuvre de Pirenne a ouvert, — nous sommes en 1889 —, des horizons inattendus sur l'histoire ancienne des villes, liégeoises ou non ; en d'autres termes qu'elle a inauguré une méthode qui imprégnera en réalité la plupart de ses œuvres et celles de l'école qu'il forma, celle qui, par essence, consistera à étudier simultanément la vie économique et sociale et les transformations politiques, à établir que celles-ci se réalisent le plus souvent en fonction de ces conjonctures économiques et sociales. C'est ce qui résultera de l'étude attentive de centres industriels et marchands, tels que Dinant, que les communes de Flandres ou du Brabant ou du nord de la Fance : les villes ne sont pas en général des créations de la volonté humaine, mais elles dérivent au contraire des nécessités économiques et sociales (9).

Du livre consacré à Dinant, il faut retenir en tout cas le chapitre qui en est la nouveauté plus particulière, celui où il est traité du commerce de la cité mosane, alimenté par l'industrie des objets en laiton, commerce qui mit ses fabricants en relations avec les villes rhénanes, d'une part, avec Bruges, d'autre part, et par suite avec l'Angleterre. On y apprend que la ville mosane parvint à participer, et cela d'une façon bien curieuse, aux privilèges dont jouissait la célèbre Hanse d'Allemagne. Le fait dut apparaître bien suggestif à Pirenne lui-même, car nous le voyons, en 1904, lors de la tenue du Congrès d'Archéologie et d'Histoire à Dinant même, faire une communication sur *Dinant dans la Hanse teutonique,* où il est expliqué lumineusement comment, dans quelles conditions, grâce à quel esprit d'entreprise, nous dirions presque d'entregent, les Copères de la Meuse purent étendre leurs opérations au loin et

(9) Nous empruntons ces quelques mots, qui résument parfaitement les conceptions actuelles, à M. VANDER LINDEN, le premier des disciples de Pirenne, auteur lui-même d'une *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge* (Gand, 1892).

se faire admettre comme membres de la Gilde allemande de Londres. Phénomène extraordinaire, mais qui jette un jour bien édifiant sur l'activité et l'intelligence des batteurs de cuivre de la seconde des bonnes villes du pays de Liège. Pirenne reprit encore son sujet, l'année suivante, en publiant dans une revue allemande une étude sur *Les marchands batteurs de Dinant au XIV^e^ et au XV^e^ siècles* ([10]).

*
* *

Nous avons cru devoir anticiper un peu sur la chronologie des œuvres liégeoises de Pirenne en rapprochant ses deux études relatives à Dinant. Dans l'intervalle et tout en asseyant alors sa réputation d'historien par des travaux les plus divers et les plus appréciés tant à l'étranger qu'en Belgique, Henri Pirenne nous donnait, en 1896, *Le livre de l'abbé Guillaume de Ryckel (1249-1272). Polyptyque et Comptes de l'abbaye de Saint-Trond au milieu du XIII^e^ siècle,* ouvrage de 440 pages, publié sous les auspices de la Commission royale d'Histoire. Qu'est-ce qui avait attiré le savant éditeur à analyser un livre de comptes du XIII^e^ siècle, sans se laisser rebuter par ce qu'a d'ingrat une pareille tâche de débrouilleur d'un texte d'une lecture et d'une interprétation qui auraient découragé tout autre que notre historien? Il a voulu reconstituer un épisode caractéristique de l'histoire économique à cette époque, c'est-à-dire montrer comment un abbé, grand propriétaire terrien, chef d'un des plus considérables domaines monastiques du diocèse de Liège, a voulu lutter contre la crise de l'économie agraire survenue alors. On nous instruit des progrès « effrayants » de la décadence économique des grands domaines de l'époque ; puis, ce tableau achevé, on nous fait voir en Guill. de Ryckel un admirable réformateur d'abus, un restaurateur des finances de son monastère ; on nous initie à toutes les mesures d'un rare sens réaliste que l'abbé sut prendre pour préserver de la ruine définitive son importante maison. Un historien hautement réputé, un Hollandais, le D^r^ Muller, a pu dire : « Son édition a permis à M. Pirenne d'étudier et d'élucider le phénomène de la révolution (remarquons ce mot) au XIII^e^ siècle de l'économie agraire par l'influence de l'argent. » Voilà ce que notre savant médiéviste a permis de tirer d'un texte rébarbatif, d'un texte touffu à l'excès qui tient à la fois

([10]) Voir aussi son article paru dans *Wallonia,* en 1904, *Copères.*

d'un livre de comptes, d'un terrier, d'un censier. Et encore, outre l'intérêt général qu'il présente ainsi pour l'histoire économique du passé, ce texte apporte encore une foule de renseignements précieux pour l'histoire du droit et des institutions, en même temps que pour la connaissance du monde de chevaliers, de clercs, de censitaires et d'échevins qui vivaient autour de l'abbaye. « On conviendra, remarque enfin Pirenne, que nulle partie de la Belgique du XIII^e^ siècle ne peut être connue avec plus de précision que ce coin de la Hesbaye, dans lequel s'écoula la vieillesse laborieuse de l'abbé Guillaume. » Ce résultat si appréciable, nous le devons à la façon dont l'historien a su se tirer d'une entreprise peu récréative, mais bien utile.

*
* *

Avec le *Livre de Guillaume de Ryckel* ne se termine point encore la série des ouvrages spécifiquement d'histoire liégeoise de Pirenne. Il nous faut rappeler, sinon nous manquerions à notre devoir, une étude, parue dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique* en 1907, et qui a dû en son temps étonner plus d'un ; c'est celle intitulée *La condition sociale de Henri de Dinant,* où son auteur est parvenu à démontrer que le célèbre tribun populaire, le défenseur de la démocratie liégeoise, appartenait à la classe des patriciens, changeurs et usuriers, auxquels les fréquents embarras d'argent des établissements ecclésiastiques assuraient, au taux de 50 %, d'abondants bénéfices.

Rappelons encore l'importante contribution de notre regretté concitoyen au Congrès archéologique et historique tenu en notre ville en 1909, qui n'a eu d'égal en intérêt et en succès que celui de 1932 ([11]). Il y a esquissé un *Programme d'études sur l'histoire économique du Pays de Liège* (tome II, pages 18 à 30) ([12]).

([11]) On se souviendra que Pirenne, président d'honneur de ce Congrès, y fit à la séance d'ouverture, le samedi 30 juillet, une conférence absolument captivante sur *Le conflit liégeois-bourguignon et le Perron de Liège.* (Résumé paru dans les Annales du Congrès, Comptes rendus, fasc. III, pages 15 à 24.)

([12]) Il faut rapprocher de cette « esquisse » les études suivantes de PIRENNE : *Le rôle des sociétés locales dans l'étude de l'histoire moderne* (Publication des inventaires des petites archives, Documents préparatoires publiés par la Fédération archéologique et historique de Bel-

Il y remontre que si l'étude des luttes politiques à Liège présente un grand intérêt, celle de son commerce, de son industrie aussi bien aux temps dits modernes qu'au moyen âge, celle aussi des classes rurales, présente un intérêt peut-être plus considérable en raison même du fait que ces questions ont été jusqu'à présent moins étudiées, en raison aussi, comme il le dit, que « le pays de Liège, différent de la Flandre, a une originalité bien à lui et des caractères propres que l'on chercherait vainement, non seulement dans le reste de la Belgique ou des Pays-Bas, mais même dans toute l'Europe du Nord-Ouest ». Et notre historien de signaler quelques-uns de ces caractères et par ce moyen de nous faire apprécier l'intérêt qu'il y aurait à creuser davantage une matière fort riche, à combler bien des lacunes, et ainsi, conclut-il, « à mettre en pleine lumière l'activité incessante d'un petit pays plus industriel que commercial, et dont les énergiques habitants ont su trouver à toutes les époques, par le travail du métal et du charbon, les moyens de se faire dans le monde une place qu'ils n'ont due qu'à leur énergie et de devenir les maîtres de l'étranger dans les métiers virils où ils ont excellé ».

Quel plus bel hommage aurait-on pu rendre à nos ancêtres !

*
* *

Il resterait maintenant à examiner, puisque aussi bien Pirenne, aux yeux de la masse du public lettré, est devenu avant tout l'auteur de ce monument que sont les sept volumes de son *Histoire de Belgique,* il resterait à mesurer la place qui y a été réservée aux annales de la principauté épiscopale des bords de la Meuse, à l'examen de sa vie municipale, de ses institutions, aux *gesta* des chefs de l'Etat liégeois, aux relations de cet Etat avec les Etats voisins, etc. Il faudrait résumer la matière de chacun des volumes de l'Histoire nationale, telle que l'a conçue Pirenne. Cela n'est guère possible ici. Que le lecteur veuille bien s'en rendre compte par soi-même. Il constatera que l'auteur ne perd pour ainsi dire jamais de vue les événements qui se déroulent au sein de la prin-

---

gique, Mons, 1905). — *L'Organisation des études provinciale et locale en Belgique* (dans la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst,* 1885). — *Les Documents d'archives comme sources de la démographie historique* (XI[e] Congrès international d'hygiène et de démographie, Bruxelles, 1903).

cipauté, les examinant en eux-mêmes, les confrontant avec ceux se développant dans les pays voisins, c'est-à-dire, au moyen âge dans les principautés issues du démembrement de la Lotharingie, puis, à partir du XV^e^ siècle dans les provinces qui vont constituer l'Etat bourguignon, et à partir du XVI^e^ siècle, les Pays-Bas espagnols et autrichiens. Le lecteur pourra constater, en outre, que des chapitres entiers ont exclusivement pour sujet l'Histoire de Liège, et de la principauté à telle ou telle époque de leur passé chargé de faits (par exemple au tome I, au tome II, au tome III ; le chapitre VI du tome IV, le chapitre V du tome V, le chapitre III du livre II, le chapitre VI du livre III, le chapitre III du livre IV, au tome V). A partir de 1794, l'histoire du pays de Liège se confond avec celle des Pays-Bas (tomes VI et VII).

Il a déjà été remarqué, et l'observation est fort juste, que l'on pourrait composer une parfaite Histoire de Liège, en utilisant, avec les appropriations nécessaires de textes, toutes les parties de l'*Histoire de Belgique,* que Pirenne, avec son art de l'analyse et de la synthèse si judicieusement combinées, a consacrées au pays, objet de ses premiers travaux, et auquel on sait qu'il était resté si profondément attaché ([13]).

([13]) On sait qu'à plusieurs de ses grands travaux il a mis le point final, alors qu'il séjournait en été à Sart dans la villa des Hauts-Fagnoux, qu'il s'était fait construire, comme s'il avait voulu se remplir les yeux du spectacle de nos prestigieux horizons ardennais. — M. A. Counson, le regretté professeur de littérature française à l'Université de Gand et dont les origines wallonnes le rapprochaient singulièrement de Pirenne (cf. WILMOTTE, article cité, p. 570) a pu noter dans un article du *Thyrse* (juin 1912) que « ce fils de fabricant, lorsque, chaque été, il retourne à sa villa de Sart-lez-Spa, au cours du voyage, reconnaissait avec une curiosité avertie les laines amenées d'Amérique au pays de Pepinster ».

Une nouvelle preuve de l'attrait qu'avait toujours exercé sur Pirenne l'étude de l'histoire liégeoise, nous la trouvons dans l'article nécrologique que vient de lui consacrer le grand historien français M. Henri Hauser : « Pirenne pensait, peu encore avant la maladie qui devait l'emporter, à entreprendre la publication des *Archives des houillères de Liège,* les plus vieilles, me disait-il avec orgueil, de l'Europe occidentale, archives comparables à celles des charbonnages anglais. Et il voyait déjà, il me décrivait les gros *in-quarto* de la Commission royale d'Histoire où seraient consignés les milliers et les milliers de comptes heureusement conservés. Il s'était assuré, me disait-il, la collaboration d'un technicien de l'industrie minière, afin de faire

*
* *

L'*Histoire de Belgique* ne doit pas faire tort à deux autres ouvrages de synthèse, qui ont peut-être encore davantage assuré à l'étranger la notoriété de Pirenne. Nous ne ferons que signaler ici son livre, vraiment admirable de forme et de fond, sur *Les Villes du moyen âge. Essai d'histoire économique et sociale,* paru en 1927, où l'auteur, prenant pour ainsi dire figure d'historien européen, étendant ses observations à toutes les contrées de l'Europe, ne pouvait plus s'attacher particulièrement à l'étude des institutions urbaines propres aux cités des Pays-Bas et, subsidiairement, à celles de Liège. Il n'en est pas de même d'un livre, publié en 1910, dans la « Bibliothèque de Philosophie scientifique » chez Flammarion (in-8° de 304 pages) sous le titre *Les anciennes démocraties des Pays-Bas.* Place importante y est faite à l'étude de la démocratie liégeoise. Pirenne consacre, comme de juste, des chapitres entiers à l'organisation économique et politique des villes sous le gouvernement démocratique, aux conflits des démocraties urbaines et de la politique monarchique des princes au XV^e^ siècle. Et là ce sont des comparaisons continuelles entre les cités du Brabant et de Flandre et les cités du pays de Liège, où sont marquées les analogies entre les unes et les autres, mais aussi leurs dissemblances, ce qui amène l'historien à faire apparaître nettement cette conclusion d'un intérêt tout particulier pour nous : alors qu'ailleurs ce fut toujours le bien particulier qui l'emportait de sorte qu'un véritable sentiment démocratique n'y fut guère commun, *à Liège, un réel sentiment public se manifesta, provoquant l'organisation la plus démocratique que les Pays-Bas aient jamais connue et ayant survécu même longtemps au moyen âge.* Cette conclusion, dont nous avons emprunté les termes mêmes à Pirenne, avait déjà été, chose curieuse, celle d'Émile de Laveleye : « La Flandre n'a jamais connu une vraie démocratie ; Liège seule parvint à l'organiser. »

Concluons, nous aussi : l'Histoire liégeoise peut compter Pirenne parmi ceux qui peuvent se réclamer d'elle, place limitée,

---

de cette publication un document capital pour l'histoire industrielle... Quoi de plus beau que ces dernières pensées de l'historien presque mourant ! » (*Revue d'Histoire moderne,* novembre-décembre 1935, pp. 411-412.)

forcément, dans l'ensemble de son œuvre, dont l'horizon s'élargissait avec les années, mais place de choix néanmoins, où s'inscrivent des travaux d'une valeur intrinsèque que le temps n'affaiblira pas ([14]).

F. MAGNETTE.

([14]) Nous signalerons, avec le souci d'être complet, que la *Biographie Nationale* doit à H. Pirenne un nombre considérable de notices dont plusieurs se rapportent à des personnages pouvant intéresser des lecteurs liégeois : Hubert Goffin (t. VIII), Henri de Dinant et Henri de Gueldre (t. IX), Laurent de Liège (t. XI), J. de Mandeville (t. XIII), saint Materne et saint Mengold (t. XV), Otbert, évêque de Liège (t. XVI), Guill. de Ryckel (t. XIX), Sédulius (t. XXII).

Disons enfin que la composition des *Mélanges d'histoire offerts à Henri Pirenne,* en 1926 (Bruxelles, Vromant, 2 vol. in-4°, 678 pages) a donné l'occasion à plusieurs de nos concitoyens de lui faire hommage en quelque sorte d'études originales d'histoire liégeoise, dont nous ne citerons que quelques-unes : *Quelques effets de la crise monétaire à Liège (1476-1581),* par Em. Fairon ; *L'ancien Comté et les anciens comtés de Looz,* par A. Hansay ; *L'Extinction de la Familia militaire dans la principauté de Liège,* par Ed. Poncelet ; *Le Tribunal de la Paix de Henri de Verdun (1082)* et *La Formation de la principauté de Liège,* par H. Vander Linden.



EN WALLON

Poèmes de Jules Claskin

(Dialecte liégeois)

INTRODUCTION

Si les morts vont vite, du moins ne peut-il être question d'oubli pour ceux qui méritèrent, au sein des activités humaines, de créer l'œuvre de beauté. Jules Claskin est de ceux-là [1].

Dès sa jeunesse, il avait accoutumé de chanter en wallon des choses tantôt sentimentales et tantôt gouailleuses. Il écrivit ainsi bon nombre de couplets et de strophes alertement troussés, où nulle bavure n'est tolérée et d'un effet très sûr. Avec quelques poésies, il les réunit en un petit volume qui s'intitula modestement *Côps d' sây* (Coups d'essai) et dont la publication en 1922 restait tout ce que nous connaissions du talent original de Claskin.

Celui-ci pourtant avait conçu pour notre dialecte de vraies ambitions littéraires. Déjà dans l'Avant-propos de ses chansons satiriques, il souhaitait « dè poleûr fé vèy' on djoû qu'è nosse pitit

(1) Sur Jules Claskin, cf. un compte rendu de *Côps d' sây* par O. Pecqueur, où est reproduit un sonnet : *Tâv'lê dèl vèsprêye.* (*La Vie Wallonne,* t. III, p. 238.) Du même auteur, on lira aussi *Nos Morts : Jules Claskin,* dans la même revue, t. VII, p. 75.

lingadje, on pout fé tot aute tchwè qui d' couyonner s' bèle-mére » (²). Il disait cela d'un ton amusé. Au fond, c'était un souffrant et un mélancolique.

Il tint sa promesse. Quand il mourut en 1926, à quarante ans jour pour jour, il laissait de rares perles lyriques enchâssées dans un titre harmonieux *Airs di flûte*. Plusieurs années durant, ces modulations subtiles sont restées partiellement ignorées. La bonne



« Li K'pagnèie des Tchansonîs wallons »
telle qu'elle se composait vers 1911. Jules Claskin
est le quatrième en partant de gauche :
MM. Lagauche, Sculier, Vincent, Claskin et Ledoux.

fortune et l'amabilité d'un fils dévoué veulent qu'aujourd'hui nous en publions le texte presque intégral.

*
* *

A bien y regarder, un fond commun de tristesse imprègne la plupart de ces poèmes. Mais la mélancolie de Claskin est discrète. Une pudeur instinctive la garde, dirait-on, de la confidence. Le

(²) « de pouvoir montrer un jour qu'en notre humble langage, on peut faire tout autre chose que de plaisanter sa belle-mère ».

poète connaît la fierté des sanglots qu'on n'achève pas et combien la douleur devient plus poignante à se dérober sous une attitude désinvolte ou le demi-mot d'une allusion navrée. Une telle amertume en somme n'affleure guère. Elle n'a rien en tout cas de l'ironie désabusée qui donne aux meilleurs couplets satiriques de Claskin un tour si aigri qu'on le soupçonne vengeur. On sait du reste que la guerre avait mis du dégoût en cette âme d'ancien soldat... Mais ses œuvres lyriques sont tout uniment douces et sans rancœur, si proches de nous, de notre nature un peu farouche, qu'elles y éveillent des prolongements plus certains. Devant ces « sourires sans gaieté » et ces « aquarelles en cinq minutes », on songe qu'un tel poète serait peut-être devenu notre Laforgue à nous, un Laforgue au petit pied, moins espiègle et plus concentré.

J'ai dit combien la veine de Claskin était élégiaque. Encore conviendrait-il de ne pas s'y méprendre. Pâleur sentimentale, si l'on veut. Mais aussi vigueur du détail réaliste perçu avec netteté dans *Li maisse dèl djowe* ou *Terza Rima*. Ailleurs, c'est une idylle tout ensoleillée et d'une exquise souplesse d'allure : lisez *Bribeû d'Amoûr*.

On insisterait volontiers sur le caractère à la fois robuste et délicat de cet art. C'est que nulle mièvrerie ne vient l'affadir ou le décolorer. Le poète en est préservé parce qu'il se complaît dans la nuance furtive qu'il sait garder proche du naturel et de la vie. Le développement logique et facile d'un thème ne le séduit pas. Il préfère fuir, surprenant ainsi à la démarche de son vers libre, la notation toute vive et qui frémit, semble-t-il, d'avoir été saisie de la sorte dans son authentique et complexe vérité. Répudiant à tout délayage pour mieux cerner l'essentiel, l'effort de l'écrivain se porte moins à exprimer ouvertement ce qu'il sent et ce qu'il voit qu'à suggérer et à laisser entrevoir. Ainsi la nuance intime et fondamentale du poème doit souvent être recherchée au travers d'une juxtaposition d'impressions successives, piège pour le lecteur distrait. On ne saurait citer exemple plus frappant que *Li maisse dèl djowe,* dont l'allure apparemment narrative cèle un sentiment d'obsession étrange, avec pour finir, une pointe d'humour sous-entendu.

Les esquisses de coins de nature, elles aussi, ignorent la complication comme le cliché. Elles tiennent en quelques traits sobres, d'une couleur vraie et que nulle touche accessoire n'alourdit. Aussi les rares poèmes du groupe *Côps d' oûy* (Coups d'œil) sont-ils

autant de petits tableaux savamment brossés et d'un impressionnisme extrêmement évocateur.

Une telle poésie — et je songe surtout au raffinement des vers lyriques — n'est-elle point une gageure en wallon? Si elle l'était, Claskin l'aurait en tout cas résolue. Car chez lui, nulle influence des lectures ou du langage français n'est perceptible. Il pense et il sent en wallon. L'air dialectal est le seul que respire sa muse. C'est pourquoi la langue du poète est robuste, nette, et fleure bon la santé du terroir. On souhaiterait que s'en inspirent les novateurs décidés à infuser dans nos lettres une vie plus riche et plus humaine. Puisse-t-elle leur donner le goût d'accorder en un juste équilibre l'immatérialité de leur rêve avec la plasticité innée du wallon.

A la probité du langage s'ajoute chez Claskin un sens exact du rythme. Il avait compris que le vers libre est soumis à une technique rigoureuse, à une création de tous les instants et qu'une sorte de nécessité doit en partager les coupes. Il avait compris qu'il est vain pour un poète de s'abandonner à la paresse de l'inspiration et que

l'œuvre sort plus belle
d'une forme au travail
rebelle.

Non pas qu'il fût parnassien le moins du monde. Mais il entendait réussir, tout simplement. D'une rare habileté technique, Jules Claskin était hanté de perfection et il n'est pas inutile de rappeler que le seul livre qu'il ait publié s'ouvrait par une épître à Henri Simon, dont l'art impeccable lui était un exemple. Très difficile à l'égard de ce qu'il produisait, Claskin s'attardait longuement à ses œuvres, les ciselait comme des bijoux, en concentrait la forme, en renforçait la puissance d'évocation. Rarement, il se déclarait en repos. C'est qu'il gardait au fond de lui le rêve d'une perfection plus absolue encore, plus plénière, si j'ose dire. Sa grande appréhension était de n'y point parvenir. Dieu sait pourtant si de telles craintes furent vaines. Mais sous ce scrupule qui l'ennoblit, on reconnaît l'âme d'un pur artiste.

Maurice Piron.

AVERTISSEMENT

Pour présenter un choix assez homogène des œuvres lyriques de Jules Claskin, je n'ai pas cru devoir publier uniquement de l'inédit. *Disseûlance* est repris de *Côps d'sây* (Visé, Joskin, 1922, p. 37) et

Dixmude, ainsi que *Terza Rima,* de l'anthologie *La Gerbe Sanglante* publiée par Oscar Lacroix (Liège, 1928, pp. 36 et 41). Quant aux deux autres poèmes de *Côps d'oûy,* ils font partie d'une série de cinq pièces parues dans le *Bulletin de la Société de Littérature Wallonne* (t. 63, an. 1929-1930, pp. 38 à 41). Le reste est inédit.

C'est sur cet ensemble restreint, mais éclectique, croyons-nous, que se fondent les jugements de l'introduction ci-dessus.

DISSEULANCE

Li nut' si plake so mi-âme come on bâhèdje di feume.

Di l' ôte dès costés d' Moûse, li Bêté s' a winnî
Et s' loumîre avå l'êwe kisème dès blankès pleumes.

A l' baye, ine cope vint s'aspoyî
Et leûs âbions dansèt
Et pidjolèt so l'êwe avå lès bokèts d' leune
Et d' blankès pleumes qui s' kitwèrtchèt.

Ine nûlêye passe, rin qu'eune,
Mins 'ne mâheûlêye
Qui rapwète a crå-vê
Totes lès nut' di l'annêye !

Et, sins qu'on pôye dire wice, èl disseûlance dès quais
Ine saquî brait...

PAR APRÈS

Tot-rade, al cwène dèl rouwalète,
Qwand dj' m'a vèyou tot seû dilé m' bouquet d' violètes

TRADUCTION

SOLITUDE

La nuit se colle à mon âme comme un baiser de femme. — De l'autre côté de la Meuse, la Beauté (= la lune) s'est glissée — et sa lumière parmi l'eau sème des plumes blanches. — Au garde-fou [du quai], un couple vient s'appuyer — et leurs ombres dansent — et caracolent sur l'eau parmi les morceaux de lune — et de blanches plumes qui se tortillent.

Une nuée passe, rien qu'une — mais une maudite [nuée] — qui ramène sur son dos — toutes les nuits de l'année !

Et sans qu'on puisse dire où, dans la solitude des quais, — quelqu'un crie...

PAR APRÈS

Tantôt, au coin de la petite ruelle — quand je me suis vu seul près de mon bouquet de violettes — qui faisait une tache bleuâtre,

Qui féve ine blouwisse tètche al tére, èl poûssîre,
Come on ramasse ine pîre,
— Ine pîre qui djinne èl vôye —
Dj'a ramassé mès fleûrs, lès fleûrs di l'âbe-coûte-djôye,
Et tot m' dihant qu'n-a nole ponne qui n' si pâye,
Dj'èls-a hiné bin lon po d'zeû l'hâye.

Et pus tård, è m'coulêye, tot fî seû,
Dj'aveû co so mès deûts
Ine odeûr di violètes qui m' tèm'téve doûç'mint
Avou 'ne rimimbrance d'ine bâhe, d'on sièrmint,
Et d'on bleû bouquèt ;
On r'grèt...
Mins come mi coûr ram'téve on pau trop' à m'manîre
Po 'ne câcarète,
Dji lèya 'nn'aler m'ponne è bleû bouquèt d'foumîre
D'ine cigarète.

LI MAISSE DEL DJOWE

El guinguète tote frawiante di loumîre,
Ine sote musique hign'têye al visse-al vasse
Come po s'moquer dè ci qui passe,
Di l'ome qu'ènnè raléve tot mahuré d'poûssîre,
Nanti, drènant, n'è polant pus,
Et l' sote musique qu'a l'air dè rîre di lu...

---

sur le sol, dans la poussière — comme on ramasse une pierre, — une pierre qui gêne dans le chemin — j'ai ramassé mes fleurs, les fleurs de l'arbre de la joie courte — et en me disant qu'il n'est aucune peine qui ne se paie — je les ai jetées bien loin, par dessus la haie.

Et plus tard, au coin du feu, solitaire — j'avais encore sur mes doigts — une odeur de violettes qui m'agaçait doucement — avec une remembrance d'un baiser, d'un serment — et d'un bouquet bleu ; — un regret...

Mais comme mon cœur se plaignait un peu trop à mon gré — pour une grisette — je laissai partir ma peine dans le bleu bouquet de fumée — d'une cigarette.

LE CHEF DE MUSIQUE

Dans la guinguette tout éclatante de lumière — une folle musique grimace à tort et à travers — comme pour se moquer de celui qui passe — de l'homme qui s'en retournait couvert de poussière — épuisé, courbé, n'en pouvant plus. — Et la folle musique qui semble rire de lui...

Li djowe rataque ine danse.
Come s'i volît fé 'ne målignance
Et disvindjî lès bravès djins,
Les danseûs tarlatèt so l'air dèl tchansonète
Et çoula v's-aroufèle è visèdje d'on côp d' vint
Avou 'ne tchaw'rèye di feumes, di flûte èt d'clårinète
Quéle cwahante djôye
Po l'ome qui passéve èt qu's'a-st-arèsté
Djusse è plein dèl clårté
Qu'atome so l' vôye !

I m'sonle qui lès danseûs lêrît 'ne miyète dè rîre
S'èl vèyît planté là come ine posteûre di pîre.
« Passez vosse vôye » voléve-dju braire po l'aswadîî.

A bê mitan dèl rowe,
Come s'i minéve li djowe
L'ome batéve li mèseûre avou s'pîd...

« Passez vosse vôye ! » voléve-dju dîre !

Ossu, dj' fouri binâhe qui l'musique féve ahote
Et qu' l'ome, tot rèfonçant s'canote,
Enn'aléve... foû dèl loumîre.

L'orchestre recommence une danse. — Comme s'ils voulaient faire un mauvais tour — et provoquer les honnêtes gens — les danseurs fredonnent sur l'air de la chansonnette — et cela vous arrive brusquement dans la figure, d'un coup de vent — avec une criaillerie de femmes, de flûte et de clarinette.

Quelle joie brutale — pour l'homme qui passait et s'est arrêté — juste au milieu de la clarté — qui tombe sur la route !

Il me semble que les danseurs cesseraient un instant de rire — s'ils le voyaient dressé là comme une statue de pierre.

« Passez votre chemin ! », voulais-je crier pour le soulager.

Au beau milieu de la rue — comme s'il conduisait l'orchestre — l'homme battait la mesure de son pied...

« Passez votre chemin ! » voulais-je [lui] dire.

Aussi, je fus content que la musique faisait arrêt — et que l'homme en renfonçant sa casquette — s'en allait... hors de la lumière.

BRIBEU D'AMOUR

Qu'aveût-i seû don, l'vî bribeû qu' sûvéve les hâyes
Et qu' rotéve et rotéve todi-mây
E plein solo,
So 'ne blanke lèvêye qui l'èsblouwihéve tot
Avou on cwahant r'glatihèdje,
Et qu'lî hinéve dèl poûssîre è visèdje !
Qu'aveût-i seû, mon Diu, tot bwèrgnant lès tchèrcîs
Avou leûs cèlîhes qui r'lûhît
Come dès-oûy di spirou po dzos l'fouyèdje !

Et vola qui l'pauve diâle si sinta 'ne gote ravu
Tot vèyant 'ne clére mohone èmé 'ne carimadjôye

Di fleûrs ; ine clére mohone si frisse èt si nozêye
Avou sès qwate finièsses di potêyes
Qui v's-ârîz dit 'ne cwèrbèye dè bon Diu
Mètowe là so l' bwérd dèl vôye.

Et l'bribeû tchante. I tchante dès vîlès-acwèrdances
So dès rîmès hoslés d'doûceûrs
Po lès mon-cœûrs,
So dès rîmês rim'nous d'si lon !
I tchante, i tchante come on vî carilion
Qui s'rimèt' à d'filer sès sov'nances :

MENDIANT D'AMOUR

Qu'il avait donc soif, le vieux mendiant qui suivait les haies — et qui marchait et marchait sans cesse — en plein soleil — sur une route blanche qui l'éblouissait — avec un reflet aigu, — et qui lui lançait de la poussière au visage !

Qu'il avait donc soif, mon Dieu, en lorgnant les cerisiers — avec leurs cerises qui brillaient — comme des yeux d'écureuil par-dessous le feuillage !

Et voilà que le pauvre diable se sentit un brin revivre — en voyant une maison claire parmi une débauche — de fleurs ; une maison claire si fraîche et si gracieuse — avec ses quatre fenêtres [garnies] de « potées » — que vous auriez dit une corbeille du Bon Dieu — posée là, au bord du chemin.

Et le mendiant chante. Il chante de vieilles accordailles — sur des poèmes bercés de douceurs — pour les amants, — sur des poèmes revenus de si loin ! — Il chante, il chante comme un vieux carillon — qui se remet à égrener ses souvenances : — ses amours. — Le mendiant

Sès amoûrs.
Li bribeû tchante di si bon coûr
Lès doûs mots qu'èstchantèt
Qui, là-dzeûr, à 'ne finièssę,
Ine djonne fèye boute si tièsse
Inte deûs gros géraniums qui riyèt.

Et, so l'fin dèl romance,
Li pauve ome si sint v'ni 'ne pitite brîhe
Po l' crapaude qui lî tape ine grosse çanse
Et 'ne pougnêye di cèlîhes...

FEU QUI DJÔMIH

Cès-la qu'ont sû leû dèstinèye
Come in-ètèr'mint,
Tot strindant d'vins leûs mains
Li souwé bouquèt d'fleûrs di leû binamêye ,

Cès-la qu'n'ont trové so leû vôye
Qui l'âbe coûte-djôye
Et, d'vant d'èsse djonnes,
S'ont racrampi so leû ponne :

Cès-la qu'ont dispièlé tot l'grand tchaplèt dès lâmes
Et rindou l'âme
E blamant d'leûs prumîrès-amoûrs,
Di zèls, li mwért ni tint d'zos 'ne pîre

---

chante de si bon cœur — les doux mots qui enchantent — que là-haut, à une fenêtre — une jeune fille pousse la tête — entre deux gros géraniums qui rient.

Et sur la fin de la romance — le pauvre homme se sent venir un petit soupçon d'amour — pour la jeune fille qui lui jette un gros sou — et une poignée de cerises...

FEU QUI COUVE

Ceux-là qui ont suivi leur destin — comme un enterrement — en étreignant dans leurs mains — le bouquet de fleurs fané de leur bien-aimée ;

Ceux-là qui n'ont trouvé sur leur route — que l'arbre de la joie courte — et avant d'être jeunes — se sont recroquevillés sur leur peine ;

Ceux-là qui ont égrené le grand chapelet des larmes — et rendu l'âme — dans l'ardeur de leurs premières amours, — d'eux, la mort

Qu'on cwî d'poûssîre,
In-onê,
Et, come on rodje crahê,
Leû coûr !

DIXMUDE

(Vûsion d'avri 1916)

Tot moussant foû dèl wêde li pazè s'arèstêye :
« On n'passe pus ! » Lès téres sont totès vètes...
Lès s'minces ont djômi...
Nole trace di l'aute såhon... Siya! dès mwètès foyes
Å pîd dèl håye d'årdispène tote florèye...
Cès fleûrs-là sont bin bèles èt leûs frizès hinêyes
Fèt qu'on r'tûse bin lon...
Å mitan dès bouteûres qui l'solo sonle wêtî
Ine neûre creûs halcote,
Et l'neûr casse qui lî chève di corone
A co l'air dè man'cî...
Lès s'minces ont djômi so l'fosse qu'è-st-aband'nêye ;
L'osté monte tot doûc'mint...
On djou lès pôtes d'ôr sèront grandes,
Ele sèront tél'mint grandes qu'on n'veûrè pus l'neure creû,
Lès-oûhês pass'ront là sins qui l'pawe lès fêsse taire ;
Et tot sèrè roûvî...
Mutwèt...

---

ne garde sous une pierre — qu'une cuillerée de poussière — un anneau — et, comme une rouge escarbille, — leur cœur !

DIXMUDE

En sortant du pré, le sentier s'arrête — « On ne passe plus ! ». Les terres sont toutes vertes... — Les semences ont germé... — Nulle trace de l'autre saison... Si ! des feuilles mortes — au pied de la haie d'aubépine en fleurs... — Ces fleurs sont bien belles et leur frais arome — fait qu'on repense bien loin... — Au milieu des jets que le soleil semble regarder, — une croix noire vacille — et le casque noir qui lui sert de couronne — a l'air encore de menacer... — Les semences ont germé sur la fosse qui est délaissée, — l'été monte tout doucement... — Un jour, les épis dorés seront grands, — ils seront si grands qu'on ne verra plus la croix noire, — les oiseaux passeront là sans que la crainte les fasse taire ; — et tout sera oublié... — Peut-être...

TERZA RIMA

A plankèt Marcel Launay

Li misère è-st-ine macrale
Qui l'Iviér ṭwète à crå-vê,
Dièw wåde d'ine si-faite èhale !

Måleûr å ci qu' n'a nin fait
Sès fwèces å mèyeû d' l'annèye !
Måleûr å ci qu'ènnè r'lêt !

Si n'a nin sognî s'moûnêye,
Qwand lès moûnîs tapèt djus,
I tome a hat' di fornêyes.

Qwand lès molins n'toûrnèt pus,
Qui l'rålêye tèh dès gordènes,
I n'vike sovint qui d'sès crus.

Po r'mète si gos' so l' farène,
I k'hagne dès haveûres di mê,
Tot rak'mèn'tant po 'ne fahène.

Et l'ome sintant qu'a må fait
S'abahe à totes lès potales
Avou s'misère à crå-vê.

Dièw wåde d'ine si-faite èhale !

1923.

TERZA RIMA

Au camarade Marcel Launay.

La misère est une sorcière — que l'Hiver porte sur le dos, — Dieu [vous] garde d'une telle encombre !

Malheur à celui qui n'a pas — travaillé au meilleur temps de l'année ! — Malheur à celui qui en laisse [derrière lui].

S'il n'a pas veillé à sa mouture, — quand les meuniers cessent l'ouvrage, — il tombe à court de fournées.

Quand les moulins ne tournent plus, — que le givre tisse des rideaux — il ne vit souvent que de ses restes.

Pour se remettre au goût de la farine, — il mordille des raclures de pétrin — en grapillant [des brindilles] pour un fagot.

Et l'homme se sentant coupable, — se courbe à toutes les niches de saints, — avec sa misère sur le dos...

Dieu [vous] garde d'une telle encombre !

COPS D'ÔUY

As-êres dè djoû

L'êwe è-st-ossi keûte qu'on grand mureû d'acîr.
On-z-î louke à l'iviér dès plopes,
Ine blouwisse tètche : li cîr,
On frinne èt 'ne pitite så qu'fèt 'ne cope ;
Pus lon, li clér wazon d'on pré
Acoûrt dèl fondrinêye
Et s'vint coûkî so l'bwérd dè flo po s'î murer ;
Podrî, c'è-st-on tiyou qui fait 'ne neûre sitårêye
So l'êwe èt s'veût come ine nûlêye èn-on mureû.
Avou 'ne brouheûr so l'oûy, li solo, d'zeû l'gonhîre,
Amonte èt hène è djeû
Dès clign'tèdjes di loumîre
Inte di lès cohes, disqu'è flo,
Dismètant qu'ine rainne s'aflôye
Et fait so l'êwe ine riguilite di rontès rôyes,
Di frawiants ronds d'solo.

1923.

Fouwâ

Li solo spite dè feû so lès cwårês
Dèl cinse qu'a l'air d'on bokèt d'plonk so l'vért cot-hê ;

COUPS D'ŒIL

A l'aube

L'eau est aussi tranquille qu'un grand miroir d'acier. — On y regarde à l'envers des peupliers, — une tache bleue : le ciel, — un frêne et un petit saule qui forment couple ; — plus loin, le gazon clair d'un pré — accourt de la fondrière — et vient se coucher au bord de l'étang pour s'y mirer ; — derrière (c'est) un tilleul (qui) fait un noir allongement — sur l'eau et s'y reflète comme une nuée en un miroir. — Avec une brouée sur l'œil, le soleil, au-dessus de la colline, — s'élève et lance « dans le jeu » — des clignotements de lumière — entre les branchages, jusqu'en l'étang — Cependant qu'une grenouille se fraie un passage — et fait sur l'eau une série de sillages ronds — d'étincelants ronds de soleil.

Brasier

Le soleil fait jaillir des éclats de feu sur les carreaux — de la ferme qui a l'air d'un morceau de plomb sur le jardinet vert ; — dans

E bas dè cîr, i tape si grande blamêye
Come ine èclameûre èl vèsprêye.

Ciste èwarante loumîre sût lès-arôyes
D'avå lès tchamps,
Si trèbouhe so 'ne oûrbîre èt fait, tot s'kitwèrtchant,
Dès grabouyèdjes di rotchès rôyès ;
Tot fant qu' lès roukes di so lès téres
S'èsprindèt come dès bruzis,
Li solo hène ine blame qui va r'glati
So l'hî d'in-èrére.

Mins l'nut'trèfèle dè bahî l'teûle
Et, come si c'èsteût dit leûs deûs,
Po l'fé t'ni keût,
Rade, èle difûle ine siteûle.

Mins l'solo vout 'ne rawète,
Divant dè taper djus,
Et po nos dîre : « Bone-nut! », come i veût ta d'vant lu
On tot p'tit coq'rê d'ôr, i lî hène ine blawète.

1923.

NOTES

Disseûlance. — V. 10. *a crå-vê* : emploi figuré de l'expression *pwèrter a crå-vê* qui signifie, dans le parler populaire, « porter un enfant sur le dos, les jambes de l'enfant étant ramenées sur le devant » (J. HAUST, *D. L.* = *Dictionnaire Liégeois*).

---

le bas du ciel, il lance sa grande flambée, — comme une clameur en la vesprée.

Cette étonnante lumière suit les sillons — (d')à travers les champs, — trébuche sur une ornière et fait en se tortillant — des gribouillis de lignes rouges ; — tandis que les mottes (de) sur les terres — s'allument comme de la braise, — le soleil jette une flamme qui va briller — sur le soc d'une charrue.

Mais comme la nuit est impatiente de baisser la toile — et comme si c'était dit [entre] eux deux, — pour le faire tenir tranquille, — vite, elle découvre une étoile.

Mais le soleil ne se tient pas pour satisfait — avant de se retirer, — et pour nous dire « bonne nuit », comme il voit là devant lui — un tout petit coq d'or [au sommet d'un clocher], il lui lance une étincelle.

Par après. — *La Gerbe Sanglante* a imprimé une autre version de ce poème, sans doute la dernière en date puisqu'elle est de 1926, année de la mort de Claskin. Le texte ci-dessus en diffère assez notablement ; il m'a paru en tout cas plus caractéristique de la manière du poète liégeois. Au surplus il est inédit.

V. 6. — Le *D. L.*, à l'article *djôye,* mentionne « *èsse lodjî a l'âbe-coûte-djôye*, être logé à l'arbre-courte-joie, c'est-à-dire être victime d'une déception (surtout d'amour) ». Ce qui répond parfaitement au sens obvie des vers du poème. L'expression vient du *Dictionnaire Liégeois* de Forir (1875) où Claskin l'aura sans doute trouvée, car elle ne semble guère avoir connu la faveur de l'usage courant.

Dans sa *Toponymie de Rocour-lez-Liège* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1934), M. Edgard Renard a relevé un lieu-dit *a l'âbe coûte-djôye.* Il rapporte une tradition selon laquelle une jeune fille aurait trouvé la mort sous cet arbre, dans des circonstances qui varient selon les auteurs qui la racontent : pour Forir, c'est une amoureuse outragée et assassinée par son amant et pour le poète Félix Chaumont, il s'agit d'une fille en service tuée alors qu'elle s'empressait vers la demeure de ses parents. Dans ses *Promenades historiques...* (1839), le Dr Bovy donne une autre explication qui met en cause un revers soudain infligé aux Impériaux par les Français, près de l'arbre en question, lors de la bataille de Rocour en 1746.

L'expression *âbe-coûte-djôye,* avec le sens figuré de déception, est déjà employée dans des textes wallons du XVIIIe siècle : M. Renard la trouve dans une satire anonyme contre les femmes et dans la traduction liégeoise des Lusiades (1783) :

Ci fourit portant l'âbe-coûte-djôye
Po l'eune di cès comères Marôye. (Ch. VI.)

Elle se rencontre encore chez Claskin dans *Feû qui djômih* (v. 6).

Bribeû d'amoûr. — V. 11. *Carimadjôye,* « confusion bizarre (de couleurs, de traits, de sons, de gestes ou de paroles) ». (*D. L.*) Ici, il s'agit d'un assemblage bigarré et agréable de fleurs.

Feû qui djômih. — V. 9. *dispièler* : mot forgé par Claskin ou emprunté par lui à une source livresque. Fait sur le subs. *pièle,* perle, par analogie avec de nombreux verbes à préfixe *di-* (ou *dis-*). *Dispièler* = « déperler », comme le français dit égrener.

Dixmude. — V. 14-15. Dans *La Gerbe sanglante* (cf. *supra*), *pôtes* (épis) est considéré comme un subst. masculin. Faute de l'auteur ? Sans doute. Comme aucun emploi masculin de ce mot n'est attesté, j'ai corrigé le genre des adjectifs et du pronom qui s'accordent avec lui.

Terza Rima. — Dédié à Marcel Launay, ce morceau paraît bien se rapprocher pour l'écriture de la manière du poète de la Haute-Ardenne. Des expressions telles que *sognî s'moûnêye, dès haveûres di mê, rak'mènter po 'ne fahène,* etc., font partie du vocabulaire rural, si

caractéristique de Marcel Launay. Elles sont en tout cas d'un emploi tout à fait particulier chez Claskin.

V. 5. — *fé sès fwèces* : littéralement, faire ses forces, c'est-à-dire mettre en œuvre toute sa force, au travail.

V. 6. — *qu'ènnè r'lêt* : littéralement, qui en relaisse. Tournure elliptique où il faut sous-entendre [qui laisse] du travail derrière soi.

Às êres dè djoû. — V. 13. *flo,* étang, mare, ordinairement dans les villages.

V. 14. — Dans la première version, datée de 1923 et publiée dans le *B. S. L. W.* (cf. *supra*), on lisait : *dismètant qu'ine maclote frôye,* ce qui se comprenait malaisément, *frôyî* signifiant « frayer », en parlant de poissons ! Claskin, dans la suite, a corrigé son manuscrit et la leçon actuelle est de beaucoup préférable. — *s'afloyî* ou *s'afrôyî,* terme rare, ne figure pas dans le *D. L.,* mais est cité dans le *Bull. du Diction. Wallon* (t. IV, p. 23), sous l'autorité du *Dictionnaire Wallon* de Remacle.

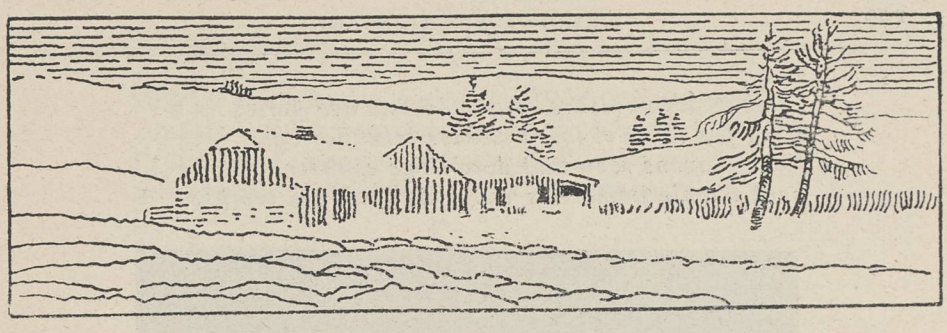
Fouwå. — V. 17. *rawète* : ce mot, si familier de chez nous, est intraduisible. Il désigne communément un surcroît, un supplément qui n'est pas dû, mais qu'on obtient par faveur. Voir ses diverses acception dans les exemples du *D. L.*

V. 18. — *taper djus,* jeter bas. Se dit proprement du travail que l'on cesse.

V. 19. — Variante : *come i veût* co *d'vant lu* (*B.S.L.W.*).

V. 20. — Variante : *i lî* tape *ine blawète* (ibid.).

M. P.



CHRONIQUE WALLONNE

BIBLIOGRAPHIE

Elise CHAMPAGNE. — **La cité des Ombres.** — Georges Thone, Liège, 1935.

Mlle Elise Champagne qui vient de publier son huitième recueil de poèmes, n'est pas celui de nos écrivains qui jouit de la renommée la plus retentissante. Mais elle est peut-être celui qui s'est acquis l'élite des lecteurs les plus délicats et les plus difficiles à contenter. Ses recueils, nous les plaçons, dans notre bibliothèque, sur le rayon que nous avons réservé à une douzaine de livres choisis, de ceux que nous ouvrons de temps en temps pour sustenter notre rêverie ou nous abstraire, un moment, de la vie quotidienne : les poèmes lyriques de Racine, les *Destinées* de Vigny, Baudelaire, Charles Guérin et quelques autres.

Ce sont les poètes de l'âme, contempteurs des apparences, si brillantes qu'elles soient, ceux dont une lecture n'épuise pas la substance et nous satisfait définitivement, ceux qui prolongent en nous une résonance indicible et profonde.

C'est à ce groupe qu'appartient Mlle Elise Champagne.

Le sentiment qui domine dans ses poèmes est une mélancolie d'essence supérieure, suscitée par le spectacle de la réalité banale qu'elle transcende, plongée dans un rêve nostalgique et tout ensemble plein d'inquiétude, mélancolie qui jamais ne dégénère en déclamations et en jérémiades. Le destin de l'homme perdu dans le temps et l'espace est lamentablement tragique, fait de déceptions amères, de cruautés imméritées, d'espoirs conscients des désillusions fatales, de misères inexcusables et dont rien — si l'homme est un peu fier — ne peut consoler.

Nous verrions l'expression à peu près complète de cette inspiration dans le poème intitulé *Les passants* :

Cortège des douleurs errant devant nos portes
D'un pas royal et lourd comme celui des ans !
Nous y avons revu tant de vieilles escortes,
Tant d'amis immortels venus du fond des temps.



Elise Champagne

Nous avons reconnu nos bonheurs éclopés,
Nos amours grimaçant à force d'espérance,
Nos rêves défendus dont les yeux d'inculpés
Cherchaient dans le ciel lourd un peu de bienveillance.

Les fantômes noircis des anciennes années
S'avançaient en faisceau taciturne et vaincu,
Et levaient vers nos fronts leurs faces condamnées
Où survivait l'ardeur des regrets superflus.

Tant de roses fanées aux bras maigres des femmes !
Tant de regards sans joie dans les yeux des enfants !
Et le silence immense et tragique d'un drame
Sur son aile portant le malheur triomphant.

Nous avons lentement repoussé la croisée
Sur le noir défilé des hommes sans destin ;
Mais leurs ombres forçant la demeure attristée
S'assirent sous la lampe ainsi qu'à un festin.

La versification de Mlle Elise Champagne est classique. Ses alexandrins ont le rythme majestueux et la pleine sonorité du grand vers français. Toutefois elle se permet des hiatus qui ne nous choquent pas lorsque nous les rencontrons chez d'autres poètes dont la versification est plus débridée, mais qui, chez elle, détonnent singulièrement. C'est ainsi que, dans le poème que nous venons de citer, les hiatus : « Nous *y avons* revu » et : « ainsi qu'*à un festin...* » alourdissent le vers. Même remarque pour les vers suivants :

Avec le brouillard lourd, suffocant et *immonde...*
Et gémit sur la mort du malheureux orfèvre
Qui orna *de tant d'art sa jeunesse captive...*
Cette clarté cendrée qui attriste *la vie...*

Mlle Champagne aime les effets de consonance et d'allitération qui caractérisent certains poètes symbolistes, notamment Moréas, artifices dont Verhaeren a abusé et qui se rencontrent fréquemment chez Paul Valéry que Mlle Champagne a lu et relu :

Que sont ces pièces d'or et ces billets de banque
Que tu lances, octobre, opprobre, *en plein visage ?...*
Et le vieux saule pleureur pleure
Sur ton cruel entêtement...
Où les journées étaient de belles berges blondes...
Chaque tronc sombre *abrite une* ombre *qui s'enfuit...*

Elle emploie aussi quelquefois ce procédé de répétition que l'on appelle anaphore et qu'affectionnait Victor Hugo :

Ni le bel uniforme éclatant de l'automne,
Ni l'été nous offrant ses voûtes végétales,
Ni le plus radieux ciel d'avril que festonnent
Les pigeons y brodant des lettres capitales.

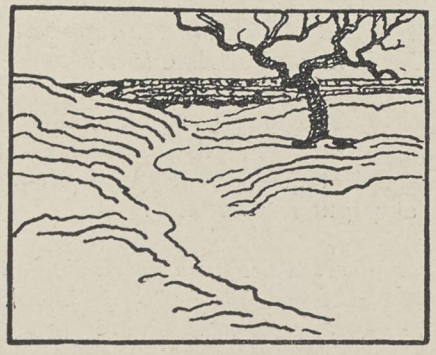
L'œuvre de Mlle Elise Champagne demanderait une étude plus étendue et plus détaillée. Elle mérite autre chose que de simples compliments. Mais son inspiration, comme nous le souhaitons et l'espérons, devant encore évoluer et se modifier, cette étude sera plus intéressante à écrire dans quelques années.

Alfred Duchesne.

ECHOS

Notre administrateur-éditeur, M. Georges Thone, vient de recevoir du gouvernement français la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Les amis de *La Vie Wallonne* se réjouiront de cette distinction pour laquelle nous lui exprimons nos cordiales félicitations.

Vives félicitations aussi à notre bon collaborateur, M. Pierre Debouxhtay, qui vient d'être gratifié de l'important prix Goblet d'Alviella, destiné à récompenser les travaux relatifs à l'histoire des religions, pour son ouvrage consacré à *Antoine le guérisseur et à l'Antoinisme*.





Joseph Mignolet et la Poésie wallonne

AVANT-PROPOS

POURQUOI le cacher ? Il n'y a pas tant de vrais poètes wallons que certains « régionalistes » veulent bien l'affirmer en leur optimisme délibéré. L'abus de la description, le goût de l'adjectif clinquant et de l'archaïsme, les lieux communs de la pensée et de la forme retiennent trop d'écrivains loin de l'art véritable et des valeurs humaines. Le fait est patent : voici des piles d'annuaires et quelques dizaines de recueils.

Il n'est pas exact non plus de soutenir que la poésie wallonne est morte depuis Henri Simon. La génération de ceux qui atteignent aujourd'hui leur âge mûr a produit plusieurs fortes personnalités dont on ne contestera ni le talent, ni le mérite. L'une d'elles notamment s'est imposée avec éclat : une lente et sûre renommée a placé Joseph Mignolet au premier rang des poètes dialectaux.

Le genre dramatique où il débuta après la guerre lui valut ses premiers suffrages : n'y eut-il pas en 1922 *L'avièrge di pîre* (La Madone de pierre), ce pur joyau d'une grâce alors inconnue ? Ces derniers temps, on s'est enfin décidé à reconnaître avant tout en Mignolet un poète lyrique dont les drames et les romans n'étaient point, malgré leur intérêt, le bagage principal.

Ces pages voudraient éclairer d'une lumière objective la personnalité de Mignolet. Je n'entends pas lui décerner des éloges gratuits, non plus que résumer, en la paraphrasant, sa production

abondante. Il faut, dans la mesure du possible, (puisque l'œuvre n'est pas achevée et encore moins « classée »), parcourir la gamme des thèmes qui la composent, analyser les principaux morceaux pour en montrer la structure, apprécier enfin l'apport esthétique et humain de cet art et ce qu'il représente dans la littérature wallonne.

A l'heure présente un tel travail — faut-il le dire ? — pourrait difficilement être complet et définitif. La postérité jugera autrement que nous, c'est certain. En attendant, le lecteur contemporain a le droit de réagir en face d'une œuvre, de l'aimer ou de la rejeter, de la juger en somme. C'est ce que nous faisons tous à l'heure de la lecture. Le critique, lui, n'est au fond qu'un lecteur attentif qui dit tout haut ce que les autres se contentent de penser pour leur compte.

Qu'on n'attende pas davantage ici une explanation de l'œuvre entière de Mignolet. Un choix, dans sa production, m'a paru s'imposer : pour mieux cerner l'essentiel — les poèmes — j'ai sacrifié l'étude détaillée qu'appelaient les pièces de théâtre, me contentant de rapides notes d'ensemble à leur sujet.

PREMIERE PARTIE

La vie et les œuvres

La biographie de Joseph Mignolet n'offre guère de faits saillants. Vie calme et simple, à l'échelon d'une bourgeoisie forte de ses traditions et de sa robustesse morale. Vie circonscrite, pourrait-on dire, à des détails d'état-civil : naissance, mariage, paternité... Si l'homme n'était pas un écrivain, rien ne le distinguerait à nos yeux (à moins peut-être qu'une récente candidature au Sénat...). Il est clair que la personnalité réelle de l'auteur doit être cherchée dans ses œuvres qui nous la font ressentir mieux que n'importe quel autre événement.

Toutefois, il ne déplaît à personne de coudoyer, dans leur existence journalière, ceux que nous n'apercevons jamais qu'à travers le truchement de leur œuvre et nous aimons à connaître ce que fut leur vie. Puisque la sympathie a de ces curiosités, on ne trouvera pas mauvais que j'y cède au long de quelques pages.

Le 2 juin 1893, Joseph Mignolet naquit à Liège dans une maison proche de l'antique quai de la Goffe. Toute son enfance, il devait la passer sur ce quai, dans l'auberge de famille que trois générations avaient consacrée en un temps où les cafés louches et

les colonies de métèques ne souillaient pas encore ce coin le plus caractéristique de la cité.

L'ascendance maternelle du jeune Mignolet étaient liégeoise de longue date. Par son père, il descendait d'une lignée de solides paysans hesbignons établis à Celles près de Waremme. Il y a un peu plus d'un siècle, l'arrière-grand-père, conducteur de diligence, avait laissé à ses frères le soin de la ferme et était venu ouvrir à Liège le restaurant Mignolet.



Joseph Mignolet en 1914

L'enfant ne connut pas son père, mort quelques mois auparavant. Au surplus, il fut baptisé du prénom de Joseph. Deux signes indiscutables de chance, affirme la sagesse populaire. Aussi les gens de croyance simpliste eurent de fréquents recours au pouvoir de rebouteur que cet heureux garçon ne pouvait manquer de posséder...

Le décor qui entoura sa jeunesse était pittoresque à souhait: messagers et revendeuses, « botteresses » et « cotîs » (maraîchers), tout ce monde s'animait, s'interpellait, riait aux éclats, s'amusait d'un bon mot, d'une de ces ripostes du cru qui gardent dans une ride de leurs archaïsmes le sourire malin de la race. Le dimanche ramenait le charivari bigarré du marché de la Batte. Que de gestes plaisants et de types magnifiquement cocasses ont défilé là, sous les regards du futur poète wallon ! En face, il y avait le pont des Arches, voûtes sombres et lignes sévères, et, quand la petite tête se haussait jusqu'au parapet du quai, la Meuse, couleur du ciel changeant, entre les rivages de pierre blanche. Sur tout cela s'épandait, comme un bienfait des jours, la vigilante tendresse de la maman et le parler wallon du grand-père. C'est au contact de ce dernier que le petit Joseph acquit l'habitude de se servir du dialecte, comme on le faisait alors dans les relations familiales.

Après l'école primaire, il fréquenta la section d'humanités modernes au collège voisin de Saint-Barthélemy. A quinze ans, bien entendu, il fit des vers. Des vers français — langue de l'école

et des livres — que publia le *Patriote Illustré*. La bonne fortune voulut qu'ils furent remarqués par une demoiselle qui les mit en musique.

Comme des brises légères
Bercent les roseaux,
Le soir, en chantant, les mères
Bercent les berceaux...

Cela s'achevait bien gentiment :

... La fin de la ritournelle
Est un doux baiser.

Le jeune homme qui pratiquait couramment le dialecte n'en soupçonnait guère la valeur littéraire. Un jour cependant, dans la boutique d'un coiffeur, il parcourt une feuille locale *Li p'tit Lîdjwès*. Ses yeux tombent sur une prose de Joseph Vrindts qu'il lit non sans ravissement. Le titre en devait être *Wayin d' djonnèsse* (Regain de jeunesse). Ce fut une révélation, une espèce de choc intérieur qui modifia l'orientation littéraire du jeune Mignolet. Rentré chez lui, il compose aussitôt une mince ariette, d'une facture un peu frêle : *Lès prumîs pas* (Les premiers pas). Titre symbolique pour un début ! La gazette patoisante *Li Clabot* l'insère dans ses colonnes. Mignolet est alors âgé de dix-sept ans.

L'année suivante, en 1911, il réunit en une *Prumîre djâbe* (Première gerbe) les prémices de ses vers wallons. Recueil sans homogénéité, comme le sont d'ordinaire les premières œuvres des jeunes poètes. Chansons d'amour et scènes de la nature voisinant avec des tableautins drôles : toute l'innocente poésie qui fleurit dans les Caveaux. En dépit d'une verve naissante et de quelques jolis traits descriptifs, rien ne faisait prévoir le talent que nous connaissons aujourd'hui.

Rien ne paraît non plus l'annoncer dans la seconde plaquette qui date de 1913. Le métier a beau s'être affermi : le sentiment est resté pauvre. On sourit encore, à près de vingt-cinq ans de distance, ne fût-ce qu'en s'arrêtant à la page du titre :

VINGT ANS
O Muse, nous allons chanter
Prix : fr. 1,50

Quelqu'un a dit que le romantisme est plus un certain âge de

la vie qu'une théorie littéraire. Mignolet fit son romantisme à « Vingt ans » avec des rêveries trop mièvres et des douleurs trop fictives. Age ignorant du jeune homme qui prend l'ombre du plaisir pour de la souffrance.

Elle allait pourtant venir, la souffrance, avec la guerre. Joseph Mignolet achevait son service militaire au fort de Pontisse, le mois où celle-ci éclatait. Il fut de ceux qui prirent part à l'acharnée défense de Liège. Mais un jour de ce mois d'août en feu, Pontisse



Maison paternelle du poète au quai de la Goffe

sauta. La garnison du fort fut capturée et dirigée vers les geôles allemandes. Et Mignolet, avec ses frères d'armes, prit tristement le chemin du Hanovre.

Munster, Amelsen, Soltau, Gosloh, sombre évocation des pays sans lumière, des ciels gris et des plaines désespérantes de la Baltique. Pendant quatre longues années, il fallut tout endurer : l'injure et le travail forcé, l'humidité et la faim, la terreur et les coups. Et, par-dessus tout, le regret du pays et des êtres chers. Il n'y eut plus de Joseph Mignolet, il y eut un « numéro 241 » qui exhala sa détresse et sa rancœur en des vers désormais mûris. La plupart d'entre eux nous sont parvenus ; quelques autres — un groupe de satires — ont été prudemment enfouis dans le sol teuton, au pied d'un arbre, par crainte d'un éventuel châtiment.

Vint enfin l'armistice. Un jour de novembre 1918 ramena notre poète au quai de la Goffe, parmi les siens. Il revenait avec des hardes sur le corps, une santé délabrée, un roman et des poèmes écrits en souvenir de la Wallonie absente.

Ce furent les *Fleûrs di brouwîre* (Fleurs de bruyère) qui marquèrent le réveil des publications dialectales que les hostilités avaient interrompues. Le titre fait bien présager de l'amertume un peu sauvage contenue dans ce livre de mémoire d'un prisonnier de guerre. L'ensemble est varié, voire dispersé, mais une prédominance semble marquée pour la caricature et les sujets satiriques. La guerre a fait naître chez le poète un nouveau sentiment : le mépris. D'un crayon rapide, encore gauche par moment, il croque sans pitié des scènes de la vie de camp. Peu à peu, il atteint un réalisme d'une netteté implacable :

Et l'leune qui rôle si djêve, là-d'zeûr, sol crèsse dè tiér,
Mosteûre deûs gros cwèrbâs qui bètch'tèt l'coûr d'on mwért... ([1])

Rentré au pays, Mignolet se consacrera désormais aux lettres dialectales. L'amour de son art le fera aspirer à une demi-solitude d'où n'est pas exclu le goût de l'action, et à une paix intérieure qui ne contraste pas avec l'humeur joyeuse et la vivacité de son caractère. Il n'aime point fréquenter les petits cénacles de thuriféraires. Jaloux de son temps, dirait-on, et plus encore de sa franchise, ses aspirations l'inclinent plutôt à l'amitié de quelques lettrés et de quelques artistes avec lesquels il se sent uni dans une communauté de ferveur et d'idéal.

Laissons ici une biographie qui n'apparaîtra plus pour nous que jalonnée par les dates de publication des œuvres. C'est tout au plus si, pendant une dizaine d'années, il a été mêlé à la rédaction des journaux régionalistes *Nos' Pèron* (1921-1926) et *Le Terroir* (1926-1931), où il se dépense généreusement aux côtés de son ami Octave Servais.

*
* *

Après la publication de ses poèmes de guerre et avant de nous en donner d'autres — ceux qui compteront vraiment — Mignolet présenta au théâtre sa première comédie. *L'avièrge di pîre* (La

([1]) Et la lune qui promène sa face là-haut, au sommet de la colline, — Montre deux gros corbeaux qui becquètent le cœur d'un mort...

Madone de pierre) vit les feux de la rampe au Trocadéro le 15 avril 1922. Cette idylle de l'ancien temps, ciselée avec la même tendresse que mit le héros de la pièce, le jeune sculptur Colas, pour fixer dans la statue de pierre les traits de sa bien-aimée, révélait un artiste d'une rare délicatesse et fit aussitôt sensation dans le public habitué à des choses plus communes. La suite ne devait pas démentir ce beau début et Mignolet fit au théâtre une carrière des plus fécondes.

Jusqu'en 1934, le répertoire du dramaturge se partageait entre deux sources d'inspiration bien définies. Dans un premier groupe, l'écrivain se tourne vers le passé : passé idyllique ou anecdotique (*L'avièrge di pîre, Li vwè dè clokî, Li s'crèt dè molin, Å hwèrçå* [au moulin à tan], *Moncheû Mådjis', Li vîle èrlike*); passé légendaire de folklore (*Li Tchèsturlinne, A l' bèle fontinne, Vîs noyés, Lès sabots d'ôr,* ce délicieux « Miracle » moyenâgeux) ; passé historique (*L'âme dèl Cité, Li mwèrt dè Pèron*); passé artistique avec *Dj'han Dèlcour*. Sauf dans cette dernière œuvre où, pas un instant, on n'est distrait d'un douloureux conflit sentimental du sculpteur liégeois, Mignolet a surtout excellé à faire revivre, de façon simple et raffinée, le « bon vieux temps », la vie et les aspirations de nos pères et toute une galerie de physionomies wallonnes sorties, vivantes, de ses rêves d'archaïsant.

L'autre veine de Mignolet exploite des pièces que l'on pourrait appeler « à thèse », si cette étiquette ne risquait de donner le change sur les intentions de l'artiste. L'évocateur gracieux cède désormais le pas à l'observateur du monde contemporain. Moraliste, dans le sens où on l'entendait au grand siècle, Mignolet jette dans la société une sonde taillée en pointe. Le problème de la famille et le drame conjugal ont exclusivement retenu son attention dans des pièces telles que *Li boneûr passe, Li bårîre, L'oûhê pièrdou, L'Amoûr si vindje, L'Amoûr pleûre, Li Maisse.* Ces conflits de la chair et du sang, du désir et de l'honneur s'étalent avec un pathétique qui porte en lui un accent âpre, déchirant, singulièrement humain. Mais leur solution est d'un homme qui ne transige pas avec l'Evangile.

A ce second groupe, il convient de rattacher *Li Vôye qui monte* (²) (La route qui monte). Le dramaturge s'est surpassé en portant à la scène wallonne un sujet totalement inconnu de nos patoisants et audacieux à cause de son complexe psychologique. Il

(²) Créée au Trocadéro en 1933.

retrace, avec un naturel très sûr, l'évolution, mieux, la crise intérieure d'un artiste — un musicien — en lutte avec le milieu médiocre où il vit et qui risque peu à peu de tarir sa personnalité. Le thème est de choix ; ces quatre actes sont un pur chef-d'œuvre. Il n'est pas sûr que le public liégeois l'ait compris.

Nous étions habitués à voir le talent de Mignolet osciller périodiquement entre deux pôles, lorsque fut joué en 1934 *Milionêre*. En s'inspirant d'un sujet rebattu, mais que l'actualité rendait séduisant (l'histoire d'un « gros lot » de la Loterie Coloniale...) Mignolet entrait dans la comédie satirique. Au sein de la médiocrité des œuvres scéniques d'alors, la sienne fut très remarquée pour son relief dru, ses situations d'une couleur haute et toujours vraie rehaussées d'un dialogue en veine d'esprit. Aussi contribua-t-elle à ramener momentanément sur le bon théâtre wallon les sympathies d'un public gavé d'opérettes « bilingues ».

Si nous cherchons quelle est la force principale de ces comédies et de ces drames, nous sommes frappés avant tout par leur sobriété. Et d'abord, peu de personnages. Quatre ou cinq suffisent le plus souvent à nouer et à dénouer une intrigue sur la longueur de trois actes. De la part d'un poète, on eût pu s'attendre à des digressions lyriques et à des hors-d'œuvre. Chez Mignolet, on sent au contraire que l'intérêt de la pièce est avant tout dramatique : il est centré autour d'une action, non d'un dialogue, et pour le rendre plus intense, l'écrivain joue serré. Au demeurant, nulle sécheresse, ni de style, ni de figuration.

Les personnages apparaissent avec des caractères plus nuancés, parce que mieux étudiés, que dans la plupart des comédies wallonnes où ils sont trop souvent tout d'une pièce. La vérité des âmes et les complexités de la vie trouvent enfin leur compte. Et l'on regrette de ne pouvoir aborder ici l'étude de quelques-uns des types si personnels et si nets auxquels notre auteur a donné naissance.

*
* *

De ses romans, il n'est guère possible de dire autant de bien. Roman paraît du reste un terme outré pour désigner de poétiques légendes en prose. *Vè l' loumîre* (Vers la lumière), qui fut écrit dans le bagne de Gosloh en 1915, en reste la première et la principale. Telle qu'elle parut en 1922, on pouvait la trouver détestable, à cause d'une certaine affectation de sentiment trahie par une langue mièvre aux faciles effets de pittoresque. Dans la version, autant dire la transformation, de 1929, cette histoire de jeune éco-

lâtre Critchon, qui abandonne son moustier et sa promise pour courir la gloire sur les grands chemins et que déception et remords achemineront « vers la lumière » de Dieu, nous paraît animée d'une vie plus authentique et pétrie d'un réalisme plus chaud. Sans doute, il y a là-dedans du « Pallieter », j'entends de la truculence sensuelle trop fortement appuyée. Mais dans son ensemble, le livre est intact.

Il convient de passer rapidement sur *Li payîs dès sotês* (Le pays des lutins — 1926) où l'auteur s'inspirant des minces données d'une légende locale, raconte la mort du dernier nain de la grotte de Remouchamps, au pays de l'Amblève. C'est une autre légende, et du même terroir, qu'il exploite dans sa troisième et dernière nouvelle *Li Blanke Dame* (La Dame Blanche. — 1933). Roland, fils du sire de Harzé, oublie la petite paysanne Mérette à qui il s'est donné, pour les yeux ensorcelants de la châtelaine de Montfort ; la délaissée languit, puis meurt et son spectre vengeur viendra tuer l'infidèle, le soir de ses noces. N'était le dénouement sombre, cette prose serait tout entière une idylle. Elle découpe, au sein d'une Ardenne luxuriante, des perspectives de nature fraîche, de sous-bois odorants et de jeune amour.

Tous ces récits de chevalerie et de fiançailles malheureuses sont liés par un caractère commun : l'évocation médiévale. Mignolet ne s'est pas préoccupé de sources littéraires, ni de savantes reconstitutions. Il a découvert le moyen âge au théâtre de marionnettes, à travers les épisodes chevaleresques qui passionnèrent littéralement son enfance. Ce canevas un peu rude et primitif, son art l'a enjolivé des mille et un détails qui créent une atmosphère et aident à la construction fictive d'une époque. Ainsi imaginé, le moyen âge de Mignolet n'est pas exempt de romantisme. Moyen âge d'imagerie d'Epinal, si l'on veut, mais capable encore de nous plaire avec son réalisme succulent et ses bénévoles histoires « d'amour et de mort » qui fleurent bon l'archaïsme. Plus tard, dans les récits épiques qu'il composera, Mignolet gardera toute sa préférence à une époque où son rêve lui ouvre de si belles chevauchées de lyrisme en quête d'une humanité meilleure et d'un univers moins banal.

*
* *

Fleûrs di brouwîres avait été publié en 1919. Deux ans plus tard paraît, sous un titre printanier, un nouveau volume de vers. Cette année de 1921 fut particulièrement heureuse pour Mignolet :

par un coup de maître, il débutait dans la comédie et, par une non moins belle réussite, il s'imposait définitivement dans la poésie lyrique. *Lès hâyes sont r'florèyes* (Les haies sont refleuries) marquent une étape essentielle dans l'évolution de sa poésie. Ce qui surprend d'abord dans ce recueil mêlé de prose et de vers, à l'instar de ceux de Joseph Vrindts, c'est l'abondance du lyrisme et sa puissance d'épanchement. Cet épanouissement comblé tranchait avec la frêle ossature des plaquettes antérieures. A côté de morceaux assez courts — des sonnets pour la plupart — où l'auteur fixe, en quelques traits évocateurs, des impressions de nature, un certain nombre d'autres présentent une ampleur inaccoutumée. Le contenu en est plus humain, plus universel : c'est la jeunesse avide de courir le monde dans *Dimeûre è t' måhîre* (Reste dans ta petite maison); c'est l'angoisse du malheureux qui crie misère dans *Li priyîre dè må-sègnî* (La prière du malchanceux) ou le Mirage du Bonheur dans *Li nèçale d'amoûr* (La barque d'amour). Pour la première fois peut-être en wallon, ces sentiments se développent dans des strophes largement oratoires, aux rythmes entremêlés, riches en combinaisons variées : la strophe des romantiques français. La facilité avec laquelle Mignolet en use le conduit souvent au délayage et à la prolixité. Mais lorsqu'on tient compte que *Lès hâyes sont r'florèyes* renferme déjà des pièces telles que *Li bêté d' Lîdje* (La beauté de Liège), *Li priyîre dè må-sègnî* (La prière du malchanceux), *Li steûle dè bièrdjî* (L'étoile du berger), *Li nèçale d'amoûr, A m' vî lingadje* (A mon vieux parler), qui représentent le premier état de plusieurs chefs-d'œuvre de Mignolet, on conviendra que la publication du recueil faisait époque, non seulement dans la carrière du poète, qui prenait ainsi rang parmi les meilleurs, mais encore dans l'évolution des lettres wallonnes. Si aujourd'hui l'ouvrage n'offre plus guère qu'un intérêt rétrospectif, c'est qu'il nous apparaît recouvert de l'ombre que font sur lui les œuvres venues dans la suite.

Car *Fleûrs di prétimps* (Fleurs de printemps — 1927) reprenait, avec de notables variantes, maintes pièces du titre précédent. Six années durant, le poète avait eu le temps d'assouplir sa technique et il l'avait portée au plus haut degré qu'elle devait atteindre. Les amplifications de jadis disparaissaient au profit d'une forme plus concise, plus nette, quoique toujours facile et harmonieuse. Les rêveries trop vaporisées prenaient corps et relief. Ainsi donc, en deux étapes successives, de 1921 à 1927, Mignolet écrivit les plus caractéristiques, les plus beaux peut-être, de ses vers lyriques.

Fleûrs di prétimps représente le type du recueil de poésies auquel Mignolet nous a accoutumés : titre assez banal, contenu abondant, varié et cependant homogène dans chacune de ses parties. Plusieurs sous-titres se partagent le volume et sont comme autant d'avenues parallèles le long desquelles viennent se grouper les morceaux consacrés à l'amour (*Eûres d'amoûr*), les souvenirs de guerre (*Drî lès fis d' fièr*), les tableautins familiers (*Lîve d'îmådjes*), les épisodes légendaires (*Åtoû dè feû*) et les poèmes lyriques d'une portée plus haute (*Côps d'éle*).

Ce même souci d'architecture et d'ordonnance se retrouve dans *Fleûrs d'osté* (Fleurs d'été) publié quatre ans plus tard (1931) et qui forme le second volet d'une composition lyrique qui en comprend trois. Les mêmes groupes consacrés aux légendes et aux croquis de scènes vivantes apparaissent de nouveau. Mais une part plus grande est faite, semble-t-il, au lyrisme intérieur, aux graves méditations sur l'homme et sa destinée.

C'est ce dernier thème qui l'emporte à mesure que le poète avance dans sa maturité. Les *Fleûrs d'årire-såhon* (Fleurs d'automne) — encore inédites — en sont la preuve. Mignolet abandonne les esquisses rapides et les poèmes à forme fixe. Une sensibilité tout aussi riche, mais émue davantage par la vanité de tout ce qui est éphémère, la tristesse des jours perdus à jamais et la perspective de la mort ravisseuse, une mélancolie sourde dans l'âpreté du paysage automnal : ainsi pourrait-on caractériser la base de la tonalité du livre. En plus, innovation dans la forme même de certaines pièces : Mignolet éprouve le besoin de libérer sa technique de l'emprise de l'alexandrin traditionnel. Dans une série de dix courts poèmes en prose (au fond, ce sont des vers libres), il sertit de lapidaires réflexions sur l'homme, le rêve, le souvenir... Elles s'intitulent *Tot tûsant* (En songeant).

On peut admettre que, du point de vue de la réussite littéraire, le seul qui importe, en réalité, l'œuvre de notre poète ne compte vraiment qu'à partir de *Fleûrs di Prétimps*. Aussi, les trois volumes de vers, dont on vient de dire un mot, constituent-ils le bagage proprement lyrique de Mignolet. Il m'a suffi de signaler, pour le moment, le trait fondamental qui les distingue. Leur contenu et leur art feront, dans une grande mesure, l'objet de la seconde et de la troisième partie de cette étude.

*
* *

C'est vers un autre genre que Joseph Mignolet va se tourner

à présent. Aux premières pages d'un livre qui parut en 1932 des accents et une prosodie tout différents imposèrent au lecteur une attention ravie :

C'è-st-avou m'coûr qui dji v'va dîre li Tchant dèl Creû.
Li Creû qu'èsteût-st-è l'anchin timps
Li neûr bwès dèl djustice qui féve fruzi lès omes,
Li bwès sins-âme qu'è-st-oûy' div'nou,
Dispôy' qu'on Diu d'amoûr èl clawa d'vins lès steûles,
Imådje d'èspwèr, gadje di pardon
Po lès grands aveûles qui n's-èstans.

Crus'fi d'mès tåyes, supwète mès éles !...
Sins twè, dj'm'ètér'rè-st-è l'ourbîre,
Mins s'ti n'mi r'boutes nin t'côp di spale,
Dj'îrè d'ine hope mi piède å cir...

Dji t'è prèye, adègne mi tchanson !
Dji l'a volou s' crîre è walon,
Li clér lingadje di m'mére,
Pasqui, parèy' å frisse surdon
Qu'abouy'têye foû dèl tére,
Ci lingadje-la vint foû di m'coûr...
On n'prèye bin qu'avou s'coûr,
Et m'tchanson, dj'èl wèse dire,
N'èst rin d'aute qu'ine pèneûse priyîre...

Ce prologue fait songer à un *Arma virumque cano* plus fami-

Traduction : C'est avec mon cœur que je vais vous dire le Chant de la Croix. — La Croix qui fut en l'ancien temps — le sombre bois de justice qui faisait frémir les humains, — le bois cruel qui est aujourd'hui devenu, — depuis qu'un Dieu d'amour le cloua parmi les étoiles, — figure d'espoir, gage de pardon — pour les grands aveugles que nous sommes.

Crucifix de mes aïeux, soutiens mes ailes ! — Sans toi, je sombrerai dans l'ornière, — Mais si tu ne me refuses pas ton « coup d'épaule », — j'irai d'un bond me perdre aux cieux...

Je t'en prie, accueille ma chanson ! — J'ai voulu l'écrire en wallon, — le clair parler de ma mère, — parce que, semblable à la source fraîche qui jaillit hors de terre, — ce langage-là me vient du cœur... — on ne prie bien qu'avec son cœur — et ma chanson, j'ose le dire, — n'est rien d'autre qu'une prière éplorée...

lier, plus touchant et d'une marque de sincérité qui s'imprimera dans toute l'épopée. Car *Li Tchant dèl Creû* est en effet un grandiose poème épique en trois parties.

Du sujet — l'histoire de la Rédemption du Christ — il n'est pas besoin de souligner l'élévation et l'intérêt. Mais sa grandeur même le rend périlleux. Il fallait la force de Mignolet et son audace pour se jouer de la difficulté avec autant de bonheur : au long de 104 pages, le poète se maintient sans défaillance à la hauteur de la tragédie sacrée, distant à la fois de la platitude et de la pieuserie redondante.

Le chant premier s'intitule *Li s'mince* (La semence). Dans le décor du jardin d'Eden, le poète évoque longuement le bonheur du premier couple. Inutile de rappeler ici le récit de la tentation par le serpent, du péché originel et de la punition qui met fin à la félicité d'Adam et d'Eve. Condamnés par la voix de Dieu, le premier homme et la première femme quittent à jamais le Paradis perdu :

Qwand l'prumîre cope, moussèye d'ine afûleûre di pê,
Passa l'soû dè djârdin
— Li djârdin dè boneûr —,
L'andje qu'èsteût-st-à l'intrêye
Si r'toûrna d'vins sès éles po lî catchî sès lâmes.
Adiu !... soglota-t-èle...
ADAM
Tronlant come in oûhê qu'on timpèsse tchôke èvôye
Pwèrtéve è fond di s'coûr li doû dè l'créyâcion ;
A s'costé, mwète di sogn', si k'pagnèye djèmihéve
Et s'pon-ne èsteût si grande qu'èle ni sèpéve nin minme
Qu'èle aveût co, d'vins sès deûs mains, dès bèlès pomes... ([3]).

Ce dernier détail est important. Car apparaît ici le premier élément de la légende à laquelle recourt l'auteur. Sur cet arrière-

([3]) Quand le premier couple, revêtu de peaux, — franchit le seuil du jardin — le jardin du bonheur, — l'ange qui se tenait à l'entrée, — se retourna dans ses ailes pour lui cacher ses larmes. — Adieu, sanglote-t-il... — Adam — tremblant comme un oiseau que chasse la tempête — portait au fond du cœur le deuil de la création ; — à son côté, mourante de frayeur, sa compagne gémissait — et sa peine était si grande qu'elle ne savait même pas — qu'elle avait encore, dans ses mains, de belles pommes...

plan de légende, d'ordre secondaire, croirait-on, va pourtant se nouer l'unité véritable du drame.

Quand les temps sont révolus pour Adam et que, chargé de siècles et d'amertume, l'ancêtre descend au tombeau, sa compagne, au moment d'ensevelir le corps en terre, dépose à ses pieds un des fruits desséchés que le couple conservait en souvenir des jours d'Eden. De ce fruit, la semence germe et un arbre grandit, un arbre sans feuillage et sans fleurs, tendant ses branches nues autour d'un tronc convulsé comme celui d'un corps douloureux : c'est l'Arbre d'Adam.

Le chant second *L'Âbe* (l'Arbre) nous fait franchir quelques milliers d'années. La cupidité a remplacé dans le cœur des hommes l'attente du Rédempteur promis. Or, celui-ci naît, par une nuit d'hiver durcie de gel, petit enfant qui pleure dans le délabrement d'une étable, cependant qu'aux sons des vieux Noëls, les braves gens du peuple viennent l'adorer. Toute la vie cachée du Messie commence alors, au rythme des événements bibliques que l'on connaît. A Nazareth, Jésus est un docile apprenti dans l'atelier de son père, « li scrinî », jusqu'à l'heure de la vie publique.

Un matin donc, le voilà parti, la besace au dos, le bâton en mains, et déjà les premiers disciples se pressent autour de lui et le murmure des foules avides de vérité se fait entendre. Années de prédications, de miracles, de pardons qui conduisent à l'entrée triomphale du Christ à Jérusalem, sous les acclamations du peuple :

Qwand i passa d'zo l'âbe d'Adam,
L'Âbe sins fouyèdje,
Qui s'boutéve drî 'ne fontin-ne come on mèsbrudjî cwér,
Ine bèle pome d'ôr crèha d'on côp inte deûs'treûs foyes...
Jésus, po s'rafrèchi èl råya dju di s'cohe
Et l'vî bodje fruziha d'on si troûblant frèsson
Qu'on-z-eûhe dit qui l'pauve mwért qui r'pwèséve à sîs pîs
S'aveût lèvé po braire « Vîvå » pus reû qui l's-autes... (4).

(4) Quand il passa sous l'arbre d'Adam, — l'arbre sans feuillage, — qui se dressait derrière une fontaine comme un corps mutilé, — une belle pomme d'or grandit d'un coup entre deux, trois feuilles... — Jésus, pour se rafraîchir l'arracha de sa branche, — et le vieux tronc frissonna d'un frisson si troublant — qu'on eût dit que le pauvre mort qui gisait à six pieds — s'était levé pour crier « Vivat », plus fort que les autres...

Sur ce prodige s'achève la seconde partie.

Chant troisième : *Li Creû* (La Croix). La mission de l'Homme-Dieu touche à sa fin et le poète redit, avec une insistance et un réalisme tragiques, toute l'ignominie de la Passion. Le Christ est condamné au crucifiement. Et sa croix, par une coïncidence émouvante, sera taillée dans l'arbre d'Adam. L'auteur a exploité ici une vieille tradition chrétienne riche de symbolisme. Sa fiction fait ressortir l'essence du drame rédempteur : le Christ, par sa mort sur l'arbre d'Adam, rouvre le ciel fermé par la faute d'Adam et ainsi le bois né d'un fruit du péché devient le bois du salut.

Mignolet a toujours eu le désir d'imposer à son œuvre une symétrie rigoureuse. Les trois recueils lyriques forment déjà un ensemble que l'auteur intitulera, lors d'une prochaine édition, *Lès treûs adjes dèl vèye* (Les trois âges de la vie). Après une épopée religieuse, il a voulu nous en donner une autre qui lui répondît sur le terrain du patriotisme local. *Li Tchant di m'tére* (Le Chant de mon terroir — 1935) est construit de la même façon que *Li Tchant dèl Creû* : trois parties divisées en chapitres qui sont eux-mêmes autant de petits fragments épiques réunis par la trame d'un récit. Celui du *Tchant di m'tére* se situe à Liège, à l'époque des luttes contre la maison de Bourgogne.

Nous sommes en 1466. Charles le Téméraire vient de mettre le sac dans Dinant et guigne, d'un œil jaloux, les libertés de Liège. La ville, forte de son courage et se croyant soutenue par l'astucieux Louis XI, a chassé son prince-évêque, Louis de Bourbon, le propre cousin du duc de Bourgogne. Il s'est réfugié à Huy et les Liégeois, excités par leur bourgmestre Raes de Heers, l'agent du roi de France, veulent aller l'en déloger. C'est alors que surgit Tchantchès. Tchantchès est un enfant du peuple, né de temps immémorial et dont le rôle est d'incarner, de la façon la plus naturelle du monde et sans aucune emphase, le destin du pays. En face du parti pusillanime des Bourguignons et des mécontents à la solde du mayeur et du roi, il oppose son amour de l'indépendance et des traditions liégeoises. Espiègle et franc luron, courageux et tendre, c'est un perspicace ; il a l'assurance que la cité court à sa perte. Le sac de Huy, où les Liégeois ne craignent pas de souiller leur honneur, l'a profondément désolé. Aussi est-ce pour avoir crié son indignation, au cours d'une rixe avec les suppôts de Raes, que le pauvre hère est dénoncé et obligé d'abandonner son terroir et sa Tchantchèsse fraîchement conquise.

Aux *Côps d'vint* (Coups de vent) de cette première partie suc-

cèdent les *Côps d'tonîre* (Coups de tonnerre) de la seconde. A l'horizon gronde l'armée du Téméraire. De partout, les troupes de Bourgogne se rassemblent en nombre pour marcher contre Liège. Tchantchès qui a erré de longs jours en Hesbaye a eu vent de ce qui se prépare et, n'y tenant plus, rentre en ville pour faire connaître les sinistres projets du duc Charles. Devant le danger, la ville se ressaisit. Les partis font trève, les querelles s'apaisent. Autour du Perron, l'armée des milices et des corporations se forme et gagne la plaine hesbignonne. Laissant derrière lui Saint-Trond qui brûle, le duc s'est avancé à son tour. A Brusthem, les deux armées se rencontrent. Le choc est sanglant. Mais le nombre a raison de la vaillance de ceux qui luttent pour leur droit et, ce soir-là, après que Tchantchès et ses compagnons échappés au carnage eurent regagné les rives de la Meuse,

On cloya l'ouhe dès djîses tot groum'tant dès pâtér
Et s' mèta-t-on broûler so l' djîvå d' chaque manèdje,
Li p'tite tchandèle di sèw è l'oneûr dès pauves mwérts (5).

Troisième partie : *L'orèdje* (L'orage). — Charles le Téméraire, vainqueur inclément, a dicté à la noble cité une paix qui équivaut à un esclavage. Tchantchès, l'âme broyée, a repris aux côtés de sa compagne une vie « sans joie et sans honneur ». Une ultime espérance demeure à tous ces exilés au sein de leur patrie : le roi de France. Mais Louis a trahi la cause des Liégeois, car l'heure de Pérone vient de sonner. Devant la cité révoltée et désarmée apparaît de nouveau la cuirasse du Téméraire. Déjà il a dressé son camp sur les hauteurs de Sainte-Walburge ; demain, c'en sera fait... Alors monte, dans la nuit pluvieuse d'octobre, une poignée de Franchimontois résolus à tuer le duc et le roi félon dans leur sommeil. On connaît l'issue et ce qui s'en suivit... Après avoir dépeint le sac de Liège avec un coloris truculent, le poète se repose sur une dernière vision : celle de Tchantchès — toujours lui — qui rebâtit son foyer dans le « Pot d'or » en ruines en s'aidant d'une chanson, la chanson d'un peuple qui ne peut pas mourir :

Wice sont-is, lès Lîdjwès ?
Broûlés, touwés, banis...

(5) On ferma l'huis des demeures en marmottant des « pater » — et l'on alluma sur la tablette de cheminée de chaque ménage — la petite chandelle de suif en l'honneur des pauvres morts.

Mins tant qu'i-n-a Tchantchès,
Lîdje ni pôrè mori! (6).

Ce résumé inerte ne peut que rappeler les principaux épisodes d'un récit qui mêle habilement la fiction à la réalité historique. Le poème comporte toutefois une action plus touffue où vibrent, comme dans un roman, des personnes bien en chair et en os qui se meuvent dans une atmosphère locale pleine de vérité. Malgré des défauts dont nous parlerons plus loin, l'œuvre n'est pas sans mérites. Il s'en détache, par exemple, d'inoubliables portraits burinés avec vigueur et dont les eaux-fortes de Joseph Delfosse, qui illustrent le volume, sont une réplique impressionnante. Quoi qu'il en soit, l'écriture semble bien marquer un arrêt dans l'évolution du talent de Mignolet et accuser même un fléchissement de sa courbe artistique. Ni dans la manière de développer l'action, ni dans le style, il ne s'est renouvelé. Au contraire, on sent, çà et là, l'usure d'une forme qui, à force d'être restée fidèle à elle-même, a fini par devenir lasse. Que le poète soit à bout de souffle, non certes, et certaines envolées prouvent que la force et la vie ne l'ont pas quitté. Mais trop souvent, c'est déjà la respiration artificielle qui commence.

Sans doute, comprend-on pourquoi il a renoncé pour le moment à fondre son œuvre épique en une trilogie, comme il fit pour ses poèmes détachés. Car il rêvait de boucler la boucle avec *Li tchanson di m'mohonne* (La chanson de mon foyer).

Entretemps, un autre exercice avait déjà requis son activité. Exercice est bien le mot convenable pour désigner la traduction littérale en wallon de l'Evangile selon saint Marc qu'il publia en 1934, peu avant *Li Tchant di m'tére*. Ce petit *Evandjîle sorlon saint Marc* eut un succès des plus francs : 3.000 exemplaires furent vendus en moins d'un mois. A certains endroits, l'adaptation eût gagné à être plus purement dialectale ; il reste qu'elle possède une saveur familière et un air de grandeur simple dont s'accommode fort bien la sobriété du récit évangélique.

Depuis lors, Mignolet a continué. Il tient aujourd'hui en manuscrit la traduction liégeoise du saint Mathieu. Et il s'applique au texte de saint Luc, en attendant d'affronter celui de saint Jean, le plus théologique et le plus difficile des Evangiles.

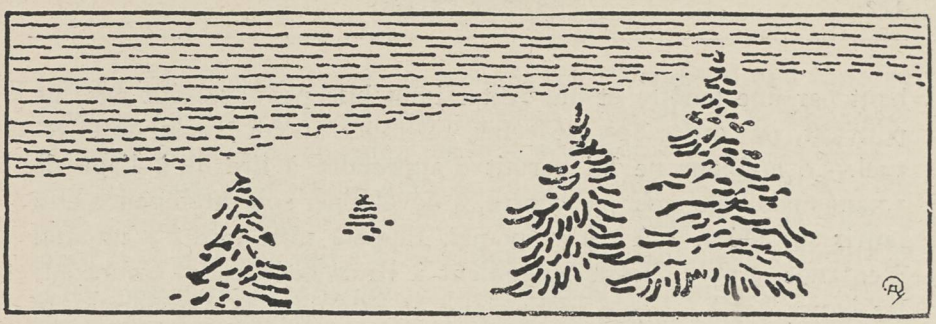
(6) Où sont-ils, les Liégeois ? — Brûlés, tués, bannis... — Mais tant que dure Tchantchès, — Liège ne pourra mourir !

Après ces digressions linguistiques, espérons voir revenir un jour à la poésie un Mignolet riche d'une technique renouvelée qui l'assurera des réussites auxquelles son talent de créateur peut encore prétendre.

Maurice PIRON.

(*A suivre.*)





FIGURES VERVIÉTOISES

ERNEST GILON

(1846-1902)

Homme d'œuvres et publiciste

VERVIERS, ville natale de tant d'illustres musiciens et de puissants chanteurs universellement appréciés, s'honore aussi d'avoir donné le jour à toute une pléiade d'inventeurs et d'hommes d'œuvres.

Ce centre industriel florissant de lainiers, de fabricants d'étoffes, de constructeurs-mécaniciens vit surgir une élite de réalisateurs décidés à s'attacher à l'étude de problèmes d'ordre utilitaire. Tout cela pour le bien-être de la classe laborieuse jusqu'alors abandonnée à elle-même et méritant de rencontrer des esprits bien nés pour s'occuper d'elle autrement qu'en bonnes paroles.

Parmi les chercheurs de nouvelles idées, les pionniers de l'instruction populaire, figure au premier rang l'éditeur et publiciste Ernest Gilon, né à Verviers le 28 février 1846, fils d'Edouard Gilon et d'Eugénie Grayet qui tenaient sur la Place du Marché une maison de commerce à l'enseigne de *la Main d'or*.

A l'âge de 5 ans, le petit Gilon se fractura une jambe en tom-

bant par une fenêtre et dut rester immobile pendant sept ans, ne pouvant, par ordre des médecins, effectuer aucun travail intellectuel. Ce malheur ne lui permit d'apprendre à lire qu'à l'âge de 12 ans mais l'engagea par contre, à développer son intelligence et à mûrir ses idées. « A cette époque, rappela plus tard (1) un ami d'enfance, Emile Closset, ingénieur à Bruxelles, je l'ai connu sur les bancs de l' « Ecole industrielle et littéraire de Verviers ». Je revois encore cet enfant si bon, si doux, aux grands yeux noirs et profonds rester tout pensif dans un coin du préau. Le pauvre garçon ne pouvait partager nos jeux. »

Agé de 17 ans, jeune homme studieux et débrouillard, il discutait déjà avec ses camarades de collège des questions de droit de suffrage, liberté de la presse, instruction obligatoire et fondait le petit cercle d'instruction mutuelle *Le Progrès*. Plus tard, visant à lui donner de l'extension et à atteindre tous les jeunes gens désireux de s'instruire, il organisa le cercle *L'Etude* (18 juillet 1865) qui avait aussi pour but la diffusion de « l'esprit littéraire et des connaissances sociales et politiques ». Il y traita lui-même la question : amélioration du sort des classes laborieuses ; moyen de moraliser les prisonniers, de diminuer le nombre de repris de justice, etc. Ces sociétés organisaient des excursions, des visites aux musées et aux expositions. A cette époque, tout cela était bien neuf. Pour fêter l'anniversaire, on fixa une séance où chaque membre ferait une causerie en présence de trois invités qui étaient : *Tainturier,* directeur du collège, le *Dr Félicien Chapuis,* entomologiste et *Jean-Simon Renier,* historiographe et artiste peintre.

Sous le pseudonyme « Henri Baiwir ouvrier verviétois », Ernest Gilon écrivait aussi dans le journal *L'Ami du Foyer.*

Mais il voulait mieux que *discuter,* il voulait *agir.* « Pensons à ceux qui n'ont pas les moyens d'étudier, disait-il, réunissons-les, instruisons, moralisons. Les concerts nous serviront de prétexte. » Il enhardissait, ainsi, ses collègues.

Voilà comment deux cercles composés de jeunes gens dévoués et à l'instigation de l'un d'eux firent naître la nouvelle société : *Les Soirées Populaires de Verviers* qui existe encore à l'heure actuelle et dont la première séance eut lieu, en décembre 1866, dans une petite salle prêtée par la ville et pouvant contenir 40 auditeurs. C'était un succès et chacun promit d'y amener parents et amis. « Quand le hasard me conduit sur la Place du Marché à Verviers,

(1) Manifestation E. Gilon en 1883.

rappela M. Emile Closset, je ne puis me défendre d'une certaine émotion en revoyant l'ancienne maison paternelle d'Ernest Gilon et les trois fenêtres du salon où sont nées les *Soirées Populaires.* »

En 1866, sept jeunes gens de 20 ans, réunis là, versèrent chacun 2 francs. Modeste début. Mais dix ans plus tard, la société, dont le budget s'élevait à 25.000 francs, instruisait chaque dimanche 1.800 personnes dans la plus grande salle de Verviers. Ainsi prirent naissance les causeries avec tombola de livres. Chaque auditeur devait prendre à l'entrée au moins un billet de tombola et il arrivait parfois au comité de débiter 8.000 billets à cinq centimes en une seule séance, soit pour 400 francs à destiner à l'achat de livres.

Des milliers de volumes furent ainsi répandus.

« Vouloir c'est pouvoir, répétait Ernest Gilon, « l'homme aux » bonnes idées » comme l'appelait un poète wallon, propagez les livres judicieusement choisis ; c'est l'artillerie de la pensée, détruisant l'erreur et le vice, vivifiant l'intelligence et le cœur. »

En 1869, le fondateur de l'œuvre des *Soirées Populaires,* établissant un atelier typographique à Verviers, jeta les bases de la maison d'édition qui, sous la marque *Bibliothèque Gilon,* fit paraître environ 250 volumes.

Son auteur visait à mettre des hommes de bien, en évidence. Mieux vaut, disait-il, les rendre de leur vivant conscients de l'estime qui les entoure, que de rendre des honneurs pompeux après leur mort.

Deux brochures, dont Gilon est l'auteur, furent éditées par souscription publique en l'honneur de *Robert Centner,* homme d'œuvres et de *Célestin Martin,* industriel et inventeur. La seconde parut après les funérailles de Martin qui furent la manifestation publique la plus imposante qui ait eu lieu en l'honneur de ce grand inventeur. Ce volume fut expédié dans toutes les parties de l'Europe où les machines de Célestin Martin avaient fait progresser les industries locales. Il écrivit aussi les biographies d'*Eugène Mélen,* autre inventeur, et de *Jacques Henrion,* philanthrope verviétois.

Gilon, ayant à cœur avant tout d'instruire le peuple et de lutter contre l'ignorance et le paupérisme, fonda la *Jeune Garde de l'Instruction publique,* dont les groupes encourageaient les parents à faire instruire leurs enfants et distribuaient des vêtements.

Chaque lundi, les parents les plus nécessiteux étaient réunis dans plusieurs salles pour recevoir des leçons populaires d'hygiène. « Après un concert, un orateur leur parlait en wallon de toutes les questions capables d'améliorer leur sort. Tout ce monde était telle-

ment pauvre qu'à la demande de beaucoup d'entre eux, la salle restait dans une demi-obscurité afin de leur éviter la honte des haillons dont ils étaient couverts. Les mendiants de profession, les estropiés, les joueurs d'orgue, etc., composaient la majorité de ce public malheureux. » (D'après Paul Combes, dans son opuscule sur Ernest Gilon, Verviers, 1884.)

Le malheur n'épargna pas l'admirable et dévoué Gilon. Son épouse, Thérèse Eichhoff, ancienne compagne d'enfance qu'il avait épousée en 1869 et qui partageait ses idées, son éducation et ses études, décédait le 25 décembre 1876 laissant trois orphelins. Il est certain que le travail conscient aida ce père affligé à vaincre le découragement que provoque un coup si douloureux. En maîtrisant sa lourde peine, il continua à se consacrer à sa famille et à ses œuvres.

*
* *

La « Bibliothèque Gilon » — l'une des premières maisons d'édition de Belgique — fut honorée de la collaboration de plusieurs savants. On y trouve des ouvrages scientifiques de Camille Flammarion, de Jean Chalon ; des travaux d'histoire du comte Goblet d'Alviella, de Théodore Juste, de H. Pergameni, de Ch. Potvin ; des romans, contes et nouvelles par Camille Lemonnier, Lazare Carnot, J. Chalon, Paul Combes, Eugène Gens, Ferdinand Gravrand, Émile Greyson, Franz Mahutte et Edmond Picard ; enfin certains travaux d'Ernest Gilon lui-même tels que : 1. *Nos dents.* Hygiène de la bouche, sans date ; 2. *Chez les sauvages* (1880) ; 3. *Le Pétrole* (1880).

Il publia, en dehors de la collection, les ouvrages suivants :

1. *Guide de Verviers et de l'arrondissement,* Verviers, 1874, 477 p. ;
2. *Plan de Verviers, Dison, Hodimont, etc.,* 1874 ;
3. *Pensez à notre bien-aimée Thérèse,* M^me^ Ernest Gilon (1845-1876), pièce en vers ;
4. *Un dernier effort,* comédie en un acte ;
5. *Misères sociales. — La lutte pour le bien-être,* Verviers et Paris, 1888 ; cet ouvrage obtint le prix quinquennal fondé par feu le D^r^ Guinard pour l'encouragement des travaux utiles aux classes laborieuses ;
6. *Généalogie de la famille G. J. Chapuis,* 1880, 100 ex., publiée avec H. Gurdal et A. Weber ;
7. *La Franc-Maçonnerie moderne,* Paris 1894, 164 p.

Collaborations diverses : *Bulletin et Almanach des Soirées*

Populaires, l'Economiste belge, l'Indépendance, le Petit Bleu, l'Ami du Foyer, la Gazette, le Progrès de Verviers, le Jacquard d'Elbœuf, le Travailleur.

Voulant reconnaître la grande part apportée par la collection Gilon à la diffusion des sciences, le « Willems-Fonds » de Bruxelles offrit à son fondateur un groupe symbolisant les innovations qu'il avait prônées.

Tant de dévouement à la cause de l'instruction populaire devait provoquer un large courant de reconnaissance. Les amis de Gilon, stimulé par Clément Lyon, directeur du journal l'*Education populaire* de Charleroi, décidèrent de fêter l'apparition du centième volume de la collection. Des lettres d'adhésion arrivèrent de tous les points du pays. Le comité, présidé par Ch. Buls, bourgmestre de Bruxelles, mit sur pied l'imposante manifestation qui eut lieu dans la salle gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles le 29 juillet 1883. De nombreuses notabilités : hommes politiques, hauts fonctionnaires, littérateurs, artistes, professeurs y prirent part et la ville de Verviers y était représentée par des délégués du conseil communal, du commerce, de l'industrie, et des sociétés fondées par le héros de la fête. Au cours de cette cérémonie grandiose, magnifiée par une quinzaine de discours, Ernest Gilon reçut du comité son buste en marbre blanc, œuvre de Charles Wiener, et son portrait lithographié par Florimond Van Loo. « Tout ce qui a été fait en vue de l'amélioration morale du peuple en Belgique, faisait remarquer la célèbre *Revue britannique* à propos de cette manifestation, ne pourrait se dire que dans un gros livre qui demanderait de nombreuses recherches. La vie de M. Ernest Gilon, de Verviers, serait une page de cette histoire. »

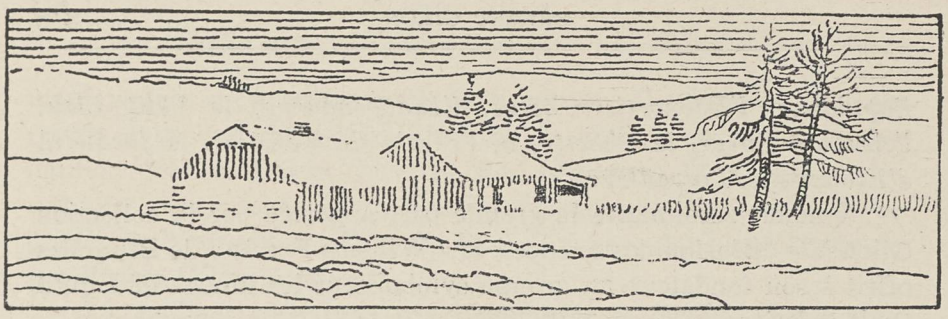
Les auteurs de ces hommages lointains sont disparus de la scène du monde.

Etant d'une génération qui n'a pas connu E. Gilon, nous n'avons pu qu'esquisser les grands traits de son œuvre utile et féconde. Si cela avait été possible nous aurions voulu évoquer une silhouette plus vivante de ce penseur, en faire un croquis bien expressif en le montrant à travers les venelles tortueuses de la bonne ville de Verviers qu'il dut parcourir si souvent. Il disparut trop tôt.

Ernest Gilon, qui fut aussi conseiller communal et sénateur provincial, mourut à Verviers le 10 novembre 1902.

Le souvenir de ce wallon d'élite mérite de ne pas tomber dans le gouffre de l'oubli.

Joseph MEUNIER.



CHRONIQUE WALLONNE

Le site national de Beaumont

*Sous ce titre, M. Léon Souguenet, dans l'*Eventail *du 26 avril, a commenté la décision qui protège désormais la colline de Beaumont (Esneux) et que nous avons enregistrée dans notre dernier numéro. Son article est toutefois incomplet, car il néglige de rappeler que l'animateur tenace et fervent de cette campagne de sauvegarde dont le début date de quelque trente ans, est... Léon Souguenet lui-même. On l'a d'ailleurs proclamé en 1932 en lui dédiant le mémorial illustré de son médaillon par Godefroid de Vreese, dont nous publions la reproduction :*

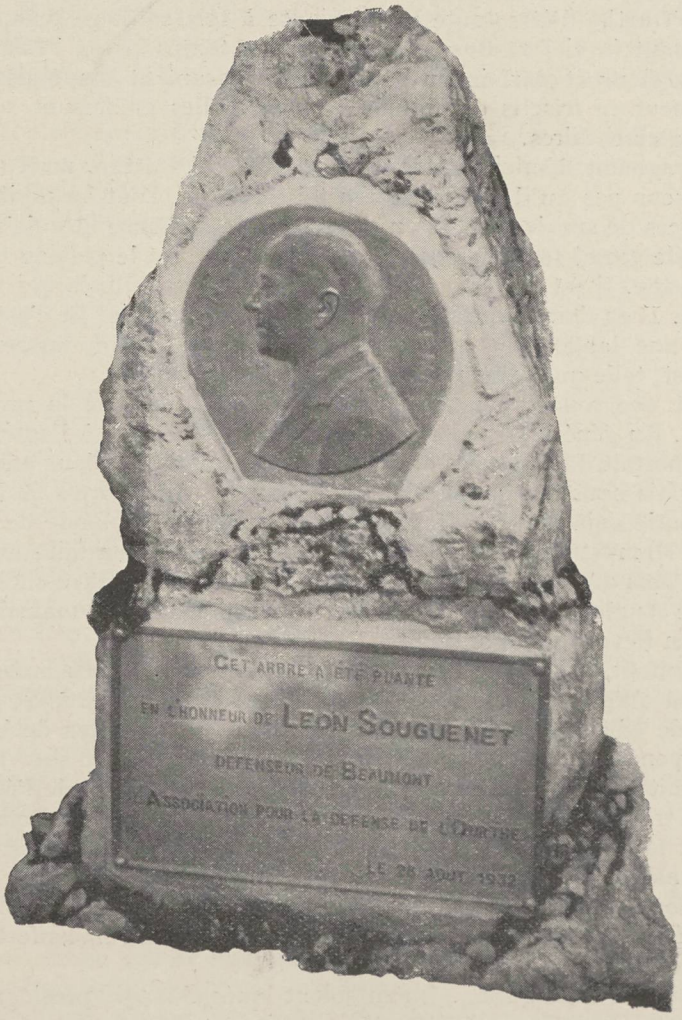
Un site national vient d'être défini, délimité, classé. Il fait partie désormais du patrimoine de tous les Belges. L'événement mérite d'être ici souligné, parce qu'ici même on le provoqua, on le désira, on l'attendit. C'est l'aboutissement d'une campagne pour la défense des beautés naturelles où *l'Eventail* prit sa large part.

Et l'événement intéresse d'autant plus *l'Eventail* que le site qui vient d'être classé, c'est Beaumont. Vous ne confondez pas, vous lecteurs, ce Beaumont au nom fréquent avec d'autres Beaumont, parce que vous nous avez suivi vers celui-ci depuis tant et tant d'années que nous l'avons découvert.

Précisons-le pourtant et ce sera sans doute la dernière fois puisque, désormais sanctuaire dédié définitivement à la beauté et au souvenir, il n'aura plus d'histoire. Tout au moins on espère que son nom ne figurera plus dans des polémiques où se froissaient des intérêts respectables. L'Etat arbitre s'est prononcé. Le procès est terminé. Les Hospices de Liège, propriétaires de Beaumont, et qui, en projetant parfois de l'exploiter et de le lotir, pouvaient assez justement dire qu'ils défendaient le bien des pauvres, sont déchargés de toute responsabilité. Que leur conscience soit en paix, et comme ils comportent certainement des hommes de goût, ceux-ci pourront à leur aise et sans

remords jouir des beautés du site dans leur Beaumont désormais intangible.

Beaumont... Au sortir d'Esneux, l'Ourthe, échappée aux horreurs de Poulseur et qui se souvient encore de sa fraîche et cristalline jeunesse ardennaise, l'Ourthe, qui sans doute a peur de ce qui l'attend



Le mémorial Souguenet à Beaumont

dans la banlieue industrielle de Liège, l'Ourthe s'attarde, musarde ; elle fait un grand détour, contournant la paroi intérieure d'un cirque de collines rocheuses et boisées, elle forme une presqu'île de quelques kilomètres et dont l'isthme n'a que huit cents mètres.

La civilisation, sous sa forme banale, n'accède pas au caprice, à la suprême foucade de la rivière. La civilisation plante là la rivière musardante et s'en va au plus court vers Liège en coupant, en creusant, en

trouant l'isthme... C'est-à-dire que le train passe en tunnel rigide, surmonté par la route plus zigzagante, mais qui n'en a pas moins hâte d'en finir.

Alors l'Ourthe s'en va toute seule par des prés de colchiques ou de primevères, par des rives qu'ourle à peine de-ci de-là un sentier et qui sont fleuries de valérianes, de reines-des-prés, de saponaires. Ah ! la joie de l'Ourthe d'être toute seule, riante à tels cailloux puis, étalée, réfléchissant le ciel mouvant. De temps en temps passe l'éclair d'un martin-pêcheur et parfois un saumon, surgissant et disparaissant de l'eau, émeut ce friselis du liquide et des feuilles en faisant ses trois bonds réglementaires.

Ce fragment hémicirculaire de la vallée de l'Ourthe, nous ne vous garantissons pas qu'il se perpétuera tel qu'il est. Tout au moins a-t-il des chances de survie tant qu'on n'aura pas la fâcheuse idée de le doter d'une belle grand route carrossable. Beaumont, c'est le plateau encerclé par l'Ourthe. Il est élevé, mais pas autant que les collines qui forment le cirque. Il en donne une harmonieuse vue d'ensemble. Et c'est sur ce plateau une lande, tout simplement une lande, qu'on laissera telle qu'elle est, telle que le temps et la nature l'ont modelée.

C'est une conception un peu neuve en Belgique de la protection des sites. En général, un site, on cherchait à l'embellir, à l'aménager... On y importait des essences et des plants, et aussi des plans exotiques. Les Anglais nous ont donné d'autres exemples. Aux portes de Londres — engloutie déjà par Londres — ils ont maintenu la lande de Hampstead — Hampstead-heath — et n'ont jamais songé à en faire un succédané du Bois de Boulogne ou de Regent's Park. C'est autre chose, c'est la vieille Angleterre telle qu'elle sortit en ruisseaux, en mamelons, en arbres, en fleurs du sol antique.

Beaumont, le plateau de Beaumont en lui-même, mais aussi par le panorama qu'on y découvre et qui par un sort heureux n'est pas encombré de « bâtisses » révulsives, c'est l'Ourthe. Le pays de l'Ourthe tel que pendant des siècles l'ont connu ses habitants et ses visiteurs. Bel endroit pour une méditation mélancolique, vers la fin de l'été, dans la douce tristesse des scabieuses, parmi les noisetiers, les austères génévriers et les pins. L'âme des temps révolus passe en bouffées, évadée des fournaises industrielles des cités de labeur et d'horreur si proches et que pourtant on ne soupçonne pas... Le pèlerin venu des villes modernes fera là une cure « d'autrefois » et rentrera réconforté dans l'ergastule.

Beaumont intangible... Qu'en soient loués Gavage, président de la Société pour la Défense de l'Ourthe, et l'infatigable et victorieux paladin chevalier Lagasse de Locht, président de la Commission royale des Monuments et des Sites ! Qu'en soit loué le bourgmestre Nandrin, si avisé et si compréhensif des besoins de sa commune !

Pour moi, j'évoque tous ceux qui passèrent à Beaumont et l'aimèrent, ceux qui en leur jeunesse ou leur âge mûr firent cette découverte et poussèrent un cri d'admiration : Camille Lemonnier, Jean d'Ardenne, Fritz Rotiers, l'abbé Vander Elst, Dumont-Wilden, Carton de Wiart, Auguste Donnay, Olympe Gilbart, Charles Delchevalerie. J'en oublie. Ceux qui sont encore en vie y reviendront goûter la beauté du site,

dans la satisfaction d'une bonne action menée à sa fin. Ils verront passer les ombres de ceux qui ne sont plus.

Liège — tentaculaire selon son programme — ne connaît peut-être pas assez la sérénité de Beaumont et de la boucle de l'Ourthe hantée par le seul et multiple Marcatchou. On peut espérer que dans un temps reprendra forme et espoir le projet caressé longtemps par Emile Digneffe et qui du Sart-Tilmant aurait mené les citadins par les hauteurs boisées — déboisées par la guerre, et devenues souvent des landes — jusqu'à l'Ourthe de Hony, de La Roche-aux-Faucons et d'Esneux.

Projet dangereux d'ailleurs, mais dont le danger est atténué par la formule du « site national » qui sinon rend le pays intangible, du moins en maintient le caractère et les lignes.

C'est de la besogne pour plus tard.

Léon SOUGUENET.

Rédactions wallonnes

Dans les écoles primaires, chez les maîtres comme chez les élèves, les concours de composition dialectale rencontrent un véritable succès. D'ailleurs, les pédagogues en reconnaissent l'utilité. A ce sujet, M. Marcel Fabry a publié dans *La Vie Wallonne* du 15 janvier 1935 un remarquable article dont la fin renferme d'intéressantes suggestions : « Je vois fort bien, dit l'auteur, un exercice de rédaction wallonne intercalé, de loin en loin, à titre de récréation, dans le programme du cours de français (p. 155). » L'organisation de délassements intellectuels dans les écoles moyennes et les athénées a dû permettre d'éprouver ces idées. On l'a fait (1) à la section d'athénée de Seraing, dans une classe de 5e latine, et voici les résultats de l'expérience.

Certains enfants ne connaissant pas le wallon, les élèves avaient à choisir entre deux travaux, la rédaction wallonne et un autre : 17 sur 25 ont adopté le premier. Proportion encourageante ! Trois sujets étaient donnés : *Mi mohone, Li pèheû, « Al hoye ! »*. Le premier a été, comme il fallait s'y attendre, moins souvent et moins bien traité que les deux autres.

Si l'on songe que la composition fut entreprise sans avertissement ni préparation (orthographique, par exemple), on sera pleinement satisfait des résultats. Qu'on lise, pour s'en convaincre, les deux rédactions suivantes ; l'orthographe en est naturellement corrigée.

Al hoye !

L'ôte djoû, dj'a stu èmon m'monnonke Djan qui d'meûre èl rowe Fèrêr. Dji copinéve avou ci-chal cwand, tot d'on côp, dj'èttind brêre :

---

(1) Le 28 février 1936.

« Al hoye ! Al hoye ! ». Dji m'clintche po l'fignèsse èt dji veû on vî ome, neûr come on crahê, qui vindéve dèl hoye. Si p'tite tchèrète, basse èt streûte, èstût rimplîye di gros cotchetês d'on costé èt d'gayètes di l'aute. Dès vîyes [sic] *feumes acorît di leû pus reû, avou dès seyês qu'on Francès batizereût di « vieux chaudrons ». C'è mutwèt dès vîs tchaudrons por zèls, mins po lès djins qui n'ont nin dès pign-pign, c'è-st-on novê sèyê !*

... Dji r'loukîve todi cwand, tot d'on côp, in-èfant arive, èt tot corant divièsse li tchèrète, èt l'hoye si rèspâd so l'tchâssèye. Li vî ome si ristoûne èt veût l'sinne qui s'a passé. Eune lâme coûrt foû d'sès-oûy, èl hoûbe avou s'mantche... Alôrs, mi, dji comprind li mâleûr dè pauve vî ; mi coûr hôssih èt dji r'louke mi monnonke qui, lu ossi, aveû tot vèyou...

Nos moussons foû dèl mohone èt nos vola [sic] *so l'rowe. In-agent d'police arive èt k'mince a brêre so l'ome èt lî vout drèssî on procès-verbâl* « pour, *dihéve-t-i,* obstruction de la voie charretière » *! Nos lî fîs ètinde raison èt i s'calma. Alôrs nos k'mincîn' a ramasser l'hoye â sèyê, èt, dî minutes après, nos-avîs fêt.*

... Vola pocwè qui c'djoû-la dj'ènnè rala li coûr contint.

A. Goffin.
(Saint-Séverin)

Li pèheû

— Esse tofèr â bwèrd di l'êwe, tofèr pèhî, è-ce qui çoula n'fis nâhih nin ?

— Li pèhe mi nâhî ? N'î tûzez nin ! Dji n'monreû tote li djoûrnêye â bwèrd di l'êwe, tot li nut'. Dji creû qu'dji n'sâreû m'ènnè passé. Ca loukîz : lès pèrmis costèt todi pus tchîr, èt dji n'so nin ritche, èt portant dji n'a co passé nole onnêye d'ènn' atcheté onk.

— Awè, dji veû, vos-èstez-st-on vî marcatchou.

— C'è damadje qui vos n'avez nin vèyou qui c' mâva tchin-la m'a hapé m'bètchèye... So çoula près, rimètons-st-on bê warbô ! Nos n'lès lêrons pus filé, lès voleûrs ! Ratindez, i vinront... Aha ! qu'aveû-dj' dit ?... Ouf, c'è-st-onk a m'hètchî d'vins... Hagne divins, djo, lêd mignam', c'è bon por twè... Dji mètreû m'tchèsse a côpé qu' c'è-st-on bârbou ou bin on dj'vène ; dj'èl sin trop bin, i hètche come on p'tit dj'vâ ; i m'va torade crohî m'vèdje ; mins dj'l'ârè, savez ; dj'ènn'a-st-avou dès pus gros qu'ça... Loukîz, vo-l'-chal !... Quéle fricassêye !

H. Point.
(Seraing.)

Ce récit et cette scène, où l'on distingue un réel souci de la composition, possèdent les qualités de langue et de sentiment notées par M. Marcel Fabry. Mais l'expérience a une autre signification. Elle fut faite dans des conditions qui lui confèrent la valeur d'un véritable sondage scientifique. Les élèves, disposant tous d'un temps égal — moins d'une heure et demie — et sans aucun avertissement, ont dû tourner leur attention vers un objet nouveau, leur patois. Il leur a fallu soudain

étudier, dans le silence de leur mémoire, leur langage maternel, familier mais jusque là dédaigné, et abandonner autant que possible des habitudes de style péniblement acquises. Qui n'eût été déconcerté en pareille situation ?

Certes, et l'on ne s'en étonnera pas, l'influence française est souvent visible. Remarquez par exemple, dans ce début d'un travail très soigné, la place de l'adjectif :

On djoû, dè tins dès grantès vacances, tot m'porminant dè lon d'Moûse, dj'aporçûva on pèheû. Dji m'arèsta on pô tot près d'lu. Assis so on pagnî d'wèzîre, tinant s'vèdje dèl min dreûte, *i loukîve paciamint on p'tit pwint* rodje *qui flotéve so l'êwe. C'èsteût l'floteû...*

J. Nieulandt.
(Hermalle sous-Huy.)

Erreur minime, direz-vous. Non, car, tout en gâtant l'impression « wallonne » du morceau, elle révèle un défaut d'observation, du moins de spontanéité.

On notera dans ce passage la locution *dè long d'Moûse* : il ne faut pas d'article devant le nom du fleuve. Certains auteurs wallons commettent la faute, aucun élève ne l'a commise. Le naturel, ici, l'aura emporté sur la réflexion. C'est lui encore qui triomphe presque d'un bout à l'autre du travail suivant :

Li pèheû

C'è dîmègne. Li vî Twène va pèhî, on grand tchapê d' feûte so l' tchèsse, on long paletot tot candjî par li plêve èt l' solo, dès sabots âs pîds, sès pèhes èt l' poûheû d'zos l' brès'. I va-st-a Moûse â pont dè Val, pèhî l' cèlîhe ou bin l' vièr. Il acrotche si cèlîhe, tape si lign'roûle, disrôle si molin ; adon, tot r'loukant s'vèdje, i tape ine pus p'tite po prinde dès-âblètes èt dès govions. Qwand ènn' a-st-apicî quéconque [sic], *i-n-a s'grosse vèdje ki plôye, èt tot dreût i s' tape dissus, mins c' è-st-on bardouheû, i s' fêt todi cassé ; mins i 'nné r'va todi avou quéques pitits po l' tchèt.*

R. Laruelle
(Val-Saint-Lambert).

Comme au fil de la conversation vivante, les termes propres, exacts, coulent ici de source. Ils imposent au style toute leur force verte et saine. Ils révèlent une richesse intérieure, linguistique et psychologique à la fois, qui, jusqu'au moment de cette rédaction, était demeurée inexploitée. Comment ne pas songer à employer systématiquement ce trésor ? La composition dialectale est un moyen de l'enrichir et d'en user. Il y en a d'autres et l'on en trouvera sans peine.

On retiendra de ce compte rendu rapide une autre leçon. En général les élèves aiment la rédaction. S'ils se prêtaient de bon gré à quelques exercices de rédaction wallonne, il est probable que peu à peu, en

s'entraînant à étudier et à noter avec précision leur langage, ils acquerraient une faculté rare et indispensable, le sens de l'observation et des réalités.

L. R.

BIBLIOGRAPHIE

Dr B. Wibin. — **La Collégiale d'Amay.** Tongres, G. Michiels-Broeders, 1936.

Le Dr Benjamin Wibin est un archéologue averti. Ses fouilles fructueuses ont depuis longtemps retenu l'attention. Au cours d'une longue carrière médicale, il a découvert, dans les vieilles maisons de la région d'Amay, une foule d'objets curieux. Sa maison de la place des Cloîtres — bâtie de 1738 à 1744 —, que son père et lui-même ont meublée et décorée avec un goût parfait, est un coin délicieux de XVIIIe siècle.

Habitant près de la Collégiale, le Dr Wibin s'est toujours intéressé au passé de la vieille église et de ses environs immédiats. Il publie aujourd'hui, condensés en une substantielle monographie, les résultats de ses recherches.

Les fouilles des Drs Wibin et Davin, publiées dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* ont démontré qu'Amay fut un habitat belgo-romain, puis franc. Quant à la Collégiale, elle aurait, selon la tradition, remplacé un oratoire fondé par sainte Ode au VIIe siècle. Dans ses parties les plus anciennes, elle remonte au XIe siècle. Elle était administrée par un chapitre séculier de neuf membres dirigés par un abbé, qui avait juridiction sur Amay et quelques villages voisins et relevait directement du Prince-Evêque. L'autorité du chapitre était garantie par un voué. La tour romane, entre la Meuse et la Collégiale, est le dernier vestige de la maison forte de ce défenseur de l'église. Du XVe siècle à la Révolution, l'avouerie d'Amay se perpétua, sans solution de continuité, dans la famille Le Périlheux, *alias* de Rochelée. Le Dr Wibin rapporte qu'un bénéficiaire de Saint-Mongold a tiré ce dernier nom de l'anglais ou du druidique (?). C'est pure fantaisie. L'ancien français *lée,* c'est le latin *laetam,* qui signifie *joyeuse.* Le patronyme primitif était d'ailleurs *Montjoie.*

La Collégiale d'Amay est classée depuis 1912. Ce bel édifice roman a été restauré et remanié maintes fois — mais non toujours avec bonheur — au cours des siècles. A l'intérieur surtout, ces changements ont souvent altéré la pureté du style primitif. On y a introduit, suivant les époques, des éléments gothiques, renaissance, classiques, rocaille. L'ensemble, encore qu'assez disparate, n'en est pas moins impressionnant et harmonieux.

Le grand restaurateur du monument fut, au XVIIIe siècle, l'abbé Lambert-Waltère van den Steen, de la famille des seigneurs de Jehay qui, dès le XVIIe siècle, affectaient de franciser leur nom flamand

et de se faire appeler *de Lapide*. On lui doit, entre autres améliorations, les deux magnifiques portails, signés l'un « Van Densteen » et l'autre « De Lapide », qui soutiennent les tours latérales, ainsi que le pavement des nefs en pierre polie de deux tons et l'aménagement des narthex, du jubé, du cloître, de la grande sacristie et de la salle du chapitre. *Decoravit interius, altaria et chorum,* écrit le pléban Bossy, son contemporain. Ses dons les plus importants sont ornés de ses armoiries : *De sable, au chef d'argent, chargé de trois maillets, penchés de même.*

Le Dr W. analyse minutieusement l'architecture extérieure de la Collégiale et sa somptueuse décoration intérieure. Il décrit dans tous ses détails la châsse de sainte Ode et de saint Georges, cette merveille d'orfèvrerie qu'on a admirée à Liège en 1905 et en 1930, et à Paris en 1924.

Il consacre un chapitre pittoresque aux maisons canoniales, élégantes et artistement décorées, où rien ne rappelle le caractère ecclésiastique des premiers occupants. La plus intéressante est celle qu'un chanoine Gossuart avait héritée d'un sien oncle en même temps que son canonicat, et que les deux derniers propriétaires, les Drs Wibin père et fils, ont conservée et entretenue amoureusement pendant près d'un siècle. Son portail majestueux, sa riche et claire façade, son large escalier en chêne, ses boiseries sculptées en style Louis XIV et Régence, ses jolies cheminées peintes de fleurs et d'allégories, ses jardins en terrasses en font un bijou d'art liégeois. Elle a été classée en 1925.

Le volume, illustré de bonnes photographies, se termine par les listes des plébans ou curés, des chanoines, des prévôts, des abbés et des voués depuis les XIIIe et XIVe siècles.

Félicitons le Dr B. Wibin du bel effort qu'il a réalisé, et souhaitons qu'il publie bientôt la savante étude qu'il a consacrée au tronçon amanial de la chaussée romaine de Tongres à Arlon, et qu'au gré de ses amis il conserve trop jalousement dans ses cartons.

Arthur Bovy.

Maurice Garçon. — **Les Tribulations d'un faux dauphin.** *Revue des Deux Mondes,* 15 mai 1936.

Me Maurice Garçon a connu à Liège, comme avocat et comme conférencier, d'éclatants succès oratoires. C'est une page de « petite histoire wallonne » qu'il publie à la *Revue des Deux Mondes*. A la Bibliothèque Nationale, il a découvert un des trois derniers exemplaires du *Traité historique des malheurs de la substitution*. De cette longue divagation, œuvre du moine défroqué Dachet, il donne une analyse, vivante, pittoresque et spirituelle. Les tribulations de Louis XV*bis*, à travers le Namurois, Paris, Versailles et le Pays de Liège, les mystifications dont il fut victime, intéresseront les lecteurs wallons de la *Revue des Deux Mondes*. Elles ont trouvé en Maurice Garçon, un charmant conteur. A les lire, on croit qu'il s'agit d'histoire romancée... c'est de l'histoire vraie.

H.

Léon PAQUOT-PIERRET. — **L'Athlète désespéré.** — La Centaine, Liège, 1935.

L'œuvre nouvelle de M. Léon Paquot-Pierret tient du drame et du récit. Le sujet en est un « fait divers » tragique qui se passe dans la Grèce ancienne et où s'affrontent des personnages frénétiques. C'est une histoire assez confuse, coupée, à la façon des tragédies grecques, de chœurs qui, chez M. Paquot-Pierret, se muent en chansonnette. Tels ces couplets qui rappellent Franc-Nohain :

UNE VOIX

Ses bandeaux noirs lustrés (d'Artémis), *sa superbe chair rose*
Et sa tunique de brocart,
Exhalaient quelque chose
Comme un troublant parfum de nard.

CHŒUR DES VOIX

Comme un troublant parfum de nard.

UNE VOIX

Son char était tiré par douze biches blondes,
Blondes comme un épi, l'été,
Et des filles des ondes
Suivaient d'un cœur plein de gaîté.

CHŒUR DES VOIX

Suivaient d'un cœur plein de gaîté.

Le style de M. Paquot-Pierret nous a paru moins torturé, moins « macaque flamboyant » que celui de ses œuvres précédentes. Cependant, à notre goût, — et nous serions heureux de nous tromper — on y relève encore trop de tarabiscotages et de préciosité belge. C'est ainsi qu'un personnage reproche à un autre d'avoir voulu le tuer ou, on ne sait pas très bien, d'avoir voulu l'endommager d'une manière quelconque, peut-être en le plongeant dans un bain d'acides selon la méthode d'un fameux médecin :

Vilain, tu voulais me dissoudre !

Une jeune femme nous confie ses souvenirs :

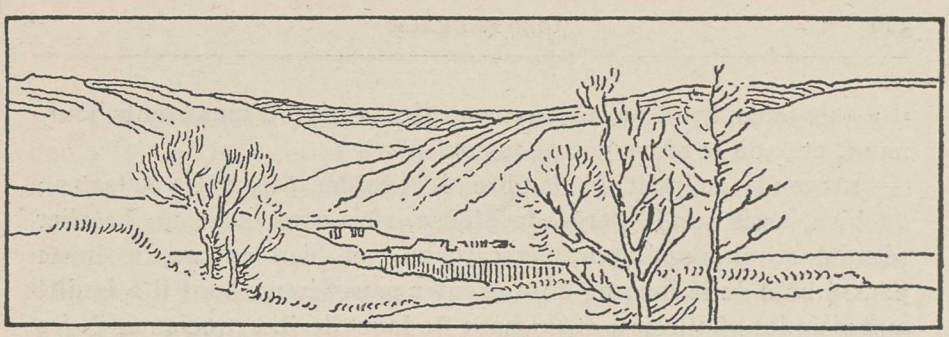
Tout moi s'extasiait aux merveilles des choses.

A la même jeune femme son mari adresse ces paroles ailées et gaillardes :

Allons! Ne pleure pas! Vois, tout mon corps t'exhorte!

Qu'il est donc difficile d'être simple, naturel, vrai, de suivre le conseil de La Bruyère : Vous voulez dire qu'il pleut? Dites : il pleut.

Alfred DUCHESNE.



Une Préface aux Poésies wallonnes d'Auguste Vierset (1)

Il n'est guère de proverbe qu'un autre proverbe ne contredise. Qu'aurait pu faire de plus raisonnable cette vénérable « sagesse des nations » que de dire tantôt blanc, tantôt noir sur le même sujet, et de se mettre ainsi d'accord avec le « Peut-être » du curé de Meudon et le « Que sais-je? » du vieux Michel de Bordeaux, deux maîtres-hommes?

Parmi les dictons populaires, l'un au moins exprime cependant une vérité incontestable ; c'est le refrain : *Et l'on revient toujours à ses premières amours.*

Courbe émouvante qui ramène l'âme meurtrie par les misères de la vie vers le lieu et le temps bénis de la jeunesse.

Comme le personnage de l'opérette, M. Auguste Vierset pourrait chanter : « J'ai fait trois fois le tour du monde » et même ajouter : le tour du monde physique et le tour du monde littéraire. Il a publié de beaux vers parnassiens, de nombreuses monographies d'écrivains, de vivantes relations de voyages, d'attachants romans ;

(1) Dans un récent numéro, nous avons publié plusieurs poèmes en dialecte namurois d'Auguste Vierset. Le florilège par lequel l'excellent écrivain français qu'est l'auteur de l'*Ile parfumée* et de *La Fleur d'aloès* atteste sa fidélité au vieux langage populaire, vient de paraître, avec une préface de M. Hubert Stiernet que nous nous plaisons à reproduire.

il a fait jouer avec succès des comédies, dirigé d'importants journaux, et... où le retrouvons-nous enfin?

Accoudé au pont de Sambre, à regarder passer les bateaux ; ou bien, assis sur la berge de Meuse, rêvassant entre un batelier retraité et un impénitent Marcatchou, ou bien encore, le buste poussé hors de la lucarne d'un grenier poussiéreux dont il a fouillé autrefois les vieilleries, et du haut de laquelle il a proclamé, il y a quelque soixante ans, Namur la plus grande et la plus belle ville du monde !

Ses rêves, toutes ses grandes joies revivent dans quelques-uns de ses poèmes wallons (*Mi Païs, Li vî Timps, Li Gurgnî*), poèmes pittoresques, débordant d'une émotion qu'on ne tarde pas à partager et qui vaut à l'auteur une vive sympathie.

Ces trois pièces importantes mises à part, on rangerait à peu près le reste en deux groupes, distincts sinon par l'inspiration et le sentiment, au moins par la conception et la manière ; et l'on est tenté d'attribuer cette différence à des époques de production assez espacées. Nul doute que les *Saquantes tchansons à l'vîe môde* qui viennent en fin du recueil n'eussent pu, par raison d'âge, prendre le pas sur la plupart des pièces qui les précèdent.

En lisant certaines de ces dernières, il nous a semblé voir s'avancer vers l'auteur, timide et souriante, la douce petite fée de notre Meuse et de nos montagnes, vêtue de sa robe d'indienne, n'ayant d'autre parure que ses yeux

pus bleus qui l'cîr d'on djoû d'esté

et sa peau

pus blanke qui l'margarite des prés.

Elle soulevait avec grâce les deux coins de son tablier à fleurettes et, un peu mélancolique : « Monsieur Vierset, vous devenez trop savant ; vous me faites dire des mots que je ne comprends guère : *sonnet ! rondel ! triolets !...* On va me prendre pour une grandiveuse ; laissez-moi chanter mes *pasquèyes* et mes *cramignons.* »

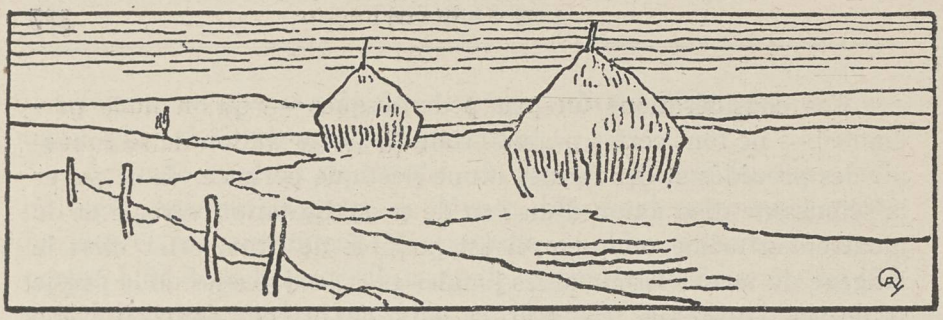
La Muse wallonne est simple et populaire ; elle ignore la « savantasse ». Elle chante ingénument ce qui l'émeut, sans recherche, sans artifice pour atteindre à « l'effet », sans autre ambition que d'être vraie et de faire vibrer le cœur. Si elle touche par hasard à la philosophie, à la morale, c'est sans appuyer, sur un petit ton gouailleur, tout ouaté d'indulgence, relevé d'un proverbe savoureux, d'un trait léger qui ne blesse pas l'honnêteté.

Ces considérations un peu pédantesques — qu'on nous pardonne ! — ne font certes pas un crime au poète wallon de se souvenir des procédés et des formes d'une poétique périmée, de se payer la séduisante distraction d'un peu de prestidigitation verbale et de montrer en même temps qu'il est possible de transporter dans le langage du terroir les aimables jongleries et les joliesses de la poésie française d'autrefois. Ce sont là jeux de prince, dont on passe volontiers la coquetterie à ceux qui — tel M. Auguste Vierset — n'ont rien perdu dans l'aventure des qualités essentielles et caractéristiques de l'art wallon.

Après avoir lu avec plaisir *Li vî Curé, La Cafeu, Li vîye Bauchelle, Li Biyet d'amour, I djale!, Les Scolîs,* qui font maintes fois penser aux « Tâvlês dè l'Rowe » du prince des poètes wallons, notre bon Joseph Vrints, on se sent soudain en parfaite communion avec l'âme de la Wallonie, en savourant *E-c'qui ça n'vos chone pu bon?, Po one bauje, One gravée qu'a des galants, C'è ça l'pîre, Li Pènée, C'è todi po l' tchet...* Voilà la crême de notre doux pays : Bonhomie, finesse narquoise et souriante, sentiment.

Ces charmantes pasquèyes s'apparentent aux meilleures œuvres de ceux qu'on n'oublie pas, au Forir du *Ktapé Manèdje,* au Chaumont du *Côp d'pîd qui fait l'bon hotchet,* au Defrècheux de *L'avez-v' vèyou passer?* et la publication des *Poésies wallonnes* complète heureusement la physionomie littéraire, si attirante, d'Auguste Vierset.

Hubert STIERNET.



Les Wallons d'autrefois voyageaient-ils?

Si on entend par « voyage » les déplacements actuels du tourisme et du camping, il est certain que nos ancêtres n'ont pas connu ce genre de distraction. Aucun d'eux n'a pu s'imaginer qu'une époque viendrait où, en moins d'une journée, des bandes joyeuses parcourraient la Belgique en ces splendides autocars qui permettent aux plus humbles de visiter tout leur pays.

Mais, s'il s'agit de voyages d'affaires, d'informations ou d'études, on peut dire qu'autrefois nos ancêtres, et particulièrement les artistes, les savants, les médecins, voyageaient peut-être plus qu'aujourd'hui.

On n'avait pas encore dressé entre les peuples ces barrières érigées par les nationalismes économiques et les contingentements de toutes sortes : tout au plus payait-on quelques taxes en passant d'un pays à l'autre. Quand les rois convoitaient quelque portion du sol du voisin, le différend était réglé par des régiments de mercenaires, qui, après quelques batailles, rentraient dans leur pays, la paix faite. Mais on n'avait pas encore songé à organiser les formidables armées modernes mobilisant tous les habitants d'un pays, et dressant les unes contre les autres les nations de l'Europe, dans une exaltation de plus en plus passionnée de haine entre les hommes ! Si, chez nous, on détestait les Prussiens, les Russes, les Croates, c'est parce qu'on avait connu ces gaillards comme d'incorrigibles pillards au cours des guerres qu'ils venaient faire ici, mais on savait que ces soudards n'étaient que des mercenaires à la solde

de leur souverain, et il n'y avait chez nos aïeux aucune haine contre les habitants des pays étrangers, puisqu'on ne les connaissait pas.

On s'imagine trop volontiers qu'avant l'institution des chemins de fer, de l'auto et de l'avion, nos aïeux étaient des gens casaniers, aimant à rester chez eux, ne connaissant d'autre horizon que celui de leur ville ou de leur village. Parmi nos ancêtres, surtout dans une contrée déjà industrialisée comme l'était notre Wallonie, il y avait comme aujourd'hui des commerçants, des industriels, des artistes, des savants, des étudiants préparant la conquête de leur diplôme.

L'industrie écoulait ses produits dans toute l'Europe. Ces expéditions se faisaient par voie de terre ou par voie d'eau, et tous ces échanges, ces transports, ces tractations d'affaires occupaient de nombreuses personnes allant continuellement d'un pays à l'autre. Les armes de Liège jouissaient déjà d'une grande réputation dans toute l'Europe, comme les laines de Verviers, les cuirs de Stavelot. Les tanneurs de Malmedy allaient chaque année à la foire de Leipzig soumettre leurs échantillons. Les banques existaient comme aujourd'hui et entretenaient déjà toute une activité internationale.

On sait à présent que déjà les batteurs de cuivre de Dinant exportaient leurs chefs-d'œuvre dans toute l'Europe dès le XII[e] siècle. Je crois même qu'à un moment donné Dinant faisait partie de la *Ligue des villes hanséatiques*.

Nous avons eu à Liège un brasseur d'affaires comparable aux plus grands financiers et capitaines d'industrie d'aujourd'hui : *Curtius,* qui fit édifier le somptueux immeuble devenu notre musée archéologique. Curtius et ses agents parcouraient les Pays-Bas, la France, l'Espagne, étant le grand fournisseur des armées et le banquier des chefs d'Etats toujours en mal d'argent.

Et nos beaux meubles liégeois, notre fameux Louis XV, n'étaient-ils pas recherchés dans toutes les cours européennes ?

*
* *

Un article qui fit toujours l'objet d'importantes transactions et qui était le couronnement de toutes les fêtes wallonnes, c'est naturellement le vin et particulièrement le Bourgogne.

Aussi nos caves en étaient-elles toujours royalement garnies ! Les envahisseurs le savaient : l'historien hutois René Dubois énumère dans ses Mémoires les menus des repas consommés par les

grands chefs des armées alliées, lors de l'invasion de notre petit pays à la chute de Napoléon en 1814, et à nos frais évidemment. C'est le commandant russe qui descend à l'hôtel Chainaye et ordonne au maire de Huy — M. A. Francquet — de lui faire servir à lui et à ses aides de camp tout ce que ceux-ci commanderont. La note de l'hôtel, qui a été retrouvée, mentionne qu'en sept jours ces soudards ont consommé :

97 bouteilles Bourgogne 1811,
25 bouteilles Champagne mousseux,
21 bouteilles Champagne rouge ! ! !

Quant au général prussien, installé chez l'hôtelier Tingry, ses vins préférés étaient le Beaune, le Nuits et le Rhin vieux. Celui-ci était vraiment un amateur : il aurait pu demander du vin de Huy... Mais non, il connaissait la célébrité de nos caves wallonnes. — Ce n'était pourtant pas par avion qu'on transportait ces fûts de Beaune et de la vallée de la Saône jusque chez nous ! En réalité il y avait par voie d'eau déjà un très grand commerce entre la Bourgogne et notre vallée de la Meuse...

*
* *

Il y eut aussi de grandes migrations wallonnes mais d'un tout autre caractère. Ne sont-ce pas des Hennuyers qui au XVI[e] siècle passèrent l'Atlantique et allèrent fonder New-York ? Ne sont-ce pas des gens du pays de Liège qui émigrèrent en Suède pour aller y créer l'industrie métallurgique ? Mais il s'agit ici de voyages un peu « forcés »... En effet, ces Wallons quittaient leur pays sans espoir de retour, l'existence leur étant rendue impossible à la suite de leur conversion à la Réforme protestante...

*
* *

Des Wallons qu'il ne faut pas oublier, comme aimant l'aventure, ce sont ces mercenaires qui trouvèrent du service dans les armées impériales et sous Wallenstein prirent part à la Guerre de Trente ans. C'était, paraît-il, de vaillants soldats ; Schiller leur a rendu hommage dans sa célèbre tragédie *Le Camp de Wallenstein* ; tout le monde connaît la citation : *C'est un Wallon, respectez-le !*

D'autres grands voyageurs wallons ont parcouru toute l'Europe : mais ceux-là en soldats citoyens fascinés par une étoile, et accrochés à elle, les « grognards » de Napoléon !

Il y en eut parmi ceux-ci dont l'aventure est absolument amusante. C'est celle de cet original liégeois qu'était le docteur Bovy, qui a publié ses Mémoires en plusieurs volumes. Ceux-ci constituent une source d'informations importante sur les dessous de la Révolution liégeoise ; on les trouve à la Bibliothèque communale des Chiroux.

Le docteur Bovy était le médecin du bataillon des troupes mercenaires que le Prince-Evêque entretenait à la Citadelle pour mater à l'occasion les rébellions des Liégeois.

En 1794, quand l'armée de Jourdan mit en fuite les Autrichiens, Bovy et son bataillon gagnèrent l'Allemagne à la suite du Prince-Evêque abandonnant pour toujours la Principauté : que devint Bovy ? Il erra longtemps en Autriche, mais en 1800, nous le retrouvons à Marengo, à la célèbre bataille de ce nom : il était devenu médecin-major dans l'armée de Napoléon ! Bovy avait saisi à temps d'où venait le vent !...

*
* *

Mais ce sont surtout nos artistes, nos savants, nos médecins, qui — *plus qu'aujourd'hui certainement pour ce qui concerne les médecins* — contribuèrent à élargir notre horizon par des échanges et des voyages en Hollande, en France, en Allemagne et surtout en Italie.

On ne concevait pas autrefois un artiste wallon — un peintre, un musicien, un graveur — qui n'eût vécu à Paris et fait le traditionnel séjour à Rome.

Delcour, Grétry et tant d'autres sont des pensionnaires des fondations de la ville éternelle. Et pourtant, que de difficultés, que de sacrifices ne comportait pas pareil voyage ! On allait à Rome soit par la Bourgogne et Genève, soit par l'Allemagne, le Tyrol et le Col du Brenner : que de semaines ne fallait-il pas pour arriver au terme d'une pareille randonnée !

Et que d'incidents et d'aventures en route !

Et les savants ? Quand on lit l'histoire du grand anatomiste belge, André Vesale, on s'aperçoit qu'il a enseigné successivement à Louvain, à Paris, à Bologne, à Pise, à Padoue et que ses voyages l'ont même conduit jusqu'à Jérusalem. Et cela, vers 1560, à l'époque de Charles-Quint et de Philippe II.

Et il en était de même de tous les savants de ce temps.

Non seulement ils voyageaient beaucoup, mais ils entretenaient

entre eux de savantes correspondances de pays à pays, les frontières n'existaient pas pour eux ! Qu'on songe à la correspondance d'Erasme et de Thomas Morus, dont Marie Delcourt vient de commenter si brillamment la célèbre *Utopia*. Si les échanges intellectuels étaient si fréquents entre savants de ces époques, c'est peut-être qu'il existait entre eux un lien spirituel disparu aujourd'hui, la connaissance générale et universelle du latin. C'est en latin le plus souvent que correspondaient ces hommes célèbres ; les cours se donnaient en latin dans toutes les universités [2]. Le latin était obligatoire dans les classes, à la récréation, à la promenade, pour les écoliers dans les collèges sous l'ancien régime. Puis, le français devint la langue de tous les beaux esprits de l'Europe.

Qui ne connaît la correspondance de Voltaire et de Frédéric II dans un français qui est aujourd'hui encore un régal pour tous les lettrés ! Que les temps sont changés, et pas à notre avantage !

Voit-on un Hitler échanger des lettres sur la philosophie avec un Bergson si celui-ci vivait encore !...

*
* *

Nos étudiants en médecine seraient bien surpris s'ils devaient, pour conquérir leur diplôme de docteur, s'imposer les voyages aussi dispendieux que lointains que leurs ancêtres durent accomplir pour conquérir leur parchemin et aller passer leur thèse de doctorat ? Sous l'ancien régime, il n'y avait qu'une université dans ce qui correspond à notre Belgique actuelle, celle de Louvain. Mais sa Faculté de médecine avait perdu beaucoup de son ancienne réputation du XVI[e] siècle. Aussi la plupart des jeunes gens qui voulaient conquérir le titre envié de « docteur en médecine » allaient au loin se faire inscrire aux plus célèbres universités de l'étranger.

J'ai retrouvé une liste officielle des médecins wallons autorisés à exercer leur art dans la province de Liège en 1817. Cette liste comprend des officiers de santé, des chirurgiens qui avaient fait leurs études sur place mais n'étaient autorisés qu'à exercer dans un rayon limité. Mais les vrais *docteurs en médecine*, eux, jouissaient de toutes les prérogatives et privilèges de la profession.

Je relève quelques noms de ces docteurs avec leur domicile :

Lhoest, reçu à Rome en 1772, Liège ;

---

(1) Cet usage a persisté jusqu'en 1830 dans nos Universités fondées en 1817 par le roi de Hollande.

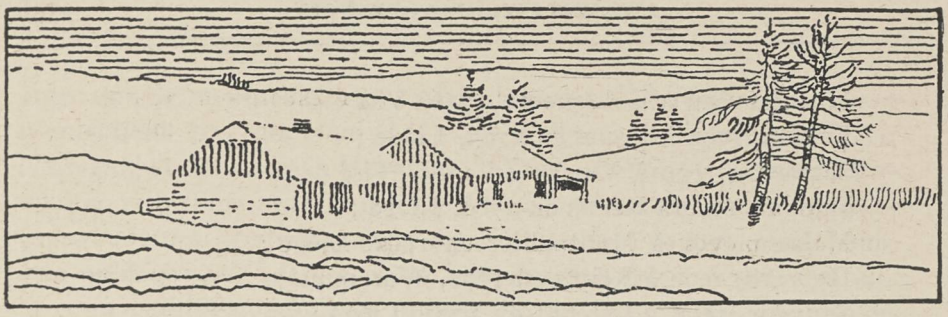
Hustin, reçu à Cologne en 1776, Visé ;
Foulon, reçu à Rome en 1783, Liège ;
Sartorius, reçu à Vienne en 1786, Visé ;
Dupont, reçu à Reims en 1786, Liège ;
Malaise, reçu à Montpellier en 1792, Liège ;
Henrard, reçu à Reims en 1792, Waremme ;
Sauveur, reçu à Utrecht en 1793, Liège ;
Borlez, reçu à Paris en 1807, Huy.

Je n'ai pas connu — et pour cause — le docteur Borlez de Huy ! Mais j'ai bien connu sa fille, Mademoiselle Virginie Borlez : c'était, à l'époque, une vieille demoiselle, très spirituelle et très coquette encore, avec les boucles de ses cheveux et sa crinoline : on eût dit un personnage échappé d'un roman de Balzac.

M^lle^ Virginie parlait souvent de son père et ne manquait jamais, en l'évoquant, de dire : *Mon père, de la Faculté de Paris !...*

Quelle fierté elle mettait dans ce mot de « Paris » ! C'était comme si le docteur Borlez, son père, eût emporté avec son parchemin et son titre un peu du rayonnement de la France immortelle : tels étaient nos aïeux wallons, tels nous sommes restés...

Ernest MALVOZ.



Un Bouquet de Discours

Le Centenaire de Jean-Théodore Radoux. — Le Cinquantenaire du Symbolisme et de la « Wallonie ». — La Commémoration du séjour à Bouillon du poète Charles Van Lerberghe.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs manifestations artistiques et littéraires ont, à Liège et en Wallonie, été commentées par des discours qui méritent d'être retenus. La Vie Wallonne, *à qui ses dimensions exiguës interdisent de donner dans ses fascicules la chronique régulière et complète de notre mouvement intellectuel, ne peut que retenir de ces démonstrations quelques témoignages significatifs. On lira avec intérêt, notamment, le discours suivant, prononcé à la cérémonie, organisée par l'Œuvre des Artistes, du centenaire de Jean-Théodore Radoux, qui fut compositeur de mérite, directeur du Conservatoire royal et fondateur du Musée Grétry, par M. Edmond Glesener, directeur général des Beaux-Arts :*

Discours d'Edmond Glesener

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole, au nom de mon ministre, dans cette ville à laquelle mon cœur est resté fidèle, et dont le charme et la complaisance me touchent plus profondément à mesure que le temps embellit les souvenirs que j'en ai gardés. Et mon émotion se double de la crainte de ne pas suffire à la tâche qui m'a été confiée, de vous entretenir d'un musicien éminent qui m'honora jadis de sa sympathie, et dont le fils est devenu un de mes bons amis.

Quand on évoque la figure d'un artiste, il est utile d'évoquer aussi le milieu où il est né, le climat moral où il a grandi et les maîtres dont les disciplines contribuèrent à sa formation.

Il y a cent ans que J.-Th. Radoux est né dans ce quartier, dont la population, alors comme aujourd'hui, se composait surtout de commerçants, d'employés et d'artisans : peuple des faubourgs, peuple de bonnes gens, en qui s'épanouissent les vertus ancestrales, les qualités foncières de la race, la fleur de son langage et de sa sensibilité.

Il y a un siècle, ce quartier devait être à peu près le même qu'à présent, sinon dans son décor, du moins dans son humeur. Car je le retrouve aujourd'hui tel qu'il était il y a cinquante ans. Pressé entre notre belle Meuse et le contrefort de la colline dont la pente verdoyante rejoint le ciel, ce quartier forme, comme Outre-Meuse et le faubourg Sainte-Marguerite, une petite ville dans la grande, avec ses vieux usages, sa couleur et ses bruits familiers.

L'été, on voyait les commerçants, en manches de chemise, fumer la pipe sur le pas de leur porte, s'amuser de la vie du pavé, faire un bout de causette avec un voisin, regarder les gamins jouer aux billes ou aux gendarmes-voleurs, quand ils ne culbutaient pas sur le trottoir les seaux des servantes, à qui par surcroît ils lançaient de loin des impertinences en leur tirant la langue. Dans les rues étroites, les ménagères s'entretenaient d'une croisée à l'autre par-dessus la tête des passants, tout en reprisant le linge de leurs gosses qui s'ébattaient sur les trottoirs, pendant que les chats faisaient leur toilette sur les appuis des fenêtres, une patte derrière l'oreille.

Les apprentis, en revenant de l'atelier, adressaient des plaisanteries intéressées aux jolies « crapautes », qui leur répondaient de bonne langue. On apercevait, au ras du sol, la tête blanche de farine du boulanger qui prenait le frais par le soupirail de son atelier, le boucher penché sur son billot qu'il raclait en chantant, la charcutière aux beaux bras, armée d'un glaive comme les déesses de l'Iliade, couper de fines tranches de jambon, dont elle s'adjugeait un petit bout, avant de les empaqueter. Le soir, des houilleurs regagnaient leur logis, la bretelle à l'épaule, les yeux brillants comme des globes d'argent dans leur face noire de charbon. Et par-dessus les toits, passait par moments la plainte d'un remorqueur...

Ce petit monde vivait heureux, dans la confiance et la sécurité. Sa bonne humeur s'exaltait, aux fêtes paroissiales, dans les crâmignons que la jeunesse chantait en déroulant ses farandoles jusque dans les maisons, qui, ces jours-là, devenaient les maisons du bon Dieu.

Mais on ne chantait pas qu'aux fêtes paroissiales. On chantait partout, dans les ateliers, devant les établis, en famille, et en chœur dans les sociétés orphéoniques. Car c'est par la musique que les Wallons expriment leur âme profonde. Les Liégeois surtout, dont on peut dire qu'ils viennent au monde avec une chanson sur les lèvres et une petite fleur bleue dans le cœur.

C'est au milieu de ce peuple, gentil et généreux, que J.-Th. Radoux a grandi. Son père, qui était armurier, mais aussi musicien, eut l'ambition d'éveiller et d'entretenir chez ses enfants le goût de l'art auquel il consacrait ses loisirs. Aussi ses quatre fils devinrent-ils musiciens.

Le dimanche, ils se rendaient ensemble à la tribune de l'église Sainte-Foi, pour y chanter les offices, et c'était à tour de rôle que les frères Radoux composaient un « motet » de circonstance. Chaque semaine, leur père réunissait chez lui des mélomanes et des poètes wallons. On passait la soirée à lire des poèmes, puis à deviser gaîment, en dégustant quelques verres de « saison » ou d'honnête péquet, qui à cette époque était inoffensif, les législateurs ne l'ayant pas encore promu à la dignité redoutable de poison national.

Un des plus assidus parmi ces commensaux était Nicolas Defrècheux. C'est ainsi que J.-Th. Radoux connut celui de nos poètes qui devait exprimer avec la plus tendre ardeur les joies honnêtes du foyer, le gai travail de chaque heure, le ravissement des premiers émois amoureux et la désespérance des séparations sans retour.

Mais déjà Jean-Théodore s'est inscrit au Conservatoire, où très modestement il se met à l'étude du basson. Un gagne-pain d'abord ; la gloire ensuite. C'est la sagesse même. Ses études sont si brillantes qu'à l'âge de 21 ans il est nommé professeur dans l'institution où il s'est formé. Assuré de son avenir, il travaille alors la composition avec son directeur, Daussoigne-Mehul, qui l'a pris en affection. C'est l'époque où les jeunes compositeurs s'enfiévraient encore en songeant à la gloire que Grétry avait réussi à conquérir à Paris, en exaltant dans ses œuvres l'ardente sensibilité et la finesse enjouée de sa race. Quel stimulant !

Aussi, en 1859, Jean-Théodore remporte-t-il d'emblée et à l'unanimité le grand prix de Rome avec sa cantate *Le Juif Errant*. Il part pour la capitale française, dont le prestige a toujours ému le cœur des Liégeois, et jusqu'au jour où, treize ans plus tard, il est nommé directeur du Conservatoire de sa ville natale, il témoigne d'une fécondité qui surprend ses admirateurs. Les œuvres succèdent aux œuvres : ouvertures et tableaux symphoniques ; partitions pour voix et orchestre ; recueils de mélodies, deux opéras comiques *Le Béarnais* et *La Coupe enchantée*. Les devoirs de sa charge ne l'entravent pas dans sa production. Il compose *Patria,* poème lyrique en trois parties pour soli, chœur et orchestre, paroles de Lucien Solvay, des duos pour voix de femmes, un second recueil de mélodies, une symphonie, des romances sans paroles pour le piano, des cantates, des ouvrages didactiques et douze chœurs pour voix d'hommes, où l'on trouve une fraîcheur d'inspiration, un sens de la polyphonie vocale et une variété de coloris qui en font des chefs-d'œuvre du genre. Cependant, des concerts, consacrés à ses ouvrages, sont organisés dans les principales villes du pays et à l'étranger. Il jouit d'une réputation digne de son talent, de son caractère et de ses hautes fonctions.

Lorsqu'on l'avait chargé de la direction du Conservatoire, celui-ci était plutôt une grande école de musique. Ses prédécesseurs n'étaient point parvenus à lui donner le développement et le caractère des institutions similaires de l'étranger. Avec une douce obstination, travaillant sans hâte et sans trève, tournant les obstacles quand il était empêché de les franchir, il complète à mesure le programme d'études de l'établissement, y crée de nouveaux cours, y organise des auditions d'élèves, y relève peu à peu le niveau de l'enseignement, en veillant

notamment à ce qu'il soit toujours confié à des artistes à qui le talent assurait une autorité féconde. Il a, d'autre part, la satisfaction de voir l'administration communale, aidée par l'Etat et la province, construire de nouveaux locaux pour le Conservatoire, qui put enfin disposer d'une vaste salle de concerts, la plus belle du pays à l'époque, et où depuis un demi-siècle s'est concentrée la vie musicale de la région.

Pendant près de 40 ans, il aura été l'âme de cette maison. Il l'administra avec un dévouement et une énergie qui trouvèrent leur récompense dans l'éclosion de nombreux talents, dont le pays put s'enorgueillir. Il eut par-dessus tout, dans l'accomplissement de sa tâche, un constant souci de dignité. Sa courtoisie, sa bienveillance éclairée, la valeur de son enseignement, sa réputation de compositeur, son talent de chef d'orchestre et jusqu'à son autorité physique lui conféraient figure de notable dans sa ville natale, où il était entouré de sympathie et d'admiration.

Dans les rapports administratifs que j'entretins avec lui, je pus apprécier son grand bon sens, son esprit de justice et de raison, sa finesse persuasive et sa curiosité intellectuelle. Mais il n'eût pas été Liégeois, s'il n'avait pas été moqueur. Quoique respectueux des institutions humaines, il ne lui déplaisait pas de souligner leurs imperfections de mots à l'emporte-pièce ayant un goût de terroir. Sa déférence pour les hommes en place ne l'empêchait pas de les juger avec une indépendance d'esprit et une liberté de langage que relevait souvent une pointe de causticité. Mais il convenait en riant de la fragilité de ses propres jugements, et c'est pourquoi, en toutes circonstances, il se monrait tolérant et éclectique.

Est-ce à dire qu'il ne s'échauffait jamais? Il n'eût pas non plus été Liégeois, s'il ne se fût pas emporté facilement, ce qui est le signe d'un bon cœur et d'une âme généreuse. Il s'emportait surtout devant l'orchestre. S'il s'irritait alors, c'était par respect de la Muse, lorsque ses musiciens manquaient d'attention et de soin ou ne participaient pas d'emblée aux bouillonnements de son enthousiasme. Car il estimait qu'on n'avait jamais fini de la servir. A cet égard, il fut toujours intransigeant. C'est pourquoi il ne servit pas seulement la musique par ses œuvres. Il consacra aux maîtres qu'il avait le mieux connus, Daussoigne-Méhul et Vieuxtemps, des monographies où il évoque avec émotion la figure de ces musiciens, dont toute l'existence, comme la sienne, avait été consacrée à l'art et à l'enseignement. Il se dépensa aussi pour entretenir dans le pays le culte de Grétry, rassemblant patiemment ses portraits, ses manuscrits et ses autographes, bref tout le lot de souvenirs qui devait plus tard constituer le premier fonds du Musée Grétry.

En 1896, dans le discours traditionnel qu'il prononça, en sa qualité de directeur de la Classe des Beaux-Arts de l'Académie Royale de Belgique, il préconisa le retour à la mélodie et aux chansons populaires dont il estimait que les plus expressives pouvaient servir de thèmes à la composition de solfèges. Baignant, dès l'enfance, les futurs musiciens dans une atmosphère nationale, ces chansons lui paraissaient propres à leur infuser cette sève populaire qui, disait-il, est l'âme de la patrie. Et il demandait qu'on les recueillît et qu'on les publiât.

Or, actuellement, une commission spéciale, nommée par le gou-

vernement, mène dans le pays une vaste enquête, en vue de sauver ces chants folkloriques, menacés de disparaître. En moins de deux ans, dans les provinces wallonnes, l'on est parvenu à en rassembler 308, avec 160 variantes. L'un des membres de cette commission est le fils du maître dont nous célébrons le centenaire : le compositeur de talent Charles Radoux, dont je salue la présence parmi nous. Quarante ans après que le père eut lancé cette idée, à laquelle Peter Benoit avait applaudi, le fils collabore à sa réalisation. Une génération achève ce que la précédente a commencé. Les hommes passent ; mais en leur survivant, leurs œuvres et leurs idées entretiennent ces traditions sans quoi l'artiste erre à l'aventure dans le chaos des doctrines desséchantes et des esthétiques contradictoires.

Si J.-Th. Radoux pouvait revenir parmi nous, il ne manquerait pas de sourire avec complaisance, en constatant que son fils contribue à mener à bien le projet qu'il avait autrefois conçu. Il sourirait aussi à la pensée que sa fille Marguerite ne s'était pas trompée, le jour où elle préféra la peinture à la musique. Mais, vraiment, a-t-il jamais cessé d'être parmi nous ? Non, il ne nous a pas quittés, non plus que Grétry, César Franck, Eugène Ysaye et les autres compositeurs, dont les œuvres ont magnifié l'âme à la fois tendre et ardente, mystique et païenne, nostalgique et spirituelle de notre peuple. Leurs voix continuent à se mêler aux appels des cloches qui s'envolent des tours de nos vieilles églises, aux chansons des jeunes gens qui nouent leurs rondes dans les rues pendant les fêtes paroissiales, aux Noëls populaires dont les bonnes gens se souviennent la nuit de la Nativité, aux berceuses que les mères chantonnent pour endormir leurs enfants, et aux inflexions caressantes qui gonflent la voix des amoureux, échangeant leurs premiers serments. Une petite part de leur génie continue à habiter en chacun de vous, car toute œuvre musicale d'envergure est l'écho dépouillé des souffrances, des joies, des aspirations, des enthousiasmes et des colères du peuple qui l'a inspirée, et dont elle exalte les richesses sentimentales.

Edmond GLESENER.

Cependant, le 28 mai, à Liège, à l'initiative d'un groupe de jeunes écrivains, au nombre desquels MM. Marcel Thiry, Noël Ruet, Jean Jacob, Oscar Lejeune et Paul Dresse se prodiguèrent particulièrement, la commémoration du cinquantenaire du symbolisme précéda les fêtes françaises auxquelles fait allusion un article que nous reproduisons dans notre chronique, et se confondit avec le cinquantenaire de La Wallonie, *dont Albert Mockel fut le créateur et l'animateur sagace autant que fervent. Il était juste qu'il fût à l'honneur en cette journée du souvenir dont il évoque lui-même les épisodes dans la page qu'on lira plus loin. Au cours de la séance académique qui eut lieu à l'Université, et où M. Paul Valéry représentait l'Académie française, il répondit en ces termes aux compliments qui rappelaient son généreux effort :*

Discours d'Albert Mockel

MESDAMES, MESSIEURS,

Mes premiers remercîments s'adressent à l'Académie française qui a bien voulu déléguer à cette fête de la poésie le grand poète Paul Valéry, choisissant pour notre haut honneur un ancien collaborateur et ami de *La Wallonie,* et le plus noble représentant de la culture romane. Cette culture, *La Wallonie* s'était donné à tâche de la servir. Elle fut, ne l'oublions pas, une revue franco-belge, et ce qu'elle s'efforça de propager n'était qu'une forme française de l'éternelle beauté.

Que M. Léopold Levaux reçoive aussi l'hommage de ma gratitude pour les paroles choisies qu'il vient de m'adresser.

Je ne croyais pas, Messieurs les Professeurs, qu'il fût possible de rien ajouter à mes souvenirs de l'Université de Liège, — ces souvenirs que je garde en moi avec une sorte de tendresse jalouse, car ils comptent parmi les plus beaux de ma jeunesse. L'émouvante cérémonie à laquelle vous me conviez me prouve que je m'étais trompé : vous avez rouvert pour moi le livre d'or de la vie. Aux pages de jadis, marquées par la joie du travail et par le travail dans la joie, — car il s'accomplissait en pleine liberté sous la direction d'un Joseph Delbœuf, d'un Sénarclens, d'un Emile de Laveleye et d'un tout jeune professeur, illustre aujourd'hui, qui s'appelait Maurice Wilmotte, — vous ajoutez une page d'honneur vraiment inattendue et que je n'ai point conscience d'avoir tout à fait méritée. Le mouvement littéraire suscité autour de la *Wallonie* fut l'œuvre collective d'individualités diverses ; à elles appartient la gloire. Quant au porte-drapeau, il n'est qu'un homme dans la troupe, et c'est cet homme-là que je fus.

Vous rappelez-vous ce poème de Charles Van Lerberghe où l'on voit un jeune garçon lancer distraitement une fleur dans un lac ? A peine y songe-t-il, et déjà le voilà détourné par quelque autre jeu. Mais de la fleur tombée, les eaux recueillent une légère impulsion ; une ondulation se forme, inaperçue de son auteur, et qui pourtant va élargir son cercle de lumière jusqu'à toucher peut-être l'autre rive. Ainsi en est-il parfois des élans de notre jeunesse : ils vont plus loin que nos regards. Un geste est naïvement esquissé, et ses résultats surprennent jusqu'à nos espérances.

Le choix du mot *Wallonie* en est un exemple. Certes, il ne fut pas fait au hasard : il postulait l'étroite parenté de nos provinces demeurées gauloises, il signifiait un appel direct à la culture française. On m'objectait qu'il ne serait compris de presque personne ; et peut-être, — qui sait ? — aurais-je enfin cédé à cet argument de poids, si Charles de Tombeur n'était venu à la rescousse par quelques lignes chaleureuses dans le dernier numéro de *La Basoche.* L'heureuse responsabilité de ce choix, je la partage donc avec lui. Mais qui d'entre nous, en 1886, eût imaginé que le titre d'une petite revue deviendrait une dénomination officielle, — qu'il figurerait même, on me l'a assuré, dans le traité de Versailles ?

Et cette revue qui allait être l'organe d'un mouvement littéraire,

de quel peu de chose elle est née ! Oui, de bien peu de chose : un rien d'émulation entre des cercles estudiantins à l'université de Liège.

Ernest Mahaim, Xavier Neujean, brillaient au cercle des XXX. Le cercle des XIII tirait gloire de Charles Magnette, d'Hector Chainaye. Nouveau venu, le cercle d'Elan n'avait rien, que le légitime désir d'égaler peu à peu ses aînés. Pour stimuler l'amour-propre de ses adhérents, il créa ce modeste bulletin, *L'Elan littéraire,* qui rendait compte de leurs travaux, publiait leurs premiers essais d'écriture. Or, la rivalité des trois cercles était si amicale qu'elle se changea bientôt en esprit de coopération ; et quand *L'Elan littéraire* devint *La Wallonie,* Mahaim, Neujean, Chainaye, étaient déjà de la maison où ils rencontraient Jottrand, Severin, Garnir, Rahlenbeck et Siville.

Sans négliger le rôle de Siville et de Rahlenbeck aux premiers jours de *La Wallonie,* je voudrais insister sur celui d'Ernest Mahaim. Pendant deux ans, Mahaim participa à sa rédaction, et qu'il ait montré l'intelligence la plus avisée, voilà qui n'étonnera personne. Mais les admirateurs de ce savant économiste ignorent peut-être ce qu'il y avait en lui de ferveur pour l'art d'écrire, dont il savait goûter les plus secrètes finesses. Qu'ils l'apprennent donc, à leur surprise : le futur président du Bureau International du Travail fut un des visiteurs de Stéphane Mallarmé, et Mallarmé l'appréciait hautement, comme il le fit aussi de Pierre Olin.

En celui-ci j'avais trouvé le plus fidèle des associés. La part de Pierre Olin à la direction de *La Wallonie* est trop fréquemment négligée lorsqu'on parle de celle-ci. Il y apportait le meilleur de son temps, une collaboration exclusive, mainte initiative ingénieuse. Si nous fûmes pleinement d'accord pour fixer à sept années la durée de notre publication, c'est à lui que l'idée en est due. Rien n'empêchait *La Wallonie* de continuer à paraître. Jamais la petite phalange de ses rédacteurs n'avait été plus nombreuse et pourtant plus choisie ; elle venait même de s'accroître encore par l'arrivée de Pierre Louys et d'André Gide qu'on sentait promis à de beaux destins. Mais il n'est pas bon de s'éterniser, une fois accomplie l'œuvrve qu'on s'était proposée. Le risque est grand, de se survivre. Comme elle l'avait été par moi, la suggestion de Pierre Olin fut immédiatement approuvée à Paris par l'ami que nous y admirions entre tous, Henri de Régnier.

Henri de Régnier ! nous l'évoquons aujourd'hui dans le deuil... Il participait à la direction de *La Wallonie* avec un zèle charmant. C'est lui qui, recevant les premiers manuscrits d'un disciple inconnu, nous les envoya aussitôt : ils étaient signés Pierre Louys. Si, par deux fois, *La Wallonie* partagea avec la *Revue des Deux-Mondes* le rarissime honneur de publier des vers inédits de José Maria de Hérédia, c'est que Henri de Régnier les avait obtenus pour nous. *La Wallonie* lui dut beaucoup, et, sur toutes choses, la richesse d'une collaboration sans prix. Mais enfermer un tel poète, ne fût-ce qu'un instant, dans le cadre d'une petite revue, en vérité ce serait dérision ! Par ses multiples dons, le grand écrivain qu'il fut déborde même les limites d'une école littéraire.

Je veux refouler mes souvenirs de jeunesse, ceux d'une amitié qui fut belle, d'une amitié demeurée si vivante et qu'il me faut, à présent,

confronter avec la mort. Heures heureuses chez Hérédia, avec Régnier, Souza, Valéry, Pierre Louys ; après-midi lyriques et chaleureuses, où un maître admiré ne voulait être pour nous qu'un ami fraternel... Nobles soirs, soirs fervents chez Stéphane Mallarmé, quand le tact et l'esprit d'Henri de Régnier renouvelaient pour nous les plus délicates surprises... Je m'arrête... Il ne faut pas que l'émotion brise ma voix en cette journée de fête qui honore les présents et glorifie les disparus. L'homme a succombé ; mais déjà le poète se relève, grand à l'égal de sa propre statue.

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change.

Qu'elle est noble, cette statue ! Quelle fière dignité en redresse le torse, en couronne le large front ! Pourtant la tête se penche un peu, comme il sied aux êtres de très haute taille qui nous voient petits devant eux et, par courtoisie, répugnent à nous le faire sentir. Les lèvres attristées, aux commissures basses, nous disent qu'il n'est de vie si glorieuse que la douleur ne la rejoigne, mais leur dessin est ferme sous la moustache gauloise évocatrice de force, et la courbe du menton marque nettement la volonté. Regardons mieux encore. Oui, l'idéalité du front et par contraste, ces voluptueuses narines qui semblent aspirer tous les parfums de la vie... La main, d'un allongement patricien, presque pareille à celle de Puvis de Chavannes, a les lignes très belles, un peu froides, qui désignent les amants de l'ordre et de l'harmonie. La même artistocratie, une fierté qui ne se résout pas aux attitudes courbées, nous les retrouvons dans l'allure générale, ennemie de toute souplesse, et dans l'expression distante d'un visage qui ignore les passants. Mais si la bouche est désabusée, quelle finesse dans son sourire, et quelle hautaine indulgence !

Me trompé-je ? Il me semble qu'à présent, nous connaissons mieux l'homme que fut cette statue, l'homme qui demeure en elle. N'en avons-nous pas pénétré un peu le caractère, ce caractère si manifestement reflété dans les œuvres du prosateur ? Je vois en celles-ci l'image d'un grand seigneur français du temps de Louis XIV ou de la Régence, un grand seigneur lettré, descendu jusqu'à nous. En moraliste, comme La Rochefoucauld, en mémorialiste comme Saint-Simon, il fait l'histoire de son époque qu'il voit se développer dans son cadre authentique, je veux dire dans son cadre ancien. Victoires ou défaites, les faits de guerre ne l'intéressent point, ni les traités des princes. Ce qui lui chaut, c'est l'histoire interne et quotidienne de son monde, celle de la société très policée, parfois brutale, souvent passionnée, à laquelle il appartient. Jamais un écrivain n'a pénétré aussi profondément la vie provinciale du passé que Régnier ne l'a fait avec une ironie tour à tour enjouée et terrible dans ce chef-d'œuvre, *La Pécheresse*. Mais pour un grand seigneur de ce temps, l'ironie n'était-elle point la forme naturelle et peut-être obligée de l'indignation, — voire de la pitié ?

Franchissons deux siècles, ouvrons *Le Mariage de Minuit* et ce beau livre récent, *Moi, Lui, et Elle* ; nous verrons s'adoucir l'ironie, le cœur de l'homme se découvrir un peu. Distant, l'auteur l'est resté, mais non plus avec la rigueur qui convient à l'Histoire. Plus proche de ses personnages parce qu'ils sont contemporains, il est aussi plus proche de nous ; et quand il fouille leurs pensées, leurs passions libérées ou contenues, en

dépit de sa discrétion hautaine c'est un peu de ses propres élans qu'il nous laisse deviner. L'homme qui nous apparaît alors est bien celui qu'annonçaient les lèvres résignées mais amères où s'est inscrite la tristesse, — les lèvres fines et désabusées qui comprennent, le sourire dédaigneux, indulgent, qui absout.

Mais, qui pourrait s'imaginer connaître Henri de Régnier en ignorant ses vers ? Ah qu'il est plus près de nous encore, lorsqu'il compose certains de ses poèmes ! Deux éléments d'harmonie et de joie se combinent, luttent pour la primauté. *L'art* s'impose puissamment par les dons de l'architecte, heureusement complétés par ceux du statuaire, et ce sont de nobles ordonnances, une symétrie ornée, précieuse et d'un haut caractère, où le grand seigneur de Louis XIV retrouverait le faste un peu guindé de son décor familier. Mais le *sentiment lyrique* intervient, qui ouvre le palais des enchantements. De juvéniles figures y croisent leurs pas avec une élégance aisée, nymphes joueuses des parcs ou des forêts, apparitions voilées qui se dissolvent dans la lumière ou que l'ombre dérobe. « Tel qu'en songe » dans la mélancolie, tel qu'au réveil sous une clarté d'amour, l'âme authentique du poète se révèle alors par la pureté de son chant. Sa voix s'unit à la simple nature ; elle est douce et légère à l'égal des feuillages, fraîche comme la brise, limpide comme une source, — et c'est la gracieuse merveille des *Odelettes* où la mélodie du vers libre s'offre en sa perfection. Le chant se fait plus grave, il conte les joies et les souffrances de l'œuvre ; des images sculptées apparaissent aux courbes du vase qui s'achève, et la ronde des dieux se déroule, et c'est la ronde de la vie.

Voix délicieuse du poète lorsqu'il s'abandonne en sa liberté, voix pénétrante de sa fierté pensive ! En ces « jeux divins » elle est révélatrice d'une âme tendre et profonde qui se plaisait à se voiler par une orgueilleuse pudeur. Ses inflexions émeuvent plus longuement, plus douloureusement aujourd'hui, ceux qui, comme j'en eus le privilège au temps de *La Wallonie,* ont connu la jeunesse du grand poète et son intimité confiante. Elles résonnent pour eux avec une force frémissante et leur évoqueront à jamais, à travers les magies de l'enchanteur, la parfaite noblesse de l'homme, la fidélité attentive de l'ami.

Ce fut, par ailleurs, une touchante démonstration de piété littéraire que celle qui réunit à Bouillon, le 14 juin, à l'appel de la Société des Ecrivains ardennais, nombre d'admirateurs du poète Charles Van Lerberghe. On sait que ce Gantois fit à Bouillon plusieurs longs séjours et qu'il y conçut et réalisa dans le décor de sa retraite de la Ramonette, son admirable Chanson d'Eve. *Plusieurs discours ont rappelé comment, au milieu de ce paysage à la fois sauvage et gracieux, le poète s'était trouvé en état de grâce. Voici le texte des allocutions prononcées par M. Noël Ruet, à titre de délégué de l'Association des Ecrivains belges, et Albert Mockel, au nom des Amis de Charles Van Lerberghe :*

Discours de Noël Ruet

C'est le président de l'Association des Ecrivains Belges, M. Georges Rency, qui devait parler devant cette stèle. Coïncidence fâcheuse : on inaugure aujourd'hui à Bruxelles le monument Hubert Krains. Pour honorer dignement l'écrivain du *Pain Noir,* l'ancien président de l'Association des Ecrivains Belges, le comité a voulu être complètement aux côtés de M. Rency. Celui-ci vous prie d'excuser son absence. Je vous propose de vous associer à la cérémonie du parc Josaphat. Hubert Krains, le prosateur et l'homme, mérite notre admiration, notre affection. Il est mort au service de nos Lettres, à la fin d'une journée qu'il venait de passer entièrement à Liège et dans la vallée de la Meuse. Aussi bien, cet hommage à Van Lerberghe l'eût comblé. Le romancier incisif et le poète radieux se connurent et s'aimèrent. Dans les *Portraits d'Ecrivains Belges,* Hubert Krains a consacré une pénétrante étude au poète de la *Chanson d'Eve.* Pour lui aussi, Van Lerberghe était un grand poète.

Il faut le dire cependant : Van Lerberghe n'a pas encore la gloire qu'il mérite. C'est un grand méconnu. Il est vrai qu'un poète tel que lui peut attendre. On peut l'envisager *sub specie aeternitatis* car il est le Poète. Et Maeterlinck le déclarait naguère : Les *Entrevisions* et la *Chanson d'Eve* « renferment quelques-uns des plus merveilleux, des plus purs, des plus adorables poèmes de la littérature universelle ». On sait à peu près cela dans le monde des écrivains. On le sait à peine dans le monde des lecteurs.

La poésie de Van Lerberghe est libre de toute attache, presque exempte d'influences. La chose est importante. Une œuvre comme la sienne a les plus grandes chances de garder sa jeunesse, sa fraîcheur, son frémissement. C'est que Van Lerberghe s'est attaché à ce qui dure, à ce qui est permanent. Il savait que les modes, les inventions de l'homme sont vite dépassées.

Je songeais à tout cela en relisant cette semaine les livres de Verhaeren et je constatais que, si certains poèmes visionnaires, certaines strophes nues, simples et tendres s'apparentent aux chefs-d'œuvre de la poésie, les poèmes où il a clamé son amour du machinisme, où il a évoqué avec emphase et éloquence les décors des grandes villes tumultueuses, ont singulièrement vieilli, ont perdu leur pouvoir d'exaltation.

Hélas ! les constructions des hommes se modifient. Elles sont éphémères. Van Lerberghe, lui, — et c'est sans doute la raison de sa gloire beaucoup plus restreinte, — ne s'est jamais soucié de ce qui l'entourait !

Il n'a point tenté de fixer l'aspect des lieux où il vivait. Il a aimé Bouillon de tout son cœur. Cette ville a fait ses délices. Il a apprécié la beauté de cette vallée, le charme de sa lumière dans les vapeurs, la rumeur de ses eaux, la mélancolie et le silence de ses plateaux. Il a été ici parfaitement heureux. Il a avoué qu'il ne pouvait travailler que dans un beau trou comme Bouillon.

Rien dans ses livres n'évoque cependant d'une manière précise son bonheur ardennais. Il avait trouvé ici le climat propice à la conception, à l'éclosion de ses chants, le paysage calme, baigné de clarté, favorable

aux songes. Et c'est pourquoi il faut vouer Bouillon à la poésie, ajouter son nom à ceux des villes fameuses qui offrent, à nos esprits fiévreux, un reposoir de silence et de beauté.

Mais je le répète, gardons-nous de chercher dans l'œuvre de Van Lerberghe des échos trop directs. En effet, pour le poète, tout se passait en lui. Son ambition, c'était d'exprimer ce qui ne s'exprime point, de peindre le silence par des sons, comme l'avait déjà observé Beethoven, de donner une forme à ce qui est incertain et voilé, de saisir les accords qui nous portent au seuil de l'absolu et qui, à des minutes élues, nous font pressentir le divin...

Il avait horreur de la narration, cette paralysie du vers. Il dissimulait une technique savante sous la légèreté des rythmes et les caprices d'une facilité apparente. En chuchotant des paroles ingénues, parées de symboles et d'allégories, il voulait suggérer plutôt que décrire. Il composait des paysages lumineux, hantés de formes idéales, de fantômes féminins. Si toutes ses expériences amoureuses furent décevantes, c'est que cet être profondément sincère et loyal se rendait compte qu'il ne pourrait rencontrer aucune femme ayant le moindre air de ressemblance avec celles de ses rêves. Il aurait dû connaître une fée. Hélas ! ces personnes n'ont jamais existé que dans l'imagination des hommes chimériques. Le danger est de les chercher ici-bas. Van Lerberghe souffrit sûrement de cette absence, mais l'on cherche vainement dans ses poèmes la moindre plainte, la trace d'une blessure. Il était tellement pudique !

Idéaliste à un point extrême, il était déçu de ne point trouver le monde et les hommes comme il les concevait. Il avait un amour absolu de la Beauté. S'il ne confiait point au poème son amertume, il savait être vert dans ses lettres. Il avouait un jour à Fernand Séverin : « J'ai de plus en plus de difficultés à lire des œuvres où le grand singe entre en jeu, conte ses meurtres ou ses saloperies, divague à propos de ses femelles ou de ses sauvages idoles. » Je me hâte d'ajouter qu'on se tromperait en imaginant que Van Lerberghe fut un égoïste, un homme tout entier occupé à trouver le plaisir de ses jours dans les songes poétiques ou philosophiques.

Certes, il s'était isolé de la vie, il s'était créé un domaine de rêve, il vivait dans une région qui touchait à peine à la réalité. Mais il ne s'en vantait pas. Il avait conscience de sa singularité. Mieux : il reprochait à quelques poètes de se retirer dans une tour d'ivoire, d'être étrangers à ce qui fait la vie des autres. Il allait plus loin. Pour lui, deux religions seulement existaient : celle de la beauté et celle de la souffrance humaine. L'une religion de la pensée, l'autre du cœur. Si cela paraît contradictoire, il suffit de songer que Van Lerberghe exilé de la vie, créateur de décors chatoyants et de personnages subtils et frêles, avait créé, au moment de l'affaire Dreyus, le comité Zola.

Passionné de tout ce qui hausse l'homme au-dessus de soi, il luttait ce jour-là pour une grande idée, une chose qu'il croyait belle et généreuse et qui rapprochait tant de cœurs.

Il faut songer à cela quand on lit Van Lerberghe. Il faut surtout lire ses lettres. Elles constituent une extraordinaire contribution à la psychologie de cet être unique, pour qui la joie profonde eût été de conci-

lier son idéal avec le monde où il devait vivre. Aussi bien, si la vie quotidienne n'apparaît point dans ses vers, ne pensez-vous pas que la *Chanson d'Eve* est un peu la nôtre. Ses paroles ne sont-elles point celles que nous disons quand nous découvrons le monde, quand nos yeux s'éveillent à la connaissance, à la grâce, à la puissance de la nature, quand notre cœur recueille le souffle de l'Amour et du Désir, quand nous prenons conscience de l'âme des choses, des liens qui nous tiennent à elles? Doucement, à mi-voix, les mots comme emportés sur des ailes irisées, dans une poussière d'argent et d'or, avec une musique qui vient d'autre part, sans vain souci d'originalité, d'être nouveau à tout prix, Van Lerberghe a exprimé la hantise éternelle de l'homme, son élan secret vers le Bonheur. La lecture d'un livre comme la *Chanson d'Eve* est une ascension. Nous sommes entraînés dans une atmosphère idéale où nous avons enfin le loisir et le droit d'écouter notre âme. Le miracle est d'avoir pu, avec quelques symboles, avec quelques mélodies tremblantes, aériennes, laissé deviner, entrevoir, l'abîme de joie et de peine qui est en chacun de nous.

D'autres vont préciser nos raisons d'admirer Van Lerberghe, d'autres vont dire mieux que moi ce que je n'ai pu dire dans ces notes trop incomplètes. Vous allez entendre bientôt Albert Mockel, poète enthousiaste et lucide, qui a connu Van Lerberghe, qui l'a aimé tendrement, qui fut son frère en poésie et qui, je tiens à le marquer, collabora d'une manière efficace à l'allègement, au rayonnement, à la floraison de la *Chanson d'Eve*.

Avant de me taire, et puisque l'inauguration de cette stèle est insérée dans les fêtes du Symbolisme, laissez-moi ajouter ces quelques phrases en guise de conclusion :

La génération de Van Lerberghe a donné aux Lettres belges des poètes dont la gloire fut très pure. Dans une époque où tant de choses se vendent et s'achètent, ils ont été de hautes consciences. Chez eux, si l'œuvre fut belle et rare, d'une originalité incontestée, le caractère fut noble. Je les salue avec respect.

Noël Ruet.

Discours d'Albert Mockel

Le voici donc à nouveau ce lieu tout paré de souvenirs, ce nid favorisé des cieux qui vit éclore le chef-d'œuvre de notre poésie.

La Chanson d'Eve... J'ai assisté à une longue période de sa gestation. Et quand vint le moment de la délivrance, j'en fus, pour ainsi parler, la sage-femme!

En 1901, Charles Van Lerberghe et moi nous fîmes ensemble un séjour de plusieurs mois en Italie. De Rome où il m'avait précédé, ses lettres faisaient fréquemment allusion à son Eve. Je possède même un croquis, de sa main, représentant nos deux chambres à la pension Chérubini, et l'itinéraire à suivre pour arriver de l'une à l'autre par les toits. Celle qu'il me destine porte comme enseigne le titre du dernier

de mes *Contes pour les Enfants d'hier* ; la sienne s'appelle *La Chanson d'Eve.*

Le voyant ainsi hanté par ce livre, je l'imaginais en train d'y travailler avec zèle. Mais pas du tout ! *La Chanson d'Eve* en était toujours aux trois petites pièces qu'il m'avait depuis longtemps communiquées. A Rome, elle ne s'accrut pas d'un seul vers et il en fut de même pendant tout notre séjour à Torre del Gallo. Mais ici, je m'arrêterai un peu.

J'avais quitté Charles Van Lerberghe à Rome depuis trois semaines environ lorsqu'il vint me rejoindre à Florence. Mais déjà je n'étais plus dans la ville ; à quelque distance de ses limites j'avais découvert sur la colline d'Arcetri, une belle villa du XV^e^ siècle appartenant à un comte italien que les déceptions du jeu avaient persuadé d'accueillir momentanément quelques pensionnaires. A peine y étais-je installé, que Charles voulut y être aussi.

Torre del Gallo couronnait un des versants de la colline. Une façade aveugle accostée d'une tour très ancienne ouvrait sur une cour intérieure qu'on disait restaurée par Bramante et qui s'ornait d'une galerie couverte. Au centre, un puits vénérable ; et en se penchant bien, on y distinguait parfois de gros poissons chargés, selon l'usage toscan, d'en maintenir la pureté. Le corps du logis étendait au rez-de-chaussée la noble ordonnance de deux immenses pièces de style ogival, dont les voussures et les pendentifs étalaient orgueilleusement, parmi des banderoles tortillées, les armoiries du maître de la maison et des familles alliées à la sienne. Le tout, malheureusement repeint avec une sauvage crudité, par quelque main contemporaine. A l'une des extrémités, la chambre de Charles Van Lerberghe. A l'autre bout, une chambre très vaste, qui fut la mienne, était l'ancienne chapelle, et n'avait pas trouvé preneur. On la disait hantée.

Les fenêtres de la villa ouvraient sur un jardin planté de chênes verts et de lauriers roses. Là, par-dessus le déroulement de Florence à nos pieds et l'admirable courbe que fait le val d'Arno, le regard allait d'un trait jusqu'aux monts de Carrare. Le panorama de Torre del Gallo est le rival de celui qu'on voit de Fiesole et le surpasse peut-être par la douceur de ses plans et grandeur de ses lignes.

Dès qu'il fut dans le jardin, Charles Van Lerberghe y reconnut le paradis et tout naturellement ce paradis fut le paradis d'Eve. Certains soirs, ce jardin de féerie était envahi par des essaims de lucioles dont nous voyions tourbillonner, planer les étincelles. Bien plus : le poète put croire qu'il y avait rencontré Eve elle-même, son Eve qu'il avait tant cherchée.

Mais ce charme qu'il éprouvait, il ne se décidait point à l'exprimer. Il le vivait, au lieu de le définir. Son âme se gorgeait d'images fuyantes, de vibrations, de souvenirs multiples auxquels il ne songeait nullement à donner une forme. Il fallait le séjour de Bouillon, la paix et la solitude, l'action persuasive d'un beau paysage ardennais plus concentré que celui de Torre del Gallo, et j'oserai le dire, *plus pensif.* Le Paradis d'Eve, c'est ici que le poète l'avait enfin trouvé. La chanson si longtemps captive dans son cœur, c'est ici qu'elle allait délivrer son vol.

Eve, — Charles Van Lerberghe me l'a dit et écrit, — c'est son âme elle-même, son âme tout à coup révélée par on ne sait quelle magie. Et pourtant c'est la femme aussi, ou plutôt la jeune fille, en son éveil candide, en son mystère naissant, en son ingénuité de fleur. Il ne sépare plus ce qu'il *est* de ce qu'il *voit*, ce qu'il sent de ce qu'il espère. C'est le *Tattivam asi*, l'union divine de l'homme et de la nature telle que la conçoit le panthéisme hindou ; et dans cet élan d'union, et dans cette euphorie, la *Chanson d'Eve* est née spontanément comme s'ouvre une rose.

Charles Van Lerberghe m'avait accoutumé à une création exquise très surveillée, très restreinte. « J'aime à peler mes vers jusqu'au noyau », disait-il. Quand il m'envoya le manuscrit de la *Chanson d'Eve*, je fus stupéfait de ce jaillissement ; plusieurs milliers de vers sans contrainte ; toutes les caresses de la grâce, tous les éclairs de la beauté et une harmonie déjà résistante sous une confusion assez apparente alors. Joint à ce texte, un cahier de 76 pages d'une écriture serrée multipliait les remarques, les explications, les variantes ; l'auteur me priait de choisir entre celles-ci et de supprimer un quart ou un tiers du volume ; il m'investissait d'une dictature absolue dans la critique, et du droit de vie et de mort...

Etonnant exemple de modestie donnée par un si grand poète. C'est à ce titre que j'ai voulu rappeler cet épisode. Mais je me souviens aussi de ma propre émotion. Le ravissement s'y mêlait à l'effroi. Je sentais quels lourds devoirs m'imposait l'amitié. J'aurais voulu les fuir, et ne pas trahir pourtant l'inouïe confiance de l'ami. J'y répondis par des commentaires et des choix, des éloges fervents, des suggestions quant à l'ordre des poèmes, et cela remplit 72 pages in-8° moins serrées que celles du poète.

Hélas ! il y avait aussi bien des assassinats judiciaires d'anges superflus et de vers en redite. Accablé par ce rôle de bourreau malgré lui, j'obtins du moins que mes victimes, condamnées à mort par ordre d'un père implacable, fussent seulement plongées dans cet état de léthargie que favorise un tiroir ; et le père cruel finit par en sauver lui-même quelques-unes qu'il réveilla pour les placer dans une petite revue. Quant à moi, et jusque dans les plus faibles d'entre elles, j'avais cru sentir la palpitation du génie.

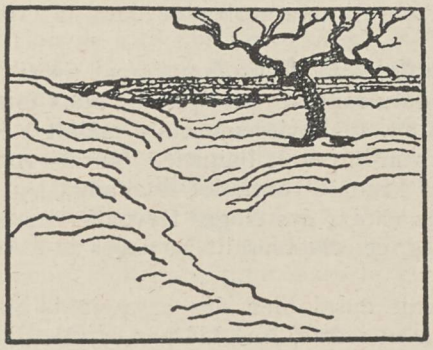
« Quand vous serez réunis en mon nom, je serai au milieu de vous. » Van Lerberghe aimait à citer cette parole du Christ ; elle pourrait s'appliquer à lui-même. Ici naquit le chef-d'œuvre qui nous rassemble et dont l'esprit est parmi nous. Ce lieu nous est sacré. Que notre admiration y dépose les plus nobles palmes.

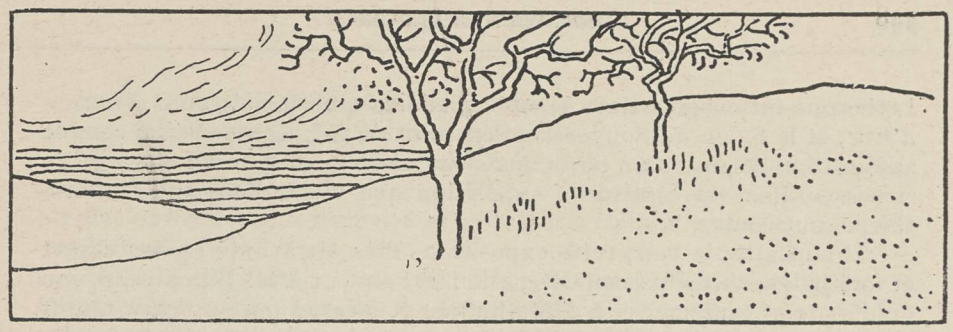
Mais l'amitié aussi a ses bouquets où l'âme réunit de pures et sensibles fleurs. C'est la modeste gerbe que je voudrais t'offrir, à toi que j'imagine parmi nous, — à toi, mon cher Charles qui voulais bien m'appeler ton frère.

Albert Mockel.

Ajoutons qu'au cours du déjeuner qui précéda l'inauguration du mémorial Van Lerberghe, M. Fernand Sarrien, consul général

de France à Liège, remit à Albert Mockel, au milieu des applaudissements de ses amis, le brevet qui le promouvait à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. Cette distinction si hautement méritée lui a été décernée à l'occasion du cinquantenaire du Symbolisme et de La Wallonie, *à laquelle collaborèrent tant d'éminents écrivains français.*





CHRONIQUE WALLONNE

A la Bibliothèque Nationale de Paris

Le Symbolisme et l'Exposition franco-belge (1)

Le cinquantenaire du Symbolisme est célébré depuis quelques semaines par des manifestations diverses qui méritent l'attention. Les premières, — et très significatives par les paroles prononcées, — furent celles du 28 mai à Liège. De sa voix chaleureuse et prenante, le bourgmestre Xavier Neujean, en son Hôtel de Ville, rappelait avec émotion, et dans les termes les plus choisis, les commencements difficiles d'une petite revue littéraire, *La Wallonie* ; et cette petite revue (aujourd'hui à l'honneur, mais très mal accueillie en 1886) l'avait compté parmi ses premiers collaborateurs... Puis, à l'Université, ce fut la séance plus solennelle où Paul Valéry parla noblement au nom de l'Académie française. Entre temps, on avait visité la charmante exposition de souvenirs organisée par Noël Ruet et Jean Jacob. Le soir du même jour, enfin, une fête de la poésie dont Mme Suzanne Desprès fut la pénétrante interprète, s'acheva par une prestigieuse conférence de Paul Valéry, admirable et forte conclusion de tout ce généreux effort.

Pendant ce mois de juin, Paris nous a offert en l'honneur du symbolisme ses galas de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, ses matinées de la Comédie-Française, une séance à la Sorbonne, dix conférences diffusées. Dans leur ensemble, ces fêtes intellectuelles furent le développement magnifique d'un programme à peu près pareil à celui de la commémoration liégeoise. Le pèlerinage du 21 juin à Fontainebleau et à Valvins, où flottait l'ombre élyséenne de Stéphane Mallarmé, renouvelait le pèlerinage du 14 juin à Bouillon, où l'ombre charmante de Charles Van

(1) Cet article a paru dans le *Journal belge de France* du 12 juillet.

Lerberghe fut évoquée dans le site ardennais qui vit naître *La Chanson d'Eve,* et le Salon du Souvenir qu'on avait vu à Liège le 28 mai semble aujourd'hui ressusciter à Paris, mais singulièrement agrandi et gorgé de richesses, dans la captivante exposition que vient d'ouvrir la Bibliothèque nationale.

Il faut aller la voir, cette exposition. Très attrayante en son aspect et fort judicieusement composée, elle fait honneur à M. Julien Cain, son ordonnateur suprême, et à MM. Jaulme et Moncel qui surent y réunir et y classer avec intelligence les documents les plus dignes d'intérêt. Louons en aussi le remarquable catalogue. Il n'est pas seulement le compagnon averti qui souligne, pour le visiteur, le sens des objets proposés à notre curiosité. Enrichi de notices développées et généralement fidèles, il offre en raccourci l'image de toute une période de l'histoire littéraire en France et en Belgique

Car la France et la Belgique sont ici réunies, comme dans le grand tableau de van Rysselberghe où Maeterlinck et Verhaeren fraternisent avec Gide, Ghéon et Vielé-Griffin. Dès l'entrée, nous sommes accueillis par un merveilleux paysage de Donnay évoquant la Wallonie, par un séduisant panneau décoratif et par un double portrait au fusain du même artiste. Plus loin, nous retrouvons le maître de Méry dans les œuvres d'auteurs belges et français qu'il a illustrées.

De nos peintres, encore deux portraits et deux tableaux par Henry de Groux, des eaux-fortes de Rassenfosse, des bois gravés par Minne et Doudelet, et le beau portrait silhouetté de Verhaeren par van Rysselberghe. Mais, comme il était naturel, c'est surtout aux artistes français qu'on a eu recours pour établir le décor du mouvement symboliste à Paris, pour figurer l'ambiance morale de celui-ci. Manet est ici avec son petit portrait de Mallarmé et le trop grand portrait de Nina de Callias, muse des Parnassiens. Voici Gustave Moreau, Odilon Redon, J.-E. Blanche, Henri Martin, Gauguin, Van Gogh, Maurice Denis... Il y a là des œuvres particulièrement significatives, telles les *Licornes* de Moreau, le *Cheval Blanc* de Gauguin, le *Parsifal* et le *Pégase captif* d'Odilon Redon, le célèbre *Coin de Table* de Fantin-Latour, et ce portrait du jeune André Gide par Blanche, toile digne d'un musée.

L'art plastique n'est ici, pourtant, que l'accessoire. L'intérêt de cette exposition est avant tout d'ordre littéraire. Mais comment détailler toutes les richesses montrées par la Bibliothèque nationale, et parfois un peu trop entassées, faute de place? Photographies, gravures, éditions originales, autographes, œuvres en manuscrit ou en épreuves, il y a là mille documents curieux, d'autres qui sont émouvants, quelques-uns follement rares, — et les énumérer serait fastidieux.

Stéphane Mallarmé pour sa génération, Henri de Régnier pour la sienne, dominent tout l'ensemble ; puis Verlaine et Rimbaud, Verhaeren qui remplit à lui seul deux amples vitrines, Merrill et Vielé-Griffin, Maeterlinck et Le Roy, Van Lerberghe et Max Elskamp, Pierre Louys et André Gide. Une vitrine réunit Mikhael, Herold, Quillard, Ghil, Fontainas, qui furent condisciples à Condorcet. Ailleurs, le petit groupe des poètes wallons entoure le signataire du présent article : Fernand Severin est là, un peu trop à l'étroit, avec Isi Collin, Hector Chainaye,

Gérardy, Charles Delchevalerie, représentés par leurs livres, — et Donnay avec Rassenfosse par leurs illustrations.

On le voit, la part est belle qui a été faite aux symbolistes de Belgique. Nul d'entre eux n'a été oublié, — ni même Iwan Gilkin, classé à part, qui fut leur adversaire et pourtant voisinait avec eux par son inspiration.

Mais la difficulté n'était pas mince de rassembler leurs écrits. Il fallut, chez les organisateurs, un louable et judicieux effort pour rechercher dans les collections particulières telle édition épuisée, tel document précieux.

Pour nos confrères de Bruxelles, d'Anvers, de Gand, de Liège, je voudrais que cette exposition fût un avertissement. Elle ne sera pas la seule. Une autre est en projet, qui réunirait, cette fois, non plus les représentants principaux d'un mouvement littéraire, mais *l'ensemble des écrivains français de l'étranger*. En tout temps, la Bibliothèque nationale de Paris est un foyer d'études où viennent se documenter des travailleurs de toutes les nations. Mais elle dispose, pour les achats de livres, de crédits limités. Que les écrivains belges prennent donc la saine résolution de lui envoyer leurs œuvres les plus notables. C'est leur propre renom qu'ils serviront ainsi.

Albert Mockel.

BIBLIOGRAPHIE

Laurent Lombard. — **Ceux de Liège. Face à l'invasion**, Verviers, G. Leens, 1936, 1 vol. in-8° de 254 pages, 16 dessins, 8 portraits et 5 croquis dus à MM. Olivier Duchateau et Jean Courtejoie, 1 carte d'état-major.

Ainsi que nos lecteurs le savent, M. Laurent Lombard a entrepris de retracer l'inoubliable page de gloire qu'ont écrite avec leur sang les héros de la Cité ardente, au mois d'août 1914.

L'exécution de ce projet l'a conduit à publier, en 1933 et 1934 deux admirables monographies consacrées, l'une à l'Epopée de Loncin, et l'autre, à la Victoire du Sart-Tilman.

L'objet de cette nouvelle œuvre est, à la fois, plus vaste et plus complexe. L'auteur nous conte, ici, les événements des 3, 4 et 5 août, à savoir, la concentration, à Aix-la-Chapelle et aux environs, des unités de l'armée de la Meuse, le franchissement de la frontière belge, la marche d'approche vers Liège, la mort héroïque du cavalier Fonck, le sacrifice des cinq gendarmes belges à Visé, la résistance, dans cette ville, du 2e bataillon du 12e de ligne, l'action des forts de Liers, Pontisse, Barchon, Evegnée, Fléron et Chaudfontaine, l'organisation de la défense par le lieutenant-général Georges Leman, et les différentes phases du combat qui se déroula, la nuit du 5 au 6 août, dans le secteur de Liers-Pontisse-Meuse, et au cours duquel trois bataillons d'infanterie

belge, aidés par les forts de Liers et de Pontisse, refoulèrent la 34e brigade allemande, faisant prisonnier le 2e bataillon du 90e de fusiliers mecklembourgeois.

Les victoire évoquées, ici, à l'actif de nos troupes, sont purement défensives. De succès total, comportant la mise en déroute de l'ennemi, avec dispersion de ses forces et ruine de ses possibilités de les reconstituer au cours de la guerre qui débutait, il ne peut être question. Les échecs subis n'empêchèrent pas les troupes allemandes de s'emparer, finalement, de la position de Liège.

Quel que puisse être son degré de préparation militaire et morale, il n'est pas possible à une armée d'éviter tout accroc dans l'exécution d'un plan stratégique de quelque envergure.

Dans de multiples endroits, les soldats allemands, pris de panique, s'entretuèrent, et durant la nuit du 5 au 6 août, les régiments de la 34e brigade, égarés par l'obscurité, s'écartèrent de l'itinéraire tracé par leur chef, le général Von Kraewel, qui se trouva, un moment, sans communication avec eux.

Du côté belge, la rupture du réseau téléphonique qui reliait les forts entre eux et avec le quartier général rendit malaisée l'action du commandement et favorisa les menées des agents ennemis.

M. Lombard écrit, page 26 : « Dans les petites villes d'Eupen, Malmédy et Saint-Vith, et dans les villages voisins, l'arrivée de ces milliers de soldats (il s'agit de la concentration opérée le 3 août 1914) est interprétée comme un sinistre présage et suscite plus d'angoisse que d'enthousiasme. »

Sous la plume de l'auteur de *La Vitalité romane de Malmédy*. cette constatation a son prix. Elle montre que, dans les localités qui font, actuellement, partie de la Belgique rédimée, le cœur ne vibra point tout à fait à l'unisson de celui de l'Empire.

Mettant en relief, par des faits bien choisis, la psychologie de la masse grégaire qui déferlait sur notre pays, l'auteur montre bien que c'était l'armée d'un peuple qui avait « élevé la guerre à la hauteur d'un idéal », qui lui avait voué le meilleur de ses ressources physiques et morales (p. 42). La guerre s'inaugurait, pour l'Allemagne, « sous le signe d'une haine implacable, féroce », qui abolissait « toute notion de justice et de morale » (p. 92). Cela, joint à l'inexpérience que la caserne allemande n'a pu faire disparaître, au manque absolu de jugement chez les soldats et à la volonté des vaincus d'excuser leur échec, explique, tout ou moins en partie, la naissance et la rapide propagation de l'odieuse légende des francs-tireurs. Peut-être pourrait-on noter que, chez les Allemands, la notion de francs-tireurs est familière. En 1870, l'action de groupes français de partisans, leur avait causé plus d'un ennui sérieux.

En opposition à la sauvage brutalité de la marée teutonne, notons l'héroïsme et l'intelligent esprit de sacrifice des nôtres. Pour s'en convaincre, il suffit de lire (pp. 140-141), l'exposé de la manière parfaite dont la compagnie Iweins sut manœuvrer dans le secteur Fléron-Chaudfontaine, en utilisant les fourrés et les escarpements du terrain, pour faire tête à des forces supérieures et protéger le poste d'observation du fort de Fléron, installé dans le clocher de Magnée.

Malgré la complexité du sujet, M. Lombard a su utiliser, avec un remarquable succès, la copieuse documentation dont il disposait, pour nous offrir, dans un style qui rappelle parfois l'épopée, un tableau très exact et très vivant des épisodes dramatiques dont il nous rend, pour ainsi dire, témoins.

Ce livre, abondamment et très adroitement illustré par MM. Duchateau et Courtejoie, se présente bien et augmente, si cela est possible, notre impatience de lire les deux volumes que l'auteur promet de consacrer aux *Chocs de feu dans la nuit* et au *Suprême effort*.

G. BONHOMME.

Rectification au texte du Compte rendu de l'ouvrage de Joseph Meunier intitulé : *Balade d'un flâneur. Par les ruelles du Pays de Herve* :

P. 218, ligne 4 : *au lieu de* XVII^e siècle, *lire* XVIII^e siècle.

P. 218, ligne 16 : *au lieu de* « Celle du 6 novembre », *lire* « la foire du 6 novembre ».

P. 218, au 1^er alinéa : contrairement à ce que j'écris, l'auteur n'a point donné un aperçu de la commémoration du 75^e anniversaire de la réouverture du collège Marie-Thérèse, il s'est borné à y faire allusion en renvoyant au *Liber memorialis* de Joseph Vreuls.

Jos. DEMARTEAU. -- **La Presse catholique au pays de Liège.** — Editions « De Vlijt », Anvers (s. d.), 136 pages 15 × 22.

Ce petit livre, que vient de composer le directeur de la *Gazette de Liège*, a vu le jour à l'occasion de l'ouverture à Rome de l'Exposition mondiale de la presse catholique.

L'auteur a voulu apporter sa participation à l'exposé, réclamé de chaque pays, de la situation présente de la dite presse, mais aussi « des efforts et des réalisations du passé ». — Reconnaissons tout de suite que l'historien du journalisme catholique liégeois a su, avec une discrétion des plus louables, ne pas trop appuyer sur la place qu'occupe actuellement l'organe aux destinées duquel il préside après un aïeul et un père dont il expose avec sobriété le rôle et analyse l'activité.

Ce qu'il nous plaît de relever ici, c'est l'intérêt plus spécifiquement « historique » que présente son livre. — Après un aperçu sommaire de la police de l'imprimerie au XVIII^e siècle, il consacre des pages substantielles au journal qui marqua, dit-il avec raison, véritablement dans l'histoire de la presse d'autrefois, nous voulons dire la première *Gazette de Liège*, celle qui, à partir de 1764, eut pour directeur, avec privilège du prince, Jacques Desoer.

Arrivant à la période où se déploie chez nous la propagande philosophique des Encyclopédistes français, il nous fait assister aux efforts que vont déployer deux écrivains pour enrayer les effets de cette propagande (1) : l'abbé Brosius, fondateur du *Journal historique et poli-*

(1) Voir les livres de H. Francotte et de Jos. Küntziger, parus tous deux en 1879.

tique (1772 à 1790-1791), et le célèbre abbé, ancien jésuite, F.-X. Feller, polygraphe d'une fécondité extraordinaire, dont l'activité de plume et l'ardeur de polémiste se déployèrent, entre autres, dans son *Journal historique et littéraire* qui parut de 1773 (à Luxembourg, puis à Liège) à 1794.

Passons rapidement avec l'auteur sur la période de la tourmente révolutionnaire et de l'Empire, pour arriver au régime hollandais. Ici une place de choix est faite, et c'est justice, à un journaliste du plus réel talent doublé d'un parfait patriote, dont l'action fut indéniable sur la préparation des événements de 1830, Pierre Kersten, le rédacteur en chef du *Courrier de la Meuse,* l'inspirateur de cette Union patriotique de 1829, qui, une fois n'est pas coutume, réalisa en notre ville une parfaite entente de combat contre le gouvernement hollandais entre la presse catholique et la presse libérale (le *Politique* de Joseph Lebeau) (2).

Le *Courrier de la Meuse* se transforma, à partir de 1834, en une revue mensuelle, le *Journal historique et littéraire* dont le succès fut considérable, puisque son tirage dépassa 3.000 exemplaires, et qui fut continué, après la mort de Kersten, survenue en 1865, pour se fondre enfin dans l'actuelle *Revue Générale*. Le *Courrier de la Meuse* n'abandonna la place qu'en 1840, et, émigré dans la capitale, il devint le *Journal de Bruxelles*.

Signalons avec l'auteur, qui a su ne pas s'en tenir trop strictement à son sujet, la renaissance, en 1832, de l'ancienne *Gazette* de Desoer sous le titre de *Journal de Liège et de la Province,* auquel collabora et que dirigera un jour Walthère Frère-Orban.

La place de Kersten, estima-t-on dans le monde catholique liégeois, ne pouvait rester vide, sans continuateur. Elle fut occupée par celui dont le nom est attaché depuis près d'un siècle à la vie de la presse catholique, de notre ville, Joseph Demarteau (1810-1863), le fondateur de la *Gazette de Liège*. Il va de soi que son petit-fils s'est attaché à poursuivre les destinées du nouvel organe du catholicisme belge, mais il l'a fait avec toute l'objectivité possible et dans un sentiment de piété filiale fort compréhensible.

L'auteur termine en évoquant le souvenir de la presse démocrate-chrétienne, représentée par *Le Bien du Peuple,* dirigé par l'abbé Pottier (1892-1895), puis par *La Dépêche* (1900-1914), fondée par Ch. de Ponthière, avec le concours de M. Gust. Somville. — Enfin, quelques pages sont consacrées à la situation faite à la presse liégeoise, catholique ou non, pendant la guerre, puis en 1918, « après la délivrance », et le volume se ferme sur quelques renseignements ayant trait aux organes catholiques se publiant dans la province et dans les pays rédimés.

En résumé, l'étude historique à laquelle s'est voué M. Demarteau mérite d'être lue pour l'abondance précise des détails qu'il nous fournit

(2) Cf. F. MAGNETTE, *Pierre Kersten* (1789-1863), dans *La Vie Wallonne,* nos de juin et juillet 1931 (t. XI).

sur l'un des aspects de la vie publique à Liège au cours des deux derniers siècles et jusqu'à nos jours.

F. MAGNETTE.

Léon-E. HALKIN. — **Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège (1538-1537)**. Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1936, in-8°, 436 p.

Dans ce copieux volume qui lui a justement valu le titre d'agrégé de l'enseignement supérieur, M. L.-E. Halkin retrace l'histoire religieuse des règnes de deux princes-évêques de Liège, successeurs d'Erard de la Marck. Ce volume est en réalité le second tome d'une vaste étude consacrée aux réformes catholique et protestante dans l'ancien diocèse de Liège.

Corneille de Berghes était un prince assez falot, et généralement les historiens apprécient son règne d'une façon peu flatteuse. Sévérité injuste, du moins à certains égards, déclare M. Halkin, et sans prétendre que le successeur immédiat d'Erard de la Marck soit un grand homme méconnu, il démontre, faits à l'appui, que son règne (1538-1544) mérite de retenir l'attention, de même que celui de Georges d'Autriche, prince intelligent et sympathique, qui connut d'inextricables complications politiques, notamment à cause de la difficulté, voire de l'impossibilité de concilier les devoirs de prince liégeois et les obligations de famille (Georges était un bâtard de l'empereur Maximilien).

On se tromperait en cherchant dans ce travail une biographie détaillée de ces deux princes : l'ouvrage traite essentiellement de la réforme protestante et de la contre-réforme catholique sous ces deux règnes. La réforme catholique, qui, dans ses mesures, ne devança pas les décisions du concile de Trente, fut assez timide ; elle réussit pourtant à tenir le protestantisme en échec. Dix ans après la mort de Georges d'Autriche, le calvinisme se montrera plus redoutable et sera bien près de submerger le diocèse de Liège.

L'excellent travail de M. Halkin, dont certaines pages pourraient être citées comme des modèles de critique historique, jette un jour nouveau sur deux règnes peu étudiés jusqu'à présent, mais qui sont d'autant plus intéressants à connaître qu'ils se situent à une époque de transition entre la civilisation médiévale et celle de l'époque moderne.

P. D.

Fernand TONNARD. — **Topographie sentimentale de la Wallonie.** Une plaquette de 41 pages avec illustrations de Henri Poos, aux éditions de la revue *Voix wallonnes*, 43, rue d'Hérinnes, à Enghien (Hainaut), 1936.

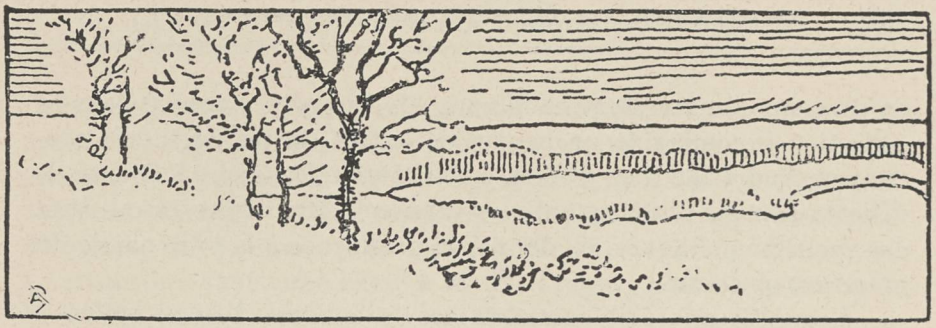
M. Fernand Tonnard, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs de *La Vie Wallonne*, a fait l'an dernier, devant le micro de l'I. N. R. une

suite de chroniques descriptives dont la Wallonie et ses paysages étaient le thème. Il les a réunies en une brochure que M. Henri Pcos a illustrées de gravures sur bois, aérées et caractéristiques.

Pour l'agrément de ses auditeurs, M. Tonnard a entrepris, à travers les décors de la Belgique romane, quelques promenades qui lui permettent d'esquisser un aperçu synthétique de ses aspects si variés. Passant du Borinage à l'Ardenne, et de Bouillon à Tournai, il dresse un sommaire inventaire des merveilles qu'il rencontre et le peu de temps dont il dispose lui interdit de les commenter. C'est dire que s'il parle de beaucup de choses, il en est nombre d'autres qu'il a dû passer sous silence. Mais il a certes bien rempli la tâche qu'il s'était assignée, et qui était de signaler les trésors de notre pays en les faisant comprendre. Sa ferveur renseignée est éminemment persuasive. Le récit vivant de son périple est plein de couleur et de poésie, et la « carte d'échantillons » qu'il a composée est un excellent document de propagande touristique (1).

Ch. D.

(1) M. Tonnard nous permettra de noter une erreur de détail qui s'est glissée dans l'énumération des richesses d'art de Tournai. Ce n'est plus dans les galeries de la Halle aux draps, sur la Grand'Place, que se trouvent les tableaux de Gallait, mais dans le très beau musée de peinture dû à l'architecte Horta, où l'on a installé l'opulente collection van Cutsem, et qui orne le fond de la cour où s'érige la façade d'entrée de l'Hôtel de Ville.



Quarante-trois lettres inédites de Grétry à Alexandre Rousselin

1806-1812

publiées avec une introduction et des notes par

Georges de Froidcourt,
membre de la Commission administrative du Musée Grétry

———

Introduction

Le prince Charles de Ligne a écrit un jour : « Je n'écrirais pas tout cela si l'on devait me lire à présent, mais dans cent ans, ces petites choses qui ont l'air d'être des riens feront plaisir. La postérité est à présent une ouvreuse de lettres, il n'y en a plus de confidentielles, on est en chemise et on paraît en public... »

C'est certes bien vrai, les sentiments de joie ou de tristesse qui ont inspiré tel ou tel moment d'expansion épistolaire nous dévoilent souvent, avec sincérité et confidence, le vrai caractère d'un homme qui a survécu à lui-même. Les lettres que l'on a vendues il y a peu de temps, écrites par Napoléon Bonaparte, nous ont montré tout ce qu'il y avait d'humain dans ce surhomme ! M. Emile Brouwet, le distingué collectionneur d'autographes qui les possédait a tenu, avant de s'en séparer, à en publier le texte intégral et presque complet dans deux catalogues qui constituent de véritables œuvres d'histoire ;

en dressant son troisième catalogue, M. Brouwet a trouvé dans sa collection innombrable un paquet de lettres écrites par notre concitoyen André-Modeste Grétry à Alexandre Rousselin ; il a eu la délicate pensée, plutôt que de les exposer à être dispersées au vent des enchères publiques, de donner la préférence à la ville natale du grand compositeur.

Lorsqu'il m'a fait connaître ses intentions, j'en ai référé à M. Joë Hogge, président de cette Œuvre des artistes qui a tant contribué à la formation du Musée Grétry créé par J.-Th. Radoux, et j'ai pu acquérir tout ce dossier qui a été offert récemment à la ville de Liège par l'Œuvre des artistes pour enrichir les collections de la petite maison de la rue des Récollets où s'accumulent les souvenirs de notre illustre concitoyen.

La figure de Grétry est une des plus attachantes de l'histoire artistique du pays de Liège et aussi une des plus représentatives de la société révolutionnaire et post-révolutionnaire et il est certain qu'à ce double titre, on publiera un jour la *Correspondance générale d'André-Modeste Grétry,* comme André Joubin vient de publier la *Correspondance générale d'Eugène Delacroix,* et Jean Bonnerot celle de *Sainte-Beuve* ; il faudra peut-être sélectionner, mais combien ce sera difficile !

Van Hulst, dans son *Grétry,* en 1842, donne des fragments de lettres à P.-J. Henkart, magistrat et poète, écrites par Grétry en 1807 et 1811 de même qu'une lettre adressée à la veille de sa mort à Berton, le compositeur.

Emile de Laveleye, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* de 1857, page 374, donne le texte d'une lettre à Henri Hamal, musicien liégeois, datée du 8 pluviôse an VI.

En 1860, Stanislas Bormans donnait dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois,* page 293, le texte d'une lettre de Grétry à une demoiselle Christiane de Huy datée du 7 prairial an XII et il disait en note que M. Edmond de Busscher, archiviste de la ville de Gand, possédait plusieurs lettres amoureuses et poésies galantes adressées par Grétry jeune à une demoiselle Barbe-Thérèse Moreau de Liège, la fille de son premier professeur de musique Henri Moreau, maître de chapelle à l'église collégiale Saint-Paul ; en 1883, dans le même *Bulletin,* page 181, Bormans signalait que M. de Busscher était mort sans avoir publié ces lettres et qu'elles avaient été vendues après son décès ; depuis on a perdu leur trace !

A la suite de son article Bormans donne le texte de nombreuses lettres : onze écrites par Grétry de 1810 à 1812 à Barthélémy-

Étienne Dumont, notaire impérial et musicien-amateur à Liège, une lettre datée de Paris le 8 pluviôse an VI à l'Administration centrale du Département de l'Ourte, deux lettres des 5 mai 1775 et 14 décembre 1777, à M. Francotte, musicien au service du comte d'Oginsky à Varsovie, une lettre à M. de Cartier à Liège, du 14 septembre 1778, une lettre à M. de Trappé, homme de lettres à Bruxelles, du 18 frimaire an XIII appartenant actuellement au Musée Grétry, comme les cinq suivantes, à savoir, une lettre à M. Frédéric Rouveroy, homme de lettres, qui, sur l'air du quatuor de *Lucile,* composa en 1811 le fameux *Où peut-on être mieux...* datée du 12 mai 1810, une lettre au statuaire Dewandre, premier adjoint au maire de Liège du 10 juin 1811, une lettre à P. Lainpel, employé aux affaires de la république, au Havre, du 13 germinal an IV, et deux lettres à M. de Fossoul, ancien bourgmestre de Liège, du 13 avril 1810 et du 14 septembre 1811.

Dans le *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique,* en 1875 (2e série, pp. 408 et s.) Charles Piot a, à la suite d'un intéressant article, donné le texte d'une lettre du 19 janvier 1775 à M. Campain, directeur du Théâtre de Bruxelles ainsi que de six lettres à M. Vitzhumb, musicien et compositeur, chef d'orchestre et co-directeur du même théâtre ; ces lettres sont datées des 29 janvier, 21 février, 21 avril 1775, 3 et 13 juillet et 21 août 1776.

Edouard Grégoir, dans son important travail sur *Grétry* paru en 1883, donne le texte intégral de plusieurs lettres et billets inédits du grand compositeur : un billet du 9 vendémiaire an IV adressé à un inconnu, une lettre du 22 mars 1785, envoyée par Grétry aux journaux après la première représentation de *Panurge,* une lettre au *Journal de Paris,* adressée le jour de la première représentation d'*Aspasie,* 17 mars 1789, une autre lettre parue dans le même journal après l'impression de la partition de *Raoul Barbe-Bleue,* 1er janvier 1791, un billet de Grétry au mari de sa nièce, Flamand, du 15 août 1808, ainsi que des brèves lettres adressées « à l'Opéra », « à l'Opéra comique », le 8 prairial an XIII et « à l'Institut », le 27 mars 1806, autorisant ces institutions à verser entre les mains de son neveu Flamand, les sommes qui devaient lui être payées, Grégoir publie également une lettre au poète Philippe Lesbroussart, de 1810, déjà publiée par Van Hulst, une lettre à Henri Hamal, 1797, déjà publiée par E. de Laveleye, des lettres à Rouveroy, 1810, au notaire Dumont, 1810 et Fossoul, 1810 et 1811, etc. déjà publiées par Bormans.

Comme inédits Grégoir donne encore une lettre de Grétry à

M. Bailly, maire de Liège, du 6 janvier 1811, un billet du 1er juin 1812 à une dame inconnue disant « Le vomissement de sang a cessé... », et une lettre à X. Moxhon, poète amateur liégeois, du 12 mai 1776.

Dans *Beaumarchais et son temps*, 4e édition, tome II, page 456, M. de Lomélie donne le texte d'une lettre non datée de Grétry à Beaumarchais, lui offrant sa collaboration, et Grégoir publie le texte d'une autre lettre adressée au même de Paris le 18 août 1791.

Grétry assista en 1799 avec sa famille à la première représentation d'une folie-vaudeville intitulée *L'Apollon du Belveder* et il adressa aux auteurs une lettre qui est reproduite à la page 2 du titre de cette pièce publiée en l'an IX à Paris.

Une lettre adressée par Grétry quelques jours avant sa mort, le 12 septembre 1813 (il est mort le 24) à M. Joachim Le Breton, secrétaire perpétuel de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut, s'excusant de ne pouvoir assister à une séance, est reproduite par ce dernier dans sa *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Grétry*, Paris, 1814, page 29.

Dans les *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, volume V, 1891, S. de Schryver a publié quatorze lettres reposant à cette époque au Musée Grétry de J.-Th. Radoux. Ce sont outre onze lettres adressées de 1810 à 1812 à M. Dumont, notaire impérial à Liège, déjà publiées par Bormans en 1883, une lettre adressée à Abrial, ministre de la Justice, en l'an X, une autre au comte de Rohan-Chabot en 1769 et enfin une lettre écrite en l'an VII par Grétry à son « cher cousin ».

Le *Guide musical*, Bruxelles, 5 septembre 1878, donne le texte intégral d'une lettre de Grétry à un personnage officiel, datée du 23 mars 1791, demandant une intervention en faveur de son frère aîné.

Plusieurs lettres sont reproduites par Grétry lui-même dans ses ouvrages littéraires notamment sa lettre à Voltaire, sa longue lettre au *Journal de Paris* du 29 juillet 1786 au sujet du *Mariage d'Antonio*, petite pièce en un acte écrite par sa fille Lucile, âgée de treize ans, etc...

Michel Brenet dans *Grétry, sa vie et ses œuvres*, 1883, publie des lettres et fragments de lettres de notre illustre concitoyen, dont plusieurs déjà connues ; citons cependant une lettre aux rédacteurs du *Journal de Paris*, du 28 avril 1778, écrite par Grétry à la suite d'une représentation des *Trois âges de l'Opéra*.

M. Edouard Poncelet a publié et analysé dans *L'Œuvre*, Bulletin de l'Œuvre des artistes, de mai 1932, n° 153, une lettre de

Grétry à M. de Trappé, datée du 12 floréal an XIII, dont l'original se trouve aux Archives de l'Etat à Mons.

De mon côté j'ai publié dans le même *Bulletin* plusieurs lettres que j'avais eu l'occasion de trouver à Paris : une adressée à Bassenge, le 12 floréal an X, *L'Œuvre* d'avril 1932, n° 152, une à M. Sauvo, rédacteur au *Moniteur universel,* le 11 mai 1812, *L'Œuvre* de juin 1934, n° 172, une autre à son médecin le Dr Lejoyand, le 28 octobre 1805, *L'Œuvre* de décembre 1932, n° 157, enfin deux lettres à Ducis, auteur dramatique, les 11 messidor an III et 4 décembre 1805, *L'Œuvre* de mars et avril 1935, nos 178 et 179 ; toutes ces lettres acquises par l'Œuvre des artistes ont été offertes au Musée Grétry.

L'*Amateur d'autographes,* 6e année, 1867, pages 237 et suivantes publie une lettre de Grétry au poète Guillard, auteur d'*Iphigénie en Tauride* datée de 1778, une lettre au comte de Montalivet, recommandant le mari de sa nièce, sans date, une lettre datée de Paris 7 floréal an V, sans nom de destinataire, une autre adressée au musicologue Guinguené, de Paris, le 15 prairial an V, une à M. Pougens, datée de l'Ermitage, le 28 thermidor an IX, une à M. Blaze, datée de Paris, le 28 brumaire an X, une au ministre de l'Intérieur, datée du 3 fructidor an XII, une lettre à Lucien Bonaparte d'avril 1800 et une lettre à Desprez, le librettiste des *Deux Couvents,* du 15 décembre 1808, au sujet de la reine Hortense.

Dans le catalogue de la vente de la collection Boilly, en 1874, sous le numéro 697 figure une lettre de Grétry à son librettiste Favières.

La Chronique musicale, tome II, pages 136-137, publie une longue lettre à Sedaine, auteur du livret de *Richard Cœur de Lion,* du 23 octobre 1784.

P. Long de Clavières, dans la *Jeunesse de Grétry,* 1931, publie le texte italien, avec les traductions françaises, de lettres que Grétry a adressées au Père Jean-Baptiste Martini ; les originaux se trouvent au Liceo musicale de Bologne ; elles sont datées, l'une de Genève, le 29 mars 1766, une autre de Paris, le 1er décembre 1767, une troisième de Paris, le 3 mars 1768, la quatrième n'est pas datée, mais écrite après une représentation du *Tableau parlant.*

Très prochainement paraîtront dans les *Annales historiques de la Révolution française,* à Paris, avec des commentaires, deux lettres de Grétry à son ami Rouget de Lisle, l'immortel auteur de la *Marseillaise,* que j'ai trouvées à Paris, dans les Archives de l'Opéra et à la Bibliothèque du Conservatoire de musique ; elles sont datées des 4 novembre et 1er décembre 1792.

M. le professeur Paul Harsin a publié dans *La Vie Wallonne*

en 1927 (vol. 7, pp. 346 et s.) deux lettres de Grétry qu'il a découvertes aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à Paris (correspondance de Liège, reg. 62), l'une est adressée le 1er août 1769 au duc de Choiseul, ministre de Louis XV, et l'autre le 30 septembre de la même année au comte de Creutz, ambassadeur de Suède.

Le *Bulletin de l'Œuvre des artistes* de mai 1930, n° 135, a donné le texte d'une lettre qui se trouve au Musée, adressée par Grétry à Fabry, mayeur en féauté, datée du 6 mai 1784, au lendemain de la mort du prince-évêque Velbruck au sujet d'une candidature à son remplacement et d'une autre lettre offerte au Musée par le musicologue Georges Alexis, adressée de l'Hermitage d'Emile le 3 messidor an XII au facteur de pianos Tornatoris.

Le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre,* n° 3, 1912, a publié une lettre adressée par Grétry au Directoire le 20 floréal an V pour le remercier de son rapport favorable à la publication de ses *Essais* ; cette lettre se trouve au Musée Grétry de même que les photographies de deux autographes se trouvant au Musée Calvet à Avignon.

Des lettres de dédicace sont reproduites en tête des partitions des œuvres du compositeur, une lettre au comte de Creutz, ministre plénipotentiaire du Roy de Suède, figure sur la première page du *Huron* en 1768, une lettre au duc d'Aumont, en tête des *Deux Avares,* 1770, une lettre à la Dauphine, future reine Marie-Antoinette, en 1770 en tête de l'*Amitié à l'Epreuve,* une lettre au comte d'Artois, frère du Roy en tête des *Evénements imprévus,* 1780, une lettre à la duchesse de Polignac, en tête d'*Andromaque,* en 1781, une lettre *A ma Patrie* en tête de l'*Embarras des richesses,* en 1782, etc...

Dans une très intéressante chronique de M. Léon-E. Halkin, dans *Leodium,* septembre-décembre 1931, page 88, sont signalées de nombreuses lettres de Grétry, dont il a relevé la présence dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France* ; grâce à l'obligeance de L.-E. Halkin et des Conservateurs des Bibliothèques de l'Arsenal, de la Bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne, de la Bibliothèque nationale, des Bibliothèques des villes de Rouen, de Bayeux, de Besançon, de Beaune, de Lille et de Reims, j'ai pu obtenir copie de ces lettres que je me propose de publier très prochainement avec des notes.

M. Léon-E. Halkin donne en outre en note le texte de deux lettres reposant à la Bibliothèque nationale, l'une au citoyen Francœur, directeur du Théâtre des arts à Paris, du 5 messidor an VI et une autre à la citoyenne Vernet, du 5 ventôse an VIII.

Au Musée Grétry à Liège se trouvent encore plusieurs lettres de Grétry qui n'ont pas été publiées, une de 1787 à Henri Hamal, le musicien liégeois, auteur du *Voyège di Chofontaine,* une à Jean-Noël Hamal, de 1773, une à Bailly, maire de Liège, du 8 novembre 1810, deux à son neveu, datées de 1805 et 1806, quatre à M^lle^ Desbordes, élève de Grétry, artiste lyrique, que nous connaissons surtout comme poétesse sous le nom de Marceline Desbordes-Valmore, datées du 26 octobre 1806, 4 janvier et 13 mai 1807 et 12 octobre 1809, une à une « demoiselle de Liège » du 10 mars 1811, une à M^me^ de Chastenay, du 7 prairial an XI, une au D^r^ Bovy, ancien soldat de l'Empire, du 12 mai 1810, une au citoyen Lakanal, représentant du peuple, 1794, une à M^me^ de Saint-Aubain, artiste du Théâtre Feydeau, 1806, une à M. de Trappé, homme de lettres à Bruxelles, 18 frimaire an XIII, une à M. Camerani, semainier perpétuel du Théâtre Impérial de l'Opéra, sans date et un billet à M. Bekom daté du 5 février 1812.

Il existe encore au Musée des copies, fac-similés, photographies, brouillons de lettres, reçus, etc...

Et voilà déjà un bien gros dossier, et, pour apporter ma modeste contribution à la publication future de la *Correspondance générale de Grétry,* j'y ajoute les lettres de Rousselin.

Rousselin, le destinataire de toute cette correspondance, était lui-même un collectionneur d'autographes ; c'est même sa collection qui comportait environ 30.000 pièces qui a été le noyau de celle de M. Emile Brouwet.

Il s'appelait Omer-Charles-Alexandre Rousselin Corbeau de Saint-Albin ; il était né à Paris en 1773 et tout jeune, il avait pris part aux événements révolutionnaires ; sa vie fut fort mouvementée et il fut mêlé à beaucoup d'affaires politiques ; membre de la Société des Jacobins, ami de Danton et de Camille Desmoulins, il fut Commissaire du pouvoir exécutif à Troyes, puis chef de division au Ministère de la Justice, sous Garat ; en 1794, il fut enfermé à la Conciergerie et acquitté par le Tribunal révolutionnaire ; arrêté à nouveau, il ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre ; en 1796, il fut secrétaire général du département de la Seine puis attaché aux états-majors de Bernadotte et de Hoche ; il devint secrétaire général du général Bernadotte lorsque celui-ci fut ministre de la Guerre ; c'est alors qu'il rédigea maintes proclamations aux armées et qu'il collabora à la réorganisation de l'administration de la Guerre. Ami de Barras, membre du Directoire exécutif, il entretint avec Joséphine des rapports d'amitié, mais il fut l'adversaire de Bonaparte, étant resté un dantoniste prolongé, avec la haine de l'absolutisme politique et de la dictature cléricale.

Sous la Restauration il défendit les idées libérales dans *Le Constitutionnel* dont il fut de fondateur, le rédacteur et le directeur.

Sous Louis-Philippe qu'il avait connu autrefois aux Jacobins et dont il était l'ami, il devint le comte de Saint-Albin ; il mourut à Paris en 1847.

Il fut pendant toute sa vie en rapport avec quantité de personnages illustres, précisément au moment où commençait à se développer le goût des collections d'autographes ; il eut la chance de voir deux apports importants augmenter sa collection : les papiers du maréchal Lefèbvre qui lui furent offerts par sa veuve, la duchesse de Dantzig et ceux du directeur Barras que celui-ci lui donna, à la veille de sa mort, pour les mettre en ordre et s'en servir pour publier ses Mémoires ; mais ce ne fut que beaucoup plus tard que Georges Duruy, qui avait hérité de ces papiers, publia les fameux *Mémoires de Barras*.

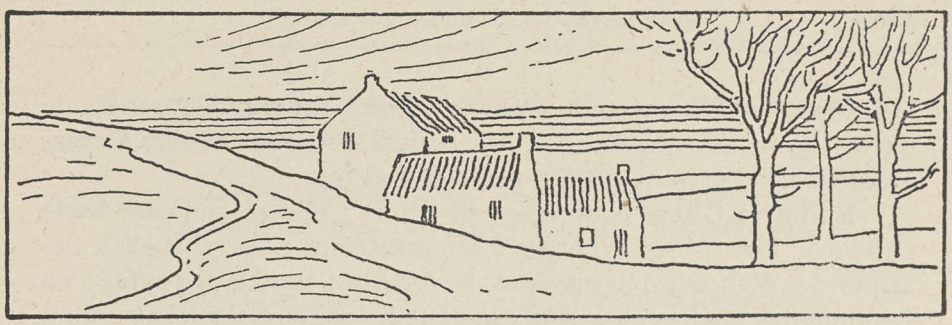
Grétry parle de Rousselin dont il se dit le « vieil ami » dans les *Réflexions d'un solitaire*, sixième volume, chapitre XX :

« M. le Consul Rousselin est connu dans le monde littéraire par plusieurs ouvrages remplis de goût, de grâce et d'esprit. »

Au moment où Grétry fait la connaissance de Rousselin, il a 65 ans ; il est vieux et malade ; il a vécu bien des événements ! Arrivé à Paris en 1767, après un séjour en Italie, il a marché de succès en succès ; il est membre de l'Institut et de la Légion d'honneur ; il a écrit 55 opéras-comiques qui eurent tous une vogue incontestable puis il a abandonné la musique pour écrire ses ouvrages philosophiques et littéraires, les *Mémoires et Essais sur la musique* et *La Vérité* ; il est occupé à rédiger *Les Réflexions d'un solitaire* qui ne seront publiées que plus de cent ans après sa mort ; il s'est pris d'amitié pour ce jeune Rousselin qui n'a que 33 ans et avec qui il entretient cette correspondance cordiale et expansive que nous allons examiner ; pour Rousselin il écrira une romance qui est presque sa dernière œuvre musicale puisque, après cela, il ne composera plus que quelques morceaux qu'on lui demandera, au début de 1812, pour la reprise de son œuvre *Elisca*, à l'Opéra-Comique.

C'est grâce au goût de Rousselin pour les collections d'autographes que nous avons la correspondance complète que Grétry lui a adressée pendant six ans, alors que, dans le dossier que j'ai pu constituer des lettres de Grétry, il y en a rarement plusieurs adressées à la même personne ; rendons grâce à Rousselin et à M. Brouwet de ne pas les avoir éparpillées !

G. DE F.



UN MYSTIQUE WALLON

HUGUES LECOCQ

Je déplorais un jour, devant une personne très avertie de notre littérature régionale, la fausse mélancolie qui dépare trop souvent les meilleures œuvres de tels de nos poètes wallons. Après quelques considérations sur ce blâme aux poètes liégeois, elle m'assura qu'à son avis, au moins un bon écrivain du terroir avait échappé à ces travers. C'est ainsi que j'appris l'existence de Hugues Lecocq, dont je n'avais jamais entendu parler, et que j'ai pu lire *Les quinze dévots mystères du Rosaire de Notre-Dame pour les gens de Wallonie.*

Je fus charmé dès la première lecture. Une seconde m'enchanta. A la troisième, je n'y tins plus, et aujourd'hui je veux dire toute l'admiration que j'éprouve pour ce beau livre.

Œuvre de primitif, images d'Epinal, assure l'auteur, et cependant il fallait un art très sûr de lui-même et de ses ressources, pour fondre, dans ces pages émues, des sentiments profondément chrétiens, l'amour du pays natal et une tendre sympathie pour les humbles.

S'il chante les mystères joyeux, qui précèdent la naissance de Jésus, voici qu'alternent la joie des simples, la paix des sites ardennais et l'étonnement émerveillé de la Vierge et de son entourage.

Lorsque sa lyre évoque les mystères douloureux, elle accorde

la peine du corps avec celle de l'âme au sein du paysage tourmenté de la région industrielle. Là, les hommes souffrent et le Christ, éternellement présent, subit encore la Passion.

Enfin, la Gloire couronne tout effort ; elle récompense toute patience. Les arbres renaissent au printemps ; les chapelles des saints de Wallonie luisent dans le soleil au bord des routes ; on fredonne les vieilles chansons ; là-haut les saints paient leur tribut d'hommages à la Vierge suivant les rites propres à notre peuple et les hommes de bonne volonté élèvent leurs âmes vers le Saint-Esprit, vers la lumière.

Hugues Lecocq ne s'accommode pas de la facilité. Pour animer un sujet qu'il a rendu volontairement complexe, il a choisi une forme rigoureuse et monotone entre toutes : le distique. Le miracle, c'est qu'il ait évité tous les écueils inhérents à ce choix et que la plupart des pièces du recueil soient telles qu'il les rêvait dans son prologue. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un artiste, que de constater la réalisation du plan qu'il s'était proposé de mener à bien.

Deux vers rimant ensemble : cela suffit au poète pour peindre un tableau achevé et vivant :

Voici devant la porte où picorent deux poules,
Le courtil plein d'oseille et le ruisseau qui coule.

Laisse y plongeant ses branches vertes l'arbrisseau
Frissonner au contact agité du ruisseau.

Ici, la spontanéité de l'image émeut comme la présence d'une croix vétuste dans une haie ardennaise :

Un poteau vermoulu penché sur le chemin
Marqua la bonne voie d'un geste de la main.

Là, le caractère primitif de l'évocation, rappelle les livres naïvement illustrés que nous feuilletions dans notre enfance :

Les gens au carrefour sont accourus pour voir
Les chameaux qu'un valet conduit à l'abreuvoir.

Toujours, Hugues Lecocq excelle à condenser l'émotion, à la styliser par un détail concret :

L'homme silencieux fumait sa pipe vide.
Songer trop tard à la maison du fils prodigue
Où des yeux se sont clos d'attente et de fatigue.

Les comprimés d'émotion et de poésie abondent dans *Les quinze dévots mystères* :

Rien n'est changé. Voici le banc sous les lilas,
La nuit de mai, le rossignol. Mais Dieu est là.



Hugues Lecocq
à l'époque où il publia les *Quinze dévots mystères*

Le distique que je viens de citer termine « La Gloire du ciel ». Il lui manque bien peu de chose pour égaler les trouvailles les plus heureuses de Verlaine, comme il manque bien peu de chose à « L'Etat de grâce » pour être comparé sans désavantage aux meilleurs poèmes de « Sagesse ».

Chez Lecocq, jamais la naïveté ne s'embarrasse d'une virtuosité cachée. Sa maîtrise est faite de sincérité et d'émotion, qualités servies par une justesse de ton rarement en défaut et traduites avec une simplicité fleurant bon l'âme wallonne. Cela ne veut pas

dire qu'il ne mette pas de recherche dans ses propos, mais, lorsque cela lui arrive, c'est pour restituer sa fraîcheur primitive, sa musicalité profonde, à une figure trop usée ou trop banale.

La Gloire, c'est debout après les léthargies
Secouant ses cheveux mouillés, la Wallonie ;

C'est un cri triomphal, c'est un appel soudain
Qui casse les parois de cristal du matin.

C'est à son ami Auguste Donnay que Hugues Lecocq emprunte sa façon de considérer le paysage ardennais sous un angle biblique. Nous le comprendrons mieux en relisant un article de la *Terre Wallonne* d'octobre 1921, qu'il consacrait au peintre inspiré de la Wallonie. Dans cet article, il cite ce passage d'une de ses lettres, tout à fait symptomatique :

« En essayant de rendre toute la complication d'une vallée de l'Amblève, j'étais en Judée, des prophètes passaient, le vent creusait des plis dans leurs manteaux, leurs voix grondaient. Et c'était des choses lamentables, des gémissements et des malédictions. Des mondes s'écroulaient et sur le Golgotha, le crucifié immense sur le ciel sombre. »

Cette rencontre providentielle, ce parfait accord de deux pensées, cette affinité de sensations, ont contribué à faire un tout singulièrement achevé des *Quinze dévots mystères*. Le texte de Lecocq et les illustrations de Donnay s'harmonisent d'une façon parfaite, et quiconque a le bonheur de posséder ce livre détient la quintessence de l'âme wallonne. Presque toujours, le dessin, d'une simplicité longuement étudiée, contient virtuellement la substance entière du poème qu'il éclaire. Souhaitons qu'un éditeur avisé entreprenne la réédition de cette œuvre d'art unique. Les lettrés y trouveraient leur compte et s'en délecteraient.

Que dire encore des *Quinze dévots mystères du rosaire de Notre-Dame pour les gens de Wallonie*? On ne renchérit pas sur son admiration. On la crie, et c'est suffisant. Regrettons cependant qu'un poète de valeur, un poète de chez nous, n'occupe pas la place qu'il mérite.

On a souvent évoqué Francis Jammes à propos de Hugues Lecocq. Pour notre part, nous affirmons sans crainte que le chantre wallon est beaucoup plus sincère, beaucoup plus spontané que son aîné, et qu'à l'encontre de celui-ci, nulle mièvrerie ne gâte son œuvre de primitif. Il a merveilleusement senti le parti qu'il pouvait tirer d'une simplicité, cherchée avec patience, à condition

qu'elle recèle, sous sa transparence de source, un fond pailleté de pépites. Chez Jammes, nous n'entendons pas ce murmure de ruisseau auquel nous font songer les vers du Wallon ; nous ne percevons chez lui que le bruit de mille gouttes qui tombent, et, si rien n'est joyeux comme un filet d'eau, rien n'est lassant comme la pluie. Peut-être — ceci nous paraît assez satisfaisant — Hugues Lecocq n'a-t-il connu le cygne d'Orthez que par le canal de Charles Guérin, un de ses intimes, ce qui l'a sauvé de l'affectation.

L'empreinte du poète du *Semeur de cendres* est indiscernable dans les *Quinze dévots mystères,* mais elle apparaît en maints endroits de *Septembre,* autre recueil digne de considération.

L'inquiétude sans profondeur de l'homme dont l'esprit est occupé par la seule contemplation de l'infini et de soi-même, domine presque toutes les pièces de cette plaquette. C'est l'attitude de Guérin, et il n'est pas étonnant qu'en se jugeant dans *Derniers vers,* ce dernier situe en même temps à nos yeux, la position de Lecocq, à cette période de sa vie :

Ton désir, rebuté d'ouvrir une aile franche
En soi-même, âprement, s'assied et se retranche
Et se rend maître ainsi, par fragments, à son goût
Du monde qu'il n'a pu soumettre d'un seul coup.
C'est l'avare tenace avec sa froide ivresse
Serrant les bras autour de son or qu'il caresse.

Dans les *Quinze dévots mystères,* le sentiment chrétien et la communication élective de l'âme du poète et de l'âme de la Wallonie « judaïsée » empêchait la montée sourde du frémissement égocentrique. Dans *Septembre,* l'homme, face à l'inconnu sans fin, sans directives supérieures, se prend à gémir :

Voici ma peine à tes genoux. Accueille-la.
Elle n'apparaît point : mais sans chercher dans l'ombre
ses lèvres ni ses yeux, à des larmes sans nombre
qui mouilleront tes mains, tu sauras qu'elle est là.

S'il se souvient d'un paysage, il en déflore l'enchantement par sa présence inopportune :

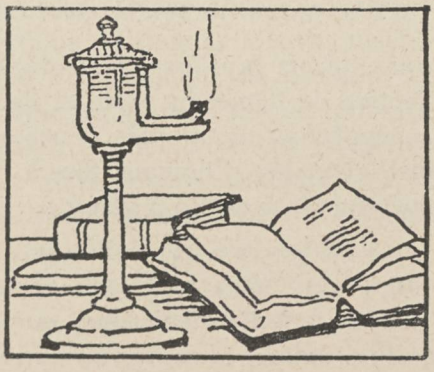
Cette source tarie
traîne sur les cailloux un maigre filet d'eau.
Je ne serai jamais le beau lac bucolique
qui reflète l'automne et ses pâles colchiques
dans un svelte décor encadré de bouleaux.

Il ne retrouve les accents oubliés que lorsqu'il pense encore à Dieu :

Secrètement le père a décompté les mois
qui devaient ramener son enfant sous son toit
et devant vous, Mon Dieu, le Prodigue c'est moi.

Certes, *Septembre* nous livre des beautés indéniables, mais il est inutile, ce semble, de nous y attarder davantage. Le mérite de Hugues Lecocq se trouve ailleurs. A certain moment de son existence, son âme se fondit à l'âme de son pays natal, et, la chaleur de sa foi parachevant la transmutation, il retrouva au fond de la cornue, la matière de cette œuvre étonnante : *Les quinze dévots mystères du rosaire de Notre-Dame pour les gens de Wallonie*. Il la cisela avec patience, caressant les formes qu'il créait avec cette tendresse paternelle, qui, seule, est garante de la perfection. Espérons que ce livre tirera un jour son nom de l'oubli qu'il ne mérite pas.

René Delierneux.





CROQUIS RUSTIQUE

Lion, chien de berger

Je connais, dans mon village, un chien de berger qui, dans l'exercice de son métier, montre une application qui pourrait servir d'exemple à beaucoup d'hommes.

Il ne paye pas de mine, bien qu'il s'appelle Lion, et l'on aurait bien du mal à ébaucher son pédigrée.

Signalement : taille moyenne, fourrure blond-roux, museau pointu. Une seule élégance : de longs poils frisés aux bords des oreilles, aux avant-pattes et le long de la queue : vestiges probables d'une noble intervention amoureuse dans son ascendance roturière...

Au moral, un brave homme de chien : placide, philosophe, réservé, indifférent aux caresses, mais jamais hargneux.

Né pour le devoir, il exécute à la lettre — et même au delà — les obligations de sa charge. Préposé à la garde des vaches, une large conscience, dans sa cervelle étroite, lui a dicté qu'il ne devait jamais les quitter.

Pour lui, ni fête, ni dimanche : le troupeau !

Que celui-ci s'ébroue le matin, au départ vers la pâture, Lion va et vient autour des bêtes un peu folles et les contient sans hâte, pour les forcer à rester groupées. A midi, il surveille sans ostentation le retour à l'étable, puis il rentre lui-même,

le dernier, paisible, paterne, et se cherche à côté des lourdes bêtes une place favorable pour s'étendre à son tour.

Ce matin, le troupeau a été amené dans un parc attenant à la ferme.

Là, rien à craindre pour les bêtes. Une solide clôture limite le tapis d'herbe réservé au repas de la matinée, et s'oppose à toute velléité de fugue des captives.

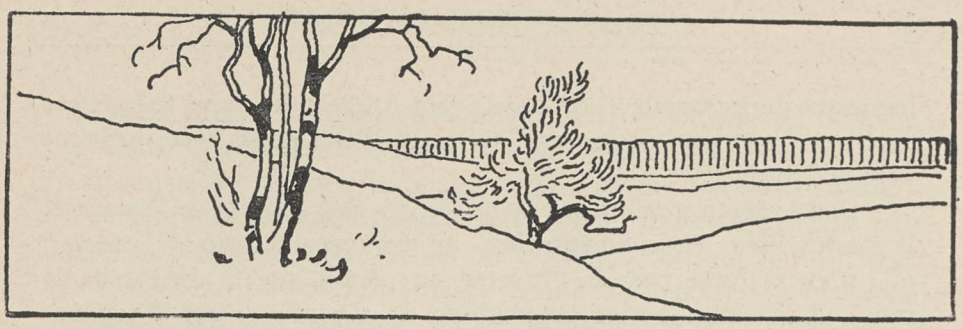
Pour Lion, cette station pourrait être la possibilité d'une diversion à son labeur, d'un petit voyage de reconnaissance dans les environs, d'une visite à des camarades de l'un ou de l'autre sexe. Mais Lion ne l'entend pas ainsi.

Il s'est laissé enfermer dans le parc. Il pourrait encore s'échapper en passant sous les clôtures. L'idée ne lui en vient même pas. N'est-il pas chien de berger? Là où paît le troupeau, là est sa destinée.

De ma fenêtre, je l'observe à loisir tandis que les bêtes prennent possession du pré.

Lion ne commet aucun excès de zèle. Il est trop flegmatique par nature pour se dépenser inutilement. Et puis, par expérience, il sait que tout se passera bien. Aussi, tandis que les vaches organisent l'ordre selon lequel l'herbe sera tondue, il s'assied sur son derrière et, confiant, attend les événements. Quand la mécanique des mâchoires est bien en train et qu'aucune surprise n'est plus à redouter, il s'allonge et se fait tout plat dans l'herbe tendre. Heureux de son sort, la conscience tranquille, il dort.

Aristide CAPELLE.



Par les Chemins d'Ardenne

I. Dans la région de Bastogne

D'UN séjour au pays de Bastogne, qui dura six ans, j'ai gardé le meilleur souvenir. J'y trouvai de multiples sujets d'observation : la contrée, les gens, les mœurs, le langage et je complétai ma documentation auprès d'un vieux maître d'école. Souvent, nous mettions à profit, pour converser au coin du feu, *adlé l' fornê,* cette heure de douce intimité entre la tombée du jour et l'approche de la nuit, que les paysans dénomment « entre chien et loup ».

Sur les grand'routes de cette région qui mettent fréquemment une bonne lieue entre les villages, la marche à travers boue ou poussière, selon les saisons, paraît monotone. La vue est vite rassasiée des molles ondulations qui établissent une perpétuelle alternance : pâture, petite sapinière, plant de pommes de terre, taillis, champ de seigle ou d'avoine.

Les maisons dédaignent l'isolement ; rares, sont celles qui marquent le paysage d'un point clair. De préférence, elles affectent le groupement en hameaux ou en villages. Les chaumines vivent à l'ombre du clocher comme les poules s'assemblent autour du coq.

Le vaste plateau, s'étendant de Gouvy à Libramont, n'est pas très pittoresque. La grand'route Bastogne-Neufchâteau y forme la ligne de faîte entre les bassins de la Meuse et du Rhin. Les ruisseaux de droite, tel celui qui de Villeroux (Sibret) s'écoule par les

hameaux de Lavaselle et de Laval vers Amberloup, sont tributaires de l'Ourthe ; ceux de gauche, telles la Wiltz et la Sûre, affluent vers la Moselle.

Cette région n'étant pas favorisée des fins attraits de la nature, il faudra bien, en compensation, lui trouver un brin de poésie ; elle n'en manque pas. A l'inverse du piéton que la dureté de la route et les intempéries contrarient, le rêveur se doit d'avancer vaillamment. En quête d'impressions fortes, il lui faut affronter la pluie, la neige ou les grands vents qui le secouent en pleine lande et patauger dans la boue des chemins ruraux. Dédaigneux des sensations hâtives que donne l'auto... il s'attardera en flâneries sauvages...

Ardenne! ton vocable porte sur son échine rugueuse l'âpre destinée du terrien. D'assonance gutturale et fruste, ce rude nom fleure le bon arôme du pain de seigle, évoque l'âcre senteur des sapinières et des taillis, la veste de velours et les mains calleuses des bûcherons dont l'approche trahit, par moment, de forts relents de sueur.

Contraste significatif pour les narines accoutumées aux parfums efféminés des villes.

L'immensité des landes, le profond silence dont s'imprègnent les sous-bois mystérieux des sapinières et les croupes boisées, dégagent un sentiment de farouche grandeur.

Levé de bonne heure, le paysan gagne ses champs qu'il arpente derrière bœufs et charrue pendant des heures et des heures.

Se taire est son habitude. Les longues journées de ce labeur silencieux en font un être taciturne, muet, presque, par déformation professionnelle. Pour être dure, son existence n'en est pas moins tenable. Aujourd'hui, vous entendez dire qu'au temps passé la vie ardennaise connaissait souvent la misère. L'agriculteur, parfois, « avait bien du mal » — comme on dit là-bas — à nouer les bouts. Dans ce pays de haute altitude (505 mètres environ), les récoltes sont à la merci des gelées tardives du printemps. Viennent des ouragans mêlés de grêle et voilà les beaux épis sectionnés de leur tige.

Au bon vieux temps, il n'y avait pas d'engrais artificiels. D'ailleurs, la voie ferrée qui les propagea ne fut établie qu'après 1870. Pouvait-on même parler de culture? Hormis quelques arpents d'avoine toute la glèbe était envahie, jusqu'à l'entrée des villages, par des genêts grandis à hauteur d'homme. Le paysan trouvait ses modestes ressources dans la plantation des pommes de terre, les *trucs*, et l'élevage des porcs, la *cochonade*. On ne connaissait pas

les mets succulents chez ce rustre repu trop souvent de bouillie à la farine d'avoine, sans sucre et sans vanille, cela s'entend. Pouvait-on parler de laiterie quand le cultivateur trouvait à peine le moyen d'alimenter son pauvre petit bétail dans de maigres pâtures? La situation était parfois bien critique, lorsqu'en fin d'hiver, la provision de foin était épuisée et que les journées de bon soleil, toujours tardives en cette contrée, manquaient à la croissance de l'herbe.

Mon vieil instituteur me conta l'histoire d'un malheureux pris au dépourvu de foin. Durant le jour, ses deux vaches trop peu nourries tournaient lamentablement la tête vers la lucarne de leur étable et beuglaient sans cesse pour se faire mettre en pâture. Comment parvenir à les apaiser? Il ne trouva rien de mieux, pour leur donner l'illusion continuelle de la nuit, que de boucher l'orifice au moyen de vieux sacs. Certaines bêtes, me conta-t-il, effroyablement maigres quand on les lâchait au printemps tenaient difficilement sur pattes. C'est ainsi qu'un paysan lui fit cette remarque, par un matin de printemps tempétueux : « Comment voudriez-vous que je lâche « mon bisteu »? ce sacré vent d'ouragan le flanquerait par terre ! »

En fait de construction solide, le villageois était assez mal loti. La région ne pouvant lui fournir de pierres à chaux, force lui était, pour maçonner les pierres schisteuses et friables, de se contenter d'un vulgaire mortier fait de terre grasse et de sable. La chaux n'existait qu'à l'extrémité de la province, aux environs de Marche-en-Famenne.

Avec l'apparition du chemin de fer on put songer à faire venir des engrais chimiques. Bouleversement de la vie rurale : les landes furent défrichées et cultivées ; les paysans qui, presque tous, étaient les débiteurs du notaire, commencèrent à prospérer.

Mais ne croyez pas que tout cela se fit sans difficultés : l'installation de la voie ferrée frisa l'épopée. Tous les Ardennais n'étaient pas ralliés à l'idée de civilisation. Quand passa le premier convoi, tel paysan, furieux d'avoir vu morceler sa terre, menaçait de sa fourche « ce diable crachant la fumée ». Le vieux maître d'école avait vu de singuliers fanatiques maudire cette machine infernale poussée par Satan à répandre la corruption dans de paisibles campagnes. Pourtant les aînés avaient traîné la misère pendant plusieurs siècles ! Malgré cela, le terrien affecte de dédaigner les idées génératrices de bien-être ; il n'envisage qu'un fait : le cours du terme... progrès ne va pas sans bourse délier, il veut d'abord amas-

ser, *rifer l' sou*. Chaque chose en son temps ; il n'admet pas, lui, au figuré, qu'il faut semer pour récolter.

Quand le téléphone fit son apparition, ce fut la même histoire. Quel argument frappant pourrait-on invoquer en faveur de sa diffusion? C'est simple, insinua quelqu'un : « invoquer l'intérêt des bêtes qui passe, cela va sans dire, avant celui des gens ». Voici le langage qu'il tint à un conseiller communal rétrograde : « Pensez, qu'en cas de maladie grave, l'homme de l'art pourra se trouver plus vite à pied d'œuvre. Lorsqu'une personne meurt, c'est une perte tout court, mais si le malheur veut que ce soit une bête, et bien, mon ami, c'est une perte d'argent, *vos perdez l'sou*. Pour soigner votre vache, l'*artisse* (vétérinaire) ne peut jamais arriver trop tôt. Une heure pour aller le quérir, une heure, peut-être, pour le voir arriver, c'est bien long.

» Songez que vous gagnerez la moitié d'un temps si précieux dans les cas urgents. Pour vous c'est bien le cas de dire: « Le temps » c'est de l'argent ». Il n'y eut jamais plus belle invention. Quel profit, pour vos administrés ! » Et voilà comment le téléphone s'implanta.

Un point d'économie rurale amène à faire une distinction entre cultivateur et fermier. Le premier possède une petite maison avec quelques hectares de terres, vit tranquille et indépendant. Le second, locataire de grandes exploitations, possesseur d'un important cheptel, est plus riche. Cependant, gare aux revers ! En raison de la nature mobile de son bien, il jouira de moindre crédit que le petit cultivateur dont la garantie immobilière est plus sûre.

Depuis la guerre et la hausse des prix, le paysan vit à l'aise tout au moins ; le paupérisme a disparu des villages où la mode n'a pu manquer de faire invasion. Les jeunes paysannes ont connu les jupes courtes. Et quand le dimanche — seul jour où elles font toilette — elles se rendent à l'église, vous verrez qu'elles portent les bas ajourés, couleur crême, le parapluie tom-pouce et qu'elles ont les cheveux taillés à la Mistinguett.

Il est temps de se rappeler que toute contrée possède un centre attractif.

Ici, Bastogne est un centre économique.

Bastogne est la capitale. C'est *Paris en Ardenne*, selon une dénomination bien vieille.

Cette bourgade, très tôt élevée au rang de ville est, comme chacun sait, le centre d'un important marché de grains, de bestiaux et de porcs. Les *jambons de Bastogne* ou *jambons d'Ardenne* sont la spécialité du crû. Leur bon arôme provient de ce

qu'on les suspend dans de grandes cheminées au-dessus d'un feu de genêts pendant un temps rigoureusement long. C'est à cette patine définitive qu'il faut attribuer leur goût exquis.

Toute renommée a son secret. Depuis que l'on adopte des modes de fumure plus rapide, le vieux jambon se fait rare comme le vieux vin.

Chaque foire amène dans la petite ville un important contingent de paysans venus de vingt kilomètres à la ronde, spécialement des cantons de Bastogne, de Houffalize, de Fauvillers et de Sibret. Ils arrivent avec denrées et bestiaux et rapportent dans leurs villages les nombreux achats effectués tant dans les magasins qu'aux échoppes des camelots de la *Place du Carré*. L'animation et le pittoresque sont plus grands aux occasions spéciales comme la *Foire de Saint-Nicolas,* la *Foire âs djèyes* (grosses noix) connue aussi sous le vocable *Foire aux amoureux,* qui se tient le lundi précédant la Noël.

Ce sont des jours traditionnels, les « grands jours » pour la jeunesse, pointés dans le calendrier mnémotechnique de la vie rurale.

Bastogne, avons-nous dit, s'appelle aussi *Paris en Ardenne.* Il ne doit pas à notre époque contemporaine ni à l'ironie cette flatteuse dénomination. Celle-ci a des titres d'ancienneté certains.

Le géographe Guicciardin, dont les œuvres parurent chez l'imprimeur Plantin en 1582 écrivait déjà :

« Bastonack est voisin de la forêt d'Ardenne, à trois lieues de Neufchastel et huit de Luxembourg : bonne petite ville et pour ce est-elle communément nommée *Paris en Ardenne* a cause du marché de bestail et de grain qu'on y tient et auquel tout ce pays apporte ses biens pour par ce trafic enrichir cette place. »

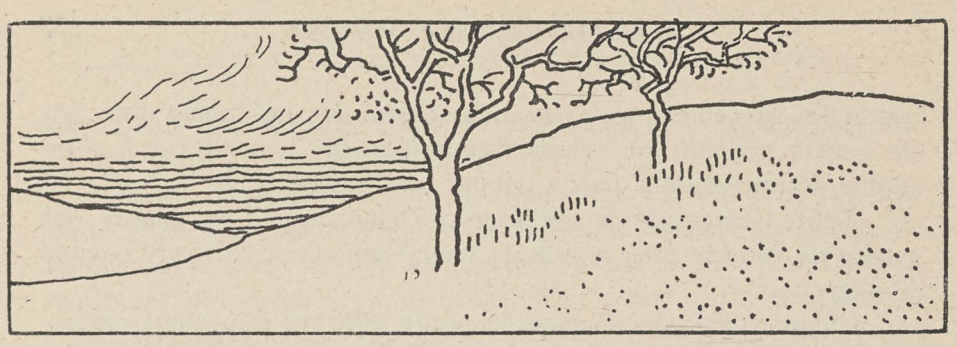
Bertels en 1605 ajoute à ce propos, sans en douter, que le voisinage mis en branle par cette joyeuse dénomination voulut accentuer la comparaison. Ce serait pour cela qu'on retrouve aux environs de Bastogne : Chaumont, Foy, Longchamps, Mande, comme dans la banlieue parisienne (!).

Il est plus prudent d'admettre que cette identité de toponymes n'existe que par pure coïncidence et que l'épithète qui fut donnée à Bastogne équivaut au titre de capitale de l'Ardenne.

La vanité du commerçant bastognard ne va pas jusqu'à l'évocation d'un faste de métropole. Mais, tout compte fait, quand il contemple par un jour de foire, la masse des ruraux déferlant dans la « Grand'Rue », il reste convaincu de sa supériorité de citadin.

(*A suivre.*)

Joseph MEUNIER.



CHRONIQUE WALLONNE

NÉCROLOGIE

L'Effort d'un Animateur

Le monde musical liégeois a fait récemment une grande perte en la personne de Léopold Charlier, professeur honoraire au Conservatoire, qui fut pendant de longues années un des animateurs les plus dévoués et des plus sagaces de notre vie artistique.

Voici à son sujet quelques notes qui soulignent l'efficacité de son action qui fut multiple et abondante :

« Un artiste, un musicologue, un éducateur, c'est ce que perd l'école liégeoise.

» Léopold Charlier, élève de R. Massart, fit ses études à notre Conservatoire Royal. Après avoir obtenu sa médaille de violon en 1888, il enseigna le solfège de 1892 à 1898. Un concours mémorable le désigna à la classe de violon.

» Il venait de prendre retraite méritée, certes, mais que démentait une féconde et persévérante activité.

» Belle école que celle où se rencontrèrent G. Lekeu, son concurrent du Prix de Rome, ses amis d'excursions Carl Smulders, Jules Debefve et M. Jaspar.

» Belle école à laquelle se formèrent de remarquables violonistes dont trois prix Vieuxtemps : H. Clockers, L. Hody, M^lle^ Walthéry.

» Puis citons Alb. Rahier, Ravenel, Lequarré, sans parler de tant de grands artistes du théâtre, du chant, qui eurent recours aux judicieux conseils de L. Charlier.

» Les violonistes songeront encore à cette méthode inédite dont l'auteur fouillait à chaque instant le manuscrit pour y apporter éclaircissements nouveaux et dont l'interprétation de la *Chacone,* de Vitalli

— aujourd'hui classique — reste une démonstration par-dessus tout excellente.

» On se souviendra de cet enseignement précieux où, avec Juliette Folville, L. Charlier fit connaître l'histoire de la sonate du violon. Plus tard, c'est l'histoire entière de la musique de chambre qu'il révéla aux Liégeois avec de précieux partenaires.

» Combien d'initiatives difficultueuses qui ont formé le sentiment de nos générations !

» Le compositeur ne sera pas oublié : le succès récent du *Pater Noster,* dirigé par F. Rasse, a émerveillé les Liégeois, parfois indifférents.

» Pédagogue aussi, L. Charlier fit œuvre d'éducation pendant quarante ans à l'Acclimatation. Il révéla sous une sûre baguette les meilleures productions de l'art musical dans un choix soigné et avec une pondération qui découlait de sa haute culture.

» Conférencier et critique d'art à son heure, il était apprécié avec grand intérêt en raison de sa formation et de son érudition, agrémentées d'une jovialité bien wallonne.

» Homme charmant et dévoué dans l'intimité, il fut prêtre fervent de l'Art. Il enseigna, il rendit service avec âme et grand caractère.

» Des artistes tels que L. Charlier, par leur talent synthétique, sont rares, et leur influence est marquante. »

Un Poète wallon, Albert Robert

La Gazette de Charleroi consacre les notes que voici à une figure originale de nos lettres dialectales qui vient de disparaître :

« Albert Robert, qui vient de mourir à Forest, était né à Bouvignes le 18 juillet 1864. Chimiste en chef de la ville de Bruxelles, il fut le président-fondateur du fameux cercle littéraire et dramatique wallon *Nameur po tot.*

» Après avoir terminé ses études moyennes à Dinant, Robert se rendit à Bruxelles pour y suivre les cours de l'Université et, pendant son séjour dans la capitale, il s'occupa de littérature française dans le journal *L'Etudiant.* Quelques-unes de ses chansons, inscrites au répertoire des auteurs et compositeurs français sont encore chantées chez nos voisins du Midi.

» Vers la fin de 1887, la vogue sans précédent obtenue par *Tâti l'perriquî,* la joyeuse comédie de Remouchamps, les représentations successives qui en ont été données à Bruxelles, le déterminèrent à se consacrer aux lettres wallonnes et il collabora assidûment au journal *La Marmite* de Namur, où il signait de l'anagramme « Berthalor » ses nombreuses productions en vers et en prose.

» En 1889, Robert fonda le cercle littéraire et dramatique « Nameur po tot ! » soutenant et défendant avec énergie la société naissante dans de vigoureux articles publiés par *La Marmite* et par *L'Opinion Libérale* de Namur.

» *Cwamgî et Méd'cin,* son début dans la littérature dramatique, a

été écrit pour le jeune cercle. Hâtons-nous d'ajouter que ce spirituel vaudeville s'est joué et se joue encore avec le plus grand succès dans la Wallonie entière. Il en a été fait une adaptation en dialecte liégeois par Alphonse Tilkin.

» *Cwangî et Méd'cin* a paru en juillet 1890, précédé d'un recueil de *Poésies wallonnes, farces et chansonnettes.* C'est une brochure de 160 pages, tirée sur papier de luxe. Elle est devenue rarissime.

» La mort du prince Baudouin inspira au poète des strophes émues écrites en pur wallon namurois.

» Robert a encore écrit notamment *Galants et Maïons,* amusant vaudeville en deux actes, dont la première représentation a été donnée le 15 septembre 1891, dans la salle Malibran, à Ixelles.

*
* *

» Nous venons de parler de *La Marmite,* le plus ancien journal wallon, qui fut fondé par M. Léopold Godenne, de Namur.

» Le premier numéro parut le 25 mars 1883. Le succès fut énorme. On s'arracha la gazette, des vendeurs spéciaux parcoururent la bonne ville annonçant *La Marmite* dans les rues en sonnant de la clochette. Le second numéro fut tiré à 5.000 exemplaires ; au cinquième, le tirage avait atteint 15.000 !

» Durant la première année, l'éditeur n'eût d'autre collaborateur que Pierre Tasnier (Pierre del Marmite), espèce d'original et de bohème, d'un tour d'esprit très curieux. La seconde année, Tasnier abandonna la gazette, laissant Godenne seul à la tâche. Celui-ci intéressa son public aux productions littéraires du terroir et ouvrit ses colonnes aux jeunes écrivains : Berthalor, Aug. Vierset, Zéphoris di Boveigne (Zéphir Henin), Louis Loiseau et tant d'autres qui firent ainsi sous les yeux d'un grand public leurs premières armes.

» Une gazette aussi spéciale et particulière n'a pas vécu près d'un quart de siècle sans rencontrer des difficultés matérielles que seul un réel désintéressement pouvait faire surmonter.

» De Namur, où *La Marmite* fut fondée, elle suivit M. Godenne à Couillet, puis enfin à Malines, où l'on vit cette chose assez bizarre, un journal wallon imprimé en terre flamande et souvent composé par des typographes flamands.

» De 1895 à 1897, sous la direction de Louis Loiseau, le journal, dont la vogue avait fini par diminuer, reprit une vigueur nouvelle, et son tirage atteignit presque l'importance qu'il avait eue à ses débuts. Louis Loiseau eut l'idée originale de recueillir et de noter sans relâche, au cours de nombreuses pérégrinations dans le pays, les légendes, les dictons et surtout les innombrables traits d'humour populaire qu'il excellait à conter et qu'il s'amusait alors à rédiger. On vit cependant *La Marmite* publier, à côté de ces facéties pleines d'alacrité, qui furent de tout temps sa spécialité bruyante, des chansons nouvelles avec musique notée, et même des poésies tendres, qui témoignaient chez M. Loiseau et ses amis d'un talent qui n'est pas oublié. Lorsque M. Loiseau, encombré d'autres soins, dut abandonner son œuvre, la direction de *La Marmite* fut reprise de 1900 à 1902, par le Cercle litté-

raire et dramatique « Nameûr po tot ». Plus tard, les éditeurs cédèrent encore la rédaction de leur journal, mais cette fois, avec moins de bonheur.

» Ainsi finit *La Marmite* d'excellente mémoire, que chauffa pendant un quart de siècle, le clair et ardent feu de joie de la caustique gaîté wallonne.

» Ajoutons que Albert Robert était un membre dévoué du Cercle des XV, institué pour conserver les beautés naturelles du beau pays de Sambre-et-Meuse et mettre en relief ses souvenirs historiques. »

NOTES ET ENQUÊTES

Une Exposition de l'Œuvre graphique d'Armand Rassenfosse à Bruxelles

Les clients de la Bibliothèque royale, à Bruxelles, ont pu visiter, en ce début de vacances, une intéressante exposition de l'œuvre graphique d'Armand Rassenfosse, à laquelle on ne peut reprocher que d'avoir été en quelque sorte confidentielle. Seuls quelques invités en ont eu connaissance, et, par conséquent, on en a peu parlé dans la presse. Toutefois, le vaillant doyen de la critique bruxelloise, M. Lucien Solvay, a tenu à en rendre compte en ces lignes heureusement synthétiques qu'a publiées *L'Eventail* du 26 juillet :

« Le peintre liégeois Armand Rassenfosse est mort l'an dernier. Son talent extrêmement distingué, d'un modernisme classique, très intellectuel, lui avait fait une place à part dans l'école belge. Etant extrêmement modeste, il n'était pas très populaire ; une élite d'artistes et de littérateurs l'appréciait pour des qualités rares à notre époque. Il avait été l'ami intime de Félicien Rops, son élève, son admirateur fidèle et passionné. Cette amitié n'avait pas été sans influencer profondément son talent, sa conception artistique, sa vision. On se plaisait parfois à y insister plus que de mesure et avec quelque injustice. Ce qui avait marqué sur le talent de Rassenfosse une empreinte incontestable, c'étaient les procédés de Rops dans la gravure à l'eau-forte, le merveilleux parti qu'il en tirait, la richesse de coloris et la puissante nervosité de ses noirs mordant le cuivre avec tant d'accent. Et, comme les deux artistes avaient souvent travaillé ensemble, il était fatal que l'on reconnût le maître dans l'élève.

» Mais celui-ci, tout en acceptant l'emprise, s'en dégageait, affirmait malgré tout sa très vive personnalité. D'abord dans la peinture. Sans être un grand coloriste, Armand Rassenfosse fut un coloriste raffiné, d'une distinction subtile, pleine de charme. Et dans la gravure même et dans le dessin, où il apporta une prédilection constante, qui domine toute son œuvre, il atteignit une maîtrise, qui, si elle l'apparente à celle de Rops, la fortifie et s'en sépare à la fois par des traits nombreux.

» L'exposition que la Bibliothèque royale a eu l'heureuse idée de consacrer, en manière d'hommage posthume, à cette expression de l'œuvre de Rassenfosse, à ses gravures, à ses dessins, à ses illustrations, est d'une remarquable unité dans sa diversité même. On y voit l'artiste s'inspirant d'un idéal de beauté qui éclaire toute sa production ; elle exalte le corps de la femme ; elle en glorifie la grâce et la noblesse, et aussi parfois le caractère et la tendresse, dans le travail et dans l'amour. Il n'y entre jamais rien de licencieux, comme chez Rops ; son ironie n'a rien d'amer. Dans les illustrations des *Fleurs du mal,* le fantastique se garde de plonger dans l'enfer. Dans celles qui commentent le *Beau plafond,* d'Edmond Glesener, le Wallon de Liège se débride avec une verve toute gauloise. Bien d'autres encore attestent une souplesse pleine de ressources, de bon goût et d'esprit.

» Une leçon pour la jeune peinture belge. »

Lucien Solvay.

BIBLIOGRAPHIE

Louis Gueuning. — **De Profundis.** *Concerto poétique.* — A « La Flûte de Pan », Braine-le-Comte, 1936.

Le sous-titre que donne M. Louis Gueuning à son œuvre *De Profundis* est ainsi libellé : *concerto poétique pour voix récitante et petit orchestre.*

C'est un poème assez développé sous forme de dialogue entre trois voix, un chœur, et un premier et un second demi-chœur.

Dans une préface-programme M. Gueuning nous explique qu'il s'est proposé, alliant la poésie et la musique, de réaliser une *mélopoésie,* entendez une œuvre dans laquelle se fondent la musique et la poésie, la première — si nous avons bien compris — accentuant la seconde.

Il nous semble que Richard Wagner avait déjà voulu quelque chose d'analogue, mais, tandis que, dans la pratique, il accordait la prépondérance à la musique, M. Gueuning, reprenant un procédé qui rappelle celui de la tragédie grecque, du mystère du moyen âge et de l'ancien mélodrame du boulevard, ferait jouer le premier rôle à la poésie : « Bref, écrit-il, nous soupçonnons — car ceci ne représente encore qu'un essai — qu'il pourrait sortir de nos recherches une forme poétique nouvelle empruntant son architecture à la musique et puissamment secondée par elle, sa forme au drame, sa langue au lyrisme. Genre, on le voit, qui serait au point de rencontre, comme au carrefour de plusieurs arts. Forme lyrique plus parfaite, plus complète. N'est-ce point pour des raisons analogues que la tragédie grecque nous semble offrir une formule dramatique plus parfaite que la nôtre ? »

La lecture du *Concerto poétique* dissipe heureusement l'impression de malaise que provoque cette préface. Elle confirme ce que M. Gueuning dit lui-même de son œuvre, à savoir que celle-ci n'est qu'un essai.

Cet essai dramatico-lyrique, qui est comme le développement orchestré d'un thème verlainien, rappelle, il est vrai, le ton de beaucoup de choses qu'on a déjà lues, notamment dans Francis Jammes et dans Maeterlinck, mais, en dépit de toute cette *littérature,* il révèle

chez M. Gueuning une virtuosité verbale qui ne manque ni d'entrain ni de brillant, et un véritable tempérament poétique qui s'affirme plus dans le détail que dans l'ensemble.

Lorsque M. Gueuning ne s'embarrassera plus de théorie — vraiment trop simpliste et confuse — et qu'il se sera dégagé d'influences obsédantes ; lorsque, fort de sa sincérité et avec l'humilité du bon artisan devant une œuvre difficile qui demande plus de savoir-faire que d'intentions, il ne se proposera plus que d'être intégralement lui-même, il pourrait se manifester comme un des bons poètes de chez nous, voire prétendre à une renommée qui dépasserait une réputation locale.

Telle est notre impression à laquelle M. Gueuning n'accordera pas une importance excessive. Nous souhaitons que sa prochaine œuvre nous incite à nous étendre davantage sur son fond même, sur sa valeur et sa signification.

Alfred DUCHESNE.

A. FLAMENT et Paul CHAMPAGNE. — **Ecrivains Belges d'aujourd'hui** (Bruxelles, Office de Publicité, rue Neuve ; 317 p., 93 ill., 18 fr.).

Puisqu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, on nous pardonnera d'avoir attendu si longtemps pour rendre compte de cette anthologie dont l'un des auteurs au moins est connu et apprécié du public de *La Vie Wallonne*.

Une anthologie de nos contemporains repose forcément sur une discrimination et un classement établis avec un certain arbitraire. Il serait donc vain de chicaner l'ordonnance de ce recueil sous prétexte qu'il exclut les écrivains décédés avant 1933 (excepté les morts de la guerre, comme L. Boumal et P.-H. Devos), alors qu'un autre choix de pages belges aurait fort bien pu s'inspirer d'un critère moins brutal, si je puis dire. Mais le point de départ des auteurs se trouve comme légitimé par leur but qui est de refléter « dans une certaine mesure, *l'état de notre littérature d'aujourd'hui* ». Et la liste des cent vingt-neuf noms de l'index atteste que cette prétention n'a rien d'outré. Tout de même, il ne faudrait pas trop s'illusionner ! Pour ne pas déroger à la règle qu'elle s'est imposée, l'anthologie a dû laisser tomber par exemple le nom d'Odilon-Jean Périer, mort avant la trentaine en 1928, alors qu'elle accueillait Emile Van Arenbergh (1) dont la carrière littéraire est pourtant close avec la *Jeune Belgique*, et Valère Gille. Or, il est certain que l'œuvre de Périer est beaucoup plus vivante et plus représentative des tendances poétiques contemporaines que celle des deux vétérans... Telle est bien la rançon due à la vie mobile et complexe qui se venge comme elle peut, par exemple en tirant de malicieux pieds de nez derrière le dos de ceux qui voudraient l'aligner au cordeau d'une chronologie trop rigide !

L'ouvrage est divisé en trois parties principales : Membres de l'Académie Destrée ; Femmes de lettres ; Hommes de lettres. Le lecteur cultivé verra non sans plaisir qu'on s'est souvenu de nos académiciens philologues, de ceux du moins qui se sont mêlés de critique littéraire. Mais après avoir admiré, en tête du spicilège, la barbe de M. Alphonse

(1) Encore en vie à l'époque de cette édition.

Bayot et le nom de M. Gustave Charlier, on eût souhaité rencontrer plus loin, à la place qui leur convenait, M. Fernand Desonay, avec des extraits de son *Villon,* et M. S. Etienne dont la passionnante *Défense de la Philologie* fait le plus grand honneur à l'Université de Liège. Au chapitre des femmes, j'aurais fait entendre les voix de Marie Delcourt et de Jeanne Cappe. Enfin, dans la liste remarquablement fournie de nos littérateurs, l'un ou l'autre talent discutable eût cédé avec avantage la place à Louis Gueuning, Raymond Limbosch, Hugues Lecocq, Charles Plisnier et Robert Poulet, lequel s'est affirmé un de nos romanciers les plus solides. Exception faite pour Paul Spaak et Albert Du Bois, les dramaturges sont absents ; mais de cela les auteurs nous ont prévenus dans l'Introduction.

Le plat de résistance d'une anthologie, ce sont les textes qui la composent. Ceux du présent volume ont été choisis avec un goût à la fois esthétique et moral et un souci de mettre autant que possible, sous les yeux du lecteur, des proses et des poèmes inspirés de nos régions, de nos paysages, de nos mœurs, de nos illustres concitoyens. Parfois, ces extraits sont minces, un peu fragmentaires, et quand il s'agit d'écrivains importants, on les désirerait plus nombreux et qu'ils témoignent davantage des différentes manières de l'auteur. D'autre part, bien des pages peu connues ou enfouies dans des publications rares devront à MM. Flament et Champagne de n'être pas restées dans l'oubli (cf. A. Counson, J. Feller, A. Mockel, L. Paschal, L. Boumal, etc.). Et ceci compense cela.

Quant aux notices sur chacun des élus, elles constituent la part la plus personnelle et la plus remarquable du livre. Je soupçonne fort M. Champagne d'en être l'auteur, tant elles sont élégantes et sobres. Leur abondance en détails précis égale leur documentation bibliographique qui est bien rarement incomplète. Presque toutes sont de courtes monographies où le talent de l'écrivain est défini avec bonheur et son œuvre jugée d'une façon sympathique et clairvoyante. Elles sont à la fois un répertoire de faits et un guide littéraire sûr ; les historiens à venir pourront les consulter et s'y fier.

Si j'ai multiplié tantôt les critiques vétilleuses, c'est dans le but sincère d'être utile aux auteurs et de les aider à rendre parfaite une anthologie qui n'en est pas loin du tout. De tous les travaux d'ensemble publiés sur nos lettres françaises contemporaines, celui-ci est l'un des mieux venus. Certes, c'est une anthologie et comme telle elle reste insuffisante pour qui s'aviserait de porter un jugement de valeur sur la production belge actuelle. Mais elle offre, par ses textes mêmes, un remarquable raccourci destiné à ceux qui désirent prendre une connaissance panoramique de notre vie littéraire.

Maurice Piron.

Chasses joyeuses, racontées par Jean Lurkin, illustrées par Luc Lafnet, un vol. de 149 p. aux Editions de Saint-Hubert, à Vervoz-Ocquier, 1936.

L'un des premiers livres de Jean Lurkin s'intitule *L'Homme à la langue merveilleuse.* Cette épithète, on peut la lui attribuer à lui-même. C'est un conteur exquis, et qui écrit une prose tout à fait délectable. Chasseur et tireur émérite, il s'est, comme on sait, spécialisé dans les histoires cynégétiques. Au répertoire abondant et savoureux

de la littérature de l'affût, que chaque génération enrichit encore, il ajoute le tribut opulent de sa documentation et de son expérience, fleuri des trouvailles de son observation et de sa sensibilité.

Dans ce domaine, son dernier-né, tout récemment publié aux Editions de Saint-Hubert, continue à souhait la série à laquelle nous devons — en attendant la suite — *La Confrérie de Saint-Hubert,* les *Chasses héroïques d'un rond-de-cuir en Bourgogne, Tiradors et Zurîtos, Chasses de mon pays, Chasses en zigzag,* et dont le joyau est l'épique et truculente *Bataille de la Saône,* dont la gaîté drue et ensoleillée laisse à la mémoire un si vif et si plaisant souvenir.

Les dix-neuf récits qui composent le bouquet des *Chasses joyeuses* nous rapportent des aventures que l'auteur déclare « troublantes et singulières, mais scrupuleusement véridiques » — comme toutes les histoires de chasse — et qu'il dit avoir notées « avec une froide impartialité ». Rien de moins froid, toutefois, que ces évocations malicieuses où le lyrisme du poète s'allie à la sagacité du psychologue.

S'il est naturel que cette chronique truffée d'exploits et de mécomptes offre un spécial attrait aux exterminateurs chevronnés du gibier de poil et de plume, les paisibles profanes y trouveront tout l'agrément que l'on doit à la philosophie souriante du conteur, à sa compréhension de la nature et à l'élégante souplesse de sa forme. Elles sont d'un artiste, ces pages imprégnées des parfums de la lande et des guérets, et un autre artiste wallon, l'original dessinateur Luc Lafnet, les a ornées par surcroît de croquis où l'on retrouve l'alacrité et le sens pittoresque de sa verve primesautière. Et cela fait une double et charmante réussite.

Ch. D.

G. de Froidcourt. — **François Charles, comte de Velbruck, prince évêque de Liège, franc-maçon.** — Liège, Protin et Vuidar, 1 vol. de 295 pages in-4°, 1936, avec ill. et préface de Gaston-Martin.

Le magistrat érudit, auquel nous devons déjà des recherches si suggestives sur *La Guillotine liégeoise* (publiées dans *La Vie Wallonne* de juin à octobre 1933) et sur la poursuite de l'énigme des *Origines liégeoises de Jean Varin,* Tailleur général des monnaies de France (Liège, 1934), se signale à nouveau à l'attention curieuse du monde lettré par l'imposant volume dont nous venons de transcrire le titre. Mais à ce titre principal s'ajoute un complément : « Contribution à l'histoire du XVIII^e^ siècle au Pays de Liège. » Cela étant, et une fois considérée la matière, très riche, dont est faite l'œuvre même due aux fructueuses recherches de son auteur, celui-ci ne nous en voudra pas si nous estimons que les titres de son livre en disent à la fois trop et à la fois pas assez. En effet, il n'est question spécialement de Velbruck qu'à la page 127 ; et d'autre part, s'il y a contribution à l'histoire de notre petit pays mosan, ce n'est que partiellement, nous voulons dire que, dans la première partie, presque la moitié du livre, il n'est question que des origines et des premiers développements de la maçonnerie liégeoise, ce qui n'est après tout qu'un des aspects de la vie publique, sociale et intellectuelle, dans le Liège de la fin de l'Ancien régime.

Cette remarque préliminaire, empressons-nous de le déclarer, ne

doit diminuer en rien l'intérêt que chacun prendra à la lecture du dernier livre de M. G. de Froidcourt ; car si ce livre est à sa façon celui d'un « partisan », il est aussi d'un historien, qui a recours aux sources, mises avec une parfaite aisance à la portée de tous, sources inédites, ce qui fait qu'il apporte du neuf aux non-initiés, qu'il ajoute beaucoup à ce que l'on avait jusqu'ici à sa disposition dans la matière traitée par l'auteur. Celui-ci part en quelque sorte des travaux d'Ul. Capitaine (en 1853) et de Dwelshauvers-Dery (en 1879) sur la franc-maçonnerie à Liège avant 1830 ; de ceux de P. Duchaine et du R. P. Van der Schelden sur la *Franc-Maçonnerie belge au XVIII*e *siècle* (1911 et 1923), pour les compléter, les préciser ou les rectifier, armé qu'il est des innombrables pièces reposant aux archives de la Loge de Liège, des notes et papiers laissés par Dwelshauvers et Ul. Capitaine, des archives du Grand-Orient de France, de celles du dépôt de l'Etat à Liège, enfin d'autres documents, fort divers, tels que ceux qui lui furent communiqués sur plusieurs Loges allemandes ; il a même pu utiliser des pièces inédites des Archives du Vatican !

L'appareil documentaire est donc ici de valeur, et c'est ce qui fait que le livre de M. de Froidcourt est d'une fort heureuse richesse d'informations, ceci pris dans un sens strictement historique, celui que, pour notre part, nous envisageons ici.

Et cela nous vaut des chapitres du plus vif intérêt sur l'apparition des premières loges au pays de Liège : *La Nymphe* (plus tard *L'Etoile*) *de Chaudfontaine,* constituée, semble-t-il, depuis 1749 ; la *Parfaite Intelligence* de Liège (toujours existante), qui a dû se former vers le milieu du siècle, et certainement reconstituée en 1770, puis en 1805 ; la Loge de *La Parfaite Egalité,* formée d'une scission de la précédente, en 1777 ; *La Parfaite Union* ou *Union des Cœurs,* qui apparut avant 1780, mais ne fut pas reconnue comme régulière et disparut en 1795 ; celle des *Vrais Amis,* celle-ci valablement formée à Liège par la Loge de *La Constance* de Maestricht, en 1786, et dont on perd les traces après 1795.

L'auteur entreprend les mêmes recherches historiques en ce qui concerne les loges qui s'ouvrirent à Verviers, à Spa, à Maestricht, à Aix-la-Chapelle, à Luxembourg, à Marche, à Namur, à Bouillon, à Sedan, à Charleville. On le voit, l'auteur a voulu être complet, et même plus, puisqu'il nous transporte bien au delà des frontières de la principauté. Ce qui ajoute énormément à l'intérêt de ces notices, c'est l'accumulation de détails biographiques sur la plupart des dirigeants et des adeptes des loges que l'on vient d'énumérer, renseignements qui ont dû coûter un labeur énorme de découverte et de mise au point. A parcourir ces défilés de noms, en immense majorité si essentiellement « liégeois » ou wallons, on ne peut plus mettre en doute le succès, au sein de la bourgeoisie, de la noblesse et du haut clergé du pays de Liège, des concepts diffusés alors par les Loges, et dont l'auteur souligne la haute valeur humanitaire et morale.

Ce succès même explique la composition d'autres chapitres (pages 231 à 278), les derniers du livre de M. de Froidcourt, traitant des « Ecclésiastiques et la Maçonnerie », de « La Maçonnerie liégeoise et la Révolution » (française), chapitres où peut-être notre historien répète des choses déjà dites, mais qui forment le complément assez naturel des chapitres du début, en montrant dans quelle mesure,

question bien débattue encore aujourd'hui, la maçonnerie a joué un rôle dans les événements de 1889 et années suivantes. Il apparaît bien que les Loges ont puissamment aidé à la diffusion d'idées dont la Révolution a été l'expression.

Et Velbruck, demanderez-vous ? Les pages qui lui sont plus particulièrement consacrées s'insèrent entre les pages 127 et 229. Nous y trouvons tout d'abord un Velbruck prince-évêque, dont on nous relate l'avènement en janvier 1772, puis dont on nous exalte avec raison les grandes qualités d'homme et de gouvernant, le créateur d'institutions de la plus louable pensée de relèvement matériel ou intellectuel ; le fondateur de l'*Emulation*, société de pensée et de libre discussion ; l'adepte convaincu des doctrines philosophiques venues de France ; le protecteur de ceux qui les diffusèrent chez nous, et, en tout cela, ayant tenté, comme le montre l'auteur, « d'appliquer à ses administrés tous les principes de la Philosophie et de la Franc-Maçonnerie ». Alors se pose la question qui intéressera peut-être, au fond, un grand nombre des lecteurs que nous souhaitons à M. de Froidcourt : Velbruck a-t-il été franc-maçon ? Son dernier historien, ayant déjà examiné ce point dans un petit travail paru en 1932, n'hésite point à répondre de nouveau affirmativement, et il faut avouer que les considérations de fait qu'il apporte au débat semblent bien lui donner raison (voir pages 166 à 172, 227 à 229). Si d'aucuns voudront dans l'avenir contester que la preuve directe et incontestable ait été fournie, il résultera tout au moins, et certainement, de l'étude si fouillée du personnage à laquelle vient de se vouer notre auteur que Velbruck a été inspiré dans toute son activité de chef d'Etat, par des principes défendus et propagés par les Loges maçonniques. Ces conclusions pourront bien difficilement être battues en brèche. Tel sera sûrement aussi le sentiment de ceux qui voudront bien lire le volume de M. de Froidcourt *sine ira et studio* (1).

F. MAGNETTE.

Chronique de la Section Liégeoise des Amis de l'Art Wallon

Secrétariat : 63, rue Eracle

A Soignies et à Belœil avec Jules Dumont

Les Amis de l'Art Wallon se devaient de donner une suite concrète aux belles et instructives conférences que MM. Paul Champagne et Jules Dumont avaient consacrées naguère au prince de Ligne et à son domaine de Belœil.

(1) Observations : lire page 146 *comte de Cobenzl* et non *Coblentz* ; pages 220, 221, lore *Frédéric* (roi de Prusse) et non *Frédérick* ; page 262 lire *Francfort* et non *Frankfort*.

Le 5 juillet deux autocars transportèrent cinquante excursionnistes dans le lointain Tournaisis.

Hélas ! alors que le peuple travailleur avait regagné le chantier de ses activités quotidiennes, le soleil adhéra tardivement à la grève générale et trouva comme supplanteuse une pluie aussi triste qu'intermittente.

Dès lors notre beau pays wallon cessa de sourire à ses fervents pèlerins. Le premier arrêt eut lieu devant la collégiale préscaldienne de Soignies. La visite guidée fut rondement conduite par le commentateur patenté de la section et, sous son parapluie à défaut d'une houlette, on fit le tour extérieur de l'immense vaisseau.

Il n'était pas besoin de Tino Rossi pour chanter *Il pleut sur la route* et c'était vraiment dommage car Soignies méritait mieux que cela, et Ath aussi où l'on ne put faire étape, et nous aussi qui n'aimions ni nids de poules, ni cloaques campagnards. Aussi se consola-t-on à l'arrivée à Belœil, devant un dîner qui fit attendre l'ouverture des grilles du château.

Lors ce fut la visite, menée presque au pas de course, dans cette admirable demeure princière tout encombrée de bibelots, d'antiquités, de souvenirs, de tableaux et de livres. Mais, comme les visiteurs étaient nombreux — il n'y avait pas que les A. A. W. — on avançait avec la même cadence que dans un train-exposition. Heureux, non pas les pauvres d'esprit, mais les sourds et les durs d'oreille qui n'entendirent point que dans telle salle se trouve un souvenir de « Tailleyrand », un « Napoléon, exquise d'Ingres » ou même un « authentique Van der Weyden », qu'on hésiterait à attribuer à Roger de la Pasture ! N'empêche que cet amas de choses intéressantes fit oublier quatre heures cahotées d'autocar ! Les poissons goulus et dodus qui peuplent les étangs, constituèrent l'intermède divertissant de la journée. Puis ce fut la délicieuse promenade dans le plus admirable des parcs, dans ce « Versailles wallon » que de nombreuses averses rendaient glissant et boueux. Grand miroir d'eau cerné de pelouses que limitent les plus majestueuses frondaisons, rideaux de charmilles propices à abriter des flirts, « bains des dames » pour naïades de tous âges, fontaines douces et accueillantes, auprès desquelles on voudrait s'attarder ! Mais le gazon est trop humide et notre temps, limité...

Et ce sera le retour rapide à travers le Borinage hérissé de terris, Binche vide de ses Gilles, Mons dont on ne caressera pas le Singe de la Grand'garde. Charleroi autorisera une dégustation générale de pommes frites. Ni les bals populaires de Jambes et d'Andenne, ni les jardins éclairés de l'Harmonie hutoise n'offriront une séduction suffisante aux Liégeois pressés de rentrer. Repus de kilomètres et d'art wallon, ils ont néanmoins promis à l'infatigable quatuor Delchevalerie-Godefroid-Smal-Dumont d'être présents à l'excursion prochaine qui, hormis complications internationales ou autres, figure au calendrier de 1937.

F. C.

Table systématique des matières

ARTS PLASTIQUES

ETUDES ET NOTICES

Médaillons d'artistes : Aristide Capelle, peintre de la Haute-Lesse, par Charles Delchevalerie 6
Un peintre wallon de marines : Jean Dohmen, par Charles Delchevalerie 140

CHRONIQUE

Les porcelaines de la manufacture impériale et royale de Tournai (1751-1817), par Lucien Fourez 30
Une double commémoration en l'honneur de Richard Heintz, avec le texte des discours prononcés à Sy et à Nassogne par Olympe Gilbart 159
La plus ancienne « gloire » de Paris, par Orion 130
Une triple exposition à la Société royale des Beaux-Arts de Verviers, par Ch. D. 226
Une exposition de l'œuvre graphique d'Armand Rassenfosse à Bruxelles, par Lucien Solvay 381

LITTERATURE FRANÇAISE

ETUDES ET NOTICES

Un oublié : Hector Chainaye, par Léon-Louis Sosset 69
Un chantre de la Wallonie : Hubert Colleye, par Louis Duchesne 101 et 185
Jules Destrée, promoteur de l'art wallon et des lettres françaises, par Charles Delchevalerie 165
Sous le signe d'Horace : Louis Gueuning, humaniste, poète et animateur, par Léon-Louis Sosset 229
Discours d'Edmond Glesener à la cérémonie du centenaire de J.-Th. Radoux 334
Discours d'Albert Mockel à la cérémonie du cinquantenaire du symbolisme et de la « Wallonie » à Liège 339
Discours de Noël Ruet et d'Albert Mockel à la commémoration du séjour à Bouillon du poète Charles Van Lerberghe 343 et 345
Un mystique wallon : Hugues Lecocq, par René Delierneux . . 365

NOTES ET ENQUETES

Une nativité du XV^e siècle sur les planches d'un théâtre wallon, par Charles Delchevalerie 163

BIBLIOGRAPHIE

Machiavel, par Gustave Charlier, compte rendu d'Alfred Duchesne 32
La Fleur du Feu, par Léon Decortis, compte rendu d'Ernest Godefroid 33
Les cent chefs-d'œuvre étrangers : Benjamin Franklin, par Jules Dechamps, compte rendu d'Arthur Bovy 96
L'Espagne en autocar, par Auguste Vierset, compte rendu d'Alfred Duchesne 97
Cassandra, par Albert Willem, compte rendu d'Alfred Duchesne 128
La Cité des ombres, par Elise Champagne, compte rendu d'Alfred Duchesne 289
L'athlète désespéré, par Léon Paquot-Pierret, compte rendu d'Alfred Duchesne 324
De Profundis, par Louis Gueuning, compte rendu d'Alfred Duchesne 382
Ecrivains belges d'aujourd'hui, par A. Flament et Paul Champagne, compte rendu de Maurice Piron 383
Chasses joyeuses, par Jean Lurkin, compte rendu de Ch. Delchevalerie 384

LITTERATURE WALLONNE

TEXTES ORIGINAUX

Cinq poèmes en dialecte namurois par Auguste Vierset, avec introduction et traduction de Maurice Piron 238
Poèmes en dialecte liégeois de Jules Claskin, avec introduction, traduction et notes de Maurice Piron 284

ETUDES ET NOTICES

Joseph Mignolet et la poésie wallonne, par Maurice Piron . . 293
Une préface aux poésies wallonnes d'Auguste Vierset, par Hubert Stiernet 325

NOTES ET ENQUETES

Actualités dialectales, par Maurice Piron 162
Rédactions wallonnes, par Louis Remacle 319

BIBLIOGRAPHIE

Djâques Bertrand, par Georges Fay, compte rendu de Maurice Piron 35
Spites d'âmes, par Emile Lempereur, compte rendu de Maurice Piron 35
Chonque eptitès gnotés pièches, El cu d'el Mante, par Henry Raveline, compte rendu de Maurice Piron 36
Le Wallon a-t-il la tête épique? « Tchantchès », par Louis Lagauche, *« Li Tchant di m' tére »,* par Jos. Mignolet, comptes rendus de Maurice Piron 62

Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie, tome IX, compte rendu de Maurice Piron 223
Dofe, par Henri Deligne, version wallonne de Firmin Collaert, compte rendu de Maurice Piron 224
Armonac walon d'Mâmdî, compte rendu de Maurice Piron . . 225
Moûse, par Lucien Maréchal, compte rendu de Maurice Piron . 225
C'esteut lèye, par Fernand Charlier, compte rendu de Maurice Piron 225

NÉCROLOGIE

Alphonse Maréchal 257
Albert Robert (Berthalor) 379

MUSIQUE

ETUDES ET NOTICES

Discours prononcé à la cérémonie du centenaire de Jean-Théodore Radoux, par Edmond Glesener 334
Quarante-trois lettres inédites de Grétry à Alexandre Rousselin (1806-1812), publiées par Georges de Froidcourt 357

BIBLIOGRAPHIE

Le violon, son historique, sa littérature, par Mathieu Debaar, compte rendu de G. Bonhomme 98

NÉCROLOGIE

Léopold Charlier 378

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE

ETUDES ET NOTICES

Après Fleurus : La bataille de Sprimont, par L. Thiry 17, 51, 78, 111 et 146
La petite histoire : P.-J.-B. Buchez, de Matagne-la-Petite, président de l'Assemblée constituante en 1848, par le lieutenant-colonel J. Henquin 37
Régionalisme en action : Une vieille querelle entre nos villes universitaires, par Ernest Malvoz 197
Henri Pirenne et l'Histoire liégeoise, par Félix Magnette . . . 261
Figures verviétoises : Ernest Gilon, par Joseph Meunier 311
Les Wallons d'autrefois voyageaient-ils ? par Ernest Malvoz . 328

NOTES ET ENQUETES

Les hôtes célèbres de Liège en 1810 et 1811, par Henri Heuse . 29
Liège, port de guerre et chantier de construction de navires de combat, par Ernest Malvoz 216

BIBLIOGRAPHIE

Les cent chefs-d'œuvre étrangers : Benjamin Franklin, par Jules Dechamps, compte rendu d'Arthur Bovy 96
Quelques travaux récents d'histoire liégeoise, par Pierre Debouxhtay 125

La révolution de 1848 à Virton et dans le sud du Luxembourg, par Jules Garsou, compte rendu d'Alfred Duchesne . . . 127
La Révolution liégeoise dans le pays de Charleroi (1789-1790), par Francis Dumont, compte rendu de Félix Magnette . . 129
Textes rares et inédits concernant le bourgmestre La Ruelle, recueillis par Paul Harsin, compte rendu de Pierre Debouxhtay 196
Le bataillon des tirailleurs liégeois (1830-1831), par Louis Leconte, compte rendu de Félix Magnette 221
Les tribulations d'un faux dauphin, par Maurice Garçon, compte rendu de Henri Heuse 323
Ceux de Liège, face à l'invasion, par Laurent Lombard, compte rendu de G. Bonhomme 351
La presse catholique au pays de Liège, par Joseph Demarteau, compte rendu de Félix Magnette 353
Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège, par Léon-E. Halkin, compte rendu de P. Debouxhtay 355
François Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon, par Georges de Froidcourt, compte rendu de Félix Magnette 385

PHILOLOGIE

NOTES ET ENQUETES

Une curiosité onomastique wallonne, par G. 93

FOLKLORE

CONTES ET LEGENDES

Contes de la vallée du Hoyoux : Le Pacte, par Emile Dantinne 205

ETUDES ET NOTICES

Un tricentenaire liégeois : L'Almanach de Mathieu Laensbergh, par Pierre Gason . . . . . 133 et 169
Les moulins à vent du pays d'Ath, par Félicien Leuridant . . 179
Un village du pays d'Ath : Irchonwelz, par Maurice Van Haudenard 208

NOTES ET ENQUETES

Les Botteresses, messagères et colporteuses au XVIII^e siècle, par Victor Muller 87
Le Musée d'Andenne, par Jules Dumont 95

BIBLIOGRAPHIE

Bellem, sorcier d'Ardenne, par Louis Thiry, compte rendu d'Alfred Duchesne 220
Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, n^os 34-36, compte rendu d'Ernest Godefroid 222

ARCHEOLOGIE

BIBLIOGRAPHIE

La collégiale d'Amay, par le Dr B. Wibin, compte rendu d'Arthur Bovy 322

SUR LE PAYS WALLON

Un village du pays d'Ath : Irchonwelz, par Maurice Van Haudenard 208
Le pays de Charleroi, par Albert Jacquemin 246
Lion, chien de berger, par Aristide Capelle 371
Par les chemins d'Ardenne : dans la région de Bastogne, par Joseph Meunier 373

NOTES ET ENQUETES

Le site national de Beaumont, par Léon Souguenet 316

BIBLIOGRAPHIE

Balade d'un flâneur en Wallonie : Par les ruelles du pays de Herve, par Joseph Meunier, compte rendu de G. Bonhomme 217
Terres et gens de Wallonie, par Albert Jacquemin, compte rendu d'Alfred Duchesne 219
Topographie sentimentale de la Wallonie, par Fernand Tonnard, compte rendu de Ch. Delchevalerie 355

NECROLOGIE

In memoriam 5
Alphonse Maréchal 257
Léopold Charlier 378
Albert Robert (Berthalor) 379

ECHOS

La plus ancienne « gloire » de Paris 130
Il y a cent ans 132
En l'honneur de Rodolphe de Warsage 258
Un décor d'idylle 259
Un prix triennal de littérature dialectale 260
Hommage à Louis Banneux 260
Distinctions honorifiques 292

CHRONIQUE DE LA SECTION LIEGEOISE DES AMIS DE L'ART WALLON

Audition des œuvres du compositeur Lucien Lambotte, compte rendu de Jean Quitin 194
Conférence de Charles Delchevalerie sur Jules Destrée, compte rendu de Joseph Joset 227
Excursion à Soignies et à Belœil avec Jules Dumont, compte rendu de Fernand Charlier 387

Table alphabétique par noms d'auteurs

B

Bonhomme, G. Bibliographie : *Le violon, son historique, sa littérature,* par Mathieu Debaar . . 98

— Bibliographie : *Balade d'un flâneur en Wallonie. Par les ruelles du pays de Herve,* par Joseph Meunier 216

— Bibliographie : *Ceux de Liège, face à l'invasion,* par Laurent Lombard 351

Bovy, Arthur Bibliographie : *Les cent chefs-d'œuvre étrangers, Benjamin Franklin,* par Jules Dechamps 96

— Bibliographie : *La Collégiale d'Amay,* par le Dr B. Wibin 322

C

Capelle, Aristide *Lion, chien de berger* 371

Charlier, Fernand *Chronique de la section liégeoise des A. A. W. : A Soignies et à Belœil avec Jules Dumont* 387

Claskin, Jules *Poèmes en dialecte liégeois : Disseûlance, Par après, Li maisse del djowe, Bribeu d'amour, Feu qui djômih, Dixmude, Terza Rima, Côps d'oûy* 278

D

Dantinne, Emile *Contes de la Vallée du Hoyoux : Le Pacte* 205

Debouxhtay, Pierre Bibliographie : *Quelques travaux récents d'histoire liégeoise* 125

— Bibliographie : *Textes rares et inédits concernant le bourgmestre La Ruelle,* par Paul Harsin 196

— Bibliographie : *Histoire religieuse des règnes de Corneille de Berghes et de Georges d'Autriche, princes-évêques de Liège,* par Léon-E. Halkin 355

De Froidcourt, G. *Quarante-trois lettres inédites de Grétry à Alexandre Rousselin* 357

Delchevalerie, Ch. *Médaillons d'artistes : Aristide Capelle, peintre de la Haute-Lesse* 6
— *Un peintre wallon de marines : Jean Dohmen* 140
— *Une nativité du XV^e siècle sur les planches d'un théâtre wallon* 163
— *Jules Destrée, promoteur de l'art wallon et des lettres françaises* 165
— *Une triple exposition à la Société royale des Beaux-Arts de Verviers* 226
— Bibliographie : *Topographie sentimentale de la Wallonie,* par Fernand Tonnard . 355
— Bibliographie : *Chasses joyeuses,* par Jean Lurkin 384
Delierneux, René *Un mystique wallon, Hugues Lecocq* . . 365
Duchesne, Alfred Bibliographie : *Machiavel,* par Gustave Charlier 32
— Bibliographie : *L'Espagne en autocar,* par Auguste Vierset 97
— Bibliographie : *La révolution de 1848 à Virton et dans le sud du Luxembourg,* par Jules Garsou 127
— Bibliographie : *Cassandra,* par Albert Willem 128
— Bibliographie : *Terres et gens de Wallonie,* par Albert Jacquemin 219
— Bibliographie : *Bellem, sorcier d'Ardenne,* par Louis Thiry 220
— Bibliographie : *La Cité des ombres,* par Elise Champagne 289
— Bibliographie : *L'athlète désespéré,* par Léon Paquot-Pierret 324
— *De Profundis,* par Louis Gueuning . . . 382
Duchesne, Louis *Un chantre de la Wallonie, Hubert Colleye* . . . . . 101 et 185
Dumont, Jules *Le Musée d'Andenne* 95

F

Fourez, Lucien *Les porcelaines de la manufacture impériale et royale de Tournai* (1751-1817) . 30

G

Gason, Pierre *Un tricentenaire liégeois : L'almanach de Mathieu Laensbergh* . . . . . 133 et 169
Gilbart, Olympe *Discours prononcés à Sy et à Nassogne à la commémoration Richard Heintz* . . 59
Glesener, Edmond *Discours prononcé à la commémoration du centenaire de J.-Th. Radoux à Liège* 334
Godefroid, Ernest Bibliographie : *La Fleur du Feu,* par Léon Decortis 33

Godefroid, Ernest — Bibliographie : *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne* 222
G. — *Une curiosité onomastique wallonne* . . 93

H

Henquin, J. — *La petite histoire : P.-J.-B. Buchez, de Matagne la Petite, président de l'Assemblée constituante en 1848* 37
Heuse, Henri — *Les hôtes célèbres de Liège en 1810 et 1811* 29
— Bibliographie : *Les tribulations d'un faux dauphin,* par Maurice Garçon 323

J

Jacquemin, Albert — *Le Pays de Charleroi* 246
Joset, Jos. — *Chronique de la section liégeoise des Amis de l'Art wallon : Conférence de Ch. Delchevalerie sur Jules Destrée* 227

L

Leuridant, Félicien — *Les moulins à vent du pays d'Ath* . . . 179

M

Magnette, Félix — Bibliographie : *La révolution liégeoise dans le pays de Charleroi* (1789-1790), par Francis Dumont 129
— Bibliographie : *Le bataillon des tirailleurs liégeois (1830-1831),* par Louis Leconte 221
— *Henri Pirenne et l'histoire liégeoise* . . 261
— Bibliographie : *La presse catholique au pays de Liège,* par Jos. Demarteau . . 353
Bibliographie : *François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon,* par Georges de Froidcourt . . 385
Malvoz, Ernest — *Régionalisme en action : Une vieille querelle entre nos villes universitaires* . . 197
— *Notes et enquêtes : Liège port de guerre et chantier de construction de navires de combat* 216
— *Les Wallons d'autrefois voyageaient-ils ?* 328
Meunier, Joseph — *Par les chemins d'Ardenne* 373
Mockel, Albert — *Discours prononcé à la cérémonie du cinquantenaire du symbolisme et de la « Wallonie » à l'Université de Liège* . . 339
— *Discours prononcé à la commémoration du séjour à Bouillon du poète Charles Van Lerberghe* 345
— *A la bibliothèque nationale de Paris : Le symbolisme et l'exposition franco-belge* 349

Muller, Victor — *Notes et enquêtes : les Botteresses, messagères et colporteuses au XVIII^e siècle* 87

O

Orion — *La plus ancienne « gloire » de Paris* . . . 130

P

Piron, Maurice — Bibliographie : *Djâques Bertrand,* par Georges Fay 35
— Bibliographie : *Spites d'âmes,* par Emile Lempereur 35
— Bibliographie : *Chonque eptitès gnotés pièches, El cu d'el Mante,* par Henry Raveline 36
— Bibliographie : *Le Wallon a-t-il la tête épique ? « Tchantchès »,* par Louis Lagauche, *« Li Tchant di m' téte »,* par Joseph Mignolet 62
— *Actualités dialectales* 162
— Bibliographie : *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie,* tome XI 223
— Bibliographie : *Dofe,* par Henri Deligne, version wallonne de M. Firmin Collaert . 224
— Bibliographie : *Armonac Walon d'Mâmdî* 225
— Bibliographie : *Moûse,* par Lucien Maréchal 225
— Bibliographie : *C'èsteut lèye,* par Fernand Charlier 225
— *Introduction aux poèmes en dialecte namurois d'Aug. Vierset et traduction* . . 238
— *Introduction aux poèmes en dialecte liégeois de Jules Claskin, traduction et notes* 274
— *Joseph Mignolet et la poésie wallonne* . 293
Bibliographie : *Ecrivains belges d'aujourd'hui,* par A. Flament et Paul Champagne 383

Q

Quitin, Jean — *Chronique de la section liégeoise des Amis de l'Art wallon : Audition des œuvres de M. Lucien Lambotte* 194

R

Remacle, L. — *Rédactions wallonnes* 319
Ruet, Noël — *Discours prononcé à la commémoration du séjour à Bouillon du poète Charles Van Lerberghe* 343

S

Solvay, Lucien — *Une exposition de l'œuvre graphique d'Armand Rassenfosse à Bruxelles* 381

Sosset, Léon-Louis — *Un oublié, Hector Chainaye* 69

— *Sous le signe d'Horace : Louis Gueuning, humaniste, poète et animateur* 229

Souguenet, Léon — *Le site national de Beaumont* 316

Stiernet, Hubert — *Une préface aux poésies wallonnes d'Auguste Vierset* 325

T

Thiry, L. — *Après Fleurus. La bataille de Sprimont* (suite et fin) . . . . 17, 51, 78, 111 et 146

V

Van Haudenard, M. — *Un village du pays d'Ath, Irchonwelz* . . 208

Vierset, Auguste — En wallon : *Cinq poèmes en dialecte namurois : Li vî Curé, Li Cafeu, Li Biyet d'amour, Li vîe Bauchelle, Li Pènéye* 238

Table des Illustrations

Portrait d'Aristide Capelle par Richard Heintz 8
La Chapelle de Lesse sous la neige 9
La Lesse en Ardenne 10
Panorama de Lesse (hiver) 12
Sous-bois ensoleillé 14
Nature morte 15
Jourdan (portrait) 18
Comte de Clerfayt (portrait) 18
P.-J.-B. Buchez (portrait) 39
Général Scherer (portrait) 53
Comte de Latour 55
Général Kleber (portrait) 81
Baron de Beaulieu (portrait) 83
La Croix des Français ou « rodje creû » (dessin de Paul Lepage) 115
Petit mémorial de la bataille d'Esneux 119
Jean Dohmen (portrait) 141
Orage sur l'estuaire 142
Giboulée sur Ostende 143
Rentrée par gros temps 143
Cloître de Saint-Trophime d'Arles 144
Croquis de ménagerie 145
Croix de l'Aisemence à Henumont 153
Jules Destrée (portrait) 166
Moulin Colmant à Stambruges 180
Moulin à vent à Moulbaix (dessin d'André Olivier) . . . 181
Moulin de Rigauderie à Ellezelles 182
Moulin du Nesplier 182
Moulin du Cat sauvage 183
Moulin d'en haut à Quevaucamps 183
Lucien Lambotte (portrait) 195
L'ancien château d'Irchonwelz 210
Tour de Herve, vue de la rue d'Elvaux (dessin de Jos. Meunier) 218
Auguste Vierset (portrait) 238
Li K'pagnèie des Tchansonîs wallons (portraits) 275
Elise Champagne (portrait) 290
Joseph Mignolet en 1914 (portrait) 295
Maison paternelle de Joseph Mignolet au quai de la Batte à Liège 297
Hugues Lecocq (portrait) 367